HAROLD B LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

DATE MICROFILMED
26 February 1986
ITEM # 7
PROJECT and ROLL # XBLU 4-102 #18
G. S. CALL # 1440768

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

AUG 10 1960
GENEALOGICAL SOCIETY
OF THE CHURCH OF JESUS CHRIST
OF LATTER-DAY SAINTS
62339

TABLEAU

GÉNÉALOGIQUE,

HISTORIQUE,

CHRONOLOGIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

DE LA

NOBLESSE.

SEPTIEME PARTIE.

~~FRANCE~~
~~7+~~
~~Vol~~
~~1~~
944
D2
Vol. 7
Europe
944
D5cw

AVIS.

On trouve du même auteur & à son adresse, à Paris, rue Gist-le-Cœur, n°. 18, et chez le même Libraire : 1°. un TRAITÉ des devises héraldiques, de leur origine et de leur usage, avec un recueil des armes de toutes les maisons qui en portent, ensemble un précis sur leur origine, et un recueil des faits qui leur sont particuliers, et qui ne sont point encore connus, enrichi de gravures, 1re. 2e. Prix 4 liv. 12 s. broché, et 5 l. relié.

2°. DICTIONNAIRE militaire, contenant les noms, surnoms et qualités, ensemble la date de tous les Gardes, Actions, Siéges, Campagnes et Blessures de MM. les Officiers au service de S. M. tant sur terre que sur mer, enrichi d'un recueil d'Ordonnances Militaires. Prix 6 l. broché, et 7 liv. franc de port dans tout le royaume.

3°. ETAT général de la France contenant les qualités et prérogatives du Roi, la généalogie abrégée de la Maison Royale, le Clergé de la Cour, les Officiers de la Musique du Roi, de sa Maison, de sa Chambre de sa garde-robe, de ses Bâtimens et Maisons royales.

Les troupes de la Maison du Roi, la Grande Ecurie, les Plaisirs du Roi, le Juge de la Cour, le Grand-Maître, les Tréforiers, Marchands et Artisans suivant la Cour, la Maison de la Reine, des enfans de France, Princes & Princesses du Sang, Princes légitimés & Princes Etrangers. Le Clergé de France, les Bénéfices à la nomination du Roi & des Princes. Les Duchés & Pairies et les Ordres qui existent en France. Les Maréchaux de France & autres Officiers-Généraux de terre & de mer, le Corps Royal d'Artillerie, les Gouverneurs des Provinces & États Majors des Villes, &c.

Les Conseils du Roi, les Secrétaires d'Etat, les Parlemens, & autres Jurisdictions du Royaume, les Généralités & Recettes, les Assemblées Provinciales, les Universités, les Académies, les Bibliotheques publiques; le tout avec les différens gages, honneurs, prérogatives et exemptions attribués à toutes les places; les différens Réglemens & Ordonnances qui leur sont propres, & l'état actuel des Maisons de tous les Grands-Officiers de la Couronne; suivi d'une table générale de tout l'ouvrage, dédié au Roi. Prix 7 liv. le vol. broché.

TABLEAU

GÉNÉALOGIQUE, HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, HÉRALDIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

DE LA NOBLESSE,

Enrichi de Gravures;

Contenant, 1°. L'Etat des vrais Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons; 2°. un traité sur les bannerets, Bacheliers, Ecuyers, & sur leur différence; 3°. un traité sur les Dignités Féodales & Politiques, les Dignités Ecclésiastiques, les Dignités des Vidames attachés à l'Eglise; les titres & qualités personnelles, les titres & qualités des Gens de Lettres, &c. 4°. la recherche de la Normandie faite par Monfaoucq, *en 1463; un traité sur l'origine des fiefs, les francs-fiefs; nouveaux acquêts et leur différence, &c. 6°. les généalogies des familles; 7°. les dépôts où la Noblesse peut avoir recours pour ses différentes recherches; 8°. Une table des Matières, des Terres & des Personnes titrées; des Noms de Famille compris dans l'Ouvrage, avec le renvoi aux Auteurs qui en ont donné les Généalogies; & l'indication de plus de trente mille titres originaux que l'auteur possede dans son cabinet.*

Rien n'est beau que le vrai.

PRÉSENTÉ AU ROI,

Par Messire Louis-Charles Comte DE WAROQUIER, Chevalier, Sieur de Méricourt, de la Mothe, DE COMBLES, Officier d'infanterie.

Prix, 3 liv. le vol. broché, 3 liv. 12 s. relié.

A PARIS,

Chez NYON l'aîné, et fils, Libraires, rue du Jardinet, Quartier S. André-des-Arts.

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

TABLE nécessaire pour l'intelligence de l'Ouvrage.

Voir l'Avis à la Noblesse dans les 1re. & 4e. parties ; l'indication des dépôts & des auteurs dans la 2e. part. 2e. édition, la table des titres dans chaque partie.

Le même Libraire est à même de procurer aux personnes qui le désireront, les différens ouvrages cités dans celui ci.

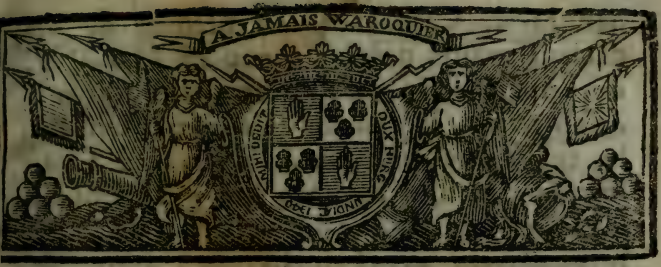

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE.

D

DAMMARTIN, comté dans la province de l'Isle de France, avec un gros bourg où il y a un bailliage, un prieuré considérable & un chapitre composé d'un doyen, d'un religieux de l'abbaye de S. Martin aux Bois, premier chanoine prébendé, & de qnatre autres chanoines séculiers, fondés par les

comtes de Chabannes. Le premier de ſes anciens comtes qui ſoit connu eſt *Manaſſès*, qui ſouſcrivit l'an 1028, avec pluſieurs grands du royaume, la chartre de confirmation que le roi Robert accorda à l'abbaye de Coulombes, de tous les dons qui y avoient été faits par Roger, évêque de Beauvais. Il fut le quatrieme ayeul de Renaut, comte de Dammartin, dont la fille unique Mahaut, comteſſe de Dammartin & de Boulogne, du chef de ſa mere Ide de Flandres, étoit morte ſans poſtérité de ſes deux maris Philippe de *France* dit *Hurepel*, comte de Clermont & d'Alphonſe III, roi de Portugal; le comté de Dammartin paſſa vers le milieu du XIIIe ſiécle, à ſon couſin-germain, Mathieu de Trie, fils de Jean II, ſeigneur de Trie & d'Alix de Dammartin. Jean de Trie, ſecond fils de Mathieu & de Marſeline de *Montmorenci*, eut en partage le comté de Dammartin, il fut tué à la bataille de Mons en Puelle, le 18 août 1304, & laiſſa de ſa femme Ioland de Dreux Renaut II, comte de Dammartin, décédé en 1319, ayant été allié à Philippe de *Beaumont*. Renaut III, leur fils aîné étant mort ſans enfans en 1327, le comté de Dammartin paſſa à ſon frere Jean II de Trie, qui mourut l'an 1338, pere par Jeanne de *Sancerre* de Charles de *Trie*, comte de Dammartin, décédé après 1364, laiſſant de Jeanne d'*Amboiſe*, pour fille unique & héritiere Blanche de Trie, comteſſe de Dammartin,

laquelle étant morte sans enfans de Charles, seigneur de la Riviere en Nivernois, grand-maître & réformateur général des eaux & forêts de France, le comté de Dammartin echut aux descendans de Jaqueline de Trie sa tante, mariée à Jean de *Châtillon*, comte de Porcean. De ce mariage étoit née Marguerite de Châtillon, alliée à Guillaume de *Fayel*, vicomte de Breteuil, pere de Jean de Fayel, comte de Dammartin, par le décès duquel arrivé en 1420, sans enfans, sa sœur Marie de Fayel devint héritiere de ce comté: son mari Renaut de *Nanteuil*, seigneur d'Acy, étant demeuré fidel au parti du roi Charles VII, le roi d'Angleterre le donna à Antoine de *Vergi*, seigneur de Champlite. Leur fille Marguerite de Nanteuil y rentra, & dans les autres terres de la maison de Châtillon qu'elle porta en mariage en 1439, à Antoine de *Chabannes*, seigneur de S. Fargeau, grand panetier de France, puis grand maître de la maison du roi, décédé en 1488. Son fils aîné Jean de Chabannes, fit hommage en 1498 du comté de Dammartin, qui fut le partage de sa seconde fille, Avoye de Chabannes & de Susanne de *Bourbon*, comtesse de Roussillon. Cette dame n'ayant point d'enfans, fit don de ce comté à Françoise d'*Anjou*, sa niéce, fille de sa sœur aînée, Antoinette de Chabannes & de René d'Anjou, marquis de Mezieres, en faveur de son mariage avec Philippe de *Boulainvilliers*,

après la mort duquel elle se remaria à Jean III du nom, Sire de *Rambures*, & eut des enfans de ses deux maris. Ceux du premier lit vendirent le comté de Dammartin à Anne duc de *Montmorenci*, connétable de France, par contrats de 1554, 1556 & 1561; & ceux du second lit le vendirent au duc de *Guise*, ce qui fut le sujet d'un grand procès entre ces deux maisons, mais il fut adjugé au connétable & confisqué en 1632, lors de la mort du maréchal de Montmorency, & est passé dans la maison de *Bourbon-Condé*, à qui le roi LouisXIII en fit don après la mort de maréchal.

DANEAU. Ignace-Dieudonné Daneau, seigneur de Timogies, fut anobli, avec confirmation de noblesse, s'il en échoit, & concession d'une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 28 juillet 1756.

Les armes sont: d'Azur, au chevron, accompagné de trois annelets, le tout d'or.

DANNEMARIE, seigneurie érigée en baronnie, pour Augustin *Fraguier*, par lettres d'Août 1643, regîstrées le 19 juillet 1645.

* DAULPHIN. Messire Pierre Daulphin, Me d'hôtel du roi, fit un échange avec messire Charles *Treton*, écuyer, par acte passé devant le *Caron* & *Gallois*, notaires à Paris, le 18 février 1656, transigé avec messire Marc Treton, contrôleur général des rentes de la ville, par acte passé de

vant *Symonnet* & Daulphin, notaires à Paris, le 30 juillet 1658.

DAUVET. Les terres, fiefs, seigneuries, & justices de Menneville, Lonchamp, Marigny, Deslandes, de Bezur, la Forest-Montigny, Clerlande, d'Hebecourt, des Margottes, de Fromentel, de St. Ixmes, de Buhot-Haran en Normandie, furent unis & érigés en un seul corps de terre, fief & seigneurie, & éries en marquisat, par lettres données à Versailles, au mois de décembre 1764, registrées au parlement & chambre des comptes de Rouen, le 20 juin 1765, au bureau des finances, le 25 du même mois, en faveur de Louis-Ni-

colas *Dauvet*, lieutenant général de nos armées, & commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, en considération, disent les lettres des actions mémorables qu'il a entrepris pour la gloire & le bien de l'état, & du mérite qui est également dû à la noblesse de sa maison, « une des plus an-» ciennes de la province de Picardie, à ses » talens militaires, & aux services impor-» tans de ses ancêtres. Jean *Dauvet*, l'un » d'eux, ambassadeur à Rome, lors du con-» cile de Basle en 1435, & ensuite premier » président des cours du parlement de » Toulouse & de Paris, en 1458 & 1465, » remplit ces emplois honorables avec les » plus grands succès, dont les fastes des » regnes des rois Charles VII & Louis XI » ont conservé la mémoire. Gaspard Dau-» vet, qui avoit épousé Isabelle de *Brullard*, » fille du chancelier de Sillery, s'étant » pareillement rendu recommandable par » son zele & son attachement pour le service » de l'état, fut décoré en 1619 de l'ordre » du S. Esprit, & obtint ensuite pour son » fils la charge de grand fauconnier de » France, que cette maison a possédée pen-» dant quatre générations. Benoît Dauvet » pere dudit Louis-Nicolas Dauvet, ne se » signala pas mois que ces ancêtres dans » la profession des armes, & décéda briga-» dier & capitaine lieutenant des cheveaux-» légers Dauphins, de la suite de dix-sept » blessures qu'il reçut à la bataille d'Ho-

» chſtet ; où il fut fait priſonnier. Ledit
» Louis-Nicolas ; ſon fils, fidele imitateur
» des ſes vertus, ne s'occupa, dès ſa plus
» tendre jeuneſſe ; qu'à le ſuivre dans la
» carriere de la gloire qu'il lui avoit tra-
» cée. Après avoir ſervit dans les Mouſ-
» quetaires, où il entra en 1733, il paſſa
» en 1734 dans la Gendarmerie. A la fin
» de la campagne de 1744, le maréchal de
» Maillebois l'ayant demandé pour l'employer
» pendant l'hiver dans l'état major de l'armée
» qu'il commandoit ſur le Rhin, il en fit
» le détail en chef depuis le premier jan-
» vier 1745, juſqu'au moment où la marche
» rapide de l'armée força les alliés d'éva-
» cuer la Wétéravie. Il rejoignit enſuite la
» Gendarmerie & combattit à Fontenoy, à
» la tête de l'eſcadron des gendarmes-Dau-
» phins, à la charge générale que la ca-
» valerie fit ſur l'infanterie angloiſe, dont
» la déroute décida le gain de la bataille.
» Les preuves de valeur qu'il fit paroître
» dans cette occaſion lui mériterent le grade
» de brigadier & une penſion de 3000 liv.
» Inſtruits de l'utilité que S. M. pouvoit
» attendre de l'étendue de ſes connoiſſances,
» elle le chargea de faire des mémoires
» militaires pour l'intelligence de la carte
» des pays que l'on venoit de conquérir :
» ſon travail ſur cet objet, pendant les
» hivers de 1745 & ſuivants juſqu'à la paix,
» ne laiſſa rien à deſirer pour l'exécution
» des intentions de S. M. Employé en 1757

» en qualité de maréchal de camp, le maré-
» chal d'Etrées lui confia l'expédition de
» l'Ooſt-Friſe, la priſe d'Embden, dont il fit
» la garniſon priſonniere de guerre, fut bien-
» tôt ſuivie de la conquête de cette grande
» province, où il leva plus d'un million de
» contributions, & aſſura à nos troupes
» d'excellents quartiers d'hiver. Au commen-
» cement de la campagne de 1759, chargé
» par le maréchal de Contades, de prépa-
» rer les marches de l'armée ſur Gieſſen,
» par le Weſterwald, il exécuta cette com-
» miſſion avec autant de ſecret que de promp-
» titude, & procura à nos troupes le paſſage
» dans ce pays, qui juſqu'alors avoit été
» jugé impraticable. Le premier octobre
» ſuivant, il parvint, par une manœuvre
» hardie, à faire entrer dans Munſter, un
» convoi de plus de 400 chariots, à la vue
» des ennemis, qu'il contint dans leurs re-
» tranchements, & ſçut ménager ſa retraite
» par la crainte qu'il leur inſpira d'être eux-
» mêmes attaqués. La ſatisfaction que S. M.
» reſſentit de la maniere dont il ſe comporta
» au combat de Cloſtercamp, où il com-
» mandoit, comme lieutenant général, deux
» des quatre brigades qui eurent le plus de
» part à l'action, le détermina à le créer
» commandeur de l'ordre de S. Louis. La
» campagne de 1762 lui fournit une nou-
» velle occaſion de faire voir toutes les
» reſſources qu'il ſavoit tirer de l'expérience
» qu'il avoit acquiſe; détaché ſur le bas

» Rhin, avec un coprs de ſix mille hommes, » pour couvrir les places ſituées le long » de ce fleuve, il en impoſa tellement aux » ennemis, que non-ſeulement, avec des » forces ſupérieures, ils n'oſerent rien entreprendre contre lui, mais même qu'il » leur donna le change en les attirant ſur » le haut Ems, tandis qu'il portoit, par le » bas Ems, un gros détachement ſur Oſnabruck, qui ramena des otages pour plus » de treize cents mille livres de contributions qu'il avoit impoſées ſur le pays. A » ſes ſervices ſe joignirent encore ceux du » ſieur Allain-Louis Dauvet ſon frere, » capitaine lieutenant des gendarmes d'Artois, qui a perdu un bras à la charge » que la gendarmerie donna ſur l'infanterie » ennemie, à la bataille de Minden; & la » conſidération des alliances diſtinguées que » la maiſon dudit ſieur Dauvet a contractées, » depuis le douzieme ſiecle, avec la maiſon » de *Lorraine* & celles d'*Auxy*, *Brezé*, » *Montmorenci*, *S. Simon*, *Béthune*, *Nonant*, *Chabannes* & autres maiſons illuſtres. »

DELFT. Jean-Baptiſte-Joſeph *Van-Delft*, domiciliée à Anvers, fut annobli & obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres du 4 ſeptembre 1762.

Les armes ſont: d'argent, à la face de gueules, accompagnée en chef de deux macles de même.

DELRIO. Pierre-François *Delrio*,

seigneur de Nieukerke & de Dentergem, &c. &c. décédé à Gand, le 23 octobre 1783.

DENGUIN, seigneurie de Béarn, fut érigée en baronnie, par lettres de..... en faveur de N... de *Salettes*, dont postérité. Il est sorti trois évêques de la maison du baron de Salettes, deux de Lescar & un d'Oléron.

DESBAUX, ancienne baronnie, fut donnée par Louis XIII, à Honoré *Grimaldi*, prince de Monaco, & érigée en marquisat, par lettres de mai 1642, registrées au parlement de Paris, le 18 juillet suivant, & à Aix, le 30 avril 1643.

DESCAMP. Jean *Descamp* de Turcoing, fut anobli par lettres d'avril 1425, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

DES CHIENS, Pierre des *Chiens*, seigneur de Valcourt, reçu secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, le 22 sep. 1695 décédé en 1705; il avoit épousé Marie *Morizet*, dont il eut Charles des Chiens, seigneur de la Neuville, maître des requêtes ordinaire, & depuis honoraire de l'hôtel du roi, président à mortier au parlement de Pau, intendant en Béarn, puis en Roussillon, & ensuite en Franche-Comté, pourvû de la charge d'intendant des ordres sur la démission de François Morizet de la Cour, son oncle, par lettres du 30 octobre 1709; il épousa Jeanne *des Bordes*, morte le 8 décembre 1718, dont il eut Marie des

Chiens, mariée le 12 février 1720, à Louis-Marie de *Sainte Maure*, marquis de Chaux & d'Archiac, & Marie-Anne des Chiens, née en 1701, mariée 1725, à Jean-Baptiste, marquis de *Fresnoy*.

DESFOSSÉS, famille de Lorraine, qui remonte à Philippe Desfossés de la Huchaudiere, capitaine de fusiliers, au service du roi très-chretien, fut maintenu dans sa noblesse, par arrêt de la chambre des comptes de Lorraine, du 18 novembre 1700. Porte d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent, & pour supports 2 levrettes. Extrait de l'arrêt de la chambre des comptes.

Julien Desfossés fut créé commandant d'une compagnie de 100 hommes de pied, par Henri IV, par lettres du 22 mars 1582, expédiées à Nantes, par lettres du 26 novembre 1598; Louis XIII lui continua cet emploi, le 20 août 1612, & le même roi lui donna une pension de 600 livres, le 30 décembre 1620. Ce Julien *Desfossés* est qualifié écuyer dans une sentence rendue en la prévôté de Rennes en Bretagne, le 25 octobre 1582, & dans une autre du 15 novembre 1597. Julien Desfossés épousa par contrat du 16 décembre 1606, dans lequel il est qualifié de noble, Jeanne de *Buttemont*, dont il eut Philippe qui suit.

Philippe Desfossés épousa, 1°. par contrat du 5 janvier 1629, Jeanne *François*, & 2°. par contrat du 17 juillet 1644, Fran

çoise *Blanchet*, dont il eut Philippe qui suit.

Philippe Desfossés, 2d. du nom, écuyer, seigneur de la Huchaudiere, capitaine de fusiliers au service du roi très-chrétien, né en 1654, à Murcy près Calais, épousa en 1686, Marie *Durbois*, & en eut; 1°. François-Philippe qui suit; 2°. N... de la Huchaudiere, lieutenant au regiment des Gardes de S. A. R., mort en 1743; & 3°. Anne de la Huchaudiere, mariée à Etienne-Henri *Maillarts*, Me des comptes de Lorraine, & veuf de Marie Anne de *Fissón* de *Moutet*.

François-Philippe Desfossés, baron de la Huchaudiere, premier capitaine des grenadiers au régiment des gardes du grand duc de Toscane, reçut de S. A. R. François III, un brevet de lieutenant-colonel d'infanterie, donné à Viennes, le 17 janvier 1744 & fut fait gentilhomme ordinaire de S. A. R. madame, par patentes données à Commercy, le 7 novembre 1744; il épousa en 1747, N... *Dubois*.

DESMANET. *Philippe-Gabriel* du Hainaut, fut anobli avec confirmation d'armes, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 23 janvier 1725, enregistré dans la matricule de l'empire.

DESMANET. *Jean-Octave-Joseph* Omphre Desmanet, fut anobli conjointement avec Charles-Ferdinand-Maximilien Celestin son frere, & *Celestine* Desmanet sa sœur,

par diplôme de l'empereur Charles VI, du 23 mai, 1723, enregistré dans la matricule de l'empire.

Gilles-Maximilien-Desmanet, du pays d'Hainaut, fut anobli avec confirmation d'armes, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 8 mai 1723, enregistré dans la matricule de l'empire.

DESMARES (Jacques) de Flandre, obtint érection de baronnie par lettres du roi catholique de l'an 1662.

DESPLACES. Auguste-René Desplaces de la Marquetrie, écuyer, ancien payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, décédé paroisse S. Jacques du haut pas, le 27 janvier 1786.

DES URSINS. Le Roi catholique accorda par lettres du 10 octobre 1697, le titre de baron, sous le nom des Ursins, applicable à quelque terre située sous sa domination, à Denis-Christophe-Antoine *des Ursins*, seigneur d'Outrelouxe, Froid-Fontaine, St. Jean, Saart, situés dans le pays de Liége, & chevalier du Saint-Empire, par diplôme impérial du 11 février 1679.

DOAZIT, baronnie dans la sénéchaussée de Saint-Séver en Gascogne, fut donnée par acte, confirmé le 14 d'avril 1516, à François de *Candalle* & à ses descendans mâles, par son frere Gaston de Foix, Captal de Buch, comte de Candalle. François de Candalle, qui fut chevalier de St.

Jacques de l'Epée, épousa Anne de *Marsan* dame du Lau & de Montgaillard en partie, dont il eut Jean de Candalle, baron de Doazit, Seigneur du Lau, qui testa en 1552. Il avoit été marié à Anne de *Pardaillan* de la Motte-Gondrin, mere de Jacques, baron de Doazit, allié en 1566 à Jeanne de *Belcier*. Ce dernier testa en 1595, & eut entr'autres enfans, Sarran & Pierre qui ont formé deux branches.

Sarran, baron de Doazit, épousa en 1606, Denise *d'Auzole*, dont nacquit Jean-François qui laissa de sa femme Louise de *Vidard*, Joseph-Henri, mort en 1682. Il avoit été allié à Marie de *Senault* d'Issan, maire de Bordeaux, décédé vers 1740, avoit épousé Marie-Romaine de *la Faisse*, qui avoit pour mere, Marie-Thérese de Candalle du Lau, dont il reste :

1. Bernard de Candalle, baron de Doazit, dit le marquis de Candalle, né en 1721, & marié au mois d'août 1749 à Marie-Romaine de *Charritte*, fille du président à Mortier du Parlement de Pau, & de N... d'Andoins, dont deux filles.

2. Joseph de Candalle, né en 1721, capitaine au rég. de Bourbonnois.

3. François-Henri, né en 1724, dit M. de Cantenac.

4. Marie-Thérese de Candalle, qui avoit épousé N... de *Lâas*, seigneur de

Teulade, capitaine de grenadiers au rég. de Navarre.

Pierre de Candalle, frere puîné de Sarran, eut en partage la baronnie du Lau, & épousa Jeanne de *Sarante*, dont il eut entr'autres enfans, Jean de Candalle, baron de Lau, capitaine de cavalerie, marié en 1670 avec Jeanne de *Pechpeirou* de *Baucaire*, dont Bernard qui suit :

Bernard de Candalle, baron du Lau & & de Loubens, lieutenant des carabiniers, mort au mois de septembre 1747, s'étoit allié le 3 février 1712, à Marguerite *Pémolier* de St. Martin. Leurs enfans sont :

1. Bertrand-Léon de Candalle, baron du Lau, né en 1713, capitaine dans le régiment du maine 1734, & chevalier de St. Louis.

2. Fabien, né en 1714, prieur de Pontons, par résignation de son oncle Fabien de Candalle, chan. à Metz.

3. Jean-Baptiste, né en 1719, capitaine de cavalerie au régiment de Baucaire.

4. Léon, dit le chev. de Foix.

5. Jean Paul, chan. à Metz.

6. André-Donat de Candalle.

7. Jacques de Candalle, dit le chev. du Lau, officier dans le régiment de Bourbonnois.

8. & 9. Marg. & Angélique de Candalle nées en 1734.

2. Léon de Candalle, com. d'un bataillon du rég. d'Eu.

3. Jean-Robert, dit le chev. du Lau, lieut. de Roi de Sarre-Louis.

4. Marg. de Candalle, femme de Jacques de *Lomagne-Tarride*, seigneur de Barinque vicomté tit. de Terride.

5. Marie-Anne, religieuse à Saint-Sévere.

DOMMARTIN, ancienne baronnie en Lorraine, qui a donné son nom à une illustre maison à présent éteinte, de laquelle étoit Guillaume, seigneur de Dommartin, mort en 1442. Il avoit épousé Agnès de *Haroüé*, morte en 1439, fille de Vary, seigneur de Haroüé; elle fut mere de Louis de Dommartin, pere par Isabelle *du Châtelet*, de trois fils, Erard, Vary & Guillaume. Ce dernier fut baron de Fontenoy le Château, par son mariage avec Anne de *Neufchatel*, fille de Ferdinand, sire de Montagu, & de Marguerite de *Fenestranges*. Il en eut Louis de Dommartin, baron de Fontenoy, & en partie de Dommartin, de la souveraineté de Fenestranges qui de sa femme, Philippe de *Lamack*, eut Diane de Dommartin, unique héritiere, mariée à Charles-Philippe de Croy, marq. d'Havré, prince de l'Empire, chevalier de la toison d'or. Leur fils Charles-Alexandre duc de Croy, prince & maréchal de l'Empire, marquis d'Havré, comte de Fontenoy-le-Château, chevalier de la toison d'or, fut pere par Yolande de *Ligne* de Marie Claire de Croy, duchesse d'Havré, comtesse

de Fontenoy, souveraine de Fenestranges, femme de Philippe-François de Croy, comte de Solre, dont le fils Ferdinand-François-Joseph de Croy, duc d'Havré, prince & maréchal de l'Empire, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, mort en 1694, est aïeul du duc d'Havré d'aujourd'hui.

Erard de Dommartin, fils de Louis, & d'Isabelle *du Châtelet*, fut bailli de Vosges, & épousa Alienore de *Lenoncourt*, de laquelle il eut François de Dommartin, chambellan du duc de Lorraine, qui d'Anne de *Germiny*, eut Alienore de Dommartin, femme d'Antoine de *Chahanay*, seig. de Ruerte, Fléville & Lixieres.

Vary de Dommartin, second frere d'Erard, mourut le 7 juillet 1500, évêque & comte de Verdun, prince de l'Empire, abbé & souverain de Gorze.

La baronnie de Dommartin a été vendue, à N... du Pasquier, conseiller, chev. d'honneur au Parl. de Metz.

DORAT en Limosin, Pierre de *Dinnematin* dit Dorat, demeurant à Limoges, épousa Catherine *de Cordes* dont il eut 1°. Jacques qui suit; 2°. Jean; 3°. Léonard; 4°. Michel; 5°. Jean, lesquels obtinrent du Roi Henri IV la permission de changer le nom de Dinnematin que leurs prédécesseurs avoient portés, en celui de Dorat qui leur étoit plus commun en mémoire de messire Jean *Dorat* leur oncle, poëte & interprête des Rois

François premier, Henri II, Charles IX Henri III.

Joseph Dorat, premier du nom, f reçu notaire secrétaire du Roi par lettr données à Metz le 26 janvier 1632, sur démission de Claude de *Lalane*, & poss da cet office jusqu'au 27 mars 1656 qu s'en démit en faveur de Charles *Foucaut* seigneur de Girancourt ; il épousa le janvier 1612, Magdeleine *Peleus*, fille d noble homme Jean Peleus, avocat au cor seil privé du Roi, & en la cour de Parl ment, dont il eut 1°. Joseph qui suit; 2°. Jean Jacques Dorat docteur de Sorbonne, prieu de Saint Germain ; 3°. Jean Dorat, reç auditeur en la chambre des comptes à Par le 28 octobre 1642, mort le 30 juin 1696 marié à Philippe de *Chaillou*, dont Jea Dorat écuyer, & Anne-Marguerite Dor mariée paroisse St. Sulpice le 17 févri 1689, à Jules de *Prunele*, seigneur, ba ron de St. Germain, lieutenant au régi ment des gardes Françoises ; 4°. Henri D rat, enseigne des gardes du comte d'Harcou tué à la bataille de Lens ; 5°. Françoi Dorat, écuyer, sieur de Vilaines marié à Marguerite *Plançon*, dont n'eut que trois filles ; 6°. Jacques Dor écuyer, seigneur de Chatelux, épousa Ca therine *de Champfeu*, fille de Jean Fran çois, seigneur de St. Martin, conseiller d Roi, Trésorier de France à Moulins, d d'Isabeau *Billard* ; 7°. Magdeleine Dorat

mariée le 11 février 1641 à Jean *Dubois* seigneur du Menisllet, conseiller au Parlement; 8°. Catherine, & 9°. Marie-Anne Dorat, abbesse de Lonchamp; 10°. Anne Dorat mariée paroisse St. André des arcs, le 20 août 1658 à Jean de *Champfeu*, seigneur de Tilloux, conseiller, maître d'hôtel ordinaire de Monsieur, frere du Roi.

Noble Monsieur Me Jean Dorat; 2°. Dudom, écuyer, seigneur de Labarre, fils de Jean & de Magdeleine *Peleus*, fut pourvu d'une charge de conseiller au Parlement de Paris au lieu de Pierre *Brion* reçu le 7 août 16..... conseiller d'état le 24 août 1661, marié par contrat du 13 septembre 1643, à Françoise d'*Épinoy*, fille de Claude d'Épinoy écuyer, seigneur d'Épinoy, conseiller du Roi, maître ordinaire en la chambre des comptes, & de Françoise *Portail* dont il eut, 1°. Joseph qui suit; 2°. Charles Léon qui suivra; 3°. Claude prieur de Cerqueux.

Joseph Dorat troisieme du nom, écuyer, seigneur de Labarre, mis sous la tutelle de sa mere, avec laquelle il partagea le 25 octobre 1673; marié le 25 avril 1702 à Catherine *Guyot*, sœur de Marie Anne Guyot, femme de Gabriel de *Blottefiere*, seigneur de Villancourt & fille d'Albert Guyot, trésorier des gardes du corps, & de Jeanne *de la Riviere*, dont:

Claude-Joseph Dorat, écuyer, seigneur de Labarre, reçu conseiller du Roi, auditeur

en la chambre des comptes le 16 sep 1733, marié le 8 août 1731, à Mar Jeanne *Fourel*, veuve de Guillaume *Gai lard*, conseiller du Roi, auditeur en chambre des comptes, & fille de messi Jean *Fourel*, aucien avocat au Parlement & de Catherine Charlotte *de la Roche* dont 1°. Claude-Joseph Dorat second d nom, écuyer, né le 31 décembre 1734 fut mousquetaire de la garde, s'est disti gué dans la littérature, & est décédé pa roisse S. Sulpice le 29 avril 1780; 2° Angélique-Suzanne Dorat, née le 13 jui 1732.

Branche des Seigneurs de Chameulles.

Charles-Léon Dorat, écuyer, fils de Fra çois & de Françoise *d'Espinoy*, mainte nut dans sa noblesse par arrêt des commis saires généraux du conseil, rendu à Pari le 13 juillet 1698, marié le 8 mai 169 à Anne *Aubriot*, dame de Chameulles, fille de Henri Aubriot, conseiller du Roi contrôleur général des finances en la gé néralité de Tours & de Rose de *Givés*. Celle ci, sœur de Nicolas de Givés écuyer seigneur de Pouilli, correcteur des comptes dont la fille Anne de Gives fut la troi sieme femme d'Antoine d'*Agueſſeau*, pre mier président du parl. de Bordeaux.

De ce mariage sont issus 1°. Claude qu suit; 2°. Anne-Marguerite Dorat, marié paroisse St. Louis, le 4 septembre 1725,

cques-Denis de *la Mouche*, écuyer, nſeiller du Roi, auditeur en la chambre s comptes, mort le 15 janvier 1736.

Claude Dorat écuyer, ſeigneur de la arre de Chameulles, reçu chevalier de . D. du Mont-Carnel & de St. Lazare Jéruſalem, le 17 avril 1720, auditeur la chambre des comptes le 7 août 1727, arié le 25 février 1728 à Deniſe de *otrou*, fille d'Euſtache, conſeiller du Roi, réſident, lieutenant général au baillage e Dreux, & d'Anne-Marie *Dubois*, dont Claude-Denis Dorat de Chameulles, né e 15 juillet 1729, reçu de minorité chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel de St. Lazare de Jéruſalem le 19 ſept. 730.

2. Anne-Catherine-Deniſe Dorat, née le 4 nai 1736.

DORESMIEUX. Jean *Doreſmieux*, ils de Grégoire & de Marie *Carnin*, fut nobli par lettres d'avril 1464, avec faculté de parvenir à la chevalerie.

Les armes ſont d'or, à une tête de maur de ſable tortillée d'argent, accompagné de 3 oſes de gueules.

DOUMY, une des douze premieres baronnies de Béarn, étoit poſſédée dans le XVIe ſiecle par Antoine de *Béarn*, pere de Jacques de Béarn, marié le 16 décembre 1598, à Catherine de *Faleiche*, baronne de Viella. Leur fils Antoine, baron de Doumy & de Viella, épouſa en 1625

Marie de *Laur*, dont il eut Catherine de Béarn, alliée à Jacob de *Labaï*, baron de Viella, dont le pere Jean avoit acquis la baronnie de Doumy. Elle a été vendue depuis, vers l'an 1670, à Dominique d'*Esclaux* de Mesplex, évêque de Lescar, & est passée à N .... de *Coureges*, conseiller au parlement de Pau, fils de N..... de Couréges, trésorier de la maison & couronne de Navarre, & de N... de *Navailles-Mirepoix*. Il a épousé N... de *Faget*, fille de l'avoc. gén. au parl. de Pau, baron de Gabaston.

DRESSIER; les terres & seigneuries de Cramans, Eclense & Lemeni, furent érigées en comté sous le nom de Comté du Dressier, en faveur de Claude-François du *Dressier*, par lettres d'août 1712, registrées à Besançon & à Dole.

DROUART, famille noble de Lorraine, qui remonte à Jean Drouart, avocat, puis conseiller au conseil privé, & lieutenant général de l'évêché de Metz en 1639, qui obtint de l'empereur Ferdinand II, le 16 mars 1626, des lettres de la noblesse de ses aïeux, & où il est dit fils de Didier Drouart & de Marguerite *Lallemand*, & fut marié 1°. à Barbe *Derand*; 2°. le 20 octobre 1639, à Marie *Touppet*, veuve de Jean de *Remberviller*, capitaine d'infanterie au service de Charles IV, & fille de Jean *Touppet*, & de Jeanne de *Gondrecourt*, dont il eut :

Jean-Guillaume Drouart, seigneur de Lezé, marié en 1676, à Marie de *Gonlrecourt*, fille de Philippe, capitaine, prévôt de Saint-Mihel & receveur de Hatonchatel, & de Barbe *Gervaise*, dont il eut 1°. Charles, qui suit; 2°. Marie-Nicole, mariée à N... de la *Tour* en Voivre, chevalier, seigneur de Savonnieres, enseigne au gardes de S. A. R.

Charles Drouart, seigneur de Lezé, cornette au régiment de Condé, épousa en 1711, Marie de *Romieu*, fille de Jean-François, chevalier de S. Louis, gouverneur & commandant pour le Roi, de la ville de Pampelune, dont

N... Drouart, né en 1712, dont la postérité subsiste dans M. de Drouart de Lezey, major de place à Gravelines en Flandres, & dont les fils & petit fils sont officiers au régiment de Poitou, infanterie.

Les armes d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois glands de sinople en chefs & de trois saphirs taillées en pointe.

DUBOIS. Les enfans de Mathieu *Dubois*, avocat au Conseil de Flandres, furent anoblis, sur la requête de *Jacqueline Sabine* Codde, sa veuve, par lettres du 16 novembre 1724,

Les armes sont d'or, à l'arbre arraché de sinople.

DUBOSQUIEL, Marguerite *Vrediere*, veuve de Jean *Duboſquiel*, fut anobli avec

sa postérité, par lettres de l'an 1459, enregistrées à Lille.

Les armes sont d'azur, au franc-canton d'argent.

DUCHASTEL, Robert *Duchastel* demeurant à Turcoing, fut anobli par lettres de janvier 1431, enregistrées à Lille.

DUCHASTELER, Jean-François *Duchasteler*, issu d'une maison qui est comptée à juste titre parmi les plus illustres du Hainault, tant pour l'ancienneté de son origine que par le lustre de ses alliances, fut créé avec ses descendans mâles ou femelles marquis du *Chasteler*, avec permission d'affecter ce titre, sur telle terre & seigneurie qu'il acquierreroit sous la dénomination de S. M. Impériale & catholique, par lettres du 15 mars 1725.

Ses armes sont d'argent à la bande de gueules, accompagnée en chef d'un lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or l'écu timbré d'un cercle d'or, enrichi de perles & de pierreries, rehaussé de huit grands fleurons, entre chacun desquels, il y a une perle, & tenus par deux anges revêtus de longues robes blanches, par concession dudit jour 15 mars 1725.

DU CHASTELER, Philippe-Claude du Chasteler de la même maison, obtint des supports & le titre de *marquis*, applicable sur telle terre qu'il choisiroit, par lettres du 15 mars 1725.

* DUDRAC, demoiselle Charlotte *Rai-*
pou-

vouel, dame de Vandeville, veuve de défunt Me Adrien Dudrac, conseiller au parlement, vicomte Day, ayant droit par transport, de Me Olivier Dudrac, son fils, conseiller au parlement, d'une rente constituée audit Dudrac, par la ville de Paris, le 8 mai 1564, donna quittance le 25 avril & 16 juin 1582.

DUFLOS. Jean *Duflos*, demeurant à Berincourt en Artois, fut anobli par lettres de juillet 1473, enregistrées à Lille.

DESGROUSILLIERES. Gilles *Desgrousillieres*, demeurant à Moynac, en la royale de Terouane, fut anobli par lettres d'octobre 1476, enregistrées à Lille.

* DULYON. M. François Dulyon, conseiller du roi & président en la Cour des Monnoies à Paris, au nom & comme tuteur de Eustache de *Reffuge*, fils mineur de défunt Jean de Reffuge, & de demoiselle Marie *Barthelemy*, sa premiere femme; ledit défunt ayant droit de messire Aimé *Dufresnoy*, chevalier, sieur de Bournay, qui avoit droit de Me Jacques *Allegrain*, conseiller au parlement, d'une rente à lui constituée par le prévôt des marchands, le 19 mai 1564, donna quittance le 25 juin 1582 & 15 janvier 1583.

DUMOULIN. Jacques *Dumoulin*, natif d'Artois, fut anobli par lettres de mai 1517, enregistrées à Lille.

DUPERIER en Guienne. Cette famille ſur laquelle nous nous ſommes étendu dans notre traité des deviſes & que nous avions annoncée comme iſſue des *Duperier* de Bretagne, d'après les inſtructions que nous en avoit fourni M. *de Perier*, baron d'Uſſau nous l'en avions ſéparée dans notre ſeconde partie de cet ouvrage, & annoncée comme iſſue d'un ſecrétaire du Roi; M. le baron Duperier, grand ſénéchal de Guienne, nous ayant demandé de publier le contraire d'après l'examen de ſes titres, & nous ayant déclaré qu'il n'a jamais écartelé ſes armes, que de tous tems il n'en a porté d'autres que celles gravées ci-deſſus, & qui leurs appartiennent

de tems immémorial, jusqu'à ce qu'ils ayent prouvé que sa maison est la même que celles qui existent ou ont existé depuis les époques les plus recullées, dans les provinces de Bretagne, Béarn, Languedoc, Périgord & Guienne. Nous avons cru d'après toutes ces considérations & la profession que nous faisons de ne dire que la vérité, qu'il nous convenoit de donner la généalogie de cette branche, telle qu'elle a été reconnue, 1°. par les commissaires du Roi pour la recherche de la noblesse, le 22 mars 1667, qui remontent la filiation à Arnaud *Duperier*; & 2°. par les commissaires de Malte, le 12 juin 1780, qui la remontent à Jean *Duperier*, marié à Marguerite de Leon, ainsi qu'on va le voir.

I. Le premier auquel on peut remonter une filiation suivie, est : Jean *Duperier*, qualifié de noble & de noble homme, bourgeois de Bordeaux (1); il épousa demoiselle

(1) La qualité de bourgeois ne peut nuire à celle de noble & de gentilhomme. Elle est relative aux priviléges utiles & honorifiques dont les citoyens de certaines villes du royaume, & principalement de Bordeaux jouissent; ceux qui ont obtenu le droit de citoyen le désignent dans les actes, en prenant le titre de bourgeois qu'ils joignent à celui qui est relatif à leur état & profession, nous avons cru devoir mettre cette note d'après les registres, livres & histoires particuliers aux priviléges des villes. Lesquels livres ont été exhibés aux commissaires de Malte en 1780, par MM. les Jurats de la ville de Bordeaux.

Marguerite de *Leon*, Alias *Lyon*, fille de François *Leon* & de Catherine de *Noailles* où *Noalhes*, laquelle constitua noble Jean *Duperier*, son mari, son procureur général messager spécial pour recevoir la somme de 200 l. bordalés à elle dû par noble Jean de *Fortspici*, mari de noble demoiselle Marguerite de Leon, sa sœur, par acte passé devant *Porgier*, notaire à la Reole, le 30 juillet 1487; noble Jean *Duperier*, en vertu de la procuration de noble Marguerite de Leon, sa femme, donna une quittance aux sieurs de *Leon* & Fortspici ses beaux-freres, des droits que Marguerite de Leon sa femme,

---

Un chevalier Jean de *Grailly* obtint des lettres de bourgeois de Bordeaux, suivant un registre de la tour de Londres, intitulé *Vasconia*, commençant en 1326, jusqu'en 1377, histoire de l'ordre de S. Lazare par M. *Gautier* de Sibert, in-4°. Paris 1772, page 178.

Ce titre de bourgeois ne dérogeoit point à la noblesse de nom & d'armes, lorsque les chevaliers & les gentilshommes habitoient les grandes villes; ils prenoient la qualité de bourgeois, d'écuyer & de chevalier. Voyez *la Thaumassiere*, coutume de Berry, tome 11, article IV. *La Roque*, traité de la Noblesse, page 74 & 79.

Jeanne *de Besnes*, mere de Jacques de Besnes grand maître de l'ordre de S. Lazare, commandeur de Boigny, se qualifioit seulement de bourgeoise de Paris, suivant son épitaphe posée en l'église de Boigny, du mois de Janvier 1372, histoire de l'ordre de S. Lazare, page 178.

avoit dans la succession de François de Leon & de Catherine de Noailles, ses pere & mere, par acte passé devant de *Bosco*, notaire royal, à Bordeaux, en présence de nobles hommes, Jean de la *Mothe*, seigneur de Combes, Jean de *Piis*, seigneur de Bisquegtau, Arnaud *Uniuen* & Jean de *Moucucq*, bourgeois de Bordeaux.

Elle fut nommée dans une foi & hommage, rendue aux bénéficiers de S. Pierre de Bordeaux, le 20 février 1518.

Elle donna une procuration à Arnaud, son fils, pour vendre ou permuter des fiefs qu'elle avoit dans la paroisse de la Tresne, par acte passé devant *Peyron*, notaire royal, le 25 février 1730 (expédition de 1788). (1) De ce mariage, sortit 1°. Pierre *Duperier*, qualifié de noble, dans neuf exportes de l'année 1516, écrits en gascon & consenti en sa faveur & en celle de noble Arnaud, son frere, & relatées dans les ordonnances des commissaires députés par le roi pour le réglement des tailles en Guienne & dont on ignore la destinée.

2°. Arnaud qui a continué la postérité.

II Arnaud *Duperier*, seigneur du Casse, qualifié de noble & de M. Me notaire & secretaire du Roi, contrôleur des chancelleries de Bordeaux, dans neuf exportes de 1516, & dans un déguerpissement reçu par

(1) Minute à la garde note de Bordeaux en 1780.

Lauren, notaire, le 8 mai 1531, fils de Jean & de Marguerite de Leon, fut élu jurat, gentilhomme de la ville de Bordeaux, avec Arnaud de *Sain Clout*, écuyer, en 1518, reçut une procuration de sa mere, le 23 février 1530, fut pourvu d'un office de sécretaire du Roi en 1534 (histoire de la chancellerie de France par Tessereau page 83) élu sous-maire de la même ville en 1539, & fut élu un des premiers jurats en 1551, avec Bertrand *Ciret*, écuyer, sieur de la *Garesse*, Martin-Lambert, citoyen; lorsque l'empereur Charles Quint fit son entrée à Bordeaux avec les enfans & de France, M. le Dauphin & M. le duc d'Orléans, la préseance (1) fut partout accordé audit *Duperier*, suivant la chronique de Bordeaux, page 68, il rendit foi & hommage aux bénéficiers de l'église de S. Pierre de Bordeaux, le 15 février 1547; de tout ce qu'il possédoit en la terre de la Tresne (2), ses maisons, tant de ville que de campagne, ayant été saccagées lors d'une révolte faite contre les ordres du Roi, au temps du connétable de Montmorency & ses titres pillés & brulés, le Roi en considération de ses services, lui ordonna pour son désintéressement la somme deux mille quatre cens quarante écus sols,

(1) La préséance doit être accordée, non à l'ordre de nomination, mais à la qualité des personnes.

(2) Archives du chapitre en 1788.

les premiers pris sur les amendes, comme il appert par deux ordonnances signées de *Haute-Cliere* & *Montmorency*, relatées sans date dans la maintenue de 1667, & qui suivant le chronique bordeloise, arriva en 1548, ce qui empêcha Jean *Duperier*, l'un de ses descendans, de remonter plus haut sa filiation.

Ledit noble Arnaud Duperier fit son testament devant *la Font*, notaire à Bordeaux, le 3 juillet 1552, dans lequel il nomma les dix enfans Pierre, Joseph, Geoffroi, qu'il dit dans son testament, dans les compagnies des gens d'ordonnances, Pierre, Anne, Isabeau, autre Isabeau, Bernard, Germain & François, pour lequel il avoit déjà dépensé 4000 liv. pour l'entretenir, (1) & voulut être inhumé en l'église des Freres de la petite Observance, dans la Chapelle que ses ayeuls y ont fait bâtir (2), donne & legue l'usufruit de ses biens, & sans rendre compte à dame Marguerite *Boudier* sa femme, institue ses héritiers généraux & universels, Bernard, Germain & François Duperier, ses enfans, qu'il substitue les uns aux autres;

(1) Minute à la garde note, suivant la preuve de 1780.

(2) Dans cette chapelle dont on n'a pu encore connoître le titre de fondation, qui seroit précieux pour la famille, se voient encore les armes gravées ci-dessus, timbrées d'un casque de profil avec son bourrelet.

(1) il épousa demoiselle Marguerite *Boudier*, qui étant sa veuve, fit son testament en faveur de ses enfans, devant *Berthel*, notaire à Bordeaux, le 12 août 1591 (2), de ce mariage sortit, 1°. Bernard, nommé dans le testament de ses pere & mere; 2°. Germain qui a continué la postérité; 3°. François Duperier, qui suivant le testament de sa mere, étoit conseiller au parlement de Bordeaux; 4°. Pierre, conseiller du roi & contrôleur en la comptablerie de Bordeaux, cité ainsi dans le testament de sa mere; 5°. Isabeau, nommée dans le testament de sa mere, comme veuve du feu sieur de la *Perriere*, & autres enfans qu'elle ne désigne pas autrement.

III. Germain *Duperier*, premier du nom, seigneur des maisons nobles du Bédal & de la Salargue, qualifié de M. M^e, écuyer, fils Arnaud *Duperier* & de dame Marguerite *Boudier*, fut institué héritier universel par ses pere & mere, le 3 juillet 1552 & 12 août 1591, fut pourvu d'un office de conseiller secretaire du Roi, maison, couronne de France, par la résignation de Guillaume de *Cursol*, le 12 janvier 1582, & résigna cet office à Jean de *Luc Mojour*, le 13 juin 1620, (histoire de la chancellerie de France, par Tessereau) fut men-

(1) Minute à la garde note.
(2) Idem en 1777.

tionné en cette qualité dans le contrat de mariage de Pierre, son fils, du 10 avril 1588, & dans l'ordonnance des commissaires généraux, députés pour le fait des tailles, le 17 janvier 1635; il épousa suivant le contrat de mariage de son fils, demoiselle Armoise *Thibaud*, qui ne vivoit plus en 1588; transigea avec messire François *le Comte*, le 28 mai 1590 (maintenue de 1667).

De ce mariage, sont sortis, 1°. *Pierre*, qui a continué la postérité; 2°. Jean *Duperier*, écuyer, marié par contrat passé devant *Dubois*, notaire, le 21 mai 1610 (maintenue de 1667).

IV. Pierre *Duperier*, seigneur de la maison noble de Bédal & de l'Isle-Fort, qualifié de M. Me, avocat en la cour du parlement de Bordeaux, de noble, d'écuyer & de chevalier, fils de Germain & d'Armoise *Thibaud*, fut renvoyée de l'assignation qui lui avoit été donnée pour la représentation de ses titres de noblesse par les commissaires de l'élection de Guienne à Toulouse, le 13 mai 1599 (mémoire) & déclaré immune & déchargé du droit de franc-fief, attendu que lui & ses prédécesseurs étoient nobles, par les commissaires députés à cet effet, le 13 août 1605 (mémoire), fut mentionné dans le contrat de mariage de son fils, du 2 mai 1621, dans la transaction faite par ses enfans, le 24 juin 1630; il acquit la maison noble de Larsan par acte du 28 juillet 1614, (expédition de 1712), fit son

teſtament olographe, le 23 avril 1620, en faveur de ſes enfans (maintenue de 1667). Il épouſa par contrat paſſé devant *Bernage*, notaire de Guienne, le 20 avril 1588, (expédition de 1770) demoiſelle Marie de *la Riviere*, fille de feu M. Me Jean de la Riviere, conſeiller du Roi, lieutenant général au ſiege royal de Bergerac, & de demoiſelle Jeanne de *Redon*, de ce mariage, ſortit 1°. Pierre qui a continué la poſtérité ; 2°. Germain, auteur des ſeigneurs de Larſan, qui ſuivra.

V. Pierre *Duperier*, ſecond du nom, qualifié écuyer & chevalier, ſieur de Lille-Fort, fils de Pierre & de Marie de *la Riviere*, fut rayé du rôle des collecteurs de la paroiſſe de Lignan à cauſe de ſa qualité de noble, par arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, du 25 février 1625, (expédition de 1772), maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt de ladite cour du 29 avril 1634 (expédition de 1772); il fit avec ſon épouſe, un tranſport à ſon fils en faveur de ſon mariage, par acte paſſé devant la *Greyre*, notaire le 8 janvier 1659 (original), épouſa par contrat paſſé devant *Dugua*, notaire, le 2 mai 1621, demoiſelle Jeanne de *Jouſſeran*, fille de meſſire Pierre *Jouſſeran*, chevalier, ſeigneur de Geniſac, tranſigea avec Germain ſon frere, le 24 juin 1630 (maintenue de 1667).

De ce mariage, ſortit 1°. Jean qui ſuit; 2°. Françoiſe Duperier, mariée à Antoine *Lu-*

creau, sieur du Portal, écuyer, laquelle étant veuve, fit enregistrer ses armes, qu'elle avoit variées sans doute suivant l'usage des temps, & porta d'argent à un poirier de sinople fruité d'or, armorial général, coté Bordeaux, pages 806, nº. 371.

VI. Jean *Duperier*, écuyer, seigneur de Bédal, de la maison noble de la Riviere & de Lille-Fort, partagea avec Germain, son frere, les biens de leur pere, par acte passé devant Lagreire, notaire, le 24 juin 1630, fut maintenu dans sa noblesse, remontant à Arnaud *Duperier*, par ordonnance de M. *Pellot*, intendant de Guienne, le 22 mars 1667, fit enregistrer ses armes dans l'armorial général coté Bordeaux, nº. 167, savoir d'azur à un épervier d'or, accompagné de trois poires tigrées & feuillées de même; il obtint une commission dans le régiment du marquis de Montausier, le 22 avril 1641 (maintenue), fut marié par contrat passé devant *Marchais*, notaire royal, le 22 février 1654, à demoiselle Charlotte *Dubreuil*, fille d'Alain Dubreuil, chevalier; de ce mariage est issu Alexis qui suit :

VII. Alexis Duperier, écuyer, seigneur de Lille-Fort, épousa par contrat passé pardevant *Loupris*, notaire royal, le 16 mai 169[illegible], Jeanne de *Lauvergniac*, fille de Jean de *Lauvergniac*, chevalier; de ce mariage est issu, *Pierre*, qui suit.

VIII. Pierre Duperier, écuyer, seigneur de Lille-Fort, troisieme du nom, épousa

par contrat passé pardevant Fauga, notaire royal à Bordeaux, le 11 mars 1736, demoiselle Marguerite de *Lamolere*, fille de Bernard de Lamolere, écuyer; de ce mariage, sont issus, 1°. *Raymond*, qui suit; 2°. *Guillaume*; 3°. *Joseph*; 4°. *Guillaume*; 5°. Jean *Marie*, 6°. *Raymond*; 7°. *Jeanne*; 8°. *Jacquette*; 9°. *Béatrix*; 10°. *Magdeleine*; 11°. *Jeanne*; 12°. François *Duperier*.

IX. Raimond Duperier, écuyer, seigneur de Lille-Fort, capitaine, commandant au régiment de Beauvoisis, chevalier de Saint Louis, pensionnaire du Roi, a épousé, par contrat passé le 13 janvier 1778, demoiselle *Marie*-Jeanne *Burel*, fille de Jean-Toussaint *Burel*, officier d'artillerie; de ce mariage, sont issus, 1°. Raymond-Pierre *Duperier* de Lille-Fort, né le 24 février 1779; 2°. Marguerite *Duperier*, née le 15 novembre 1781.

Branche des seigneurs de Larsan.

V. Germain *Duperier*, second du nom, écuyer, seigneur de la maison noble de Larsan, fils de Pierre & de Marie de *la Riviere*, obtint un arrêt du bureau de l'élection de Guienne, le 25 février 1625, qui le décharge de l'assignation qui lui avoit été donnée pour le payement de franc-fief à cause de sa qualité de noble, & de celle de ses prédécesseurs, fit une acquisition par contrat passé devant *Lagreyre*, notaire à

Bordeaux, le 5 octobre 1627 (original); partagea avec Pierre, son frere, qui conformément au testament de leur pere, lui céda la maison noble de Larsan, par acte passé devant Lagreyre, notaire, le 24 juin 1630 (1), fut mentionné dans une quittance donnée à sa femme, par acte passé devant *Ricaudon*, notaire de Guienne, le 17 juin 1632 (2), obtint un jugement du bureau de l'élection de Guienne, qui le déclare exempt de toutes impositions & payemens des tailles, & sur le vu de la Cour des Aides, du 29 avril, portant confirmation de noblesse en faveur de Pierre son frere, le 27 juin 1734 (3), il fut déchargé du ban & arriere-ban, attendu que noble Pierre Duperier, son fils, étoit dans l'armée navale, le 16 mars 1639 (4); il fit une sommation à noble Antoine *Lucreau*, fils & héritier de noble Raimond Lucreau, frere de sa femme, pour lui payer la somme de 3000 livres constituées à son épouse, lors de son mariage, & autres droits à elle avenues par le décès de la dame d'*Ainier*, mere de son épouse, par acte passé devant *du Filhou*, notaire de Bechac, le 17 septembre 1661 (5) décéda âgé d'environ soixante six ans, paroisse St. Marcel de

(1) Preuves de 1780, & expédition de 1777.
(2) Preuves de 1780.
(3) Original.
(4) Preuves de 1780.
(5) Original.

Bechac, le 16 juin 1669, fut mentionné dans une autre sommmation faite par ses enfans, le 27 juillet 1682, dans une donation faite par Bertrand, le 29 avril 1699.

Il épousa par contrat passé devant *Gauther*, notaire de Guienne, le 7 mai 1623 (1), demoiselle Jeanne de *Lucreau*, fille d'Isaac de Lucreau, écuyer, seigneur du Portal, & de dame Anne d'*Ainier*, de ce mariage, sortit; 1°. Pierre, qui a continué la postérité; 2°. M. Me Bertrand *Duperier*, prêtre & prieur de la paroisse de Carignan, qui fit une donation à André son frere, par acte passé devant *Dufilhou*, notaire de Guienne, le 29 avril 1699 (2), des biens qui lui étoient advenus par le décès de ses pere & mere; 3°. noble André Duperier, sieur du Millon, qui fit une sommation à Jean de *Bernesq*, pour accepter le restant de ce qui étoit dû à Anne Duperier, son épouse, sur la succession de leur pere, par acte passé devant *Saint Jus*, notaire à Bordeaux, le 27 juin 1682; il épousa demoiselle Jeanne *Roberson*, dont il eut Bertrand Duperier, écuyer, à qui son pere fit donation en forme de testament de la donation faite par Bertrand, son oncle, par le même acte du 29 avril 1699 (3); 4°. Anne Duperier

(1) Original.
(2) Idem.
(3) Original.

qui suivant la sommation ci-dessus, fut mariée à noble Jean de Berneſq, écuyer ; 5°. Marie ; 6°. Marguerite *Duperier*, mentionnée dans ladite sommation ; mariée par contrat passé devant *Dufilhou*, notaire à Bechal, le 24 février 1684, à Michel-Romain de *la Vergne*, sieur de Martel, fils de messire Pierre de la Vergne, avocat, & de Marie *Lesnier*.

VI. Noble Pierre du Perrier, écuyer, seigneur de Larsan, fils de Germain & de Jeanne de *Lucreau*, servit le Roi comme volontaire en son armée navale, sur le vaisseau nommé la Fortune, commandé par le sieur de Cazenat, avec lequel il se trouva dans toutes les occasions qui eurent lieu, suivant un certificat de M. l'archevêque de Bordeaux, lieutenant général des armées de l'Orient & de Guienne, le 2 septembre 1639 (1) obtint une cession qui lui fut faite par Pierre *la Vergne*, éc., sieur de Martel, par acte passé devant *Dufilhou*, jeune, notaire à *Bechac*, le 12 octobre 1655 (expédition de 1777), fut nommé dans un échange fait par Jean son cousin germain, par acte passé devant *la Greyre*, notaire à Bordeaux, le 8 janvier 1658, décéda paroisse de Bechac, le 29 septembre 1669 (original) (2) ; il rendit foi & hommage, aveu & dénombrement de sa maison noble de Larsan, les 9 & 13 fé-

(1) Preuves de 1780.
(2) Idem.

vrier 1697, fut marié par contrat passé devant *Boyer*, notaire à Bordeaux, le 24 avril 1647 (1), à demoiselle Catherine de *Lavergne*, fille de feu M. Me Jean de Lavergne, avocat en la Cour, & de demoiselle Marguerite de *Paty*, présens noble Pierre Duperier, écuyer, seigneur de Lille-Fort, oncle de messire Pierre Paty, écuyer, oncle; noble Raymond Lucreau, écuyer, sieur du Portal, oncle; ladite de la Vergne, étant veuve, fit son testament, dans lequel elle nomme ses enfans, devant Coiffard notaire à Bordeaux; le 12 mai 1680 (2); elle fit enregistrer les armes de son mari, telles qu'elles sont gravées dans l'armorial général, coté Bordeaux nº. 168.

De ce mariage, sortit, 1º. Germain, qui a continué la postérité; 2º. Anne Duperier, nommée dans le testament de sa mere, transigea avec son frere, le 20 février 1683.

VII. Messire Germain Duperier, troisieme du nom, chevalier, seigneur de la maison noble de Larsan, fils de Pierre & de Catherine de *Lavergne*, naquit & fut baptisé paroisse St. Merlet de Bachal, le premier juin 1648, rendit aveu & dénombrement pour sa terre de Larsan, devant les tréso-riers de France de Guienne, le 8 mars 1677, (expédition); transigea avec Anne Duperier sa

(1) Original.
(2) Preuves de 1780 & original.

sœur, sur la succession de leur pere & mere, par acte passé devant *Lagreyre*, notaire à Bordeaux, le 20 Février 1683 (1).

Il épousa par contrat passé devant *Bonnet*, notaire à Bordeaux, les 22 & 26 février 1683, (2); demoiselle Serenne *Sauvage*, fille de feu M. Etienne Sauvage & de Peyronne *de Missan*, dame de la Mothe.

De ce mariage, sortit Jean, qui suit:

VIII. Messire Jean *Duperier*, écuyer, seigneur de Larsan, Libourne, entre deux mers, la Mothe, Pomprignac, fils de Germain & de Serenne *Sauvage*, fut premier jurat gouverneur de la ville de Bordeaux, fit son testament pardevant *Fatin*, notaire de *Lespare*, en Médoc, le 18 avril 1557 (1), dans lequel il déclare avoir eu trois filles & un fils de son premier mariage.

Il épousa 1°. par contrat passé devant *Dufau*, notaire à Bordeaux, le 14 août 1715 (2), demoiselle Marie de *Geres*, dont les armes sont écartelé au 1er de gueules au lion d'or; au second d'or, à deux vaches passantes de gueules; au troisieme d'argent à une branche de vigne, feuille de sinople, posée en bande, au quatrieme de gueules, à trois bezans d'argent, fille de messire Etienne de Geres, écuyer,

(1) Original & expédition de 1777.
(2) Idem.
(3) Original.
(4) Idem.

seigneur de Montignac, & de dame Marie de *Gaudieres*; il épousa, 2°. par contrat passé devant *Fatin*, notaire royal en Guienne, le 19 avril 1754, demoiselle Jeanne *Daux*, fille de messire Henri Daux, écuyer, & de dame Jeanne *Barterot*, présens dame Anne Daux, épouse de messire Pierre *Beuse*, sœur (original); de ce second mariage, est issu Romain Duperier de Larsan, chevalier, marié en 1788, à demoiselle d'Aux.

Du premier mariage, sortit, 1°. Marc-Antoine, qui suit; 2°. N... Duperier, mariée à N... de *Cursol*, seigneur du Taillan, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de St. Louis, vivante en 1788; 3°. N... Duperier, mariée à N... de *Vassal* de Bellegarde, en Périgord, morte sans enfans; 4°. N... *Duperier*, mariée à N.. de *Joas*, écuyer.

IX. Noble Marc-Antoine *Duperier*, chevalier, seigneur de Larsan, Lamothe, fils de Jean & de Marie de *Geres*, a été capitaine dans le régiment d'Auvergne, jurat, gentilhomme de la ville de Bordeaux, pourvu de la charge de grand sénéchal de Guienne, sur la démission de messire Guy Joseph *Doueran*, marquis de Citran, le 13 juillet 1769, il a rendu aveu & dénombrement au Roi, devant les trésoriers de France, de la généralité de Guienne, pour sa maison noble de Larsan, le 3 août 1767, maintenu dans le droit de nommer les maires des villes de

Libourne & St. *Emilion*, par arrêt du parlement de Bordeaux, du 11 juillet 1771.

Il a épousé par contrat passé devant *Terrac*, notaire à Bordeaux, le 17 juin 1749, demoiselle Marie de *Verthamon*, fille de messire Jean-Baptiste de Verthamon, chev. seigneur de Saint-Fort, S. Jean d'Angles, conseiller honoraire au parlement de Bordeaux, & de dame Jeanne de *Gasc*.

De ce mariage sont issus, 1°. messire Jean-Baptiste Germain Duperier, chev. né le 28 octobre 1754, entré dans la compagnie des Chevaux-Legers de la garde du Roi en 1771, passé sous-lieutenant dans le régiment de la Reine, cavalerie, en 1773, retiré du service en 1783, chevalier de malte, en 1783, marié avec permission de conserver la croix d'honoraire, le 15 janvier 1785, à demoiselle Paule de *Monpillat* d'Anglars, fille de N... de Monpillat, chev. seign. d'Anglars, baron de Belcastel, capitaine au régiment de Brie, infanterie, & chevalier de S. Louis; & de dame N.... de *Calvimont*, dont il n'a pas encore d'enfans en 1788.

2°. Messire Jean-Baptiste *Duperier*, chevalier, né & baptisé paroisse primatiale de Bordeaux le 17 juin 1757, ayant pour parein messire Jean-Baptiste Verthamon, son cousin germain, & pour mareine demoiselle Jeanne *Duperier* sa sœur, a été d'abord page de M. le prince de Conti, sous-lieutenant au régiment de Conti dragon, reçu chevalier de malte dans la langue de Provence, après

avoir fait ses preuves devant MM. les chevaliers de Lordat & Daufrery, le 12 juin 1780.

3°. Messire Louis Duperier, chevalier, né & baptisé à la primatiale de Bordeaux le 7 septembre 1758, est entré d'abord officier dans le regiment d'Anjou, reçu chevalier de malte avec son frere le 12 juin 1780.

4°. Demoiselle Jeanne Duperier, née le 8 septembre 1750, mariée par contrat passé devant *Verdelet* & *Rosan*, notaires, le 4 juin 1778, à haut & puissant seigneur messire Jean de *Galard*, marquis de *Galard*, capitaine au régiment de la Ferre, infanterie, fils de haut & puissant seigneur messire Gaspard de Galard, chevalier, & d'Anne de *Jiniès* du Sapt.

5°. Demoiselle Marie Serenne Duperier, née le 6 avril 1752.

6°. Demoiselle Jeanne Duperier, née le 8 juin 1753, religieuse au couvent du Paradis, ordre de Fontevrault.

7°. Marie Duperier, née le 3 août 1760.

Malinge d'Isabeau de *Pobrea*, fille d'Alexand. de Pobrea & de Marguer. de *Turenne*, dame de Brazelac & de Gensac, mariée par contrat du 6 juin 1289 avec Annecens de *Caumont*, damoiseau, en présence des seigneurs de Gironde, de Puybarsac, de Montpesat, & de Raimond-Bernard Duperier du Mas d'Agenois, suivant les manuscrits du président Doat, volume 38, page 86.

Testament en langue Gasconne de Barthelemi *Depins*, seigneur de Monurt, le 9 avril

294, qui fait un legs de 100 livres à meſ-re Laurent *Delperier*. Mege Delmas, dit ans la traduction, meſſire Laurent *Dupe-ier*, maire du Mas d'Agenois, page 185, olume 41 des teſtamens du préſident Doat la bibliotheque du Roi.

Quittance de Jean Duperier, tirée des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Bretagne, tom. I, pag. 1465.

Sachent tuit que Jean *Duperier*, eſcuyer, y eu & reçeu de Jehan *Chauvel*, tréſorier les guerres du Roi notre Sire, huit vingt-une ivres douze deniers tournois ſur les gages le moi ; treize autres eſcuyers & de vingt-huit ſergens de ma compagnie dé ſervis ès guerres de Gaſcogne en la garde de ſainte oy dès le premier jour de.... 1347 juſ-qu'au 10 novembre ſuivant, ſous le gouver-nement de R. P. en dieu monſeigneur l'ar-chevêque d'Aux, lieutenant du Roi notre Sire.... Donné ſous mon ſcel le 30 janvier 'an 1348. — Le ſceau repréſente un poi-ier.

DU QUESNE. La baronnie du Bouchet près d'Etampes & la ſeigneurie de Valgrand urent unies & érigées en marquiſat ſous la énomination de marquiſat *du Queſne*, par ettres de fév. 1682, reg. au parlement le 4 ſeptembre ſuivant, & en la chambre des comptes le 27 janvier 1683, en faveur & en conſidération des ſervices d'Abraham *du*

Queſne, général des armées navales de France, auquel le Roi avoit fait don pour lui & ſes deſcendans de la baronnie du Bouchet. Le marquis du Queſne, un des plus grands hommes de guerre du 17e ſiecle, mourut le 2 février 1688, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé Gabrielle *de Berniere*, dont il a laiſſé 4 fils.

1°. Henri du Queſne, retiré en Suiſſe avec la permiſſion du Roi.

2°. Abraham du Queſne, capitaîne de vaiſſeau.

3°. Iſaac du Queſne.

4°. Jacob comte du Queſne, qui avoit épouſé Marie-Françoiſe-Magdeleine *de Soucelle*, d'une noble famille de Bretagne, morte le 31 janvier 1710.

Les terres du Bouchet & du Valgrand ayant été acquiſes par M. Lebas de Montargis, ont paſſé à ſa petite-fille, épouſe du comte de Noailles, qui les a faites réunir au marquiſat d'Arpajon.

DURANT ou Durand. Jean Durant reçu ſecrétaire du Roi, maiſon couronne de France & de ſes finances le 24 ſeptembre 1655, fut marié à demoiſelle Marguerite *Gallot*, ſœur de Magdeleine *Gallot*, femme de noble Pierre de *Galtier*, ſeigneur de Montagnol, juge pour S. M. de la ville de S. Affrique, laquelle étant veuve & demeurante rue des Juifs, paroiſſe S. Gervais fit ſon teſtament pardevant *Geoffroy* & le Tourneur, notaires à paris, le 31 janvier

699, par lequel elle institue pour ses héri-
ers universels les enfans de la dame de
lontagnol sa sœur.

DU ROCHER. Les seigneuries du Ro-
her, des Homeaux & Plessis-Sénéchal en
retagne, furent unies & érigées en titre de
aronnie en faveur de François *du Breil*,
hevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme
rdinaire de sa chambre par lettres d'août
575, regîstrées le 18 juin 1611, & par
utres lettres-patentes du 17 décembre 1608,
es terres du Tierçan, Plessis & Bois-Baudri,
urent unies à celle des Hemeaux, & érigées
n baronnies sous la domination *du Tierçan*,
u lieu de celle du Rocher & des Homeaux
n faveur de Gilès *Ruelan* écuyer, seigneur
e Tierçan. Cette baronnie est possédée ac-
uellement par N.... Cangot de Cre-
olles.

DUPRÉ. Guillaume & Jacques *Dupré*,
reres, ont été anoblis par lettres d'octobre
457, enregistrées à Lille.

* DU SOLIER. Noble Durand du Solier,
eur de Preire, fit une obligation au profit
e noble Barthelemy de *Mazerand* le 19
oût 16[illegible]6.

DU THIL, terre & seigneurie en Mâ-
onnois, fut érigée en vicomté par lettres
e février 1651, regîstrées le 23 mars 1655,
n faveur d'Honoré de *Chevriers*, chevalier
bre, seigneur de S. Mauris, issu d'une noble
ancienne maison du Mâconnois, ayant
our onzieme ayeul Jean de Chevriers,

chevalier, qui vivoit en 1170. Le vicomte du Thil avoit épousé en 1640, Claudine de *Damas*, mere entr'autres enfans de Léonard-François, grand-prieur d'Auvergne d'Alexandre, mort en 1710, évêque de Saintes, & de Claude-Joseph de Chevriers, l'aîné de sa maison, mort en 1702, laissant de Marguerite *Grolier*, dame du Soleil, Claude Joseph-François de Chevriers, libre seigneur de S. Mauris, comte du Thil, marié le 4 octobre 1709 à magdeleine-Elizabeth de l'*Hopital-Sainte-Mesmes*, décédée le 1 janvier 1719, mere de François-Léonard de Chevriers, marquis de Saint-Mauris, sous-lieutenant des gendarmes Bourguignons, né en mars 1715, qui a épousé le 13 mai 174 Marie-Anne-Genevieve *du Quesnoi*.

Il y a encore de cette maison la branche des seigneurs de la Flacheres, terre en Lionnois, que Claudine de *Paranges* porta en dot l'an 1584, à François de Chevriers, seigneur de Tanei en Lionnois, deuxieme fils de Philibert de Chevriers, seigneur de Saint-Mauris, bisayeul d'Honoré, vicomte du Thil. Claudine de Paranges fut mere de François de Chevriers, seigneur de la Flachere de Paranges & de Tanei, qui de Claudine de *Varenne* de Rapetour eut Philibert, marié en 1668 à Jeanne de *Maisonseulle*, fille du Comte de Lamastre, & mere de Claude Joseph de Chevriers, seigneur de la Flachere qui a épousé le 30 janvier 1711, Charlotte Silvie de l'*Hopital-Sainte-Mesmes*, do

Antoi

Antoine de Chevriers né en janvier 1720, & Silvie-Charlotte de Chevriers, née le 22 mai 1722.

*DU VIVIER. Meſſire Jean du Vivier, conſeiller du Roi en la cour du parlement, ayant droit par tranſport de meſſire Julien *Chauveau*, procureur au parlement, d'une rente à lui conſtituée par le prévôt des marchands le 24 avril 1764, en donna quittance le 6 août 1586 & 1 janvier 1587.

DUX. Pierre *Benoit*, avocat au conſeil de Brabant, fut anobli par lettres du 14 août 1756. Les armes ſont d'argent à 10 roues de gueules, 4. 3. 2 & 1.

E

ECHAUFOUR & MONTREUIL-L'ARGILLE, baronnies en Normandie, voient échues au marquis de Pont-S.-Pierre, au chef de Marie-Anne-Dorothée d'Erard-de-Gris ſa mere. Il les a vendues vers l'an 1740, à Jacques-René Cordier de Launay, tréſorier de l'extraordinaire des guerres, conſeiller des Chevaux-Légers de la garde du Roi, mort le 16 février 1760. Il avoit été marié à Bergue-Saint-Vinox à Thereſe de *Broezer*, morte le 25 mai 1771, dont 1°. Claude-René qui ſuit; 2°. N. . . mariée au comte d'Azy; 3°. N. . . . mariée au ſieur de *Villette*, tréſorier de l'extraordinaire des

guerres ; 4°. Anne Prospere, mariée le 13 octobre 1736, à Jean-François-Joseph d'*Esquergue* de Toulongeon, comte de Champlitte, brigadier des armées.

Messire-Claude-René *Cordier Delaunay de Montreuil*, né à Paris 30 janvier 1715, chevalier, seigneur de Vallers, Villerhier & Blennes en Gatinois, Echauffour en Normandie, seigneur & patron de la Verriere en Hurepois, reçu conseiller au parlement le 2 septembre 1735, président de la cour des aides le 24 mai 1743, honoraire en 1779, marié par contrat passé devant Baptiste Montadre le 21 août 1740, à Marie-Magdeleine *Masson de Plissay*, fille de messire Jean Masson de Plissay, écuyer, chevalier de l'ordre de S. Michel, & de Pelagie *Partiet*, dont 1°. Louis-Guillaume *Cordier* de Launay, né le 11 novembre 1746, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes en 1773, marié par contrat passé devant *Gibert*, notaire, le 25 février 1784, à Perouille *de Lalande*, fille de H. & P. seigneur messire Raimond de Lalande, chevalier, marquis de Castelmoron, conseiller honoraire au parlement de Bordeaux, & de N. *de Lalande*.

2°. Charles-Michel Cordier de Launay dit le chevalier de Valery, né le 11 janvier 1754, major du régiment Dauphin cavalerie.

3°. Marie-Joseph Cordier de la Verriere, né le 9 mars 1756.

4°. Renée-Pelagie Cordier de Montreui

mariée le 19 mai 1763 à N. . . marquis de *Vade*, lieutenant général de Breſſe & du pays de Gex.

5°. Jeanne-Proſpere Cordier de Launay, née le 27 décembre 1751, admiſe chanoineſſe d'Alix, morte le 15 juin 1779.

6°. Françoiſe-Pelagie, née le 12 octobre 1760, mariée le 16 mars 1783, à N. . . de *Wavrin-Villers*-au Tertre, comte du Saint-Empire, fils d'Albert-François Fidele, comte de Villers-au-Tertre, baron de Vaulx, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, député de la nobleſſe des états d'Artois, & de Marie-Magdeleine-Pauline-Caſimir de *Chorus*.

ECLANS, ſeigneurie en Franche-Comté, érigée en baronnie par lettres du Roi d'Eſpagne du 5 janvier 1764, regiſtrées à Dole en faveur de Charles-Emmanuel *Petrey*, avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres terres & fiefs en augmentation.

EGMON. Othon *d'Egmon*, ſeigneur de Kennerbur, fut armé chevalier à Dort par Maximilien Roi des Romains, en 1486, il étoit fils d'Albert d'Egmont, ſeigneur de Mereſtin & d'Eſther de *Bloêt*, dame de Kenneuburg.

Ses armes ſont, chevronnées d'or & de gueules, de 12 pieces briſées en chef, d'un lambel, de trois pendans d'azur.

ELISSEM ou Elixems, ſeigneurie en Brabant, du bailliage de Geth, fut cédée par Philippe II, en 1565, à Arnoud de

THE CHURCH OF JESUS CHRIST OF LATTER-DAY SAINTS

Moers qui la vendit en 1595, à Pierre de *Ruyſſchen*, ſeigneur de Marquette, Bauerſem, Sevenplancken, capitaine de cavalerie, iſſu d'une noble & anciene famille de Flandre. Il eut pour héritier, ſon neveu Jean-Antoine de Ruyſſchen, fils de Guillaume vice préſident du grand conſeil de Malines, & de Claudine *Sucquet*. Jean-Ant. mourut en 1670, & laiſſa de ſa femme Marie *Vequemans*, entr'autres enfans, Michel-Conſtantin de Ruyſſchen, préſident du conſeil ſouverain en Hainaut, en faveur duquel la ſeigneurie d'Eliſſem, fut érigée en baronnie, par lettres du Roi catholique du 20 mai 1693. Le Roi Philippe V par ſes lettres du 30 avril 1705, l'éléva à la dignité de comte, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles; & au défaut d'hoirs, en faveur de ſes freres & de leurs deſcendans mâles & femelles; titre qui leur fut confirmé & affecté ſur la terre d'Eliſſem, par lettres de l'Empereur Charle VI du 3 janvier 1722 ayant été fait auparavant par ce prince, ſon conſeiller d'état & ſurintendant de la juſtice militaire dans les Pays-Bas. Il avoit épouſé 1. Marguerite-Thereſe *Vander-Gracht* chanoineſſe à Andenne, décédée le 6 mai 1698; 2. Magdeleine-Françoiſe-Théreſe *Vander-Gracht*, morte le 23 juin 1707 3. Pétronille-Eugene de *Vicq*, morte ſans lignée.

ELTER, ſeigneurie au Luxembourg, fut érigée en comté par lettres du Roi d'Eſpagne du 20 décembre 1685, en faveur de Jean

Frédéric *Huart* d'Autel, baron d'Elter, gouv. e Luxembourg, dont:

1. N... d'Huart, comte d'Elter, comandant lu Lampourdan, gouverneur de Gironne, & ieutenant général des armées du Roi d'Eſpagne.

2. Marie d'Huart d'Autel, femme de Jean-Baptiſte de *Mailly*, ſeigneur de Némillon, ere de Louiſe-Pétronille de Mailly, mariée . à Charles *Fougeu* d'Eſcures, maréchal de amp; 2. à Louis-Anne *Clérambault*, comte e Vendeuil, brigadier des armées du Roi. lle a du premier lit, Louiſe-Adélaïde dame 'Eſcures, qui a épouſé en juin 1740, Louis *Gaillard*, ſeigneur de Goucelles, dont trois ils.

ÉPINAC. La ſeigneurie de Monetoy au ailliage d'Autun, fut érigée en comté ſous a dénomination de comté d'Épinac, par ettres d'août 1656, enregiſtrées à la chambre es comptes de Dijon le 25 juin 1657, en aveur de Louis de *Perme*, capitaine de cavalerie.

Ce comté paſſa à M. de Clermont-Tonnerre, maréchal de France.

EPINEUIL, bourg & ancien membre du omté de Tonnerre, en fut détaché, par partage du 9 février 1585, confirmé par arrêts u parlement de 1585 & 1602, en faveur de ouiſe de *Clermont*, & de René *du Bellai* n mari, pour en jouir eux, leurs hoirs & ans cauſe, aux mêmes titres, droits, honeurs & prérogatives que le comté de Ton-

nere. Ils vendirent en 1603, le comté d'Épineuil à Catherine de *Longueil*, femme d'Edme *Boucher*, seigneur de Flogni, comte de la Chapelle, dont la fille Colombe Boucher eut le comté d'Épineuil en dot, & épousa Patrice le *Bascle*, baron d'Argenteuil & de Moulins, mestre de camp d'un régiment d'infanterie sous Henri IV, qui avoit pour cinquieme aïeul, Jean de Bascle, prevôt de Paris, par lettres du 8 mars 1358, reçu le 20 mai suivant, fils de Jean de la Bascle, écuyer, seigneur du Pui-Bascle & de S. Loup, près de l'Isle-Bouchard en Touraine, & pere de Jean III marié à Marguer. *de Faye*, mere de Jacques, seigneur du Pui-Bascle & de la Martiniere, Echanson du duc de Normandie, frere de Louis XI, qui acquit la terre d'Argenteuil par son alliance avec Marguerite de *Mandelot*. Leur fils Antoine épousa en 1500 Marguerite de *la Touche*, mere d'Antoine II baron d'Argenteuil, allié en 1545 à Françoise de *Bousseval*, dont le fils François mari de Denise *Heriot*, dame de Moulins, est le pere de Patrice, mari de Colombe Boucher. Elle fut mere de Louis le Bascle, comte d'Epineuil gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Louis XIII, qui de Catherine de *Torci* eut François, comte d'Argenteuil, marié à Anne Elisabeth *le Fenneur*, mere de Louis le Bascle, quatrieme comte d'Epineuil, marquis d'Argenteuil, lieutenant général des provinces de Champagne & de Brie, gouverneur de la ville de Troye, allié le 15 novembre 1712

Louise-Anne-Victoire de *Rogrues* de Champignelle, dont :

1. Jean-Louis-Nicolas le Bascle, comte d'Argenteuil, né le 19 octobre 1714, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, nommé en 1748, guidon de gendarmerie, reçu en survivance de son pere, lieutenant général de Champagne & de Brie, gouverneur de Troye, marié le premier avril 1748, à Marie-Angélique-Philippe *le Veneur* de Tillieres, mere de Jean-Louis-Marie, né le 30 nov. 1649.

2. Jacques-Francois, né le 21 mars 1723, reçu chevalier de Malte le 21 juin suivant, capitaine de cavalerie dans le régiment de Dampierre.

3. Louise-Anne-Elisabeth, née le 26 octobre 1713, reçue chanoinesse de Remiremont le 28 novembre 1726, mariée le 29 juillet 1738 à Joseph-Auguste de *Chatenal* comte de.

EPINOI, châtellenie en Hainault, qui entra en 1327, dans la maison de *Melun*, par l'alliance d'Isabeau, dame d'Antoing & d'Epinoi avec Jean, premier vicomte de Melun, dont elle fut la deuxieme femme & mere de Hugue de Melun, seigneur d'Antoing & d'Epinoi, trisaïeul de François de Melun, connétable héréditaire de Flandres, en faveur duquel le Roi Louis XII érigea la châtellenie d'Epinoi en comté, par lettres du 28 novembre 1514, régistrées le 9 décembre suivant. Ce seigneur s'attacha depuis à l'empereur Charles V, qui érigea l'an 1545, le comté

d'Epinoi en titre de principauté, en faveur de son fils Hugue de Melun, quatrieme aïeul de Louis II de Melun, créé duc de Joyeuse & pair de France en octobre 1714, & dont la mort arrivée le 31 juillet 1724, sans enfans, a fait passer la principauté d'Epinoi au P. de Soubise, fils de sa sœur Anne-Julie-Adélaïde de Melun.

ERMENONVILLE, seigneurie près Senlis, acquise en 1600 par Dominique de *Vic*, dit le capitaine *Sarred*, en faveur duquel elle fut érigée en vicomté par lettres de février 1603, registrées au parlement le 13 mars suivant, par lesquelles le Roi Henry IV, pour récompenser sa valeur, voulut que lui & Meri Devic, son frere qui fut garde des sceaux de France en 1621, & leur postérité ajoutassent à leurs armes un petit écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or. Dominique, qui fut successivement gouverneur de S. Denis, de Calais & d'Amiens, & vice-amiral de France, mourut sans postérité le 14 août 1610, & eut pour héritier son neveu Gedeon de Vic, mort maréchal de camp en 1636, pere par Catherine de *Boullainvilliers*, de Dominique de Vic, qui de la deuxieme femme, Marie *Bossan*, eu Genevieve-Eugénie de Vic dame d'Ermenonville, mariée à Claude-Charle de *Vielz-Chatel*, seigneur de Montalant. Dominique avoit eu de sa premiere femme Marie de Bar-Baugi, Charles de Vic, seig. de Moran, qui se remaria en 1781, & a eu des enf.

ERPS, seigneurie en Brabant, au territoire de Vilvorde, fut érigée en comté par lettre

de Philippe IV, Roi d'Espagne, du 31 décembre 1644, en faveur de Ferdinand de *Boisschot* baron de Saventhem, seigneur d'Erps & de Bygaerde, des conseils de Sa Majesté catholique, chancelier & lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant. Il fut pere de François de Boisschot, comte d'Erps, chambellan de Sa Majesté I. &c., qui eut de sa femme Anne-Marguerite de *Lannoy*, Charles Ernest Franç. de Boisschot, comte d'Erps, B. de Saventhem, Cons. de S. M. Imp.; celui-ci épousa Adrienne Florence de Lannoix, dont il eut Eugene-Vilain-Valentin-Joseph de Boisschot, comte d'Erps, baron de Saventhem & lieutenant des gardes de Sa Majesté I, décéde sans alliance. Il avoit deux sœurs, dont l'aîné Hélene-Hiacinte-Valentine-Théreſe de Boisschot, heritiere des comté d'Erps & baronnie de Saventhem a épousé Charles-Ferdinand, comte de *Konigsegg*-Rottenfels & du Saint-Empire, lequel en vertu du fidéicomis perpétuel établi en la famille de Boisschot, a pris le nom & les armes de Boisschot qu'il écartele de celles de Konigsegg.

La sœur cadette du défunt comte d'Erps, Marie-Henriette-Théreſe de Boisschot, s'est alliée avec Jean-Antoine Marie de *Castelli*, comte de Cornilian, chambellan, lieutenant général & capitaine des gardes, au service du Roi de Pologne. Ils ont pour fils Frédéric-Auguste Joseph de Castelli.

ERRARD; famille de Lorraine, anoblie par Henri IV, Roi de France, le 16 juillet

1599, en récompense des services rendus par Jean Errard ; dans les armes, lequel fut pere d'Adrias Errard, Seigneur de Brousséy, marié le premier mai 1623, à Ide d'Ourches, fille de Louis d'Ourches, seigneur de Delouse, & de Claude de *Marcheville* ; dont postérité.

Les armes sont d'azur à la tour d'or, bâtie en pyramide, massonnée de sable, fermée de gueules & surmontée de 3 étoiles d'or.

ESBARRES, terre & seigneurie en Bourgogne, fut érigée en baronnie par lettres de février 1642, enregistrées au parlement de Dijon le 21 mars 1643, en faveur de Claude *Jagnot*, gentilhomme ordinaire du Roi. Elle est passée à M. de *Berbis* de Rancy.

ESKELSTBECKE, ou Esclebeque, terre & seigneurie en Artois, que Valentin de *Pardieu*, chevalier, seigneur de la Motte, &c fondateur du college de la Motte à Douay donna par son testament du 13 août 1590, à Philippe *le Vasseur*, seigneur de Guernonval, créé chevalier le 20 février 1597, du conseil de guerre, gouverneur & capitaine de Gravelines ; en faveur duquel la seigneurie d'Eskelstbecke fut érigée en baronnie par lettres de Philippe III, du 21 janvier 1612. Le baron d'Egkelstbecke, dont le pere François le Vasseur, seigneur de Guernonval, avoit épousé N... *de Béthencourt*, se maria avec Cimin de *Neuchese*, & fut bysaïeul de Philippe Adrien-François baron d'Eskelstbecke. Celui-ci fut pere, par Ernestine-Florence-Alexandre de *Maulde*, de Maximilien Ernest, décédé e

744, ayant épouſé le 15 mai 1720, Jeanne-agdeleine *Durey*, fille du préſident de Mont-rant, dont :

1. Joſeph-Alexandre de Guernonvale, dit marquis d'Eskelſtbecke, cornette des che-ux légers de la garde, marié le 19 avril 745, avec Louiſe-Antonine *du Bouchet* e Sourches, petite-fille du maréchal de iron.

2. N..., dit le chevalier de Guernonval.

3. Une fille.

ESMALEVILLE, les baronnies de Fre-lle & de Carville, avec les fiefs de Panne-lle, de Touden, ſitués aux pays de Caux, rent unies & érigés en marquiſat ſous le om d'Eſmaleville, par lettres de février 1725, egiſtrées en la chambre des comptes de Rouen 18 avril ſuivant, en faveur & conſidération e l'ancienne nobleſſe de Robert-Vincent *'Eſmaleville* II du nom, capitaine dans le égiment royal infanterie, & chevalier de ordre militaire de S. Louis, marié le 30 mars 709 avec Marie-Barbe-Urſule de *Becdelie-re* de Cani, dont :

1. Claude-Robert-Vincent d'Eſmaleville, it le marquis de Panneville, né le 18 février 717, marié avec Marie-Antoinette-Gabrielle *oquet* de Tolleville, dont Antoine-Rober, é le 16 février 1738, Marie-Magdeleine ouiſe-Gabrielle, née le 26 août 1749.

2. Anne-Urſule-Catherine, née le 12 avril 713, mariée à N... de *Bourville*.

3. Marie-Anne-FrançoiſeGénevieve, née

le 27 mars 1719, religieuse à St. Maurice de Rouen.

ESNEVAL est une ancienne baronnie de Normandie, à laquelle est attachée la dignité de Vidame de Normandie, relevant nuement du Roi à cause de sondit duché. Ses anciens possesseurs étoient connus dès le tems de Guillaume le conquérant La seigneurie de Pavilly y fut réunie dans le douzieme siécle, par l'alliance de Marguerite de *Pavilly* avec Robert *d'Esneval*. D'eux descendoit Robert d'Esneval, vidame de Normandie, qui de sa femme Isabelle de *Mallemains*, eut pour unique here, Jeanne baronne d'Esneval & de Pavilly, mariée en 1404 à Gauvain de *Dreux* II du nom, issu du Roi Louis le Gros. Gauvain fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & laissa Robert baron d'Esneval, qui avoit épousé Guillemette de Ségrie, dame de Morainville. L'aîné de leur fils, Jean de Dreux, baron d'Esneval, n'eut qu'une fille, dont la mort arrivée sans enfans, fit passer cette baronnie à son neveu Jacques de Dreux, qui de Magdeleine de *Hames*, eut Nicolas de Dreux, baron d'Esneval, mort sans postérité en 1540. Anne de Dreux une de ses sœurs, hérita de la baronnie d'Esneval. Elle avoit été mariée le 2 janvier 1528, à René de *Prunele*, chevalier seigneur d'Herbaut & de Gazeran, panetier du Roi. Il fut pere d'André & aïeul de Charles de Prunelé, chevaliers de l'ordre du Roi, barons d'Esneval & de Pavilly, &c. Nicolas, fils de ce dernier, étant décédé sans alliance

en 1653, eut pour heritieres ſes ſœurs. Franç. de Prunelé l'aînée, mariée en 1615, à Anne de Tournebu, baron de Livet, eut pour ſon partage les baronnies d'Eſneval & de Pavilly, dont elle fit donation en 1677 à Robert *le Roux*, fils de Magdeleine de *Tournebu*, ſa fille, à la charge d'en prendre les nom & armes. Il étoit iſſu de Guillaume le Roux, conſeiller à l'échiquier de Normandie, vivant en 1486, avec Jeanne *Jubert*, ſa femme, dont le fils Claude épouſa Jeanne de *Challenge*, dame de Combremont & d'Infreville. Elle fut mere de Claude II, qui fit la branche de Bourgtheroude, & de Robert le Roux, ſeigneur de Tilly & Combremont. Celui-ci eut de Barbe *Guiffart*, Robert le Roux II du nom, allié à Marie, fille de Ponponne de *Bellievre*, chancelier de France, de laquelle naquit Claude le Roux baron d'Acquiny, ſeig. de Combremont, marié à Magdeleine de *Tournebu*. Leur fils Robert II, fut baron d'Eſneval, ambaſſadeur en Pologne, où il décéda en 1693. Il avoit épouſé Marie-Magdeleine de *Canouville*, dame de Gromeſnil & de Grémonville, dont le fils Anne-Claude Robert le Roux d'Eſneval, vidame de Normandie, baron d'Acquigny, préſident à mortier du parlement de Rouen, s'eſt allié à Marie-Marthe *le Marchand*, dame du Héron & de Villers. Il en a eu Pierre-Robert le Roux, baron d'Acquigny, auquel il a fait démiſſion de ſa charge, en le mariant avec Catherine-Françoiſe *Clérel* de Rampan. De cette alliance ſont nés un garçon & une fille.

ESPARRON, seigneurie érigée en vicomté l'an 1379, par la Reine Jeanne I, en faveur de la maison de ce nom, & le vicomte en rendit hommage l'an 1386, au Roi Ladislas. Cette vicomté passa ensuite dans la maison *d'Esclapons*, dont l'héritiere Magdeleine d'Esclapons, la porta à son mari François *d'Arcussia*. Leur fils Jean d'Arcussia, qui testa en 1537, fut pere de Jean-Baptiste & de Charles, successivement vicomtes d'Esparron. De François, fils de Charle, naquit Pierre d'Arcussia, marié à Blanche de *Ciporani*, mere de N... Vicomte d'Esparron, qui a épousé en 1740 N... de *Clapiers*-Cabris.

ESPARRON, seigneurie en Dauphiné, entra en 1586, avec celle da Truchenu dans la maison de Simiane, par l'alliance de Lucrece de *Claret* avec Antoine de *Simiane*, seigneur de Céderon, issu au treizieme degré de Raimbaut d'Agout, seigneur d'Apt, dont la postérité prit le nom de Simiane, & qui avoit pour bisayeul Humbert, seigneur d'Apt, vivant sur la fin du dixieme siecle. Antoine de Simiane fut pere de Louis, en faveur duquel la seigneurie d'Esparron fut érigée en marquisat par lettres de juin 1651, regîstrées au parlement de Grenoble le 15 mars 1660. Louis eut de Louise *Allemand de* Montainard, Charles-Louis, marquis d'Esparron, pere de Louis II, dit le marquis de Simiane, lieutenant-général de Provence, mort le 23 février 1718, laissant de Pauline de *Castellane*-Adhemar de Grignan :

1. Anne de Simiane, religieuse bénédictine au calv. à Paris en 1720. 2. Magdeleine-Sophie, mariée en juin 1723, à Alexandre Gaspard de *Villeneuve*, marquis de Vence. 3. Julie, dame de la Garde-Adhemar, femme de Jean-Baptiste de Castellane, de la branche d'Esparron, maréchal général des logis de la gendarmerie en 1743.

François de Simiane qui succéda par substitution, à son frere Louis, fut fait chevalier des ordres du Roi le 3 juillet 1724, & mourut sans alliance le premier décembre 1734, ayant fait son légataire universel Antoine-Charles-Augustin de Simiane, seigneur de Mollan, neveu de Clément-Ignace-Joseph de Simiane, nommé en 1717, à l'évêché de S. Pol trois-châteaux, dont il a donné sa démission en 1743, & fils d'Alexis Eléazar de Simiane apelé le comte de Mollan, qui avoit pour aïeul Charles de Simiane, troisieme fils d'Antoine & de Lucrece de Claret, dame d'Esparron. Il epousa Anne-Marie *Turpin de Sanzai*, dont il n'eu pas d'enfans.

ESPIE en Languedoc, porte d'azur a un épi de blé d'or, pose en bande, écartelé d'argent à un bœuf de gueules passant, au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent, couronne de Comte, supports deux bœufs de gueules.

Famille noble & ancienne du Languedoc, établie à Toulouse du commencement du seizieme siecle, comme il le prouve par les preuves faites pa rFélix François, comte *d'Espie*, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien commandant d'un batail-

lon d'infanterie, gouverneur de la ville de Mur, & du fort de Saint-Lys, chevalier de l'ordre de la fidélité &c., lesquelles remontent à :

I. Jean Espie, premier du nom, demeurant à Toulouse, vivoit le 27 juillet 1531, avec noble demoiselle Jeanne *Tabard*, sa femme, fille d'Antoine Tabard, remariée en troisieme noce à M. maître François *Jordain*, conseiller en la sénéchaussée de Toulouse. Elle mourut avant le 16 juin 1561, mere d'Antoine qui suit :

II. Antoine Espie ou d'Espie, qualifié de bourgeois & de noble, propriétaire des domaines sis aux lieux de Saint-Lys & de Fonsorbes, fait capitoul de Toulouse en qualité de bourgeois en 1586 ; il épousa demoiselle Marguerite *d'Estorgue* ou *d'Astorgue*, comme il appert par deux actes originaux du 25 mai 1589, du 6 juin 1592, fille de noble Jean *Astorc* de Toulouse. Il fit son testament le 25 mai 1589, par lequel il voulut être enterré dans les Jacobins de la même ville, au tombeau de ses prédécesseurs, & nomma pour tuteurs de ses enfans, Geraud de *Mandinelly* & Guillaume de *S. Germain*, ses beaux freres, ne vivoit plus le 6 juin 1592, & avoit eu de son épouse, décédée le 19 octobre 1593, 1°. Jean qui suivra ;

2°. François d'Espie, né le 20 décembre 1574, fut trois fois capitoul de Toulouse en qualité de bourgeois en 1618, 1640 & 1649. Il épousa demois. Marie de *Gout*, il fit un codicile le premier février 1645, un autre le 20 janvier 1646, & mourut le 22 février 1654,

aiſſant de ſon mariage Françoiſe d'Eſpie, alliée avant le premier février 1645, a M. maître Denis *Moudran*, avocat au parlement de Toulouſe, contrôleur général du Languedoc, dont Jacques de Moudran, tréſorier de France, pere de Guillaume, auſſi tréſorier de France, Iſabeau d'Eſpie, mariée avant le premier février 1645, à M. Marie-Louis de *Coneré*, ſieur de Perrequines, avocat au parlement de Toulouſe; Iſabeau d'Eſpie allié avant le premier février 1645, à M. Marie-François *Martin*, conſeiller au ſénéchal & préſidial de Toulouſe.

3°. Pierre d'Eſpie, coſeigneur de Pottet, né le 18 avril 1576, qui teſta à Toulouſe, le 22 janvier 1652, mort le 28 juillet de la même année.

4°. Antoine, né le 13 octobre 1579, vivoit le 16 novembre 1608; 5°. Peyronne d'Eſpie, née le 12 décembre 1571, épouſa par articles arrêtés ſous ſeings privés, le 6 juin 1592, à noble Jean de St. *Latger* ou de St. *Latgier* de Toulouſe, dont Jean de St. Latger, conſeiller, ſecrétaire du roi, maiſon & couronne de France, de l'ancien collége, allié à Catherine d'*Autherive*, dont demoiſelle Louiſe de St. Latger, alliée le 17 juin 1658, à Jean *Joſſé-Lauvreins*, ſeigneur de Barquie. conſeiller au parlement de Toulouſe, dont Charles *Joſſé Lauvreins*, capitaine de dragons au régiment du comte d'Averne, allié à demoiſelle Anne de *Layac*, dont Jean-Baptiſte *Joſſé-Lauvreins*,

seigneur de Barquil & de Garrousſal, coſeigneur de Colomies & du Vernet, conſeiller au parlement de Toulouſe, allié le 15 octobre 1726, à Marie-Théréſe *Des-Innocens*, dont Jean-Charles de *Joſſé-Lauvrcins*, né le 6 décembre 1727, conſeiller audit parlement, le 17 juin 1750.

6°. Françoiſe d'Eſpie, née le 15 avril 1585, alliée le 4 avril 1620, à M. Me Jean de *Jammes*, docteur & avocat au parlement de Toulouſe.

III. Jean d'Eſpie, ſecond du nom, propriétaire des domaines de St. Lys & de Fonſorbes, né le 28 août 1570, capitoul de Toulouſe, en qualité de docteur & d'avocat en 1606, allié, 1°. à demoiſelle Jeanne d'*Aigueſplatz*, morte le 25 juin 1605, fille de noble André d'Aigueſplatz, & de demoiſelle Jacquette de St. *Latger*; 2°. le 16 novembre 1608, demoiſelle Catherine de *Tiffault*, ſœur de Jean Arnaud de Tiffault, conſeiller au parlement de Toulouſe, fille de M. Me Pierre Tiffault, conſeiller & magiſtrat préſidial de la même ville; & de demoiſelle Françoiſe de Tournemire ſa femme; il fit ſon teſtament, le 4 avril 1620, par lequel il voulut être enterré aux Jacobins, au tombeau de ſon pere, & mourut le 5 ſeptembre 1621, ſon épouſe teſta le 31 octobre 1630, & mourut en la même année.

Du premier lit ſont iſſus, 1°. Jacquette d'Eſpie, née le 20 mai 1598, alliée le

3 décembre 1618, à M. Me André de *Guerguy*, docteur & avocat, décédée le 1 avril 1659; 2°. Perrette ou Marguerite d'Espie, née le 7 octobre 1599, décédée le 3 février 1674, alors veuve de Bertrand de *Guerguy*, avocat au parlement de Toulouse; 3° Françoise, née le 5 octobre 1600, religieuse novice au couvent de Sainte-Claire à Toulouse, le 4 avril 1620, décédée Carmelite, le 27 avril 1670; 4°. Françoise, née le 2 novembre 1603, alliée à Pierre Durand *Treboſc*, conseiller en la cour des aides de Cahors, & décédée le 12 juin 1671; 5°. Jeanne-Françoise, née le 3 mars 1605.

Du second lit sont issus, Jean-Jacques qui suit; 7°. Pierre d'Espie, écuyer, né avant le 30 août 1621; 8°. André d'Espie, écuyer, né posthume; 9°. Marie, légataire de son pere en 1620; 10°. Isabeau, légataire de son pere en 1620, morte en 1630; 11°. Catherine, aussi légataire de son pere.

IV. Jean-Jacques d'Espie, premier du nom, écuyer seigneur de St. Lys, institué héritier de son pere & de sa mere, baptisé le 20 juillet 1614, eut pour parein & mareine un pélerin & une pélerine allemand de nation, en conséquence du vœu qu'avoit fait Jean d'Espie son pere, de faire venir sur les fonds de baptême, par deux pélerins de St. Jacques, le premier enfant mâle qu'il auroit, & qui l'engagea à ajouter à ses armes *un chef de ſable chargé de trois coquilles d'argent*, il transigea le pre-

mier août 1647, avec Pierre & André d'Espie ses freres puînés; il épousa le 4 juin de la même année, demoiselle Jeanne d'*Ardaillon*, fille de M. Me Aaron d'Ardaillon, avocat au parlement de Toulouse, & de demoiselle Jeanne de *Paulhac*. Il fut maintenu par arrêt du parlement de Toulouse, le 14 avril 1663, dans le droit de présider à la nouvelle mutation consulaire du lieu de St. Lys, & de faire prêter le serment aux nouveaux consuls. Un autre arrêt du même parlement rendu le 28 juin 1664, ordonna qu'il jouiroit des droits honorifiques de l'église paroissiale de St. Lis; il obtint de M. de Besons, intendant du Languedoc, le 8 janvier 1669, un jugement qui le maintint dans la possion de sa noblesse, & en conséquence fut compris dans le catalogue général des gentilshommes de cette province, imprimé à Pezenas en 1676; il fit son testament le 6 août 1682, par lequel il voulut être inhumé auxdits Jacobins: il laissa de son épouse, qui mourut le 21 mars 1712, âgée d'environ 81 ans; 1°. Jean-Jacques qui suit; 2°. Pierre, né le 11 septembre 1650, mort le 14 décembre 1653; 3°. André qui a formé une branche qui suivra; 4°. Simon, né le 8 mars 1656, religieux Minime; 5°. Paul-Louis, né le 17 avril 1657, docteur en théologie, le 10 mars 1679, élu doyen du chapitre royal de St. Quiriace de Provins; le 13 septembre 1702, pourvu par le roi d'un Canonicat,

prébande de la même ville ; il permuta ses bénéfices à Toulouse, où il mourut le 15 mars 1723, & fut inhumé dans l'église de St. Sernin ; 6°. Jean, né le 19 avril 1661, mousquetaire gris en 1685, se retira avec 400 livres de pension ; 7°, Michel d'Espie, né le 13 septembre 1663, lieutenant au régiment de Picardie, le 12 août 1682, capitaine le 24 octobre 1683, mort major de la ville de Valenciennes, le 16 mai 1754, âgé de 91 ans, & inhumé en l'église abbatiale de St. Jean, où les magistrats lui firent élever cette épitaphe : Ci gist messire Michel d'Espie, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, lequel après avoir servi avec distinction pendant 25 ans dans le régiment de Picardie, fut nommé à la majorité de cette place en 1704, & en a fait les fonctions jusqu'en 1745, qu'il obtint du roi la permission de s'en démettre à cause de son grand âge. Il décéda le 16 mai 1754, âgé de 91 ans ; toute la ville l'a vu pratiquer sans relâche les vertus les plus solides, les pauvres seuls ont connu l'étendue de sa charité. Voyez le mercure de 1754, page 207. 8°. François, né le 14 août 1666, mort en novembre 1697 ; 9°. François, né le 13 novembre 1667, mort le 14 novembre 1668 ; 10°. Paul, né le 24 janvier 1669, mort le 7 janvier 1670 ; 11e. Marie-Thérèse, née le 13 décembre 1651, alliée le 7 février 1676, à Charles *Robert*, depuis capitoul de Toulouse, dont N.. Robert,

conseiller au parlement de Toulouse ; 12°, Louise, religieuse de St. Pantaléon à Toulouse ; 13°. Ephigenie, née le 19 janvier 1660, morte le 19 mai 1682 ; 14°. Jeanne-Thérèse, née le 28 juin 1662, alliée à noble Paul de *Faure* de *Montauriol*, après la mort duquel elle fit donation de tous ses biens à Félix François d'Espie son neveu, le 28 avril 1748, elle est morte dans son château de Montauriol, le 4 septembre 1741 ; 15°. Isabeau, née le 26 juin 1665.

V. Jean-Jacques d'Espie, second du nom, écuyer, né à Toulouse, le samedi 5 septembre 1648, son pere dit dans son testament de l'an 1682, *qu'il le croyoit alors à Lisbonne en Portugal, & qu'il lui faisoit un legs de quelques biens & d'une maison située à Toulouse, à condition qu'il viendroit s'établir en cette ville de Toulouse ou dans le royaume de France, sous la domination du prince sous lequel il étoit né, ajoutant qu'autrement il le privoit de ce legs.* Il vint en *France aussi-tôt après le décès de son pere & transigea le premier juin* 1684, *avec André son frere, qui consentit que la clause portée audit testament n'eut point lieu & qu'il jouit du legs que son pere lui avoit fait.* Il retourna depuis à Lisbonne, où il épousa le premier mars 1690, Dona Marguerite de *Jesus*, fille de dom François Alberto & de dona Marie *Georges*. Il mourut le 8 juin 1717, & sa femme le 14 mars 1712,

s furent inhumés en l'égliſe des Carmes de Liſbonne; il avoit fait ſon teſtament le 15 oût 1715, par lequel il laiſſoit le tiers de es biens pour des legs conſidérables & les eux autres à ſes enfans qui furent, 1°. Jean ui ſuit; 2°. dona Antoine qui ſuivant le eſtament de ſon pere, paroît avoir péri en ner; 3°. dom Joſeph reçu chevalier de 'ordre du Chriſt, le 10 décembre 1737; 4°. dom Felix François qui ſuivra; 5°. dom Louis, baron de Gauve, ſeigneur de Negue-edel, de Reſtes & de Dremil, qui obtint les lettres de naturalité, le 18 mai 1747; 6°. dona Marie Anne, alliée à dom Domi-nique *Nunes-Calares*; 7°. dona Théréſe-Marie.

VI. Jean d'Eſpie, troiſieme du nom, ſei-gneur de la Serre, de la Baſti, de Capri-feuillet de l'Encontrade, de Sarrecave, ſe maria en Portugl, le 15 juillet 1721, à dona Catherine-Théréſe de *Beſſa*, fille de Joſeph Emmanuel, major du régiment de la Cour, & de dona Marie Madeleine de *Pina* ſa femme, & fut nommé par S. M. Portugaiſe, chevalier de ſon ordre du Chriſt, le 5 juillet 1736, où il eſt dit qu'il avoit la nobleſſe requiſe par les ſtatuts de l'ordre; il y fut reçu & fit profeſſion dans le cou-vent de Thomar, le 15 du même mois. Il quitta le royaume de Portugal, paſſa par Notre Dame de-Mouſſerat en Catalogne, où il fit une fondation à perpétuité de trois meſſes qui ſe diroient pour le repos de ſon

ame, & vint en France en 1737, il obtint des naturalités, le 18 mars 1738, regiſtrées en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, le 12 juillet ſuivant; il acheta enſuite les terres de la Serre, de la Baſtide de Caprifeuillet, de l'Encotrade, de Sarrecave, le 15 ſeptembre ſuivant, en rendit hommage au roi, en ladite chambre des comptes, le 23 janvier 1740, fit ſon teſtament le 3 novembre 1742, par lequel il voulut être enterré dans l'égliſe Notre-Dame des Carmes, & mourut ſans poſtérité, le 5 du même mois, laiſſant pour héritiers par égales portions, Joſeph & Louis d'Eſpie, ſes freres, réſidens en Portugal, des biens qu'il y poſſédoit encore, & Felix François d'Eſpie qui ſuit, ſon autre frere, de ceux qu'il avoit en France.

VI. Felix François, comte d'Eſpie, ſeigneur de St. Lys, de la Serre, né à Lisbonne, le 11 juin 1708, fut envoyé en France à l'âge de 6 ans, & fut fait lieutenant réformé de la régence au régiment de Picardie, le 17 novembre 1723, enſeigne le premier août 1730, lieutenant le 14 octobre ſuivant, capitaine le 10 avril 1735, chevalier de St. Louis le 14 ſeptembre 1743, gouverneur de la ville & communauté de Muret & du fort & lieu de St. Lys, en la généralité d'Auch, le 29 novembre 1748; bleſſé aux batailles de Parme & de Guaſtalla, où un boulet de canon qui avoit perdu partie de ſa force, fracaſſa une partie de

de ſon épée & fit un trou au pan de ſon habit; il obtint des lettres de naturalité, le 18 mars 1738; Jeanne-Thereſe d'Eſpie ſa tante, veuve de noble Paul de Faure de Montauriol le fit ſon héritier pour le domaine de Montauriol, à la charge de quelques legs, par donation du 28 avril 1740, & il fut inſtitué auſſi le 3 novembre 1742, héritier de Jean ſon frere aîné; il a épouſé le 12 juin 1743, demoiſelle Catherine-Marie-Blandine de *Catellan de la Maſquerre*, niéce de Jean-Matie de Catellan, évêque de Rieux, conſeiller au parlement de Toulouſe, & de l'évêque de Valence, précepteur des enfans de France, fille de Jacques de Catellan, préident de la premiere chambre des enquêtes du parlement, ſeigneur de Maſquerre, & dame Louiſe de *Caſes*; elle eut en dot la terre & ſeigneurie de la Maſquerre, évaluée à la ſomme de 60000 livres, & elle décéda le 30 octobre 1777, ſans laiſſer de poſtérité, elle fut inhumée au couvent des grands Carmes.

Le comte d'Eſpie a rendu hommage au roi, en la cour des comptes, aides & finances de Navarre à Pau, pour la ſeigneurie de St. Lys, le 27 août 1745, & en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, pour les terres de la Serre, de la Baſtide, de Caprifeuillet, de l'Ancontrade & de Sarrecave, le 2 ſeptembre 1746; ſa majeſté a uni en ſa faveur ces mêmes terres pour ne compoſer à l'avenir qu'une ſeule

terre & seigneurie, qu'elle a créée & érigée en titre & dignité de comté, sous la dénomination du comté d'Espie, en septembre 1747 les lettres registrées au parlement de Toulouse, le 15 novembre suivant, & en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, le 4 avril 1748; étant rentré au service de France, il fut fait commandant d'un bataillon d'infanterie, le 7 mars 1755; en 1759, avec la permission du roi, il a été fait chevalier de l'ordre de la fidélité de S. A. S. le Margrave de Bade-Douarlach qui lui envoya le cordon de son ordre, pour lequel il fit preuve de 150 ans de noblesse pardevant deux notaires qui firent les extraits de ses titres, envoyés à la cour de ce prince avec l'armorial de ses armes, pour être déposés dans les archives de cet ordre, le 28 janvier 1770, ce prince lui accorda le brevet de colonel en 1776; il rendit hommage à S. M. à cause de son joyeux avénement à la couronne, en sa cour du parlement, chambre des comptes, aides & finances de Navarre, à Pau en 1776, & en la cour des comptes de Montpellier, pour le comté d'Espie, le 17 juin 1778 (1). Il épousé en seconde noces, le 16 juin 1771 Marie-Engenie-Antoinette de *Brun* de *Panat*, fille de Joseph de Brunet

(1) Il est auteur de plusieurs ouvrages, Voyez France littéraire.

comte de Panat, chevalier de St. Louis, chef d'escadre, mort en 1776, & de Françoise de la *Rochefoucauld*, sœur du cardinal de la Rochefoucauld, de la comtesse de l'Astic & d'Apchier : dont il a eu.

Joseph-François-Felix d'Espie, né le premier avril 1779.

Seconde branche.

V. André d'Espie, troisieme fils de Jean Jacques & de Jeanne d'Ardaillon, né le 12 juin 1657; institué héritier universel par son pere, il transigea avec Michel son frere, sur la succession paternelle, le 8 novembre 1687, il épousa le 25 novembre 1690, demoiselle Françoise *Constans*, fille de M. Me Jean Constans Manas, conseiller du roi, au siége présidial & sénéchal de Montauban, & de demoiselle Anne *Blasy*, sœur de Jean Blasy, conseiller du roi en la cour des aides de Montauban, lequel étoit pere d'Anne Blasy, alliée en 1719, au comte d'Esparbés de Lussan, & de N... de Blasy, alliée en 1763, au comte de Miran.

André d'Espie fit son testament le 9 juin 1727, & mourut le 29 août de la même année, & son épouse, le 24 août 1738, âgée d'environ 72 ans, laissant pour enfans 1° Jean-François qui suit; 2° Marguerite-André, femme en 1727, de noble Bertrand *Astes*, sieur de la Tour; 3° Jeanne, mariée à N.. de St. *Avit*, écuyer.

VI. Jean-François d'Espie, écuyer, seigneur de Maistre ou de Mestre-Luguet, né à Toulouse, le 2 avril 1699, lieutenant au régiment de Picardie, marié le 23 juin 1733, à demoiselle Elisabeth de *Carriere d'Aufrery*, sœur de l'abbé Carriere d'Aufrery, conseiller clerc au parlement de Toulouse, & du chevalier d'Aufrery, chevalier de malte, fille de Clément, écuyer & de dame Marie-Anne de *Castet*, sœur de noble Pierre de Castet, seigneur d'Aurain, morte le 21 septembre 1749, & inhumée aux Jacobins, au tombeau de ses ancêtres & son mari est mort dans son château en septembre 1768, laissant de son mariage

VII. Barthelemi-Michel-André d'Espie, écuyer, lieutenant au régiment de Picardie, puis lieutenant des grenadiers royaux, né le 30 octobre 1736, marié le 20 novembre 1768, à demoiselle Paule-Antoinette-Alexandrine le *Mercier*, dont : 1°. Augustin-Rose-André-Alexandre-Louis, né le 8 septembre 1772.

2° Alexande-Jean-Marie, né 21 septembre 1773, élève de l'école militaire d'Auxerre.

3° Hipolite-Jean-Paul, né 12 juillet 1776.

4° François-Felix-Antoine-Rose, né septembre 1777.

5° Claire-Paule-Michelle-Rose, née décembre 1769.

6° Henriette, née 16 janvier 1771.

7° Caroline-Marie-Henriette Perette, née 5 septembre 1779.

VII. Bertrand-Marie d'Eſpie, écuyer, né le 12 février 1738, entré au ſervice de la marine en 1756, enſeigne des vaiſſeaux, & lieutenant d'un compagnie du corps royal de la marine en 1765, lieutenant vaiſſeaux, capitaine d'une compagnie en 17 , chevalier de St. Louis en 1777, lieutenant-colonel en 1781, capitaine des vaiſſeaux en 1783, retiré la même année, aſſocié à l'ordre de Cincinnatus en 1784, marié à Toulon en 1775, à Anne-Marie-Françoiſe-Hipolite de *Clavel*, fille de meſſire Antoine de *Clavel*, chevalier de St. Louis, ancien capitaine des vaiſſeaux, & de dame Françoiſe *Ollaſtin*, dont il a eu; 1° Anne-Marie-Françoiſe-Félicité d'Eſpie, née le 7 juillet 1776.

2° Madeleine-Antoinette d'Eſpie, née le février 1784.

VII. Nicolas-Auguſtin d'Eſpie, écuyer, é le 27 août 1741, ancien officier au réiment de Picardie.

VII. Françoiſe d'Eſpie, née le 5 mai 734.

VII. Michelle-Paule d'Eſpie, née le 23 uillet 1735.

VII. Jeanne-Henriette-Marie, née le 2 vrier 1740.

Voyez le regiſtre 4 de l'Armorial général e France.

ESTIENNE, famille de Lorraine,

anoblie par lettres de Charles, duc de Lorraine, données à Nancy, le 9 décembre 1603, en considération des services de Didier *Estienne*, natif de Loysey, au bailliage de Bar, licencié ès loix, & subſtitut du procureur du Barrois, ès prévôté & marquisat du Pont-à-Mousson, décédé le 3 janvier 1605, âgé de 72 ans, laissant de sa femme Perrette *Mahusson*, décédée le 14 février 1619, âgée de 72 ans, Laurent-Estienne, subſtitut du procureur général à Pont-à-Mousson, conseiller d'état en 1618, en considération des services qu'il avoit rendus en différentes commissions, dont le duc Henri l'avoit honoré, & particulierement à l'occasion des contestations qui survinrent alors au sujet des limites & des échanges; il avoit épousé en 1604, Mangeon *Maillette*, fille de Daniel Maillette & de Catherine de *Moulјean*;

Les armes sont d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, & en pointe de trois anneaux entrelassés de même.

ETTERBECKE, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, par lettres du 20 novembre 1673, en faveur de dom Diego-Enriquez de *Castro*, du conseil de guerre & trésorier général des armées de sa M. C. aux Pays-Bas.

EVERBERGHE, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, par lettres des archiducs Albert & Isabelle du 18 février 1620

en faveur de Philippe de *Rubempré*, comte le Vertaing, gentilhomme de la chambre le LL. AA. SS. grand veneur du duché de Brabant.

EVERLONG. Pierre *Everlon*, natif de Coucy en Artois, fut annobli par lettres de anvier 1636, dans lesquelles le duc de Bourgogne l'appel son conseiller & homme ige.

Lige signifie lié au service du seigneur Suzerain d'une maniere plus étroite que les autres vasseaux, les devoir de l'hommage ige comprenoient l'emploi des biens de la ie même, pour le service du seigneur, exepté entre le pere de l'homme lige.

EVERSDYCK. Antoine Van *Eversdyck*, conseiller à la Haye, obtint par diplôme le l'empereur Fréderic VI, d'octobre 1465, a confirmation du titre de noblesse, qui ui avoit été conféré par Charles de Bourgogne, comte de Chatolois.

Ses armes sont d'azur, à deux chevrons l'argent, accompagnés de trois tours couertes d'or, deux en chef & une en ointe.

EVRARD, famille de Dauphiné, originaire de Bourgogne, à qui l'empereur Charles-Quint confirma la noblesse par lettres onnées à Bruxelles en 1516, en faveur e Henri & Hugonin d'Evrard freres, & es déclara issus d'ancienne noblesse.

EXARDE, seigneurie en Flandre, fut rigée en baronnie par lettres du roi ca-

tholique, du 10 janvier 1645, regiſtrées à Lille, en faveur de Maximilien *Lanchals*, écuyer, ſeigneur d'Oliſſene, Exarde, Dentergem, Deſſelgem, Gotthem, iſſu d'ancienne nobleſſe militaire.

F

FALLEZ, baronnie en Brabant, fut érigée en comté, par lettres des archiducs Albert & Iſabelle, du 8 février 1614, en faveur d'Herman de *Bourgogne*, ſeigneur de Bredam, iſſu de Baudouin, bâtard de Bourgogne, fils naturel de philippe le Bon, duc de Bourgogne, auquel l'empereur Maximilien I avoit fait don en 1501, de la ſeigneurie de Fallez. Il mourut le 16 juillet 1626, laiſſant de ſa femme Yolande de *Longueval*, deux fils jéſuites & quatre filles, dont l'aînée Marguerite de Bourgogne porta le comté de Fallez à ſon mari Hugue, comte de *Noyelle*; dont Eugéne, comte de Noyelle & de Fallez, gouverneur de Malines en 1682, allié à N... Ketteler, mere du comte de Noyelle, commandant d'un régiment Hollandois, qui épouſa N... d'Aumale d'Haucourt.

Les marquis de Liſbourg & les comtes de Marle, ſortoient des comtes de Noyelle, & ſubſiſtoient en 1689, tems auquel Charles-Eugéne fut reçu au collége Mazarin. Sa ſœur

Marie-Thereſe-Léonore avoit épouſé ſon oncle Baltazar, comte de Marle, dont la fille unique & héritiere Catherine de Noyelle s'allia à Philippe de Longueval, ſeigneur de Rouge-Fontaine, baron de Florimont, morte le 15 juin 1753, les enfans duquel ont pris le nom de Noyelle.

*FAVEROLLES. Laurent de Faverolles, conſeiller du Roi, auditeur en la chambre des comptes, exécuteur du teſtament de dame Agnès-Eliſabeth de Faverolles ſa ſœur, donna une quittance de la ſomme de 75 liv. le 29 août 1698.

Noble homme Jean de Faverolles, contrôleur des gages & Noelle *Lambert*, ſa femme, firent une vente à meſſire Marc *Treton*, le 15 novembre 1640.

FAYOLES, ſeigneurie unie aux fief de Vernade, de la Sipière & de Bellet, fut érigée en marquiſat, ſous le nom de Fayoles, en faveur de Nicolas de *Fayoles*, ſeigneur de Tocane, & en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Il eſt iſſu de Géraud de Fayoles, qui mérita par ſes ſervices, ſur tout par la défenſe de la ville de St. Aſtier, le don de la juſtice dans la paroiſſe de Tocane, de laquelle le roi Jean le gratifia l'an 1351.

FERRÉ en Poitou. Meſſire Jean de Ferré, écuyer, ſeigneur de la Courade, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement de M. de *Barentin*, intendant du Poitou, du 13 ſeptembre *1667*, & par autre jugement de M. *Quentin* de Richebourg, intendant de ladite généralité, du 18 ſeptembre 1715, Marie de la *Faye*, veuve de meſſire Jean de Ferré, ſeigneur de la conrade, & Jean Ferré ſon frere, chevalier, ſeigneur de Peroil, capitaine au régiment de Lorraine dragons, furent maintenus dans leur ancienne nobleſſe, ainſi qu'on le verra dans la ſuite de cet ouvrage, où nous rapporterons la

filiation des différentes branches qui subsistent.

FESTRAEST. Louis-Charles-Joseph *Festraest*, avocat au conseil de Brabant, fut anobli par lettres du 14 février 1756.

Les armes sont : écartelé au premier & quatre contre écartelé d'or & d'argent, une coquille de sable brochant sur le tout au deux & trois d'or, à trois pals de gueules, au franc canton de sable, chargé d'un lion d'argent.

FIENNES. Les terres d'Austain, de Gournéson & de Chevens, furent unies & érigées en marquisat, sous la dénomination de *Fiennes*, par lettres de 1698, en faveur de Maximilien-François de *Fiennes*, lieutenant général des armées du roi, fille de Maximilien de Fiennes, comte de Lumbres, maréchal de camp & issu de l'ancienne maison de Fiennes au comté de Guines, dont étoit Robert, seigneur de Fiennes, créé connétable de France en 1356. Le marquis de Fiennes, qui mourut à Paris en 1716, avoit épousé en 1700, Louise-Charlotte d'*Estampes* du Mauni, fille de Charles, marquis d'Estampes, chevalier des ordres du roi, & de Marie du Raynier qui lui a survécu usqu'au 23 février 1752, mere de Charles-Maximilien, marquis de Fiennes, né au mois de septembre 1701, maréchal de camp en 1744, mort le 10 février 1750. Il avoit épousé Henriette *du Raynier* de Boisseleau sa cousine maternelle, & fille d'Alexandre,

gouverneur de Charleroy, & de Françoise *Choart*; morte à 32 ans, le 10 décembre 1729, laissant pour enfans :

1. Christian-Maximilien, mort le 22 avril 1747.

2. Marie-Charlotte-Eugénie de Fiennes, mariée en mars 1751, à Edouard *Colbert* de Maulevrier, né le 5 février 1706.

3. Adélaïde-Félicité, marié le 25 mai 1752, avec Marie-Joseph de *Maiharel*, gouverneur d'Honfleur, né en 1720.

FIMARCON, petite contrée, à 12 lieues de circonférence & composée de 16 paroisses qui s'étendent dans les diocèses de Leictoure, d'Auch & de Condom, fut donnée en partage à Guillaume de *Lomagne*, fils d'Othon, vicomte de Lomagne, & de Marthe de *Pardiac*. Guillaume, seigneur de Fimarcon qui vivoit en 1231, fut pere d'Othon I, & aïeul d'Othon II, vivant en 1296, dont le fils Bernard-Trançaleon, seigneur de Fimarcon en 1313, eut de sa premiere femme Mathe d'*Armagnac*, Othon III, mort sans enfans; & de la seconde Allemande de *Casenove*, Jean de Lomagne, qui succéda à son frere & mourut en Turquie après l'an 1360. Il avoit épousé Geraude de *Montlezun*, dont il eut Odet de Lomagne, seigneur de Fimarcon, qui testa le 16 juillet 1378, & laissa de sa femme Catherine de *Vantadour* Giraud, allié en 1405, à Cecile de *Perilles*, mere d'Odet II, seigneur de Fimarcon, qui testa en 1478. Il avoit

pouſé Marthe de *Cominges*, qui donna à on deuxieme fils, Odet de Lomagne, la eigneurie de Terride & la vicomté de Gi- nois, dont elle étoit héritiere. De ſa poſté- ité ſont ſortis les ſeigneurs de *Baringue* lu ſurnom de Lomagne-Terride.

Jacques, frere aîné d'Odet, teſta en 1505, & laiſſa de ſa femme Anne de *la Tour* l'Oliergues, pour fille unique, Anne de Lomagne, qui porta la ſeigneurie de Fi- marcon dans la maiſon de *Narbonne-Lara*, par ſon mariage avec Aimeri de Narbonne, baron de Talairan, décédé en 1530. Elle fut mere de Bernard, qui ſe qualifie mar- quis de Fimarcon dans un acte d'hommage de 1533, & qui épouſa Cecile de *Mauleon*. Il en eut Jean de Narbonne, mari de Ca- herine de *Narbonne* de Salelles. Leur fils Amalric de Narbonne, marquis de Fimar- con, chevalier de l'ordre du roi, décédé en 1622, laiſſa de ſa femme Marguerite d'*Ornezan*, François, Hector & Charles, ſucceſſivement marquis de Firmacon, leſquels étant morts ſans alliance, le marquiſat de Fimarcon, paſſa en 1630 à leur ſœur Paule- Françoiſe de Narbonne, mariée en 1623, à Paul-Antoine de *Caſſagnet*, ſeigneur de Tilladet & de Coſſeins, nommé à l'ordre du S. Eſprit & mort le 23 mars 1664, iſſu d'une maiſon noble, qui tire ſon nom d'une ſeigneurie en Armagnac, & de laquelle ſont ſortis deux chevaliers des ordres du roi: ſa femme qui lui ſurvécut juſqu'au 15 octobre

1687, le fit pere de Jean-Jacques, marquis de Fimarcon, colonel du régiment d'Anjou, mort le 28 janvier 1708, laissant deux fils : 1. Jacques Cassagnet, marquis de Fimarcon, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, mort sans postérité, le 15 mars 1730, de Magdeleine de *Baschi* d'Aubais ; 2. Aimeri de Cassagnet, né le 18 mars 1696, marquis de Fimarcon en 1730, nommé lieutenant général des armées du roi, le premier janvier 1748. Il a épousé le 15 octobre 1730, Magdeleine-Elisabeth du *Haillet*.

FISSON, famille de Lorraine, anoblie par lettres du duc René, données le 5 avril 1464, en faveur de Collignon Fisson, châtelain de Kœurs, marié à Jaquemotte de *Briet* ; il est neuvieme ayeul d'Antoine de Fisson, second du nom, chevalier, seigneur du Montet, baron du Saint-Empire, conseiller au bailliage de Nancy, par lettre du 11 janvier 1711, sur la démission du sieur de *Malvoisin*, en sa faveur, puis à la cour, par lettres expectatives, du 19 février 1716, conseiller d'état, le 20 juillet 1724, ensuite président en la cour souveraine, en 1755 ; marié 1° à Marthe-Magdeleine *Philibert*, fille de François Philibert, seigneur d'Aucourt, & d'Anne-Marie Royer, dont il a Antoine-Emmanuel, mort, âgé de 20 ans ; & en secondes nôces, le 24 juin 1747, à Marie-Françoise de *Kœler*, fille de Ferdinand de Kœler, conseiller en la cour sou-

veraine de Lorraine & Barrois, dont postérité.

Les armes ſont d'argent à une bande vivrée de gueules ; cimier, un pannier de fleurs au naturel.

FLACCIEU, ſeigneurie en Bugey, érigée en baronnie par lettres de la ducheſſe Blanche de Savoye, mere & tutrice du duc Charles-Jean Amédée, du 31 août 1495, en faveur de Hugonin de Montfalcon, ſeigneur de la Balme-ſur-Aſſens.

FLECHERES, ancienne baronnie de la principauté de Dombes, a été long-tems poſſédée par la maiſon de *Dio*. Jacques Palatin de Dio, baron de Flécheres, fit en 1514, une impoſition de tailles ſur les vaſſaux de ſa baronnie pour ſon joyeux avénement. Elle a été depuis acquiſe par Jean de *Seve*, à qui la princeſſe Marie de Bourbon, ſouveraine de Dombes, donna en 1620 les lettres d'échange, pour les confins de la baronnie de Flécheres.

FLORIOT, famille de Lorraine, anoblie par lettres de Charles, duc de Lorraine, données à Nancy, le 26 janvier 1666, & vérifiées le premier février ſuivant ; ſubſtituée aux armes de la maiſon de Tillequin, en faveur de Florentin *Floriot*, licentié ès droits, & avocat à Mirecourt, dont poſtérité.

Les armes ſont d'azur, à une tour d'argent, ſurmontée d'un lion naiſſant, d'or ; cimier, une tour avec le lion iſſant, ſup-

portée par un casque d'argent, orné de ses lambrequins.

FONTENAI, seigneurie érigée en comté, par lettres de juillet 1659, regiſtrées au parlement de Paris, les 29 août ſuivant, & à la chambre des comptes, le 30 juin 1660.

FONTENAILLES, ſeigneurie érigée en marquiſat, par lettres de juillet 1703, regiſtrées le 23 novembre ſuivant, en faveur de Henri-Louis de *Gouyn* de Chapizeaux, enſeigne des Gardes du corps, chevalier de St. Louis, qui en avoit hérité de ſon beau pere, Paul Fréard de Chantelou, 2d. mari de ſa mere Françoiſe *le Roi*. Il étoit fils de François de Gouyn, chevalier, ſeigneur de Chapizeaux, gentilhomme de la chambre de M. le Prince, premier écuyer de madame la princeſſe & chevalier de St. Michel en 1665, lequel avoit pour triſayeul Macé de Gouyn, écuyer, vivant en 1500. Le marquis de Fontenailles avoit épouſé, le 19 février 1670, Marie-Anne du *Roux* de Gaudigni, dont :

1. Louis de Gouyn de Chapizeaux, marquis de Fontenailles, né le 7 août 1692. Il eſt deuxieme mari d'Eliſabeth *Rouillé* de Beauvoir, veuve du marquis de *Turbilly*.

2. N... dit le chevalier de Fontenailles.

3. Marie-Anne de Chapizeaux, morte à la fin de 1723, premiere femme de Philippe de Menon, marquis de Turbilly, maréchal de champ, du 20 février 1734, mort le

remier février 1737, ayant épousé en se-
ondes nôces Elisabeth Rouillé de Beauvoir,
mariée au marquis de Fontenailles ci-
essus.

FOS-AMPHOUX. Cette terre fut érigée
n marquisat, par lettres de juin 1729,
egistrée en octobre suivant, en faveur d'An-
oine d'*Albert*, président à mortier au par-
ement de Provence, il est pere de Domi-
ique & d'Antoine d'Albert. Celui-ci a quitté
ordre de malte pour épouser Augustine
Boisset d'Arville.

FOSSEUX. La seigneurie de Baillet-sur-
Oise, fut érigée en baronnie sous le nom
e Fousseux, par lettres de mars 1578, re-
istrées le 2 mai 1584, en faveur de Pierre
le *Montmorency*.

FOUCQUES, seigneur de Bonval en
Picardie, d'or à trois foulques de sable,
huppés de même, béqués & membrés de
gueules.

Pierre de Foucques, premier du nom,
seigneur de Bonval, de Balingan, Mayeur,
l'Abbeville en 1688, fief de Jean Foucques,
échevin en 1590 & 1593, mourut avant le
1 février 1691. Il avoit épousé demoiselle
Marie *l'Evesque*, dont il eut, 1° Pierre qui
uit; 2° Jean, prêtre; 3° Marie, morte fille;
4° Marie-Magdeleine, mariée à Blaise *Duval*,
seigneur de Bommy, Mayeur, d'Abbeville,
en 1729.

Pierre Foucques, second du nom, sei-
gneur de Bouval, de Balingan, de Valopuy,

conseiller du roi, ancien assesseur à l'hôtel de ville d'Abbeville, baptisé le 27 octobre 1658, épousa le 21 février 1691, demoiselle Anne *Crignon*, fille aînée de Jacques Crignon & de demoiselle Jeanne *Lebegue*, dont il eut; 1° Pierre qui suit; 2° Marie-Anne Foucques, mariée à Charles-Louis *Manessier*, écuyer, seigneur de Brasigny, de Heussecourt, de St. Acheul, de Montigny, de Grimont & de Noyelles, lieutenant général d'Epée en Ponthieu.

Pierre Foucques, troisieme du nom, écuyer, seigneur de Bauval, de Teusles, Francqueville, de Vironchaux, de Balingan, de Valopuy, né le 2 mars 1694, conseiller au présidial d'Abbeville, le 10 mars 1716, eut des lettres d'honneur & de vétérence, le 7 février 1744, pourvu d'une charge de conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France, trésorier, payeur des gages des officiers de la chancellerie établie près la cour des aides de Montauban, le 7 juin 1731, majeur d'Abbeville, le 24 août 1740, marié le 3 novembre 1727, à demoiselle Marie-Anne Florence *Remy* du Fermont, fille aînée de Mathieu François, seigneur de Campeau, de Gennes, de Cantin, de Fermont & de la Vacquerie, & de demoiselle Marie-Anne le *Sellier*, dont; 1° Pierre qui suit; 2° Jean-Baptiste-Pierre Georges, né le 6 février 1741; 3° Marie-Anne Florence, née le 26 septembre 1728; 4° Marie-Marc-Françoise, née le 8 février 1730; 5° Ma-

e Joſephe Robertine, née le 8 août 1736 ; ° Marie-Thereſe-Pétronille, née le 11 juin 738.

Pierre Foucques, quatrieme du nom, cuyer, ſeigneur de Teuſles, né le 15 août 731, marié à N... dont un fils officier au égiment de Normandie, infanterie, & plu- eurs filles, dont une mariée en 1782, avec l... de *Treſnel*, gentilhomme de Normandie : officier du même régiment.

Ceux de ce nom ont été échevins d'Ab- eville en 1590, 1593, 1594, 1657, 1658, 669 & 1670.

FOUGERES. Les terres & ſeigneuries de Cré, de la Beletiere & la Traushandiere fu- ent unies à la châtellenie de Fougeres, & rigées en baronnie ſous le nom de *Fou- eres*, en faveur de Suzanne de *Pas*, veuve e N. . . de la *Vallerie*, par lettres de mai 620, regiſtrées le 1 juillet 1623.

FOULTOURTE, ſeigneurie érigée en icomté par lettres de juillet 1616, en faveur e Sébaſtien de *Broco*, ſeigneur de Perers.

FOURIER en Lorraine, famille ano- lie par lettres données à Nancy le 2 janvier 591, en conſidération des ſervices que Do- inique *Fourier* avoit rendus à la grande ucheſſe de Toſcane l'eſpace de huit ans.

Dominique Fourier, originaire de Mi- ecourt, dumeurant à Xaronval, contrôleur rdinaire en l'état de la grande Ducheſſe de oſcane, épouſa 1°. Anne *Vacart*, dont s enfans ont continué la poſtérité ; & en

secondes noces Michelle *Guerin*, nourrice de Christine de Lorraine, avec laquelle il obtint de S. A. une rente de 50 livres sur ledit Xerouval, & donné le 21 mars 1595 ses lettres reversales pour une sense qu'elle leur avoit fait dans ledit lieu.

Jean second du nom, arriere-petit fils de Dominique Fourier, lieutenant général à Nomeny, décédé en 1709, laissant de Françoise *Talon* son épouse, 1°. Dieudonné Fourier, prêtre & curé d'Argency; 2°. Pierre qui suit; 3°. Jean, capitaine au régiment de Blaisois, & chevalier de S. Louis; & 4°. Anne, alliée à Charles de *Bonnefoy*, écuyer, capitaine au régiment des gardes de S. A. R.

Pierre Fourier, lieutenant général au bailliage de Nomeny, fut anobli par lettres données à Luneville le 8 mars 1719, sans doute parce qu'il ignoroit son état, ou qu'il préférât la dépense d'un nouvel anoblissement à celle qu'il auroit faite en réunissant tous ses titres; il fut marié à Elisabeth de *Don*, dont il eut entr'autres enfans, Jean-Pierre Fourier, avocat en la cour souveraine, marié 1°. à Françoise *le Febvre*, fille de François le Febvre, conseiller d'état du Roi, & son procureur général en la chambre des Comptes de Lorraine, dont sont issus, 1°. Pierre; 2°. Elizabeth, marié en secondes noces à Marie-Catherine *Protin*, fille aînée de Georges-Protin, seigneur de Château-Brachair, &c. conseiller d'état des ducs Léopold I & François III, & maître des requetes ordinaires, dont postérité.

FOURNIER, en Lorraine, famille anoblie par lettres du 8 juin 1540 en faveur de Quirace *Fournier*, secrétaire & argenteur du Duc; fils de Jean Fournier & d'Antoinette *Pellault*, qui possédoient les fiefs de la grande-Paillie & de Fontenoille; lesquels étoient toujours exempts de tous subsides, comme il est apparu par deux certificats originaux, l'un de Maximilien de *Bethune*, marquis de Rosny, du 15 juin 1627, & l'autre de François de Bethune, comte d'Orval, de la même année, qui déclarent qu'après la recherche qu'ils ont faite dans le duché de Sully, cette maison jouissoit des prérogatives de noblesse depuis long-tems.

Quirace Fournier fut le premier qui passa en Lorraine, il fut trésorier général & conseiller auditeur des comptes, sous le duc Antoine, qui lui donna des lettres de noblesse, comme nous l'avons déja dit, &c. Il épousa Françoise de *Xaubourel*, fille de Bertrand de Xaubourel, contrôleur général de Lorraine, & de Françoise *Bertrand* de Marimont.

Cette famille a été divisée en deux branches; de la premiere est Antoine-Affricain-Felix Fournier, connu sous le nom de comte de Maxeville, & premier capitaine dans le régiment de Hesse d'Armstadt, puis Chambellan de S. A. R. commandant une compagnie de Chevaux-Legers de sa garde, gouverneur-commandant dans la Lorraine Allemande, & sur la Sarre, donataire d'Antoine-

Affricain Fournier, ſon couſin, colonel au régiment de Caſtel, pour le ſervice de S. M. I. & fils de Jean Fournier de Sully, marié le 20 décembre 1706 à Thereſe-Bernarde de *Loppezgallo*, chanoineſſe de Remiremont, fille de Charles Dieudonné de Loppezgallo, baron de Malle, & d'Agnès de *Cleron de Saffre*, &c.

Cette branche porte d'azur à un pal d'or, chargé de 3 tourteaux de gueules, flanchés d'or, à une tête de lion d'azur, armé de lampaſſé & couronné d'argent à chaque côté.

De la ſeconde branche eſt Nicolas Fournier, ſecond du nom, ſeigneur de Zugmantel, colonel de cavalerie en 1650, & général-major en 1657 dans les troupes de Charles IV, ſurintendant des mines de Lièvre, & gouverneur de Saint-Hippolite, marié à Marguerite d'*Hoffeliſe*, dont il eut Claude-Françoiſe, &c.

Les armes ſont d'azur à un pal d'or, chargé d'un écu de gueules, à un cors de poſte d'or, accompagné de deux beſans de gueules, flanché d'or à une tête de lion d'azur, armée, lampaſſée & couronnée d'argent; cimier, une couronne de marquis, ſurmontée d'une aigle impériale.

FRANCHET, les terres de Rans, Ranchot, la Plaine & dépendances, furent unies & érigées en marquiſat ſous le nom de Franchet, par lettres d'août 1745, regiſtrées à Beſançon & à Dole, en faveur de Charles-Ignace-Eſprit *Franchet*, conſeiller au parlement de Beſançon.

FRANEAU. Georges-François-Paul de *Franeau*, seigneur du Monceau, Bausart, Saint-Wast, Templeux, Sart & Quesnoi, dont le pere Maximilien-François avoit été honoré de la dignité de chevalier en 1647, fut créé avec ses descendans mâles & femelles, vicomte de Franeau avec permission d'affecter ce titre sur telle terre & seigneurie qu'il acquéreroit sous la domination du Roi Catholique,

FRANQUÉ. Emmanuel-Alexandre Franqué, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérese, major de cavalerie, & aide major des armées de l'Impératrice Reine, fut *créé baron de son nom*, avec faculté d'affecter le titre sur une terre & seigneurie de son choix, par lettres du 6 juin 1760.

Les armes sont de gueules, au lion d'or, à la bande de vair, brochante sur le tout.

FRANZEN. Charles Léonard, domicilié à Louvain, fut anobli par lettres du 1 mai 1756.

Les armes sont d'argent, à trois grappes de raisin de pourpre, feuillées & tigées, de sinople : au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or.

FREMAULT. Colart *Fremault*, Roi de l'Epinette en 1409, & conseiller de la chambre des comptes à Lille en 1428, fut anobli avec Marguerite *la Tannerie* sa femme & leurs enfans, par lettres de juin 1426, enthérinées en ladite chambre des comptes le 7 juillet 1437.

Les armes sont de gueules à 3 fermeaux

d'or 2 & 1, & au centre de l'écu un écusso
d'argent, chargé d'une fasce d'azur.

FRENNES. Philippes de *Frennes* fut ano
bli en considération de ses services mili
taires, par lettres d'août 1505, enregistrée
à Lille.

FROLOIS, terre & baronnie du duch
de Bourgogne dans le bailliage de Châtillon
fut érigée en titre de comté par lettres d
mai 1684, registrées au parlement & à l
chambre des comptes de Dijon en 1686, e
faveur & en considération des services d
Pierre *du Ban*, seigneur de la Feuillée, d
Frolois & de Vannaires, lieutenant génér
des armées du Roi, gouverneur de Dôle
de Châtillon sur Seine, & grand'croix d
l'ordre militaire de S. Louis, pere entr'autre
enfans, par Françoise de *Bretel*, sa femm
d'Antoine du Ban, comte de Frolois, se
gneur de la Feuillée, de Meziéres & de V
lentigni, mestre de camp d'un régiment d
cavalerie, marié le 6 février 1712 à Hélén
Thérese de *Sercei* de S. Prix, dont il a eu

1. François-Henri du Ban de la Feuillée
né le 28 janvier 1713.

2. Edme-Claude du Ban de Mézieres, n
le 25 février 1714.

FRONTENAI, terre et seigneurie da
le comté de Bourgogne, fut érigée en ma
quisat par lettres d'août 1743, registrées
Besançon & à Dole en faveur de Lauren
Gabriel de *Montrichard* de Visemal, q
l'avoit eue du chef de sa mere, & par su
cessi

eſſion de la maiſon de *Viſemal* éteinte. Le
arquis de Frontenai, dont la maiſon tire
on nom du château de Montrichard auprès
e Migette, & que richard de Montrichard
endit en 1335 à Jean, bâtard de Châlon,
été reçu en 1720, dans la confrérie de S.
eorges, dans laquelle Henri de Montri-
ard avoit été reçu en 1461, Pierre en 1504,
n autre Pierre en 1532, Claude en 1612, &
ilippe-Guillaume en 1632.

FUMEL, ancienne baronnie en Querci,
nt les ſeigneurs ſont connus dès le 13e.
cle, que Bertrand de *Fumel* épouſa Bru-
ſende de la *Barthe*, du chef de laquelle
étoit en 1283 vicomte de la Barthe, dont
poſtérité prit le nom. Pons de Fumel,
ron de Fumel, qui vivoit en 1340, étoit
atrieme ayeul de François I. baron de
mel, capitaine des gardes de la Porte,
uverneur de Mariembourg, & ambaſſadeur
s Soliman II. Emp. Ottoman, qui fut
ſſacré dans ſon château par les Religion-
es le 25 novembre 1561. François II.
fils aîné fut tué à la bataille de Coutras,
ant de Jeanne de *Caumont-Lauzun* Char-
de Fumel, en faveur duquel la baronnie
Fumel fut érigée en vicomté par le Roi
ri IV, & qui d'Anne de *Monteſquieu*
Sainte-Colombe, eut Louis, vicomte
umel, marié à Marguerite de *Levis-*
epoix, mere de François-Joſeph, ſei-
ur, vicomte de Fumel, aſſaſſiné à la
e à l'âge de 28 ans. Il avoit épouſé Ca-

therine d'*Aulede*, fille du premier président du parlement de Bordeaux, dont naquit Louis, vicomte de Fumel, décédé le 10 décembre 1749, laissant de son mariage avec Catherine *Thomas*, de Bertier, fille & héritière du premier président du parlement de Toulouse :

1. Jean-Felix-Henri de Fumel, né à Toulouse en 1717, d'abord vice-général de Vannes, évêque de Lodeve en 1750.

2. Jacques, comte de Fumel, d'abord volontaire au régiment de Vintimille en 1739, cornette, le 4 septembre 1741, il fit avec ce régiment la campagne de 1742 en Flandre, se trouva à la bataille de Dettingen, & à la défense des bords du Rhin en 1743 ; à la défaite du général Nadasty près Saverne ; à l'attaque des retranchemens de Suffelsheins ; à la marche en Bavière au mois de septembre, dont il revint en décembre, passa l'hiver en Suabe. Il fit la campagne suivante sur le bas Rhin, & se trouva le 19 juillet au passage du fleuve en présence des ennemis. Il était sur la Sarre pendant le siége de Menin en 1746, sur la Meuse pendant celui de Charleroy. Il servit aux siéges des villes & château de Namur, combattit à Raucoux, & marcha ensuite en Provence, d'où il contribua à chasser les ennemis, qui furent poussés jusqu'au-delà du Var. Capitaine au régiment de Septimanie dragon, le 1 mai 1747, il le joignit en Flandre, & commanda sa compagnie au siége de l'Ecluse, d'U

de Gand, du fort d'Iſſendick, de Philippine, du fort S. Antoine, à la priſe de l'iſle de Cadſan, où il reſta avec le régiment juſqu'au 21 juillet, qu'il en partit pour ſe rendre au ſiége de Berg-Opzoom. Il marcha après la priſe de cette place en Bretagne, où il ſervit pendant la campagne de 1746. Meſtre de camp du régiment de cavalerie de ſon nom le 1 février 1749, il le commanda au camp ſous Sarre-Louis en 1753, à la bataille d'Haſtembeck, à la priſe de Minden, l'Hanovre & de pluſieurs places de l'électorat d'Hanovre, au camp de Cloſterſeven, à la marche ſur Zell en 1757, à la retraite de l'électorat d'Hanovre en février 1758, maréchal général de logis de la cavalerie de l'armée d'Allemagne, le 16 mars 1758. Il ſe trouva, au mois de juin, à la bataille de Crewelt, après laquelle on ſe tint ſur la défenſive; créé brigadier, le 10 février 1759; meſtre de camp, lieutenant du régiment de Clermont cavalerie le même jour; il ſe défit de celui qu'il avoit, & continua de ſervir en qualité de lieutenant de la cavalerie, le premier Mai: il ſe trouva le premier août à la bataille de Minden, après laquelle on ſe tint ſur la défenſive.

Il commanda la brigade de cavalerie du roi aux deux combats de Corback & de Warbourg en 1760. Rentré en France avec le régiment en février 1761, il le commanda ſur les côtes pendant cette année & la ſuivante; créé maréchal de camp, le 25 juillet

1762, déclaré en décembre seulement; & s'est démis du régiment de Clermont; créé lieutenant-général des armées le premier Mars 1780, lieutenant général du Lyonnois, Forès & Berujolois, le... Grand-croix de l'ordre de S. Louis, le 25 août 1781, commandant en chef en Guienne en 178

Marié en 1748, à Marie-Elisabeth de *Conty* d'Hargicourt, présentée le 31 décembre 1753, dont A... Marie-Louise-Elisabeth de Fumel, née le 18 juillet *1749*.

B. N... marquis de Fumel, gentilhomme d'honneur de Monsieur, lieutenant-général du Lyonnois, Forès & Beaujolois, sur la démission de son pere, le 8 septembre 1782, brigadier des armées, 5 décembre 1781, maréchal de camp, premier janvier 1784.

Marié par contrat signé par le Roi, le 5 mai 1776, à N... *Dutillet*.

3°. George, vicomte de Fumel.

4°. François, baron de Fumel, mestre de camp de cavalerie, exempt aide-major des gardes du corps, mort à Troyes le 20 août 1763.

5°. Marguerite de Fumel, mariée le 1 août 1750 avec Alexandre de *Cugnac*, comte de Giversac, mort le 14 du même mois.

9°. Laure, Religieuse Maltoise au couvent de l'hôpital de Saint-Dolus en Querci.

Il y a encore plusieurs branches de cette maison, entr'autres celles de Montaigu, formée par Joseph de Fumel, fils puîné de François premier, marié le 11 janvier 1578,

Armoise de *Loumagne*, qui lui porta la baronnie de Montaigu, & fut mere de François de Fumel, allié le 17 mai 1617 avec Silvie de *Pons* de la Case. Leur fils Pierre-Silvain, baron de Montaigu, épousa en 1643, Marie de *Cieutat*, dont naquit Arnaud, allié en 1681, avec Marie de *Cieutat* sa cousine germaine, mere entr'autres enfans, de Pierre Silvain-Alexandre de Fumel, baron de Montaigu, marié en 1724 avec Marguerite *d'Asborg*, héritiere de la seigneurie de Gratens & de la vicomté de cologne, dont...

G

GABASTON une des 12 premieres baronies de Béarn. Ce titre fut transporté sur la terre de Susmion, en faveurde N... de *Mesplez*. Le nom de Susmion fut changé en celui de Gabas, petite riviere dont cette terre est arrosée. De cette famille, la baronie de Gabaston passa, par la voie de la saisie réelle à Marie de *Partarieu*, fille de César de Partarieu, conseiller sous-doyen du parlement de Navarre, & de Marie de *St Cricq*. Elle épousa N... de *Faget*, premier avocat général au parlement de Navarre, fils de Guillaume de Faget, 1 avocat général au même parlement. De cette famille étoit Paul de Faget, qui fut agent général du clergé de France vers l'an 1660, & qui donna au public en

1668 la vie & les ouvrages de feu M. de Marca archevêque de Paris, son cousin-germain; de ce mariage sont issus deux garçons & une fille mariée à N... de *Corréges* baron de Doumi, conseiller au parlement de Navarre.

GABRIAC, ancienne baronnie dans le diocèse de Mende, ayant entrée aux états de Gévaudan (1). *Cadouane* en étoient possesseurs dès le XIIIe siécle, & prenoient indifféremment dans les tittres, leur nom ou celui de leur baronnie de Gabriac, & souvent tous les deux, Cadouane aliàs de *Gabriaco*. Ce dernier fut adopté par les descendans de cette maison, une des plus anciennes du Languedoc, dont l'héritiere Louise de Gabriac porta cette baronnie en mariage, le 2 avril 1644, à Barthelemi de *Vallat*, seigneur de Roquetaillade, marechal des camps & armées du roi. Leur fille unique & héritiere, Judith de Vallat, dame de Gabriac St. Martin de Cancelade, le Folaquier, &c épousa le 26 janvier 1662, Jean-Louis de *Montcalm*, issu d'une maison de Rouergue connue dès la fin du XIIIe siécle; temps auquel vivoit encore Simon de Montcalm seigneur du Viala & de Cornus, dans l

(1) L'ordre de la noblesse est composé de hu barons qui entrent tour-à-tour chaque année a états de Languedoc, & de douze qui n'entrent q ceux du Gévaudan. Ils ne sont admis les uns les autres, qu'après l'examen des mêmes preuv Gabriac est une des douze baronnies.

diocèse de Vabres, & trisayeul de Raimond de Montcalm, vivant en 1441, avec sa femme Aigline de *Michelis*. Leur fils aîné Jean de Montcalm, fut seigneur de St. Véran, Tournemire, le Viala, &c. & se maria le 6 octobre 1438, avec Jeanne de *Gozon*, fille de Gui, seigneur de Gozon & de Mélac, & petite niéce de Déodat de Gozon, grand-maître de Rhodes, dont la maison s'est éteinte dans celle de Montcalm (1); de ce mariage sortit entr'autres, Guillaume de Montcalm V, ayeul de Jean-Louis ci-dessus mentionné, lequel fut pere de Jean-Louis-Pierre & de Louis-Daniel, qui ont fait deux branches. Le cadet, seigneur de St. Véran, Tournemire, le Viala, &c. baron de Gabriac, est décédé le 13 septembre 1735. Il avoit épousé le 30 avril 1708, Thérese de *Lauris* Castelane-Dampus, de laquelle il a laissé,

I. Louis-Joseph de Montcal-Gozon, dit le marquis de Montcalm, baron de Gabriac, &c. brigadier des armées du roi, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, ci-devant colonel du régiment d'Auxerrois infanterie, né en 1712, & marié le 3 octobre 1736; avec Angélique-Louise *Talon*, d'Omer Talon, marquis du Boulay, fille odu régiment d'Orléanois infanterie, & de Marie-Louise *Molé*, dont :

(1) M. l'abbé de la Veissiere occupé du nobiliaire de Guienne, vient de publier la généalogie d'une branche existante de Gozon.

1. Louis-Jean-Pierre-Marie-Gilbert de Montcalm-Gozon, lieutenant réformé au régiment de Montcalm, né le 10 octobre 1738.

2. François-Déodat-Gilbert, né le 30 septembre 1744, reçu chevalier de Malte de minorité en 1745.

3. Angélique-Louise-Thérese de Montcalm née le 30 août 1737.

4. Trois autres filles en bas âge.

II. Louise-Françoise-Thérese de Montcalm née le 17 juin 1710; veuve en 1742 d'Antoine *Viel*, seigneur de Lunas, baron du Pouget, président à la chambre des comptes de Montpellier.

III. Louise-Charlotte de Montcalm, née le 4 janvier 1714, alliée le 3 mars 1734 à Gilbert de *Massillan*, juge mage & président du présidial de Montpellier.

IV. Hervée-Macrine de Montcalm, veuve en 1749, de Jean de *Faret*, dit le marquis de Fournés, maréchal de camp.

Jean-Louis-Pierre de Montcalm-Gozon, fils aîné de Jean-Louis & de Judith de Vilat, fut seigneur du Mélac, Gozon, Saint-Victor, Melvieux, &c. & épousa le 17 novembre 1703, Magdeleine de *Girard* de Colondre, dont :

Albert-Déodat de Montcalm, dit le marquis de Gozon.

Jean-Paul-Joseph de Montcalm-St.-Véran, lieutenant des vaisseaux.

Louis-Jean-pierre-Joseph de Montcalm

int-Victor, ci-devant capitaine au regiment Auxerrois.

Louise-Françoise de Montcalm, née en nvier 1705, abbesse de Rieunette, diocèse Carcassone.

Marie-Sobine & Magdeleine, religieuses l'abbaye de Rhodez.

Esprit-Marguerite de Montcalm, mariée N... de *la Devèze*, seigneur de Naujac de Rosières.

Et Thérese, qui a épousé N... de *Pui* Besset, dit le vicomte de Parlan, seigeur de Trébas.

Il y a encore deux branches de la maison Gabriac, anciens possesseurs de la bannie de ce nom. L'une subsiste en la perne de N... de Gabriac, seigneur en rie du bourg St. Andeol en Vivarais, nt la fille unique est mariée avec Henri *Faret*, dit le comte de Fournés, briga- des armées du roi, ci-devant mestre camp du régiment du roi cavalerie : tre connue sous le nom de Gabriac-Saintlet, dont étoit issu Joseph-François-Louis, le baron de Gabriac, seigneur de Saintlet en Languedoc, allié à Charlotte de *nes*.

GAGE. Emmanuel-Philippe *Gage*, fut comte de ce nom, avec faculté d'affece titre sur une terre & seigneurie à choix, par lettres du 24 janvier 1756, st fils de Henri-Wallerand Gage, seigneur Ryhove, mort à Gand en septembre

1727, & d'Angeline-Louise de *Brune*, mariée le 16 janvier 1718, morte le 21 mars 1775, petit fils de Henri Gage, chevalier, seigneur de Ryhove & Vunder Woestyne, colonel d'un régiment Ecossois, au service d'Espagne, & colonel d'infanterie pour le service de Jacques II, roi de la grande Bretagne, mort à Tournay en 1702, & de Jeanne de *Kerckhove*, arriere petit-fils de Henri Gage, chevalier, seigneur d'Hallaing & Vander Woestyne, colonel d'un régiment d'infanterie Anglois, au service d'Espagne, gouverneur d'Oxford pour Charles I, roi de la grande Bretagne, & commandant en chef des troupes dn S. M. I. en plusieurs siéges & combats contre les Ecossois & les parlementaires d'Angleterre, tué à la bataille du pont de Culham en 1644, & de Marie *Danyen* de Darbury, dame Ryhove.

Le comte de Gage a été nommé chambellan actuel de LL. MM. Impériales, le 4 octobre 1769, s'est marié le 8 avril 1754, à Marie-Magdeleine de Spanghen, dame de l'ordre de la Croix Etoilée, morte le 4 septembre 1766. Cette dame étoit fille de Philippe-Louis-Joseph, baron de *Spanghen*, & de Herent, & d'Anne, baronne de Spanghen; elle avoit épousé en premiere nôces, le 5 janvier 1747, Léonard Mathias Vander Noot, baron de Kieseghem, député de l'état noble de Brabant, chambellan actuel & conseiller d'état d'épée de l'empereur Charles VI, & de l'impératrice reine, gé-

néral major des troupes impériales, gouverneur & grand bailli des ville & citadelle de Gand, dont elle n'eut point d'enfant. Elle a eu du second lit, Angeline-Philippine-Marie-Collette *Gage*, née le 8 avril 1755, chanoinesse de Nivelle.

Le comte de Gage a eu pour sœur Marie-Lucée Gage, mariée le 2 mai 1745, à Fréderic-François de *Draeck*, seigneur de Rousele, Biermdacle & Vander Cæmere, fils de Jacques Anselme de Draeck (1), seigneur de Rousele & Vander Cæmere, & de Marie-Bernardine Alegambe, morte le 13 juillet 1739, leurs enfans sont :

1°. Gaspard Guilain, Bernard-Colette de Draeck, né le 12 février 1758.

2°. Louis-Fréderic-Guilain de Draeck, né le 4 mai 1762.

3°. Frederic-Antoine-Joseph-Guilain de Draeck, né le 31 octobre 1763.

4°. Maximilien-Louis-Guilain-Joseph-Frederic de Draeck, né le 9 janvier 1767,

(1) *Jacques-Anselme* de Draeck avoit pour pere *Anselme-Opicius* de Draeck, seigneur de Rousset, bourguemaitre du franc de Bruges en 1700, 1701, 1702, 1703, 1704 & 1705. Marié à Anne-Françoise de *Cortewile*, fille de Jean de Cortewile, seigneur, vander, camere de Thorifwalle, &c. & de Magdeleine de Lannoy, & pour aïeul noble Gérard de Draeck, écuyer, seigneur de Teuven, au pay de Limbourg, qui avoit épousé Antoinette-Françoise Adornes.

reçu chevalier de malthe de minorité par bref, du 29 juin 1771.

5°. Anne-Marie-Philippine-Guilaine de Draeck, née le 21 mars 1747, reçue dame de l'ordre de la Croix Etoilée, le 3 mai 1768, mariée à Gand, le 15 novembre 1764, à Maximilien-Charles-Joseph Antoine, comte de Lalaing & de Thildoucq, vicomte d'Oudenarde, seigneur de Sandtberghe, Warmehain, Merlin, Ingoyeghem, Humbeke, Moorsele, Louverie, &c. chambellan actuel de LL. NM. Impériale, depuis le 4 octobre 1760, major du régiment de St. Ignos dragons : fils unique de Charles-Philippe-Joseph, comte de Lalaing & de Thildoucq, vicomte d'Oudenarde, seigneur de Sandtberghe, Vannehain, Maretz, Rammelacre, Humbeke, & ancien capitaine de cuirasier au régiment de Sultzback, chambellan actuel de LL. MM. Impériales, mort à Paris le 10 août 1770, & de Marie-Camille-Josephe de Rier sa premiere femme, dame de d'Ingoyeghem, de Richelle & de Strupe, morte le 29 décembre 1743.

6°. Marie-Magdeleine-Colette de Draeck, née 27 juin 1760.

7°. Thérese, Guilaine-Fréderique de Draeck, née le 24 janvier 1765.

GAGES, terre & seigneurie en Haynaut fut érigiée en marquisat, par lettres du décembre 1758, en faveur de *François Bonaventure-Joseph du Mont*, seigneur d

Gages, de Ghilenghien, de la puiſſance de alles de Brabant & d'Auſnois.

* GANCHERY. Me Jean Ganchery, noaire & ſécretaire du roi & de ſes finances, yant droit par tranſport de demoiſelle maie *Molé* ſa mere, d'une rente à elle vendue ar le prévôt des marchands, le 29 avril 1564, onna quittance le 15 avril 1582.

GAND. Jean de *Gand*, ſecrétaire du onſeil de Philippe le Bon, duc de Bourogne & de Brabant, &c. fut anobli par e prince, en conſidération de ſes ſervices, ar lettres de décembre 1436, enregiſtrées Lille.

GATHOVIUS. Jean-Baptiſte-Ignace Bruno, ſeigneur d'Holsbeke & d'Attenhoven, ut anobli & obtint une couronne au lieu e bourlet, par lettres du 6 novembre 1756, l étoit fils de Jean-Baptiſte-Hubert-Guilaume Gathovius, ſeigneur de d'Hœghedooen, & d'Anne-Ignace-Françoiſe de *Glinus* e *Jodoigne*: & petit-fils de Jean-Baptiſte Vau Gaethoven, latiniſé Gathovius, & ame Jaqueline *Portugal*.

Jean-Baptiſte-Ignace-Bruno Gathovius, nourut à Louvain, le 11 janvier 1763, & fut enerré à Holsbeck; il avoit épouſé Marie-Louiſe-Catherine-Françoiſe de *Spanghen*, ſa niéce la mode de Bretagne, morte à Louvain, e 30 octobre 1754, fille de Jean-Charles e Shanghen, ſeigneur d'Attegnies, de Mouſty ſur-Thy, de Niel & de Briſme, & e Catherine-Françoiſe-Pauline de Viſcher de

Celles, sa première femme, de ce mariage sont sortis :

1°. Louis-Joseph-Jean-Baptiste Gathovius, seigneur d'Holsbeke, d'Attenwen & d'Aertevelde, baptisé à Holsbeke le 19 juillet 1729, échevin de la ville de Louvain, en 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, & marié en 1768, à Jeanne-Ursule-Guillemette de *Sterlling*, dame de Gougnies, il en a :

Charles-Philippe Gathovius, né le 30 août 1771.

2°. Louis-Joseph Gathovius, baptisé à Louvain, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, le 7 décembre 1739, conseiller de la ville de Louvain.

3°. Marie-Philippine-Jeanne Gathovius, baptisée à Holsbeke le premier janvier 1728, morte à Louvain en 1776, & enterrée à Holsbeke.

4°. Marie-Josephe-Charlotte Gathovius, née à Holsbeke le 6 janvier 1731, mariée à Louvain le 22 octobre 1755, à Pierre-François-Joseph, comte de *Thiennes*, seigneur de Lombin, gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays & comté de Haynaut, né le 12 juin 1721.

Les armes sont de sable, à trois macles d'or.

GAUDÉCHART en Picardie, d'argent à 9 merlettes de gueules mises en orle, posées à 2 & 3.

René de Gaudechart, marié le 7 novembre 1631, à Elisabeth de *Hangest*

dont les armes sont d'argent, à la croix de gueules, chargée de trois coquilles de même; dont René de Gaudechart, marié le 21 avril 1675, à Marie de *Vion*, dont les armes sont de gueules à trois aiglettes, éployés d'argent, fille d'Antoine de *Vion*, mariée le 9 septembre 1635, à Marie *Quentin*, dont les armes sont d'azur à trois pommes de pin d'or, dont :

Louis-Antoine de Gaudechart, marié le 23 septembre 1721, à Magdeleine-Françoise de *Vieil-Chaltel*, dont les armes sont d'azur, à trois lions d'or armés de gueules, fille de Jean-Baptiste de Vieil-Chastel, marié le 8 mai 1685, à Marie de *Rouvroy*, dont les armes sont de sable à la croix d'argent, chargée de coquilles de gueules : celle-ci fille de Hercules-Louis de Rouvroy, marié le 20 janvier 1659, à Marie *le Fournier*, dont les armes sont d'argent, à trois roses de gueules, & ledit Vieilchastel, fils de Louis Vieilchastel, marié le 19 juin 1661, à Marie de Recourt, dont les armes sont de gueules à trois bandes de vair au chef d'or.

Du mariage de Louis-Antoine Gaudechart avec ladite Vieilchastel est issu, Albert de Gaudchart, baptisé à St. Martin d'Hemviliers, diocèse de Beauvais, le 17 juillet 1726, reçu chevalier de malte en 1759, sur la preuve ci-dessus.

GAUTHIER, famille de Lorraine, ano-

oblie par le duc Charles IV ; les lettres données à Paris, le 18 août 1660, virifiées le 11 août 1661, en faveur de Pierre *Gauthier*, natif de Tignecourt, ſieur dudit lieu ; lequel a été ſucceſſivement cavalier dans la compagnie des Cheveaux-Légers de A. cornette, puis capitaine d'infanterie.

GAVRE, bourg avec un château ſur l'Eſcaut, dans le comté d'Aloſt, a donné ſon nom à une très-ancienne & illuſtre maiſon, dont la branche aînée finit ſur la fin du XIIIe ſiécle. Béatrix, fille unique de Raſſe, ſire de *Gavre*, porta cette terre à ſon mari Guy VIII ſire de *Laval*, mort en 1323 & biſayeul de Guy XI, ſeigneur de Laval & de Gavre, dont la fille Anne devint héritiere de ces ſeignuries, & épouſa Jean ſire de *Montfort* en Bretagne, qui en 1412, devint ſire de Laval & de Gavre, &c. La ſeigneurie de Gavre paſſa enſuite à Jacques de *Luxembourg*, ſeigneur de Fiennes, chevalier de la Toiſon d'or, pere de Jacques II & ayeul de Jacques III, chevalier de la Toiſon d'or. Ce fut en faveur de ce dernier que la ſeigneurie de Gavre fut érigée en comté par l'empereur Charles V, l'an 1519. Celui-ci étant mort en 1530, ſans lignée, ſa ſœur aînée, Françoiſe de Luxembourg, veuve de Jean, comte d'*Egmont*, eut le comté de Gavre & obtint l'érection en titre de principauté, par lettres de l'empereur Charles V, du 12 octobre 1540. Elle eſt à préſent poſſédée par le comte d'Egmont Pignatelli.

GENCAI, baronnie érigée en vicomté, ar lettres de mai 1655, regiſtrées au parlement & en la chambre des comptes, les 31 uillet & 18 août 1656, en faveur de Piere e *Brilhac*, conſeiller au parlement de 'aris.

GENDT. Gerard de *Gendt*, fut anobli t obtint des ſupports & une couronne au eu de bourlet, par lettres du 22 juin 761.

Les armes ſont de ſinople, à la croix ncrée d'argent.

GENINS. Claude-Hyacinthe *Genins* de uxembourg, obtint confirmation de nobleſſe ar lettres du 24 mars 1725.

Les armes ſont écartelés au 1 de gueules, 3 croiſſants, renverſés & rangés en pal 'or, au deux d'azur à une comette à ſix is d'or, au 4 de ſable, à une épée d'ar- ent, garnie d'or poſée en barre, la pointe n haut.

GERDEREST, une des 12 premieres aronnies de Béarn, dont les anciens ſei- neurs ont ſubſiſtés juſques dans le XVe ſiécle. runiſſende qui en fut héritiere, épouſa rnaud, vicomte de Lavédan, dont la fille hique porta en dot cette baronnie à Ber- rd de *Béarn*, ſénéchal de Foix, fils na- rel de Jean, comte de Foix. Il fut triſa- ul de Gabriel de Béarn, baron de Ger- reſt, qui fut décapité en 1569, & ſur quel la reine Jeanne de Navarre confiſqua baronnie de Gerdereſt avec ſes autres

biens, qu'elle donna au seigneur de Mont-gommeri. Henri IV les rendit à Henri d'*Albret* baron de Miossens, qui avoit pour bisayeul Catherine de Béarn-Gerdereſt, Henri d'Albret, fut ayeul de César-Phœbus, chevalier des ordres du roi, maréchal de France mort le 3 septembre 1676, laissant pour fille unique & héritiere Marie d'Albret, qui mourut sans enfans, le 13 juin 1692, & institua pour son héritier universel son second mari, Charles de *Lorraine*, comte de Marsan. Son fils Louis de Lorraine, prince de Pons, vendit le 12 octobre 1710, la baronnie de Gerdereſt à Jean de *Nogués* seigneur de Gabas & Balasé, conseiller au parlement de Navarre, fils d'Armaud de Nogués, seigneur de St. Aubin, & petit-fils de Jean de Nogués, conseiller d'état. Il a laissé de son mariage avec N... du *Plaa* N... de Nogués, baron de Gerdereſt, conseiller au parlement de Navarre, qui a plusieurs enfans de Thérese de *Débat* qu'il épouse. Il avoit pour freres :

1. N... de Nogués, abbé de St. Sévé de Rostan, doyen du chapitre & vicaire général de Verdun.

2. N... dit le chevalier de Nogués capitaine de grenadiers au régiment de Navarre.

3. N... de Nogués, provincial de la congrégation des P. P. Barnabites.

GESVES, seigneurie dans le comté de Namur, fut erigée en baronnie par lett

u roi d'Espagne, du 19 avril 1649, regis-
ées à Lille, en faveur & considération des
rvices de Louis-François *Verrezckhen*,
nevalier, baron de Bonlez, seigneur du
art, Humme, Impden, Ruart, &c.

GHAISNES. La terre & seigneurie de
t. Michel-du-Bois, fut érigée en comté sous
dénomination de *Ghaisnes*, par lettres
e janvier 1691, enregistrées le 22 mai 1693,
n faveur de Marie-Henri de Ghaisnes, sei-
neur de Genetai & de Montmont, époux
e Marie-Héléne de *Maillé* & de Jalesnes,
mort le 10 décembre 1701.

GHESELIN. Charles *Gheselin*, alias
Gliege fut anobli par lettres d'août 1507,
nregistrées à Lille.

GHEUS. Jean-Baptiste de Gheus, seigneur
e Stemcouter, Schachtelwege, Trudacle &
téenbrugghe, avoué de la ville d'Ypres,
Louis-Joseph de Gheus, son frere, avo-
at au grand conseil à Malines, obtinrent
es supports avec bannieres, par lettres du 8
eptembre 1756, ces deux freres sont fils de Jean
aptiste de Gheus, seigneur de Stéencouter
Schatelwege, échevin de la ville d'Ypres,
de Josephine-Françoise de *Wavrans*, &
etit-fils de Jacques Anselme de Gheus,
ussi échevin d'Ypres, & d'Elisabeth Bul-
kaert, ils ont tous deux postérité.

Jean-Baptiste de Gheus, l'aîné, à épousé
nne-Florence-Benoît de Tronson, fille de
acques-François Remacle, seigneur de Sté-
ahuise, échevin d'Ypres, & d'Isabelle

Thérèse de Carpentier ; de ce mariage sont sortis :

1°. Jean-Baptiste-Joseph-François de Gheus, conseiller, pensionnaire de la ville d'Ypres.

2°. Charles-Louis-Eugène de Gheus chanoine de la cathédrale d'Ypres.

3°. Louis-François-Norbert de Gheus lieutenant au régiment de Murray.

4°. François-Norbert-Placide de Gheus.

5°. Anne-Isabelle-Albertine de Gheus.

6°. Amelie-Constance-Florence de Gheus.

7°. Marie-Thérèse-Josephe de Gheus.

Louis-Joseph de Gheus, frere de Jean-Baptiste, fut pourvu le 26 novembre 1761 d'une charge de conseiller au conseil provincial de Flandres ; il est veuf du 17 février 1775, de Sara-Marie Hoynck-van-Papendrecht, fille de René Bernard & de Marie de Bora de Moi sa premiere femme, il a de cette alliance ;

1°. René-Louis-Joseph de Gheus, né le 30 janvier 1763.

2°. Jean-Baptiste-Maximilien de Gheus né le 25 avril 1766.

3°. Corneille-Paul-Jean-Eugène de Gheus né le 26 juillet 1767.

Jean-Baptiste & Louis-Joseph de Gheus ont pour frere Charles-Augustin de Gheus major au service de l'impératrice reine, marié à Peterwaradin, en Hongrie, l'an 1747 à Marie Springher de Shorneubergh, nous ignorons s'il a des enfans de ce mariage

Ils avoient pour sœur Jeanne-Albertine-ugénie de Gheus, morte le 11 mars 1744, ant été mariée à Louis-François, comte *Robiano*; conseiller d'état, & chancelier Brabant, mort le 25 février 1768, dont le fut la seconde femme.

GHISTELLES, seigneurie située dans le mté Flandres, fut érigée en comté, par tres du roi d'Espagne, du 21 janvier 1675, faveur de Jean-François d'*Affetadi*, ron de Ghistelles, seigneur de Hilst, venacker & Braduc, issu d'une illustre aison du duché de Milan.

GIGOT. Martin *Jacquart*, dit *Gigot*, anobli en considération de ses services litaires, par lettres de janvier 1518, enistrées à Lille.

GION, châtellenie érigée en baronnie, r lettres de février 1633, registrées au lement le 11 août 1634, & à la chambre comptes le 12 novembre 1635, en faur de Jacques de Gion.

GODEMART. Jean *Godemart*, conller du roi catholique, fut anoblie par res du 12 décembre 1518, enregistrées Lille.

GODET. Me Guy *Liédet*, conseiller roi, correcteur en sa chambre des mptes, au nom & comme tuteur & curae de Jeanne Godet, fille mineur de déu: Me François *Godet*, conseiller du roi, diteur en la chambre des comptes, & demoiselle Marie de *Nouveau*, ayant

droit par cession & transport de Françoi
Renasé, veuve de défunt René Nouveau
Md. bourgeois de Paris, & par partage fa
avec cohéritier d'une rente constituée p
les prévôt des marchands, le 25 avril 1564
dont il donna quittance le premier avr
1586, & 2 mai 1587.

Comme tuteur de Renée Godet, il donn
une autre quittance le premier avril 158
& 2 mai 1587.

GODIN. Jacques-François *Godin*, écuye
seigneur de Bomets & de Morlicourt, d'u
ancienne famille noble, obtint le titre
baron applicable, sous le nom de Godi
sur une terre acquise ou à acquérir dans l
Pays-Bas, sous la domination de sa majes
catholique, par lettres du 30 septemb
1704.

GOMBERVEAUX, terre & seigneu
érigée en baronnie par lettres d'août 165
regîstrées au parlement, le 17 janvier 166
& à la chambre des comptes, le 6 septemb
1675.

GOTTIGNIES. Lancelot de *Gottigni*
bourguemaître de Malines en 1504, 15
& 1511, fut créé chevalier en 1516; il é
fils de Gilles de Gottignies, bourguemai
de la même ville en 1483, & de Jean
Estor.

Les armes sont d'argent, à trois mail
de sable penchés vers la droite de l'éc

* GOUÉ. Charles de Goué, écuy
seigneur de Villeneuve, en son nom, à ca

e demoiſelle Marie *Prevoſt* ſa femme, fille
héritiere en partie du défunt Me Jean
revoſt, ſeigneur de St. Cire, de Gauet,
onſeiller au parlement, & de demoiſelle
lagdeleine *du Refuge*, jadis ſa femme,
yant droit par partage fait avec les cohé-
tiers d'une rente conſtituée audit de St. Cir,
ar les prévôt des marchands, le 24 avril
564, en donna quittance le 16 février 1586
17 mars 1587.

GOUNNER. Jean *Gounner*, conſeiller
rdinaire de la gouvernance & ſouverain
ailliage de Lille, fut anobli par lettres
e janvier 1512, enregiſtrées en la chambre
es comptes de la ville de Cambray.

Les armes ſont de ſable, à la faſce d'or,
hargée de trois aiglettes de gueules, &
ccompagnées de trois billetes couchées
'or, 7 en chef, poſées 4 & 3, ſix en pointe
, 2 1.

GOUPILLIERES, châtellenie érigée en
arquiſat, par lettres de février 1678, re-
iſtrées le 18 mars ſuivant, en faveur de
ean le *Cocq*, ſeigneur de Corbeville, El-
ville, &c. conſeiller au parlement de Paris,
ui avoit pour huitieme ayeul Jean le Cocq,
ocat général au même parlement, ſous le
gne de Charles VI. Il mourut le 4 juin
583, pere de Jean-François, & ayeul de
ean-Baptiſte le Cocq, marquis de Goupil-
ere & de Corbeville, le dernier mâle de
famille, n'ayant laiſſé de ſa ſeconde femme
arguerite-Genevieve *Dazi*, qu'une fille

unique Marie-Anne-Louise, née en octobre 1723, & marié le 19 septembre 1743, à Alexis *Lallemant* de Maqueline, cousin germain de la mere de sa femme.

GOURRY. Louis *Gourry*, receveur général du comté de St. Pol, fut anobli par lettres de février 1426, enregistrées à Lille.

GOURY. A Paris, tombe dans le cœur de l'église St. Médéric.

Cy gist feu noble homme Jacques *Goury*, écuyer, seigneur de Mazurier, en son vivant, conseiller du roi & auditeur en sa chambre de comptes, qui trépassa étant marguiller de cette église, le 21 jour de décembre 1626.

Ledit *Goury* avoit épousé dame Françoise d'*Audel* du pays de Tourraine, & est décédée à l'âge de 74 ans, comme il se voit à son épitaphe.

Goury d'azur à trois bandes d'or.

Baudet d'azur à 3 chandeliers d'église d'or, 2 & 1 à colombe de même en abime.

Epitaphe de marbre dans le cœur Saint-Médéric, contre la porte.

A la mémoire de Jacques *Goury*, en son vivant, écuyer, seigneur de Mazurier, conseiller du roi & auditeur en sa chambre des comptes, lequel ayant vécu en la 64e année de son âge dans la crainte de Dieu, en l'obéissance entiere de l'église, pieux en sa religion, trè-fidele à son roi, amateur de sa patrie, bon citoyen, utile au public, bienfaiteur

ienfaiteur aux particuliers, parfait ami, du
on exemple aux riches, aux pauvres;
haritable, affable à un chacun, digne des
lus grandes charges, doué de toutes les
ualités & dons de la nature, qui peuvent
endre l'ame heureuſe au ciel & l'ame illuſtre
n la terre, étant lors marguillier vigilant
e cette égliſe, trépaſſa le 21e jour de
écembre 1626, au grand regret d'un cha-
un, & particulierement de très-vertueuſe
ame Françoiſe *Baudet*, ſa chere femme,
quelle a fondé un obit perpétuel à ſa mé-
oire d'elle & des leurs, ſuivant le contrat
'elle a fait avec meſſieurs les marguilliers
cette égliſe, paſſé devant Renard *Vau-*
r & Jean *Deſnots*, notaires au châtelet
Paris, le 14e jour de juin 1627, & a
ſſé au public cette inſcription, poſée le
ur de juillet audit an.

Priez Dieu pour eux.

GOUY. Pierre de *Gouy*, natif d'Artois, anobli par lettres de mai 1469; enrerées à Lille.

GOYCKE, ſeigneurie en Brabant, fut gée en baronnie, par lettres du roi d'Eſne, du 19 avril 1651, en faveur de lippe Taye, ſeigneur de Goycke.

GOZON, maiſon très noble & très-anne du Quercy & de Rouergue, de laelle étoit iſſu le célebre Dieu-donné de on, grand-maître de Rhodes, au quaieme ſiecle. De diverſes branches qu'elle t formées autrefois, deux ſe ſont éteintes;

la premiere des seigneurs de Mellac, dans la maison de Montcalm, qui en a reçu les seigneuries de Gozon, de Mellac & de St. Victor, qui subsiste encore en Rouergue; la seconde des seigneurs d'Orlonac, dans la maison de Corneillan, en 1585, qui a reçu les seigneurs d'Orlhonac & de Beteilles; une troisieme des seigneurs d'Ays, subsiste en Quercy, suivant la généalogie qu'en a donné M. l'abbé de la *Veissiere*, occupé du nobiliaire de Guienne.

Armes, de gueules, à la bande d'azur, bordée d'argent, entourée d'une bordure componée d'argent & de gueules.

* GRAMON, Jean & François de Gramon étoient arquebusiers de la compagnie de François *Durieu*, juge, mage, lieutenant général de la sénéchaussée & siége présidial de Rouergue, reçus à Ville-Franche, le 27 février 1588, (original).

Théophile de Gramon, maréchal de camp de l'armée du Roi, donna une quittance le 27 juin 1594, (original).

GRANDVELLE-Fousemagne. Les terres & seigneuries de Fousemagne, Grandvelle, Fontaine, avec partie de celles de Montreux & de Roppe, toutes situées dans la haute Alsace, furent érigées en titre de comté sous la dénomination de Grandvelle-Fousemagne, par lettres patentes du mois de juin 1718, regiſtrées au conseil souverain d'Alsace le 20 août suivant, en faveur de François Joseph-Ignace, baron de *Reinach*

Fouſſemagne & Montreux, ci-devant capitaine dans le régiment d'Alſace, infanterie, puis dans celui de Quadt cavalerie, & de ſa poſtérité maſculine, tant en conſidération de ſon ancienne nobleſſe que de ſes ſervices & de ceux de ſa famille. Il étoit fils de François-Guillaume, baron de Reinach de Fouſſemagne, qui avoit été pendant pluſieurs années, lieutenant colonel du régiment d'Alſace, cavalerie, gendre de Philippe-Charles de Reinach, capitaine pendant trente-cinq ans dans le régiment d'Alſace, infanterie, & neveu de Nicolas-Humbert de Reinach de Montreux, tué au ſiege de Gironne, après quarante-huit années de ſervice, étant alors maréchal de camp & commandant du régiment d'Alſace, infanterie. Le comte de Reinach a eu entr'autres enfans, Pilippe-Charles de Reinach, qui étoit en 1718, cadet dans les gardes du corps de ſa maeſté & capitaine dans le régiment du roi, cavalerie.

GRAVEZON, ſeigneurie en Provence, ut unie à celle de Tourade, & érigée en marquiſat par lettres d'août 1718, en faveur de acques de *Clemens*, écuyer, ſeigneur de Gravezon, du Catelet & de Montroux, ſu de Jacques de Clemens, élu premier onſul de la ville de Taraſcon, en 1485; avoit épouſé le 26 décembre 1689, Marie-hérèſe *Icard*, dont naquit Clemens, marquis de Gravezon, marié le 13 août 1718, Angelique-Charlotte du *Deffand de la*

Lande, mere de Charles-Louis de Clemens de Gravezon, né le 24 janvier 1722, marié en 1751, à N... de *Vogué*.

GREZIEU, seigneurie érigée en baronnie, par lettres du 3 novembre 1650, regiſtrées le 3 mars 1651, en faveur de Jean de *Ganguiere*, ſeigneur de Grezieu.

GREZIEU, baronnie érigée en comté, par lettres de décembre 1656, regiſtrée le 20 janvier 1682.

GRIBAUVAL, ſeigneurie en Picardie, fut portée en mariage l'an 1440, à Jean de *Grouches*, dit le Begue, pere d'Hubert de Grouches ſeign. de Grouches & de Gribauval, grand maître d'hôtel de Louis XI, qui épouſa en 1458, Jeanne de *Wrimbourg*. Leur fils Jacques de Grouches, ſeigneur de Gribauval, marié le 3 janvier 1488 avec Jeanne de *Rubempré*, eut pour fils aîné François, ſeigneur de Grouches, de Gribauval & du Luat, en 1545, allié en 1520 à Georgette de *Montenay*, mere d'Henri, ſeigneur de Grouches & de Gribauval, qui de Claudine *Gerard* de Bazoches, dame de Cramoyan en Brie, eut Robert de Grouches, ſeigneur de Gribauval, allié le 17 février 1586, à Anne de la *Riviere*, dame de Chepi & mere de Jean de Grouches, baron de Cramoyan, de Chepy & de Huppi. Celui-ci épouſa en 1628 Marie de *Fontaine*-Ramburelle, & en eut Auguſtin de Grouches, en faveur duquel les ſeigneuries de Gribauval, de S. Mexent de Gibaut & de Trempes, furent unies &

érigées en marquisat, sous la dénomination de marquisat de Gribauval, par lettres de mai 1681, regîstrées au parlement le 31 août 1682, & en la chambre des comptes, le 29 août 1685. Il laissa de sa deuxieme femme, Marie-Anne *Chareton* de la Ferriere, Nicolas-Antoine de Grouches, marquis de Chepi, chambellan du duc d'Orléans, maréchal des camps & armées du roi, qui de sa femme Genevieve *Becqain* d'Angreville, a eu pour enfans :

1. Charles-Nicolas, comte de Chepi, maréchal de camp, mort âgé de quarante-deux ans en 1750, épousa le 31 mai 1737, Marie-Avoye *Oursin*, remariée en octobre 1771 au marquis de l'*Hôpital*; dont Antoine-Jean-Etienne de Grouches, né le 24 avril 1738.

2°. Marie-Genevieve-Gabrielle-Nicole de Grouches, mariée avec N... de Sacquesepée, dit le marquis de Thil.

3°. Gabrielle-Charlotte, qui a épousé, 1°. Jean-Louis l'*Etendart*, marquis de Bully, mort le 7 mars 1740; 2°. le 14 février 1746, Jules-Etienne-Honoré, marquis de *Prunelé*, baron de St Germain-le-Désiré & de Molitard, seign. de Mervilliers, né le 16 mai 1722.

GRIMBERGHE, une des six vicomtés de Brabant, fut acquise en 1692 par Henri de *Kerrenbroeck*, seigneur de Terborh, Tertamen & Oyck, conseiller de sa majesté catholique, au conseil souverain de Brabant, auquel le roi permit pour lui & ses descendans en ligne directe & collatérale, mâles

& femelles, de porter le titre de vicomtes de Grimberghe, par lettres du 13 avril 1694.

GROSBOIS. Les terres & seigneuries de Grosbois, dite Bois-le-Roi, Suci, Boissy-S. Leger, Villeneuve, furent unies aux seigneuries d'Hyerres, de Santeni & de Marolle, avec les fiefs de Cersé & de Norel, & érigées en marquisat sous la dénomination de Grosbois, en faveur & en considération des services de Germain-Louis *Chauvelin*, chevalier, garde des sceaux de France, par lettres de mars 1734, regîstré au parlement de Paris, le 19 avril, & en la chambre des comptes, le 16 juin suivant. Ce ministre a épousé Anne *Cahouet*, deuxieme fille de Claude, seigneur de Beauvais, & de Marie-Catherine *Fontaine* des Montées, dont il reste trois filles.

1. Anne-Espérance, veuve le 30 janvier 1748, de Henri-François-René-Edouart *Colbert* de Maulevrier, vidâme de Châlons, mestre-de-camp, sous-lieutenant des gendarmes anglois.

2. N... mariée en février 1748, à Louis-Michel *Chamillart*, comte de la Suze, grand maréchal des logis de la maison du Roi & lieutenant général de ses armées.

3°. Anne-Sabine-Rosalie Chauvelin, mariée le 17 avril 1752, à Jean-François de la *Rochefoucaud*, comte de Surgeres, guidon des gendarmes de Flandre.

GRUTERE. Léonard-François de *Gru-*

tere, seigneur d'Ydhegen, d'une ancienne noblesse du comté de Flandre, obtint le titre de baron de Grutere, applicable sur telle terre qu'il choisiroit, par lettres du 10 mai 1696.

GUESTE-Flaine, seigneurie érigée en baronnie, par lettres de juillet 1634, registrées le 3 août 1635, en faveur de Jacques de Foucher.

GUEREY. Jean de *Guerey*, huissier d'armes du duc de Bourgogne, fut anobli par ce prince, par lettre d'octobre 1459, registrées à Lille.

GUEYROSSE, une des douze premières baronnies de Béarn, a été longtems possédée par les seigneurs de *Moneins*. Elle fut acquise du dernier marquis de ce nom, par N... de *Larborie*, qui épousa N... de *Badet*-Plaisance, & a laissé pour fils unique, N... de Larborie, dit le baron de Gueyrosse, marié en 1751, à N... de *Fouron* Artiguelouve.

GUILBAUT. Jean *Guilbault*, conseiller trésorier du prince au Boulonnois, fut anobli par lettres de mars 1436, engistrées à Lille.

H.

HABERT, à Paris, d'azur au chevron d'or, accompagnée de trois annelets d'argent.

Pierre Habert, reçu auditeur en la chambre

des comptes, au lieu de André *Langlois*, le 26 avril 1662 exerça jusqu'au 17 octobre 1671.

HAMES, seigneurie dont l'héritiere Marie, fille d'Antoine, seigneur de *Hames*, & d'Anne d'*Ailly*, épousa le 30 décembre 1534, Louis de *Halwin*, seigneur d'Esclebecq & de Wailly, mort le 17 août 1555, pere d'Antoine de Halwin, seigneur de Hames, de Wailly, &c. bailli d'Amiens, & gouverneur de la Fére, marié en 1562, à Claude *Gouffier* de Crevecœur. Leur fils, Charles-Maximilien, gouverneur de Rue, capitaine des gardes de Gaston de France, duc d'Orléans, décéda en 1630, laissant de sa femme, Catherine du *Gué*, dame de Lulli, Alexandre de Halwin, capitaine des gardes du duc d'Orléans, en faveur duquel la seigneurie de Hames fut érigée en comté par lettres de mai 1647, registrées au parlement de Paris, le 6 janvier 1658. Il avoit épousé le 21 juillet 1633, Yolande-Barbe de *Bassompiere*. Leur fille, Marie-Joseph-Barbe de *Halwin*, héritiere des biens de sa maison, épousa le 24 octobre 1668, Ferdinand Joseph-François, duc de *Croy* & d'Havré.

HANGEWART. Michel Hangewart de Flandre, obtint érection de baronnie, par lettres du roi catholique, de 1664.

HARCOURT, ancienne baronnie de Normandie, fut érigée en comté par lettres de Philippe de Valois, de mars en 1338, en faveur & en récompense des services de Jean IV, sire d'*Harcourt*, un des plus

puissans seigneurs de Normandie, du consentement de Jean de France, duc de Normandie, son fils aîné, qui approuva cette érection, par ses lettres données à Vincennes.

HASSELT, terre & seigneurie en Flandres, fut érigée en comté par lettres du Roi d'Espagne, du 17 octobre 1661, registrées à Lille, en faveur de Philippe François de *Faing*, baron de Jamoigne, seigneur de Fourni, Hasselt, Markegem & Joye, issu d'une ancienne noblesse militaire, & sorti de la maison de *Walcourt*.

Alexandre-George du Faing, comte de Hasselt, baron de Jamoigne, épousa Marie-Isabelle-Ernestine de *Gand*, comtesse de Liberchies, remariée à Frédéric-François Volckaert, comte de Welden, ayant eu de son premier mari, N... de Faing femme du comte de Haudion

HAUDION. La seigneurie de Wyneghem, érigée en comté sous le nom de *Haudion*, est située en Brabant, & fut aliénée par Philippe IV, par acte d'une vente absolue, du 18 février 1644, en faveur de Nicolas de *Haudion*, seigneur de Ghiberchies, colonel & commandant de Damme, dont les ancêtres avoient possédé la terre de Wyneghem à titre d'hypotheque, & qui mourut le 10 novembre 1674. Il laissa pour fils & héritier, Charles de Haudion, en faveur duquel la seigneurie de Wyneghem fut érigée en comté sous le nom de Haudion, pour lui & ses descendans mâles

& femelles, en ligne directe & collatérale, par lettres du 30 juillet 1698.

HAUSEN, famille de Lorraine, qui remonte à Etienne *Hausen*, natif de l'électorat de Trèves, anobli par lettres du 7 mai 1722, contenant qu'il est d'une bonne famille & que s'étant établi en Lorraine, il y a formé un commerce avantageux de bois qu'il a fait passer en Hollande, ce qui a porté S. A. R. à lui conférer, il y a plus de quinze ans, l'office de receveur des finances à Zarguemine; qu'il n'a que trois fils & une fille; l'aîné n'étant pas marié, le puîné ayant épousé Elisabeth *Shéremien*, fille du sieur Sherémien, conseiller au bailliage de Saarbourg; que le troisieme est avocat en la Cour, & que la fille a epousé le sieur *Stock*, fils aîné du sieur *Stock*, noble, &c.

Armes : d'azur à l'ancre d'argent, mis en pale, accostée de deux étoiles de même, & pour cimier, une étoile de l'écu, issante d'un armet morné, orné de son bourlet & lambrequin, aux métail & couleur dudit écu; trésor des chartres, folio 79, regiſtre 1722.

HAUSSY. Jean de *Haussy*, conseiller & receveur des domaines de Douay, fut anobli par lettres de mai 1500, enregistrées à Lille.

HAUTPOUL. Les seigneuries de Felines, Cassagnoles & Ventajou, furent unies & érigées en marquisat, sous la dénomination d'Hautpoul, par lettres du mois de mai 1734, regiſtrées au parlement de Toulouse

le 29 juillet suivant, & à la chambre des comptes de Montpellier, le 24 mars 1735, en faveur de Joseph d'*Hautpoul*, fils de Jean-Antoine d'Hautpoul, seigneur de Felines, de Cassagnolles & de Suzanne de *Guibal*.

Il avoit épousé le 24 février 1691, Marthe de *Roux*, fille de Pierre de Roux-de-Momtbel, seigneur de la Terrasse, syndic général de la province du Languedoc, & de Marthe de *Peirat*. De ce mariage est sorti.

Jean-Antoine d'Hautpoul, marquis d'Hautpoul, baptisé le 29 septembre 1694, & reçu page du Roi dans sa petite écurie, le 2 avril 1712.

* HAY, écuyer, Me Paul Hay, sieur du Chastelet, conseiller au parlement de Rennes, fils aîné, héritier principal & noble de messire Daniel Hay, écuyer, seigneur de la Motte, capitaine des ville & château de Laval, & de défunte demoiselle Gillette de *Pellineux*, fut marié par contrat du 13 octobre 1616, à demoiselle Marguerite de *Renouard*, dame de Villahier, fille d'écuyer Guy de Renouard, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Bretagne, & de demoiselle Françoise de *Bec-de-Lievre*; présens messire François de Bec de Lievre, seigneur de Bouexiq, conseiller au parlement de Rennes; messire Eustache du *Han*, seigneur de Launay, conseiller audit parlement; messire Simon Hay, sei-

gneur de la Bouessiere, conseiller audit parlement; messire César du *Gleſquin*, seigneur de la Roberie; messire Gabriel du Gleſquin, conseiller du Roi; messire Jean *Bonnier*, seigneur de Champaigne, conseiller du Roi; messire Jean Hay, seigneur de Ciré; messire Pierre de *Treceſſon*. vicomte dudit lieu; messire Bertrand de *Valeaux*, seigneur du Boisrobin, écuyer Bertrand de *Tremigon*, seigneur de la Rembaudiere, écuyer Jean le *Bouteillers*, sieur de Bleron, écuyer Jean Bec de Lievre, sieur du Chastelier; noble homme Pierre le *Gonidec*, sieur des Aulnais; noble homme Guy *Martin*, sieur de Mouligny, &c. origin.

HAYNAULT. Claude Lamoral Haynault, seigneur de Dubermelz, & des Rozieres fut anobli par lettres du 23 mai 1758.

HENARD, famille de Lorraine, anoblie par lettres du grand duc Charles, données à Nancy, le 25 août 1588, en reconnaissance des services de Christophe Henard, natif de Toul, sénéchal de l'évêché, & auparavant maître échevin de ladite ville; & de lui est issu Affricain Henard, seigneur de Valois, conseiller au parlement de Metz, le 13 décembre 1692, sénéchal de l'évêché de Toul; marié à N... *Paucheron*, fille de Laurent Paucheron, écuyer, seigneur de Ferrieres, grand maître des eaux & forêts en la généralité de Metz, & d'Anne-Adrienne *Aubertin* de Juyrecourt; de ce mariage

est issu Laurent-Affricain Henard, seigneur de Valois, capitaine au régiment des Gardes de S. A. R. &c.

Les armes sont d'azur à la fasce d'argent, chargée d'une aigle de gueules, accompagnée de trois étoiles d'or, posées 2 & 1.

HENRY, famille de Lorraine, anoblie par lettres de Charles IV, données à la Malgrange, prés de Nancy, le premier mai 1641, vérifiées le 16 juillet suivant, en faveur de Nicolas-*Henry*, receveur & célerier de Nancy, fils de Melchior Henry, tabellion, général en Lorraine, & de Marie *Rambouillet*; marié à Catherine *Jean*, fille de Charles Jean, célerier de Nancy, & de Barbe *Mareant*; il est deuxiéme ayeul de Jules-Arnaud Henry d'Oheville, capitaine & prévôt de Marsal, fils de François-Joseph Henry, seigneur d'Oheville, Tahinville, Boucourt & Courbesault, conseiller en la chambre des comptes de Lorraine, & de Marie-Barbe de *Martiny*; marié en 1723, à Barbe Pierrot, dame de St. Médard, près dudit Marsal: frere de 1° N. prévôt de Boulay; 2° de Catherine Gabriel Henri, mariée en 1706, à Charles-César de *Marien*, seigneur de Fremery, maître des comptes de Lorraine; 3° Anne Catherine, mariée à Charles Joseph *Doré* seigneur de Crepey, capitaine d'infanterie au service de France.

Les armes sont d'or, taillées d'argent, au lion de gueules, brochant sur le tout, chargé d'une croix de Lorraine d'argent.

HERBERAY. Tombe en l'égliſe des Céleſtins, dans une chapelle à main gauche.

Cy giſt noble homme Nicolas de *Herberay*, écuyer, ſeigneur des Eſſars, commiſſaire ordinaire de l'artillerie, qui décéda le

Cy giſt demoiſelle Marie *Compain*, en ſon vivant femme dudit Nicolas *Herberay*, écuyer, ſeigneur des Eſſars, qui décéda le 11e jour de mai 1549.

Armes de gueules au chef émanché d'or, deviſe *Aiverdo Alvido*.

HÉRENT, ſeigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie par lettres du 17 août 1658, en faveur de René de *Mol*, ſeigneur de Mol, Hérent, Balen & Deſſel, d'une ancienne nobleſſe.

HÉRICI, Seigneurie érigée en baronnie, par lettres de mai 1566, regiſtrées le 6 ſeptembre 1567, en faveur d'Etienne, ſeigneur d'*Argeville*.

*HERMENT. Louis Hippolite de Herment, chevalier, ſeigneur de Sauville, donna une quittance, tant en ſon nom qu'en celui de meſſire Jacques & Mathieu de Herment, ſes freres, le 17 juin 1682. *Orig.*

HERSENT. Jean de *Herſent*; & ſa femme & leurs enfans mâles & femelles, furent anoblis par lettres de mai 1424, enregiſtrées en la chambre des comptes à Lille.

Les armes ſont d'or à trois hures de ſanglier de ſable.

HERVI, ſeigneurie érigée avec celle de

Tournaisis en baronnie, en faveur de Jean-Edouard de *Pouſſe-Morhe* de Leſtoile, par lettres d'octobre 1685, regiſtrées en la chambre des comptes de Paris, le 20 février 1688, & au parlement le 31 août 1689.

HERZELLES. La ſeigneurie de Facuwez en Brabant, près de Nivelle, fut érigée en marquiſat, ſous le nom d'*Herzelles*, par lettres du roi catholique, du premier ſeptembre 1689, en faveur & conſidération de la naiſſance & du mérite de Guillaume-Philippe, baron d'*Herzelles*, de Werchin & de Licdekerke, ſeigneur de Faulquez, Ittre, Samme, Sart, conſeiller d'état, préſident du grand conſeil à Malines, puis chancelier de Brabant.

* HEULDE. Rôle de la montre & revue faite à Bayeux, le 6 mars 15[illegible]1, d'une compagnie de 100 hommes de guerres à pied, françois, ſous la charge du ſieur de Tourville, capitaine, par Jean de *Seramelot* & Jacquin *Leonard*, commiſſaire & contrôleur des guerres, députés pour faire ledit rôle à l'acquit de M. Etienne Regnault, conſeiller & tréſorier général de l'extraordinaire des guerres, &c.

Elie *Heulde* ou Eulde, écuyer, ſieur de Tourville, capitaine.

Laurent *Apparot*, écuyer, ſieur de l'Epinay; Guillaume *Morin*, ſieur des Eparts, enſeigne; Jacques *Langlois*, ſergent; Charles *Nicolle*, ſergent; Michel *Lemeſle*; Robert *Hamon*; Jean de *la Cour*; Bernard

de *la Grange*; Richard de l'*Epinay*; Vital *Larcher*; Guillaume *Aniſſe*; Etienne *le Paulmier*; Pierre de *Groſſelieu*; Charles *Deſſelieres*; Jean de *Monuy*; Robert *Sogues*; Philippe *Celormand*; Louis *Amont*; Philippe *Raviol*; Jacques *Helin*; Jean *Mannoury*; Nicolas *Minard*; Daniel *Gaſt*; Claude *de la Grange*; Martin *Bryart*; Mont *Robert*; Gilles *Dilles*; Robert *Parsey*; Jean *Vaubadon*; Jean l'*Antien*; Pierre *le Baulme*; Simon *Variquelin*; Helie *Foſſe*; Pierre *Avark*; Mathurin *Feres*; Jean l'*Onguel*; Jean *Gigor*; Jean *Hamel*; Pierre *Eulde*; Guillaume *Eulde*; Pierre l'*Abbé*; Jean *Riquenel*; Jean *Briark*; Charles *du Rois*; Martin *Tapin*; Robert *le Monier*, Jean *Tragin*; Jean *Bougard*; Jean *Chauſſe*; Martin *Dialon*; Etienne *Hebat*; Noël *Hoquet*; Pierre *le Roux*; Pierre *Cleury*; Pierre *le Corne*; Jacques *le Sauclieu*; Nicolas *Frigues* ou Frignes; Pierre le *Febvre*; Richard *Mareſcot*; Thomaſſin *Fiquet* ou *Foquet*; Jerôme l'*Abbé*; Jacques *Brias*; Michel *Labert*; Simon *Petret*; Jacques *Lonet*; Guillaume N... Louis *Siart*; François de *Scotéarn*, Guillaume de Nicolas *Vautras*; François *Dieul*; Jacques *Durant*; François l'*Orvaier*; Jean *la Joix*; Iſaac *Aulas*; Nicolas *Gaſſien*; Hiéroſme *Firmint*; Regnié de *Conté*; Guillaume *Sonot*; Jean *Pavant*; Laurent *Cerfons*, &c. *orig.*

HIEROSME, famille de Lorraine, ori-

inaire de Brie, anoblie par lettres du rand duc Charles, données à Nancy, le octobre 1570, maintenue dans sa nobleſſe, ar jugement rendu le 3 décembre 1674, ar Antoine *Barillon* de Morangis, inten- ant à Metz.

Les lettres ne nobleſſe furent données en aveur de Charles Hiéroſme, natif de Choiſy n Brie, châtelain & receveur du comté de 'audémont, en la terre de Kœurs, marié Jeanne *Roollot*, avec laquelle il vivoit n 1580; il eſt ayeul de Charles-Pantaleon Hiéroſme de Choiſy, natif de Dieulouart, hanoine de l'égliſe de Saint-Diez, le 16 évrier 1705.

HIGUÉRES, en Béarn, dans la séné- haussée de Morlas, eſt poſſédé à titre de aronnie, par un cadet de la maiſon de *Belzunce*, qui a épouſé N... de *Batral*, ont il a pluſieurs enfans. Son frere Louis e Belzunce eſt abbé du Maſgranier, cha- oine & grand vicaire de Marſeille.

HOBOKEN, ſeigneurie en Brabant, fut rigée en baronnie, par lettres du roi catho- que, du 20 mai 1600, en faveur de Con- id (*Schets*) de *Grobben*-Donck, & en onſidération de ſes ſervices en qualité de onſeiller & commis des finances de S. M. C. de ſurintendant des aides. &c.

HOENS-de-Buſtanzi. Joſeph *Hoens*-de- uſtanzi, écuyer, ſeigneur de Voerde, fils e Jacomo Buſtanzi, adopté dans la famille e Hoens, par le teſtament de ſon grand-

oncle maternel, Henri Hoens, du 30 d
cembre 1630, à la charge de porter à pe
pétuité, ui & les descendans, les nom & arm
de Hoens, & petit-fils de David Bustanz
qui vint s'établir en Brabant, & y épou
Jeanne Hoens, obtint de l'empereur Cha
les VI, pour lui & ses descendans mâles
femelles, le titre de baron de Hoens-Bu
tanzi, avec faculté d'appliquer ces titres
dénominations sur quelque terre dans l
Pays-Bas Autrichiens, par lettres du 16 juill
1725.

HONSBROUCK. Walter-François d
Honsbrouck, du pays de Gueldre, obti
érection de sa terre en comté l'an 1660.

HONT. Charles Jean d'*Hont*, trésori
& receveur de la ville, de dame Houeke
Muriekenréede, fut anobli, & obtint
titre de chevalier, des supports & une co
ronne au lieu de bourlet, par lettres du 1
août 1760.

HOUDETOT, seigneurie dans le pa
de Caux, a donné son nom à une ancien
maison, dont étoit Robert, sire de *Ho
detot*, créé en 1350, grand maître des a
balêtriers de France. Elle fut érigée
marquisat, par lettres de juin 1724, reg
trées aux parlement & chambre des compt
de Normandie, les 3 août & 15 novemb
suivant, en faveur de Charles de Houdeto
chevalier, seigneur de Grainbouville, Sain
Laurent, lieutenant général des armées
roi, & au gouvernement de l'Isle de France

ort en 1748. Il avoit épouſé Catherine-gdeleine-Théreſe *Carrel*, morte le 4 jan-r 1749, fille de Louis, préſident en la ambre des comptes de Rouen, & de Jeanne-héreſe de Becdeliévre de Cani, dont il a ur enfans :

1. Charles-Louis, marquis de Houdetot, le 14 août 1718.

2. Claude-Conſtant-Céſar, comte de Hou-tot, capitaine, lieutenant des Gendarmes Berri, marié le 26 févier 1748, avec iſabeth-Sophie-Françoiſe de *Lalive* de llegarde, dont N... de Houdetot, né le 12 llet 1749, & Françoiſe-Charlotte de Hou-tot, née le 15 mars 1753.

3. Anne-Charlotte-Simonette, née le 31 ût 1722.

Le marquis de Houdetot avoit pour frere îné, Louis-Pierre de Houdetot, meſtre-camp du régiment d'Artois, lieutenant roi en Picardie, mort le 11 août 1726, i de Marie-Louiſe *Fillon* de Villemur, mariée avec Aſt-Marie-Louis, comte de *aint-Severin*-d'Aragon, miniſtre d'état, & evalier des ordres du roi, a eu Charlotte-arie de Houdetot, femme de N.. de *Mo-ſtai*, marquis de Chazeron, lieutenant gé-ral des armées du roi, le 2 mai 1744.

HOUTHEM-Sainte-Marguerite, ſeigneu-e en Brabant, fut portée en mariage par nne-Marie de *Stembor*, à Florent de *hulden*, du conſeil ſuprême d'état aux af-ires des Pays-Bas, que le roi catholique

créa baron de Thulden, pour lui & s descendans, par lettres du 8 juillet 1696 par lesquelles il érigea en baronnie la ter & seigneurie de Houthem-Sainte-Marguerit en faveur de son fils aîné, Corneille-Arnou de Thulden, capitaine de cuirassiers au se vice de l'empereur.

HOVE, seigneurie en Brabant, fut érigé en baronnie, par lettres du 4 août 1675 en faveur de Guillaume d'*Espomeraux* seigneur de Hove & d'Altena.

HOVORST, seigneurie en Brabant, fu érigée en baronnie, par lettres du 15 janvi 1675, en faveur de Paul-Melchior de *Vi legas*, seigneur d'Hovorst, Bouchout, co seiller & commis des domaines & financ de S. M. catholique aux Pays-Bas.

HUERIBLOC. Jacques *Hueribloc*, f anobli par l'empereur Charles V, p diplôme, donné à Tolede, le 10 janvi 1530, enregistré à Lille.

HUGO, famille de Lorraine, anobl par lettres-patentes données le 14 avril 153 par Jean, cardinal de Lorraine, du tit de St. Onuphre, évêque de Verdun, e térinées audit Verdun, le 13 mai suivan confirmées par le duc Antoine, par lettr du 16 octobre 1537, données en faveur Georges Hugo, & en reconnoissance d services rendus par Jean Hugo, son pere au duc René.

Les armes sont d'azur au chef d'argent chargé de 2 merlettes de sable.

HUMBEKE, ſeigneurie en Brabant près
Maline, fut acquiſe vers l'an 1645, par
ble Baudouin le *Cocq*, ſeigneur de Wul-
ghem, Waerde, Groenhove, Schilthove,
. fils de François, ſeigneur des ſuſdits
ux, & d'Iſabelle-Damman d'Oomberghem.
eut de ſa femme, Françoiſe de Lathem,
ſme le Cocq, ſeigneur de Humbeke, &c.
rt le 10 mai 1673, laiſſant de ſa femme
tronille-Charlotte de Schietere, Jacques-
ançois, allié à dame Caroline de Varick,
me de Dieval, en faveur duquel la ſei-
eurie de Humbeke fut érigée en comté
r lettres de Charles II, du 24 novembre
94. Il fut pere de Charles Baudouin,
mte de Humbeke, marié en 1710, à
héreſe-Caroline de la Tour St. Quentin.
ur fils Charles-Joſeph-Giſlain, comte de
umbeke, avoit épouſé Louiſe-Catherine de
ermont, fille de Louis-Joſeph de Clermont
onnerre, comte de Thouri, & a laiſſé pour
e unique, Marie-Louiſe-Guiſlaine le *Cocq*,
rié le 26 mars 1753, avec-Euſtache-
ſeph d'*Aſſignies*, marquis dOiſi.

HUYBERT. Jacques de *Huybert*, épouſa
anne de *Haemſtede* de Mœrmont. Il en
t Lievin de Huybert, bourguemaître de
ric-Zée, & ſurintendant des digues de
lais de Schouwen, à qui l'empereur Charles-
int, fit l'honneur de coucher chez lui.

HUYBRECHETS, Henri *Huybrechets*,
gneur de Lombegue-Notre-Dame & Stry-
ns, obtint le titre de chevalier, des ſup-

ports & une couronne au lieu de bourle
par lettre du premier septembre 1724.

Les armes sont d'azur à trois tierces d'
au chef cousu de gueules, chargé de tr
anelets d'or.

J

JACOBS. Joachim-Joseph-Antoine, *
Jacobs de Bruxelles, fut anobli par lett
du 6 août 1724.

Les armes sont d'azur au chevron d'
gent, chargé de trois quinte-feuilles
gueules, & accompagné de trois fleurs
lys d'argent.

JACQUIER, famille noble de Lorrai
qui remonte à Pierre Jacquier de la vi
de St Mihiel, qui fut anobli, quoiqu'issu
noblesse du côté maternel, par défaut
renonciation aux biens paternels, par lett
de Henri, duc de Lorraine, données à N
cy, le 6 juillet 1624, portant qu'il a de
fils, l'un médecin & l'autre de jurisprude
qu'il est issu par son aïeule maternelle
la maison de *Boncour*, comme il paroît
titres, attestations & témoins des villes
Verdun & de Marville, qui ont vu Cl
de Boncourt, bisaïeul maternel de l'Im
trant, maître échevin de Verdun, jouir
privileges de noblesse, d'autant plus que la
charge de maître échevin, audit lieu,

xerçoit que par personnes sorties de mai-
n bien noble & reconnue en ladite ville
c. porte d'azur, à un voile étendue d'or,
chef de gueules, chargée d'une étoile
or, accostée de deux fleurs de soucy de
ême, feuillées de sinople, & pour cimier
lion naissant d'or, tenant en ses pattes
e étoile de même, & issant d'un torty
or, d'azur & de gueules, le tout porté d'un
met morné avec ses lambrequins aux mé-
l en couleurs de l'écu; trésor des chartres
l. 173, regiſtre 1624.

Pierre Jacquier épousa Marie *Barbillat*,
ont il eut, 1°. N... mariée à Renée le *Breton*,
le de N... écuyer, seigneur haut-justicier en
rtie de Brousſey & Rollecourt; 2°. Marie,
liée à Joseph de *Reboncourt*, écuyer sei-
eur dudit lieu; 3°. François qui suit :

François Jacquier, avocat & puis premier
édecin de la duchesse d'Orléans, épousa
... Cristophe, native de Bar, de laquelle
eut Gérard, qui suit :

Gerard Jacquier, avocat, puis conseiller
la cour, épousa Marguerite de *Huz*,
le de N... de Huz, président au présidial
Toul, dont il eut; 1°. Nicolas-François,
i suit; 2°. N... femme de N... de *Magny* de
rrieres, exempt des gardes du corps de
A. R. 3°. N..., épouse de Philippe *Thom-
rot*, avocat en la cour souveraine, en-
ite substitut du procureur général de S. A.
, & enfin conseiller à ladite Cour souve-
ine.

Nicolas-François *Jacquier*, avocat, puis conseiller en la cour souveraine, vivant en 1719, épousa Apronne des *Noyers*, fille de Charles Desnoyers, seigneur de Brochainville, capitaine d'infanterie au service de France, & de François *Floriot*.

JARIEL, haut & puissant seigneur Jean-Louis de Jariel, chevalier, seigneur des Forges, chambellan du feu roi de Pologne, écuyer de main du Roi, ancien capitaine de cavalerie & chevalier de S. Louis, décédé isle & paroisse S. Louis, & transporté en la terre des Forges, le 19 février 1788, épousa N..., dont Marie-Julie de Jariel des Forges, morte en 178...

Il avoit pour frere, N... de Jariel des Forges, aussi écuyer de main du Roi.

JARSAILLON. Lettres patentes du mois de mars 1719, enregistrée le 15 décembre suivant, portant que le nom de la baronnie de Villars, située dans le bailliage d'Autun, sera changé en celui de *Jarsaillon*, en faveur de Denis de *Jarsaillon*. Elle est aujourd'hui possédée par N... de Jarsaillon, capitaine de cavalerie.

JARZÉ, seigneurie en Anjou, fut portée en mariage l'an 1572, par Renée *Bouré* à René *Duplessis*, seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers, des Touches, chevalier de l'ordre du Roi, fils de Louis du Plessis, seigneur de la Roche-Pichemer. René fut pere de François, comte de Jarzé, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur du Plessis-

Bouré

ouré, qui épousa l'an 1612, Catherine
e *Beaumanoir* de Lavardin. De ce ma-
iage, naquit René du Plessis, capitaine des
ardes de la reine-mere, marié en 1634 à
atherine *Ami*, mere de François, allié
N... de S. *Offange de la Jaille*. Elle
t mere d'Urbain du Plessis, en faveur
uquel la seigneurie de Jarzé fut érigée en
arquisat, avec union de la châtellenie de
hemiré & du fief & seigneurie de Pins, situé
ans la ville de Bourges, par lettres d'avril
694, registrées le 16 mars 1696. Le mar-
uis de Jarzé fut nommé en 1708, am-
assadeur du roi en Suisse. Son fils René
I, marquis de Jarzé étant mort sans lignée
n 1723, le marquisat de Jarzé a passé à
aul-Louis-Jean-Baptiste-Camille *Savari*,
omte de Breves, du chef de sa bisaïeule,
atherine du Plessis-Jarzé, fille de François
Plessis, comte de Jarzé, & de Catherine
Beaumanoir.

JAUSSELIN de Brassay, famille noble
ancienne de Guienne, omise dans la der-
ere recherche & relevée de cette irrégula-
é par l'arrêt du conseil d'état du Roi,
12 octobre 1782, qui maintient les re-
ésentans actuels dans leur noblesse d'ex-
action, porte pour armes : de gueules au
evron d'argent, accompagné de deux étoiles
r, une en chef l'autre en pointe ; parti
zur, au lion d'or, surmonté d'une étoile
même, couronne de comte. Elles ont
enregistrées dans l'armorial général, coté

Guienne, bureau de Comdom, le 11 août 1698, nº. 95.

I. Noble Pierre Jauſſelin, épouſa par contrat du 4 février 1554, à Nerac, Marie de *Brocas*, dont il eut :

II. Noble Iſaac Jauſſelin, qui épouſa le 8 décembre 1597, Marthe de *Braſſay*, fille de Nicolas, ſecrétaire en la chambre des comptes de Nerac; c'eſt d'elle que cette famille a pris le ſurnom de Braſſay, qu'elle a depuis ajouté au nom de Jauſſelin, tantôt avant, tantôt après; de ce mariage, ſont iſſus —— 1. Pierre; —— 2. Jean, qui ſuit; — 3. Jeanne, épouſe de N... de la *Roque*, ſieur de Baroque, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, aide-de-camp général de ſes armées, commandant l'artillerie au pays des ſuiſſes & griſons, où il étoit capitaine de deux cens hommes; —— Marthe, mariée à noble N... *Baroque* de la Sebolle.

III. Jean Jauſſelin de Braſſay, ſeigneur de la Grange, ajourné, comme noble, avec ſon frere, à l'aſſemblée du ban & arrière-ban, le 17 mars 1639, avoit épouſé le 5 mai 1637, demoiſelle Madelaine de la *Borde*, dont —— 1. Pierre, capitaine au régiment de Rouſſillon, infanterie, dès le 5 ſeptembre 1669, mort à Heſdin en Artois, des bleſſures qu'il avoit reçu au ſiege de St Sébaſtien; —— 2. Paul, qui ſuit :

IV. Paul Jauſſelin de Braſſay, lieutenant de la compagnie des chevaux-légers du ſi

e St Martin, le 3 mars 1672, capitaine
e cavalerie avant 1678, paya, comme gen-
lhomme, le 20 février 1694, sa contri-
ution au rôle du ban & arriere ban, à l'as-
emblée duquel, il fut convoqué les 10 avril
702 & 16 mai 1703; il avoit épousé, 1°.
20 avril 1679, demoiselle Marie de *Bor-*
erie, dont —— 1. Jean-Paul, qui suit;
—— 2. Françoise, dame de la *Maison*
oble de *Lauzun*, qui testa le 8 novembre
748, en faveur de son neveu, Jean-Paul,
uteur du sixieme degré ci-après; 2°. demoi-
lle Esther de la *Roche*, fille de noble Pierre,
de Marie Tivel, dont—Henri, qui, sous
nom de capitaine Monrepos, obtint le
février 1713, une compagnie d'infan-
rie au régiment de Lionne, depuis Traî-
l, & enfin Monconseil, lorsqu'il se retira
1734; son testament & son codicile où
prend la qualité d'écuyer, sont de 1767
1768.

V. Jean-Paul Jausselin de Brassay de Mon-
pos, premier du nom, fut déchargé le 16
cembre 1736, par ordonnance de l'inten-
nt de Guienne, de la demande du droit
franc-fief, formée contre lui à raison
sa maison noble de la Grange; il avoit
ousé le 6 septembre 1723, demoiselle Marie-
ne de *Mellet*, fille d'Isaac de Mellet,
yer, seigneur de l'Aubese, & de dame
rie *Baccalau*, dont: —— 1. Jean-Paul,
i suit; —— 2. Louis Eléazard, énoncé
rès son frere.

VI. Jean-Paul Jauſſelin de Braſſay, écuyer, ſeigneur de la Grange, Monrepos, a été convoqué en 1758, avec les autres gentilshommes du Condommois, pour défendre les côtes, en cas d'attaque de la part des anglois, & invité le 22 février 1768, à l'aſſemblée de la nobleſſe qui devoit ſe tenir pour l'élection d'un député; il s'eſt marié le 18 ſeptembre 1753, avec demoiſelle Marthe-Madeleine de *Mellet*, ſa couſine germaine, dont il a :

1. Henri Jauſſelin de Braſſay, mouſquetaire de la premiere compagnie depuis le 16 mai 1770, réformé 15 décembre 1775.

2. Jean-Louis-Eleazard Jauſſelin de Braſſay, officier au ſervice de S. M.

VI. Louis-Eleazard Jauſſelin de Braſſay, écuyer, ſeigneur de Taſta & de St Martin d'Albret, ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Auvergne, a épouſé le 16 mai 1772, dame Marguerite-Suzanne de *Madrouet* du Taſta, veuve de meſſire Etienne *Dupré*, ſeigneur de la maiſon noble de Pommarede & fille de Joſeph de Madrouet, écuyer, dont :

Jean-Paul Jauſſelin de Braſſay, officier au ſervice de S. M.

IMMERSELLE, ſeigneurie en Flandre près de Bruges, fut érigée en vicomté par lettres du 31 décembre 1686, en faveur de Guillaume-Raimond Van-*Werven*, ſeigneur de Vremdyck, échevin de la ville de Bruxelles.

IMPDEN, ſeigneurie en Brabant, fut ér

gée en baronnie, par lettres du 24 décembre 1659, en faveur de Charles *Verreyckhen*, audiencier de S. M. C. au Pays-Bas.

JOUY, seigneurie érigée en comté par lettres de décembre 1654, regiſtrés au parlement le 27 février 1655, & en la chambre des comptes, le 3 décembre 1657, en faveur de Charles d'*Eſcoubleau*, marquis de Sourdis & d'Alluie, chevalier des ordres du roi en 1633, meſtre de camp de la cavalerie légere, maréchal de camp & gouverneur de l'Orléanois, du pays Chartrain & du Blaizois, frere de François dit le cardinal de Sourdis, & de Henri, archevêque de Bourdeaux, & fils de François d'Eſcoubleau, marquis d'Alluie, ſeigneur de Jouy, de Launai & de Montdoubleau, gouverneur de Chartres, 1er écuyer de la grande écurie, chevalier des ordres du roi en 1585, & d'Iſabelle *Babou*, dame d'Alluie & petit fils de Jean d'Eſcoubleau, ſeigneur de la chapelle Bellouin, de Jouy & du Coudray-Montpenſier, maître de la garderobe du roi François Ier & chevalier de ſon ordre, & d'Antoinette de *Brives*.

Charles d'Eſcoubleau, comte de Jouy, mort à ſoixante-dix-huit ans, le 21 décembre 1666, avoit épouſé Jeanne de *Montluc* de de Foix, comteſſe de Carmain, princeſſe de Chabanois, &c. décédée le 2 mai 1657, dont il laiſſa entre autres enfans, François, comte Puis, marquis de Sourdis, lieutenant général des armées du roi en 1682, che-

valier de ſes ordres en 1689, gouverneur de l'Orléanois & pays Chartrain, capitaine du château & chaſſes d'Amboiſe, & commandant en Guienne, mort en 1707, laiſſant de ſa femme, Marie-Charlotte de *Beziade* d'Avarey, Angelique d'Eſcoubleau de Sourdis, mariée le 24 mars 1702, à François-Gilbert *Colbert*, marquis de St Pouange, maréchal des camps & armées du roi, & meſtre de camp de cavalerie.

Le comté de Jouy, que le roi déclara par ſes lettres patentes de février 1692, regiſtrées le 3 mars ſuivant, n'être plus mouvant du duché de Chevreuſe, mais de S. M. & que les appellations des jugemens des officiers dudit comté, ſeroient portées devant le prévôt de Paris, fut acquis par Antoine d'*Aquin*, conſeiller d'état, premier médecin du roi, qui ſe qualifia comte de Jouy, & dont la fille unique, Marie-Angelique porta ce comté à ſon premier mari Louis-Rollin *Rouillé*, chevalier ſeigneur de Loges, Villetas, Fontaine-Guérin, maître des requêtes, mort en 1712. Elle ſe remaria à Jacques *Thibaut*, comte de la Carte, & mourut en août 1751, ayant de ſon premier mari.

I. Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy, baron de Fontaine-Guérin, châtelain de Brion, ſeigneur de Clefs en Grézigné, ſecrétaire d'état, le 26 avril 1749, & fait miniſtre le 15 août 1751. Il a épouſé le 8 février 1730, Marie-Catherine *Pallu*, ſœur du

conſeiller d'état, & mere de Marie-Catherine Rouillé, mariée le 22 janvier 1749, à Anne-François de *Harcourt*, marquis de Beuvron, lieutenant général du Bas Poitou, dont une fille née en janvier 1750.

II. Louis-Antoine Rouillé de Roiſſy.

III. Marie-Anne, qui épouſa, 1°. le 8 février 1710, François-Henri *Tiercelin*, marquis de Broſſe, dont eſt née la marquiſe de Pons; 2°. Jean-Baptiſte de *Caſtellane*, marquis de Norante, capitaine des galeres, dont une fille, mariée à N... de Caſtellane.

IV. Angelique-Eliſabeth, alliée le 15 juillet 1710, à Claude *Béchameil*, marquis de Nointel.

Hanfroi d'Eſcoubleau, nommé dans un titre de 1224, avec ſa femme Marguerite *Meſſer*, fut pere de Pierre, qui fit foi & hommage en 1285, de la ſeigneurie de Sourdis, & dont le fils Guillaume d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de Sourdis, épouſa Iſabeau d'*Elite*, dont naquit Pierre d'Eſcoubleau, deuxieme du nom, allié à Jeanne *Bouquin* de la Borderie. Leur fils Lyonnet d'Eſcoubleau, vivant encore en 1439, eut de ſa femme, Thiennette *Douairon*, Maurice d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de Sourdis & de la Borderie, marié à Guillemette *Foucher*, de laquelle il eut Jean & Etienne. De celui-ci l'on fait ſortir la branche des marquis d'Alluye, comte de Jouy.

Jean d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de

Sourdis, continua la branche aînée, par son deuxieme mariage avec Catherine *Tusseau*, & fut pere de François, qui épousa Marguerite de *Melun*, fille unique & héritiere de Léon de Melun, chevalier, seigneur du Bignon, de Courtery & de la Chapelle-Bertrand en Poitou. De cette alliance, vint René d'Escoubleau, premier du nom, baron de Sourdis, Courtery & la Chapelle-Bertrand, lieutenant de la compagnie des gendarmes de Tristan, marquis de Rostaing son beau-pere, qui eut de son mariage avec Anne de *Rostaing*, René & Jacques-René, qui ont fait deux branches.

I. René d'Escoubleau, deuxieme du nom, chevalier, marquis de Sourdis, &c. épousa Charlotte de *Barbezieres* de Nogeret, & fut pere de René Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, décédé le 8 juin 1701, qui avoit épousé le 26 septembre 1688, Marguerite de *Villevault*, morte en 1749. Leur fils René-Louis d'Escoubleau, marquis de Sourdis, né le 9 février 1697, est veuf du 5 octobre 1735, d'Elisabeth-Madeleine *Potiers*, dont pour enfans.

1. René-Alexandre d'Escoubleau, comte de Sourdis, né le 19 juillet 1734.

2. Marguerite de Sourdis, née le 14 décembre 1725.

II. Jacques-René d'Escoubleau, frere puîné de René, deuxieme du nom, fut marié 1°. à Anne *Dolé*; 2°. à N... *Birlaud* de la Gastiere. Il a laissé de son premier mariage,

Jacques d'Eſcoubleau de Sourdis, chef d'eſcadre, allié à Renée Robin, dont :

1°. Jacques-Hiacinthe d'Eſcoubleau de Sourdis.

2. Renée-Brigide d'Eſcoubleau de Sourdis, mariée avec Charles le *Lievre*, & mere de huit enfans.

3. Françoiſe, alliée à Quentin *Pinault*, de la Joubertiere, duquel elle a deux filles.

4. Anne d'Eſcoubleau, qui épouſa le 13 juin, 1697, Philippe de la *Paupardiere*.

Ils avoient pour tante, Gabrielle-Brigide d'Eſcoubleau de Sourdis, née de N... Birlaud de la Gaſtiere & mariée avec Gille de la *Roche-Saint-André*, dont trois enfans.

JUILLY-le-Châtel, ancienne châtellenie près de Troye, fut unie à la terre de Vau, & érigée en comté par lettres de Mai 1715, regiſtrées au parlement & à la chambre des comtes de Paris, les 2 juillet & 27 août ſuivant, en faveur de Jacques d'*Aubeterre*, ſeigneur de Vaux, capitaine de cavalerie, qui, de Gabrielle-Félicité *Hennequin* de Charmont, a eu :

1°. Jean-Jacques, dit le comte d'Aubeterre, né le 19 janvier 1713. 2°. Marie-Louiſe d'Aubeterre, mariée à N... de *Mareilles*, gentilhomme champenois.

L

LAAS & Mondran en Béarn, diocèse de Lescar, parlement de Pau, intendance d'Auch, sénéchaussée & recette d'Orthés, où l'on compte 11 feux.

La terre & seigneurie de Laas une des six petites baronnies de Béarn, est possédée par N... de *Leuger*, ancien capitaine au régiment de Normandie, qui n'a point d'enfans de N... de Jasse son épouse.

* LABADIE. Gabrielle de *Tulseau*, femme de messire Isaac de Labadie, chevalier, seigneur de Beaudernault, constitua une rente au profit de messire Marc *Treton*, écuyer, par acte passé devant *Bonot* & de *Mas*, notaires à Paris, le 19 septembre 1664.

LABATTERIE. Barnabé de *Labatterie*, fut anoblie & légitimé par deux lettres de juillet 1447, enregistrées à Lille.

LA BAUNE, Pierre de la Baune, sieur de la Bastide, anobli par lettres du mois de novembre 1556, registrées le 14 juin 1557.

LA BAZOCHE, une des cinq baronnies du Perche-Goët, est actuellement possédée par M. *Havet* de Neuilli.

LABBÉ. Gautier *Poulain* dit *Labbé* conseiller & receveur général de Flandre & d'Artois, fut déclaré noble d'ancienne extraction, par lettres du 2 octobre 1439

après avoir démontré l'ancienneté de sa noblesse & les illustres alliances de sa maison, rapportées dans plusieurs dépositions, par écrit de la principale noblesse du pays.

Les armes sont d'argent à un cheval de sable, sellée & bridée.

L'ABBÉ. Jean l'*Abbé*, écuyer, seigneur de Villebouzin & du Mesnil, contrôleur général des monnoies, reçu secrétaire du roi, près la chancellerie du parlement de Grenoble, ses provisions regîstrées en la chambre des comptes & bureau des finances de la même ville, le 4 mai 1733, décédé au château de Villebouzin, & inhumé en l'église de Longpoint, le 23 avril 1747, avoit épousé demoiselle Marie-Anne *Fleureau*, décédée à Paris, inhumée paroisse St. Eustache, le 15 novembre 1745, avoit fait avec son mari, une fondation de 80 livres de rentes, suivant leur épitaphe, posée en leur chapelle, paroisse de Longpoint.

De leur mariage sont issues, 1°. Marie-Magdeleine l'*Abbé*, mariée le 14 juillet 1717, à Simon Charles *Bernard* de Balinvilliers, dont postérité. Voy. Bernard.

2° Marie-Anne-Jeanne l'*Abbé*, mariée à Gaspard *Grimod* de la Reyniere, écuyer, seigneur de Clichy la Garenne, inhumé à Paris, paroisse St. Eustache, le
dont pour fille unique Marie-Françoise *Grimod* de la Reyniere, née à Lyon, le 8 mars 1725, mariée le avril 1748, à Jean-Louis *Moreau* de Beaumont, conseiller

d'état, intendant des finances, dont il n'a pas d'enfans.

L'ABBÉ en Normandie. Richard l'Abbé, seigneur de St. Léonard & des Autieux, fils de noble Guillaume, seigneur de la Roziere, & de Nicole *Droulin*, épousa le 18 novembre 1536, Marguerite *Gœurot*, fille de Jean, seigneur de Chatelain, de Saint-Denis du Sable, vicomte du Perche, conseiller, médecin ordinaire du roi, & de Marie de *Brevedent*. Guillaume l'*Abbé* fut anobli moyennant 500 livres, par lettres registrées à Paris en 1523; un autre Guillaume l'Abbé fut anobli pour services, les lettres registrées à Paris en 1534; & Raoul l'*Abbé* fut anobli pour services, les lettres registrées à Paris en 1552.

LABINA, dont on a donné la généalogie dans la troiſieme partie, page 212, ligne 14, liſez chevalier, au lieu d'écuyer; ligne 23, liſez Joſſe, au lieu de Gilles, gentilhomme de Louvain; ligne 29, après 1763, ajoutez, marié en 1786, à Barbe Van-*Volden*, niece de ſa mere & fille de Gilles, écuyer, & de Marie *Aertſens*.

LA BORDE, baronnie dans la Brie françoiſe, diocèſe de Sens, parlement & intendance de Paris, élection de Melun, où l'on

compte 27 feux, acquise par Noël *Brulart* procureur général au parlement de Paris de la postérité duquel sont sortis trois premiers présidens du parlement de Bourgogne fut érigée en marquisat, par lettres d'août 1645, pour Denis Brulart, président d parlement de Dijon, dont sont nés Nicola Brulart, marquis de la Borde, premier président du même parlement, pere de madam la duchesse de *Luines*, & Noël Brulart marquis de Rouvre, pere de Denis-Noël & ayeul de Simon Louis, dit le marquis d Brulart, seigneur de Baubourg, marié ave Marie-Françoise *Mallet* de Chanteloup, dor il n'a point d'enfans.

LA CONDAMINE, à Paris, d'azur à troi glands d'or, posés 2 & 1, supports deux lions

Guillaume de la Condamine épousa de moiselle Jeanne *Guigon*, dont il eut :

Messire Charles de la Condamine, écuyer il fut successivement receveur général de finances, en la généralité de Moulins, f enregistrer ses armes & celles de sa femm dans l'armorial général, coté Paris, vol. 1e page 251, n°s. 257 & 258, fut pourv d'un office de conseiller, secrétaire du roi maison, couronne de France & de ses finance par le décès d'Etienne *Champion*, le décembre 1699, décéda paroisse St. Roch âgé de 62 ans, le 25 novembre 1711, & Antoine *Carel*, seigneur de Maisonval élu à Caudebec, fut pourvu par so décès, le 26 juin 1712 ; il avoit épou

ur contrat passé devant *Touvenot* & son nfrere, notaires à Paris, le 3 février 1697, moiselle Louise-Marguerite de *Chourses*, ont les armes sont d'argent à cinq fasces e gueules, fille de défunt messire Gabriel e Chourses, chevalier, seigneur de Beau-egard, gouverneur de Bonnetable, & de adame Magdeleine Judith de *Breslay*, la oche : présens haut & puissant prince, nonseigneur Louis de *Lorraine*, comte 'Armagnac, grand écuyer de France; aute & puissante princesse madame Cathe-ne de *Villeroy*, son épouse; haut & puis-nt prince monseigneur le duc de *Valen-inois*; haute & puissante princesse madame Marie de *Lorraine* son épouse; madame Fran-oise d'*Aubigné*, marquise de Maintenon; M. le comte d'Aubigné son frere; haut t puissant seigneur monseigneur de *Phelip-eaux*, comte de Pontchartrain, contrôleur énéral des finances, parens & amis.

Ladite de Chourses étant veuve & tutrice le ses enfans, vendit l'office de secrétaire du oi de son mari; elle obtint des lettres de hancelerie, le 19 août 1719, & un arrêt es requêtes du palais, le 5 septembre 1719, le ce mariage sortit :

Messire Charles-Marie de la Condamine', é & baptisé paroisse St. Roch, le 28 jan-ier 1701, nommé chevalier de l'ordre royal ilitaire & hospitalier de St. Lazare, & eçu après ses preuves de noblesse, le 15 évrier 1719, secrétaire de M. le Duc d'Or-

léans, de l'académie françoise & de celle des sciences, décédé paroisse St. Germai l'Auxerrois, le 16 février 1774.

Anne-Marie de la *Condamine*, veuve d'Em manuel Victor de *la Coste* de Sainte-Foi chevalier de S. Louis, capitaine de cavalerie inhumée en l'église de la communautéde S Chaumont, le 27 avril 1771.

LA DRIANAIS, terre & châtellenie, fu érigée en vicomté, avec union de la châ tellenie des Hucquetieres, par lettres d septembre 1654, regiſtrées à Nantes, le novembre 1657, en faveur de Jean de *Boiſſix* chevalier, ſeigneur de la Drianais, procureu général, ſyndic dés états de Bretagne ; cett vicomté eſt poſſédée aujourd'hui par M. d Boiſſix, dit le comte de la Drianais.

LA FERE, ſeigneurie tenue du roi, cauſe de ſa groſſe tour de Laon, fut érigé en comté l'an 1413.

LA FERTÉ-Freſnel, baronnie en Nor mandie, fut long-tems poſſédée par les ſei gneurs d'Helenvillers & de Vipart-Silli : elle eſt aujourd'hui dans les mains de N... de la *Porte*, fils de N... de la Porte, con ſeiller au parlement de Rouen, & de N.. de *Turgis* de Bullé, maître des comptes Rouen, à droit d'acquet que leurs parens e ont fait en 1660.

LAGNY, baronnie dans le Noyonnois au gouvernement général de l'Iſle de France diocèſe & élection de Noyon, parlement d Paris, intendance de Soiſſons, où l'on compt

5 feux, poſſédée par le marquis d'Her-
uville.

* LA HAYE. François de la Haye, che-
lier de l'ordre du roi, conſeiller, maître
hôtel ordinaire de ſa maiſon, & conduite
: ſept mille huit cens hommes de guerre
pied, ſuiſſes, en deux régimens dont ſont
olonel les ſieurs Chriſtophe *Schorne* &
ans *Hey*, donna une quittance à Adrien
etremol, tréſorier des guerres de la ſomme
: 300 livres, le 25 août 1570, & la ſcella
: ſes armes, qui ſont un écu chargé de
x merlettes, poſées 3, 2 & 1, l'écu
collé du collier de l'ordre.

LA HAYE. Etienne-Dominique de la Haye
ourvu d'un office de ſecrétaire du roi,
onſeiller en la chancellerie du parlement
: Rouen, le 16 ſeptembre 1786, reçu le
octobre ſuivant, ſes armes regiſtrées par
. d'Hozier, le 11 décembre, ſavoir de
nople à un vaiſſeau d'or accompagné en
hef d'une étoile d'argent, & en pointe d'un
ncre de même, caſque de profil orné de
s l'ambrequins d'or, de ſinople & d'argent,
pports deux ſirènes d'argent.

LA HAYE. Jean de la *Haye*, demeurant
Lellebuque en Artois, fut anobli par
ttres de décembre 1475, enregiſtrées à
lle.

LALAING. Maximilien-Joſeph *Lalaing*,
mte de Tildoncq, vicomte d'Audenarde,
néral major au ſervice de S. M. Imp.
uverneur de Bruges, député de l'état noble

du duché de Brabant, fut créé comte p
lettres de l'empereur Charles VI, du 7 avr
1719, avec permiſſion à lui & à ſes de
cendans de porter le titre du comtes d
Lalaing, appliquable ſur telle terre acqui
ou à acquérir dans les Pays-Bas catholique

Maximilien-Joſeph a pour quatrieme ayeu
Philippe de Lalaing, ſeigneur de la Mouil
lerie & de Maſle, maître d'hôtel de la princeſ
Marguerite d'Autriche, ducheſſe de Savoie
régente des Pays-Bas, & ambaſſadeur d
l'empereur Charles V, vers le roi de France
qui avoit épouſé Florence *Réchem*, vicon
teſſe d'Audernade. Leur fils Jacques de L
laing, vicomte d'Audernade, ſeigneur de
Mouillerie, Maſle, &c. fut allié à Mar
d'*Enghien*, dame de Santberghe, Boucla
& Rénégelſt, dont il eut Charles, vicom
d'Audenarde. Celui-ci épouſa Catherine d
Fourneau, mere de Ferry, ſeigneur de San
berghe, qui de ſa femme Marie Vandet
Noot, eut Jacques, vicomte d'Audenarde
allié à Marie-Theréſe *Rym*. De ce mariag
eſt iſſu Maximilien-Joſeph, créé comte d
Lalaing & comte de Tildoncq, par ſa femm
Marie-Catherine de l'*Archier*. Elle mour
le 25 juin 1709, laiſſant trois enfans.

1. Charles, comte de Lalaing.
2. Héleine-Jacqueline.
3. Charlotte.

LALONDE, en Normandie, bourg, ch
lieu d'une ſergenterie de ſon nom, diocèſ
parlement, intendance de Rouen, élecri

Ponteaudemer, où l'on compte trois feux, ivilégiés & 225 feux taillables, fut érigée marquisat, par lettres de mai 1616, gistrées à Rouen, en faveur de François *Bigars*.

Ce marquisat a passé à M. le *Cordier*, ésident à Mortier au parlement de Rouen, chef de sa bisayeule.

* LAMBERT. Transaction passée devant athurin *Roucherel*, licentié ès loix, vimte de *Hugueville*, le 18 novembre 1575, tre noble homme Joseph *Lambert*, seieur d'Esseville, tuteur des enfans sous âge défunt Louis *Lambert*, écuyer, seigneur de teteville, en présence de honorable homme obert *Ladvenant*, procureur dudit siége, ble homme François *Lambert*, seigneur Londe, Balthasar Malanande & Nilas *Lescuyer*, seigneur d'Antille, proches rens, pour pourvoir à la nourriture desdits ineurs, &c.

Original chez M. le comte Blond de Boisbuffin.

LAMBERT. Jean-Baptiste Lambert, seieur de Formentin, demeurant à Rouen, harles Lambert, demeurant à Paris, & Rort Lambert, freres, furent maintenus dans ur noblesse, le 16 janvier 1668; de gueules lion d'or, au chef d'azur, chargé de 3 oiles à six pointes.

LANGON. Langonium, ville, chef lieu une juridiction de son nom, dans le Bourlois, en Guyenne, diocèse, parlement,

intendance, & élection de Bordeaux, l'on compte 232 feux, cette terre érigée baronnie, par lettres de juillet 1657, enr gistrées le 23 août suivant, en faveur Jacques *Darcemale*.

LANNE, seigneurie en Brabant, f érigée en baronnie, par lettres du 24 févri 1676, pour Marie-Catherine Cools & s fils Jean-Philippe de *Xavier*, & de f Antoine de Xavier, mestre de camp & b gadier de cavalerie.

LANNEAU *de Marey*, à Bard pr Moustier Saint Jean, en Bourgogne, d'az à un barbeau d'argent, posé en fasse, chef d'azur chargé de trois besans d'or.

François de *Lanneau*, écuyer, maî d'hôtel de la princesse d'Orange, fut nom capitaine des chateau et maison forte Montfort, par Gillette de *Luxembourg* dame de Commarain, les 16 août & novembre 1544, capitaine du chate de Noyers par commission du 9 ju 1578. Il fit un partage devant Jacq *Mouchinet*, clerc notaire de Montfort le déc. 1561, avec Amé, Claude-Henry, & J ques de Lanneau, ses enfans du premier l & Jeanne Claudine, & Jeanne, enfans son deuxiéme mariage, il épousa 1°. Gu lemette *Lescavard*, dame d'honneur de princesse d'Orange, 2°. par contrat pa devant *Belos* clerc notaire à Tholet le mai 1531, Jeanne de *Saint Martin*, ve de honorable homme Alexandre *Boistel*

ſſa du premier lit entr'autres, 1°. Claude Lanneau de Marey, archer de la compagnie d'hommes d'armes d'Imbert de *la Plaiere* en 1551 et 1552, puis hommes d'armes de Philippe de *la Foreſt* avant 1563, capitaine de 200 hommes de guerre le 23 ptembre 1569. Il eut la garde de l'abbaye Mouſtier Saint Jean et du château de iſey par commiſſion du 3 février 1577; fut marié à N.. de *Senevoy*, laquelle ſe ouva à la ratification du contrat de maiage de Jacques de Lanneau du 26 ſepembre 1595, & eut pour fils Denis de anneau, allié à Françoiſe de d'*Ampierre*, lle de Jean, ſieur de d'Ampierre, dont Jean e Lanneau, allié à Jeanne de *Chambon*; °. Henri qui ſuit. Et du deuxiéme lit; Jeanne e Lanneau épouſe de Lancelot de *Lamotte*.

Henri de Lanneau, écuyer, ſeigneur de Marey & de Montfort, fut archer de la ompagnie d'Imbert de *Laplatiere* en 1551 1552, homme d'armes de la compagnie e François de *Labaume*, avant le 8 octobre 562, capitaine de 50 hommes de guerres pied François, paſſés en revue à Avallon 20 juillet 1569, & capataine de 50 arqueuſiers à cheval, par commiſſion donné par Claude *de Saule* le 18 août 1569; il fit ne repriſe de ce fief mouvant du château e Piſey le 12 août 1570. Il fut préſent à convocation du ban & arriere ban du ailliage de Semur, ſuivant le procès-verbal u 26 août 1577; il tranſigea avec Perrette

de *Preſle*, veuve de Pierre *Lequeux*, p
acte paſſé devant *Boullard* notaire à Avall
le 3 Juin 1574; il fut maréchal des log
de la compagnie d'hommes darmes de Fra
çois de *Mandelot*, avant le 23 ſeptemb
1587; il fit une donation entrevif à ſes e
fans, par acte paſſé devant Pierre *Boudie*
notaire à Semur, le 28 octobre 1589; il
trouva à l'aſſemblée des états de Bourgog
le 10 juin 1589, épouſa, 1°. par contr
paſſé devant *le Noir*, notaire à Epoiſſes le
novembre 1546, Jeanne de *Chaugy*, fil
de Chriſtophe, écuyer & de Jeanne de *l*
Magdelaine de *Ragny*; 2°. Eugenie *Guille*
laquelle étant veuve, fit une repriſe de fi
devant le juge de Montréal le 12 janvi
1592, fille de Michel Guillet, écuyer, c
pitaine du château Depaiſſes, & de dam
Marie de *la Plume*; il laiſſa du premier li
1°. Jeanne de Lanneau, épouſe en premie
nôces de George de *Maclin*, exempt d
gardes du Roi; & en deuxiéme nôces de Pier
Chalon, écuyer, ſeigneur de Greſigny,
ſe trouva à la ratification du mariage de Ja
ques ſon frere; 2°. Barbe épouſe en pr
mieres noces de David *Dubois*, & en deuxié
noces de Philibert de *Thoiſy*, ſeigneur
Torcy, ſe trouva auſſi à la ratification
mariage de ſon frere; 3°. Claire, épouſe
claude *Dubois*; du deuxiéme lit; 4°. Jacqu
qui ſuit; 5°. Humbert, & 6°. Philibert, éma
cipés par leur pere le 18 octobre 1589.

Jacques de Lanneau, écuyer, ſeigneur

Jarey, fut émancipé par ſon pere le 9 ctobre 1589 ; il ſervit ſous le ſieur de *Blencourt*, lieutenant général de cavalerie gere, par commiſſion du 10 juillet 1610 ; transigea le 5 août 1612 ; il eut une commiſſion du prince de Condé pour lever une mpagnie de 50 carabins, le 15 février 1615, êta ſerment pour cette compagnie entre s mains de M. de *Francieres*, lieutenant our le roi, à Lagny, le 22 février 1616 ; rendit aveu & dénombrement du château Bar, mouvant de l'abbaye de Mouſtier, r acte paſſé devant *Dignac*, notaire, à poiſſes, le 11 avril 1614, il épouſa par ntrat paſſé devant *Marchand*, notaire de ard, le 18 août 1595, ratifié le 26 ſepmbre ſuivant, Philiberte de *Vauſſin*, fille défunt noble homme Jean de Vauſſin, igneur de Corſain & d'Eliſabeth de *Marecot*, & laquelle fit un partage avec ſes eres le 2 février 1605 ; de ce mariage ſont ſus, 1°. Louis qui ſuit ; 2°. Louis de Lanau, écuyer, ſeigneur de Bar, eut une mmiſſion de lieutenant de la louveterie les 3 & 27 janvier 1623, fut mis en poſeſon des héritages de ſon pere, par acte paſſé evant *Sordet*, notaire, à Moutier St. Jean 23 novembre 1623 ; il fit une repriſe de f de l'abbaye de Mouſtier, le 7 mai 1629 ; fut déclaré exempt du ban & arriere n, à cauſe qu'il ſervoit en qualité d'homme d'armes de la compagnie de M. le ince, ſuivant le procès-verbal du Bailliage

de Semur du 7 juillet 1635 ; il servit ta
en France qu'en Lorraine, sous M. d
Thianges, maréchal de camp, avant le 1
novembre 1635 ; il se trouva à l'assemblé
des états de Bourgogne le 9 août 1636 ;
fut déchargé de l'assignation qui lui avo
été donnée pour la recherche du franc fief
par arrêt du parlement de Dijon du 1
janvier 1639 ; il épousa par contrat pas
devant Jean *Godin*, notaire à Montbard l
25 janvier 1626, Françoise de *Damoiseau*
fille de François, écuyer, seigneur de l
Motte les Rouvroy, & de défunte Margue
rite de *Hiermes*, dont 1°. Jean qui suit
2°. Claude, écuyer, seigneur de Proven
allié à Françoise de *Sainte Maure*, q
conclut l'inventaire des biens délaissés à l
mort de son mari, devant le lieutenant gén
ral du bailliage de Semur le 9 juin 1670
dont Emée de Lanneau, mise sous la tutel
de sa mere ; 3°. Agathe baptisée à Bard le 1
janvier 1639.

Jean de Lanneau, écuyer, seigneur d
Marey & de Bard en partie, baptisé paroiss
de *Torcy*, diocèse de Langres, le 26 juill
1641 ; il rendit hommage de la moitié d
fief du Creux mouvant de l'abbaye de Mou
tier, par acte reçu par *Varennes*, notaire
à Moustier le 15 juin 1670 ; il fut du ba
& arriere-ban, suivant le procès-verbal dres
à Semur le 7 septembre 1674 ; il partage
les biens de son pere avec Marguerite d
Lanneau sa sœur, femme de François d

Lanne

anneau, écuyer, seigneur de Marei & urs co-héritiers, par acte reçu par *Martel*, otaire, à Moustier le 7 septembre 1680; il t reçu à la chambre de la noblesse des ats de Bourgogne le 18 janvier 1682, fut ban & arriere-ban, suivant le procès-rbal du bailliage de Semur, le premier ril 1689; il fut déchargé de la recherche franc-fief par les élus des états, le 22 nvier 1700; il épousa par contrat passé vant ledit *Varenne*, notaire le 10 septem-e 1670, Roline *Moucard*. Dont 1°. aude de Lanneau, sous-lieutenant du giment d'Albigeois, le 16 février 1708, utenant le 2 mai 1709; 2°. Jean qui t; 3°. Charles baptisé le 23 juin 1673; il vit pour Jean, son pere, à l'assemblée de noblesse de Bourgogne, le 8 octobre 92; épousa par contrat passé devant *Bonard*, notaire à Chissey, le 6 juillet 1722, brielle de *la Coste*, fille d'Alexandre, uyer, seigneur de Bar, & de Charlotte *Damoiseau*; il fut assisté de Jean de nneau, écuyer, seigneur de Marey, & François de Lanneau, co-seigneur de , capitaine au régiment de la Couronne, consin germain; 4°. Louis Roger; 5°. rie-Anne-Louise; 6°. François; 7°. Jeanne Lanneau.

Jean de Laneau, écuyer, seigneur de rey, fut mis sous la tutelle de sa mere c Jeanne sa sœur, par sentence rendue bailliage de Semur le 22 avril 1701, &

avec ſes autres freres & ſœurs, par autre ſen
tence du premier février 1727; il épouſ
par contrat paſſé devant *Martin*, notaire
à Mouſtier le 7 janvier 1716, Jeann
Gayot, fille de François, écuyer, ſeigneu
de la Motte, & de Françoiſe *Billard*, dor
1°. Charles-François qui ſuit; 2°. François
né à Bard le 10 octobre 1723, lieutenar
au régiment de *Souvré*, mort à Metz l
17 mars 1746; 3°. Marie-Anne-Louiſe
baptiſée à Mouſtier le 8 janvier 1722, ac
miſe éleve de la maiſon Royale de l'Enfan
Jeſus, après ſes preuves de nobleſſe, d
premier octobre 1733, élue ſupérieure d
ſon couvent en 1784.

Charles-François de Lanneau, écuyer, ſe
gneur de Marey, & de Bard en partie
baptiſé à Bard le 4 octobre 1716, cap
taine au régiment de Souvré infanterie,
4 mars 1743, chevalier de Saint Louis, l
27 juillet 1747, marié par contrat pa
devant *Sauvage*, & ſon confrere, notaires
Paris, le 14 janvier 1746, à Henriette
Premieux, dont 1°. Pierre-Antoine-Victo
né à Bard le 24 décembre 1758, entré éle
de l'école Militaire en 1767, religie
Théatin, à Paris.

2°. Louis-Jean-Philippe, né le 23 ju
1765, entré éleve de l'école Militaire
1776, ſous-lieutenant au régiment de Bea
jolois infanterie, le 12 juin 1782.

3°. Jean François Angélique, né 24 ſe
tembre 1769.

4°. Marie-Louise-Victoire, née 12 décembre 1767.

5°. Marie-Louise, née 22 octobre 1771, admise élève de l'enfant Jesus en 1782.

LANQUES, ancienne baronnie dans le Nivernois, fut portée en mariage l'an 1412, par Isabelle, fille & héritiere de Jean, baron de *Lanques* & d'Isabelle de *Bessey*, à Louis de *Choiseul*, baron de Clermont. Leur fils Guillaume, Baron de Lanques & de Clermont, mort en 1479, eut de sa 1re. femme, Jeanne *du Châtelet* de Deuilly, Pierre de Choiseul, qui a continué la branche de Clermont, éteinte en 1621, & Philibert qui a fait celle des barons de Lanques, & dont la postérité masculine a fini au commencement de ce siécle, dans la personne de Victor-Amé de Choiseul, dit le marquis de Lanques, fils de son mariage avec Anne de *la Fite* de Peloport, a laissé pour fille unique Magdeleine Gabrielle-Angelique de Choiseul, née en 1707, & mariée à Jacques-Philippe-Auguste de *la Tour* de Gouvenet, Marquis de la Charce.

La baronnie de Lanques fut acquise sur la fin du seiziéme siécle, par Hanus de *Berman*, *III* du nom, seigneur d'Uzemain & d'Esché en partie. Il avoit épousé 1°. Jeanne de *Galland*, dame de la Grange, Acraigne & Pulligny, de laquelle il eut pour fille unique, Françoise de Berman, femme de Simon de *Pouilly*, marquis d'Esme, comte de Luppi-aux-deux-Châteaux, baron de Ma-

nonville, conseiller d'état, maréchal de Lo
raine & gouverneur de Stenay. Hanus
Berman avoit été marié en secondes noce
par contrat du premier janvier 1587, à Tec
de *Choiseul*, fille de Nicolas, seigne
d'Isché, chevalier de l'ordre du Roi, &
Renée de *Luxelbourg*, dite de *Luxembour*
dame d'Offroicourt. Il eut de cette secon
alliance, Louis-Claude de Berman, baron
Lanques, seigneur d'Uzemain & d'Offro
court, marié en 1621, à Elizabeth de *Ser*
court, fille de Richard, seigneur de R
main, gouverneur de la Motte, & de Ma
guerite de *Savigny*, sa premiere femme.
eut pour fille unique N.... de Berma
baronne de Lanques, dame d'Offroicour
alliée à Claude Godefroi de *Chandon*, s
gneur de Briaille, duquel elle eut N...
Chandon de Briaille, brigadier des arm
du Roi, mort sans alliance, & N... de Ch
don de Briaille, baron de Lanques,
épousa N... *Segro*, de laquelle il a eu
N... de Chandon, *dit* le comte de Briail
baron de Lanques; 2°. N... de Chand
dit le chevalier de Briaille.

LANTENAY, en Bourgogne, diocè
parlement, intendance, bailliage & rec
de Dijon, où l'on compte 50 feux. La terre
seigneurie de Lantenay fut érigée en marqu
par lettres-patentes du mois de
1677, enregistrées au parlement de Dijo
29 décembre suivant, & en la chambre
comptes le 8 janvier 1678, en faveur

ernard *Bouhier*, préſident au grand-conſeil.

LA PERRIERE, ſeigneurie près d'Auxo-e, fut de nouveau érigée en marquiſat, en veur de N... *Lami*, ſecrétaire du Roi, par ttre de décembre 1724, regiſtrées en la cham-e des comptes de Dijon le 19 du même ois.

* LA PLANCHE, Antoine de la Planche, uyer, l'un des quatre ſcelleurs chauffe-cire e la chancellerie de France, en ſon nom, cauſe de Marie *Gobelin* ſa femme, fille de rançois Gobelin, marchand, bourgeois de aris, & de Marie de *Mouſſy*, ſa femme, éritiere en partie de Genevieve *le Boſſu*, n ſon vivant, veuve de Jean Gobelin, mar-hand, bourgeois de Paris, ſon aïeul, d'une nte conſtituée ſur le prévôt des marchands, ont il donna quittance le 10 novembre 1586 10 juin 1587.

* LAPORTE. Déclaration faite devant les otaires à Paris, le 14 janvier 1570, par bles hommes Jacques *Corvelet*, ſeigneur Bernon, commiſſaire des guerres, Edme *Garaumer*, ſeigneur des Mars, & Pierre *Laporte*, ſeigneur dudit lieu, hommes armes de la compagnie de M. de *Clermont*, allars, &c. qui atteſtent avoir connu, tant vue que de fréquentation, défunt haut & iſſant ſeigneur, meſſire Claude, comte de lermont Tallars, en ſon vivant, chevalier l'ordre du Roi & capitaine de 50 hommes armes de ſes ordonnances, pendant quinze s ou environ; qu'il eſt décédé à la bataille

qui fut donnée entre Monautour en Hainault; qu'il eſt enterré en l'égliſe de l'hôpital de ...., & qu'il étoit frere unique du haut & puiſſant ſeigneur Henri de Clermont & ſon héritier, & leſquels étoient fils de haut & puiſſant ſeigneur meſſire Antoine, comte de Clermont, chevalier de l'ordre du Roi &c. *original*.

LAPOTHERIE. La ſeigneurie de Chalain en Anjou, qui avoit été érigée en comté l'an 1657, en faveur de Chriſtophe *Fouquet* préſident au parlement de Bretagne, fut de nouveau érigée en même titre, ſous la dénomination de la Potherie, par lettres de ſeptembre 1748, en faveur d'Urbain *le Roi-de la Potherie*, ancien officier d'infanterie au régiment de Piémont, dont on donnera la généalogie.

LARDENOIS de Ville. Jean-Baptiſte *Lardenois* de Ville, ſeigneur de Villers Croix à Lens, & Lens-Saint-Remi, obtint de ſupports avec bannieres, & le titre de *vicomte*, pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs par lettres du 14 juin 1741.

LA RIC. La ſeigneurie de Chabeſtan en Dauphiné, fut érigée en comté ſous le nom de *comté de la Ric*, par lettres du mois de ſeptembre 1729, regiſtrées au parlement de Grenoble le 18 mars 1730, & à la chambre des comptes le 9 août ſuivant, en faveur d'Alexandre de *Roux* de Gaubert, conſeiller au dit parlement. Son pere Jean-François, étoit deuxieme fils de Jean de Roux de Gaube

I du nom, & frere d'Alexandre de Roux de obert.

Alexandre, comte de la Ric, avoit épouſé larie *des Vignes*, dont il a eu Jean-Franois de Roux de Gaubert, comte de la Ric, nſeiller au parlement de Dauphiné, marié Louiſe-Gabrielle-Scolaſtique, fille de laude de *Murat*, marquis de l'Eſtang, préident à Mortier au même parlement, & de ouiſe-Gabrielle de Falcos de la Blache; urs enfans ſont:

1. Louis-Alexandre-Gabriel-Claude.
2. Marie-Joſeph.
3. Et Marguerite-Victoire.

LA RIVIÈRE. Jean de la Riviere, ſeigneur Warmes, fut anobli par lettres de l'Emereur Charles V, du mois d'avril 1521, nfirmées & ratifiées par le Roi Philippe II, 5 mars 1588, en faveur de Philippe de Riviere, ſeigneur de Warmes, ſon petit-fils. Les armes ſont d'or, à ſix roſes de gueules , 2 & 1.

LA ROCHE de Gennes, ſeigneurie poſdée dès le 15e ſiecle par la maiſon de *oyer*, fut érigée en vicomté, avec union la ſeigneurie du Pleſſis-Ciran, par lettres janvier 1569, regiſtrées au parlement le mars ſuivant, en faveur de Jean Voyer III nom, ſeigneur de Paulmi, & d'Argenſon r ſa femme.

LA ROCHE, ſeigneurie dans le Gapenois, fut érigée en comté par lettres de déembre 1592, en faveur de Baltaſar *Flotte* de

Montauban, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi.

LA ROCHE, sgrie. érigée en marquisat par lettres de mars 1723, registrées à Aix en 1725, en faveur de Jean de *Montaud*, conseiller au parlement de Provence.

LA ROCHE-ANDRI, ancienne baronnie d'Angoumois, a été acquise au commencement de ce siecle par N... de *Chevade*, lieutenant général au présidial d'Angoulême, qui possédoit aussi par la même voye, Montbron, une baronnie d'Angoumois, celle de Blanzac & la seigneurie de Clervaux en Poitou. Ces terres sont actuellement possédées par son petit-fils, dont la tante paternelle a eu en dot celle de Blanzac. Elle avoit épousé en premieres noces N.. *le Musnier*, baron de Reix, & elle s'est remariée à Elie *des Ruaux*, seigneur de Plassac.

LA ROCHEFONTAINE. Les terres & seigneuries de Villenes, la Chevalerie, Bonnefontaine & la Roche-Simon, furent unies & érigées en baronnie sous le nom de la Rochefontaine, par lettres de mai 1594, en faveur de François de *Champagne*-la-Suze.

LA ROIRIE, terre & seigneurie en Bretagne, étoit possédée dès l'an 1450 par Jean *Tuffin*, gentilhomme Breton, dont le fils Raoul, mari de Louise le *Sénéchal*, fut pere de Vincent, ayeul de Guillaume & bisayeul de Gilles Tuffin, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en vicomté par lettres de février 1613. Son fils Joseph I, vicomte de la Roirie, fut pere de Joseph II, qui d'Anne

leuri de Pontcel a eu Anne-Jacques Tuffin, comte de la Roirie, reçu page de la petite curie en 1704.

LA ROQUE-TIMBAUT, baronnie en Agenois, fut portée en dot par *Clémence* de Villemon à Jules-César de *Raffin*, seigneur de Hauterive, issu d'une nob. & anc. famille de Guyenne, dont il y a eu plusieurs sénéchaux d'Agenois, deux desquels étoient en même tems capitaines des gardes du corps des Rois François I & Henri II, savoir, Poton Raffin & son fils François.

Clémence de *Villemon* fut mere de Jules-César de Raffin, marquis d'Hauterive, marié le 2 septembre 1711 avec Susanne de *Fumel* de Montaigu, morte le 22 mai 1723, dont Armand-Augustin, dit le marquis de Raffin, marié 1°. le 11 septembre 1739 à Marie-Anne *Delart*, fille de François, Baron de Rigouliere, morte le 12 juin 1742, mere de Marguerite & de Cecile de Raffin; 2°. le février 1749 à Marie-Josephe-Charlotte de *Cadrieux*, fille de Jean-Louis, comte de Puicalvari.

LARTAUDIERE, seigneurie en Dauphiné, fut érigée en marquisat par lett. de mai 1729, reg. au parl. de Grenoble le 20 mai 1730, en faveur de Claude Mathias de la Porte, cons. au parlement de Dauphiné.

LASALLE, baronnie unie avec la terre de Gardiere au duché-pairie de S. Aignan, par lett. de fév. 1702, registrées le 7 sept. 1705.

LA SELLE, sgrie. érigée en comté par

lettres de juillet 1695, reg. le 6 du même mois en faveur de Michel *Gueſtre* de Préval ayeul maternel de mad. la Cſſe. de *Forcalquier*

LA ROUE. Les terre & châtellenie de la Roue, Danparant & de Noſieres, furent unies avec les châtellenies de Rochefort, de Saint Felicien & de Bozas en Vivarais, & érigées en marquiſat ſous le nom de Bozas, par lettres du mois de mars 1693, regiſtrées au parlement de Toulouſe le 29 avril, en la cour des aides & finances de Montpellier le 2 du même mois, en la cour royale d'Annonay le 13 novembre ſuivant, en conſidération de la valeur & de l'ancienne nobeſſe d'Emanuel *du Bourg*, baron de la Roue, commandeur de l'ordre de N. D. du Montcarmel & de S. Lazare, maréchal de camp, commar

mandant en Languedoc, & en considération des services recommandables que lui & ses prédécesseurs avoient rendu à cette couronne, avec un attachement singulier & une fidélité inviolable, ainsi qu'on le verra dans la généalogie que nous donnerons de cette maison répandue dans les provinces de Languedoc, Guienne, Gascogne, Auvergne, Bourbonnois, Normandie, Champagne & Amérique, &c. &c.

LATTILLIERE en Touraine. J.-Gabriel le Lattillière, chevalier, gouverneur des ville & château de Loches & Beaulieu en 1610.

* L'AUBESPINE. Quittance donnée le 1 juillet 1587, par Claude de l'Aubespine, chevalier, conseiller du Roi & de la Reine Mere, secrétaire des commandemens de leurs maestés, à noble homme Pierre *Chaillou*, secrétaire de la chambre du Roi, en l'acquit le haut & puissant seigneur messire Jean-Louis de *Nogaret* de la Valette, duc d'Epernon, chevalier des ordres, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, premier gentilhomme de sa chambre, & colonel général de l'infant. Françoise, François d'*O*, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur & lieutenant général pour S. M. à Paris & Lille de France; messire Claude *Pinart*, chevalier, sieur, vicomte de Comblegny, conseiller du Roi en ses conseils d'état, & secrétaire des commandemens des finances de S. M.; Robert *Miron*, seigneur de Chavailles, chevalier, conseiller

du Roi en ſes conſeils d'état, premier intendant & contrôleur général de ſes finances, & de noble Sébaſtien *Zamet*, gentilhomme Piémontois, de 5080 écus pour le rachat d'autre rente à lui cédée par noble homme meſſire Jacques *Leroy*, ſeigneur de la Grange Leroy, tréſorier de l'épargne, &c. orig.

* LAUNAY. Jacques de Launay, ecuyer, ſeigneur de Champrier près la Ferté-ſous-Jouarre, ayant droit par tranſport d'Adrien Dubois, écuyer, ſeigneur de Favieres, & dame Magdeleine *Lefort* ſon épouſe, lequel avoit droit de Guillaume *Lefort*, écuyer, & dame Magdeleine de *Longuejoue* ſa femme, qui avoit droit par tranſport de meſſire Guillaume *Dauvet*, ſeigneur d'Aveynes, à lui conſtituée par le prévôt des marchands le 25 avril 1564, en donna quittance en 1586.

LEBON. Antoine-Philippe Lebon, licencié ès loix en Hainault, fut anobli par diplôme de l'Empereur Charles VI, du 23 mai 1723, enregiſtré dans la matricule de l'Empire.

LAURENT-SART, ſeigneurie en Brabant, fut érigée en comté par lettres du 16 décembre 1674, en faveur de Pierre-Ignace de *Verreycken*, chevalier de l'ordre d'Alcantara, baron de Poulez & de Gêves, vicomte de Brevecq, ſeigneur de Sart, Ways, Ruart, chambellan héréditaire du comte de Namur, grand bailli de Nivelle & du Roman, pays de Brabant, fils de Louis-François, créé

aron de Bonlez en 1643, & de Gêves en 649, decédé en 1654, ayant épouſé Anne larie de *Buſteiden*, niece de François, rchevêque de Beſançon. Le comte de Lau-nt-Sart avoit pour frere Charles de Ver-eycken, créé baron d'Impden en 1659, & lié à Marguerite de *Schoonhove*, dont ouiſe de Verreycken, mariée à Philippe e *Hennin-Liétart*, comte de Boſſut, che-alier de la toiſon d'or, mort le 25 mars 683.

LA VILLEDIEU-DE-COMBLE, châ-ellenie dans le bailliage de S. Maixant, fut rigée en marquiſat par lettres d'avril 1698, n faveur & en récompenſe des ſervices de ean d'*Aix-de-Meſmi*, chevalier, ſeigneur e la Villedieu, &c. & de ceux que ſes an-êtres avoient rendus aux Rois prédéceſſeurs e Sa Majeſté, & notamment Michel d'Aix on pere, ſeigneur de la Guillotiere, lequel près avoir eté ſucceſſivement colonel d'in-anterie & de cavalerie, gouverneur de Mar-ick & de Landrecies, ſergent de bataille, aréchal de camp & conſeiller d'état, périt ar accident ſur la mer au retour de Gigéri, ù il avoit été envoyé en 1664, pour ſervir ans cette expédition en qualité de lieutenant énéral des armées de S. M.

LA WASTINE, ſeigneurie en Flandre, it érigée en vicomté par lettres du 20 décem-re 1683, en faveur de Jacques *Bruneau*, hevalier, conſeiller & tréſorier de l'ordre e la toiſon d'or, & Amman de Bruxelles.

LE BON. Jean le Bon, maître des comptes à Montpellier, anobli par lettres de mars 1596, regiſtrées le 9 juin 1597.

LE BLOND, ou le Blon, le Blont, le Blonc. Blon, maiſon noble & des plus anciennes & illuſtres de l'Iſle de France, répendue en Angleterre, Normandie, Picardie, Flandre, Artois, Champagne, Brie, &c. & que l'on croit ſortie des ſeigneurs de Guines en Normandie, qui vivoit en l'an 1000, ainſi qu'on le verra dans la ſuite de cet ouvrage, afin de pouvoir donner les différentes branches encore exiſtantes aujourd'hui, & décider quels ſont les chefs de cette maiſon, repréſentée par les ſeigneurs de l'Etoile, les

seigneurs de Bois-Pouſſin & les barons de Souchay, &c. &c.

LE CAMBE. Bertrand *Gauthois* dit *le Cambe*, fut anobli par lettres d'août 1515, enregiſtrées en la chambre des comptes à Lille. Les armes ſont de gueules, au chevron d'or.

LA CAMERA. Don Jean-Baptiſte *Del-Campo-y-Camera*, bourguemaître d'Anvers, obtint par lettres de l'Empereur Charles VI, du 1 août 1716, la dignité de vicomte pour lui ſes ſucceſſeurs ou ayans cauſe en ligne directe; titre applicable ſur quelque ſeigneurie acquiſe ou à acquérir dans le Brabant.

LA CHASSAIGNE, ſeigneurie érigée en baronnie en faveur de Pierre *Daſſier*, par lettres d'août 1672, regiſtrées le 22 mai 1674.

LA CHAUME, érigée en baronnie par lettres de janvier 1603 en faveur d'Artus *le Comte*.

LEFLIE. Michel *de Leflie*, natif de Lille, fut anobli par lettres de février 1503, enregiſtrées à la chambre des comptes de ladite ville.

LE GROS. Jean *Abbounet*, dit *le Gros*, receveur général des finances, puis en 1436, conſeiller & maître de la chambre des comptes à Lille, fut anobli en conſidération de ſes ſervices, par lettres du 8 mai 1433, enregiſtrées en ladite chambre.

LE HENRY. Jean *le Henry*, du pays de Namur, mort en 1516, fils de Nicolas &

de Marie de *Grenette*, fut annobli par lettre de l'an 1508.

Les armes sont d'azur à 3 lions d'or.

LE HOUSSAI, seigneurie dans l'Orléanois, fut érigée en marquisat par lettres de juin 1678, & en la chambre des comptes le 25 janvier 1680, en faveur de Claude *Maillier*, qui de Genevieve de *Houdetot*, sa femme, eut pour fille unique Louise-Marie Maillier, mariée au mois de février 1691 à Louis-Joseph de *Maillé*, baron de Coulonce, seigneur de Siqueville, enseigne de gendarmes Flamands, mort en 1698, & père de Marie-Anne-Genevieve de Maillé, dame du Houssai, mariée en 1711 à Philippe Claude, marquis de *Montboissier*, dont le fils ainé a vendu la terre du Houssai au vicomte de Montboissier son frere.

LE HOMMET, ancienne baronnie dans la basse-Normandie, qui avoit passé avec celle de Varengubec dans les maisons de *Harcourt* & de Longueville, est à présent unie au marquisat de Canisi.

LEISSIN, chemin & route en Dauphiné, diocèse de Belley, parlement & intendance de Grenoble, élection de Vienne, où l'on compte deux feux, un demi & un 48e de feu noble, & cinq feux deux tiers un 24e & un 32e de feux taillable.

La terre & seigneurie de Leissin fut érigée en comté par lettres de juin 1725, registrées au parlement de Grenoble le 3 juillet suivant

faveur de Sébastien *Guillet*, conseiller même parlement.

LE LUDE. *Ludum Lusdum*, ville avec grenier à sel, &c. en Anjou, diocèse d'Angers, parlement de Paris, intendance de Tours, élection de Baugé, où l'on compte 691 eux que, Jean de *Daillon*, chambellan du Roi Louis XI, acquit des héritiers de sa 1re. femme Renée, dame de *Fontaines*, & qui fut érigée en comté en faveur de son petit-fils Jean II de Daillon, par lettres de mai 1545, reg. les 6 août & 5 déc. suivans. Celui-ci fut trisayeul de Henri de Daillon, grand-maître de l'artillerie, qui fut créé duc du Lude par lettres du 31 juillet 1675, & mourut sans postérité le 30 août 1685.

LE MERCIER. Chumet *le Mercier*, fils de Jean dit *le Gambe*, fut anobli par lettres de décembre 1471, enregistrées à Lille.

LE MERCIER. Jacques *le Mercier* fut anobli par lettres d'août 1473, enregistrées à Lille.

LE NOLÉ. Robert *le Nolé*, mayeur d'Aire, fut anobli par lettres du 24 juillet 1460, enregistrées à Lille.

LE PARMENTIER. Pierre *le Parmentier* fut annobli par lettres données à Bruges en février 1475, enregistrées à Lille.

LE PENES. Cette terre fut acquise par Charles *Vento*, viguier de Marseille en 1534, le quatrieme ayeul de Nicolas Vento, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat par lettres de mars 1682; il fut pere de

Henri, mort en 1736, chef d'escadre, laissa de N... *Roland*, 1°. N... de Vento, marqu de Pennes, officier de marine; 2°. Toussain chevalier de Malte en 1721.

* LE PREVOST. Me Claude le Prevo conseiller du Roi, référendaire en la cha cellerie, au nom & comme tuteur des enfa de défunt Me Jean *Rigollet*, avocat en cour du parlement, & de demoiselle Mad leine *Jomsé*, sa femme, qui avoit eu droit de Me Samman de *Bellemare*, & M rie *Fromaget*, sa femme, d'une rente co tituée audit Bellemare, par le prévôt d marchands, le 8 avril 1564, dont il don quittance le 20 septembre 1582.

LE PREVOT. Pierre le Prevot, fils Louis, demeurant à Bethune, fut anobli p lettres de novembre 1523, enregistrées Lille.

LE RATE. Jean le Rate, demeurant Werchin en Artois, fut anobli par lettr mars 1475, enregistrées à Lille.

LE REPAIRE, baronie en Quercy, p portée en mariage avec celle de Nadailla à Guillaume *du Pouget*, écuyer, par All mande de *la Magnanie*, qui vivoit enco avec son mari en 1450. Elle fut mere d'I tienne & de Pierre, qui firent deux branche L'aîné, qualifié noble seigneur du Repair de Laval & Nabyrac, épousa Alpaye de *Grange*, qui étoit veuve de lui en 150 Leur fils Jean du Pouget, seigneur du R paire & de S. Aubin, épousa en 1499, Al

Carbonieres, dont vint Imbert du Pouget, seigneur du Repaire, marié à Florette *Bar* de Villemade. Leur fille Antoinette du Pouget, devenue héritiere de sa branche, par la mort, sans enfans, de son frere Jean du Pouget, allié à Jeanne d'*Aubusson*, épousa le 3 mars 1577, Charles de *Beaumont*, chevalier, seigneur de Montfort en Dauphiné, auquel elle apporta la baronnie du Repaire et les seigneuries de Nabyrac & de S. Aubin en Périgord. Il étoit issu d'une des plus anciennes maisons de Dauphiné, qui tire son nom de la terre de Beaumont en Gréſivaudan, & connue dès l'an 1020, tems auquel vivoit Humbert de Beaumont, dont on donnera la généalogie.

LEROUX. Claude le Roux, natif de Bethune, & demeurant dans la châtellenie de Lille, fut anobli par lettres de Juin 1531, enregistrées à Lille.

LESCUN, une des douze premieres baronies de Bearn, fut possédée jusqu'au commencement du XIIIe siecle par des seigneurs, auxquels elle avoit donné son nom; elle passa depuis dans diverses maisons, entr'autres dans celle de *Foix*, & donna son nom à Thomas de Foix, dit le maréchal de Lescun. Cette baronnie est possédée depuis cent ans par MM. de *Laur*, d'une noble & ancienne famille de Gascogne, suivant la production de leurs titres de noblesse en 1669. Arnaud, seigneur de Laur, testa l'an 1485, & fut pere d'Arnaud II, qui épousa en 1506,

Antonine de *Momen*, de laquelle sortit Es teben, seigneur de Laur. Son fils, Vincen de Laur, fut allié à Bertrande de *Mora* dont il eut Gabriel de Laur, qui testa le 22 octobre 1553, & laissa de Françoise de *Vihic* Gabriel de Laur, second du nom, marié le 13 Juin 1567, avec Isabeau de *Gachissan*, de laquelle naquit Jacques de Laur, gouverneur des ville & citadelle de Navarrins, pere par sa femme Madeleine de *Moureuil*, de Jacques de Laur, second du nom. Ce dernier testa le 10 avril 1663, & avoit été allié à Jeanne de *Lons*. Leur fils Philippe de Laur, baron de Lescun & de Bonnegarde, seigneur de Cours, des Prez & de Vellignar en Boulonois, gouverneur des ville & château d'Orthez, épousa le 20 août 1667, Marie de la *Fargue-Souge*, & mourut en 1705, laissant plusieurs enfans, dont l'aîné Charles-César de Laur, baron de Lescun, fut allié en 1712, à Marthe de *Faget*, tous deux décédés en 1744. Leurs enfans sont,

1°. Charles-Daniel de Laur, Ecclésiastique.

2°. Alexandre de Laur, baron de Lescun, &c.

3°. Jeanne-Marie, qui a épousé en 1736, Joseph d'*Arrac*, baron de Saut & de Vignes.

LESCURE est une seigneurie & ancienne baronnie située dans le diocèse d'Alby, qui donne droit d'entrée à l'assiette de ce diocèse. Elle appartient à N... de *Valdens*, fils de N... de Valdens, tué en Italie, étant colonel du régiment Dauphin dragons, & de N... de *Cliffon*.

LESTANG, seigneurie en Dauphiné, fut igée en marquisat, par lettres de juin 1643, gistrées en la chambre des comptes de renoble, le 15 janvier 1677, en faveur de rançois de *Murat* de Lestang, seigneur Vinai, petit-fils d'Antoine de Lestang, aréchal de camp en 1576.

LE THIL, seigneurie dans dans le Vexin, t acquise le 8 avril 1526, par Guillaume *ubert*, seigneur de Veli en Vexin, conseiller au parlement de Rouen, fils de Guillaume Jubert, lieutenant général au bailliage Gisors, puis conseiller à l'Echiquier de ormandie, en 1470 & 1490, & de Catheine *Daniel*. Le seigneur du Thil épousa 1526, Cathererine *Blanbaron*, qui fut ere de Jacques Jubert, maître des requêtes, uis conseiller d'état, allié en 1569, à Maie *Guifart*. Leur fils Jacques II, président ux requêtes, puis conseiller d'état, mort 3 décembre 1655, avoit épousé le 4 ars 1604, Marie *Danès* de Marli, dont aquit Jacques Jubert III du nom, conseilr d'état, du 26 décembre 1641, en faeur duquel la seigneurie du Thil fut érigée n marquisat, par lettres de mars 1655, egistrées au parlement de Rouen; il mourut 12 mars 1696, laissant de Marie *Courtin*, ariée en 1637, Jacques Jubert, marquis u Thil, colonel de cavalerie, qui épousa n 1679, Olimpe *Vallot*. Leur fils Georges ubert, marquis du Thil, & colonel du

régiment du Thil, après la mort de ſ frere aîné François Edouard, épouſa le juillet 1725, Eliſabeth-Genevieve *Couſine* dont eſt né le 7 juillet 1725, Olimpe-E ſabeth Jubert du Thil, veuve le 29 ſe tembre 1749, de Céſar-François, marq de Chatelus.

Le TREMBLAI, ſeigneurie érigée marquiſat, par lettres de juin 1655, reg trées le 14 avril 1657, en faveur de N colas de Bautru, comte de Nogent.

LE TRESOR ou du TRESOR, MO TRESOR, en Normandie & Angleterr porte d'azur à 15 pieces de monnoye d

d'argent, posées en forme de montagne, 2, 3, 4 & 5, la 1e, la 2e, la 3e, la 6e, 7e, la 9e, la 11e, la 13e & la 14e d'or; 2e, la 5e, la 8e, la 10e, la 12e & la e d'argent & la 5e d'argent, chargée d'une oiſette de gueules, & acoſtées de deux ignets de carnation adoſſés & tenant cha- n une épée d'argent poſées en forme de itoir la pointe en haut, couronne de mte; ſupports deux lions d'or, deviſe on *Tréſor.*

Guillaume Tréſor, étoit vicomte de Condé Noireau, le 10 mars 1426, & qualifié omme pourvu & ſage, ſuivant les titres la maiſon d'*Ancre.*

Arthus, LE TRESOR, licentié aux ix, lieutenant du bailli de *Coſtentin*, à Lo, & conſeiller au ſiége préſidial du illiage de Coſtentin, donna un certificat faveur de Me Laurent LE-COMTE, uyer, auſſi conſeiller audit ſiége le 6 illet 1554, ſuivant le titre original étant tre les mains de John MONTRESOR, levant ingénieur en chef de l'amérique, 15 ſeptembre 1786.

Guillaume LE TRESOR épouſa Marerite RICHER, dont il eut Ciprien qui t:

Ciprien le Tréſor, ecuyer demeurant en paroiſſe de Montreuil, ſergenterie du ommet, bailliage du Coſtantin, vicomté

de Carantan, le 22 février 1547, il fut an-
bli moyennant 900 livres sols, par letr
patentes données à Paris au mois d'av
1580, vérifiées en la chambre des compt
de Paris, le 4 octobre suivant, en la co
des aides de Normandie, le 22 du mên
mois, & au greffe de la vicomté de Cara
tan, le 8 novembre de la même année;
par ces lettres sa majesté reconnoît les bo
services que ledit Ciprien avoit ci-deva
faits à la couronne, les bons moyens qu
avoit de les continuer quand l'occasion s'e
présenteroit, soit dans les guerres ou ailleur
il fut mentionné dans la maintenue de
noblesse, accordée à Joachim, Jacques
Isaac ses fils, par messieurs de *Roiss*
Repichon & de *Croismare*, commissair
députés en la généralité de Caen, par se
tence du 22 décembre 1598, & fut me
tionné comme mort, avec son épouse
dans le contrat de mariage de Jacques so
fils, du 29 septembre 1600.

Ledit Ciprien fut marié par acte so
seing privés, du 22 février 1547, à demo
selle Louise DU MESNILDOT, dont l
armes sont d'azur au chevron d'or bor
de gueules, accompagné de trois croissan
d'or, posées 2 & 1, fille de noble homm
Michel du Mesnildot, seigneur de Magn
ville, en présence de noble homme Je
du Mesnildot, seigneur du Mesnildot;
Jean du Mesnildot, seigneur de Mireville

I

De ce mariage sortit ; 1° noble homme oachim le Trésor, écuyer, seigneur de Arthurie, vivant, le 8 novembre 1580, aintenu dans sa noblesse avec Jacques & saac, fils de Ciprien, anobli en 1580, ar ordonnance de messieurs de *Roissy*, *epichon* & de Croismare, députés en la généralité de Caen, le 22 décembre 1598 ; il fut ommé tuteur des enfans de Jacques le réſor, par sentence du lieutenant général e St. Lo, du 13 janvier 1612 ; 2° Jacques ui suit ; 3°. Isaac le Trésor, maintenu avec s freres, le 22 décembre 1598.

Noble homme Jacques le Trésor, écuyer, eur de la Guinardiere, fils de Ciprien, de Louis *du Mesnildot*, servit dans le n & arriere ban, le 21 juillet 1597 sous commandement de Hervé de *Carbonnel*, igneur de Canisy, capitaine de cinquante ommes d'armes des ordonnances du roi, & utenant pour sa majesté au bailliage de stantin, qui lui en donna le 25 décembre 98, un certificat, portant qu'il avoit continuellement servi le roi depuis que son âge lui avoit permis, & près de lui capitaine, ndant les derniers troubles, depuis le siege t par le feu Roi, devant Pontoise ; à eppe, lorsque le Roi fut attaqué par les nemis ; & en toutes les autres occasions, qu'au siege d'Amiens ; qu'il y avoit reçu

beaucoup de bleſſures & ſouffert des pertes ; ce qui lui étoit arrivé en la compagnie de lui capitaine, en la charge de maréchal de logis, qu'il avoit eu, & qu'il avoit encore. Il donna lui-meme le détail de ſes ſervices dans une requête que Joachim, ſon frere & lui préſenterent au Roi vers l'an 1608, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de MM. de *Roiſſy*, *Repichon & de Croiſmare*, députés en la généralité de Caen, le 22 décembre 1598, & ne vivoit plus le 13 janvier 1612, & 20 août 1633, qu'il fut mentionné avec ſa femme dans le contrat de Jean, leur fils.

Ledit Jacques fut marié par contrat paſſé devant Guillaume *Compere*, tabellion au ſiege de Marigny, le 29 ſeptembre 1600, demoiſelle Suſanne de *Pierrepont*, dont les armes ſont de gueules, à un chef endanché d'or, fille de noble homme Louis de Pierrepont, ſeigneur de Lamberville, Gormeville & Falaiſe, & de demoiſelle Louiſe *le Vallois*; préſens nobles hommes Martin de Pierrepont, ſieur de Burſy; Jacques de *Feny*, ſieur de Longuin; Jacques *Miette*, ſieur de Lambery, la Roque & la Digardiere; Iſaac *Canu*, ſieur de la Foſſe; Philippe *Laiſné*, ſieur du Lieu; honorable homme Robert *Dugoubert*, ſieur de la Heurie & Julien *Giret*, ſieur du Meſnil.

De ce mariage ſortit, 1°. Louis le Tréſor, écuyer, vivant le 15 juillet 16[illegible]3; 2°. Jean le Tréſor qui ſuit; 3°. Marie le Tréſor, m[illegible]

iée le 12 décembre 1623, à noble homme Robert *Patry*; 4°. Quatre autres enfans dont on ignore la destinée.

Jean le Trésor, écuyer, seigneur du Mesnil-Lambert, obtint le 3 septembre 1641, de M. *le Roy de la Poterie*, commissaire départi par Sa Majesté, pour le recouvrement du droit des francs fiefs, acte de la représentation des titres justificatifs de sa noblesse, & reçut la main-levée de la saisie de son fief du Mesnil-Lambert, fut mentionné dans la sentence obtenue par Louis, son fils, le 15 novembre 1688.

Ledit Jean fut marié par contrat passé devant Pierre *Allés* & Michel *Gouhier*, tabellions à Sainte-Mere-Eglise, le 20 août 1633, à demoiselle Marguerite *Levêque*, dont les armes sont d'argent à une croix nilée de sable, fille de défunt Jean Levesque, écuyer, seur de Fontenay, & de demoiselle Susanne *Paulmier*: présens messire Benjamin *Besnge*, écuyer, ministre de la parole de Dieu, en l'église P. R. de Costentin; Jovis de *Gron*, écuyer, seigneur de Buron; Louis le Trésor, écuyer, seigneur de la Roque.

De ce mariage sortit, 1°. Jacques le Trésor, écuyer, seigneur du Mesnil-Lambert, vivant le 15 novembre 1688, suivant une sentence rendue à Coutances, par laquelle il

appert qu'il étoit sorti du Royaume (1) pour fait de religion. 2°. Louis le Trésor qui suit.

Louis le Trésor, écuyer, seigneur du Mesnil-Lambert, seigneur & patron de Fontenay, de Vauville, de Bethune, de Lizon, obtint une sentence rendue à Coutances, le lundi 15 novembre 1688, par laquelle le lieutenant général au bailliage de Costentin, le mit en possession de la terre & seigneurie du Mesnil-Lambert & de ce qui lui appartenoit dans la succession de sa mere, attendu l'absence de Jacques le Trésor, écuyer, seigneur du Mesnil-Lambert, son aîné, sorti du royaume pour fait de religion, & par laquelle il est dit qu'il lui sera payé provisoirement une somme de 300 liv. sur les revenus de ladite terre, attendu la liquidation de ses droits.

Ledit Louis fut marié, par acte sous seing privé, du 3 décembre 1699, reconnu, Ceuilli, le 15 février 1701, devant Samson *Houssin*, notaire au bailliage de Coutances pour le siege de Cerisy, à demoiselle Marie Elisabeth *le Bachelier*, âgée d'environ vingt ans, dont les armes sont d'azur, au cygne

(1) On dit que ce fut lui qui passa en Angleterre où il a continué sa postérité sous le nom de Mortrésor, & qui y existe encore aujourd'hui, ainsi qu'on le verra ci-après.

l'argent, & un chef de même, chargé de rois coquilles de gueules, fille de feu Antoine le Bachelier, ſieur de la Foſſardiere, garde général pour le Roi, des magaſins de Rochefort, & de demoiſelle Catherine *Hauang* : préſens meſſire Adrien *le Bachelier*, prêtre, curé de Sauſſey, oncle ; honorable homme Sébaſtien de *Cotelle*, procureur du Roi, beau-frere de la future ; Guillaume du *Bois*, écuyer, ſeigneur & patron de Dangy.

Ladite le Bachelier, étant veuve, obtint la garde noble de ſes enfans, par lettres patentes du 30 novembre 1712, regiſtrées en la cour des comptes, aides & finances de Normandie, le 14 août 1714 ; & après ſa mort, ladite garde noble fut donnée au ſieur le Bachelier des Vigneries, l'un des gendarmes de la garde du Roi, par lettres patentes du 23 décembre 1717, & laiſſa de ſon mariage ; 1°. Jean-Antoine-Louis, qui ſuit ; 2°. Jean-Baptiſte-Jacques le Tréſor, né & baptiſé paroiſſe N. D. de Semilles, le 4 juin 1703, ayant pour parrein, Jean-Baptiſte *Cotel*, au nom de Jean-Baptiſte le Bachelier, ſeigneur des Vigneries, & pour marreine, Marie-Anne *le* Bachelier, veuve du ſieur Cotelle, ſieur des Foſſés, en préſence d'Antoine Cotelle ; 3°. Marguerite-Suſanne le Treſor, née & baptiſée paroiſſe de Semille, le 30 octobre 1701.

Jean-Antoine-Louis le *Treſor*, écuyer,

seigneur & patron de Fontenay sur le Vey de Vauville, de St Sauveur, de Tourville & du Mesnil Lambert, né & baptisé paroisse N. D. de Semilly, diocese de Coutances, le 20 novembre 1700, acquit moyennant 40000 livres, la charge d'écuyer ordinaire du Roi, de messire Jean-Baptiste de *la Boissiere* de Chambort, chevalier, capitaine au régiment de Bretagne, écuyer ordinaire du roi, par contrat passé devant *Tessier* & son confrere, notaires à Paris, le 15 novembre 1721, eut des lettres de retenue de ladite charge, données à Paris, le 6 décembre 1721, regîstrées à la Chambre des Comptes, le 12 octobre 1722, au contrôle général de la maison du Roi, le 15 du même mois, & prêta serment pour ladite charge, le 10 décembre 1721; il obtint des lettres de *committimus* en la chancellerie du parlement de Paris, le 16 juin 1741; il fut aide de camp du roi, & fut marié par contrat passé devant *Crestiennot* & son confrere, notaires à Paris, le 15 octobre 1732, à demoiselle Marie Genevieve *Taitbout*, fille mineure de Jean-Baptiste-Julien Taitbout, écuyer, chevalier de l'ordre du roi, greffier en chef de l'Hôtel de Ville de Paris, & de défunte dame Anne-Marie *Ducheſne*: présens du côté du futur époux, Henri *le Bachelier*, écuyer officier de la feue Dauphine, grand oncle messire Antoine *Cotelle* de la Bretonniere licentié de Sorbonne; Antoine-Ange le Bachelier, écuyer, l'un des gendarmes de la

arde du Roi ; meſſire Jean Baptiſte-Antoine otelle, prêtre licentié de Sorbonne ; Louis-Gilles Cotelle, ſieur de Cottehouche, ſes ouſins germains maternel ; meſſire Louis *Charon*, gentilhomme ordinaire du roi ; ame Anne-Charlotte de *Rouais*, ſon épouſe ; ame Marie Catherine *Gueau*, veuve de acques *Bouvart*, fermier général ; meſſire lenri de *Briqueville*, marquis de la Luzerne ; ame Marie *Bouet* de Guignonville, ſon ouſe ; Marie-Anne *Bouvart*, veuve de eſſire Henri-Florent *Bouet* de Guignonlle, conſeiller au parlement, amis : & de part de la future épouſe, dame Marie-adeleine *Duqueſne*, veuve d'Etienne Duueſne, conſeiller du roi, commiſſaire au hâtelet, aïeule ; dame Jeanne *Clement*, uve de Jean-Baptiſte Taitbout, écuyer, effier en chef de l'Hôtel de Ville, aïeule ; ... Taitbout, écuyer, ſieur de Marigny, olonel des gardes de la Ville ; dame Marie-anne Taitbout, ſon épouſe, ſœur ; Victor-rançois de *Manneville*, ſeigneur de Banelu, écuyer, conſeiller ſecrétaire du roi & nſeiller au châtelet, oncle ; Victor-François Manneville de Beladele, & Gabriel-Simon Manneville de Banthelu, couſins ; Antoine *oriau*, écuyer, procureur du Roi, de la lle.

De ce mariage, ſortit 1°. Louis-Jean-ptiſte-Marie, qui ſuit ; 2°. Louis-Auguſte Tréſor, écuyer, né le 21 août 1737. 3°. Louis Camille le Tréſor, écuyer, né

& baptisé paroisse de Fontenay, diocese de Bayeux, le 2 février 1740, ordonné prêtre, par M. l'archevêque de Rouen, le 7 avril 1764, aumônier de M. le duc d'*Orléans*, après avoir fait ses preuves de noblesse devant René-François *Pierres* de la Cour, écuyer, généalogiste de la maison de S. A. S. & garde du cabinet des généalogies de la bibliotheque du roi, le 5 juin 1771.

4°. Louis-Casimir le Trésor, écuyer, né le 6 juin 1741.

5°. Louis-Hipolite le Trésor, écuyer, né le 14 juillet 1742.

6°. Louis-Pierre-Hipolite le Trésor, écuyer, né le 25 octobre 1743.

Louis-Jean-Baptiste-Marie le Tresor de Vauville, chevalier, dit le comte du Tresor, né & baptisé paroisse de Fontenay, diocese de Bayeux, le 17 septembre 1733, page de la petite écurie, après avoir fait ses preuves de noblesse devant M. d'Hozier de Serigny, le 18 octobre 1747, mestre de camp, commandant le régiment de Lorraine dragon, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, dont postérité.

Branche établie en Angleterre.

Jacques le Tresor, mort à Paris, vers 1691, passe pour être le même que Jacques le Trésor, fils de Jean & de Marguerite *le Vesque*, qui par une sentence rendue à Coutances, le 15 novembre 1688, est dit sorti

u royaume ; il épousa Lucie, fille de... ont il eut Jacques-Gabriel le Tréſor de Thurland St Alpres de Nottingham, né à Caen, le... fut naturaliſé par acte de parlement 2. Haſurl Guillaume III, major du vingt-nieme régiment à pied de Lille, & lieutenant & commandant du Fort William en Ecoſſe, ù il mourut le 22 janvier 1624, & fut enterré le 25 dudit mois dans le cimetierre de Villiſton, âgé de cinquante-ſix ans ; il épouſa S. Jacques-Weſtminſter le 5 janvier 1699, Janon de *Hauteville*, morte & enterrée au metiere de Paddington, dans le comté de Midda, le 22 janvier 1738, fille du colonel e Hauteville en Normandie, commandant ne troupe de grenadiers, gardes à cheval u général Monh, & dont il eut, 1°. Jacques-abriel, qui ſuit ; 2°. Anne Montreſor, ée à Broard Street, le 12 octobre 1669... vante à Londres en 1708 ; 3°. Lucie Monteſor, enterrée au cimetiere de Paddington, 12 août 1757 ; 4°. Catherine, morte à 2 ans.

Jacques-Gabriel de Montreſor, fils de cques-Gabriel & de Nanon de *Hauteville*, dans Broard, paroiſſe de S. Jacques Weſtminſter, le 19 novembre 1702, fut Théorld-Hall, ingénieur d'Angleterre & colonel corps du génie, mort paroiſſe de Jeynm-Cokent, le 6 janvier 1776, enterré dans tombeau des Kemps, âgé d'environ 67 ans ; ouſa 1°. à Gibraltar, le 11 juin 1735, arie, née à Poſtmout le 28 mars 1718, morte à ondres, le 5 mars 1761, âgée de 42 ans 11

mois & 4 jours, enterrée en l'égliſe Saint Jacques Weſtminſter, fille de Robert Hazurel, écuyer, maître, attendant le chantier royal de Gibraltar ; il épouſa 2°. Marie, fille de Henri *Fielding*, écuyer, & niece de Sir John Fielding, chevalier, morte & enterrée à St Jacques Weſtminſter, le 11 décembre 1766 ; il épouſa, 3°. Françoiſe, fille de N... *Nickoll*, écuyer, & veuve de Guillaume *Kemps*, de la paroiſſe de Teynham, morte ſans enfans.

Du premier lit, ſortit ; 1°. Jean, qui ſuit ; 2°. Jacques, né à Gibraltar, lieutenant de la Marine Royale, perdu dans l'aurore ſans alliance ; 3°. Henri-Armand, qui ſuivra ; 4°. Lucie, née à Gibraltar, le 16 août 1739, épouſa 1°. à Gibraltar, le... 1753, Jean *Heming*, major du trente-ſixieme régiment, & gouverneur du port royal de la Jamaïque où il eſt mort ; 2°. Thomas *Sterling*, capitaine de la marine royale.

5°. Auguſte-Thomaſſin, née à Londres, en 1755, épouſa Richard *Pilcher* fille de comte de Kent, écuyer du Roi ; 6°. Robert de Montreſor, né à Gibraltar, le 7 décembre 1751, major du centieme régiment de S. M. épouſa le 15 janvier 1781, Jeanne, fille de N. *Bennet* de Lourth, comte de Lincoln, dont 1° Robert de Montreſor ; 2°. Marie de Montreſor.

Jean de Montreſor, écuyer, fils de Jacques Gabriel & de Marie *Hazurel*, née à Gibraltar le 6 avril 1736, ingénieur en chef de S M., à préſent 1788, de Trarley, comte

e Kent & de Port-Land, place dans la cité
e Weſtminſter, marié à la Nouvelle Yorck
n Amérique, le premier mars 1764, à Fran-
oiſe, née à la Nouvelle York, le 23 avril 1744,
lle unique de Thomas Jucher de *Bermudas*,
cuyer, tué à la bataille du 8 mai 1745;
t de Marie, fille de Richard *Nichell*, écuyer,
onſeiller aux loix; de ce mariage, ſont iſſus,
°. John Nichell de Montreſor, né à la Nou-
elle York, le 17 novembre 1764, mort
une & enterré au tombeau des Nickols, à
Nouvelle York; 2°. Jacques Nichell de
Iontreſor, né à la Nouvelle Yorck, le 12
ctobre 1769, enterré avec ſon frere; 3°.
Ienri Jucker de Montreſor, né à la Nou-
elle Yorck, le 18 avril 1767.

4°. Jean de Montreſor, né à la Nouvelle
orck, le 11 novembre 1768.

5°. Jacques, né à la Nouvelle Yorck,
31 mars 176..., mort jeune, enterré avec
s freres; 6°. Thomas-Gage de Montreſor,
é à la Nouvelle Yorck, le 4 mars 1774.

7°. Guillaume-Robert de Montreſor, né
9 août 1780, dans Port-Land, place à
ondres.

8°. Françoiſe-Marguerite, née à la Nou-
elle Yorck, le 22 ſeptembre 1772.

9°. Marie-Louis, né à la Nouvelle Yorck,
7 juin 1777, morte jeune, 10°. Marie-
ucie, née à Belmont, dans la paroiſſe de
hrouley, comté de Kent, le 20 octobre
782.

Henri-Armand de Montreſor, fils de Ja-

ques-Gabriel & de Marie *Hasurll*, né à Gibraltar, le... mort à Tanjour, des blessures qu'il reçut au siege de Tritchinopoly, le 13 septembre 1773, âgé d'environ vingt-sept ans, épousa à Madras, Françoise *Cleverley*, dont il a eu 1°. Henri-Circé Montresor, né à Madras, dans les Grandes Indes, le 5 mars 1773.

2°. Françoise de Montresor, née à Madras, le 18 septembre 1771.

LE VERBOC, terre située dans la haute Normandie, fut de nouveau érigée en baronnie, par lettres du mois d'avril 1653, en faveur de Pierre *Cavelet*, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant civil & criminel & président au présidial de Caudebec.

* LE VOIX, demoiselle-Catherine *Vaillant*, veuve de défunt Me Claude *le Voix*, conseiller du roi en la cour du Parlement, ayant droit par transport de Me Louis *Pichon*, d'une rente constituée par les prévôts des marchands, en donna quittance le premier août 1586 & 3 juillet 1587.

LEVONCOURT, dans le duché de Bar, diocese de Toul, parlement de Paris, intendance de Lorraine, bailliage & recette de Bar-le-Duc, on y compte trente feux; cette seigneurie fut unie à celle de la Vallée, & érigée en baronnie par lettres du 9 avril 1721, registrées en la chambre des comptes de Bar, le 16 du même mois, en faveur d'Antoine-Nicolas, baron de *Rouyn*, seigneur de Vassincourt, Fleury en Argonne, &c

nort en 1748, conseiller d'état & président de la chambre des comptes de Bar, & de François *Hannel*, à présent baron de Levoncourt, son gendre, lieutenant général au bailliage de Bar, & depuis conseiller, maître auditeur à la chambre des comptes de Bar, lequel est sans enfans de son mariage avec Barbe de Rouyn, qui a pour mere Thérese de *Lamorre*.

LEYSCHOT, seigneurie en Flandres, fut érigée en baronnie par lettres du roi d'Espagne, du 13 juillet 1648, registrées à Lille en faveur d'Eugene-Ambroise de *Maldegem*, chevalier de l'ordre de St Jacques, seigneur de Leyschot, chef de la très-noble & ancienne maisons des barons de Maldegem.

La terre du nom est tombée dans la maison de *Halwin*.

L'HOSTE, maison d'ancienne chevalerie, en Champagne, de laquelle est issue, la branche du nom de la Motte, établie en Lorraine, depuis *1696*, & dont les armes : d'azur, écartelé au 1 & 4 à la tête & col d'hermine d'or, mis en pal; au deux, à trois fasces d'argent; au 3 à trois bandes aussi d'argent. Supports : deux lions d'or armés, lampassés de gueules, couronne de comte.

I. Charles de l'Hoste, chevalier, seigneur de Dompmartin, capitaine d'une compagnie de chevaux légers pour le service du roi, épousa en 1450, Catherine de *Rosny*, il en eut :

II. Nicolas de l'Hoste, chevalier, seigneur

de Dompmartin, capitaine d'une compagnie de chevaux légers, qui épousa en 1490, Marguerite de *Rosny*, dont :

III Claude de l'Hoste, chevalier, seigneur de Dompmartin & de Recy, prévôt général des maréchaux de France, en Champagne & en Brie, capitaine d'une compagnie d'hommes de pied au service du roi, qui se maria en 1536, avec Jeanne de *Braux*, dont :

IV. Claude de l'Hoste, 2e du nom, chev., seign. de Recy, Braux & St Cohiere, prévôt général des maréchaux de France, en Champagne & en Brie, capitaine d'une compagnie de cent dix hommes de pied, lequel laissa de Françoise de *Menisson* (1) qu'il avoit épousée en 1560.

V. Claude de l'Hoste, troisieme du nom, chevalier, seigneur de Recy, Livry & Vadenay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, son bailli d'épée à Epernay, & capitaine au régiment du sieur de Castel : il fut choisi par la noblesse de Champagne, pour comparoître au nom dudit ordre, & pour en présenter les cahiers aux états généraux, tenus par M. le duc d'Aumont, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. le baro

(1) D'une ancienne famille noble, alliée aux maisons de Seguier, de Molé, d'Origny, &c.

Etienne de Menisson, seigneur de Tremilly étoit chevalier de l'ordre du Roi, vers 1560, & mourut sans enfans de Marguerite de *Blaigny-le-Genevois*, avant 1598.

e *Blade*, commissaire député par S. M. la recherche des faux nobles en 1580, c de Nicole de *Limange*, son épouse, aissa :

VI. Claude de l'Hoste, quatrieme du nom, hevalier seigneur de Recy, qui fut aussi entilhomme ordinaire de la chambre du roi, on bailli d'épée à Epernay, & mestre de amp d'un régiment en Allemagne, pour e service de S. M.; il épousa en 1607, N... e *Billette*, qui lui survécut, & pendant on veuvage, fut maintenue par jugement de MM. Jean de *Choisy* & Martin de *Pussort*, naîtres des requêtes & commissaires députés n la généralité de Champagne, pour le églement des tailles, le 15 février 1635. Cette dame laissa de son mariage, deux fils; — 1. Claude; — 2. Philippe qui suit.

VII. Pilippe de l'Hoste, chevalier, seigneur e la Motte, Recy & Soudey, capitaine 'une compagnie de Carabins, (1) se maria n 1648 avec Catherine de *Boubers* (2),

(1) Carabins. Milice qu'il ne faut pas confondre vec les carabiniers; elle faisoit le service à cheval, obéissoit à un général particulier, dont le der- ier fut en 1684, un comte de Tessé. Les plus fa- eux carabins du regne de Louis XIII, furent ux de d'*Arnaut*, mestre de camp d'un de ces gimens.

(2) Boubers, maison de Picardie, maintenue 17 octobre 1699, par jugement de M. Bignon, tendant de cette province, & commissaire dé- rti en la recherche, contre les faux nobles. Quoi-

veuve de messire Louis de *Campagne*, seigneur de Lours & de Seueille, & mere de

VIII. Philippe de l'Hoste, deuxieme de nom, chevalier, seigneur de la Motte, guidon des gendarmes de la garde du roi, lieutenant des maréchaux de France au département de Thionville, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1702, par jugement de M. *Barberie* de *St Contest*, intendant à Metz, commissaire départi en la recherche contre les faux nobles; il avoit épousé en 1676, Christine *Petit* des Dards, dite de *Klein*, fille de messire Valentin, chevalier, seigneur du fief noble & franc-alet & de Guentrange, & de Marie Elisabeth de *Fitraich*, chez laquelle mourut la princesse de *Bade*, dont elle étoit dame d'honneur. Christine, par qui la terre de Guentrange est entré dans la maison de l'Hoste.

IX. André de l'Hoste de la Motte, chevalier, seigneur de Recy & du fief noble de Guentrange, lieutenant dans les troupes

---

que sa production ne soit remontée qu'à 1529, elle pouvoit prouver beaucoup plus, & ses alliances depuis cette époque, avec les maisons de *Montmorency*, de Licques, de Lonjumeau, de Roussel, de Donquerre, d'Aigneville, &c. montrent assez qu'elle se bornoit aux degrés de rigueur; on la trouve dès 1400, alliée aux Boufflers & au Saveuse. Elle porte d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent. Supports deux lions d'or. Cimier, un lion naissant de même.

alones (1) &c., qui s'est marié en 1722, ec Anne-Jeanne de *Rumling* (2), fille de istophe, seigneur en partie de Bergh, & Elisabeth de Lindaw, & a eu :

1. Sophie de l'Hoste de la Motte.

2. 3. Jean-Louis & Pierre de l'Hoste de Motte, tous deux chevaliers de St Louis, pitaines au régiment d'Alsace, & tués à ffaire de Clostercamp.

4. Jeanne de l'Hoste de la Motte, dame nonneur de la princesse Sangousko, en logne.

5. Joseph-Alexandre de l'Hoste de la Motte, devant colonel-commandant des gardes du rps de feu S. A. E. de Baviere, l'est aujrd'hui du régiment de la Rosée, même rvice.

6. Jean-Baptiste de l'Hoste de la Motte Roemlingen, chevalier de Saint Louis, pitaine de grenadiers au régiment d'Alsace, nsionné de sa majesté, en récompense de services & des blessures qu'il a reçues ns la même affaire où ses freres furent és.

---

1) Au service de l'Empereur.

2) Cette dame avoit plusieurs freres & une sœur, voir : -- 1. Pierre-Ernest de Rumling, seigneur partie de Bergh--- 2. Jean Pierre de Rumling, néral des troupes électorales de Treves, & commandant de la forteresse d'Ehrenbreitstein, près Coblentz.-- 3. Jean de Rumling, grand veneur S. A. S. le Landgrave de Hesse-Rotembourg. — 4. Irmine-Catherine de Rumling, épouse François-Gaspard de *de la Saulx*.

7. 8. François & Nicolas de l'Hoſte d la Motte de Roemlingen, chevaliers de S Louis, capitaines au régiment de Naſſau & penſionnés en conſidération des ſervice qu'eux, leurs freres & leurs ancêtres ont rendu à ſa majeſté.

9. Eliſabeth de l'Hoſte de la Motte.

LIBOTTE, Henri, baron de *Libotte* ſeigneur du Petit-Rechain, au pays de Limbourg, obtint des bannieres & une couronn de comte, par lettres du 14 janvier 1756.

LICHTERVELDE. Gilles-François d Lichtervelde, ſeigneur de Vrylande, obtint l titre de comté par lettres du... 1744.

La maiſon de Lichtervelde, bannerett de Flandre, de terre & de nom, eſt illuſtr & ancienne. Guillaume, ſeigneur de Lich tervelde, chevalier, grand veneur de Flandre accompagna Baudoin, comte de Flandre la quatrieme croiſade en 1202. Entre ſe deſcendans, on trouve Victor de Lichter velde, fait chevalier de l'ordre de Coſſe Genettes en 1398, par le roi Charles VI Jacques de Lichtervelde, ſeigneur de Coo camp, ſouverain bailli de Flandre, gran bailli de Courtrai, châtelain d'Anvers, tuteur en 1404, de Philippe de Bourgogn fils du duc Philippe le Hardi, puis genti homme de la chambre de Jean, duc Bourgogne, mort en 1431. Jean de Lichte velde, ſeigneur de Staden, conſeiller chambellan du duc Charles le Hardi, grand bailli d'Ypres en 1472. Jean de Lich

velde, seigneur de Beaurewaert, Croix & Velenaere, conseiller & chambellan de l'archiduc Philippe le Bel en 1488, mort en 1492, laissant de sa femme, Marie de *Rievere*, Jean de Lichtervelde, avoué d'Ypres en 1546 & décédé en 1559. Il avoit épousé Adrienne de *Lem*, morte en 1530, dont fut mere de Jean, avoué d'Ypres, puis souverain bailli de Flandres en 1575, conseiller & chambellan du roi, Philippe II, mort en 1586, pere par sa femme Marguerite de *Gros*, de Ferdinand de Lichtervelde, seigneur de Beaurewaert, Croix & Velenaere, avoué d'Ypres en 1598, créé chevalier en 1600, mort en 1618. Il avoit été marié à Catherine le *Preudhomme*, fille de Jean, vicomte de Nieuport, de laquelle il laissa Ferdinand, créé chevalier en 1626, mort sans enfans; Jean qui porta la bannere de Groeningue à la pompe funebre de l'archiduc Albert en 1622, & Pierre de Lichtervelde, créé chevalier, en 1639, bailli d'Ypres en 1648, mort en 1678, ayant été marié en 1628 à Anne de *Renesse*, baronne d'Amelroy & de Wels. De cette alliance, vinrent Jean-Ferdinand & Pierre-Françoise de Lichtervelde.

Jean-Ferdinand, baron de Lichtervelde, Amelroy, &c. épousa Marie-Catherine-Françoise de *Belver*, de laquelle il eut Marie-Isabelle-Catherine, baronne de Lichtervelde, Amelroy, &c. alliée à Jacques-Joseph Vanalsteren, baron de Laerne, mort en 1730.

Et Anne-Iſabelle de Lichtervelde, mariée à Guillaume-François de *Steenhuys*, baron de Hernen, dont Jacques-Ferdinand de Steenhuys, baron de Hernen, ſeigneur de Capelle, qui a épouſé, Marie-Catherine Théreſe de *Schinckzle*.

Pierre-François de Lichtervelde, frere puîné de Jean-Ferdinand, fut ſeigneur de Vrylande, & mourut en 1701, laiſſant de Barbe *Stalins*, ſa femme, Gilles-François qui devint chef de la maiſon à la mort de ſon oncle, & fut créé comte de Lichtervelde. Il eſt mort en 1750, ayant été allié en 1705 à Marie-Anne-Nicole de *Preudhomme d'Hailly*, fille de Marc, baron de Pouckes, vicomte de Nieuport; de ce mariage, ſont nés.

1°. Charles, comte de Lichtervelde, baron de Herzelles, ſeigneur d'Ecke, chambellan de l'empereur, lequel a des enfans de ſon mariage avec Marie-Anne, fille d'Alexandre Auguſtin *Vandermerche*, ſeigneur de Baredonck.

2°. Louis, chanoine, gradué noble de la cathédrale de Gand.

3°. Charles-Joſeph, comte de Lichterveld, ſeigneur de Laethem, ſans alliance en 175

4°. Marie-Colette, comteſſe de Lichtervelde, dame de l'ordre de la croix en 173 alliée avec Michel Wenceſlas, comte d'*thann*, chambellan de l'empereur & lieutenant colonel.

LIERES, ſeigneurie en Artois, érig

vicomté, par lettres du roi catholique, 1627, regiſtrées à Lille, en faveur de illes de *Lieres*, ſeigneur dudit lieu, baron Val & de Berneville, gouverneur de ens.

LIFFERMEAU, ſeigneurie érigée en vi-omté, par lettres de février 1647, regiſ-ées au parlement & en la chambre des omptes les 7 & 12 mars ſuivant, en faveur Pierre *Challudet*, maître d'hôtel ordinaire roi.

LIGNERAC, ancienne baronnie dans la arche Limouſine, eſt poſſédée depuis près quatre cens ans par la maiſon du nom de *obert*, & qui portoit auparavant celui de *lure*. Robert de Mure ſe rendit ſi célebre ar ſes exploits, que ſon fils Timard, quitta nom de Mure & prit celui de Robert, d'un nom patronimique, en fit celui de famille, ſous lequel ſa poſtérité a tou-urs été connue.

L'an 1289, Jean-Robert, maître des re-uêtes de l'Hôtel du roi, étoit un des douze onſeillers du parlement ſous Philippe le Bel. n le croit pere de Guy, premier évêque Montauban, ſous le pape Jean XXII & Adhémart Robert, évêque de Lizieux, puis chevêque de Sens & cardinal en 1342, ont le neveu, Pierre Robert, fut doyen de int Germain l'Auxerrois, chanoine de aris, maître des requêtes tréſorier des ances ſous Charles VI.

Pierre Robert, baron de Lignerac & de

Noailles en partie, vivoit sous Charles VII, fut pere, par sa femme Marguerite de *Cosnac* de Charles Robert, qui eut de Philippe *Pellegrue*, dame du Puy-Genssac, Franç Robert, baron de Lignerac, seigneur Pleaux, chevalier de l'ordre du roi en 157 capitaine des gardes d'Isabeau d'Autrich femme de Charles IX, lieutenant de la ha Auvergne, gouverneur d'Aurillac, qui ven sa portion de la seigneurie de Noailles François de *Noailles*, évêque d'Acqs, mourut en 1613. Catherine d'*Hautefort*, deuxieme femme, fut mere d'Edme Robe baron de Lignerac, seigneur de St Chama maréchal de camp, allié le 24 avril 15 à Gabrielle de *Lévis*, fille de Claude, ba de Charlus & de Jeanne de Maumont, laquelle naquit François. Celui-ci épo Marie d'*Espinchal*, qui le fit pere de N Robert, comte de Lignerac, décédé en jan 1702, laissant de sa femme, Jeanne *Reilhac*, Joseph Robert, marquis de Lig rac, lieutenant général & grand bailli d'é d'Auvergne, brigadier des armées du roi 1702. Il mourut le 13 mai 1733, & a été allié à Marie-Charlotte de *Tubieres* Grimoard de Pestel de Lévis, sœur de l'évê d'Auxerre, décédée le 7 mars 1741. Leur Charles-Joseph Robert, marquis de Ligne lieutenant général & grand bailli d'épée d' vergne, brigadier des armées du roi & gui des gendarmes de la garde, qui décéda 15 décembre 1741, avoit épousé le 18

, Marie-Françoise de *Broglie*, dont pos-
rité.

LIVRY en *Launoy*, dans l'Isle de France,
ocese, parlement, intendance & élection
Paris, où l'on compte soixante quinze feux,
gée en marquisat par lettres de février
88, registrées le 25 mai 1689, en faveur
Louis *Sanguin*, mestre de camp de cava-
ie, premier maître d'hôtel du Roi, qui
tint des lettres patentes du juin 1697,
gistrées le 9 août suivant, portant union
la seigneurie de Rainci au marquisat de
vry, & qu'elle sera appellée Livri. Il épousa
arie-Antoinette de *Beauvilliers*, & mourut
6 novembre 1723. Son fils, Louis, mar-
is de Livri, premier maître d'hôtel du
i & maréchal de ses camps & armées, fut
noré du collier de l'ordre du Saint-Esprit,
3 juin 1724, il est décédé le 3 juilet 1741,
avoit épousé Françoise *Robert* de la For-
e, mere de Paul Sanguin, marquis de
Livri, premier maître d'hôtel du Roi, marié
8 février 1741, avec N... de *Maniban*,
le du premier président du parlement de
Toulouse.

LŒNBEKE, seigneurie en Brabant, fut
gée en baronnie par lettres du 19 décembre
63, en faveur de Philippe Vander-*Worst*,
chevalier, seigneur de Lœnbeke, Reynsbeke,
chambellan de la chambre & grand écuyer
de l'électeur de Cologne, issu d'une ancienne
son.

LOHÉAC, terre & seigneurie située au

grand cul-de-sac de l'isle de la Guadelou
en Amérique : cette terre fut érigée en com
sous le nom de Lohéac, par lettres patent
du 23 juin 1710, en faveur de Pierre-Franç
Gilbert, marquis de Crapado, mort le
juillet 1733, chevalier de St Louis, lieu
nant de roi, commandant l'isle de la gran
terre de la Guadaloupe. Il étoit fils de Pier
Raphaël Gilbert, conseiller au parlemer
& de Diane *Angier* de Lohéac de Crapad
morte le 17 décembre 1709 ; & avoit épousé
1701, Claire-Cristine-Jacqueline-Marian
Dulion, fille de Claude-François Dulio
chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Po
son & Poinsenotte, mort en septembre 167
général des isles françoises du vent de l'An
rique, & de Claire *Tabourot*, dame de Vero
en Bourgogne, d'où sont sortis trois garç
& deux filles : 1°. Pierre-Claude-Jean-Bapti
Gilbert de Voisins, chevalier de St Lou
major général de l'isle de la Guadeloupe
dépendances, comte de Lohéac; 2°. Pier
Prudent Gilbert de Veronne, qui a un
capitaine des troupes de la marine en Am
rique ; 3°. N... Gilbert Dulion qui n'a p
de postérité ; 4°. Claire Gilbert qui a épo
en 1723, Jacques *Espiard*, de Dijon ;
Claire Ode Gilbert a épousé en 1724, Etie
de *Clugny*, seigneur de Nuys, consei
au parlement de Dijon, dont deux fil
une fille; Etienne de Clugny, fut consei
au même parlement, a épousé le 16
tembre 1753, Charlotte-Thérese *Tardie*
Male

Maleſſis, fille de Charles-Gabriel & d'Anne-Philberte de *Barillon*.

LONGCHAMP, ſeigneurie en Brabant, ut érigée en baronnie par lettres du 19 évrier 1652, en faveur d'Hubert de *Corsvarem*, iſſu d'une des plus illuſtres & anienne maiſons du pays de Liege.

LONGUEVAL, en Picardie, dioceſe intendance d'Amiens, parlement de Paris, ection de Péronne, où l'on compte quatre-ngt-dix-neuf feux.

La terre & ſeigneurie de Longueval anenne baronnie du comté de Vermanois, fut portée en mariage l'an 1531, r Claude, fille héritiere de Pierre, ſeigeur de *Longueval*, à Jean de *Monchy*, ſgneur de Sénarpon, baron de Viſmes, evalier de l'ordre du roi, pere d'Antoine de onchy, ſeigneur de Sénarpon. Celui-ci eut ſa 3e femme Françoiſe de *Vaux*, Franç de Monchy, qui eut en partage la baronnie Longueval, & épouſa Claude de *Créquy*, ne d'Obremont de Lorthoy, &c. De ce iage, naquit, Charles de Monchy, marié 626, à Suzanne de *Martel*, de laquelle t Marie-Madeleine de Monchy, qui porta ot en 1662 les baronnies de Longueval e Lagny à ſon mari Adrien, marquis *erbouville*, brigadier des armées du roi, le Colard, chevalier ſeigneur d'Herbouill, vivant au commencement du treizieme ie, puîné de la maiſon de Mortemer, el n'en conſerva que les [illegible] & le

cri, & prit, suivant l'usage du tems, le nom de sa seigneurie & l'a transmis à sa postérité. De lui descendoit Robert, seigneur d'Herbouville, marié à Jeanne de *Houdetot*, mere de Jean d'Herbouville, qui s'allia à Robine d'*Enys*. Leur fils Richard eut d'Isabeau *Banastre*, Charles d'Herbouville, seigneur de Tiouville, le Mesnil, &c. que sa femme Marie de *Dampierre*, rendit pere d'Hector d'Herbouville, seigneur de Berquetot & de Feuilletot, chevalier de l'ordre du Roi, & premier gentilhomme de sa chambre. Celui-ci avoit épousé en 1545, Hélie de *Villezan*, de laquelle naquit Jean d'Herbouville deuxieme du nom, seigneur de Berquetot & de Putot, écuyer du roi de Navarre, capitaine & gouverneur du château de Gaillon. Son fils, Adrien d'Herbouville, seigneur patron de Luneray, la Gaillarde, &c. de Marguerite de *Baoult*, se maria au mois de mars 1597, avec Marie de *Croixmare* dont il eut Charles d'Herbouville, troisieme du nom, marquis de St Jean, seigneur de bourg d'Un, &c. allié à Charlotte de *Houdetot*. De cette alliance, vint Adrien, deuxieme du nom, mentionné ci-dessus, pere d'Adrien, troisieme marquis d'Herbouville seigneur de St Jean, Longueval, Lagny, premier enseigne des gendarmes de la garde marié à Françoise-Chrétienne *Dauvet* de guilli, dont pour enfans;

1°. François-Fortuné, comte d'Herbouville, sous-lieutenant des gendarmes d'An-

allié le 18 avril 1746, à Anne-Victoire de *Cambis* de Velleron, dont 1°. Adrienne-Catherine, née le 9 septembre 1747; 2°. Catherine-Louise, née le 30 octobre 1751.

II. Louis-François, dit l'abbé d'Herbouville.

LONGUEVILLE, bourg, chef-lieu d'une sergenterie de son nom, en Normandie, diocese, parlement & intendance de Rouen, élection d'Arques, où l'on compte quatre cens feux privilégiés & cinquante trois feux taillables.

Ce bourg avoit donné le nom à une maison illustre qui descendoit de Jean, Bâtard d'*Orléans*, comte de Dunois, l'un des plus grands capitaines de son siecle, sous le regne de Charles VII, son petit fils, François II d'Orléans, fut créé duc de Longueville en 1505, & mourut en 1512; Louis II, frere de François II, fut après lui duc de Longueville & comte souverain de *Neufchatel* par sa femme, Jeanne de Bades *Hochberg*; il mourut en 1516; Louis II, fils puîné de Louis I, fut crée duc de Dunois en 1525, & mourut en 1537; Marie d'Orléans, sœur & héritiere de Charles Paris, duc de Longueville, tué en 1672, & de Jean-Louis-Charles, également duc de Longueville, mort en 1694, fut aussi duchesse de Nemours, & mourut en 1707, alors le duché de Longueville retourna à la couronne.

LONS, en Béarn, diocese de Lescar, parlement, sénéchaussée & recette de Pau,

intendance d'Auch, ou l'on y compte trente-huit feux.

La terre & seigneurie de Lons, la premiere des six petites baronnies de Béarn, fut érigée par la reine Jeanne d'Albret, en faveur du seigneur de *Lons*, aïeul de Jean, baron de Lons, allié à N... de *St Cric*, & bisaïeul de Philippe, baron de Lons. Celui-ci épousa Françoise-Marguerite-Bayonne de *Grammont*, dont il eut Antoine, marquis de Lons, lieutenant de roi de Navarre & Béarn, mari d'Angelique de *Miossens* Sanssons, fille unique & héritiere de Henri-Bernard de Miossens, comte de Sanssons, & de Françoise d'Albret-Miossens. De cette alliance, naquit Henri-Bernard, marquis de Lons, comte de Sanssons & baron des Angles, lieutenant pour le Roi dans les provinces de Navarre & Béarn, marié à N... de *Saint Marcari*, héritiere, dont est né Pierre-Ignace, marquis de Lons, lieutenant de roi en Navarre & Béarn, qui a épousé N... d'*Orognen* fille & héritiere de N... d'Orognen, président à mortier du parlement de Pau, & de N.. de *Pas*-Feuquieres de Rébénac, dont postérité.

Le marquis de Lons avoit pour sœur Marie-Angélique de Lons, deuxieme femme de Paul de *Roux* de Gaubert, marquis de Courbon, premier président du parlement de Pau.

LOUVAIN. L'empereur Charles VI a

corda par ſes lettres du 5 mai 1711, à Jean Vanden-*Wen*, bourguemaître de Louvain, la dignité de vicomté, applicable pour lui & ſes ſucceſſeurs, ſur quelque ſeigneurie acquiſe ou à acquérir dans les pays bas catholiques, & ce en conſidération de ſa fidélité, de ſes ſervices & de ſa louable conduite lors du ſiege de la ville de Louvain.

LOYAUX, terre & ſeigneurie en Bretagne, érigée en vicomté en faveur de Gilles de *Condeſt*, chevalier, ſieur de Morterais, par lettres de la ducheſſe Anne du 28 août 1492.

LUGNY en Bourgogne, diocèſe d'Autun, parlement & intendance de Dijon, bailliage & recette de Charolles, où l'on compte 99 feux; la terre & ſeigneurie de Lugny, entra au quinziéme ſiecle dans la maiſon de *Levis*, par l'alliance d'Alix *Damas*, héritiere de Couſan, de Lugny & de la Perriere, par la mort de Guy Damas, VI du nom, ſon frere, ſeigneur de Couſan, de la Perriere, &c. arrivée en 1423, ſans qu'il eût été marié, & fille d'Hugues Damas, V du nom, ſeigneur de Lugny, de Couſan, de la Baume, de la Perriere, &c. mort en 1415. De ce mariage ſortirent entre autres enfans, Philippe de Levis, archevêque d'Auch, puis d'Arles, nommé cardinal par le pape Sixte IV en 1473, mort à Rome en 1475; Euſtache, archevêque d'Arles après ſon frere, mort à Rome le 22 avril 1489; Jean & Gui de Levis, de ce dernier eſt ſortie la branche de

Quelus, éteinte vers le commencement du dix-septiéme siécle.

Jean de Levis eut par la donation de sa mere, la seigneurie de Couſan & la baronie de Lugny, & testa en 1494. Il laiſſa de sa deuxiéme femme Louiſe, fille d'Antoine de *Breſſolles*, sénéchal de Bourbonnois, & de Catherine d'*Apchon*, Gabriel de Levis, baron de Couſan, mort ſans poſtérité de ſa femme Anne de *Joyeuſe-Grandpré*, & Jean de Levis, baron de Lugny, qui continua la lignée par ſon alliance avec Jeanne de *Chalancon* de Rocheharon. Il fut pere de Claude le Levis Baron de Couſan & de Lugny, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant de la compagnie de M. de Montpezat, inſtitué héritier par ſon oncle Gabriel de Levis. Il mourut vers 1587. Il avoit épouſé par contrat du 9 juin 1541, Hilaire *des Prez* de Montpezat. Leur fils Jacques de Levis, baron de Lugny, de Couſan, ſeigneur de Chalain-le-Contal, &c. chevalier de l'ordre du Roi, testa le 19 février 1613, & laiſſa de ſa deuxiéme femme Louiſe de *Rivoire* de Saint Palais, Claude de Levis, baron de Lugny & de Vougy, ſeigneur de Nay, du Pleſſis, &c. qui vendit la baronnie de Couſan. Anne de *Chanlecy* de Pluvaut qu'il avoit épouſé le 24 novembre 1638, le rendit pere de Jacques de Levis, baron de Lugny, marié à Françoiſe de *Saint Georges*, fille de Marc comte de Saint Georges & de Gabrielle d'*Amanzé* de Choffailles. De ce mariage el

sorti Hector de Levis, précenteur, comte de Lyon; Margnerite-Claude de Levis, abbesse de St. Amand de Rouen, & Marc-Antoine, marquis de Levis, baron de Lugny, capitaine aux Gardes Françoises, marié le 16 février 1733 à Marie-Françoise *de Gelas* de Lébéron, dame d'Upie, de Barcelonne & de Saint Georges d'Esperanches, fille de François-Joseph de Gelas, comte du Passage, seigneur de d'Upie, &c. & de Françoise-Thérese de Gelas de Voisin d'Ambres, & sœur de Louis-Hector, marquis d'Ambres, & de Daniel-François, comte de Lautrec, chevalier des ordres du Roi, & lieutenant général de ses armées, & de la province de Guyenne, et gouverneur de la ville & citadelle du Quesnoy; ainsi la marquise de Levis réunit en sa personne les deux branches uniques de l'illustre maison de Gelas. Ses enfans sont 1°. Marc-Antoine, comte de Levis, lieutenant au régiment du Roi, infanterie, né le 6 février 1739, 2°. Marie de Levis.

LUGNY en Bourgogne, diocèse, élection, bailliage & recette de Mâcon, Parlement de Paris, intendance de Dijon, où l'on compte 119 feux avec titre de vicomté, qui avoit donné son nom à une très-noble maison éteinte vers le milieu du seixiéme siécle, dans la personne de Jean, seigneur de *Lugny*, mari de Françoise de *Polignac*. Sa fille unique Françoise, dame de Lugny, fut premiere femme de François *Chabot*,

marquis de Mirebaux, comte de Charny, &c. chevalier des ordres du Roi, dont elle n'eut que Catherine Chabot, dame de Lugny, qui porta la terre de Lugny à Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, chevalier des ordres du Roi, qu'elle épousa le 14 janvier 1579. De cette alliance vint Charles de Sceaux, marquis de Lugny, vicomte de Tavannes, &c. allié à Philiberte de *la Tour-Occors*, dame du Lieufranc, & pere de Claude-François de Saulx, mort en 1646 sans alliance, & de Claire Françoise de Saulx, dame de Lugny, mariée à Charles-François de *la Baume* Mont-Revel, marquis de St. Martin, bisayeul de Florent-Alexandre de la Baume, XIVe. Comte de Mont-Revel, & vicomte de Lugny, lequel a épousé le 10 février 1752, Elisabeth-Celeste-Adelaïde de *Choiseul-Chevigny*, fille de César-Gabriel, dit le comte de Choiseul, comte de Chevigny, lieutenant général des armées du Roi & au gouvernement de Dauphiné, & d'Anne-Marie de *Champagne* Villaines.

LUSIGNAN, dans l'Agenois, en Guyenne, diocèse & élection d'Agen, parlement & intendance de Bordeaux, où l'on compte 60 feux, érigée en Marquisat par lettres d'août 1618, regîstrées à Bordeaux en faveur de François, baron de *Lusignan*, pere de François & ayeul de Pierre marquis de Lusignan, qui mourut le 6 octobre 1692, ayant eu de Rose de *Loubates*, Anne de Lusignan,

femme de Jean-Joseph comte de *Lau*, dont le fils aîné Hermand-Joseph, fut héritier du marquis de Lusignan.

LUNAY dans l'Orléanois, diocèse & intendance d'Orléans, parlement de Paris, élection de Beaugency, où l'on compte 50 feux, est une baronie mouvante du comté de Blois, fut distraite de cette mouvance, par lettres de février 1702, registrées le 7 septembre 1703, en faveur de Paul de Beauvillier duc de St. Aignan.

LYHUS, seigneurie érigée en comté, en faveur d'Adrien de *Hanyvel*, seigneur de Manevillette, par lettres d'avril 1676, registrées au parlement le 11 fév., & en la chambre des comptes le 9 mars 1677.

M

MABLY, village, paroisse & vicomté en Forêt, diocèse & Intendance de Lyon, parlement de Paris, élection de Roanne, où l'on compte 139 feux, érigée en comté par lettres de janvier 1675, registrées au parlement le 15 mai & à la chambre des comptes le 30 décembre suivant.

MAFFLÉE, dans l'Isle de France, diocèse, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 56 feux, cette seigneurie fut érigée en baronie par lettres de Mars 1602, registrées le 14 mai suivant, en

faveur de Jean *Forget*, préſident au parlement de Paris.

MAIGRET, *François Servais* Joſeph de Maigret, ci-devant capitaine au régiment de Ligne infanterie, obtint des ſupports & le titre de comte, applicable ſur telle ſeigneurie qu'il choiſiroit ſous le nom de *Maigret*, par lettres du 6 décembre 1756.

MAILLAN, en Lenguedoc, diocèſe de Viviers, d'azur à trois chevrons d'argent, parti de gueules au lion d'or armé & lampaſſé de même.

Laurent Maillan donna un dénombrement en 1539, reçut une quittance pour le ban & arriere-ban en 1541, fut marié par contrat du 29 novembre 1539, à Magdeleine *du Chailar*, dont il eut :

Gratien Maillan, ſeigneur de la Champ qui fit ſon teſtament le 12 novembre 1608; il épouſa le 22 juillet 1591, Jeanne de *Verner*, dont il eut 1°. Louis, qui ſuit; 2°. François Maillan, maintenu dans ſa nobleſſe le 10 juillet 1659.

Louis de Maillan, ſeigneur de la Champ, qui fit ſon teſtament le 18 décembre 1664, épouſa le 13 juin 1618, Genevieve de *Barjac*, dont il eut 1°. Gratien de Maillan, ſeigneur de la Champ, maintenu dans ſa nobleſſe le 10 juillet 1669, épouſa le 17 novembre 1652, Marie de *Fontaine*.

2°. François de Maillan, ſeigneur de la Combe, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere le 10 juillet 1669.

MAILLAN, en Lenguedoc, diocèse de Mende, d'or à l'aigle éployé de sable armé de gueulles, écartelé d'azur à trois molettes d'éperon d'or & un maillet demême en cœur.

Pierre de Maillan, Damoiseau, reçut des reconnoissances des habitans de la Canourgue en 1293 & 1304, fut compris en 1317, dans l'hommage que lesdits habitans rendirent au Roi.

Bernard Maillan, reçut une reconnoissance de la ville de la Canourgue en 1377, & fut pere de :

Jean de Maillan, qui fit une vente en 1398.

Jean de Maillan, fit son testament le 5 janvier 1516, & fut pere de :

Jean de Maillan qui testa le 4 novembre 1529, il avoit épousé Jeanne *Suac*, dont il eut :

Gilbert de Maillan, marié le 21 septembre 1539, à Anne *Desgois*, dont il eût :

Jean de Maillan de Grandlac, écuyer, seigneur de la Case, Passades, Malleville, marié 1°. le 12 novembre 1570, à Jaquette de *Monstuesals*, 2°. le 12 octobre 1598, Anne *des Ondes*, dame du Jouc, à laquelle il fit procuration pour consentir au mariage qui se traitoit entre Jean, son fils, & Catherine d'*Anduse*. Il testa le 19 novembre 1611, & laissa du premier lit 1°. David-Silvestre qui suit; 2°. Gilbert, seigneur de Passades, maintenu dans sa noblesse le 2

janvier 1669 : & du deuxiéme lit ; 3°. Jean Maillan de Soulage, baron de St. Sernin, donna procuration le 22 août 1668, pour désavouer la présentation faite sous le nom de Jean *Soulage*, Baron de St. Sernin & demander sa jonction avec François & Jean-Baptiste, ses neveux, & M. de *Besons* qui l'avoit déclaré usurpateur de noblesse & condamné à l'amande, donna une ordonnance portant restitution en entier contre ledit jugement & recréance de choses choisies le 5 novembre 1668, il fut marié le 22 juin 1638 à Anne de *Lustrac*.

4°. Abel de Maillan, seigneur du Jouc.

David-Silvestre Maillan, seigneur de Grandlac, la Case, Maleville, fils de Jean & de Jaquette *Monstuesal*, sa premiere femme; épousa le 22 octobre 1618, Marguerite *Garcebal*, & testa le 29 mars 1667. Il eut pour enfans, 1°. François de Maillan, seigneur de la Case, maintenu dans sa noblesse avec son pere & son frere le 2 janvier 1669, épousa par contrat du 29 décembre 1654, Françoise de *Loubeirat*.

2°. Jean-Baptiste de Maillan maintenu dans sa noblesse, avec son frere, le 2 janvier 1669.

MAILLANS, seigneur d'Anglefort, d Vallod & de Maans en Bresse ; d'or à bande de gueules, chargée de trois croi sans montant d'argent, cimier un ours sable, devise : *zanté oanante*.

Claude de Maillans juge mage de Bug

en 1530 & 1550, personnage de grande probité & érudition, avoit un frere nommé François de Maillans, docteur en théologie & official de Belley ; il épousa Françoise *Lambert*, d'une famille noble de Savoie, sœur de Pierre Lambert, évêque de Maurienne, & d'Hector de Lambert, conseiller d'état de son alteſſe de Savoie & capitaine de la ville de Chambery ; il fut inhumé avec son épouse dans l'église cathédrale de Belley, où est cette épitaphe.

Ci repose respectable seigneur, Claude de Maillans, docteur en droits, juge de Bugey, qui décéda le 26 février 1550 ; son ame soit en paradis.

Et demoiselle Françoise Lambert, sa femme, qui mourut le 3 octobre 1582.

De ce mariage sont issus 1°. Antoine-Balthasar de Maillans, écuyer, seigneur de Boſſin de Maillans, suivit le parti des armes, se trouva aux notables journées de Sienne ſt de Montalsia sous Pierre *Strossy*, depuis maréchal de France, & à la bataille e Dreux, il fit le voyage de Naples, ous le duc de Guise, & commanda quelques troupes dans la Livonie en Pologne, ù il donna des marques de son courage ; mmanuel, duc de Savoie, lui permit par ettres du 2 novembre 1579, de faire appeller Maillans, une maison qu'il avoit batie rès de Seyſſel, avec tous les peiviléges de

maiſon forte & noble, ce qui fut vérifié en la chambre des comptes de Savoie, le 15 janvier 1580; il épouſa 1°. Antoinette de *Creſcherel* de Savoie; 2°. le dernier novembre 1599, Charlotte-Noée de Bellegarde, fille de Jean-François-Noé de Bellegarde, ſeigneur des Marches, baron d'Entremont, Levieux, gentilhomme ordinaire de S. A. de Savoie, & ſon commiſſaire général de-là les Monts, & mourut ſans enfans; 2°. Claude Gaſpard qui ſuit; 3°. Charles de Maillans archidiacre de l'égliſe cathédrale de Belley, prieur de St. Nicolas de Ville, & aumônier de ſon Alteſſe de Savoie, le premier mai 1581; 4°. Jean-Marin, auteur d'une branche qui ſuivra; 5°. Françoiſe-Melchiore, marié à Guillaume *Dufour*, conſeiller d'état de ſon Alteſſe & juge mage de Savoie.

Claude Gaſpard de Maillans, écuyer, ſeigneur d'Anglefort, fils de Claude & de Françoiſe Lambert, fut conſeiller d'état de ſon Alteſſe de Savoie, & ſon juge mage de Bugey & de Valromey; il fit hommage au duc de Savoie en 1563, & fut marié à Anne de *Paſchal* de Ralentier, ſœur de Claude, préſident du Parlement de Chambery, dont il eut 1°. Jean qui ſuit; 2°. Charles, de la compagnie de Jeſus, confeſſeur ordinaire du Roi Louis XIII, provincial des Jéſuites; 3°. Claire de Maillans, femme de Philibert de *Vignod*, écuyer, ſeigneur de Dorche en Bugey,

Jean de Maillans, écuyer, ſeigneur Dan

glefort, épousa Catherine de *Buffillet*, dont 1°. Ignace de Maillans, écuyer seigneur Danglefort en 1650; 2°. Marie de Maillans.

Jean-Marie de Maillans, écuyer, seigneur de Vallod, fils de Claude & de Françoise Lambert, fit homage au duc de Savoie en 1563, fut pourvu de la charge de juge mage de Bugey le 5 novembre 1589, de celle d'auditeur général des comptes en Bugey & Valromey, le 7 septembre suivant, conseiller d'état de son Alteſſe de Savoie, par lettres données à Turin le 29 mai 1594; il fut député à la Cour avec le comte de *Grolée*, après l'échange du marquisat de Saluces, pour la confirmation de leurs privileges en 1601; épousa Gaspard Dupont, fille d'Urbain Dupont, écuyer, seigneur Demians, de Vorgerey & de Cuynes en Savoie, de Siens & de Combremont les Modon, en Suisse, & de Claudine de *Cerjat*, fille de Pierre de Cerjat, écuyer, seigneur de Siens & de Combremont & de Jeanne de *Beaufort*, dont il eut 1°. François Balthasar de Maillans, écuyer, seigneur de Vallod & de Mians, de Botens, de Siens & de St. Pré, au pays de Vaud, l'un des ordinaires servans de la maison du Roi, bailli & gouverneur des villes & pays de Gex, lieutenant-colonel du régiment Durfé en la guerre de Gènes, volontaire au siége de la Rochelle, marié à Antoinette *Orlandini*, fille de Jacques, écuyer, seigneur de Ste. Claire, bailli de Gex, & de

Magdeleine de la *Barge*, dont il n'eut pas d'enfans; 2°. Jean François, mort capucin, à Chambery; 3°. Antoine Balthasard qui suit; 4°. François, docteur en théologie, chanoine de Belley; 5°. Antoine Melchiore, épousa Laurent de *Luyset*; seigneur de Maisonforte de Lonnax; 6°. Gaspard de Mayence, mariée, à Aimé-Garsparde d'*Areres*; écuyer, seigneur de Foras & Dencontonex, fils de François-Antoine Balthasar de Maillans, écuyer, seigneur de Vallod, de Miens & de Fiens & de Bottans, épousa N... de *Syon*, fille de N... de Syon & de N... d'*Areres*.

MAILLARD, épitaphe du côté de la rue de la Lingerie aux Innocens, avant qu'il détruit.

Ci gist noble homme Me Philippe *Maillard*, en son vivant, notaire & secrétaire du roi, qui trépassa, le 20 décembre 1518, & demoiselle Catherine *le Lieur*, sa femme, le 19 juin 1546.

MAILLARD, d'argent au lion de sable, posé en abîme, langué & armé de gueules, accompagné de trois maillets de même posés 2 & 1.

LE LIEUR, d'azur à la croix.

Autre épitaphe aux Innocens.

Ci gist noble homme Mathurin *Longuet* lui vivant, notaire & secrétaire du roi, maison & couronne de France, & doyen de

llége des ſecrétaires, qui trépaſſa le 18 ctobre 1563, & demoiſelle Charlotte *Mail-rd*, jadis ſa femme, qui décéda le 23 illet 1561.

LONGUET, d'or au chef d'azur, chargé trois têtes de léopard d'or.

MAILLÉ. La terre de Seixploë, fut éri-e en comté, ſous le nom de *Maillé*, r letttres de janvier 1626, en faveur de harles de Maillé.

MAILLERONCOURT & dépendance, franche comté, diocèſe, parlement & tendance de Beſançon, bailliage de Veſoul, évôté de Faucogney, où l'on compte 72 ux pour Mailleroncourt *Charette*, & 33 ux pour Mailleroncourt St. Paneras; cette rre fut érigée en marquiſat, par lettres de nvier 1740, regiſtrées à Beſançon & à ole, en faveur de Nicolas-Joſeph *Terrier*, nſeiller au parlement de Beſançon, arriere tit-fils de Claude Terrier, pourvû en 1618, r l'archiduc Albert, d'un office de con-ller au parlement de Dole, qui mourut le Mars 1635.

MAILLOC en Normandie, diocéſe & élec-n de Liſieux, parlement de Rouen, inten-ce d'Alençon, ſergenterie d'Orbec, où l'on mpte 83 feux. La terre & baronnie de Mail-oc en Normandie, tenue par un fief entier la vicomté d'Orbec, fut érigée en mar-quiſat, par lettres de 1693, en faveur de Gabriel-René de *Mailloc*, fils de Gabriel,

ſeigneur de Mailloc, & de René de *Créquy*, du chef de laquelle il eut en 1702, le comté de Cléry, par la mort de ſon oncle Alexandre de Crequy. Le marquis de Mailloc mourut ſans poſtérité, le 11 octobre 1724, & ſa veuve, Claude Lidie de *Harcourt* ſe fit adjuger le marquiſat de Mailloc, qui par ſa mort, arrivé le 25 décembre 1750, eſt échu au duc de Harcourt ſon frere.

MAISONS en Normandie, diocéſe & élection de Bayeux, parlement de Rouen, intendance de Caen, ſergenterie de Tour, où l'on compte 87 feux.

La terre, ſeigneurie & fief de Maiſons, au diocéſe de Bayeux, fut unie à d'autres fiefs, & érigée en marquiſat, ſous la dénomination de *Bezons-Maiſons*, par lettres patentes du roi, données à Verſailles en 1736, enregiſtrées au parlement, en la chambre des comptes de Rouen, en faveur de Gabriel, *Bazin de Bezons*, brigadier des armées du roi, fils du marechal de ce nom, il tenoit cette terre du chef de ſa femme, Anne *Bernard de Maiſons*, marié le 8 novembre 1723, fille de François Bernard, chevalier, ſeigneur, & patron de Maiſons, de Damigny, Bernard de Hupin, châtelain de Neuville & d'Amaye, conſeiller, maître d'hôtel du roi, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Noailles duc, & de Marie-Mag. Sabine de *la Guieze*; de ce mariage eſt venu entr'autres enfans, Jaques-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, marechal des camps & armées du

roi, allié le 18 septembre 1752, marié à Marie de *Briqueville* de la Luzerne.

MALDEGHEM. La seigneurie de Sténeuffel, située en Brabant, fut erigée en comté, sous le nom de Sténeuffel-Maldeghem, par lettres du 25 avril 1685, en faveur & en considération des services & de l'ancienne extraction d'Eugéne-Ambroise de *Maldeghem*, seigneur & baron de Leyschot & d'Oostwinckel, chevalier de St. Jacques.

MALES-les-Bruges, seigneurie en Flandres, fut érigée en baronnie, par lettres du 10 juin 1560, en faveur de Jean-Lopez *Gallo*, conseiller & facteur mayor aux Pays-Bas, originaire de Castille.

MANICAMP dans le Soissonnois, au gouvernement général de l'Isle de France, diocèse, intendance & élection de Soissons, parlement de Paris, où l'on compte 193 feux; érigée en comté, en faveur de Louis de *Madaillan* de l'Esparre, marquis de Montataire, par lettres d'octobre 1693, regîstrées le 8 mai 1694.

MANNEVILLE *les Pleins* en Normandie, diocèse, parlement & intendance de Rouen, élection d'Arques, sergenterie de Mainiere, où l'on compte trois feux privilégiés & 117 feux taillables. Cette terre fut portée en mariage par Béatrix, fille & héritiere de Guillaume de *Manneville*, comte d'Essex & d'Aumale, gouverneur de Normandie, pour le roi d'Angleterre, à Guillaume de *Say*, dont le deuxiéme fils, Geoffroi, fut seigneur

de Manneville, & eut le comté d'Eſſex e
Angleterre, que le roi Jean Sans-Terre l
ôta. Il eut de ſa femme Alix de *Veer*
Guillaume II, ſeigneur de Manneville, all
à Hugone de *Ribeuf*, mere de Guillaum
III, ſeigneur de Manneville, mari de Cl
mence de *Fécamp*. Leur fils Geoffroi II
ou Jourdain, épouſa Gauline d'*Altemar*
dont naquit Geoffroi III, pere par ſa femm
Agnès de *Hautot*, de Jean I, ſeigneur
Manneville. Celui-ci fut allié à Macée
Vieux, dont naquit Jean II, ſeigneur
Manneville, marié à Guillemette de *Layr*
fille de Laurent, ſeigneur de Gémetuit,
mere entre autres enfans, de Jean de Ma
neville, III du nom, ſeigneur de Gémetu
Il eut de ſon alliance avec Alix *du Mon*
Beaunay, Etienne de Manneville, qui épou
Catherine de *Roqueni*, fille de Guillaum
ſeigneur de St. Aubin-ſur-mer, dont il laiſ
Nicolas de Manneville. Son fils Nicolas I
né d'Anne-*Eude*, dame d'Agniencour
épouſa Marguerite *Cauchon*, vicomteſſe
Puiſieux, de laquelle ſortit Aimar de Ma
neville, chevalier de l'ordre du roi, gen
homme de ſa chambre, bailli & gouverne
de Giſors, qui de ſa premiere femme Fr
çoiſe de *Maſquarel*, dame de Neuville,
Jacques, ſeigneur de Manneville, gent
homme de la chambre du roi capitaine
ſes ordonnances & meſtre de camp d'inf
terie. Sa femme Catherine de *Guibert*, da
de Charleménil, fut mere de François-I

venture de Manneville, en faveur duquel
seigneurie de Charleménil fut érigée en
rquisat, par lettres de janvier 1660; &
lle de Manneville en comté, par lettres
juillet 1668, enregistrées en la chambre
s comptes de Normandie, le 28 juin 1669.
seigneur s'allia l'an 1658, à Marguerite,
ne de la Riviere, le Faveris & la Foreſt
Perche, fille du chancelier d'*Aligre*. De
mariage vint Etienne-Joſeph, comte de
nneville, gouverneur de Dieppe, qui
ouſa Bonne-Angélique de *Mornay*-Mon-
vreuil, dont naquirent; 1. Henri-Joſeph;
Charles-Louis-Henri-Joſeph, marquis
Manneville, gouverneur de Dieppe,
é à FrançoiſeAmable-Charles *Aſſelin* de
énel, dame de Bailleul en baſſe Norman-
, & pere de Charlotte Natalie de Man-
ille, derniere de la branche aînée de
maiſon, mariée du premier mai 1751,
ean-Victor de *Rochechouart*, comte
Mortemart, & mere de Jean-Baptiſte-
rie-Victurnien de Rochechouart, marquis
Mortemart, né le 28 février 1752.
Charles-Louis de Manneville, ſeigneur de
ſeville-le-Grard, frere puîné du marquis
Manneville, s'eſt allié à Charlotte-Fran-
e d'*Auber*, dame de Thieuville, Canon-
, Croſville & autres lieux, & en a

. Charles-François de Manneville.
. Charles-Jean, chevalier de Malte.
. Charles-Louis-Victor.

4. Charlotte-Jacqueline Françoise.

MANNEVILLE la-Goupil, terre situ dans la haute Normandie, fut érigée baronnie, par lettres de mai 1663, faveur de Jacques, *Bourgeois*, seigneur patron de Pommerval.

MANTRY en Franche-Comté, diocès parlement & intendance de Besançon bailliage & recette de Poligny, où l' compte 60 feux.

La terre de Mantry & les villages Mauflans, Boitgelot, les Monceaux, & furent unies & érigées en comté, sous nom de Mantry, par lettres de mars 171 regiſtrées à Dole, en faveur d'Henri-Fra çois *Bourrelier* de Malpas.

MARGUERIT en Normandie, les ter de Maizieres, Guibrai & de Verſainvill furent unies & érigées en marquiſat, sous nom de Marguerit, par lettres de décemi 1731, regiſtrées à Rouen, les 17 & 18 j suivant, en faveur de François-Joſeph *Marguerit* de Verſainville, préſident ho raire en la chambre des comptes de Rou

MARIGNY en Champagne, diocèſe élection de Troyes, parlement de Par intendance de Châlons, on y compte feux.

Cette ſeigneurie a été érigée en marq ſat, par lettres d'octobre 1754, en fav de Jean-François *Poiſſon* de Vandier directeur & ordonnateur général des b mens, jardins, arts & manufactures roi.

MARINGH. Pierre *Maringh*, ancien onſeiller & fermier général des droits d'enées & de ſorties, du duché de Luxembourg & comté de Chiny, fut anobli par lettres u 16 juin 1724.

Les armes ſont d'argent au chevron d'azur, ccompagnée en chef de deux épis de froent au naturel, tigés & feuillés de même, n pointe d'une roſe renverſée de gueules, igée & feuillée de ſinople.

MARLES, *Marna*, ville avec titre de omté, bailliage, gruerie, grenier à ſel, &c. n Picardie, diocèſe & élection de Laon, arlement de Paris, où l'on compte 233 feux.

Les châtellenies de la Fere, Marle & de Montcornet, furent érigées en comté, ſous e nom de comté de Marles, par lettres l'août 1413, en faveur de Robert de *Bar*, omte de Soiſſons, vicomte de Meaux, rand bouteiller de France, tué à la bataille l'Azincourt, le 25 octobre 1415. Sa fille nique Jeanne de Bar, porta les comtés de Marles & Soiſſons, à ſon mari Louis de *Luxembourg*, comte de St. Pol, & de ette maiſon, ils ſont entrés par alliance, dans celle de *Bourbon*.

MAROLES dans le Gatinois françois, diocèſe de Sens, parlement & intendance de Paris, élection de Montereau, où l'on compte 101 feux.

Par lettres de juin 1661, regiſtrées au parlement de Paris, le 10 décembre ſuivant, en la chambre des comptes, le 23 avril

1663, la terre & seigneurie de Marolles en l'élection de Montereau, fut érigée en marquisat, en faveur de Jean *de la Barde* conseiller d'état, ambassadeur de France en Suisse, décédé en juillet 1692, à l'âge de 90 ans, ayant eut de Marie *Regnouard* morte en 1674, entr'autres enfans, Claude de la Barde, marquis de Marolles, conseiller au parlement de Paris, décédé le premier août 1671, sans postérité, & Anne-Marie de la Barde, femme de Jean de *Brion*, marquis de Combronde, baron de Salxere, conseiller au parlement de Pairs, dont les enfans furent substitués au nom & aux armes de la Barde; Jean Antoine, qui étoit l'aîné étant mort sans postérité, le 15 décembre 1708, son frere, Noël-François qui étoit destiné à l'état ecclésiastique, le quitta & devint marquis de Combronde & de Marolles. Il épousa le 22 août 1714, Marie-Agnès de Pommereu, dont 1° N... de Brion de la Barde, marquis de Marolles, qui a épousé la veuve du président le *Coutturier*; 2° N... de Brion de la Barde, au service.

MARTIGUES, *Maritima Astromela* ville avec titre de principauté, &c. en Provence, diocèse d'Arles, parlement, intendance, viguerie & recette d'Aix, on y compte 18 feux de cadastre, & environ 3000 ames, fut érigée en vicomté en 1382.

* MARTRES. Noble François de Martres, seur de Bladies, fit une obligation au prof

profit du sieur Daniel *Courtois*, de Saint-Affrique, le 24 décembre 1665, où est témoin noble François de *Corcoral*, sieur du Magranet.

MASCLAS, terre érigée en baronnie, par lettres d'avril 1667, regiſtrées au parlement, le 11 mai 1668, & à la chambre des comptes, le 14 mai 1669, en faveur de Pierre de *Villars*, seigneur de la Chapelle, &c. chevalier des ordres du roi en 1654, premier gentilhomme de la chambre du prince de Conty, lieutenant général des armées du roi en 1657, &c. Il étoit fils de Claude de Villars IIIe du nom, seigneur de la Chapelle & de Maſclas, meſtre de camp l'infanterie & gentilhomme de la chambre du roi, & de Charlotte *Louet* de Cauviſſon, & petit-fils de Claude II, seigneur de la Chapelle & de Maſclas, gentilhomme de la chambre du roi & chevalier de St. Michel, qui avoit épouſé le 30 juillet 1581, Jeanne de *Fay* de Virieu, & dont le pere Claude de Villars Ier du nom, seigneur de la Chapelle & de Maſclas, fut établi capitaine de Coindrieux par le duc de Nemours, le 11 décembre 1589.

Le baron de Maſclas, appellé communément le marquis de Villars, fut marié en 1651, à Marie *Gigault* de Bellefonds, qui fut mere de Louis-Hector, duc de Villars.

MASSELIN. Famille noble de Lorraine, dont les armes ſont d'azur au lion ram-

pant d'argent, chargé d'un cœur de gueules sur l'épaule, accompagné de trois roses d'argent 2 & 1.

Noble Charles Masselin, fils de Jean, receveur général de madame la duchesse de Brunswich, vivoit en 1596; il épousa Antoinette *Larique*, dont il eut 1°. Mayelle de Masselin; seconde femme de noble Gerard de *Blistain*, seigneur de Belmont, dont les armes sont d'argent au tigre lionné d'azur, tenant en ses pattes une masse dor; 2° Jean Baptiste; 3° Nicolas de Masselin, auquel ledit Jean-Baptiste fit une cession pardevant *Badorot*, tabellion à Nancy, le 11 mars 1621; l'un deux fut pere de François Charles de Masselin, qui entra lieutenant au régiment de Listenois (aujourd'hui royal Comtois), le 3 décembre 1675, servit à l'armée de Catalogne de 1676 à 1678, & y fut pris prisonnier avec son frere de *Sobelle*, & mené à Luxembourg, mais son frere étant tombé malade, il le laissa à Lancre près du Châtelet & n'en avoit aucune nouvelle, suivant une lettre qu'il écrivit du camp de Bascara, le 12 juin 1677, à M. *Husson*, avocat à Dieuze, son parent; il obtint une compagnie le 6 août 1678, après le siége de Puycerda; il passa à la lieutenance de la compagnie colonelle, en conservant son rang de capitaine, le 12 février 1680, servit en Allemagne en 1689 & 1690, à la conquête du comté de Nice aux siéges de Veillane, Carmagnoles & du château de Montmélia

en 1691, au siége de Namur & au combat de Steinkerque, en 1692; capitaine de la compagnie de grenadiers, le 8 février 1693, major de son régiment, le 10 mars suivant; il servit sur la Moselle & en Allemagne cette année, en Italie en 1694, & les années suivante; il se trouva au siege de Valence en 1696, & servit sur la Meuse en 1697.

Lieutenant colonel de son régiment, par commission du 13 janvier 1701, il passa en Italie, & se trouva aux combats de Carpy & de Chiary; il se comporta avec tant de distinction à la défence de Crémone, le premier février 1702, que le roi le créa brigadier par brevet du 9, employé en cette qualité par lettres du 21; il se trouva à la bataille de Luzzara, à la prise de cette place & de Borgoforté la même année; à la marche dans le Trentin, à la prise de Nago & d'Arco en 1703, au siége de Suze, en 1704; on lui donna le commandement de cette place, par ordre du premier juillet; il y resta jusqu'à l'évacuation, & quitta alors le régiment royal Comtois; il eut de sa femme dont on ignore le nom,

Jean-Claude de Masselin qui fut d'abord sous-lieutenant au régiment royal Comtois, le 9 septembre 1688, il le joignit en Allemagne & se trouva aux siéges de Manheim & de Franckendal, la même année à la conquête du Palatinat en 1689, en Allemagne en 1690, il passa à une lieutenance au mois de décembre, à la conquête du comté de Nice,

aux siéges de Nice, de Villefranche, de Veillane, de Carmagnoles & du château de Montmelian en 1691, au siége de Namur & à la bataille de Steinkerque, en 1692, à l'armée d'Allemagne, puis à la bataille de la Marsaille en 1693, à l'armée d'Italie en 1694 & 1695, & obtint le 10 août de cette derniere année, une compagnie qu'il commanda au siége de Valence en 1696, sur la Meuse en 1697, aux combats de Carpy & de Chiary en 1701, à la défense de Cremone, à la bataille de Luzzara, à la prise de cette place & de Borgoforte en 1702, dans le Trentin & au siége de Nago & d'Arco, en 1703, aux sieges de Chambery & à la prise de la Savoye en 1704, au siége de Chivar & à bataille de Cassano en 1705, au siege & à la bataille de Turin en 1706.

Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, par commission du 10 octobre de cette année; il le commanda à la défense de Toulon, & sur la frontiere du Piedmont en 1707, à l'armée du Dauphiné en 1708, & les années suivantes.

Son régiment ayant été réformé par ordre du 30 juillet 1715, il fut entretenu colonel réformé à la suite du régiment de Tallar (depuis Belsunce, par ordre du 31 décembre & créé brigadier par brevet, du premier février 1719.

Il commanda un bataillon de milice, de la comté de Bourgogne, par ordre du premier janvier 1734, on y joignit le 25 août

un bataillon de la même province, pour former un régiment qui porta le nom de *Maſſelin*, & que cet officier commanda juſqu'au 20 novembre 1736, que les régimens de milices furent congédiés, mort le 18 novembre 1745.

MASSIA. Noble Guillaume de Maſſia, ſieur de Fondalon, Citoyen de Narbonne, épouſa demoiſellle Jeanne de *Loys*, dont demoiſelle Jaquette de Maſſia de Fondalon, mariée par contrat paſſé devant *Ferrier*, notaire à Narbonne, le premier juin 1732, à noble Melchior de *Cauſſat*, ſeigneur de Caſtelmaure Embres, St. Jean, fils de défunt noble Joſeph de Cauſſat, & de dame Eliſabeth de *Caſtellan*.

MAUBEC en Dauphiné, diocèſe & élection de Vienne, parlement & intendance de Grenoble, où l'on compte 11 feux, un demi, un 12e & un 32e de feux nobles & 13 feux taillables. Maubec, quatrieme baronnie du Dauphiné, qui alterne avec Breſſieu, eſt poſſédée par N... de *la Valette* de Charly, qui l'a acquiſe de la maiſon de Lorraine-Guiſe.

MAULE, bourg & baronnie dans le Mantois, au gouvernement général de l'iſle de France, diocèſe de Chartres, parlement, intendance & élection de Paris, où l'on compte 170 feux, que Jaqueline de *Morainvillier* porta en mariage l'an 1544, à Robert de *Harlay*, ſeigneur de Sanci, fut érigée en marquiſat, en faveur de ſon petit-

fils François de Harlay, par lettres d'août 1667, regiſtrées le 15 mars 1668. Cette terre fut depuis acquiſe par Joſeph *Guillaume* de la Vieuville, maître des requêtes, ſecrétaire des commandemens de la ducheſſe de Bourgogne, en faveur duquel le titre de marquiſat de Maule fut confirmé par lettres de ſeptembre 1699, regiſtrées le 9 juillet 1700. Il mourut le 21 août 1700, laiſſant de ſa femme Marie l'*Huillier*, morte le 30 mai 1642, à 88 ans, entr'autres enfans, Alexandre, marquis de Maule, qui avoit été ſecrétaire des commandemens de madame la dauphine, mort le 28 février 1733, ſans enfans de ſa femme Marguerite *Neiret*, décédé le premier juillet 1718.

MAULEVRIER en Normandie, diocèſe, parlement & intendance de Rouen, élection & ſergenterie de Caudebec, où l'on compte 3 feux privilégiés & 118 feux taillables.

Cette terre & ſeigneurie a été long-tems poſſédée par la maiſon de Savoie, de laquelle Pierre de *Brezé*, II du nom, grand ſénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, l'acquit, & porta le titre de comte de Maulevrier. Son fils Jacques de Brézé, marechal & grand ſenéchal de Normandie, eut de Charlotte, bâtarde de France, fille du roi Charles VII, Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand veneur de France, qui de Diane *Poitiers*, depuis ducheſſe de Valentinois, n'eut que deux filles.

L'aînée, Françoiſe de Brézé, eut le com

de Maulevrier & la baronnie de Mauni, qu'elle porta en mariage l'an 1538, à Robert de *la Marck*, quatrieme du nom, duc de Bouillon, & qui fut le partage de leur second fils, Charles-Robert de la Marck, mort en septembre 1622, ayant vendu quelques années auparavant le comté de Maulevrier à Jacques du *Fay*, seigneur de Bourg-Achard, bailli de Rouen, chevalier de St. Michel, en 1621, enseigne de la compagnie de 200 hommes d'armes, des ordonnances du roi, sous la charge du connétable de Luines. Il étoit fils de Jean du Fay, seigneur du Tailly & de Sainte-Marguerite, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, en 1596, capitaine & bailli de Rouen, en 1607, chevalier de St. Michel, en 1610, & de Magdeleine *Jubert* de Vély, & petit-fils de Jean du Fay, premier du nom, seigneur du Tailly, conseiller au parlement de Rouen en 1551, marié à Anne *du Moncel*, & qui avoit pour trisayeul Renaud du Fay, écuyer, vivant en 1370.

Jacques du Fay, qualifié comte de Maulevrier, avoit épousé le 29 octobre 1607, Judith *Aux-Epaules*, dont il eut Jean du Fay, troisieme du nom, comte de Maulevrier, marechal de camp, bailli de Rouen, marié le 11 avril 1639, à Catherine de *Fouilleuse* de Flavacourt. Elle fut mere de Jacques du Fay, second du nom, seigneur de Bourg-Achard, en faveur duquel la seigneurie de Maulevrier fut érigée en comté

par lettres de juillet 1671, regiſtrées le 19 août 1672. Il fut allié le 24 mai 1679, à Magdeleine de *Montholon*, mere de Jacques-Georges du Fay, comte de Maulevrier, marié le 3 novembre 1709, avec Claude *Rochon*, dont il a laiſſé Jacques du Fay, troiſieme du nom, comte de Maulevrier, né le premier décembre 1711, reçu page de la reine en 1725.

MAULEVRIER, terre & ſeigneurie érigée en comté, par lettres d'août 1542, regiſtrées le 21 novembre ſuivant, en faveur de Claude *Gouffier*, duc de Rouannois, grand écuyer de France, fils d'Artus, pair & grand maître de France, & neveu d'Adrien Gouffier, connu ſous le nom de cardinal de Boiſi.

MAUNI, ſeigneurie érigée en vicomté en faveur de René *Chouet*, par lettres d'avril 1677, regiſtrées au parlement le 6 juillet ſuivant, & en la chambre des comtes, le 5 avril 1678.

LAMAURE en Béarn, diocèſe de Tarbes, parlement de Pau, intendance d'Auſch, ſénéchauſſée & recette de Morlas, où l'on compte 11 feux, érigée en baronnie, par lettres de..... en faveur de N... de la *Garde*. Il épouſa N... de St. *Martin* Déchaux, & fut pere de N. de la Garde, allié à N... de *Maure*, vivant avec ſa femme N... de *Ribayron*, fille unique & héritiere, dont il a pluſieurs enfans.

MAURON en Bretagne, diocèſe & r

cette de St. Malo, parlement & intendance de Rennes, où l'on compte 84 feux & un tiers de feu.

Cette terre & seigneurie fut érigée en baronnie, par lettres de mai 1655, registrées le 9 mars 1658, en faveur de Jean de *Brehan*, seigneur de Galinée & du Plessis Mauron, conseiller au parlement de Bretagne, issu d'une ancienne noblesse de cette province.

MAYENNE, *Meduana*, ville considérable, jolie & bien peuplée, chef lieu d'une élection de son nom, avec un château, un bureau des cinq grosses fermes, un hôtel-de-ville, une justice royale, une maîtrise particuliere des eaux & forêts, plusieurs maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, un collége, &c. dans le Maine, diocèse du Mans, parlement de Paris, intendance de Tours, on y compte 546 feux, pour la ville, & 375 feux pour la paroisse de St. Martin qui est au fauxbourg, à la gauche de Mayenne.

Foulques Nera, Comte d'Anjou, dont le Maine relevoit, donna la ville de Mayenne à Geoffroy Ier son fils; Juhel I lui succéda, & fut le sixiéme ayeul, de Juhel III, seigneur de Mayenne, mort en 1220, ne laissant que trois filles; Isabelle, l'aînée, mourut en 1256, & ne laissa point d'enfant de Dreux de Mello, fils du connétable, ni de Louis, comte de Sancerre, ses deux maris; après sa mort, la terre de Mayenne passa à Alain d'Avaugour, fille de Mar-

guerite, sa cadette, & de Henri, baron d'Avaugour.

Henri IV d'Avaugour, treiziéme seigneur de Mayenne, arriere petit fils d'Alain, mourut en 1334 ; il eut pour successeur Jeanne, sa fille aînée, alliée à Guy de Bretagne, comte de Penthievre, dont la fille & héritiere Jeanne de Bretagne, épousa Charles *de Blois*, leur fille, Marie de Blois, dite de Bretagne, eut la seigneurie de Mayenne, & mourut en 1408, ayant été alliée à Louis I de France, duc d'Anjou, qui mourut en 1384. A Louis I succéda Louis II, à celui-ci, Louis III, dont le frere, René, 18e. seigneur de Mayenne, mourut en 1480, & eut pour successeur, Charles, son neveu, fils de Charles comte du Maine.

Louis XI, Roi de France, comme héritier de la maison d'Anjou, rendit en 1483 Mayenne & le duché de Nemours, à Jean d'Armagnac, neveu de Charles, comte du Maine, par sa mere Louise d'Anjou, son frere, ayant été tué à la bataille de Cerizoles en 1503, René II duc de Lorraine, obtint Mayenne, Guise, &c. du chef de sa mere Yolande, fille de René d'Anjou ; ces seigneuries furent du partage de son cinquiéme fils, Claude de *Lorraine I*, duc de Guise, créé marquis de Mayenne en 1544 & qui meurt en 1550; François de Lorraine son fils & son successeur, fut tué en 1563, Charles son fils, lui succéda, fut créé duc de *Mayenne*, & pair de France en 1573, & mourut en

1611 ; c'eſt le même qui s'étoit rendu ſi fameux pendant les troubles de la ligue. Henri, ſon fils, fut tué en 1621, & il eut pour héritiere Catherine de Lorraine, ſa ſœur, épouſe de Charles de *Gonzagues*, duc de Nevers, ou plutôt ce fut le fils de Catherine de Lorraine & de Charles de Gonzagues, qui hérita de ſon oncle maternel, le duché de Mayenne; Charles III fils de ce dernier, vendit en 1659 le duché de Mayenne au cardinal *Mazarin*, qui le donna avec celui de Rethelois, à Armand-Charles de *la Porte*, mari de ſa niéce, Hortenſe *Mancini*.

* MAYNARD, contrat paſſé devant *Deſprés* & *de Mas* notaires le 9 février 1664, par lequel dame Magdeleine de *Sagnerre*, veuve de meſſire Barnabé, Maynard ou *Menard*, ſeigneur de Bellefontaine, & meſſire Barnabé *Menard* ſon frere, conſeiller au grand conſeil, ont conſtitué à Marc *Treton*, écuyer 333 l. 6 ſ. de rente, &c. inventaire du 3 octobre 1669.

MEAUX, *Meldæ*, ville ancienne & conſidérable, capitale de la Brie Champenoiſe, avec un évêché ſuffragant de Paris, chef-lieu, d'une élection de ſon nom, bailliage, préſidial, prévoté, grenier à ſel, maréchauſſée, gouvernement, militaire, réſidence, du lieutenant-général de la Brie, ſubordonné au gouverneur-général de la province de Champagne, &c. du parlement & de l'intendance de Paris, où l'on compte

plusieurs églises paroisses, deux chapitres y compris celui de la cathédrale, plusieurs abbayes, plusieurs maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, un hôtel-dieu, un hôpital général, & 1040 feux; le Roi fit don de la ville de Meaux à *Catherine* de *Médicis*, pour en jouir à titre de comté, par lettres du premier juillet 1558, registrées le 7 septembre suivant.

MEERBECK, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronie pour Jean-Baptiste *Christyn*, chevalier, surintendant de la justice militaire, mort chancelier de Brabant, par lettres du 11 janvier 1687. Il acquit les vicomtés de Tervueren & de Duisbourg, dont il eut permission de prendre le titre ancien, par lettres du 5 avril 1690.

MEEZEMAKER, Joseph-Martin-Antoine de Meezemaker, prêtre, licentié en théologie, & professeur primaire de philosophie à Louvain, fut anobli par lettres du 23 juillet 1761.

Les armes sont d'or au Chevron, accompagné de trois merlettes, le tout de sable au chef de même.

MEGOUEZ, seigneurie en Bretagne, érigéen en marquisat par lettres de mars 1576, registrées le 8 octobre suivant.

MEJANES, terre & seigneurie, près de l'étang de Vacarès, dans l'isle de Camargue, en Provence, diocèse & recette d'Arles, parlement & intendance d'Aix : cette terre fut érigée en marquisat en 1723, en faveur

de Guillaume *de Piquet, II* du nom, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres ; le marquis de Mejanes avoit pour neuviéme ayeul, Guillaume I de Piquet, venu de Picardie en Provence, fils de noble Antoine de Piquet, seigneur en partie de Liancourt ; il épousa en 1724, Anne Thérese d'*Aubergue*, de laquelle il eut 1° Jean-Baptiste-Marie de Piquet, second marquis de Mejanes, né en 1729 ; 2°. Thereze, Catherine, alliée en 1748, à Jean Etienne de Meyran, marquis de la Goy, seigneur de Sans & autres lieux, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Orléans, &c. 3°. Marie-Cecile de Piquet.

MEJUSSAUME, seigneurie en Bretagne, que Jeanne *le Bart*, porta en mariage l'an 1442 à Olivier de *Coetlogon*, seigneur de la Gaudinaye, trisayeul d'Yves de Coetlogon, en faveur duquel elle fut érigée en vicomté l'an 1570. Yves de Coetlogon n'eut qu'une fille unique, Marie de Coetlogon, dame de Mejussaume & de la Gaudinaye, qui épousa François de *Gué*, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Rennes, en faveur duquel le titre de cette vicomté de Mejussaume fut renouvellé par lettres de sept. 1573, regîstrées le 26 mai 1574. Elle n'en eut point d'enfans, & se remaria en 1583, à René de *Tournemine*, baron de la Hunundaye, dont le fils étant mort sans enfans, Mejussaume & la Gaudinaye retournerent à François de Coetlogon, neveu

d'Yves. Mejuſſaume eſt à préſent poſſédé par M. de *Treceſſon*, dit le comte de *Carné*.

MELIGNY *le grand*, dans le duché de Lorraine, diocèſe de Toul, cour ſouveraine & intendance de Lorraine, bailliage de Commercy, fut érigée en baronnie par lettres du 17 mars 1722, en faveur de Charles-Joſeph d'*Olivier* d'Hadonviller, conſeiller, ſecrétaire d'état du duc Léopold. Il avoit épouſé Charlotte-Louiſe de *Berauville* de Villandré, fille de Gabriel, lieutenant colonel au ſervice de France, & gouverneur des ville, château & comté de Ligny, & de Marie *Vaulthier*, de laquelle il a eu 1°. Joſeph d'Olivier, baron de Meligny, général-major des armées de l'impératrice reine, & commandant d'Hermanſtadt en Tranſylvanie, mort à Vienne ſans alliance le 8 juillet 1750; 2°. N... d'Olivier, ſeigneur de Forcelles & de Flavaucourt, baron de Meligny, après ſon frere, chambellan du duc Leopold, qui de ſa femme N... de *Longeville*, a pour fille unique N... d'Olivier de Forcelles, mariée en 1751 à N... baron de *Mahuet* & du St. Empire, ſeigneur de Letricourt; 3°. Marie-Marthe d'Olivier, morte le 29 novembre 1738 épouſe de Jean-Charles *Labbé* du Rouvroy comte de Couſſey, ſecrétaire d'état du Roi Staniſlas, & préſentement premier préſident du parlement de Nancy.

Charles-Joſeph d'Olivier, créé comte de Meligny, avoit pour ſœur Anne-Gabrielle

d'Olivier, mariée, 1°. en 1684, à Bernard de *Saint Ignon*, seigneur de Belleville; 2°. en 1698 à Pierre-Louis de *Levis*, comte de Tarride, puis marquis de Mirepoix par la mort de son frere aîné. Elle a eu du premier lit 1°. Charles-Pierre, C. de Saint-Ignon, colonel d'un régiment de cavalerie, chambellan, & général de cavalerie de l'Impératrice-Reine, mort sans alliance en 1750; 2°. Jean-François, comte de Saint-Ignon, officier général au même service, mort aussi sans alliance; 3°. Marie-Antoinette de Saint-Ignon, morte en 1755, veuve d'Antoine, comte de *Gourcy*; 4°. Marguerite-Thérese de Saint-Ignon, veuve du 21 août 1750, de Nicolas-Joseph, comte de *Saint-Ignon* de Pulxe. Et du second lit, Charles-Pierre-Gaston de Levis de Lomagne, duc de Mirepoix, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, ci-devant ambassadeur en Angleterre.

MELIN, seigneurie considérable dans le Brabant Wallon, a été long-tems possédée par la maison de *Cordoue*, une des plus célébres d'Espagne. En 1652 Dona Eléonore de Cordoue, veuve du marquis. Don Alexandre Secco d'*Aragon*, la vendit à Don Philibert de *Soto-Major-Manuel*. Vaca-Y-Benavides, comte de Palomar, en faveur duquel le Roi Philipe IV, érigea cette seigneurie en marquisat, par lettres du 23 août 1665.

MELUN, *Melodunum*, ville ancienne,

& assez considérable, chef lieu, d'une élection de son nom avec un bailliage, un présidial, une prévôté, une vicomté, un grenier-à-sel, une maréchaussée, cinq paroisses, une église collégiale, une abbaye d'hommes, plusieurs maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, &c. partie dans la Brie Françoise, partie dans le Gatinois François, au diocèse de Sens, & dans le ressort du Parlement & de l'Intendance de Paris, où l'on compte 819 feux.

Salon, est le premier vicomte de Melun, dont on ait connoissance, il vivoit en 991.

Jean II, seigneur de Tarcanville, dix-neuviéme vicomte de Melun, fut ayeul de Guillaume IV, mort en 1415, dont la fille & héritiere, Marguerite, épousa en 1417, Jacques II d'*Harcourt*, baron de Montgommery, tué en 1428; leur fils Guillaume V, vingt-quatriéme vicomte de Melun, meurt en 1484; il a pour successeur & héritiere Jeanne, sa fille, qui en 1471, avoit épousé René II, duc de *Lorraine*, lequel la répudia en 1485; elle mourut trois ans après, ayant institué héritier de tous ses biens, François I d'*Orléans*, comte de Longueville, fils de Marie d'Harcourt, & du célebre comte de Dunois. Celui-ci meurt en 1491, & laisse seigneur de la vicomté de Melun, Louis II d'Orléans, son fils puîné, qui meurt en 1516. Après avoir passé dans diverses maisons, la vicomté de Melun fut acquise par M. le maréchal duc de Villars.

MERCY-LE-HAUT, seigneurie dans le duché de Bar, qui a donné son nom à une illustre & ancienne maison, éteinte en la personne de Florimond-Claude, comte de *Mercy*, maréchal des armées de l'Empereur, tué le 29 juin 1734, à la bataille de Parme, sans alliance, ayant laissé ses biens de Hongrie au comte d'*Argenteau*, son cousin, à charge de prendre le nom & les armes de Mercy. Ce légataire a acheté du duc de Lorraine le comté de Mercy, échu à S. A. R. par la mort du maréchal de Mercy, suivant un traité fait entre le duc Léopold & lui, par lequel ce prince en érigeant sa terre de Mercy en comté, par lettres du 19 avril 1719, y avoit uni plusieurs domaines, à la charge que le tout lui seroit reversible à la mort du maréchal de Mercy. Ce seigneur étoit fils de Pierre-Ernest, baron de Mercy, & de Christine d'*Alamont*, fille unique de Florimond, baron d'Alamour, bailli & gouverneur du Pont-à-Mousson, & d'Anne-Marguerite d'*Argenteau*, & petit-fils de François, baron de Mercy, général des armées de l'Empereur, & de Magdeleine de *Flatsenlandt*.

MERGHELYNEK. Corneille-François-Bernard Merghelynek, échevin de la ville d'Ypres, fut anobli par lettres du 27 avril 1759.

Les armes sont d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles à huit rais d'or, & à la pointe de l'écu une tête de maure d'argent.

MESLAY *le Vidâme*, dans le pays Chartrain, au gouvernement général d'Orléanois, diocèse & élection de Chartres, parlement de Paris, intendance d'Orléans où l'on compte 57 feux.

La baronie de Meslay fut érigée en comté par lettres d'avril 1651, registrées le 31 janvier 1652, en faveur de Jacques-Auguste de *Thou*, président aux enquêtes du parlement de Paris, & ambassadeur en Hollande, fils de Jacques-Auguste de Thou, président du parlement, & de Gasparde de *la Chastre*, & petits-fils de Christophe, premier président du parlement de Paris. Il mourut le 26 septembre 1677, laissant de sa premiere femme Marie *Picardet*.

1. Louis-Auguste de Thou, mort sans postérité.

2. Jacques-Auguste de Thou, abbé de Samer-aux-Bois & de Souillac, décédé le 17 avril 1746, dans la quatre-vingt-douziéme année de son âge, le dernier de son illustre famille.

MESSIMI, terre & seigneurie dans le pays de Dombes, fut érigée en comté par Louis-Auguste, prince souverain de Dombes, par lettres de février 1699, registrées au parlement de Dombes le 5 mai suivant, en faveur d'Antoine des *Rioux*, seigneur de Messimi, conseiller au même parlement, en considération de l'alliance qu'il venoit de contracter avec Elisabeth de *Malezieu*, fille

N.. de Malezieu, chancelier de Dombes.

MEULENARE. François-Théodore Meunare, obtint le titre de chevalier, des pports, une couronne au lieu de bourelet, onfirmation de noblesse avec supplément à ut défaut, en tant que de besoin, par lettres 1 31 décembre 1757.

Ses armes sont d'argent à trois anilles de ble.

MEURISSÉ, François-Alexandre-Joseph e Meurissé, avocat au conseil de Hainault, it anobli par lettres de l'impératrice Reine u 26 novembre 1762.

Les armes sont d'argent au chevron, accompagné de trois coquilles, le tout d'azur.

IICHON, *tombe dans la chapelle de... à St. Jean en Greve.*

Cy gît noble personne, Me Pierre *Michon*, n son vivant, conseiller du Roi en sa cour u parlement, & général des épargnes, auiteur en sa chambre des comptes à Paris, equel trépassa le 18e jour de mai 1542, & emoiselle Etienne *Angenoust* sa femme, ui décéda le 29e jour d'août 1562.

Priés Dieu pour eux.

MICHON, d'azur à la fleur-de-lys d'or en bime, accompagné de trois besans d'argent.

ANGENOUST, d'azur à deux épées d'arent garnies d'or, posées en sautoir.

Épitaphe aux Sts. Innocents.

Ci-devant, au pieds de cette croix des Guy
gnieres, derriere l'épitaphe, giſſent noble per
ſonne Me. Charles *Michon*, en ſon vivant
ſeigneur de Bagnolet & de Ville-Paînte, a
feue noble demoiſelle Marguerite *Chanbella*
ſa femme, laquelle trépaſſa le 11e jour d'avr
1537, après pâques, & ledit Michon; le
quel fut par l'eſpace de 35 ans, conſeille
du Roi, ſur le fait de ſon domaine & juſtic
de ſon tréſor en ſon palais royal à Paris, q
trépaſſa le 18 novembre 1532.

CHAMBELLAN, parti d'or & d'azur
la bande de gueules, brochant ſur le tout.

Épitaphe contre la mort.

En ce cimetiere giſſent nobles perſonne
Me. Pierre *Michon*, en ſon vivant, avoca
en la cour du parlement, ſeigneur d
Gueulx la Malcien & de Biſſay en Beauce
qui trépaſſa le 12e jour d'octobre l'an 150
& demoiſelle Marguerite de *Canteleu*, jad
ſa femme, & dame dudit Gueulx, laquel
trepaſſa le 7.e jour de l'a
15

Priés Dieu pour eux.

CANTELEU, de gueules à trois mai
lets d'or deux & un au franc canton de même

MIGNONEAU, en Aunis & à Paris, orte d'azur au chevron d'or, ſurmonté de ois étoiles de même, & accompagné en ointe d'un agneau paſſant d'argent, ſuport deux levriers colletés d'argent, deviſe : *'idelitati & ſervitis.*

Honorable homme Simon Mignoneau, pouſa demoiſelle Renée *Bonyneau*, dont il ut:

Noble homme Pierre Mignoneau qui fut aire & capitaine de la ville de la Roelle, marié par contrat paſſé devant Franois de *la Haye*, notaire à la Rochelle, 12 janvier 1559, à demoiſelle Jaquette *Puyton*, fille de Honorable homme Pierre-

Jacques Guyton & de demoiſelle Françoiſe *Henry*.

De ce mariage ſont iſſus, 1°. Marie Mignoneau, âgée de 12 ans, en 1573; 2°. Jacques qui a continué la poſtérité : 3°. Jean Mignoneau, âgé de 9 ans en 1573; 4°. Iſabeau Mignoneau, âgé de 7 ans en 1573; mariée à haut & puiſſant ſeigneur meſſire François de *Montant*, chevalier, ſeigneur, baron de Navailles, aſſiſta au contrat de mariage de ſon petit neveu le 23 janvier 1644; 5°. Pierre Mignoneau, âgé de 3 ans en 1573, aſſiſta au mariage de ſon neveu en 1618; 6°. Abraham Mignoneau, âgé de 4 ans, mis avec ſes freres & ſœurs ſous la tutelle de leur mere, par ſentence de la Mairie du 5 août 1573 : préſent Jacques Guyton & demoiſelle Françoiſe *Henry*, ſa femme, ayeuls; Jacques & Jean Guyton, freres, oncles maternels; noble homme Jacques *Henry* & ſa femme, parens; Jean *Conſtantin* & demoiſelle Marguerite Guyton; Jean *Meſtreau* & ſa femme; Pierre *Guillaud* & ſa femme; Jean *Jorlain* & ſa femme; Me. Pierre *Portier*; Jean *Guyberi* ſieur du Sableau; Mathurin *Perreau*, Michel Perreau; Hilaire *le Grain*; Simon *Pavie*; Me. François *Berault*, notaire royal; Martin de *Baldu*; Vincent, Nicolas, Jean *Rochelle* & Nicolas *Hardoiſeau*, tous parens & amis.

Jacques Mignoneau, écuyer ſieur de Moureilles, fut pair & échevin de la ville de la

Rochelle, élu Maire, capitaine de la même ille après le décès de Jacques *Barbot*, e 15 mars 1606; il épousa demoiselle Juith *Morison*, dont il eut 1°. Jean qui uit; 2°. Jacques Mignoneau, écuyer, seigneur de Moureilles, qui fut présent au contrat de mariage de son frere en 1618; 3°. udith Mignoneau, mariée à Me. Jean *Gahot*, avocat au parlement.

Jean Mignoneau, écuyer sieur du Quain, marié par contrat passé devant *Jolly*, noaire royal, à Fontenay-le-Comte, le 10 sepembre 1618, à demoiselle Jeanne *Thubin*, lle de noble homme Etienne Thubin, sieur e la Damere, contrôleur pour le Roi en a sénéchaussée de Fontenay, & de dame uzanne *Reyneteau*, sa femme : présens Jean Rosnay, écuyer sieur de Champ-Denis, ousin germain, fondé de procuration de la ame Mignoneau; Jacques Mignoneau, cuyer sieur de Moureilles frere; Pierre Mignoneau, écuyer sieur de la Mare, oncle; 'aul *Marchand*, sieur de la Gravelle, ncle maternel; Me. Pierre Thubin, sieur e la Robretiere; Me. Pierre *Refley*, proureur au siége royal de Fontenay; Me. François de Miziere, docteur en médecine, arent & amis; Marie *Vernede*; Anne Thuin; Marie Thubin.

De ce mariage sortit 1°. Morisson qui suit; °. Charles qui suivra.

Morisson Mignoneau, écuyer seigneur de Moureilles, né à la Rochelle le

fut marié par contrat passé devant Jean *Bi reau*, notaire à la Rochelle le 23 janvie 1644, à demoiselle Marie *Brunet*, née à l Rochelle, fille de Michel Brunet, écuyer sieur de Chenier, seigneur de Passy & Ronzay avocat au parlement de Paris & au siég présidial de la Rochelle, & de défunte Mari *Sanceau*, sa premiere femme : présens, dan Elisabeth Mignoneau, veuve de haut & puis sant seigneur, messire François de *Montauli* chevalier, seigneur, baron de Navailles grande tante paternelle ; Charles Mignoneau écuyer, frere ; noble homme Jacques *d Prat*, cousin paternel curateur ; Me. Jea *Gaschot*, avocat au parlement, oncle pa ternel, à cause de Judith Mignoneau, s femme ; Me. Helie *Thubin*, écuyer sieu de Haute-Roche, avocat en parlement & au siége royal de Fontenay-le-Comte, oncle Me. Etienne Thubin, écuyer sieur de Champ doré, cousin germain ; Me. Michel *Brunet* écuyer sieur de Romay, conseiller du roi juge, magistrat civil & criminel au siég présidial de cette ville, frere ; nobles homme Me. Jean & Pierre *Sanceaux*, oncles ; Me Pierre *Taillebourdeau* ; Me. Jacob de *Neuf chatel*, grand oncles ; Me. André Brunet procureur au siége ; Jean *Beraudin* ; Mon nereau *Berne*, écuyer sieur de Composte cousins de la future ; Mre. Jean *Favre* écuyer sieur du Chiron, conseiller au siége Me. Jacques *Husson*, Avocat en parlement Pierre-Etienne *Gauvainge* ; Pierre *Mernaul*

Charl

Charles Mignoneau, écuyer, sieur de la Louche, né à la Rochelle, le ..... fils de Jean & de Jeanne *Thubin*, fut marié par contrat passé devant Etienne *Morry*, notaire à la Rochelle, le 20 juin 1657, à demoiselle Marie *Margat*, née à la Rochelle, fille de Jean Margat, sieur de la Brosse, & demoiselle Marie *Durandy*: présens Moïse Mignoneau, écuyer, frere; noble homme Me Jean *Gachot*, avocat en parlement, oncle, à cause de Judith Mignoneau; Louis Gachot, Michel Gachot, Jean Gachot, cousins germains; noble homme Charles *Brunet*, banquier; Nicolas Brunet, écuyer, sieur de la Lussardiere, avocat au parlement & siége présidial, cousins germains; Antoine *Véroneau*, sieur de la Serriere, cousin germain, à cause de Marie *Thubin* sa femme; & de la part de la future, Jean & René *Chastelier*, ses freres utérins; noble homme Pierre *Hamelot*, docteur en médecine, cousin à cause de sa femme; Thomas *Thollé* & Paul *Morisseau*, cousins, à cause de leurs femmes, & Pierre *Guibert*. De ce mariage est issu, 1°. Jean qui suit; 2. Jacques qui suivra; 3°. Marie.

Jean Mignoneau, écuyer, seigneur de la Louche & seigneur de Puivineux, marié par contrat passé devant *Hirvois*, notaire à la Rochelle, le 21 janvier 1697, à demoiselle Jeanne *Taillourdeau* de St. Paul, fille de Me Paul Taillourdeau, avocat en parlement, & de demoiselle Louise Thubin,

ſon épouſe : préſens Marie Mignoneau ſœur ; Etienne Taillourdeau, ſeignenr d Liſle, frere ; Eſter-Eliſabeth & Marie Ann Taillourdeau, ſœurs ; Marie *Thubin*, veuv d'Antoine *Véroneau*, ſieur de la Serrie tante. De ce mariage eſt iſſue, 1°. Louiſe Charlotte Mignoneau, mariée le 25 jui 1739, à Jacques Mignoneau, écuyer, ſo couſin germain ; 2°. Marie.

Meſſire Jacques Mignoneau, écuyer ſieur Deſvigneaux, fut capitaine, aide m jor du régiment de Périgord, marié p contrat paſſé devant *Viaud*, notaire a comté de Benon, le 19 juin 1702, à d moiſelle Françoiſe-Emilie *Gobert*, fille défunt Jacques Gobert, ſieur de Choupp & de dame Magdeleine *Aigron*, demeuran la Rochelle : préſens, Jean Mignoneau, frer Marie Mignoneau, ſœur ; dame Jean Taillourdeau belle ſœur ; meſſire Auguſ Felize *Gobert*, écuyer, ſieur de Choupp capitaine d'infanterie, au régiment de Vill mort, frere ; dame Henriette Gober femme de Charles de *la Croix*, écuye ſeigneur de la Migottiere, commiſſaire d'a tillerie, ſœur ; dame Marie-Magdeleine G bert, épouſe de meſſire Jacques de *Sauz* écuyer, ſieur de Champaris, capitai d'infanterie au régiment d'Oleron, ſœu dame Jeanne *le Vacher*, belle ſœur à ca du ſieur Gobert ſon époux ; meſſire Jacq d'*Aubonne*, prêtre curé du Gué. De mariage eſt iſſu :

Meſſire Jacques Mignoneau, écuyer, ſieur des Vigneaux, né à la Rochelle, demeurant au bourg de Croix Peau, paroiſſe de Sarrie, fut capitaine au régiment de l'*Abadie*, marié par contrat paſſé devant *Chauvet*, notaire à la Rochelle, le 25 juin 1739, à demoiſelle Louiſe-Charlotte *Mignoneau* ſa couſine germaine, fille de défunt meſſire Jean Mignoneau, écuyer, & de dame Jeanne Taillourdeau : préſens, dame Eſther Mignoneau, ſœur, épouſe d'André *Pintaud*, capitaine de vaiſſeau, compagnie de l'Orient ; meſſire Auguſte-Felix *Gobert*, écuyer, chevalier de St. Louis, commandant le bataillon de milice de la généralité de la Rocheile, oncle ; meſſire Louis *Duand*, chevalier de St. Louis, conſeiller du roi, préſident au ſiége préſidial de la Rochelle, couſin au quatrieme degré ; noble homme Jacques *Bigotteau*, ſeigneur de la Moulinette, conſeiller du roi & ſon préſident, en l'élection de la Rochelle, couſin au quatrieme degré ; meſſire Michel *Gobert* de Chouppe, écuyer, couſin Germain ; Marie Mignoneau, ſœur de la future ; meſſire Louis Taillehourdeau de St. Paul ; Etienne & Henriette de St. Paul frere & ſœur, couſins germains.

D'une autre branche étoit noble François Mignoneau, écuyer, ſieur de la Pichonere, gentilhomme ſervant chez le roi ; il fut parrein de demoiſelle Gabriel *Giraud*, baptiſée paroiſſe Notre Dame de Breſſuire,

le 8 décembre 1648 ; il accepta un bail à rente qui fut ratifié par meſſire René *Gentet*, chevalier, ſeigneur de Trie, par acte paſſé devant de *la Veau*, notaire à Breſſuire, le 4 juin 1655, & fut marié à demoiſelle Louiſe *Bocquet*, dont il eut :

René-François Mignoneau, né & baptiſé paroiſſe Notre Dame de Breſſuire, le 15 juin 1667, embraſſa le commerce & ſervi le roi Louis XIV & Philippe V, roi d'Eſpagne, de ſa bourſe & de ſon crédit, dans un moment où l'épuiſement de leur finance ne laiſſoit point à leur diſpoſition les fonds néceſſaires pour la formation du régimen des Gardes Valonnes ; il avança tous le fonds pour armer, habiller & équiper c régiment, dont les rois d'Eſpagne ont re connu être créanciers de 2500 piſtoles d'Eſpagne, en reliquat de compte, dont ſa famille n'eſt pas encore rembourſée ; il décéda paroiſſe St. Germain l'Auxerrois, le 15 février 1745, ayant été marié par contrat paſſé devant Auvray & ſon confrere, notaires Paris, le 24 ſeptembre 1697, à demoiſell Jeanne *Brullé*, dont il eut, 1°. Louis qui ſuit ; 2°. Jeanne-Marguerite Mignoneau mariée paroiſſe St. Germain l'Auxerrois, l 27 novembre 1724, à Me Jean-Antoine *Bois* conſeiller du roi, notaire au châtelet d Paris ; dont, 1°. Jean-Antoine Bois d Breſy, né & baptiſé paroiſſe St. Sulpice le 11 novembre 1725, fut enſeigne a régiment d'Enghien, le 17 ſeptembre 175

lieutenant de la compagnie de *Tournefort*, par la promotion de *Deſgaudiere*, à une compagnie, le 23 mai 1755; il reçut un coup de feu à la tête & au bas-ventre à la capitulation de Hamelin, ſuivant la gazette de France du 11 août 1757, à la bataille de Haſtembeck, étant à la tête des grenadiers poſtiches, obligé de ſe retirer pour établir ſa ſanté, il eut un certificat du corps des officiers donné à Veſel, le 3 juin 1785; étant rentré au ſervice, il eſt mort à la Martinique; 2°. Jean René Bois de Vigny, fut exempt de la compagnie des cent Suiſſes, ſuivant une lettre de M. de Courtenvaux, du 20 juin 1751, & une quittance de capitation de M. *le Prêtre*, tréſorier général, du 31 janvier 1752, décédé garçon; 3°. Auguſtin-Louis Bois, vivant garçon.

Louis Mignoneau, écuyer, fils de René-François & de Jeanne *Brullé*, fut conſeiller du roi en l'hôtel-de-ville de Paris, marié par contrat paſſé devant *Loyſon* & ſon confrere, notaires à Paris, le 19 mai 1737, à demoiſelle Thereſe-Simone *Duval*, dont les armes ſont d'or au chêne arraché de ſinople, englanté d'or & accoſté de deux croiſſans de gueules, fille de N... Duval, négociant, & de N.... *Nau*, dont pour enfans; 1°. Jean-Louis Mignoneau, écuyer, a été d'abord commiſſaire des guerres des gardes du corps du roi, puis gendarme de la Garde, ordinaire de S. M., a partagé avec ſa ſœur, la ſucceſſion de leur pere, par acte paſſé

devant *Durand*, notaire à Paris, le 25 mars 1774.

2°. Demoiselle Marie-Rosalie Mignoneau, mariée à Simon-Adrien de *la Pille*, conseiller du roi, notaire au châtelet de Paris, dont elle étoit veuve en 1774, dont, 1°. N... de la Pille, mariée à N... *Comin*, gentilhomme Iriandois.

2°. N... de la Pille.

MILHAUD, Amelianum, Æmisianum, ville avec titre de vicomté, capitale de la haute marche de Rouergue, chef-lieu d'une élection de son nom, avec un bailliage, une sénéchaussée & présidial, une justice royale, une commanderie de l'ordre de malte, de la langue de Provence & du grand prieuré de St. Gilles, & dont le revenu est d'environ 6000 livres, quatre couvents d'hommes, des Dominicains, des Carmes, des Cordeliers & des Capucins; un couvent de filles, celui des Clarisses, &c. au diocése de Vabres, du parlement de Toulouse, & de la généralité & intendance de Montauban, où l'on compte 104 feux, & 15 bellugeur de feu.

MILLET. Famille noble de Lorraine, qui remonte à Pierre Millet, natif de Brey, bailliage de St. Mihiel, prévôt, gruyer & receveur de la Chaussée, fut anobli par lettres du duc Antoine, données à Pont-à-Mousson, le 13 février 1521, porte d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois grenades d'or, deux en chef & une en pointe, regîstrées 1521, 1523.

Pierre Millet, fonda le 12 novembre 1540, une chapelle en l'église paroissiale de Halouviller, à l'honneur de Notre Dame de pitié, dont il se réserva la collation, & à son fils aîné après lui, ensuite à ses descendans mâles, & à leur défaut, aux aînées femelles; il avoit épousé Méline Liétaire, dont il eut, 1°. Marguerite Millet, femme d'Antoine *Gallois*, sieur de Rampons en partie & selon quelques mémoires; 2°. Oudin qui suit. Oudin *Millet* fut pere, 1°. de François Millet; & 2°. de Colette Millet, mariée à Claude *Morfet* d'*Agobert Millet*, selon des mémoires, étoit fils de François ci-dessus. Il fut conseiller en la chambre des comptes de Bar, & agent du duc Charles IV à Paris; porte de gueules, à une licorne passante d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois épis de millet d'or, accollées avec celles de Pierre Millet, ainsi qu'on le voit sur son épitaphe en l'église paroissiale de Chantenois. Il épousa Marguerite *Huguigny*, dont il eut Claude d'Agobert qui suit.

Claude d'Agobert *Millet*, seigneur d'Igney, Muidiere, &c. fut fait conseiller en la chambre des comptes de Lorraine, par patentes du 30 mai 1708, & ensuite conseiller d'état du duc Léopold, par patentes du 25 juin 1722; il épousa Françoise *Chevalier*, dont il eut; 1°. Claude-Abraham qui suit; 2°. N... mort sans postérité, officier dans le régiment de Meuze; 3°. Marguerite-Françoise Millet, mariée 1°. à Charles-Chris-

tophe *du Pleſſis*, ſeigneur de Creuve, conſeiller en la cour ſouveraine de Lorraine & Barrois; & 2°. à Léopold-Henri *Protin*, ſeigneur de Vulmont, conſeiller d'état de ſa majeſté le roi de Pologne, & premier préſident en la chambre des comptes de Lorraine.

Claude-Abraham de *Millet*, ſeigneur de Pullenay & Muidiere, &c. conſeiller, doyen & maître des comptes de Lorraine, par patentes données à Lunéville, le 15 ſeptembre 1729, ſur le décès de ſon pere, avoit déjà obtenu la ſurvivance de cet emploi par lettres du 15 juin 1721, dans leſquelles il eſt dit que Claude-d'Agobert Millet, ſon pere, s'étoit acquitté avec zèle & diſtinction de pluſieurs commiſſions dont ſon ſouverain l'avoit chargé; il avoit épouſé Anne-Charlotte *le Febvre*, fille de Claude-Joſeph le *Febvre* de St. Germain, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc Léopold I, dont il eut 1°. Claude-François; 2°. Léopold Millet qui ſuivra; 3°. Marguerite mariée à Léonard *Arnould*, ſieur de Prémont, capitaine dans le régiment des gardes du grand duc à Florence; 4°. Anne-Gabrielle, mariée à Léonard *Bourcier* de Monthureux.

Claude-François de *Millet*, conſeiller en la cour ſouveraine de Lorraine & Barrois par patentes du 29 mai 1752, & Léopold Millet ſon frere, obtinrent des lettres de gentilleſſe en 1752, avec permiſſion de porte

e nom & les armes de Chevers. Il y a une amille noble établie en Provence & origiaire du Barrois, qui a reconnu par actes, Claude-d'Agolars Millet & ses descendans, our être sortis d'une de ses branches, avec onvention en forme authentique, de joindre espectivement leurs armes, pour perpétuer union entr'elle.

MIMEURE en Bourgogne, diocèse d'Aun, parlement & intendance de Dijon, ailliage & recette d'Arnay le Duc, où l'on ompte 31 feux, y compris ceux de *Soanges*.

Cette terre & seigneurie fut érigée en arquisat, en faveur de Jacques-Louis *Valon*, estre de camp, & sous-lieutenant des Genarmes Anglois, & ensuite lieutenant général es armées du roi, par lettres patentes du ois d'avril 1697, enregistrées au parlement e Dijon le 21, & en la chambre des comptes, e 28 novembre suivant.

Cette famille a produit plusieurs conseillers u parlement de Bourgogne, deux chevaliers e malte, & des capitaines aux Gardes. Elle st éteinte depuis peu d'années, en la peronne de Marc-Antoine Valon, marquis de Montmain, qui avoit épousé Magdeleine *Foucquet* de Belle-Isle, sœur du maréchal uc de Belle-Isle, de laquelle le marquis e Montmain n'a point eu d'enfans. Jacques-Louis Vallon, marquis de Mimeure, avoit pousé N... d'*Achy*-Carvoisin, dont il n'a point laissé d'enfans.

La terre de Mimeure a passée à Richard Fyot de Vauginois, son neveu.

MOENS. L'empereur Charles VI accorda par ses lettres-patentes, du premier octobre 1724, le titre de baron, à Henri *Moens* & à son frere Gérebrand, fils de feu Bernardin Moens, écuyer, libre seigneur de Klimkerlant, Gryfoort, &c. & de Marie-Magdeleine Ornia, libre dame de Vryegisse, Pluypwyek, Ravensberghe, Gravecoop, &c. aussi créée baronne par autres lettres de même date; titre applicable sur quelque terre des Pays-Bas Autrichiens.

MOENS. L'empereur Charles VI accorda par ses lettres patentes, du 16 décembre 1724, le titre de comte à Henry, baron de *Moens*, & à son frere Gérebrand, fils de feu Bernardin Moens, & de Marie-Magdeleine Ornia, aussi créée comtesse, par autres lettres de même date, titre applicable sur quelque terre des Pays-Bas Autrichiens.

Les armes du comte de Moens, sont écartelé au 1 & 4, coupé d'or & d'azur, l'or chargé d'une épée d'argent, garnie de sable la pointe en haut, & l'azur d'un carreau ou oreillet d'argent, bordé & houppé d'or, les houppes en sautoirs qui est *Moens*; au 2 & 3 parti d'or, à l'aigle employé de sable, mourant de la partition à droite & d'argent, à l'arbre de Sinople, posé sur une terrasse de même, le tronc de l'arbre accolé d'un serpent d'or, qui est Ornia, l'écu timbré d'une couronne de comte & supporté

ar deux lions léopardés d'or, armés & mpassés de gueules, par concession dudit ur 16 décembre 1724.

MOESTROS. Marie-Elisabeth de *Meven*, btint des supports & rétroaction du titre e baron, en la personne de feu Jean-Ignace eltz, son mari, conseiller au conseil pro-ncial de Luxembourg, avec permission 'appliquer ce titre sur la terre & seigneurie e Moestros, par lettres de l'impératrice reine, u 2 septembre 1757.

MOGES en Normandie, par lettres de ars 1725, enregistrées au parlement & à chambre des comptes de Rouen, les 16 26 novembre suivant; les terres & seigneuries St. *Georges*, *de Champin*, *de Roude-ugere*, *de Moges*, & de Buron, furent nies & érigées en marquisat, sous le nom *Moges Buron*, en faveur de Léonard héodose de Moges, dont 1°. Louis de loges, né en 1701, allié en 1740, à atherine *Vaignon de Mortences*, de la-uelle vint en 1741, Charles de Moges; °. Charles-Adrien-Joseph, né en janvier 718, lieutenant aux Gardes Françoises en 750, &c.

MOLS. François-Jean-Joseph, & Michel-nge-Joseph Mols, freres, domiciliés à uvers, furent anoblis, par lettres du 12 ai 1756.

Les armes sont d'or à trois merlettes de ble, au franc canton d'azur, chargé d'un rbre d'or.

MONCHY-le-Chatel. Cette terre eſt une des premieres & plus anciennes baronnies de Picardie, ſituée entre Beauvais, Clermont & Beaumont, preſque à diſtance égale de ces trois villes, occupant un terrein d'environ quatre lieues de longueur ſur trois de large régie par la coutume de Senlis & par une coutume locale qui lui eſt propre.

Elle a ſous ſa mouvance pluſieurs autres terres conſidérables, qui toutes y reſſortiſſent par appel.

Dans l'enceinte du château, eſt une égliſe collégiale avec un chapitre des plus anciens du diocèſe de Beauvais, fondé par les ſeigneurs, qui pourvoient de plein droit aux canonicats & à tous les autres bénéfices qui

en dépendent; un Hôtel Dieu & une maladrerie, l'un & l'autre de la même fondation des seigneurs, avec droit de foires & marchés, & tous les autres droits les plus propres à caractériser une grande & ancienne seigneurie, qui a dans sa dépendance 16 à 18 paroisses.

Monchy étoit autrefois une ville fortifiée, mais elle fut prise, brûlée & le château rasé par Louis le Gros.

Cette terre appartenoit alors à la maison de *Dammartin*, qui la possédoit dès les premiers tems, dont on peut trouver des preuves certaines.

Jean, comte de *Dammartin*, sire de Trie & de Monchy, la céda en 1279, à Regnaud son neveu, fils de Philippe, surnommé de Trie, en récompense des droits qui lui appartenoient dans les terres du Boulonnois.

Regnaud, dit de *Trie* & ses descendans, continuerent de posséder la baronnie de Monchy jusqu'en 1487, que Jeanne de Trie, fille aînée de Philippes, la porta par son mariage à Jean de *Maricourt*, & c'est après l'extinction de la famille de Maricourt qu'elle est entrée en 1666, par Louise *Boyer*, duchesse de Noailles, dame d'atour de la reine, mere de Louis XIV, dans la maison de Noailles, qui la possède aujourd'hui.

MONCIEL. Les terres & seigneuries de Monciel, Parcey & de Vaudrey, furent unies & érigées en marquisat, sous le nom

de Monciel, par lettres de novembre 1740, regiſtrées à Beſançon & à Dole, en faveur de Quentin *Terrier*, ſeigneur de Monciel, chevalier d'honneur honoraire à la chambre & cour des comptes, aides & finances du comté de Bourgogne.

MONCRIF, en Ecoſſois, Moncreiffe ou Moncrieffe, ancienne baronnie d'Ecoſſe, dans le comté de Perth, à deux lieues d'Edimbourg, & autant de la ville de St Jouſthon ou St Jean & de celle de Fackland, ſur la riviere d'Yerne, à l'embouchure de laquelle eſt le château de *Moncrif*.

Ce château est un château fort, qui garde l'entrée de l'Yerne dans la mer d'Ecosse, ainsi qu'on le voit dans l'atlas de Blaen, à douze lieues de la petite ville de *Creiffe*, d'où il tire son nom.

Le titre de l'érection de cette terre en baronnie est fort ancien, l'on en ignore la date; l'on croit qu'il a été confirmé en 1214 par Alexandre II, roi d'Ecosse. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette baronnie est le chef-lieu d'une des plus nobles & des plus anciennes familles du royaume d'Ecosse, à laquelle elle a donné son nom, depuis l'acquisition qu'en a faite Malcom de Buldair, à la fin du douzieme siecle, elle est alliée à celles de Stuart, de Sercey, de Desfossés-Cayolles, Conighen, Clairon-Pesauges, Danas, &c. &c.

Elle porte d'or, au lion rampant de gueule, armé & lampassé d'azur, au chef d'hermines, & elle a écartelé au premier & quatre de *Stuart*, au deux & trois de *Conighan*, sur le tout de Moncrif, support, deux licornes, colletées & enchaînées; devise, *Moncrieffe of that ilk*, pour dire, Moncrif du lieu.

Le chef de cette maison mit deux mille hommes sur pied pour recevoir le roi Jacques sous Louis XIV.

Plusieurs chefs de cette famille & barons de cette maison périrent les armes à la main, aux côtés de Jacques IV, à la sanglante bataille de Flonden, uniquement dans la

querelle de la France avec l'Angleterre, & cette maison est comptée parmi les grands officiers de la couronne, ayant donné plusieurs grands chambellans, &c.

L'ancienne alliance qui subsistoit dans sa vigueur, entre la France, & l'Ecosse, avant l'union faite sous la reine *Anne*, de cette dernière couronne à celle d'Angleterre, engageoit la France & l'Ecosse à se donner des secours réciproques pour se soutenir contre l'Angleterre, leur ennemie commune; principalement alors, le rang & la distinction que la confiance portoit à donner dans le service, aux compagnies écossoises, dont la première fut particulierement attachée à la personne du roi, attirerent en France l'élite de la noblesse.

Delà, l'établissement en France de la maison de *Moncrif*, comme de nombre d'autres maisons écossoises, telles que celles de Conighen, Cocqueborn, Anstrude, Gourdon Stuart, &c. qui depuis ce tems y subsistent en différentes provinces.

La maison de *Moncrif* s'établit en Bourgogne sous François Premier, au commencement de son regne : *Bellenod* sous Bremurlez-Origni, est le premier fief qu'elle y a possédée.

Elle n'a cessé depuis d'avoir rang aux états de cette province, & le certificat qui en a été expédié en forme, le 15 mai 1727. de la part des états, témoigne qu'elle y est reconnue pour être non-simplement noble,

ais de la qualité requise à donner cette
ntrée, dont elle est en possession, aux états
e la première province du Royaume.

Plusieurs branches sorties de cet établis-
ment en France, d'une époque de plus de
eux cent cinquante ans, s'y sont étendues
nt en Bourgogne qu'en Champagne : la
ranche de Champagne est éteinte par la
ort de François-Augustin (*Paradis* de
Moncrif) lecteur de la reine, l'un des qua-
nte de l'Académie Françoise, de qui nous
vons plusieurs opéras & pieces de poësies;
est aussi l'auteur du poëme des Chats &
es essais sur la nécessité & les moyens de
laire, décédé paroisse St Germain l'Auxer-
ois, le 17 septembre 1770, âgé de quatre-
ngt-huit ans ; cet académicien descendoit
ar sa grand mere de la maison Moncrif,
avoit obtenu la permission d'en porter le
om & les armes.

L'autre branche subsiste encore en Bour-
nogne, d'où l'on fait sortir celle de Paris,
avoir dans messieurs de Moncrif, anciens
ousquetaires de la garde du roi de la pre-
ière compagnie.

Voyez les nobiliaires de Bourgogne, Cham-
agne, les historiens, Makendry, l'Huyde,
Thom. Eliot, Landine, Thorel, Veda,
Grandchamps, Belle-Forêt, P. Davity, &c.
& les couriers de l'Europe, des 21 &
8 décembre 1779, la gazette de France,
u 14 janvier 1780 & 27 avril 1781, &
ercure de France du 22 décembre 1781,

n°. 51, relativement au capitaine Moncrieffe gentilhomme Ecoſſois, qui s'eſt diſtingué vis à-vis de ſa nation dans la derniere guerr à l'affaire de Savannah.

Jean, baron de Moncrif, premier du nom établi en France, a épouſé en 1516, Jeann Desfoſſés, dont entr'autres cinq enfans, *Claud* qui a épouſé Marie de *Leſque*, dont Hum bert, d'où ſont iſſus meſſieurs de Moncri de Bourgogne; Anne, d'où viennent meſ ſieurs de Moncrif de Champagne, aujourd'hu éteints; & *Claude*, d'où meſſieurs de Moncr de Paris; de ce Claude qui avoit épouſé e 1580, Jeanne *Stuart*, eſt venu, *Nicola* qui a épouſé le 25 ſeptembre 1631, Antoinett *Monſnier*, dont Pierre, qui a épouſé Marie Madelaine de *Mennevret*, fille du ſieur Men nevret, de N... *Pariſy*; dont 1°. Pierre Charles; 2°. Pierre-Louis, qui ſuit; 3°. Mar guerite-Louiſe de Moncrif, marié à Françoi *Romieu*, tréſorier général du ſceau, en l grande chancellerie de France, morte paroiſſ St Paul, le 4 novembre 1771; 4°. Marie Louiſe de Moncrif, mariée à Louis *Ducheſn* de Ruville, commiſſaire provincial des guerre

Meſſire Pierre-Louis de Moncrif de la Noue conſeiller du roi en ſes conſeils, auditeu en la chambre des comptes de Paris, le 2 août 1744, premier conſeiller de M. comt d'Artois, marié à dame Marie-Suzanne d *Vaucoret*, dont il a eu 1°. Louis-Céſar Maurice, qui ſuit; 2°. Louis-François d Moncrif de la Grange, réſident à Moka.

3°. Antoine-Louis de Moncrif de Villette, chanoine régulier de Ste Genevieve.

4°. N... de Moncrif de la Noue.

5°. Marguerite-Marie de Moncrif, &c.

6°. Genevieve-Marie de Moncrif, mariée à Jean-Guillaume-Michel du *Ruau*, officier des grenadiers royaux de Touraine.

Meſſire Céſar-Maurice de Moncrif, conſeiller du Roi en ſes conſeils, auditeur ordinaire en la chambre des comptes, premier conſeiller du conſeil de M. comte d'Artois, en ſurvivance de ſon pere, marié paroiſſe St Leu, le 16 ſeptembre 1783, à demoiſelle Anne-Julie de *Lorne*, fille mineure de défunt meſſire François-Nicolas de Lorne, conſeiller, ſecrétaire du roi, contrôleur de l'extraordinaire des guerres, & de dame Marie-Madelaine du *Trou*, préſens François de Lorne, écuyer, frere.

De ce mariage, ſont iſſus, 1°. Armand-Céſar-François de Moncrif, né & baptiſé paroiſſe St Gervais, le 25 juillet 1784, a eu pour parrein, meſſire François de Lorne, frere.

2°. Pierre-Louis-Alexis de Moncrif, né & baptiſé paroiſſe St Gervais, le 22 août 1786, a eu pour parrein, ſon grand pere, & pour marreine, Madeleine-Françoiſe de Lorne, épouſe de Armand-François de *Mareuil*, ancien directeur des fermes du roi, tante.

MONEINS, une des ſix petites baronnies de Béarn, eſt poſſédée par N... de *Moneins*,

comte de Tréville, sénéchal de Navarre & gouverneur du pays de Soule, après son pere Jean-Armand de Moneins, marquis de Moneins, qui avoit épousé Françoise de *Gassion*, tante de la comtesse de *Peyre*. Le comte de Tréville, devenu veuf de N... *Olier* de Verneuil, se remaria à Anne-Elisabeth d'*Argouges* de Ranes, morte le 13 mars 1745 laissant un fils.

Madeleine de Moneins, sœur du comte de Tréville, a épousé le 25 novembre 1716 Jean-Henri de *Preissac*, marquis de Maresstang, depuis d'Esclignac, fils de Jean-Aimer de Preissac & de Louise de Tilladet de Fimarcon.

MONNIER. Les terres & seigneuries de Noironde, Mamirol, Courciere, furent unies & érigées en marquisat, sous le nom de Monnier, par lettres de septembre 1713 registrées à Besançon & à Dole, en faveur de Charles *Monnier*, premier président de la chambre des comptes de Dole, & conseiller d'état, par brevet du 3 mai 1719.

MONTAGNE, Jacques de Montagne, président & garde des sceaux de la cour des aides de Montpellier, maître des requêtes de la reine anobli par lettres de février 1576, registrée le 20 décembre suivant, d'azur au lion d'or.

MONTAL, baronnie en Bourgogne, fut portée en mariage l'an 1615, par Gabrielle de *Rabutin*, à Adrien de *Montsaulnin* seigneur des Aubuez, qui avoit pour cinquieme aïeul, Guillaume de Montsaulnin

cuyer, marié en 1407 à Philiberte de *Vaſſo*, nere de Guillaume II, qui de Marguerite e *Buffevant*, eut Guillaume III, pere d'Eouard & aïeul de Jean, dont le fils Claude pouſa en 1583, Marguerite de *Charri*, mere 'Adrien; celui-ci fut pere de Charles, comte u Montal, lieutenant général des armées du oi, chevalier de ſes ordres en 1686, gouerneur de Charleroi & de Montroyal, mort e 28 ſeptembre 1696, ayant eu de Gabrielle le *Solages*; 1°. Caſſandre Marie de *Montaulnin*, mariée le 4 mars 1669, à Franois-Euſtache *Marion*, comte de Druy, lieuenant général des armées, (voyez la preniere partie) 2°. Louis de Montſaulnin, marquis du Montal, qui de Marguerite-Henriette de *Saulx-Tavanes*, a laiſſé Charles-Louis de Montſaulnin, marquis du Montal, baron de Courcelle, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ſes ordres, le premier janvier 1745, gouverneur de Guiſe. Il a épouſé le 21 avril 1705, Anne-Marie *Colbert* de Villacerf, dont 1 N... de Montaulnin, qui avoit épouſé Antoine du Bois, marquis de la Rochette; 2. Anne-Marie de Montſaulnin, mariée en avril 1736, à Charles-Paul, comte *de la Riviere*, vicomte de Tonnerre & de Querci.

Le marquis du Montal avoit trois ſœurs utérines; ſavoir, 1. Louiſe-Gabrielle *Marion* de Drui, abbeſſe de Sainte Marie de Metz. 2. Bénédictine-Charlotte-Victoire, morte paroiſſe St Sulpice, le 15 janvier 1780,

avoit épouſé en 1719, Joſeph d'*Eſtut*, comte de Tracy.

3. Marie-Anne-Félicité de Drui, chanoineſſe à Poulangis, prieure de Tournan.

Il y a une branche de Montſaulnin établie en Berri, ou elle poſſede la ſeigneurie de Fontenai, dont l'héritiere nommée Catherine de *Fontenai* épouſa en 1535, François de Montſaulnin, triſaïeul de Léonard, ſeigneur de Fontenai, marié en 1725 à Madeleine *Boullé*, mere d'Etienne de Montſaulnin-Fontenai, officier dans le régiment du roi.

MONTALÉ. Fief érigé en baronnie, par lettres du roi de Sardaigne, le 9 mai 1776, en faveur d'Ange Benoît *Baciocchi*,

ont les armes ſont d'or à un pin' de ſi-
ople, fruité d'or, ſortant d'une nuë de
ammes de gueules, ſupports deux lions,
ont on à donné la généalogie dans la
uatrieme partie.

MONTAMAT. Noble Jean-Charles de
lontamat, fut marié par contrat paſſé de-
ant *du Porté*, notaire royal du lieu de
orneillan, au château de St. Germain,
8 mai 1617, à noble Paule de *Corneillan*,
lle de feu noble Antoine de Corneillan,
n ſon vivant, ſeigneur, vicomte de Cor-
eillan & de St. Germain, & de dame Jeanne
e *Lau* : préſens, Roquettes de Corneillan,

sœur. De ce mariage sortit, 1°. noble Charle de Montamat, prêtre, auquel Bernardin d Corneillan, son oncle, évêque de Rhodes en 1635, donna un canonicat en l'égli cathédrale dudit Rhodes, & archidiacre d Saint-Antonin; 2°. Jeanne de Montamat religieuse au couvent Notre-Dame de l ville d'Auch; 3°. deux autres garçons tué au service du roi en 1647.

MONTAUROUX en Provence, diocès de Fréjus, parlement & intendance d'Aix viguerie & recette de Draguignan, où l'o compte quatre feux & trois quarts de feu de cadastre.

Antoinette de *Requiston* porta cette terr en 1505, à son mari Jean de *Grasse*, sei gneur de Cabris; Claude de Grasse, un d ses descendans, la vendit à Charles d *Lombard*, seigneur de Gourdon, doyen de conseillers du parlement de Provence, o il servoit depuis 42 ans; en faveur duque elle fut érigée en marquisat, par lettres d mars 1675, registrées à Aix, le 13 no vembre 1676, & en considération de l'ancienn noblesse de sa famille & des services rendu aux rois, prédécesseurs de sa majesté, pa Arnaud de Lombard, président du conse royal du roi René, comte de Provence, l'un d ses ancêtres. Son petit-fils Charles, marqui de *Montauroux*, a épousé Louise *Forbi* de Janson, dont il est né un fils, capitain de cavalerie dans le régiment de Penthievr en 1748.

MONTBARE

MONTBARET, terre & seigneurie en Bretagne, elle fut unie à [illegible] & érigée en baronnie pour N... Barrin, sieur de Boisgeffroi, conseiller au parlement de Rennes, par lettres de novembre 1671, registrées à Rennes le 22 août suivant.

MONTBARTIER, en Quercy, diocèse de Montauban, parlement & généralité de Toulouse, intendance de Languedoc, recette de Castel-Sarazin, où l'on compte 27 feux.

La terre & seigneurie est une ancienne vicomté du Querci, qui est aujourd'hui possédée par une branche de la maison d'Asborg.

MONTBAZON, Mons Bazour. Ville avec titre de duché pairie, avec un château dans lequel est une église collégiale, & où les officiers de justice tiennent leur séance, etc. en Tourraine, diocèse, intendance & recette de Tours, parlement de Paris, où l'on compte 172 feux.

La terre & seigneurie passa avec les seigneuries de Sainte-Maure, de Nouastre, de la maison de *Sainte-Maure*, dans celle de *Craon*. Marguerite de Craon, fille de Guillaume II, vicomte de Châteaudun, en devint héritiere en 1473, par la mort de ses freres, & épousa Gui VIII, sire de la *Rochefoucauld*, dont le troisieme fils Aimar eut en partage ces seigneuries. Sa quatrieme fille Jeanne de la Rochefoucauld en devint héritiere après la mort de ses sœurs. Elle étoit

alors mariée à Jean *du Fou*, grand-échanſon de France, dont vint Renée du Fou, dame de Montbazon, &c. mariée à Louis III de *Rohan*, ſire de Guemenée, biſayeul de Louis IV, en faveur duquel la ſeigneurie de Montbazon fut érigée en comté, par lettres de février 1547, regiſtrées le 10 décembre ſuivant.

MONTBOILLON, terre unie à celle de Torpes, Pirey, Pin, Emagny, &c. & érigées en baronnie, par lettres des archiducs Albert & Iſabelle, de janvier 1608, regiſtrées à Dole, en faveur de Jean de *Thomaſſin*, fils de Nicolas de Thomaſſin, ſeigneur de Villeparois, Marcez, & de Béatrix de *Vaux*, & petit-fils de Simon de Thomaſſin & de Pernette de *Chauvirey*. Le baron de Montboillon avoit épouſé Claudine du Biez, dont il eut Charles de Thomaſſin, baron de Montboillon, &c. pere par Claude Eugénie de *Pierrefontaine*, d'Anne-Eléonore de Thomaſſin, dame & baronne de Montboillon, mariée à Charles-Gabriel marquis *du Châtelet*, ſeigneur de Lomont.

MONTBROM, *Mons-Berulfi*, ville, chef-lieu d'un comté, qui a dix-huit paroiſſes dans ſa juſtice, & quarante fiefs dans ſa mouvance, en Angoumois, diocèſe & élection d'Angoulême, parlement de Paris, intendance de Limoges, où l'on compte 150 feux.

La terre, ſeigneurie & baronnie fut unie à celle de la Grilliere, & érigée en comté, en faveur d'Henry-Auguſte de *L*

nénie, secrétaire d'état, par lettres d'octobre 1624, regiſtrées le 30 décembre ſuivant.

MONTBRUN, ſeigneurie érigée en vicomté, par lettres d'avril 1654, regiſtrées au parlement, le 13 août, & en la chambre des comptes, le 20 ſeptembre ſuivant.

MONTCLERA, ſeigneurie en Querci, toit poſſédée dans le XVe ſiécle par Jean e *Gironde*, ſeigneur de Floſras, qui teſta e 11 avril 1486, & fut cinquieme ayeul de Brandelis de Gironde, III du nom, en faeur duquel la ſeigneurie de Montclera & e vicomté de Lavaur, furent érigés en marquiſat, par lettres de décembre 1616; il mourut quelques années après ſans poſtérité eut pour héritier ſon frere François de Gironde, pere de Joſeph, ayeul d'Emmaiuel Joſeph, & biſayeul de Jean-François e Gironde, marquis de Montclera, marié 24 janvier 1710, à Marie-Guione-Roaine d'*Eſtreſſes* de Graulejac; dont;

Armand de Gironde, né le 12 octobre 714; 2. Jean-Octavien, né le 8 mai 1718;

Jean-Caliot, né le 27 janvier 1724;

Jean-François, né le 8 décembre 1728.

MONTCLEY, ſeigneurie au comté de ourgogne, fut érigée en baronnie, par ttres de Philippes III, roi d'Eſpagne, en veur de Jacques de *la Tour*, chevalier, gneur de Montcley, par lettres du 22 ſepmbre 1525, regiſtrées à Dole.

MONTECLER, dans le Maine, diocèſe Mans, parlement de Paris, intendance

de Tours, élection de Laval, où l'on compte 85 feux.

La châtellenie de Launai au Maine, que René Nepveu avoit apportée en mariage en 1568, à Louis de Montecler, seigneur de Courcelles, chevalier de l'ordre du roi & gouverneur du comté de Laval, issu de Guillaume de Montecler, qualifié chevalier dans un arrêt du parlement, du 16 juin 1393, fut érigée en marquisat, sous le nom de Montecler, par lettres de janvier 1616, en favaur de leur fils Urbain de Montecler, baron de Charnai, seigneur de Monchevrier, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, & conseiller d'état. Il fut pere, par sa femme, Marie de Froulay, d'André de Montecler, mestre de camp d'un régiment de douze cent hommes de pied, par commission du 12 février 1632, & quatrieme ayeul de Joseph-François, qui obtint d'autres lettres du 27 août 1738, qui ordonnent l'enregistrement des premieres de 1616, nonobstant leur surannation. Elles furent enregistrées en la chambre des comptes de Paris, le 4 juillet 1739. Le marquis de Montecler est veuf depuis le premier mai 1742, d'Hiacinthe de Menon de Turbilli marquise de la Rongere, fille de François Henry de Menon, comte de Turbilli, & d'Henriette-Antoinette de Quatrebarbe, marquise de la Rongere, dont :

1. Hiacinthe-François-Georges, dit le comte de Montecler, né le 8 mai 1719

ligadier des armées du roi, & premier ornette des Chevaux-Legers d'Anjou, marié e 5 septembre 1740, à Marie-Charlotte de lonthulé, dont Hiacinthe-Marie, née le 1 juin 1750.

2. Joseph François-Georges, né le 4 novembre 1724, grand-vicaire d'Angers.

3. Henry-François, né le 15 novembre 725, chevalier de malte, capitaine de dragons dans Beaufremont.

4. Louis-Augustin, dit le chev. de la Rongere, né le 14 sept. 1727, enseigne de vaisseau.

5. Jean-Gaspard, né en mars 1733, dit abbé de la Rongere.

6. Charlotte-Hiacinthe-Claudine-Joseph, ée le 9 septembre 1728.

7. Charlotte-Susane, né le 5 avril 1730.

MONTELLIER, en Dauphiné, diocèse élection de Valence, parlement & indance de Grenoble, où l'on compte 6 ux, un demi, un douxieme & un seizieme feux nobles & 9 feux taillables.

La terre & seigneurie fut érigée en comté r lettres de mars 1673, regiſtrées au parlent & en la chambre des comptes de renoble, les 10 & 18 novembre suivant, faveur de Charles-Louis-Alfonce de *ssenage*, second baron du Dauphiné, sans e ce titre de comte puisse préjudicier à lite qualité de second baron de Dauphiné.

MONTFLAUX, seigneurie érigée en mté, par lettres du 26 octobre 1670, gistrées le 22 mai 1671.

MONTGAUGER, châtellenie, érigé en marquisat, en faveur de Roger *Dugast* par lettres de janvier 1623, regiſtrées a parlement, le 18 mars 1624.

MONTHION, dans la Brie champenoiſe diocèſe & élection de Meaux, parlement & intendance de Paris, où l'on compte 141 feux

La terre & ſeigneurie de Monthion, fu érigée en baronnie, par lettres de janvie 1654, regiſtrées au parlement de Paris, l 7 février ſuivant, en faveur de Simon *Che valier*, ſeigneur de Monthion.

Cette baronnie a paſſée enſuite à Jea *Auget*, ſeigneur de Boiſſy, préſident au bu reau des finances de Paris. Il avoit épou Louiſe-Geneviéve *Couſinet*, fille de Robe Couſinet, auditeur des comptes à Paris, de Catherine *Rouſſelet*, de laquelle il a e Jean-Baptiſte-Robert Auget, baron de Mo thion, reçu maître des comptes à Paris, l 13 février 1718; marié 1°. le 18 mars 171 avec Catherine-Marie-Françoiſe, fille Michel *Surirei*, ſeigneur de Saint-Remi de Petival, tréſorier des ponts & chauſſé de France, & de Marie *Vachereau*, laquelle il a une fille, Marie-Louiſe Auge née le 27 mars 1728. De ſon ſecond ma riage contracté le 7 juillet 1732, avec Mari Anne, fille de Henry *Pajot*, ſeigneur Bouchet, ſecrétaire du roi, & d'Anne *Geo froi* de-Coeffi; il a pour enfans, 1° Antoin Jean-Baptiſte-Robert Auget, né le 26 d cembre 1733; 2°. Jacques-Chriſtophe-Lou Auget, né le 14 février 1735.

MONTJEU. Montjeio, au bailliage l'Autun, à une lieue sud-est de la ville le ce nom, en Bourgogne.

La terre & seigneurie de *Montjeu* est ne ancienne baronnie que Charlotte *Jeannin*, lle du célèbre Pierre Jeannin, président à nortier au parlement de Bourgogne, porta n mariage avec celles de Draci & de Chailli, Pierre de *Castille*, contrôleur général & ntendant des finances, ambassadeur en Suisse, décédé en 1629, & pere de Nicolas Jeannin le Castille, trésorier de l'épargne, greffier les ordres du roi en 1657, en faveur duquel la aronnie de Montjeu fut érigée en marquisat, ar lettres de décembre 1655, registrées en a chambre des comptes de Dijon, le 30 nars 1656. Il mourut en 1691, ayant eu e sa femme Claude de *Fieubet*, Gaspard eannin de Castille, marquis de Montjeu, onseiller au parlement de Metz, décédé e 3 mars 1688. Il avoit épousé en 1678, ouise-Diane *Dauvet* des Marets; leur fille nique Marie-Louise Christine Jeannin de astille, dame de Montjeu, fut mariée le juillet 1705, à Anne-Marie-Joseph de *orraine*, prince de Harcourt & de Guise ur Moselle, pere des feues duchesses de ouillon & de Richelieu: les biens de ce rince ayant été mis en direction, la prédente d'*Aligre* a acheté le marquisat de Montjeu.

MONTJOYE ou Froberg, dans le Sundaw en Alsace, diocèse de Bâle, conseil

supérieur & intendance d'Alsace, bailliage de Dolle, recette de Bedfort, où l'on compte 5 feux. Seigneurie & baronnie ancienne, fut unie aux seigneuries & fiefs de Vaufray, Montausin, Dufols, Vernoy, Montaney, Sarmont, Beroniulle, Motnoiron, Indevillers, Brenoncourt, Glaire, Montron, Hirsingen, Heymersdorff, Ruedesbach, Bissel & Bruebach, & érigée en comté, par lettres d'avril 1736, registrées au conseil souverain d'Alsace, le 28 mai de la même année, en faveur de Philippes-Joseph-Antoine-Eusebe, baron de *Montjoye*, grand-commandeur du bailliage d'Alsace & de Bourgogne, chevalier de l'ordre teutonique, marechal de camp des troupes de Cologne, conseiller d'état de cet électeur & de la grande maîtrise, en considération de son illustre naissance & des services de ses ancêtres, qui ont possédé lesdites baronnies & seigneuries en souveraineté jusqu'en 1428, & rempli avec distinction les dignités ecclésiastiques & les emplois militaires dont ils ont été honorés.

MONTLEANS, en Dauphiné, diocèse & élection de Vienne, parlement & intendance de Grenoble, l'on y compte trois quarts, un sixieme & un 96e de feux nobles, un feu un quart & un huitieme de feux taillables.

La terre & seigneurie fut érigée en comté par lettres de septembre 1569, registrées en faveur de Laurent de *Maugiron*, lieutenan

e roi en Dauphiné, issu d'une ancienne
naison de cette province, & probablement
n des ayeux de Louis-François, dit le
omte de Maugiron, marié en octobre 1740,
Marie-Françoise de *Sassenage*.

MONTMIRAIL ou Montmiral, en Dau-
hiné, diocèse de Vienne, parlement & in-
endance de Grenoble, élection de Romans;
ù l'on compte deux feux un tiers & un
uatre-vingt-seiziéme de feu noble, dix feux
eux tiers, un vingt-quatriéme & un quatre-
ingt-seiziéme de feux taillables.

Cette baronnie fut érigée en marqui-
t, par lettres de novembre 1710, regiſtré
u parlement de Grenoble le 5 juin 1711,
n faveur de Joachim Miſtrail, conſeiller au
arlement de Dauphiné.

MONTMORON, ſeigneurie en Breta-
ne, fut portée en mariage par Charlotte,
lle & heritiere de Roland, ſeigneur de *Mont-
oron*, à Gilles de *Sévigné*, ſeigneur de St.
idier, conſeiller au parlement de Rennes,
fils de Bertrand de Sévigné, ſeigneur
Olivet, & de Marguerite de *Champaigne*,
frere de Joachim, dont étoient ſortis les
arquis de Sévigné. Gilles de Sévigné fut
ere de Renaud, ſeigneur de Montmoron,
ort doyen de la grand'chambre du parle-
ent de Rennes. Il avoit épouſé 1. Bona-
nture *Bernard* de Turméliére; 2. le 7
ovembre 1627, Gabrielle *du Bellay*. Il
t du premier lit, Charles de Sévigné, ſei-
neur de la Boiſiére, en faveur duquel la ſei-

gneurie de Montmoron fut érigée en comté, par lettres de janvier 1657, régistrées au parlement de Rennes, le 15 juin suivant; il laissa de son mariage avec Marie Dreux, Marie de Sévigné, alliée à Emmanuel *du Hallai*.

Jacques-Christophe de Sévigné, 2e fils de Renaud, épousa, le 10 août 1680, Marie-Anne du *Mescant* de Mescarade, dont naquit Marie-Charlotte, mariée, le 28 août 1706, à Toussaint *le Biham* de Pennelé.

MONTPEROUX, en Bourgogne, diocèse, bailliage & recette d'Autun, parlement & intendance de Dijon, ancienne baronnie située en Bourgogne, faisant partie de celle de Bourbon-Lancy, fut donnée en dot dans le quinziéme siécle à Catherine de *Bourbon*, avec la moitié de la baronnie de Vaivres, par son contrat de mariage avec Guyot Palatin de Dyo, dont le fils Jean de Dyo, acquit l'autre moitié. Celui-ci épousa en 1487, Marie de *Traves*, de laquelle il eut Jacques Palatin de Dyo, seigneur de Montpéroux & de Brest, allié en 1515 à Jeanne de *la Guiche*. Leur fils aîné Claude, eut de sa deuxiéme femme Catherine de *Lestouf*, Jacque Palatin de Dyo, baron de Montpéroux, qui épousa en 1599, Eléonore de *Damas* de Thianges. De cette alliance vint François-Eléonor Palatin de Dyo, comte de Montpéroux, seigneur de la Roche, colonel d'infanterie, marié avec Eléonore de *Damas* de *Digoine*, dame de

Montmore, dont il eut entr'autres enfans, Noel & Claude-Antoine. Laîné fut marquis de Montpéroux, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, & pere par N.. de *Colligny*, de François-Eléonor Palatin de Dyo, marquis de Montpéroux, lieutenant-général & mestre de camp général de la cavalerie légere. A la mort de celui-ci, la terre de Montpéroux passa à Marie-Elizabeth Palatine de Dyo, qui la porta en dot à Louis-Antoine-Erard de *Damas*, comte d'*Anlezy*.

Claude-Antoine, frere puîné de Noel, fut comte de Montmore, seigneur d'Essenlsey & de Rochefort épousa le 2 janvier 1717, Eléonore *du Maine* du Bourg. Son fils aîné, Henri-Claude Palatin de Dyo, seigneur d'Yvonet, appellé le marquis de Montpéroux, fut marié, le 21 décembre 1712, avec Elisabeth des *Salles*, fille de Claude-Gustave-Chrétien des Salles, Marquis de Rorté, & de Huguette de *Valkerot*, dont pour enfans :

1. Claude-Eléonor Palatin de Dyo, dit le marquis de Montpéroux, né le 28 août 1713.

2. Gustave Palatin de Dyo, dit le comte de Montpéroux, veuf depuis 1745 de Marie-Gabrielle de Joumart d'Argence, dont Marie Palatine de Dyo de Montpéroux.

MONTRESOR, *voy.* le Trésor.

MONTREVEL, ville, chef lieu, d'un bandement de son nom, avec une mairie & un couvent d'Augustins, &c. en Bresse,

diocèse de Lyon, parlement & intendance de Dijon, élection, bailliage & recette de Bourg, où l'on compte 40 feux. Cette seigneurie considérable en Bresse, étoit possédée par la maison de *Châtillon* de Dombes. Alix, fille & héritiere de Renaud de *Châtillon*, la porta en dot, dans le quatorziéme siécle, à Etienne de la *Baume*, dit le Galois, seigneur de Valufin, d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de la Bresse, qui a eu des prérogatives d'honneur peu communes & des marques de grandeur qui se rencontrent rarement ailleurs. D'elles sont sortis, deux cardinaux, archevêques de Besançon, deux grands-maîtres des arbalestriers, deux maréchaux de France, un maréchal & amiral de Savoie, un régent de Savoie & tuteur du comte amé VI, un Viceroi de Naples, dix sept gouverneurs & lieutenant-généraux de provinces, deux chevaliers de St. Michel sous Louis XII & François I, deux du St. Esprit, quatre de la toison d'Or & autant de l'Annonciade. Etienne dit le Galois, qui fut grand-maître des arbalestriers de France en 1338, & lieutenant-général pour le Roi en Languedoc & en Saintonge, avoit pour quatriéme ayeul, Sigebale de la Baume, chevalier, qui vivoit en 1140 & 1160, & que l'abbaye d'Ambronai met au nombre de ses bienfaiteurs. Etienne fut pere de Guillaume de la Baume, régent de Savoie, & tuteur du comte Amé VI, le Verd,

& ayeul de Jean de la Baume, maréchal de France, en faveur duquel le duc Amé VIII, érigea l'an 1427 la seigneurie de Montrevel en comté, avec union de six baronnies, & de plusieurs fiefs, & la prérogative d'y avoir un juge de premiere instance, qui connoisse de toutes causes, à l'exception des cas royaux, & d'un juge d'appel, dont les sentences se relevent immédiatement devant les juges en dernier ressort, prérogative qui a été confirmée dans la maison de Montrevel par les ducs de Savoie, & les Rois de France devenus souverains de la Bresse. Jean, comte de Montrevel est le VIII ayeul de Melchior-Esprit de la Baume, comte de Montrevel, mort le 18 janvier 1740, maréchal de camp, & qui de Florence *du Châtelet* de Lomont a laissé pour fils unique, Florent-Alexandre-Melchior de la Baume, quatorzieme comte de Montrevel, né le 18 avril 1736, marié le 10 février 1752, à Elisabeth-Céleste-Adelaide de *Choiseul* Chevigny.

MORANT, en Normandie, diocèse & élection de Coutances, parlement de Rouen, intendance de Caen, sergenterie de Chaston, où l'on compte 177 feux. La terre & seigneurie de Mesnil-Garnier, érigée depuis en marquisat, sous le nom de Morant, fut acquise par Thomas *Morant*, seigneur d'Estreville, trésorier de l'épargne, qui, de Marciotte *Morel*, eut entr'autres enfans, Thomas Morant, baron du Mesnil-Garnier,

conseiller au grand'Conseil, puis trésorier de l'épargne, & grand trésorier des ordres du Roi en 1621. Celui-ci qui fonda en 1620, un couvent de Jacobins dans la terre du Mesnil-Garnier, & les prix qui se distribuent au collége des Jésuites de Caen, décéda en 1661; il avoit été marié deux fois : de sa deuxiéme femme, Françoise de *Vieux-Pont*, il eut entr'autres Nicolas Morant, baron de Courselles, auteur de la branche d'Eterville, qui subsiste près Caen. Anne *Cauchon*, sa premiere femme l'avoit fait pere de Thomas Morant, troisiéme du nom, en faveur duquel la terre du Mesnil-Garnier fut érigée en marquisat par lettres de 1672; ce dernier épousa en premiere noce Catherine *Bordier*, dont il eut un fils mort sans postérité, premier président au parlement de Toulouse. En deuxiémes Marie *Aveline*, & en troisiéme Louise *le Meneust* de Brequigny. De ce dernier mariage naquit en 1692, Thomas-Gui de Morant, comte de Penses, lequel mourut le 23 juillet 1722, lieutenant-colonel du régiment de Laslay avec brevet de colonel; il avoit épousé Anne-Joseph de *Kerminon*, dont il eut Thomas Charles-Marie de Morant, comte de Penses, allié en 1726, avec Gabrielle-Félicité de *la Riviere*, fille de Charles-Yve-Jacques de la riviere, comte de Plœuc, & de Marie-Françoise-Celeste de de *Voyer* de *Paulmi* d'Argenson; dont Thomas-Charles de Morant, colonel des dragons de la Reine, marié le 25 mai

1752, avec Anne-Françoise de *la Bonde* d'Iberville.

MOREAU, Guillaume-Mathias de Moreau, protonotaire apostolique, chanoine de l'église collégiale des SS. Michel & Gudule à Bruxelles, chancelier de la Nonciature du saint siége, à Vienne, & Paul-André de Moreau, échevin de la ville de Hervé, & Greffier des Toulieu & domaines de sa Majesté, au duché de Limbourg, obtinrent confirmation de noblesse & du titre de chevalier avec rétroaction de la date au 1 mars 1756, & une couronne au lieu de tourlet, par lettres de l'impératrice Reine, du 22 janvier 1759.

* MORIN, Me. Pierre Morin, seigneur de Perray, conseiller du Roi, grand rapporteur en la chancellerie de France, tuteur & curateur des enfans mineurs de défunt Me. Jacques *Luillier*, conseiller du Roi, auditeur en la chambre des comptes, qui avoit droit par transport de Marie *le Lieur*, veuve de défunt Laurent *Thibault*, d'une rente à elle constituée par le prévôt des marchands, le 2 mai 1564, en donna quittance le 28 juin 1582 & 12 janvier 1583.

MORIN, François Morin, sieur dudit lieu, issu de Michel, anobli en 1636, confirmé dans sa noblesse en 1665, à Bernouville, élection de Bernay, de même famille que les Morin la Neuville, à Friardes, près Orbec; d'or à la croix de sable, engrêlée de gueules, maintenu le 31 août 1666.

MORSELE, terre & seigneurie en Flandre, fut érigée en baronnie, par lettres du Roi d'Espagne, du 13 septembre 1661, en faveur de Louis *Cayro*, commissaire général de la cavalerie légere au service de sa majesté catholique.

MORVILLIERS, bourg dans le duché de Bar, diocèse de Toul, parlement de Paris, intendance de Lorraine, bailliage de la Marche. La terre & seigneurie de Morvilliers, unie avec celle de Listrof-le-Grand, Blevaincourt, Rosieres & Senaide, a été érigée en comté par lettres du 21 septembre 1725, registrées en la chambre des comptes de Bar, le 21 janvier 1726, en faveur de Claude-Antoine *Labbé*, baron de Baufremont, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles. Il est fils de Charles-François Labbé, baron de Baufremont, conseiller d'état & chef des finances, qui avoit été premier président de la chambre des comptes de Lorraine, depuis 1698 jusqu'en 1720, & avoit épousé Charlotte de *Lavaulx*, fille de Claude-Henri, baron d'Attigneville, lieutenant au gouvernement de Bassigni, & de Catherine l'*Escamousier*. Celui-ci étoit fils de N.. Labbé, aussi premier président en la chambre des comptes de Lorraine en 1668.

MOTTEVILLE, seigneurie en Normandie, fut érigée en comté par lettres de mars 1718, registrées au parlement de Rouen, en faveur de Bruno-Emmanuel *Langlois* de Mot-

teville, 1er président de la chambre des comptes de Rouen; charge dans laquelle il avoit succédé à son pere George Langlois, mari d'Anne de *Montécler*, & dont le pere George Langlois, président des trésoriers de France, étoit fils d'autre George-Langlois de Motteville, seigneur de Plainbosc, président de la chambre des comptes des Paris & 1er président des trésoriers de France, à Rouen en 1580. Celui-ci avoit pour frere, Nicolas Langlois, premier président de la chambre des comptes de Rouen en 1587.

Bruno-Emmanuel, comte de Motteville, avoit épousé, en août 1689, Françoise *du Fay*, fille unique de Louis, seigneur de la Haye-du-Pui, président à mortier au parlement de Rouen, dont il a eu François-Marie de Motteville, conseiller au parlement de Rouen, marié en 1717, à Claudine le Peigné d'Osménil.

MOUTHIER, en Franche-Comté, diocèse, parlement & intendance de Besançon, bailliage & recette d'Ornans, où l'on compte 177 feux; les terres & seigneuries de Vant & de Cubri, furent unies & érigées en marquisat sous le nom de Mouthier, en faveur de Philipe Xavier de *Mouthier*, par lettres de février 1741, regîstrées à Dole.

MOUZAY, bourg, en Touraine, diocèse & intendance de Tours, parlement de Paris, élection de Loches, où l'on compte 86 feux; la terre & seigneurie de Mouzay ou Mouze, fut érigée en vicomté, par lettres de février

1680, regiſtrées, le 7 juin ſuivant, en faveur de Pierre de *Voyer*, ſeigneur de Chaſtres, dit le vicomte d'Argenſon, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, grand bailli de Touraine, & conſeiller d'état, qui teſta le 9 avril 1709, & mourut ſans alliance. Il étoit oncle de Marc-René de Voyer, marquis d'Argenſon, qui fut garde des ſceaux.

MURRAY, *Joſeph de* MURRAY, chevalier, Banneret de Melgun en Ecoſſe, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thereſe, chambellan actuel de ſa majeſté Impériale, colonnel, commandant le régiment d'infanterie de Los Rios, iſſu d'une illuſtre & ancienne maiſon d'Ecoſſe, fut élevé à la dignité de baron, par lettres de l'Impératrice Reine, du 16 ſeptembre 1760, & honoré du titre de *comte*, par autres lettres du 25 novembre 1761; le comte de Murray, devenu feld-maréchal, lieutenant des armées de l'Impératrice Reine, inſpecteur général d'infanterie, & colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie Wallonne, de ſa majeſté Impériale apoſtolique.

Ses armes ſont : écartelées, au premier d'argent à trois écuſſons de gueules, qui eſt de Hayde-Kemeth, au deuxiéme parti d'argent & de gueules, à la bordure de l'un à l'autre, chargées de huit coquilles de même, qui eſt de Maul; au trois d'or, à trois faces, ondées de gueules, à la bordure auſſi de gueules, chargées de huit croiſans d'or, qui

ſt de Drummond : au quatriéme de gueules, un belier paſſant d'argent, accorné d'or, ui eſt de Windram, ſur le tout d'argent, la trompe de ſable, enguichée & virolée 'or, l'embouchure à feneſtre, ſuſpendu par n ruban de gueules, noué en lach, au chef 'azur chargé de trois étoiles d'argent, qui ſt de Murray. Pour ſupports : deux ſauvages e carnation, couverts & couronnés de euilles de lierre de ſinople, ayant chacun eurs maſſues, ſur laquelle ils s'appuyent, our cimier : un chaſſeur naiſſant au naturel êtu d'azur, couvert d'un chapeau de ſable, onnant de la trompe.

MURVIEL, baronnie des états de Languedoc, eſt entrée dans la maiſon de Carrion le Niſas, par le mariage fait, le 20 avril 712, d'Anne-Gabrielle, fille de Jean-Louis, marquis & baron de *Murviel*, & d'Antoinette de *la Tour Gouvernet*, avec Henri le *Carrion*, marquis de Niſas, lieutenant-énéral des armées du Roi, 20 février 1734, un des lieutenans de roi, de la province e Languedoc, iſſu d'une famille noble, ui rapporte ſon origine aux Carrions d'Eſpagne, dont pour enfans :

1. Henri-François de Carrion de Niſas, é le 12 février 1713, capitaine d'infanterie.

2. Henri-Guillaume, né le 20 juillet 1715, apitaine d'infanterie.

3. Marie-Thereſe, née le 13 juillet 1714, mariée le 29 juin 1729, avec ſon couſin ger-

main, Jean-François de *Carrion*, seigneur, baron de Nisas, aîné de la famille.

4. Marie-Henriette-Françoise, née le 23 février 1718, épousa 1°. Louis-Joseph *Boyer*, baron de Sorgues & des états du Languedoc; 2. le 3 juillet 1740, Ferdinand *Spinola*, marquis d'Arquata.

Jean-François de Carrion, baron de Nisas, marié à sa cousine, dont pour enfans :

1. François-Emmanuel de Carrion de Nisas, né le 27 novembre 1731; 2. Marie-Gabrielle-Françoise, née le 5 février 1730; 3. Henriette, & 4. Louise.

* MUSEAU, demoiselle Anne le *Picart*, veuve de défunt Me. Jean Morelet de *Museau*, conseiller au parlement, ayant la garde noble de Antoine *Morelet* de Museau, leur fils mineur, ayant droit d'une rente constituée audit défunt par le prévôt des marchands, le 2 mai 1564; donna quittance le premier juin 1582 & 15 janvier 1583.

MUSIEL. Famille noble de Lorraine, où dès les siécles antérieurs à celui d'où commence la production suivante, elle possédoit les terres de Bergh & de Bising, pour raison desquelles plusieurs seigneurs du nom de Musiel, se trouvent compris dans les rôles de diverses convocations faites en tems de guerre par les ducs de Lorraine : sans remonter jusqu'à ces époques reculées, il nous suffira d'en avoir fait mention, de renvoyer nos lecteurs à la note, sur le

premier dégré, & d'obſerver que par diplôme de l'Empereur Rodolphe II, en date du 6 juillet 1580, Claude Muſiel, qui commence cette filiation, fut reconnu » pour » être en droit d'entrer dans tous chapitres, » de fréquenter les tournois, de prononcer » ſentence en jugement de chevalerie, &c. » de même que tous ſes deſcendants à jamais.

Ses armes : d'azur, à l'émanche de trois pointes d'or, mouvantes du bas de l'écu, & ſurmontées chacune d'une étoile, de même. Timbre : un caſque taré à tournois. Lamprequins : aux émaux de l'écu. Cimier : un vol d'azur, dont chaque piéce eſt chargée d'une pointe d'or ſurmontée d'une étoile, le même, (énoncées au diplôme ci-deſſus.)

I. Claude de Muſiel, mentionné ci deſſus, chevalier, ſeigneur de Bergh & autres lieux, avoit épouſé Jeanne de *Romer* ; il en eut — 1. Chriſtophe, qui ſe maria, & fut la ſouche d'une branche, dont les repréſentans continuent d'habiter le château ſupérieur de Bergh, vis-à-vis Remich, au pays de Luxembourg, qu'en ſe mariant leur auteur avoit reçu, ainſi que la ſeigneurie par indivis avec Jean, ſon frere puîné, de la terre de ce nom : elle faiſoit alors partie de la Lorraine, & n'en a été démembrée que par le dernier traité d'échange entre la France & l'Impératrice Reine. — 2. Jean qui ſuit. — 3. Claude, mort capitaine au ſervice de France. — 4. Reinhard, qui s'établit au château de Thorn vis-à-vis Remich, au pays

de Luxembourg, où continuent de réſider les deſcendants de la branche qu'il forma. — 5. Maximin, chanoine de Tréves. (1) — 6. Catherine qui eut en dot la terre de Biſing, & fut mariée à Jean de *Rambervilliers*.

II. Jean de Muſiel, chevalier, ſeigneur en partie de Bergh, &c. abandonna le château (dit aujourd'hui ſupérieur) de cette terre, à ſon frere, & en fit conſtruire plus bas, un autre, non moins conſidérable, où ſes deſcendants continuent de réſider; il épouſa Marguerite de Wiltz, qui lui apporta la terre de Maunner, eut pour enfans: — 1. François Gaſpard, qui ſuit. — 2. Eliſabeth Cunégonde, qui fit paſſer la terre de Maunner dans la maiſon de ſon époux, Jean-Mathieu de *Rumling*. — 3. Magdelaine, mariée à Rudolphe de *Ritter*.

III. François-Gaſpard de Muſiel, chevalier, ſeigneur de Bergh, &c. laiſſa d'Elizabetha-Vanerina, d'*Ulm*, ſon épouſe — 1. Maximin qui ſuit — 2. Marguerite, mariée à Pierre-Erneſt de la Saulx.

IV. Maximin de Muſiel, chevalier, ſeigneur en partie de Bergh, ſe maria avec

(1) Perſonne n'ignore que pour être reçu dans ce chapitre, il faut faire Preuve de 16 quartiers, ce qui donne deux degrés de ſurabondance à cette production, & ſuppoſe une noblesse de beaucoup plus ancienne.

Anne-Marie d'Aviſon, fille de Wilhelme, cuyer, capitaine d'infanterie au ſervice de l'Empereur, & d'Eſther de *Senheim*, dame n partie de Thorn, de ce mariage vinrent —— 1. Hubert, perſonnat & curé de Kirff, par collation de ſa famille. —— 2. le ſuivant.

V. Claude de Muſiel, II du nom, chevalier ſeigneur de Bergh en partie, de Kirff, & de Beuren, a épouſé en 1716, Marie-Jeanne *Petit* des Dards, dite de *Klein*, œur de madame de Heyſſen; il a de cette dame —— 1. Hubert qui ſuit. —— 2. François-Gaſpard, officier au ſervice de France, qui de ſon mariage avec Marguerite de Montaniere, a laiſſé deux garçons & deux filles, vivants à Hettange, près Thionville. —— 3 Marie-Elizabeth, épouſe de Jean-François de *Rumling*, ſans enfans —— 4. Godefroy, qui d'Eve *Neuman* de Berg, ſon épouſe, a pluſieurs enfans, & réſide au château inférieur de Berg. —— 5. Catherine, épouſe de Valentin de *Boos*, officier au ervice de France, & mere de 7 enfans, 5 arçons & 2 filles.

VI. Hubert de Muſiel, chevalier, ſeigneur e Bergh en partie, & d'autres lieux, collateur du perſonnat & cure de Kirff, paron de Telling, s'eſt marié en 1748, avec Marguerite de *la Saulx*, fille de François-Gaſpard & de Marie-Anne de *Muſiel*, de la anche formée par Chriſtophe, & réſide au château ſupérieur de Bergh, avec cette dame, ont :

1. Jean-Pierre de Muſiel, perſonnat de Kirff, licentié ès-droits en l'univerſité de Louvain, avocat au conſeil provincial de Luxembourg.

2. Elizabeth de Muſiel, épouſe, avec enfans, de N.. B. de *Burckwald*, chevalier de S. Louis, ancien capitaine de .... retiré à la terre de ſon nom, en Alſace.

3. François de Muſiel.

4. Babette de Muſiel, épouſe de Joſeph Deiſing de Sierck.

5. Marie-Franç. de Muſiel, 6. Eliſabeth de Muſiel, reçue par brevet de ſa majeſté, du 12 nov. 1779, & après avoir fait les preuves de nobleſſe, requiſes, à l'une des 12 places, de fondation royale, aux dames du Saint-Sacrement de Nancy. Elle a remplacée mademoiſelle Anne-Louiſe de *Geyer* d'Orth.

MUY, *Caſtrum de Modio*, en Provence, diocèſe de Frejus, parlement & intendance, d'Aix, viguerie & recette de Draguignan, où l'on compte 5 feux de cadaſtre; le comte de Provence céda en 1279 cette terre, en échange de celle de Puget de Theoniers, à Guillaume *Balb* de Saint-Alban, dont le fils Pierre, obtint la confirmation en 1297. Sa poſtérité ne conſerva qu'une moitié de cette ſeigneurie, l'autre fut poſſédée dès 1410 par Jean de *Pontevez*, ſeigneur de Bazene, triſayeul de Louis de Pontevez qui acquit l'autre partie du Mui, par ſon alliance en 1499, avec Matheline, fille & héritiere de Philippe *Balb*. Leur poſtérit

a poſſédé cette terre juſqu'après le milieu du dernier ſiécle. Elle paſſa à Jean Baptiſte *Felix*, conſeiller au parlement d'Aix, qui en obtint l'érection en marquiſat par, lettres de mai 1697, regiſtrees à Aix. Il a été depuis ſous-gouverneur du Dauphin, & a épouſé Marguerite *Armand* de Miſon, dont :

1. Joſeph-Gabriel-Tancrede de Felix, marquis du Mui, maréchal de camp, du 2 mai 1744, premier maître d'hôtel de madame la Dauphine, marié, le 23 mars 1744, à Louiſe-Eliſabeth-Jaqueline de *Hennin-Lietard*, fille unique de Jean-Louis, marquis de Saint-Phal & de Marie-Eliſabeth *l'Englebermer*.

2. Louis-Nicolas Victor, chevalier de malte, maréchal de camp, du premier mai 1745, un de menins de M. le Dauphin.

N

NACHTECAEL, Pierre-Louis-Joſeph Nachtecael, avocat au conſeil de Brabant, puis conſeiller du même conſeil, fut anobli par lettres du 16 décembre 1723.

NANÇAY, en Berry, diocèſe de Bourges, parlement de Paris, intendance d'Orléans, élection de Romorentin, où l'on compte 174 feux. La terre & ſeigneurie de Nançai, eſt une châtellenie en Sologne,

que Godemar, baron de Linieres, vendit le 16 janvier 1371, à son beau-frere Guillaume de *la Chatre*, chevalier seigneur de Besigni, dont la maison, une des plus anciennes du Berri, a produit un archevêque de Bourges, en 1140, deux maréchaux de France, un colonel général des Suisses & Grisons, quatre capitaines des gardes du corps du Roi, deux grands fauconiers, quatre chevaliers de S. Michel & deux du S. Esprit. Guillaume de la Chatre est le sixiéme ayeul de Henri de la Chatre, gentilhomme de la chambre du Roi, maréchal de ses camps & armées, en faveur duquel la châtellenie de Nançai fut érigée en comté, avec union des châtellenies de Neufvi & de Sigonneau en Berri, par lettres de juin 1609, regiſtrées le 3 mars 1610. Henri fut pere d'Edme, comte de Nançai, maître de la garderobe du Roi, colonel général des Suisses & Grisons, marié à Françoise de *Cugnac*, mere de Louis, dit le marquis de la Chatre, tué en Afrique, près de Gigeri en août 1664, laissant de Charlotte-Louise d'*Hardoncourt*, Louis-Ch. Edme, nommé le marquis de la Chatre, lieutenant général des armées du Roi en 1704, décédé le 1 septembre 1730. Il avoit épousé Marie-Charlotte de *Beaumanoir* de Lavardin, mere de Claude, mort en juin 1740, évêque d'Agde, & de Louis-Charles de la Chatre comte de Nançay, colonel du régiment de Béarn, tué à la bataille de Parme, le

juin 1734 ; il avoit épousé le 23 février 1723, Marie-Elisabeth de *Nicolai*, dont :

1. Charles-Louis, marquis de la Chatre, colonel du régiment de Cambresis, brigadier, du premier janvier 1748, marié le 18 février 1744, à Isabelle-Louise *des Ursins* d'Harville.

2. N.. mariée au prince d'*Iaci*, fils de Louis Reggio-Branciforte, prince de Campoflorido, morte en couche le 30 novembre 1743.

3. N.. mariée en 1749 au marquis de *Dreux*, lieutenant-général des armées du Roi.

NANTIA, terre érigée en vicomté, l'an 1615, en faveur de Raimond *Joubert* ou *Jaubert*, baron de Juvenie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fils de Jean Joubert, écuyer, & d'Irlande André. Il avoit épousé, le 7 janvier 1606, Henrie *Foucaud* de Lardimallie, qui testa l'an 1659. De ce mariage vint Jean Joubert, seigneur de Nantia, marié avec Françoise *Ricard* de Gourdon. Elle fut mere de Pierre Joubert, comte de Nantia, allié avec Marie de *Beaupoil* de Lanmari, sœur de David de Beaupoil, qui avoit épousé Gabrielle Joubert de Nantia, dont est né Charles de Beaupoil, évêques de Tarbes, en 1751.

NAVARRE. Porte d'azur au lion d'or, armé & lampassé de gueules, au chef de gueules, chargé de trois croissans d'argent.

Messire Thomas de Navarre, écuyer,

conseiller du roi, président, trésorier général de France, au bureau des finances de la généralité de Metz, épousa demoiselle Anne *le Vacher* de Beaulieu, dont il eut 1°. Jean-Baptiste-Thomas, qui suit; 2°. Marguerite qui suivra après la postérité de son frere.

Messire Jean-Baptiste-Thomas de Navarre, chevalier, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Metz, avec dispense d'âge, n'étant âgé que de 21 ans, par provisions, données à Paris le 9 mai 1690, par la démission de Jean Baptiste *Fleuriau*, & fut reçu le 24 du même mois; reçu président à mortier au même parlement, le 27 septembre 1700, il épousa N... dont il eut, 1°. François qui suit; 2°. N... de Navarre, mariée à N... de *Choudy*, grand bailli de Metz.

Messire François de Navarre, écuyer, fut reçu conseiller, clerc au parlement de Metz, le 27 octobre 1718; comme procureur de son pere, il donna une quittance de rembourſement de rentes, par acte passé devant *Melin*, notaire à Paris, le 20 novembre 1719 (Original à la Bibliothèque du roi.)

Demoiselle Marguerite de Navarre, fille de Thomas & de Anne le Vacher, fit son testament devant de *Laleu*, notaire à Paris, le 8 novembre 1738, & décéda la même année; elle fut mariée 1°. par contrat passé devant *le Norment* & son confrere, notaires à Paris, le 13 janvier 1686, le mariage célébré paroisse St. Roch, le 29 du même

mois, à messire Antoine-Adrien de *Croisy*, écuyer, seigneur dudit lieu, maintenu dans sa noblesse, le 13 août 1668, mort paroisse St. Germain l'Auxerrois, le 14 avril 1688, fils de défunt messire Adrien de Croisy, écuyer, seigneur de Croisy & de Valeges en Normandie, & de dame Marie *Lambert*: présens audit contrat du côté du futur, très-haut & très-puissant seigneur, monseigneur Louis *Boucherat*, chancelier & garde des sceaux de France; très-haute & très-puissante dame, madame Anne-Françoise de *Lomenie*, son épouse, amis; messire Jean *Baudouin*, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison, couronne de France; dame Marguerite de *Croisy*, beau-frere & sœur; Jean de Baudouin leur fils, écuyer, conseiller en la cour des aides, neveu; messire Adrien de Croisy, chevalier, seigneur de Chaumont, premier chambellan de Monsieur, fils de France, duc d'Orléans, frere du roi, cousin; & du côté de la future, Jean-Baptiste-Thomas de *Navarre*, frere; dame Marguerite le *Vacher* de Beaulieu, tante, épouse non commune en biens dudit seigneur de Chaumont.

Ladite Navarre épousa en secondes noces messire Charles-François *Noblet*, écuyer, conseiller, secrétaire du roi & greffier en chef en la chambre des comptes de Paris, veuf de Marie-Anne *Contenot*, mort en 1732, suivant l'inventaire que sa veuve fit faire devant de *Laleu*, notaire, le 14 octobre

1732, & dont elle eut 1°. Touſſaint Noblet, qui a continué la poſtérité ; 2°. Gertrude Noblet, femme de meſſire Claude de *Verchere*, ſeigneur d'Arcellot, conſeiller au parlement de Dijon, dont Philibert, Charles, François, Louis François, & Pierre de Verchere.

Ladite demoiſelle de Navarre eut de ſon premier mari, Antoine-Adrien de Croiſy, qui ſuit :

Haut & puiſſant ſeigneur, meſſire Antoine-Adrien, marquis de Croiſy, ſecond du nom, chevalier, ſeigneur de Montalan, Frety, St. Jacques, du Coudray & autres lieux, né & baptiſé paroiſſe S. Germain l'Auxerrois, le 14 novembre 1686, eut pour parein meſſire Adrien de Croiſy, chevalier, ſeigneur de Chaumont, premier chambellan de M. le duc d'Orléans, ſon couſin ; & pour mareine dame Marie Lambert, ſon ayeule, & décéda paroiſſe Notre-Dame de Chaſſy, diocèſe de Bourges, le 22 mars 1735 ; il avoit été marié 1°. par contrat paſſé devant *le Prevoſt* & ſon confrere, notaires à Paris, le 8 janvier 1729, à demoiſelle Anne-Marie *le Maiſtre*, morte en couche, fille de meſſire Guillaume le Maiſtre, écuyer, conſeiller du roi, auditeur en la chambre des comptes, & de dame Louiſe-Françoiſe *Groud* de Beaufort ſon épouſe : préſens du côté du futur époux, très-haut & très-puiſſant ſeigneur monſeigneur Aimar de *Nicolay*, chevalier, marquis de Gouſſainville, premier

préſident en la chambre des comptes ; meſſire N... de Nicolay, marquis de Gouſlainville, conſeiller au parlement, amis ; Touſſaint Noblet, écuyer, frere utérin ; dame Agnès-Catherine *Cheré*, veuve de meſſire Jean Baudouin, conſeiller du roi & préſident en la cour des aides, couſin germain ; meſſire Charles-Etienne *Bedé*, chevalier, ſeigneur de Fongerais, capitaine au régiment des Gardes Françoiſes ; & dame Eliſabeth Baudouin ſon épouſe, couſine germaine ; meſſire Gilbert-Simon *Benoiſt*, conſeillet, ſecrétaire du roi ; & dame Marguerite Baudouin ſon épouſe, couſine germaine ; meſſire Nicolas-Louis *Pierre*, écuyer, ſeigneur d'Augny, conſeiller du roi au parlement de Metz ; & dame Marie-Anne de *Navarre* ſon épouſe, couſine germaine ; demoiſelle Gabrielle-Emilie de *Croiſy* de Bougy, fille majeure, couſine ; & du côté de la future, dame Anne-Marte *Breant*, veuve de François de *Groud*, écuyer, ſeigneur de Beaufort, ayeule maternelle ; meſſire François de Groud, écuyer, ſeigneur de Beaufort, conſeiller du roi, commiſſaire ordinaire des guerres, contrôleur des marbres de S. M. oncle paternel ; & dame Magdeleine *Bergeron* ſon épouſe ; meſſire François de Groud de Beaufort, couſin germain ; meſſire François *du Gard*, chevalier, ſeigneur de Lonpré, couſin ; & dame Charlotte *Valliere* ſon épouſe ; Pierre le Maiſtre, architecte de l'académie du roi, couſin paternel.

Ledit de Croisy étant veuf, fut marié en secondes noces, par contrat passé devant Champia & son confrere, notaires à Paris, le 23 juin 1733, à demoiselle mademoiselle Marie-Catherine *Phelippe* de Billy, née paroisse St. Gervais, le 3 août 1705, fille de défunt messire Jacques René Phelippe de Billy, chevalier, seigneur de Villiers, & de dame Catherine *Moreau* sa veuve, dame de Chassy, Villiers, Villers & Preaux assistés de messire Pierre *Benoist* d'Orsigny, chevalier, seigneur de St. Maurice; & messire Jean-Baptiste Laurent d'*Hilerin*, chevalier, seigneur de Boistisandeau, fondé de procuration de la dame de Billy : présens du côté du futur, dame Marguerite de Navarre, mere; Toussaint Noblet frere; dame Marie d'*Auton* de Vaugiron, son épouse; dame Marguerite Baudouin, cousine issue de germaine, épouse de messire Gilbert-Simon *Benoist*; messire André-Clément *Rouillet*, chevalier, seigneur de Beauchamp; dame Marguerite-Agnès *Benoist* son épouse, cousine; dame Elisabeth Baudouin, veuve de Charles Bedé des Fougerais, écuyer, commandant de bataillon du régiment des Gardes Françoises, cousine germaine; messire Jean Baudouin, chevalier, seigneur de Pommeray, & dame Adélaïde-Therese d'*Aquin* de Châteauregnard son épouse, cousin issu de germain; & de la part de la future, Pierre *Poupardin* fondé de procuration; messire Dominique-François *Phelippe* de Billy,

chevalier, officier du régiment de Vitry, dragons, frere; demoiselle Marie-Catherine-Armande d'*Hilerin*, cousine germaine; dame Elisabeth de *Ferrary*, veuve de messire Jean-Vincent *du Fort*, écuyer, brigadier des armées, tante; messire Jean-Mathieu du Fort, écuyer, gendarme de la garde du roi, cousin germain; dame Julie-Henriette *Adam* d'Erville, épouse de messire Jean-Baptiste-Joseph de *Barry*, alliée; Antoine de Ferrary, écuyer, cousin issu de Germain; Pierre *Marchais* de la Perrine, écuyer, commissaire de la gendarmerie, allié; messire Jacques Marchais, prêtre, docteur en théologie; dame Laurence-Anne *Treton*, épouse de messire François de *Raviere*, chevalier, conseiller honoraire au parlement, cousine issue de germaine; demoiselle Françoise-Laurence de Raviere, sa fille; dame Anne de *Valoger*, épouse de M. le comte de Bar, lieutenant de roi en la province de Berry, amie; Louis-Henry-Adam, sieur d'Arville, inspecteur du palais & jardin des Thuilleries & du Luxembourg, ami; haut & puissant seigneur René-Charles de *Maupeou*, chevalier, marquis de Morangle, président à mortier au parlement, parent; dame Geneviéve-Charlotte *le Noir*, veuve de messire René de Maupeou, chevalier, président à mortier; messire Claude-Gédéon *du Mets*, chevalier, comte de Launay, président au parlement; dame Geneviéve-Claude *Raguin* son épouse, & demoiselle

Anne-Marie Claude du Mets, leur fille, amis; Jacques *Hemart*, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, dame Geneviéve-Charlotte *Poyrier* son épouse, amis; dame Marie-Françoise *Houallet*, veuve de Claude *Guillois*, amie; messire Jean *Gaschier*, maître des comptes, ami.

La dame de Croisy étant veuve, transigea avec Guillaume-Auguste le Maistre, par acte passé devant *le Prevost* notaire, le 4 juillet 1735; elle renonça à la communauté des biens d'avec son mari, par acte passé au bailliage de Sens, le 30 septembre 1735, suivi d'une sentence dudit bailliage, du 10 octobre suivant, comme tutrice de son fils, elle renonça à la succession de dame Marguerite de Navarre, par acte passé au bailliage de Sens, le 21 avril 1739, & cela de l'avis des parens du mineur qui sont: la dame de Billy, ayeule; messire Jean-Paul *Grandjean* de Fouchy, auditeur des comptes, cousin, à cause de dame Marie-Catherine-Armande d'Hilerin son épouse; messire Jean Baudouin, chevalier, seigneur de la Motte, Bechereau, le Pommeray; cousin paternel; messire Pierre Marchais; Gilbert-Simon *Benoist*, écuyer, cousin, à cause de dame Marguerite Baudouin son épouse; Pierre Benoist, chevalier, seigneur de St. Maurice: elle fit son testament devant *Liard*, notaire, tabellion au bailliage de Courtenay, le 24 février 1749, & décéda la même année au château de Montalent, laissant pour fils unique & héritier:

Haut & puiſſant ſeigneur, meſſire Dominique-Antoine marquis de Croiſy, chev. ſeign. de Montaleni, Frety, Saint-Jacques, du Coudray & autres lieux, né au château de Montalent, paroiſſe de Saint-Hilaire les Andreſy, diocèſe de Sens, le 10 juillet 1734, ayant pour parrein, meſſire François-Dominique *Phelippe* de Billy, ſon oncle; & pour mareine Marguerite de Navarre, ſon ayeule; il fut mis ſous la tutelle de ſa mere par avis de parens, paſſé devant *Champia*, notaire, le 25 mai 1735, fut émancipé par lettres de la chancellerie du Palais, du 29 janvier 1749, entherinées au bailliage de Sens, par avis de parens, le 5 mai 1749, & fut mis ſous la curatelle de la dame de Billy, ſon ayeule, qui fit lever les ſcellés, après le décès de dame de Croiſy, par ordonnance du bailli de Courtenay, du 12 du même mois; il a rendu foi & hommage pour ſon château, terre & ſeigneurie de Montallent, relevant de la groſſe tour & comté de Courtenay, le 24 juillet 1755, eſt entré dans la premiere compagnie des Mouſquetaires en ſeptembre 1754, a fait avec ce corps la campagne de 1761, a paſſé dans la compagnie des Gendarmes de la garde, en novembre 1770, pourvu d'une charge de lieutenant de roi, dans le gouvernement & comté de Bourgogne, au département du grand bailliage d'Aval, par le décès de Claude *Nerault* de Gif, le 30 mars 1768; a fait

ſes preuves de nobleſſe devant M. *Cherin*, le 4 juin 1787.

Il a épouſé par contrat paſſé devant *Quatremere*, notaire à Paris, le 7 ſeptembre 1787, le mariage célébré paroiſſe S. Pierre-des-Arcis, le 12 du même mois, à demoiſelle, mademoiſelle Marie-Bonne-Eliſabeth *Billard* de Lorriere, fille mineur de défunt meſſire Guy-Nicolas Billard, chevalier, ſeigneur de Charenton, ancien capitaine au régiment de Medoc, & chevalier de Saint-Louis, & de dame madame Marie-Claude-Bonne *Honoré*: préſens audit contrat de la part du futur; très-haut & très-puiſſant ſeigneur meſſire Louis-Charles, comte de *Waroquier*, chevalier, ſieur de Méricourt, de la Mothe, de Combles, officier au régiment des Grenadiers Royaux de la Picardie, couſin au troiſieme dégré; haut & puiſſant ſeigneur meſſire Nicolas-Léon *Phelippe*, chevalier, comte de Faronville, ancien capitaine au régiment du roi cavalerie, & chevalier de St. Louis, couſin; très-haut & très-puiſſant ſeigneur meſſire Gaſpard-Céſar-Charles l'*Eſcalopier*, chevalier, conſeiller au conſeil d'état du roi & maître des requêtes honoraire de ſon hôtel, couſin, à cauſe de défunte Anne *le Clerc* de l'Eſſeville, ſon épouſe; haute & puiſſante dame Eliſabeth-Louiſe *le Noir*, comteſſe de Soucy, ſous-gouvernante des enfans de France, veuve de haut & puiſſant ſeigneur meſſire Armand François-Joſeph de *Fitte*, chevalier, comte

de Soucy, chevalier de St. Louis, ancien lieutenant au régiment des Gardes Françoises, seigneur de Groslay & autres lieux, cousine ; haute & puissante dame Renée-Susanne-Louise de *Makau*, sous-gouvernante des enfans de France ; & épouse de haut & puissant seig. messire François-Louis de *Fitte*, chevalier, marquis de Soucy, ancien page du roi en la grande écurie, mestre de camp commandant en second du régiment de Berry infanterie, & chevalier de St. Louis, cousine à cause de son mari ; haut & puissant seigneur messire Jean-Marie du *Courneau*, chevalier, marquis de Brassens, seigneur de Lazarens, ancien capitaine au régiment de Piémont, chevalier de St. Louis, & haute & puissante dame Renée-Susanne de Fitte de Soucy, son épouse, cousine ; dame Elisabeth-Charlotte Bedé, de Fougerais, veuve de messire Louis-Antoine Charlet, chevalier, président en la cour du parlement, cousine ; haut & puissant seigneur, messire Louis-François, marquis de *Sabran*, des comtes de Forcalquier, & haute & puissante dame ..... *Charlet* son épouse, cousine ; &c. &c. & de la part de la future épouse, messire Jerôme-Louis-Billard de Loriere, prêtre, docteur de la maison & société de Sorbonne, oncle paternel ; messire Nicolas-Léonore *Honoré*, chevalier, conseiller du roi en son grand conseil, oncle maternel, &c. &c.

NAVIGHEER, N... natif d'Ypres, fut ano-

bli par diplôme de l'empereur Charles VI, du 30 décembre 1723, enregistrées dans la matricule de l'Empire.

NEERYSSCHE, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, par lettres du 30 août 1691, en faveur de Jean-Renée *Bouwens*, Vander-Boyen, écuyer, seigneur de Néeryssche, Helden & Macken, conseiller de sa majesté catholique, receveur-général du duché de Gueldre.

NETZ. Maison noble de Paris, de laquelle étoit :

Nicolas de Netz, conseiller aux aides, épousa Marguerite de *Maupeou*, fille de Pierre & de Marguerite *Laisné*, dont 1°. Pierre de Netz, trésorier provincial en Bourbonnois & contrôleur général des fermes, puis auditeur des comptes en 1615; il épousa 1°. Marie, fille de Jacques *Coucapé*, & de Marie *le Lorrain*, dont Nicolas de Netz, conseiller au grand conseil, le 20 juin 1646, mort le 7 décembre 1673, & inhumé à St. André-des-Arts; 2°. Anne, fille de Corneille *Rogier*; 3°. Susanne, fille d'Omer *Talon* & de N... *Choart*; laissa du premier lit Denis de *Netz*.

2°. Nicolas de Netz, docteur de Sorbonne, évêque d'Orléans.

3°. Charles de Netz, conseiller aux aides, après son frere, puis maître des requêtes, épousa Catherine de *la Barre*, fille de Paul, contrôleur des écuries, & de Claude *Martin*, dont *A.* N..., marquis de Netz, allié à N... *Texier*.

B. N... alliée à Piere *Thierſant*, ſeigneur de Couches & de Neufchelle en partie maître des requêtes.

4°. Gabriel de Netz, capitaine d'infanterie.

5°. Deniſe de Netz, alliée à Philibert *Bourlon*, fils de Charles & de Michelle *Hubert*, dont *A.* René Bourlon, tréſorier de la Venerie.

B. Pierre Bourlon, capitaine des Chaſſes, & tréſorier de la Venerie.

C. Marguerite Bourlon, épouſa N... *Boucher* d'Orſay, conſeiller au parlement, dont madame de *Mornay*, comteſſe de Montchevreuil.

D. Deniſe Bourlon, épouſe de N... *Sublet*, d'Heudicourt.

6°. Marguerite de Netz, épouſe de Charles *le Vayer*, correcteur des comptes.

7°. Anne, épouſe de François *Maveſis*, ſeigneur de Malomeſnil, ſecrétaire du roi.

8°. Marie de Netz, religieuſe à Montmartre.

NETTINE. André Nettine fut élevé à la dignité de vicomté, pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs, par lettres du 28 ſeptembre 1762.

NETUNIERES, ſeigneurie en Bretagne, fut érigée en baronnie, pour Paul *Huy*, ſeigneur dudit lieu, par lettres de novembre 1629, regiſtrées à Rennes le 7 juin 1633.

NEUVILLE, petite ville, capitale du Franc-Lyonnois, connus autrefois ſous le nom de Vincy, ſituée ſur la rive gauche de la Saône, à trois lieues N. de Lyon, & deux lieues S. S. E. de Trevoux, au dio-

cèse, département & intendance de Lyon, parlement de Paris.

Les baronnies de Vinci, de Montanci & de Ligniere, la terre d'Ombreval, & les fiefs de Montjolli, &c. furent unis & érigés en marquisat, sous le nom de Neuville, en faveur de Camille de *Neuville*, archevêque de Lyon, par lettres de juillet 1666, regîstrées au parlement, le 29 du même mois, & en la chambre des comptes, le 26 juin 1674.

NEVELE. Confirmation du titre de la baronnie de Nevele, par lettres du 21 mars 1670, en faveur de Jean-François *della Faille*, dont le bisayeul Martin della Faille l'avoit acquise.

NIEURLET, seigneurie en Flandre, fut érigée en comté avec union des seigneuries de Gannais, Buskeure, Sainte-Aldégonde & Griboval, par lettres du 16 novembre 1669, en faveur de Dominique-Patrice de *Bonnieres*, châtelain de Cassel, 2e. fils de Philippe-Albert, seigneur de Souastre. De lui est issu le comte de Nieurlet, marié le 11 novembre 1737, à la comtesse Marie-Florence de *Looz-Corsvarem* & de Nyele.

NOGENT-*le-Roi*, ville avec un château, &c. au pays Chartrain, dans le gouvernement général d'Orléannois, diocèse & élection de Chartres, parlement de Paris, intendance d'Orléans, où l'on compte 279 feux, non compris les 141 feux de Coulombs qui est comme son fauxbourg, dont Nogent

l'eſt ſéparé que par la riviere d'Ure ; érigée n comté, par lettres d'août 1636, regiſtrées au parlement & en la chambre des comptes, les 3, 7 & 23 décembre ſuivant, n faveur de Nicolas *Bautru*, capitaine des Gardes de la Porte, pere d'Armand, comte le Nogent, tué en 1672, au paſſage du Rhin, laiſſant de Diane Charlotte de *Caumont* Lauzun, Louis Armand, comte de Nogent, dont la fille unique a épouſé en 1742, Louis, marquis de *Melun*, avec lequel elle a vendu le comté de Nogent, au marechal duc de Noailles.

NOIRMOMT, ſeigneurie en Brabant, fut érigée en marquiſat, par lettres du roi catholique, du 11 mai 1658, en faveur d'Antoine de *Gallo-y*-Salamanca, ſeigneur dudit lieu.

NOKERE, ſeigneurie en Flandre, fut érigée en baronnie, par lettres du 15 mars 1657, en faveur & récompenſe des ſervices de Jean-Corneille de *Gras*.

NOOL. Wauthier-Van-Der *Nool*, ſeigneur de Riſoir & Weſt-Weſele, conſeiller & chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1456, & ambaſſadeur en Hongrie, fut armé chevalier par ce prince en 1454 ; il étoit iſſu d'une famille connue noble dès 1235, & il mourut en 1499.

Les armes ſont d'or à cinq coquilles de ſable poſées en croix.

NOUST. Charles-Alexandre Nouſt de Namur, fut anobli par letttres du 28 mars 1725.

Les armes ſont d'argent à trois mouches, à miel de ſinople.

NUFFEL. Arnould-Guduwald-Bertulphevan, l'un des juges de la chef-chambre de Toulieu à Bruxelles, fut anobli par lettres du 18 août 1756.

Les armes ſont d'azur, à un guidon rompu par le milieu & poſé en chevron, accompagnée de trois étoiles à ſix rais, le tout d'or.

O

O, ou Saint-Martin d'O, bourg en Normandie, diocèſe de Séez & parlement de Rouen, intendance d'Alençon, élection d'Argenton, ſergenterie au Breton, où l'on compte 206 feux.

Seigneurie près Argentan, en baſſe-Normandie, qui avoit donné ſon nom à une maiſon de cette province, actuellement éteinte, fut vendue après la mort de François d'*O*, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du roi, chef de ſa maiſon, arrivée en 1594, & acquiſe par Jacques de *la Gueſle*, procureur-général au parlement de Paris. Après le décès de ce magiſtrat, en janvier 1612; la ſeigneurie d'O paſſa à ſon frère Alexandre de la Gueſle, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conſeiller en

es conseils d'état & privé, & mestre de camp
lu régiment de Champagne, en fauveur du-
quel elle fut érigée en marquisat, par lettres
le mai 1616, regiſtrées au parlement de
Rouen, le 24 novembre de la même année,
& en la chambre des comptes, le 13 dé-
embre 1622. Alexandre de la Gueſle étant
nort ſans alliance, eut pour héritiere ſa
niéce Marguerite de la Gueſle, deuxieme
ille du procureur général, mariée en août
612, à Pierre *Seguier*, ſeigneur de Sorel,
ui décéda en 1638. Leur fille unique Louiſe-
Marie Seguier, marquiſe d'O, fut premiere
emme de Louis-Charles d'*Albert*, duc de
Luynes, & mourut le 13 ſeptembre 1651,
yant vendu le 3 août 1647, le marquiſat
l'O, à Pierre de *Montagu*, ſeigneur de la
Briere, conſeiller au parlement de Rouen,
ils de Philippe de Montagu, écuyer, ſei-
gneur de la Palu, conſeiller au même parle-
ment, & de Nicole *des Buatz*. Pierre de
Montagu avoit épouſé en 1612, Marie, fille
le Pierre *Chalon*, écuyer, & de Catherine
le *Palme*-Carille. De ce mariage naquit
entr'autres enfans, Pierre de Montagu, ſe-
cond du nom, marquis d'O, allié le 13
oût 1637, à Catherine, fille de Fernand-
Lopez *Romere*, & d'Agnès Chalon. Leur
ils Clément Hugues de Montagu, marquis
l'O, capitaine de vaiſſeau, épouſa le 11
évrier 1705, Marie Camille, fille de Charles
Brûlé des Louis, ſeigneur de la Baudro-
iere, gentilhomme de la chambre du duc

d'Orléans, & de Marie-Marguerite *Forcadel*. De ce mariage eſt né le 25 février 1713, Marie-Joſeph-François-Claude de Montagu, marquis d'O, reçu page du roi dans ſa petite écurie, le 17 mars 1728.

OGNIES, Gilles d'*Ognies*, domicilié à Oiſi en Artois, fut anobli par lettres de février 1463, enregiſtrées à Lille, par leſquelles il lui eſt permis & à ſa poſtérité, de prendre l'état & dignité de chevalier quand il leur plaira, & de tel chevalier que bon leur ſemblera.

OLONNE, ou les ſables d'Olonne, *Arnex Olonenſes opidum ſabulonenſe*, ville, chef-lieu d'une élection de ſon nom, avec une juſtice ſeigneuriale, un hôtel de ville, une amirauté, une juriſdiction des traites, un couvent de Cordeliers, un de Capucins & un de filles, de l'ordre de St Benoît, &c. en Poitou, dioceſe de Luçon, parlement de Paris, intendance de Poitiers, où l'on compte deux paroiſſes, Notre-Dame & St Nicolas, & dix-ſept cent dix-huit feux.

Cette baronnie fut érigée en comté, par lettres de janvier 1600, regiſtrées à Paris en 1602, en faveur de Gilbert de la *Trimouille*, marquis de Royan.

OLONNE, fief avec titre de marquiſat, dans le comté Venaiſin, dioceſe de Vaiſon, judicature de Carpentras, où l'on compte huit feux.

OOMBERGE, ſeigneurie en Flandre, fut érigée en vicomté par lettres du roi catho-

lique, du 17 janvier 1645, regiſtrées à Lille en faveur de Gaſpard *Damman*, écuyer, ſeigneur d'Oomberge, d'Eſche, Velaine, chef de ladite maiſon, l'une des plus nobles & anciennes de la ville de Gand.

OPPUERS, ſeigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, par lettres du 22 mars 1664, en faveur de Jean-Charles *Snoy*, écuyer, ſeigneur d'Oppuers, Elbroeck, &c. iſſu d'une ancienne nobleſſe.

ORAISON, bourg en Provence, dioceſe de Riez, viguerie & recette de Digne, parlement & intendance d'Aix, ou l'on compte ſept feux de cadaſtre; cette terre eſt une ancienne baronnie qui a donné ſon nom à une illuſtre maiſon de Provence, iſſue de Hugues d'*Oraiſon*, ſeigneur d'Oraiſon & de Clumans, qui ſuivit le parti de Raimond *Berenger*, contre la princeſſe des *Baux* & ſes enfans, dans cette fameuſe guerre de l'an 1145, terminée en 1150. Il fut marié avec Laidette de *la Tour*, fille de Guillaume, ſeigneur de Sigoyer, qui fit ſon teſtament en 1185, en faveur de Guillaume d'Oraiſon, ſon fils; qui laiſſa.

Imbert d'Oraiſon, ſeigneur d'Oraiſon & de Clumans, Viguier ou lieutenant du comte de Forcalquier l'an 1257, & marié à Garcende de *Caſtellane*, dont Raimond qui ſuit, & une fille mariée à Fouquet de *Pontis*, ſeigneur de Pontis & du Caſtellet.

Raimond d'Oraiſon, ſeigneur d'Oraiſon & de Clumans, épouſa Béatrix de *Saint Méme*, fille d'Elzear, ſeigneur d'Uſet, d'où Jean,

qui suit, & Sibile, mariée à Elzear de S. *Severin*, seigneur de Salernes à Naples.

Jean d'Oraison, seigneur d'Oraison & de Clumans, eut de Blacassone d'*Agoult*, 1 Elzear, qui suit; 2 & 3 Marguerite & Claire, femmes, l'une de Pierre de *Mevouillon*, & l'autre de Bertrand d'*Esparron*, seigneur de Belliegarde.

Elzear d'Oraison, seigneur d'Oraison & de Clumans, épousa trois femmes; 1°. Béatrix de *Castellane* Allemagne; 2°. Agnès de *Sabran*, d'où Burgue d'Oraison, épouse d'Emeric de *Trian*, seigneur de Barrème; 3°. Catherine Eyguesier, fille d'Isnard, chevalier de la ville de Marseille; de laquelle naquirent 1 Bauder, qui suit; 2 Catherine, mariée à Raimond de *Pontevès*, seigneur de Bargème; 3 Françoise, épouse; 1°. de Gaspard *Ricavi*, seigneur de Fuveau; 2°. de Bertrand de *Caradet*, seigneur de Cadenet, Lauris & Aiguières; 4 & Alix, mariée avec Honoré de *Favas*, seigneur de Châteauneuf-lès-Martigues.

Bauder d'Oraison, chevalier, seigneur d'Oraison & de Clumans, fit alliance le 26 novembre 1390 avec Bellette de *Venterol*, fille unique de Pierre de Venterol, des vicomtes de Marseille, seigneur de Venterol, Nibles, la Tour, Bevons, Barles, &c. dont pour enfans, 1°. Elzeard, qui suit; 2°. Bertrand, tige des seigneurs de Clumans, ci-après; 3°. Marguerite d'Oraison, femme de Pierre de *Glandevès*, seigneur du Castellet.

Elzear II d'Oraiſon, ſeigneur de Cadenet, Piévert, Oraiſon & Venterol, épouſa le 29 juin 1424, Sibile de *Caſtellane*, des ſeigneurs de Salerne, d'où 1 Honoré, qui ſuit; 2 Pierre, ci-après; 3 Marguerite d'Oraiſon, alliée 1°. en 1429 à Guillaume d'*Agoult*, ſeigneur de Cabriès; 2°. à Guillaume de *Mevouillon*, ſeigneur de Ribiers; 4 & une ſeconde fille qui eut pour mari, Jacques d'*Aube*, ſeigneur de Roquemartine & de Vidauban.

Honoré d'Oraiſon, fut marié deux fois ſans enfans; 1°. à Jeanne de *Grolée-Monrevel*; 2°. à Alix de *Pontevès*-Châteaurenard.

Pierre d'Oraiſon, frère puîné d'Honoré, ſurnommé de Venterol, épouſa le 12 mai 1461, Briande de *Glandevès*, d'où Louiſe d'Oraiſon, fille unique; dont nous allons parler.

Branche des vicomtes de Cadenet, du nom de Aqua.

Philibert de *Aqua* ou de *Laigue*, conſeiller & chambellan du roi René, originaire de la ville de Bourges, fils de Hugues, ſeigneur de Chaudaire, & de Marguerite de *Laigue*, épouſa le 31 mars 1478 dans le palais royal à Aix, Louiſe d'*Oraiſon*, ci-deſſus mentionnée, dame d'Oraiſon, de Venterol, de Bevons, de la Tour, de S. Simphorien, Barles, la Roquette, Varages,

Nibles, S. Didier, de Melve de Cadenet & autres places, le plus riche parti de la Province. (Acte reçu par Bertrand *Borilly*, notaire) Ce même Philibert de Aqua étoit l'un des tenans au magnifique Tournoi ou empriſe du Pas, au château de la Joyeuſe-Garde, dreſſée & maintenu par le roi René de Sicile, en faveur des Dames proche Saumur en Anjou, l'an 1446, rapporté par le ſieur de la Colombiere, dans ſon théâtre d'honneur & de chevalerie, chapitre VI; il jouta dans ce tournoi contre le comte de Courcelles, & il portoit le volet & bourlet de gueules, enrichi d'argent, & pour cimier, un demi lion d'or, tenant une banderole ou guidon de gueules & d'argent. C'étoit-là ſa livrée tirée des émaux de ſes armes, qui étoient échiqueté d'argent & de gueules; il ſe rendit très-conſidérable dans la cour du roi René, ayant été envoyé ambaſſadeur vers le pape Paul II, par le prince Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils aîné de René, & ſon lieutenant général, pour aller traiter de ſa part avec ſa ſainteté & convenir des moyens les plus ſûrs pour la manutention du ſaint Siege, & pour le recouvrement des royaumes de ſon pere. Les lettres données à Tours en Touraine, le 20 janvier 1469, qualifiant Filibert *de Laigue*, de magnifique, de conſeiller & de chambellan. Le roi René étant mort, Yolande d'*Anjou*, ſa fille, ducheſſe de Lorraine & de Bar, (qui portoit pour lors la qualité de reine de Sicile & de Jéruſalem

salem) en considération des services qu'il avoit rendus au roi René son pere, & à Jean, duc de Calabre, son frere, l'établit sénéchal de son duché de Bar, par lettres données à Nancy le 5 août 1480. Il laissa de son mariage, 1°. Antoine-Honoré; 2°. Jean-Baptiste d'Oraison, évêque de Senez, depuis 1515 jusqu'en 1545.

Antoine-Honoré de Aqua prit le nom d'Oraison, qu'il transmit à ses descendans. Il épousa en 1512, Catherine de *Clermont-Lodève*, sœur du cardinal François de Clermont, légat du saint siege à Avignon : dont 1°. Antoine, qui suit; 2°. Claude, évêque de Castres; 3°. Marguerite, alliée en 1543 à Joseph de *Villeneuve*, marquis de Trans; 4°. Jeanne, épouse du seigneur *de Rieux* en Languedoc; 5°. Antoinette, mariée au baron de *Bressieux* en Dauphiné; 6°. Françoise d'Oraison, abbesse de Sainte Claire d'Avignon.

Antoine d'Oraison, vicomte de Cadenet, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, l'un des plus grands seigneurs de la Province, devint chef des religionnaires du pays, en faveur duquel la baronnie d'Oraison fut érigée en marquisat, en mars 1588, les lettres registrées le 12 octobre 1589; il épousa le 29 décembre 1542, Marthe de *Foix*, veuve du comte de *Bar* de *Grasse*, fille de Jean, vicomte de Meilhes, & de dame Anne de *Villeneuve*-Trans; dont il eut 1°. François, qui suit; 2°. André,

tige des comtes de *Boulbon* & de Livarrot; 3°. autre François, seigneur de Venterol; 4°. Marguerite, mariée à Gaspard de *Glandevès*, baron de Faucon; 5°. Catherine, épouse de Gaucher de *Quiqueran*, baron de Beaujeu.

François d'Oraison, vicomte de Cadenet, marquis d'Oraison, épousa 1°. Melchione de *Croix*, fille héritiere de Jean de la Croix, seigneur de Corbières & de Grambois, & de Françoise de *Glandevès*-Faucon; 2°. Madeleine de la *Couée*. Du premier lit sortit André, qui suit, & Marguerite d'Oraison, alliée à Vincent-Anne de *Forbin*, baron d'Oppède premier président au parlement, & du second Marthe d'Oraison, qui eut pour mari Alexandre *du Mas*, baron d'Allemagne.

André d'Oraison, vicomte de Cadenet marquis d'Oraison, épousa l'an 1695, Louise de *Castellane*-Laval, dont il n'eut pas d'enfans.

Branche des comtes de Boulbon & de Livarrot.

André d'Oraison, seigneur de Boulbon & de Soleillas, fils puîné d'Antoine, vicomte de Cadenet, & de Marthe de Foix-Meilhes fut chevalier de l'ordre du roi, mestre de camp des vieilles bandes françoises, épousa le 10 juin 1583 Jeanne d'*Arcy*, fille héritiere de Jean d'Arcy, seigneur de la Bâte & de Livarrot en Normandie; dont N

d'Oraiſon, qui ſuit, & deux filles alliées aux maiſons de *Brancas*-Cereſte & de *Pontevés*-Caſtelar.

N... d'Oraiſon, comte de Boulbon, ſeigneur de Soleillas, épouſa Gabrielle de *Foreſta*, fille de François, ſeigneur de Rougiers, conſeiller au parlement, & de Marguerite d'*Adhemar*-Caſtellane-Grignan, dont il eut, 1°. André qui ſuit; 2°. deux chevaliers de Malte; 3°. trois filles mariées dans les maiſons d'*Agoult*-Seillons, *Forbin* la Roque, & de *Coriolis*-Eſpinouſe.

André II d'Oraiſon, vicomte de Cadenet, marquis d'Oraiſon, baron d'Allemagne, ſeigneur du Caſtellet, Entrevenes, S. Martin & autres lieux, grand ſénéchal de Provence, eut de Gabrielle de *Giany*-la Roche, de la ville d'Avignon, trois filles, l'aînée comteſſe de Cadenet & marquiſe d'Oraiſon, épouſa en 1699, Jacques-Louis d'*Ancezune*-Cadart, chevalier, duc de Caderouſſe; la puînée épouſa le marquis d'*Adhemar*, frère puîné du comte de Grignan, chevalier des ordres du roi & ſon lieutenant général en Provence, & la troiſieme fut mariée au marquis de *Valavelle*-Meirargues.

Branche des anciens ſeigneurs de Clumans.

Bertrand d'Oraiſon, ſeigneur de Clumans, fils puîné de Baudet, ſeigneur d'Oraiſon & de Bellette de *Venterol*, fit tige. De lui deſcendoit par divers degrés.

Antoine d'Oraiſon, écuyer du lieu de Bras-d'Aſſe, qui teſta le 7 décembre 1554, devant *Poncy*, notaire, il eut pour fils, 1°. Jean; 2°. Elzéar; 3°. André d'Oraiſon.

Jean d'Oraiſon, ſeigneur en partie de Thorame la Baſſe, par acquiſition de 1568, avocat du roi au ſiege de Digne, dès l'an 1552, épouſa le 17 février 1559, Honorade de *Galice*, & mourut le 6 octobre 1589, laiſſant Elzear & Antoine d'Oraiſon.

Elzear d'Oraiſon, ſeigneur de Thorame, avocat du roi audit ſiege, épouſa le 26 décembre 1599, Anne de *Gaudin*, & acquit la terre d'Entrages, l'an 1608; ſa majeſté lui fit don de rétention de quelques maiſons compoſans une iſle ſur le port de Marſeille. Il fit ſon teſtament, étant pour lors conſeiller au ſiege de cette derniere ville, le 25 ſeptembre 1631, en faveur de :

Jean d'Oraiſon, ſon fils, conſeiller d'état ordinaire du roi, dont :

Pierre d'Oraiſon, ſeigneur de Beaulieu, qui de demoiſelle de *Laſcour*, a laiſſé trois fils, dont l'aîné a été capitaine de galère, penſionné du roi & chevalier de S. Louis.

Le puîné a été capitaine d'infanterie, chevalier de S. Louis & marié ſans poſtérité.

Le troiſieme fils eſt eccléſiaſtique; il y a encore deux filles, la premiere alliée à la famille noble de Marqueſy; la ſeconde fut mariée par contrat paſſé devant Soſſin, notaire à Marſeille, à Louis-Henri de *Gantès*, chevalier, ſeigneur de Valbonette, fils de Jean-

François, ancien procureur général au parlement d'Aix, & de dame Gabrielle de *Clapiers* Vauvenargues, le 20 avril 1703; la terre d'Oraison a passé à Mathieu *Fulque*, qui en 1740, a obtenu de nouvelles lettres d'érection.

ORGERES en Bretagne, diocese, parlement, intendance & recette de Rennes, où l'on compte dix-neuf feux, châtellenie érigée en baronnie par lettres de septembre 1644, registrées le 17 juin 1645, en faveur de N... de Boisgelin de Cucé.

ORSAINVILLE, terre en Canada sur la riviere St Charles, fut érigée en comté en 1675, en faveur de N... *Talon*, intendant du pays; ses héritiers l'ont vendue à l'évêque de Québec, qui l'a réunie à l'hôpital général.

OUDENHOVE-Ste-Marie, seigneurie en Flandre, fut érigée en baronnie avec union de celle de Michelbecque, par lettres du 20 décembre 1675, en faveur de Pierre *Blondel*, chef président du conseil privé du roi catholique.

OULX. Lettres patentes portant don à Jean-Baptiste de *Gennes*, écuyer, seigneur du Bourg Chédreuil, des terres des bords de la riviere d'Oulx dans l'isle de Cayenne, & érection d'icelles en comté par lettres de juillet 1698, registrées le 27 août suivant.

OWER-Heemberck, seigneurie érigée en baronnie, en faveur de Jean-Baptiste Van-*Uffele*, conseiller, receveur général des do-

maines & finances du roi catholique, par lettres du 6 avril 1706.

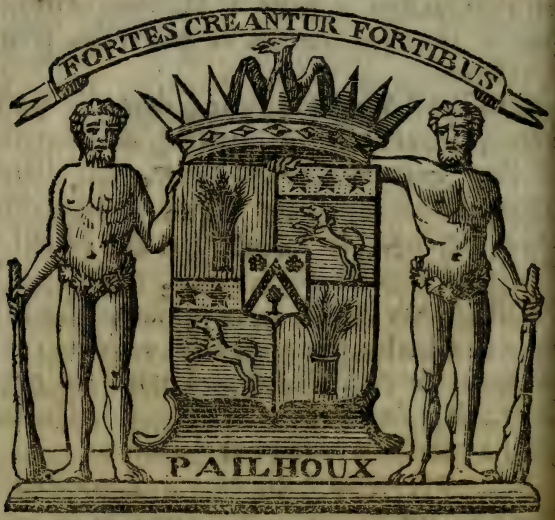

P

PAILLOUX, famille noble du Languedoc, suivant un arrêt du conseil d'état du Roi, du 12 septembre 1781.

Noble Adolphe de Pailloux, eut pour fils :

Noble César de Pailloux, qui en qualité de procureur de son pere, rendit foi & hommage à noble homme Amalric, vicomte de Narbonne, pour son fief des l'Espine, par acte passé devant Pierre *Bonnet*, notaire, le samedi 4, après la fête de la pen-

tecôte 1390 (expédition) ; il fit son testament, dans lequel il est dit originaire d'Allemagne, en faveur de Adolphe son frere, devant Guillaume *Bellon*, notaire de Mossan, le 8 avril 1409 (expédition).

Noble Adolphe Pailloux, héritier de son pere, épousa Jeanne, à laquelle il donna l'usufruit de tous ses biens par son testament, passé devant Pierre *Gobin*, notaire de Mossan, le 10 mai 1460, & nomma pour son héritier Raoul, qui suit :

Noble Raoul ou Rodolphe Pailloux, institué héritier de son pere, épousa Christine, à laquelle il donna l'usufruit de tous ses biens, par son testament passé devant Jean *Scargeri*, notaire de Mossan, le 7 avril 1485, & institua son héritier Fréderic son fils, qui suit :

Noble Frederic de Pailloux, institué hétier de son pere, donna une procuration à son fils pour bailler le dénombrement des fiefs qu'il tenoit au lieu d'Aiguevives & l'Epine, le premier octobre 1540, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom, Ulric qui suit :

Noble Ulric de Pailloux, rendit aveu & dénombrement des fiefs de son pere, à haut & puissant seigneur, M. le sénéchal de Carcassonne le 5 octobre 1540, fit son testament devant *Moulines*, notaire de la ville de Castres, le 7 octobre 1578, & nomma pour son héritier universel Michel qui suit,

& donna & légua à noble Guillaume, son fils, la somme de 8000 l.

Noble Michel Pailloux, institué héritier de son pere, eut de sa femme, dont on ignore le nom, Paul qui suit :

Noble Paul Pailloux, fut marié paroisse St. Simion, diocèse de St. Pons, le 17 février 1673, à.... dont il eut :

Messire Guy Pailloux, né & baptisé paroisse St. Simion, diocèse de St. Pons, le 18 mars 1641, eut pour fils Gaspard qui suit :

2°. Paul de Pailloux, capitaine au régide *Dermonthon*, nommé capitaine du régiment de Charolois, 12 février 1714, dont N.. Pailloux, capitaine au régiment de Lyonnois, dont N.. Pailloux correcteur en la chambre des comptes de Montpellier.

Noble Gaspard Pailloux, né & baptisé paroisse St. Simion, le 27 septembre 1675, eut pour fils, 1°. Gaspard qui suit ; 2°. Jaques Pailloux de Barbazan, aide-major à la Louisiane, confirmé dans ladite qualité par ordre du conseil de la marine, assemblé au Louvre, le 26 septembre 1716, nommé major général de ladite isle par les directeurs de la compagnie d'Occident, le 31 décembre 1717 ; 3°. noble Triby Pailloux, fut lieutenant colonel, au service d'Espagne, & testa en faveur de son neveu, par acte passé devant *Rollan*, notaire en la sénéchaussée de Limoux, à Cascartel, le 8 juillet 1758 ; 3°. noble Paul de Pailloux de Ce-

nerolles, capitaine au régiment de Luzitanie, dragons en Espagne, le... se trouva au ban & arriere ban du Languedoc.

Noble Gaspard de Pailloux, citoyen de Narbonne, épousa dame N.. Deros, fille de Silvestre, seigneur Deros & de N.. de *Soribes*, & laquelle étant veuve & tutrice de son fils obtint un arrêt du parlement de Toulouse, le 30 août 1734, & eut pour fils :

Messire Joseph Gaspard de Pailloux de Cascastel, chevalier, seigneur de Cascastel, Villeneuve, Rouffiac, Peret, Embry, St. Jean de Baron, Castelmaure, né & baptisé paroisse St. Etienne, de la ville de Toulouse, le 19 août 1726, a été d'abord chevalier d'honneur au bureau des finances de Montpellier, en 1749, institué héritier de son oncle, le 8 juillet 1758, pourvu d'un office de conseiller au conseil souverain de Roussillon, en 1760, a obtenu des lettres de conseiller honoraire, le 15 janvier 1782, marié, 1°. à demoiselle Marie-Anne d'*Adhémar* de Thauza; marié 2°. à demoiselle Jeanne de *Caussat* de Castelmaure, de Cascastel, du premier lit est issu, 1°. demoiselle Marie Anne-Therese-Ursule-Josephe-Françoise-Paul de Pailloux, mariée par contrat passé devant *Maupel*, notaire à Narbonne, le 15 février 1766, à noble messire Joseph-Alexandre de *Cardaillac*, chevalier, seigneur Daussendes, fils de défunt noble messire Alexandre de Cardaillac, chevalier,

ſeigneur Dauſſendes, & de dame Louiſe de *Barbara* de Boiſſeron : préſens, noble Jean-Joſeph d'*Yverſen* de St Fons, capitaine au régiment des Cuiraſſiers & chevalier de St. Louis ; noble meſſire Maurice de *Pelliſſier*, ancien mouſquetaire du Roi, couſins ; & de la part de la future, demoiſelle Anne d'*Adhemar* de Taura, tante ; demoiſelle Joſephe de *Caſcaſtel*, ſœur ; dame Marie-Thereſſe de *Gleon*, veuve de noble Meſſire Jean de la *Treille*, ſeigneur de Foſieres, Boutenac ; dame Marie-Anne *Bon*, épouſe de noble meſſire Joſeph de *Gleon*, comte d'*Urban*, tante ; dame Claire Eliſabeth de *Montarnaud*, épouſe de noble meſſire Jean-François de *Rouch*, chevalier, tréſorier de France, à Montpellier, ſeigneur de Laſpauſignes & de Cabazac ; dame Henriette Claire de *Cazaledes* de Leſtang, veuve de noble meſſire N.. *Deslach*, chevalier de St. Louis, couſins ; nobles meſſire Melchior-Gaſpard de Caſcaſtel, frere ; Joſeph de *Gleon*, comte d'Urban, chevalier de St. Louis ; Jean-Baptiſte marquis de Gleon, oncles paternels ; Jean Hercule de la Treille de Fozieres ; Boutenac, capitaine de dragons ; Jean Hiacinthe vicomte de *Grave*, ſeigneur de Ricardelle, Chevalier de St. Louis ; Hiacinthe de *Rouch* & Joſeph de Rouch, prêtres chanoines de la cathédrale de Narbonne ; Jean-François de Rouch, chevalier, tréſorier de France, ſeigneur de Palauſignes & Cabezac ; Hiacinthe-François de *Brettes*,

co-seigneur de St. Nazaire, chanoine de ladite église ; Etienne-Augustin d'*Igonem*, prêtre, curé de Calayau, ses cousins ; demoiselle Marie Hiacinthe Jeanne de *Massignan*, cousine ; dame Louise-Elisabeth-Charlotte Dauphin d'*Alignan*, veuve de noble Messire de *Lescure* ; noble messire Roger de *Cabanes*, ancien mousquetaire du Roi ; noble Joseph de Lescure, Amis :

Du second lit, est issu 2°. messire Joseph-Melchior de Pailloux de Castel, chevalier, né & baptisé paroisse Notre-Dame de la Major, de la ville de Narbonne, le 4 avril 1750, a obtenu un arrêt du conseil d'état du Roi, le 12 septembre 1781, par lequel, oui le rapport de M. *Joly* de Fleury, conseiller d'état du Roi, S. M. étant en son conseil, attendu la possession de sa noblesse, prouvée par les titres ci-dessus, la dispensé & dispense du paiement du droit de marc d'or, ordonné par édit du mois de décembre 1770, pour les offices donnant la noblesse ; il a été pourvu d'un office de conseiller au conseil supérieur de Roussillon, sur la démission de son pere, en 1781, marié par contrat passé devant *Jaume*, notaire, à Perpignan, le 22 juillet 1780, à demoiselle Dona-Marie-Thérese d'*Ortaffa* de Vilar, fille de messire, don Joseph d'Ortaffa Deny, chevalier, & de l'ordre de St. Louis, major de la place & citadelle de Perpignan, & de dame Dona-Magdeleine de *Vilar* d'Ortaffa.

3°. Messire Jean-Paul-Auguste de Pailloux de Cascastel de Cartelmore, né & baptisé à Cascastel, diocèse de Narbonne, le 27 juin 1757, sous-lieutenant du régiment Royal-Vaisseaux, puis lieutenant de canoniers, gardes côtes de Narbonne, compagnie de *Cuxac*, le premier mars 1779.

4°. Messire Hiacinthe-Marie de Pailloux de Cascastel, né & baptisé, le 15 août 1760, sous-lieutenant du régiment de Languedoc dragon, le 17 avril 1774, sous-lieutenant des grenadiers du bataillon de garnison de Bourbon, compagnie de *Parron*, par la promotion de *Vassal*, à une lieutenance, le 19 septembre 1782.

5°. Martial de Pailloux; 6°. Josephe, mariée à Luximon *Dagobert*, major du régiment Royal-Italien; 7°. Adélaïde; 8°. Françoise.

Richard Pailloux, étoit homme de guerre du nombre de 42, sous la charge de M. de *Montaigu*, capitaine, revue à Dieppe, le 13 février 1436.

Jean Pailloux, étoit archer d'une compagnie de cent vingt hommes, sous la charge de M. de Charlus, revue à Narbonne, le 12 juin 1474.

Antoine Pailloux, étoit arquebusier d'une compagnie de cent hommes, sous la charge de M. *Lamaury*, le 14 août 1574.

Dame Marie de *Champloiseau*, veuve d'Henry *Pailloux*, écuyer, sieur de Moulinière, tutrice de ses enfans, transigea avec Me. Pierre du *Verne*, & à son autorité, dame

Marguerite *Amouroux*, sa femme, par acte passé devant les notaires royaux, à Bourbon, le 16 octobre 1717.

Les armes sont écartelées au prem. & 4 Deros ; au 2 & 3 de Caussat, sur le tout de Pailloux, qui est d'argent au Chevron de sable, accompagné en chef de 3 roses de gueules & en pointe d'un arbre de sinople.

PARISIS, famille originaire d'Angleterre, qui porte écartelé au premier & 4 d'azur à la fasce de sable, liseré d'argent, accompagnée de trois étoilles d'or en chef & d'une hure de

ſanglier d'argent, lempaſſée de gueules, en pointe; au 2 & 3, échiquetée d'argent & de ſable, accolé de Zevallos qui eſt écartelé au 1er d'*Ochon*, qui eſt d'argent à la bande de ſable, liſerée d'or, accompagnée d'une fleur de lis d'azur en chef & d'une branche d'olivier de ſinople en pointe; au 2 & 3 d'argent, à 3 faces de ſable à la bordure, échiquetée d'or & de gueule, qui eſt de Zevallos; au quatrieme d'azur à la cotte d'armes d'argent, percée de trois fléches d'azur qui font couler des gouttes de ſang, qui eſt d'*Avandono*; caſque de profil; cimier, une hure de ſanglier; devise: *Es ardid de Cavalleros, y Zevallos para vincellos.*

Cette famille ſortit d'Angleterre, lors de la perſécution contre les catholiques, vint s'établir en Picardie, où elle poſſéde la terre & château d'Ancy près Noyon; mais les deſcendans de ces derniers repaſſerent en Angleterre, où ils ſe ſont répandus en pluſieurs provinces & en Hollande, en la ville de Daleem.

D'autres branches paſſerent dans les pays autrichiens, de ceux-ci ſont deſcendus les *Pariſis*, dont nous parlerons; & N... *Pariſis*, major de la Cornette Blanche de la cavalerie, au ſervice de France, mort & inhumé à Condé en Hainault.

Ceux de ce nom établis à Dougy, ont fondé une maiſon pour des vieux prêtres, avec quelques bourſes pour étudier, au collége de *Henin*, & un de leurs deſcendans

fut inhumé à St. Jacques de Douay, où se voit une épitaphe gravée en cuivre derriere le cœur.

N... *Parisis* s'établit aux environs d'Ath en Tournaisis, eut pour enfans; 1°. Jean-André qui suit; 2°. N... *Parisis*, qui s'établit à Ath, dont Nicolas *Parisis*, marié à Ruthen en Vestphalie, à la fille d'un conseiller au conseil souverain de l'électeur de Cologne, dont postérité.

Jean-André de *Parisis*, fut élevé à Bruxelles, fit ses études à Louvain, s'établit à Lessines sur la Danse, y fut fait bourguemaistre par le prince de Vaudemont, puis grand bailli des terres & ville franches de Lessines & de Clobecq, & eut de sa femme dont on ignore le nom, 1°. N... religieuse à Lessines; 2°. André qui suit; 3°. Philippe-Joseph qui suivra.

André de *Parisis*, marié à Louvain, à N... de *Pasquielles*, fille de N..., lieutenant-colonel & capitaine au régiment du prince de Ligne, infanterie, au service de l'empereur, dont N... *Parisis*, qui fut le premier de l'Université de Louvain, se fit religieux à l'abbaye d'Anne, près Charles le Roi.

Philippe-Joseph de *Parisis* fut enseigne d'une compagnie d'infanterie Wallone, nommé capitaine d'infanterie Wallone, par brevet donné à Bruxelles, le 18 mars 1713, au régiment d'infanterie du duc d'Arenberg, au service de l'empereur Charles VI, décéda à

Bonne sur le Rhin, le 29 mars 1749, & fut inhumé en l'église de St. Remy ; épousa le 2 mars 1720, demoiselle Walburge-Dominique de *Zevallos*, née & baptisée à Sainte-Walburge d'Audenarde, le 4 août 1685, morte paroisse de la Magdeleine à Cambray, le 25 août 1764, fille de don Jean-Ochoa de *Zevallos*, & de Marie-Anne *Ballicque*, morte à Bruxelles, le 15 mai 1725, inhumée en l'église de Saint-Michel & St. Jude ; dont 1°. Jacques-Joseph qui a continuée la postérité ; 2°. Messin-Nicolas-Joseph de *Parisis* de Zevallos, né à Lessines en Hainault autrichien, paroisse St. Pierre, le 20 septembre 1723, fut d'abord cadet dans le régiment de Saxe, infanterie allemande, compagnie de Monclat, en mai 1741, fit en cette qualité la campagne de 1741, à l'armée du Bas-Rhin, commandée par le comte de *Maillebois*, en Vestphalie, où elle passa l'hiver, fit une partie de la campagne de 1742 en Bohême, sous les ordes du comte de Saxe, qui commandoit le corps de réserve, se trouva à l'attaque & à la prise d'Ellebogen, par le comte de Saxe, à l'attaque de Kaden & de Cloestorle dans les Gorges, entre la rivière d'Egra en Bohême, où il fut griévement blessé par les Pandoures de deux coups de sabre sur la poitrine, & fut amené prisonnier le 15 octobre 1742, à Pilsen en Bohême ; fut fait enseigne le 8 décembre 1742, compagnie de St. Ignon, & mourut le 6 décembre

1743, des bleſſures qu'il reçut à Pilſen.

3°. Meſſire Philippe-Joſeph-Dominique de *Pariſis* de Zevallos, né en la ville de Leſſines en Hainault autrichien, paroiſſe St. Pierre, le 4 juin 1730, fut d'abord cadet dans le régiment de Saxe, infanterie allemande, le 29 mai 1747, fit les campagne de Flandres, ſe trouva aux ſiége de l'Ecluſe, Phillipines, du Sas de Gand, d'Hulz & de Berg-op-Zoom, fait lieutenant le 12 décembre 1747, & fit le reſte de la campagne au ſiége de Maſtrick en 1748, réformé après la paix, fait lieutenant de la compagnie de Ferrieres, qui paſſa aux Iſles, ſous le Vent, nommé commandant des bataillons de milices de Sainte-Anne & de Saint François, grande terre de la Guadeloupe, chevalier de St. Louis, le 24 novembre 1774.

Meſſire Jacques-Joſeph-Dominique de *Pariſis* de Zevallos, écuyer, né le 26 juin 1722, en la ville de Leſſines en Hainault autrichien, paroiſſe de St. Pierre.

Le déſir qu'il avoit de ſervir en France, malgré tous les avantages & les belles promeſſes que le duc d'Aremberg lui avoit faites, en conſidération des ſervices de ſon pere; le fit entrer au ſervice de cette couronne, dans le régiment de Saxe, infanterie allemande (depuis Bentheim & Anhalt), en qualité de cadet, le 26 novembre 1740, compagnie du baron de *Monclat*, fut fait enſeigne le 18 décembre 1742, dans la compagnie de

Nothelfer, a fait en cette qualité en 1741, sous les ordres de M. de *Maillebois*, la campagne sur le Bas-Rhin, en 1742, celle de Bohême en Westphalie, sous les ordres du comte de *Saxe*, qui commandoit un corps de réserve, où il s'est trouvé à plusieurs attaques, ainsi qu'à la prise d'Ellebogen, en Bohême & à l'attaque de d'Ekendorf en Baviere en 1743 & 1744; il a fait les campagnes de Baviere, fait lieutenant en second de la compagnie de *Wattrigant*, le 18 juin 1744, s'est trouvé à la retraite de *Phaphen-Hoffen* en Baviere, le 16 avril 1746, sous les ordres de M. le comte de *Rupelmonde* qui y fut tué; ledit de *Zevallos* étant resté de garde à une porte de cette ville, où il resta oublié, un gros corps d'ennemis y étant, il fit sa retraite à la barbe de l'ennemie, après avoir barré la porte & les ponts avec plusieurs voitures chargées, auxquelles il fit couper tous les traits des chevaux, & rejoignit avec son détachement l'armée & son régiment le même jour, quoiqu'elle eût douze heures de marche au-dessus de lui, & a été blessé à cette action, pour laquelle M. *Dargenson*, lors ministre de la guerre, « lui manda le 20 » mars 1746, que le roi lui accordoit » 300 livres de gratification, pour la valeur » & la fermeté qu'il avoit témoigné à cette » affaire & la blessure qu'il y avoit reçu ».

Il fut fait lieutenant en premier, le premier novembre 1745, a fait en 1747 &

1748, les campagnes de Flandres, s'est trouvé aux siéges de Philippines, de Sas de Gand, d'Hulz, & notamment à celui de Berg-op-Zoom, dans lequel il a été griévement blessé, la nuit du 17 au 18 août 1747, où il fut commandé un détachement des grenadiers du régiment, pour la défence d'un poste important & périllieux; il sauta par l'effet d'une mine qui avoit été pratiqué par les assiégés, de laquelle il n'en fut retiré que couvert de brûlures & de blessures, sur-tout sur un bras dont il resta estropié, ayant eu l'épaule cassé, & une jambe tellement brûlé, dont le retirement de nerf ne lui permet de marcher qu'avec beaucoup de peine, il eut aussi le visage & les paupierres si fort brûlés de la poudre de cette mine, qu'il en reste marqué, ainsi que sur plusieurs autres partie du corps; ces blessures dont il se resent encore, lui méritèrent à cet occasion 400 livres de gratification du roi; fut fait capitaine en second, le 16 décembre 1747, dans la compagnie d'*Enriville* le cadet, a fait encore en 1757, la campagne de Westphalie & celle de 1758, en Hanovre, fait chevalier de St. Louis le 15 juillet 1758, reçu le 10 octobre 1758; il étoit à la bataille de Luzerberg en Hanovre, à celle de Bergene près Francfort sur le Mein, le 13 avril suivant, commandé par le duc de Broglie, & à celle de Meinden en Hanovre, le premier août 1759, sous les ordres de M. le maréchal de Contades; fut

fait capitaine commandant le 21 août 1759, il fit la campagne de 1760 ; sur le compte rendu au roi de ses services par le prince d'Anhalt, lors colonel du régiment, & de l'impossibilité où il étoit de les continuer, sa majesté lui accorda 800 livres d'appointement de retraite, le 23 août 1760, & s'est retiré à Cateau-Cambraisis, il a obtenu des lettres d'approbation de services militaire, données à Versailles, le 27 avril 1788.

Ledit Jacques-Joseph fut marié par contrat passé à Cateau-Cambraisis, devant Me Jean *Goffard* & Me Honoré *Carviele*, notaires, le 7 novembre 1748, célébré le 20 du même mois, à demoiselle Catherine-Josephe *Galles*, dont les armes sont d'azur, au casque de profil d'or, doublé de gueules l'écu semé d'abeilles d'or.

De ce mariage sont issus ; 1°. Marie-Lidie-Albertine de *Parisis* de Zevallos, née paroisse Notre Dame à Cateau-Cambraisis, le 8 août 1751.

2°. Charles-Joseph qui continue la postérité ; 3°. Edouard-Erasme-Joseph, né le 28 mai 1755, mort à Cateau-Cambraisis, le 29 mars 1757 ; 4°. Antoine-Hector qui suivra après son frere ; 5°. Erasme-Robert-François-Joseph, né à Cateau-Cambraisis, le 27 novembre 1759, a obtenu un certificat de messire Philippe-Simon d'*Herbais*, chevalier, ancien député de la noblesse des états de Cambraisis ; de messire Pierre-Joseph-Alexandre de *Thun*, chevalier, seigneur

d'Houtoy, d'Amelrieux; de meſſire Emmanuel-Joſeph de *Francqueville*-Carlier, chevalier de St. Louis, ancien capitaine du bataillon de Flandres; de meſſire Daniel-Joſeph-François-Guillain-Alexis *Pamart*, chvalier, ſeigneur d'Eſcaufeur, comme quoi il avoit toujours joui des prérogatives de la nobleſſe, & iſſu d'une ancienne nobleſſe d'Eſpagne, le 26 juillet & 5 ſeptembre 1785; d'abord ſous-lieutenant de remplacement du régiment Rohan-Soubiſe, le 3 octobre 1785, ſous-lieutenant le 15 avril 1787; 6°. Sophie-Philippine-Joſephe, née le 2 décembre 1762, morte le 3 ſeptembre 1767; 7°. Emilie-Marie-Domitille-Joſephe, né le 23 janvier 1764.

8°. Sophie-Albertine-Eliſabeth-Joſephe, née le 19 novembre 1765.

9°. Marie-Odille-Lucille-Joſephe, née le 16 juillet 1767.

10°. Edouard-Philippe-Joſeph-Dominique, né le 24 juillet 1769, ſous-lieutenant de remplacement du régiment Rohan-Soubiſe, le 10 avril 1785, cadet gentilhomme au bataillon auxiliaire des colonies, le 24 juin 1785, ſous-lieutenant du régiment de la martinique, le 20 juillet 1786, paſſé dans celui de la Guadeloupe.

11°. Albert-François-Elie-Joſeph, né le 19 octobre 1770, mort le 8 mars 1773; 12°. Adélaïde-Emile-Joſephe, née le 26 mars 1772, morte le 23 février 1773; 13°. Albert-François-Elie-Joſeph, né le 15

ſeptembre 1773, mort le 6 octobre 1773.

Meſſire Charles-Joſeph de Paris de *Zevallos*, fils de Jacques-Joſeph & de Catherine de *Gallez*, né à Cateau-Cambraiſis, le 7 juin 1753, ſous-lieutenant du régiment d'Anhalt, le 7 juin 1753, a fait la campagne de 1769, lieutenant en ſecond, le premier novembre 1772, lieutenant en premier, le 8 juin 1776, capitaine en ſecond, le 16 juillet 1780.

Marié par contrat paſſé devant *Marchand* & *Mayer*, notaires à Neufbriſack en Alſace, le 19 juilet 1784, le mariage célébré le même jour, en la paroiſſe Sainte-Catherine du lieu, à demoiſelle Marie-Barbe de *Breck*, fille de meſſire Jean *Breck*, entrepreneur des fortifications de cette place, chevalier de St. Michel, & de feue dame Catherine *Saget*: preſens, le ſieur *Breck*, pere, & dame Catherine, née de la *Halle*, ſon épouſe; Me Jean-Pierre *Andlaur*, bailli de la nobleſſe en baſſe Alſace, & dame Marie-Julie *Breck*; meſſire François, comte de *Caire*, chevalier, lieuteaant-colonel, ſous-brigadier du génie; demoiſelle Marie-Françoiſe-Eliſabeth-Joſephine-Antoinette-Adélaïde de *Caire*, ſa fille; M. Hiacinthe de la Borde, capitaine au corps royal du génie.

De ce mariage ſont iſſus; 1°. Amand-Marie-Jean-Baptiſte-Joſeph de *Pariſis* de Zevallos, né à Neufbriſack, le 6 mai 1785, a eu pour parein le ſieur Breck, ſon grand

pere, & pour mareine la dame de Zevallos, sa grande mere; 2°. Adélaide-Marie-Catherine-Lucie-Josephine, née à Neufbrisack, le 7 juin 1786; 3°. Angelique-Françoise-Philippine-Josephine-Louise de *Parisis* de Zevallos, née le 21 janvier 1788, a eu pour parein messire Philippe-Joseph-Dominique de Parisis de Zevallos, son grand oncle, & pour mareine, dame Angelique-Françoise *Louis*, épouse de messire Louis-Charles de *Breck*.

Messire Antoine-Hector de *Parisis* de Zevallos, écuyer, fils de Jacques-Joseph-Dominique, & de Catherine de *Galles*, né à Cateau-Cambraisis, le 3 février 1787, volontaire au régiment Provincial de Lille, premier mai 1772, lieutenant le premier mai 1773, cadet, gentilhomme au régiment de Rohan Soubise, le 4 avril 1778, sous-lieutenant le premier avril 1779, lieutenant en second le 18 mai 1787.

Il épousa par contrat passé devant *l'Anglois*, notaire du bourg du Moulle, paroisse S. Jean-Baptiste, isle Guadeloupe le 9 juillet 1787, demoiselle Anne-Adélaide *Van-Schackwyck*, Classé Girard, habitant ladite paroisse, fille de messire Benjamin *Van-Schackwyck*, Classé Girard, capitaine de cavalerie, & de défunte dame Marie-Anne *Gaten*, assisté de Pierre Lambert-Benjamin *Van-Schakwych*, classé ancien officier d'infanterie, frere germain; présens, Philippe-Joseph-Dominique de *Parisis* de Zevallos,

chevalier de St. Louis, ancien commandant des bataillons des milices du quartier Saint-François, oncle; Edouard-Philippe-Joseph-Dominique de *Parisis* de Zevallos, sous-lieutenant au régiment de la Guadeloupe, frere; messire Louis-Philibert-Auguste, marquis du *Barail*, mestre camp d'infanterie, lieutenant-colonel au régiment de la Guadeloupe; François *Martineaux*, habitant au quartier Sainte-Anne, amis; demoiselle Christine-Elisabeth *Van-Schakwyck*, classé, sa sœur, François-Joachim *Courdemanche* la Clémandiere Bois Normand, & dame Julie-Henriette *Van-Schakwyck* classé, sa femme, beau-frere & sœur; messire Jacques-François de *Vipart*, chevalier de Kerval, & dame-Marguerite-Théaliste *Van-Schakwyck*, son épouse, sœur & beau-frere; dame Marguerite-Sophie de *Vipart*, épouse de messire *Van-Schakwyck*, classé dame Marie-Celeste *Van-Schalkwyck*, classé, veuve de messire *Houdin* d'Orgemont, capitaine de milices, dame Cornelie-Josephe *Van-Schakwyck*, classé d'Herenelin, ses sœurs; demoiselle Marie-Sophie & Marie-Anne-Nicole *Van-Schakwyck*, classé; Melchior-Benjamin de *Vacieux*, écuyer, & dame Pauline-Adélaide de *Maupertuis*, son épouse, neveux & niéces; demoiselle Christine *Gatien*, tante; Nicolas *Gatien*, le solitaire, fils, & demoiselle Marie-Anne-Elisabeth-Jacqueline *Gatien* le solitaire, ses cousins & cousines; messire Josep

Joseph François *d'Eymar*, écuyer, directeur des domaines du roi au Moulle ; François *Sauret*, habitant.

Ignace *Parisis*, demeurant au département de Dunkerque, portoit de sinople à 7 bezans d'argent, 2, 2, 2 & 1, armorial général, page 1249, n°. 216.

Nicolas *Parisis*, reçu secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, par le décès de Jean *des Innocens*, le 8 février 1643, résigna cette office à Jean *Dujardin*, le 11 septembre 1654 ; il épousa demoiselle Elisabeth *Joly*, laquelle étant veuve & tutrice de Nicolas *Parisis*, son fils mineur, obtint une sentence du châtelet de Paris, le 21 novembre 1684, contre N... *Baudouin*, écuyer, conseiller, secrétaire, trésorier, payeur des gages des secrétaires du roi, pour les choses y contenues. *Original.*

Marguerite *Parisis*, veuve de Pierre de *Carvoisin*, seigneur de Chy, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfans, le 30 octobre 1700.

PASCALE. François de *Pascale* du conseil de guerre de sa majesté catholique, général de son infanterie & commandant de la ville de Bruxelles, obtint en considération de ses services, le titre de marquis, par lettres du 6 janvier 1709, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas catholiques.

PENON, le 5 janvier 1668, fut marié à

St. Eustache, Balthasar Penon, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, âgé de 32 ans, fils de Jacques Penon, aussi conseiller, secrétaire du roi, & de demoiselle Magdeleine *Chartier*, avec demoiselle Charlotte *Fouard*, fille de Louis Fouard, bourg. de Paris, & de Catherine *le Febvre* : présens Jean *Paget*, fils de N... Paget, doyen des conseillers du grand conseil.

Le 3 février 1654, fut marié à Saint-Eustache, François de *Selles*, conseiller au châtelet & président, avec demoiselle Marie *Penon*, fille dudit Jacques.

* PESTELS. Messire Jean de Pestels, comte de Cailus, fit une acquet avec Moyse de *Pegurier* de Castres, le premier janvier 1663.

PIC de la Mirandole, originaire d'Italie, orte écartelé au 1 & 4 d'or à l'aigle de ble couronné, becqué & membré d'or, ui eſt de la *Mirandole*. Au 2 & 3 faſcé argent & d'azur, au lion de gueules armé, mpaſſé & couronné d'or, brochant ſur le ut, qui eſt de *Concordia*. L'écartelure eſt viſée par une faſce en deviſe de gueules, r le tout échiqueté d'argent & d'azur, qui t de *Pic*, & en chef ſur tous les quar-ers, celui de l'*Empire*. Couronne de mte; cimier, un griffon naiſſant & volant

d'or. Voyez Alfonce Loſchi. Compendi Iſtorici.

Si l'on en croit certains hiſtoriens, la maiſon Pic doit ſon origine à *Euride*, fille de l'empereur *Conſtance*, & petite-fille de Conſtantin le Grand, & à *Mainfroi*, un des officiers de ce prince, avec lequel elle ſe ſauva de la cour de ſon pere, & paſſa en Italie. Ils s'y tinrent, long-tems ignorés & inconnus aux environs de Modene, juſqu'à ce que la fortune procura à Mainfroi des occaſions de ſe ſignaler pour le ſervice de l'empereur Conſtance, qui étoit allé faire la guerre en Italie, & de mériter les bonnes graces de cet empereur, auquel s'étant fait connoître pour celui qui avoit enlevé ſa fille, il en obtint ſon pardon. Il lui préſenta Euride & ſes enfans, & l'empereur dans ſon premier étonnement s'écria, *ô res miranda*, d'où la ville de la Mirandole a dit-on, tiré ſon nom. Les enfans d'Euride & de Mainfroi, furent entr'autres, Pico Pio & Manfredi ou Mainfroi, que ces auteurs, pour augmenter le merveilleux, diſent être nés d'une même couche, & de quels ſortirent trois maiſons illuſtres en Italie. Mais, ſans s'arrêter à cette origine fabuleuſe, on peut dire que les *Pic* étoient des plus conſidérables de la ville de Modene, dès l'an 1100 qu'ils s'y ſont rendus illuſtres par un grand nombre d'actions éclatantes, qu'ils étoient ſeigneurs dès ce tems, du château & de la petite ville de la Mira-

le (Fr. Sanſov. famig. ill. d'Italia. Im. off. fam. ill. Italie.). Mainfroi Pic étoit l'an 1118, Poteſtat de Modene, qu'il igmenta, & s'étant allié avec les marquis *Eſt*, prit Rubelra. Environ deux cent ans près, François Pic fut vicaire de l'empire ns Modene, d'où il chaſſa les plus puiſ- ns du parti des *Guelfes*. Ceux-ci pour ſe nger ne ceſſoient de faire des courſes ſur pays, & un jour que François ſortit ſur ux avec la garniſon, il eut le malheur perdre en cette occaſion ſon fils Pren- parte, avec un grand nombre des ſiens, de tomber entre les mains de ſes ennemis, qui arriva le 8 juillet 1312. Albert *uſſat* de geſtis. Henri VII, l. 7. Cepen- nt il recouvra la liberté, & ayant reçu de mpereur Louis de Baviere, le titre de caire impérial dans Modene, il s'y em- ra de toute l'autorité, mais ſoit qu'il aignît la haine de ſes citoyens, ſoit qu'il méfiât de ſes forces, il offrit aux Bolo- ois de leur remettre la ville de Modene, oyennant cinquante mille ducats. Ceux-ci oulurent marchander, & manquerent l'occa- on d'acquérir cette ville. Paſſerin *Bonacolſi*, igneur de Mantoue, fut plus habile, il ffrit la ſomme demandée, la paya à Fran- ois Pic, qui lui livra Modene l'an 1317. uelque-tems après il ſurvint quelque dé- êlé entre Pic & Bonacolſi; celui-ci ſurprit Mirandole & la fit raſer, & s'étant ſaiſi François Pic & de deux de ſes fils, il

les fit mourir en prison, l'an 1321. (Ant. Possevin Gonzag. l. 3.)

Nicolas Pic, dit aussi Zapin, le dernier des fils de François, commandoit alors à Reggio. Il n'eut pas plutôt appris le désastre de sa famille, qu'il résolut d'en tirer vengeance. Il s'unit avec les *Gonzague*, *Passerin*, fut tué l'an 1328, par les intrigues de ceux-ci, & son fils ayant été livré à Nicolas, fut étranglé dans la même prison, où les Pic avoient péri par les ordres de son pere. *Guill. & Albrig. Cortusii Hist. de Novitatibus Paduæ. Scipio Maffeus in Annal. Mantuæ.*

Pic rétablit par le moyen des Gonzagues, & par la protection que lui donna la cour des Quarante, Corte di Quarantula, (1) fit rétablir la Mirandole, & la laissa à son fils Prendiparte. Celui-ci commanda les troupes des Modenois, & fut pris l'an 1390, en combattant contre les Bolonois, suivant Léandre *Alberti*, les annales de *Bologne*. Il fut ayeul, par son fils Paul Pic, de François Pic, seigneur de la Mirandole & de Prendiparte. François eut deux fils, Jean & François, qui furent créés l'an 1414, comtes de Concordia, par un diplôme de l'empereur *Sigismond*, confirmé par l'empereur Frédéric III.

(1) C'est ainsi que s'appellent les conseils des villes d'Italie.

La postérité fut continuée par François Pic, troisieme du nom, duquel nâquit Jean-François Pic, comte de Concordia, pere de Nicolas II, comte de la Concordia, marié Petra *Pio*, fille du seigneur de Carpy, ont Jean Pic, comte de Concordia, seigneur de la Miraudole, marié à N... de *Bevilaqua* de Ferrare, fille du comte Jean le Bevilaqua & de Thadée de *Petramala*, ont : 1°. Jean-François ; 2°. Thadée Pic, femme de Jacques *Malaspina*, marquis de Massa ; 3°. Thomasino : celui-ci ami du repos & de la tranquillité, céda à son frere toute sa portion de l'héritage de leur pere, & lui laissa le soin de soutenir la maison.

Jean-François Pic, seigneur de la Miandole, comte de Concordia, servit avec réputation sous Sigismond *Malatesta*, seigneur de Rimini, ayant le commandement de la cavalerie, comme nous l'apprend Bernard *Corio*, Hist. part. 6. Il fit fermer, l'an 1460, sa ville de Bonne murailles, dépense que ses prédécesseurs n'avoient osé entreprendre. Bertrand, évêque de Reggio lui donna, l'an 1468, le fief de S. Martin in Spina, pour lequel les ducs de la Miranlole présentent, dit le comte *Loschi*, à l'Eglise de Reggio, pour reconnoissance de fief, un bâton militaire doré, *un stoco militare dorato*. Il laissa cinq enfans de sa femme Julie *Bojardi* ; 1°. Galeot I, 2°. Antoine-Marie, mort à la guerre en 1503 ; 3°. Catherine Pic, mariée 1°. à Lionel *Pio*,

prince de Carpy ; 2°. à Rodolphe de *Gonzagues* ; 4°. Constance Pic, mariée ; 1°. à *Ordelafo*, prince de Forli ; 2°. au comte de *Montisagano* ; 5°. Jean Pic. Celui-ci fut un des prodiges, dont la nature est si avare. Dès son enfance il fit juger par la vivacité de son esprit, & par son goût pour l'étude, des progrès qu'il feroit dans les sciences. Ils furent si rapides & si étonnans dans toutes sortes de sciences, & dans la connoissance des langues, qu'il fut appellé dès sa jeunesse le phénix de son siecle. A l'âge de dix-huit ans, il savoit vingt deux langues & à vingt-trois, il fit publier à Rome des Theses, qui contenoient neuf cent propositions sur toutes les sciences, offrant de les soutenir en seize langues, contre tous ceux qui se présenteroient pour les combattre. Ce projet fut exécuté avec applaudissement, mais il ne plut pas à tout le monde. Des ignorans envieux de la gloire de ce jeune seigneur, en firent censurer treize, que Pic défendit par une savante apologie, qu'il composa en dix-sept nuits, étant occupé le jour à soutenir les disputes. Le pape Alexandre VI le justifia par un bref du 18 juin 1493. Jean Pic ayant renoncé à sa part de la souveraineté de la Mirandole, s'étoit retiré à Florence, où il mourut le 17 novembre 1494 (1), le même jour que

(1) Son épitaphe rapporté par Im-Hoff, marque sa mort sous l'an 1489 ; & Jacques Boisardo, dans sa bibliotheque, dit qu'il mourut en 1483.

le roi Charles VIII entra dans cette ville. Il travailloit alors à son ouvrage contre l'astrologie judiciaire, & l'on dit que les astrologues tirerent son horoscope & trouverent deux choses remarquables ; l'une, qu'il ne mettroit pas la derniere main à son ouvrage contre eux, & l'autre, qu'il ne passeroit pas sa trente-deuxiéme année. Ils lui envoyerent signifier cet arrêt, dont il se moqua, mais l'événement justifia leur prédiction. *Scaliger* l'appelle *monstrum sine vitio*, un prodige sans défaut. Sa vaste érudition étoit jointe à une piété & à une vertu solide. Il étoit en même-tems le plus bel homme de son siécle. Il avoit la mine haute, la taille avantageuse, telle qu'on l'attribue aux héros, & le corps aussi bien tourné que l'esprit. Il avoit même cela de particulier, que l'application aux sciences les plus relevées ne lui faisoient rien négliger des ajustemens du corps. Il s'énonçoit avec une facilité merveilleuse, & de si bonne grace, qu'on ne se lassoit jamais de l'entendre. Le son de sa voix étoit agréable, ses discours étoient mêlés de fines & d'innocentes railleries, & ses réponses étoient si précises & si solides, qu'on ne pouvoit décider s'il avoit plus d'esprit, de jugement ou de mémoire.

Ses freres n'imiterent pas un si bel exemple de vertu & de désintéressement. L'intérêt les brouilla, de sorte que Galeot chassa de la Mirandole, Antoine-Marie son frere. Le

pape Sixte IV employa, l'an 1483, Hercule d'*Eſt* pour les réunir.

Cet eſprit de diſcorde ſe communiqua aux enfans de Galeot. Louis & Frédéric (1) eurent des différends continuels avec Jean-François III leur aîné, qui ne vouloit pas leur faire part de la ſucceſſion paternelle. Ils prétendoient y avoir autant de droit que lui. Louis appuyé des forces d'Hercule d'Eſt, duc de Ferrare, & de ſon beau-pere Jacques Trivulce, marquis de *Viglevano*, dépouilla, l'an 1503, ſon aîné, de la Mirandole & de Concordia. Louis ſervit enſuite le pape, & menant les troupes de l'égliſe au ſecours du duc de Ferrare, attaqué par les Vénitiens, il fut tué d'un coup de canon, l'an 1509. Après ſa mort le pape Jules II fit aſſiéger la Mirandole, dont il preſſa la reddition par ſa préſence, & y rétablit Jean-François, qui après la bataille de Ravenne, en fut encore chaſſé par les François. L'empereur Maximilien prit ſa défenſe, & le fit rétablir par le cardinal Mathieu *Lange*, ſon lieutenant en Italie.

Jean-François Pic, qui à l'imitation de ſon oncle s'étoit appliqué avec ſuccès aux belles-lettres, à la philoſophie & à la théo-

(1) Le comte Loſchi dit que ces deux freres étoient ſeuls nés de Blanche d'*Est*, qu'il dit fille naturelle d'Hercule, et que leur frere aîné étoit d'un autre lit.

logie, demeura posſeſſeur de la Mirandole, juſqu'à l'an 1533, que Galeot Pic, ſon neveu, étant entré de nuit dans la ville avec quarante hommes armés, commit un parricide horrible, en la perſonne de ſon oncle, homme d'une grande piété; il le tua aux pieds d'un crucifix, devant lequel il étoit alors proſterné. Non contant de cet exécrable attentat, il y joignit le meurtre d'Albert ſon fils, fit mettre en priſon Jeanne *Caraffe* (1), femme de Jean François, & Charlotte des *Urſins*, avec ſon mari Jean-Thomas Pic, & *Paul*, frere de celui-ci.

Jean-François eut de Jeanne Caraffe; 1°. Jean-Thomas Pic, vivant, en 1538, marié à Charlotte *des Urſins*, fille de Jean, duc de Bracciano, dont Virginio-Jerôme, & Cicile Pic.

2°. Albert Pic, tué en 1533; 3°. Paul Pic, empriſonné en 1533; 4°. Anne Pic, mariée à Antoine *Adorne*, doge de Gènes; 5°. Julie Pic, mariée à Simon *Malateſta*, ſeigneur de Rimini; 6°. Béatrix Pic, mariée à Jean *Taurelli*, comte de Montéchere-cuto.

Louis Pic, ſeigneur de la Mirandole & de Concorde, tué en 1509, avoit épouſé Françoiſe *Trivulce*, fille naturelle de Jean-Jacques, marquis de Viglevano, dont il

(1) M. de Thou la dit femme d'Albert Pic; il ſe trompe, elle étoit ſa mere.

eut ; 1°. Galeot qui ſuit ; 2°. Louis, évêque de Limoges, qui, après avoir renoncé à la vie ſacerdotale, fut fait gentilhomme de la chambre du roi de France, & donna une quittance de ſes gages, le 15 mai 1549, (original à la bibliothéque du roi) ; fut nommé capitaine de 50 hommes d'armes, des ordonnances en attendant que le comte de la *Mirandole*, *ſon neveu*, & couſin du roi, âgé de 9 ans fut en âge d'exercer, par lettres du 5 février 1573, fut chevalier de l'ordre du roi, & donna une quittance de ſes gages qu'il ſcella de ſes armes, ornées du collier de l'ordre, le 13 mai & 2 ſeptembre 1576. (Orig. idem.)

Galeot Pic de la Mirandole, fut capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, chevalier de l'ordre du roi, & donna une quittance le 2 ſeptembre 1572 & 10 mai 1574. (Orignal à la Bibliothèque du roi).

Ce fut par cette ſuite de crimes que Galeot II Pic, s'empara de la Mirandole, où ſon couſin Jean-Thomas, échappé de ſa priſon, tenta inutilement, l'an 1536 d'y rentrer. Galeot craignant avec juſtice les ſuites d'un pareil procédé, remit en 1542, ſon état entre les mains du roi François I, & en reçut en compenſation des terres en France ; il voulut même le céder au roi, mais lorſqu'il fut queſtion de cet article à la paix de Crepi, l'empereur ne voulut jamais le paſſer, & il fut conclu qu'on n'en

roit aucune mention, ſans porter néanmoins aucun préjudice au droit que l'empereur, le pape & le roi prétendoient y avoir. La Mirandole reſta ſous la protection de la France, qui y tenoit encore garniſon dans le tems de la guerre de Parme.

Galeot mourut l'an 1551, & laiſſa d'Hippolite *Gonzague*, Louis Pic, qui lui ſuccéda, & deux filles; 1°. Silvie mariée à François III, comte de *la Rochefoucauld*, d'où eſt ſortie la branche des ducs de la Rochefoucauld; 2°. Fulvie Pic épouſa Charles de *la Rochefoucauld*, comte de Randan & colonel général de l'infanterie, dont, entr'autres enfans, François de la Rochefoucauld, cardinal, grand aumônier de France & commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, auquel l'abbaye de Sainte-Geneviéve de Paris, qu'il poſſédoit, eſt redevable d'y avoir introduit la régularité, & de ce que les religieux ont été rétablis dans le droit d'élire leur Abbé. Voici de quelle maniere Brantome parle de la comteſſe de Randan.

« Madame de Randan, dite Fulvie, de » la bonne maiſon de la Mirande, demeura » veuve en la fleur de ſon âge, & très- » belle. Elle fit un ſi grand deuil, de ſa » perte, que jamais elle n'a daigné ſe re- » garder en ſon miroir, & a dénié ſon beau » viſage au blanc criſtal, qui la déſiroit » tant voir, & ne lui pouvoit dire, comme » la dame, qui rompant ſon miroir & le

» dédiant à Venus, lui dit ces mots latins.

Dico tibi Veneri ſpeculum, quia cernere talem,
Qualis ſum nolo, qualis eram, nequeo.

» Vénus, je te dédie mon miroir, car » telle que je ſuis, je n'ai plus le cœur ni » la patience de m'y regarder, & telle que » j'ai été d'autrefois, je ne puis. Madame » de Randan ne mépriſoit ſon miroir pour » ce ſujet; car elle étoit très-belle, mais » pour un vœu, qu'elle avoit fait à l'ombre » de ſon mari, lequel étoit un des plus » parfaits gentilshommes de la France, pour » lequel elle quitta toute mondanité: jamais » ne s'habilla que fort auſtérement & re- » ligieuſement avec ſon voile, & ne mon- » trant jamais ſes cheveux, & coeffée plutôt » négligeamment, montrant pourtant avec » ſon incurioſité, une grande beauté. Auſſi, » M. de Guiſe, dernier mort, ne l'appelloit » jamais que moine, & s'habilloit, & étoit » bouchonnée comme un religieux, & ſe » diſant en riant & gauſſant avec elle; car » il l'aimoit & honnoroit beaucoup, comme » elle étoit affectionnée à ſon ſervice & à » toute ſa maiſon. Brantome, dames galantes, » T. 2. p. 154. »

Dans le tems que Louis Pic ſuccéda à ſon pere, la France qui tenoit encore la Mirandole, s'étant engagée dans la guerre contre le pape Jule III, pour les intérêts de la maiſon Farneſe, Jean *del-Monte*, neveu du

pape, vint assiéger la Mirandole, flatté de l'espérance d'obtenir de l'empereur, cette ville comme fief de l'empire, après qu'elle auroit été soumise; mais dans une sortie que fit la garnison, sur les troupes du pape, Jean del-Monte s'étant jetté trop avant dans la mêlée, eut son cheval tué sous lui, & fut tué lui-même par les françois, qui ne le reconnurent pas. Alexandre *Vitelli*, qui lui avoit succédé dans le commandement de l'armée, eut ordre de lever le siége.

Après la mort de Louis Pic, arrivée en 1574, il s'éleva de nouveau troubles dans la Mirandole. Fulvie de *Corregio*, sa veuve (1), conçut des soupçons contre Louis, oncle de son mari & tuteur de ses enfans, lequel avoit renoncé depuis quelque tems à la vie sacerdotale, après avoir été évêque de Limoges. Persuadée qu'il avoit des liaisons secrettes avec le duc de Ferrare, qui en vouloit à ce petit état; elle le chassa une nuit de la ville, avec sa sœur Oliva, qui y étoit ve-

(1) M. de Thou, de qui j'emprunte ce récit, est tombé dans quelques erreurs, et ne se trouve pas d'accord avec lui-même, ni avec les autres auteurs. Il nous a dit, liv. 8, que Galeot étoit mort en 1551; ici il ne le fait mourir qu'en 1571; il appelle Fulvie de Corregio sa veuve, nous avons des témoignages certains qu'elle étoit femme de son fils Louis Pic. Celui-ci même ne mourut point en 1571. Le comte *Loschi*, et Ant. *Magliabechi*, dans la généalogie des Pic, nous apprennent qu'il mourut en 1574.

nue sous ombre de rendre à ses neveux une visite d'amitié. Sur le champ elle écrivit au roi, protecteur de la Mirandole, pour expliquer à sa majesté les raisons qui l'avoient forcée à prendre ce parti. Arnaud de *Ferriere*, ambassadeur du roi à Venise, fut chargé d'examiner cette affaire, & après s'en être instruit très-exactement, il en fit rapport au roi, qui loin de condamner la conduite de la veuve, lui donna la tutelle des enfans du feu comte, & lui envoya 200 hommes, sous la conduite d'Artusiere, pour renforcer la garnison de la place.

Le comte Louis, que l'empereur avoit créé marquis de Concordia, laissa plusieurs enfans; 1°. Galeot, qui étoit l'aîné, suivant le comte Loschi, fut chevalier de malte, & laissa le gouvernement à son frere; 2°. Frédéric Pic, en faveur duquel l'empereur érigea en principauté la Mirandole, qui étoit rentrée sous l'obéissance de l'empire. Celui-ci étant mort en 1602, sans postérité de son épouse Hippolite d'*Est*, sœur de César, duc de Modene; 3°. Alexandre qui suit; 4°. Jean; 5°. Louis; 6°. Hippolite Pic, mariée à Alfonce *Picolomini*, seigneur de Montemarciano; 7°. Renée Pic, mariée à François *Salviati*, seigneur de Grottamarezza.

Alexandre I. Pic qui succéda à Frédéric son frere, avoit aspiré au cardinalat. Le roi Henri IV l'avoit fait recommander au pape Clement VIII, par le cardinal d'*Ossat*, & l'avoit recommandé lui-même au nonce *Al-*

dobrandin. Il fut créé en 1619, duc de la Mirandole, par l'empereur Ferdinand II, & reçut du roi catholique, le collier de la toison d'or. Il épousa Laure d'*Est*, fille de César, duc de Modene, morte en 1630, & mourut à Pavie, l'an 1687, âgé de soixante-dix ans, ayant eu pour enfans; 1°. Galeot qui suit; 2°. Fulvie, née le 4 septembre 1607, mariée en 1629, à Albert *Cibo*; 3°. Julie, née le 12 juin 1611, épousa François-Marie, duc de *Ceri*; 4°. Marie, née le 5 mars 1613, morte le 7 décembre 1682; 5°. Catherine, née le 10 avril 1620, morte en 1671.

Galeot Pic, né en 1603, mort le 9 juin 1637, épousa Marie *Cibo*, princesse d'un rare mérite, qui prit le soin des affaires, jusqu'à ce que son fils aîné Alexandre, né le 30 mars 1631, fût parvenu à un âge propre à gouverner. Il se distingua par sa sage conduite, par son courage & par son amour pour les lettres. Ce fut lui qui commanda les troupes auxiliaires, que les princes de Lombardie envoyerent en Candie. Il eut le chagrin de se voir enlever deux ans avant sa mort, son fils aîné, & mourut le 3 février 1691; il avoit épousé Anne-Béatrice d'*Est*, fille d'Alfonce, duc de Modene, dont il eut, 1°. François; 2°. Galeot, né le 18 août 1663, mort en 1710; 3°. Jean, né le 19 octobre 1667, entra en 1706, au service de la république de Venise, qui lui donna le titre de général de la cavalerie, avec trois

mille ducats d'appointement, dont il jouit peu de tems, étant mort l'année suivante, accablé de chagrin de voir sa famille dépouillée de son patrimoine, mort en décembre 1710; 4°. Louis Pic, né le 9 septembre 1663, patriarche de Constantinople en 1706, cardinal le 18 mai 1713, évêque de Senigaglia, le 5 août 1717; il reconnut la parenté qu'il avoit avec les Pic de Bretagne, & avec l'abbé Pic en cette considération; 5°. Marie-Isabelle, née le 7 décembre 1658, morte en 1720; 6°. Laure, née le 16 novembre 1660, épousa Ferdinand de Gonzague, prince de Castiglione; 7°. Fulvie, née en 1666, épousa Thomas d'*Aquino*, prince de Feroleto & de Castiglione.

François Pic, né en 1661, mort le 19 avril 1689, épousa Anne-Camille *Borgheſe*; qui se remaria en 1694, à Antoine del-*Giudice*, prince de Cellamare. Il fut pris en 1707, à Gaete, par les Impériaux, qui le relâcherent en 1712. Il fut depuis ambassadeur d'Espagne en France, & laissa pour fils François-Marie Pic, eut des discussions avec la princesse Brigitte Pic, sa grande tante & sa tutrice, qui furent la premiere source de ce malheur. La princesse au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne, fit entrer au mois de décembre 1701, des troupes allemandes, dans la Mirandole, & obligea le sieur de *la Chetardie*, commandant la garnison françoise, de se retirer. Le duc devenu majeur en 1704, prit

le parti de France & d'Espagne, & l'empereur déclara ses duchés confisqués, & les vendit pour 160 mille pistoles au duc de Modene, auquel il en donna l'investiture, le 12 mars 1711, en sorte que la maison Pic n'en jouit plus, le duc de Modene lui devant seulement une pension annuelle de trois milles pistoles. Le duc de la Mirandole passa à la cour d'Espagne, où il fut fait, en mai 1715, grand écuyer de sa majesté catholique. Il épousa le 14 juin de l'année suivante, Marie-Thérese *Spinola*, fille de Philippe-Antoine Spinola, marquis de los-Balbazes, duc de San-Severino & del-Sesto, née le 26 avril 1685. Elle fut noyée le 15 septembre 1723, dans le jardin d'Ognate, à Madrid, par un orage, les eaux s'étant écoulées des hauteurs avec tant de précipitation qu'elles remplirent le jardin & la maison où elle étoit, avant qu'elle eût le tems de se retirer; il épousa depuis N... *Fitsjames*, fille de Jacques de Berwick, duc de Liria & d'Exerica, grand d'Espagne, & petite-fille de Jacques Fitsjames, duc de de Berwick, de Liria, d'Exerica, grand d'Espagne, maréchal de France, dont on ignore la postérié.

Branche établie en France.

Scipion *Pic*, fils légitime & naturel de Louis de la Mirandole, en Italie (Voyez les généalogies, Hist. des maisons souveraines d'Italie, T. 2. page 381, in-4°. Paris,

1736.), vint en France vers l'an 1444, suivant les lettres-patentes de 1574 & 1577, fut naturalisé par le roi Louis XI, le 15 mai 1462; le même roi accorda plusieurs récompenses audit Scipion, en reconnoissance des actions héroïques qu'il avoit fait en plusieurs occasions, où il avoit signalé sa prudence & sa valeur, notamment en la prise de Blaye qui étoit détenue par les Anglois dans l'assaut du 19 mai 1451, il eut les deux pieds emportés d'un boulet d'artillerie, & ce coup l'ayant renversé dans le fossé, il y fut encore blessé d'un coup d'arquebuse. Il acquit la terre de Blais, aux environs de Blaye, où il épousa Catherine *Girart*, fille de Jacques, écuyer, homme d'armes des ordonnances du roi, seigneur de Montlon, issu de Moulen en Poitou, & eut pour fils Nicolas qui suit.

Nicolas Pic, seigneur de Blais, fils de Scipion, fut ainsi mentionné dans les lettres patentes de 1574 & 1577 & arrêt de 1578, dans lequel est visé une enquête du 24 février 1547; il eut de sa femme, dont on ignore le nom; 1°. Arnaud dont on ignore la destinée; 2°. Romain qui a continué la postérité.

Romain Pic, premier du nom, seigneur de Blais, second fils de Nicolas, fut ainsi mentionné dans les lettres patentes de 1574 & 1577.

Il eut de sa femme, dont on ignore le nom; 1°. Pierre qui a continué la branche aînée; 2°. Romain Pic, deuxieme du nom,

écuyer, procureur au parlement de Bordeaux & jugé de Blaignac, maintenu dans sa noblesse avec ses freres, neveux, oncles & cousins & leur postérité, par lettres-patentes, des années 1574 & 1577, vérifiées & enregistrées au parlement de Bordeaux, suivant l'arrêt de cette cour, du 27 octobre 1578, fut présent au mariage de son neveu, du 13 novembre 1575; 3°. Jean, auteur de la branche existante en Bretagne, qui suivra; 4°. Jeanne *Pic*, mariée à N... seigneur du Laurier.

Pierre Pic de Blais, écuyer, fils aîné de Romain, fut trésorier des réparations, fortifications, vivres & munitions du comté de Dauphiné, secrétaire de la duchesse de Lorraine, obtint du roi Charles IX, que les lettres de naturalité accordées par Louis XI à Scipion leur ayeul, fussent confirmées par d'autres lettres données à St. Germain-en-Laye en 1574; il obtint du roi Henri III, d'autres lettres de confirmation, données à Poitiers, au mois de septembre 1577, registrées au parlement de Bordeaux, le 27 octobre 1578, & furent maintenus, eux, leurs descendans, freres, oncles, cousins & neveux, dans le droit de continuer de porter les armes des comtes de la Mirandole, que portoit Scipion Pic, leur auteur; il épousa Marie *Andoine*, dont il eut Charles qui suit:

Charles Pic de la Mirandole, écuyer, juge royal de la Boucheyre, fils de Pierre

& de Marie *Andoine*, né le 20 avril 1578, épousa demoiselle Marguerite de *Cazan*, dont il eut 1°. Blaise qui suit ; 2°. Alexandre qui suivra.

Blaise Pic, de Blais, écuyer, transigea avec son frere, le 7 mai 1639, épousa, le 9 août 1620, demoiselle Catherine de *Castagnede*, dont Bernard, qui suit.

Bernard Pic, né le 23 janvier 1630, testa le 8 décembre 1694, & fut marié le 26 septembre 1651, à demoiselle Jeanne *Desbordes*, dont 1°. Mathieu Pic.

2°. Raimond, seigneur de Blais, baptisé le 20 avril 1669, maintenu dans sa noblesse par M. *Bazin* de Bezons, commissaire du Roi, en Guienne, le 7 mai 1698

Alexandre *Pic* de la Mirandole, seigneur de Blais, fils de Charles & de Marguerite Cazaux, fut juge royale de la Boucheyre, fit son testament en faveur de ses enfans, le 23 novembre 1653, épousa Marguerite *Castagnede*, dont il eut 1°. Simon Pic ; 2°. Jean qui suit :

Jean Pic de la Mirandole, écuyer, seigneur de Blais & de Lazarne, né à St. Labouer, en Gascogne, s'établit à Montréal, diocèse de Condom en 1672. Il épousa par contrat du 8 mai 1672, Denise *Dars*, dont il eut, 1°. Pierre Pic de la Mirandole, chevalier de St. Louis, major du régiment de Choiseul infanterie, marié à Lille en Flandre.

2°. Joseph qui suit ; 3°. Jean Pic de la

Mirandole, seigneur de Lascabonnes, chevalier l'ordre de St. Etienne de Toscane, à la recommandation du cardinal de la Mirandole son parent, fut maintenu dans sa noblesse par M. *Lamoignon*, intendant de Guienne, le 31 août 1715, épousa le premier juin 1712, Marie *Bertin*.

Joseph Pic de la Mirandole, capitaine au régiment de Choiseul, épousa demoiselle Fleurette de la *Barthe*, dont 1°. Jean Bertrand Pic de la Mirandole, capitaine des grenadiers au régiment de l'Isle de France.

2°. Joseph Pic, ecclésiastique.

3°. Jean Pic de la Mirandole, seigneur de Blais, demeurant au mont de Marsan, chevalier de St. Louis, capitaine au régiment de Montmorin infanterie, marié à Toulon, à N.. fille de N.. chevalier de St. Louis, ingénieur en chef.

Branche établie en Bretagne.

Jean Pic, premier du nom, écuyer, fils de Romain, fit son testamment devant *Raimond* notaire royal, à Blais, le 15 février 1573, en faveur de son épouse & de ses enfans (expédition;) il épousa demoiselle Bernardine *Gadipaut*, dont il eut 1°. Romain, deuxiéme du nom, marié par contrat passé devant *Raimond* notaire, à Blaye, le 13 novembre 1575, à Marie *Ricard*, veuve de Michel Depons, & fille de Guilhem Ricard, Md. & de Marie *Ricard*, sa femme, demeu-

rant au bourg de Segonzac : préſens Romai
Pic, de Blais, écuyer, ſon oncle ; Jeanne
Pic de Blais, femme du ſieur du Laurie
ſa tante ; Jean Ricard ; Colin *Hoſtin*
Gaillard *Ricard* ; Jacques & Bernard *De*
pons ; Jean *Doreau*, ſieur de Gaſins ; Gui
laume de *Lauris* ; Jean *Bineau*, Franço
Malpied ; 3°. Jacques Pic ; 4°. Jean Pic, q
a continué la poſtérité.

Noble Jean *Pic*, écuyer, ſecond du nom
fils de Jean & de Bernardine *Gadipaut*
s'établit en Bretagne, fut homme d'arme
des ordonnances du Roi, ſuivant un certi
ficat de M. le duc de Vendôme, du 1
octobre 1608 ; il fut nommé, comme abſent
pour le ſervice du Roi dans les Gendarme
des ordonnances, dans le teſtament de ſo
pere, du 15 février 1573 ; il fit un échang
avec meſſire Allain *Eslech*, ſeigneur d
Ruſques, écuyer, par acte paſſé devant *Roj*
piecs, notaire royal à Breſt, le 2 mar
1636 ; il épouſa demoiſelle Helene *Hea*
de la Jannerie, iſſue par ſa mere de l
maiſon de *Lagoardiere*, alliée aux ducheſſe
de *Rets* & de *Briſſac*, fille d'un gentil
homme, & de N.. Raye de la Jannerie d
comté Nantois, & laquelle étant veuve, trar
ſigea avec le ſieur de Sauldrais, ſon gendre
par acte paſſé le 31 octobre 1652 ; de c
mariage ſortit, 1°. Jean qui ſuit ; 2°. René
Pic, née & baptiſée, paroiſſe St. Aubin d
Rennes, le 12 octobre 1606, eut pour pa
rein noble homme Fernand *Vivier*, ſieu
d

du Bourguin & pour mareine demoiſelle Renée *Edouard*, dame du Bignon ; 3°. Jeanne Pic, née & baptiſée paroiſſe St. Aubin, de Rennes, le 12 avril 1609, eut pour parein noble homme René *Renouart*, ſieur du Bignon, & pour mareine demoiſelle Judith *Vaſtault*, épouſe de noble homme Jean *Burſelin*, ſieur de la Bonnetiere, auditeur des comptes de Bretagne ; elle fut mariée par contrat paſſé devant Marc *Deczevede*, notaire du marquiſat de la Rochegommars, le 30 mai 1650, à Jacques de la *Sauldraye*, écuyer, ſieur de Villeneuve demeurant paroiſſe de Lenon : préſent, Jean *de Pic*, écuyer, ſeigneur de la Jannerie ſon frere, qui dota ſa ſœur, laquelle décéda ſans enfans.

4°. Catherine Pic, née & baptiſée paroiſſe St. Aubin de Rennes, le 5 février 1612, eut pour parein noble homme Jean du *Dresnay*, ſieur de la Rochehuon & pour maraine demoiſelle Catherine *Jujane*, ſuivant une tranſaction paſſée devant les notaires de la cour du marquiſat de la Roche, le 31 octobre 1652, entre la dame Pic, mere, & le ſieur de la Sauldraye.

Jean Pic, troiſiéme du nom, chevalier ſeigneur de la Jannerie, fils de Jean deuxiéme du nom, & de Heléne *Huau*, obtint une permiſſion de Guillaume *Lepreſtre*, évêque de Quimper, pour pouvoir faire célébrer la meſſe en ſon château de la Jannerie, le premier mai 1638, aſſiſta au contrat de

mariage de Jeanne sa sœur, du 30 mai 1650, transigea, conjointement avec Helene Huau, sa mere, avec Jacques de la *Saudraye*, écuyer sieur de Villeneuve, par acte passé devant Deczevede, notaire, le 31 octobre 1652.

Fit son testament devant le *Corre*, notaire le 18 novembre 1672, par lequel il institue Catherine *Mahé*, son épouse, tutrice & curatrice de Jean-Louis, son fils.

Il épousa 1°. demoiselle marie *Pallier*, morte sans enfans, fille de noble René Pallier, écuyer, & demoiselle Catherine *Guernisat*, suivant un acte du 21 novembre 1625.

Il épousa, 2°. par dispense de parenté, accordée par l'évêque de Cornouailles, le 17 décembre 1668, le contrat passé devant *Guillos*, notaire, à Chateaulin, le 13 janvier 1669, demoiselle Catherine *Mahé*, dame de Gillio, sœur d'Allain Mahé, écuyer, sieur de Treseguet & Dolivier Mahé, écuyer sieur de Prademont, laquelle étant veuve se remaria à Jacques de *Brury* & à Nicolas le *Clerc*, lieutenant criminel en la sénéchaussée de Chateautin.

De ce mariage sortit Jean-Louis qui suit

Noble homme Jean-Louis Pic, écuyer sieur de la Jannerie, fils de Jean & de Catherine *Mahé*, fut mis sous la tutelle de sa mere, suivant le testamment de son pere du 18 novembre 1672; il partagea avec Jean-Baptiste de Kerret, dame Catherine

Bury, ſon épouſe, héritiere de défunt Charles Pierre de Bury, ſon pere, qui l'étoit de défunt noble homme Jacques de Bury, ſieur de Pommerel, ſon pere, & de ladite Catherine *Mahé*, par acte paſſé devant les notaires royaux de Chateaulin, le 3 octobre 1697.

Il épouſa paroiſſe de *Gouezec*, le 4 février 1690; demoiſelle Marie-Anne *Clech*, née paroiſſe de Plouray, le 15 aout 1676, fille de noble M. Me. Nicolas de Clech, ſieur de Kerangoués, conſeiller du Roi, lieutenant de Chateaulin, & de dame Anne *Foulcault*, dont-il eut 1°. Marguerite Pic, née paroiſſe de Gouezec le 15 mars 1692, ayant pour parein, noble homme Nicolas Clech, ſon ayeul & pour mareine, dame Marguerite *Mahé*, épouſe de Guillaume *Perichon*, écuyer ſieur de Kerverſault; 2°. René-Jean Pic, né paroiſſe de Gouezec, le 5 juillet 1693, eut pour parein meſſire René *le Nobleh*, chevalier, ſeigneur dudit lieu, conſeiller du Roi, préſident au ſiége préſidial de Quimper, & pour mareine dame Catherine Mahé, ſon ayeule; 3°. Guillaume qui ſuivra; 4°. Jean-Louis Pic de la Mirandole, né & baptiſé paroiſſe de Gouezec le 24 décembre 1706; fut ordonné prêtre, alla à Rome voir le cardinal de la Mirandole, qui l'ayant attiré à lui, le fit pourvoir du prieuré commendataire de *Mouſtoir* en l'évêché de Rennes; il donna une procuration à meſſire Guillaume Pic de

la Mirandole ; son frere, par acte passé devant Généreux *Ginneti*, notaire public de la cour du capitole à Rome, & *Bouriot*, notaire, le 25 avril 1738, fut pourvu d'un canonicat en l'église cathédrale de Léon, vacant par la mort de noble Me. Toussaint *Querhoent* de Coetanfo, par M. Jean-Louis de la *Bourdonnaye*, évêque de Léon, le 21 juin 1742.

5°. Jeanne-Gabrielle Pic, mariée à Pierre *Collas*, écuyer sieur Dutertre, baron, major d'un bataillon de milice de Karhaix, demeurant à Landernaux, qui partagea avec son beau-frere le 2 mars 1723 ; elle épousa 2°. N.. *Legac*, écuyer, & eut du premier lit, Pierre Collas de la Motte, capitaine au régiment de Rouergue, demeurant à Rennes, dont pour enfans, N.. Collas cap. au régiment provincial de Renes & N.. Collas, capitaine au régiment de l'isle de France, en Amérique :

6°. Nicolas-Marie Pic, qui suivra ; 7°. Marie Pic de la Jannerie, qui âgée de 25 ans, fit une déclaration devant les Notaires de Châteauneuf, du Faou, le 9 septembre 1731, pour revenir contre l'acte passé entr'elle & Nicolas-Marie son frere, & fut mariée à N.. de *Vieuxchatel*, dont elle n'eût pas d'enfans ; 8°. Jeanne-Joseph Pic de la Mirandole, mariée à Claude *Pernet* de Vernusale.

Messire Guillaume Pic de la Mirandole, écuyer, seigneur de la Jannerie, fils de Jean-Louis & de Marie-Anne *Clech*, né & baptisé paroisse de Gouezec, le 2 octobre

1694, ayant pour parrein Guillaume *Perichon*, écuyer sieur de Kerversoult, & pour mareine, dame Marie de *Dresnay*, épouse de messire René-François de *Kergoet*, chevalier, seigneur, comte de Guilli; il fut pourvu d'un office de conseiller & sénéchal aux juridictions de Chateauneuf du Faou, Huelgoel & Landeleau, par le décès de Jaques Joseph *du Boc*, le 25 mars 1722; il partagea la succession de son pere avec Pierre *Collas*, écuyer, sieur du Tertre, son beau-frere, par acte passé devant le *Guillon*, notaire, à Chateaulin, le 2 mars 1723; il obtint, conjointement avec Nicolas-Marie son frere, une sentence devant le Sénéchal de Chateaulin, pour juger le partage de la succession de leur pere, le 8 juillet 1723, & noble homme Guillaume-Urbain le *Traon*, sieur de *Pouesguen*, fils & héritier de Guillaume Letraon, sieur Dureſt, obtint une sentence contr'eux & leur mere, du siége présidial de Quimper, le 3 décembre 1727; il fut chargé de procuration de Jean-Marie, son frere, le 23 avril 1738, pour faire le retrait lignager de la terre de Kierquel, en la paroisse de Gouezec, par eux vendue à M. de la *Jaille*, capitaine au département de Breſt; il présenta requête au parlement de Bordeaux, & obtint un arrêt le 15 septembre 1762, qui le maintient, lui & ses descendans dans sa noblesse, & déclara commun avec l'arrêt de ladite cour, obtenu le 27 octobre 1578,

Romain & Pierre Pic, freres de Jean, l'un de ſes ayeux. Il obtint un arrêt du parlement de Bretagne, les 2 & 3 mai 1763; par lequel, lui, ſes enfans & collatéraux furent maintenus dans leur nobleſſe; aſſiſta à l'aſſemblée des états de ladite province, tenus à Nantes en 1764, fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Parlement de Bretagne, du 3 février & 4 mai 1764; il épouſa, par contrat paſſé devant *Ropers* & *Périon*, notaires, à Roſtrenen, le 4 avril 1723, demoiſelle Jeanne *Pezron*, demoiſelle de Kerſeſtin, fille de Louis Pezron, Sénéchal de Trigarentel & de Marie *Morvau*.

De ce mariage ſortit 1°. meſſire Vincent-Michel Pic, des comtes de la Mirandole en Italie, chevalier, né paroiſſe de Chateauneuf du Faon le 2 juillet 1732, parein, M. Me. Michel le *Jeune*, ſieur de Kervern, conſeiller du Roi, bailli deſdits ſiéges, marreine, dame Urbaine de l'*Etang*, épouſe de Vincent de *Crechquerault*, écuyer; il a été nommé lieutenant de la compagnie de *Guichart*, dans le bataillon de milice de Carhaix, par le changement *de Perrau* à la lieutenance des grenadiers, par lettres données à Verſailles, le premier avril 1753, lieutenant des grenadiers poſtiches en 1756, partit pour l'armée le 4 avril 1757, fit cette campagne & celle de 1758, 1759, 1760, 1761 & 1762, nommé lieutenant des grenadiers, par la demiſſion du chevalier de *St. Peran*, audit bataillon de Carhaix, par

lettres du 4 avril 1760, eut commission de capitaine par la promotion de Vieuchatel à une aide majorité le 18 juin 1762, réformé en 1767, eut une commission de capitaine invalide, commandant en deuxiéme du château du Taureau, de la ville de Morlaix, le 14 mai 1773, assista à l'assemblée des états de la province tenus à Morlaix en 1772, & à Rennes en 1774, suivant les certificats de M. de la *Bintinaye*, greffier des états, du 29 novembre 1786.

2°. François qui suit; 3°. François Hyacinthe, né paroisse de Chateauneuf du Faou, diocèse de Quimper, le 4 février 1742, a eu pour parein messire François Hyacinthe *Dupac*, seigneur de *Badeins*, chevalier de St. Louis, capitaine, commandant au régiment d'Orléans dragons, & pour mareine dame Anne-Paule de la Garde, épouse de messire Pierre Marie le *Rousseau*, chevalier, seigneur de Rozancourt, conseiller du Roi, lieutenant desdits siéges.

Haut & puissant seigneur messire François Hyacinthe Pic de la Mirandole, chevalier des comtes de la Mirandole, en Italie, fils de Guillaume & de Jeanne *Pezron*.

A été pourvu de la charge de sénéchal de son père, lors de son Mariage, puis d'un office de conseiller au parlement de Bretagne.

Marié par contrat passé devant Pierre *Boquet*, notaire, à Chateauneuf, le 3 janvier 1758, à demoiselle Renée Mauricette la Boissere, fille de messire Pierre-Julien

de la Boiſſere, chef de nom & armes, ſeigneur de Kerret, demeurant à Roſtrenen, & de Marie de *Peupoullon*.

De ce mariage ſortit, 1°. Guillaume-Pierre qui ſuit : 2°. Sebaſtien, né le 10 avril 1760, mort paroiſſe de Chateauneuf le 15 décembre 1762.

Haut & puiſſant ſeigneur, meſſire Guillaume-Pierre Pic de la Mirandole, chevalier des comtes de la Mirandole & de la Concorde, en Italie, fils de François Hyacinthe & de Renée Mauricette de la *Boiſſere*, né paroiſſe de Chateauneuf de Faou, évêché de Quimper le 8 février 1759, a eu pour parein, Guillaume Pic de la Mirandole, ſon grand pere, & pour mareine dame Silvie-Perrine *Delné*, épouſe de meſſire Louis-Jean-Marie de *Kerret*, juvenieur des anciens princes de Léon; il a aſſiſté à l'aſſemblée des états tenus à Rennes en 1786, ſuivant le certificat de M. de la *Bintinaye*, greffier deſdits états, du 18 novembre 1786; s'eſt marié, par contrat paſſé devant le Guillon & *Furcy*, notaires du Faou, le premier février 1785, le mariage célébré paroiſſe St. Sauveur de la ville de Quimper, le 8 du même mois, à demoiſelle Hyacinthe Charlotte *Lejadé*, née paroiſſe Derguearuel, le 28 juillet 1759, fille de noble homme M. Me. Guillaume Joſeph *Lejadé*, ſieur de Kentum, conſeiller du Roi au préſidial de Quimper, & de dame Petronille-Joſephe *Perrault* : préſens, meſſire Vincent-

Michel Pic, commandant en deuxiéme du château du *Taureau*, oncle; Allain de *Boisshardy*, écuyer.

De ce mariage ſont iſſus, 1°. Maurice-Gabriel-Philippe-Marie Pic de la Mirandole, né paroiſſe de Chateauneuf du Faou, le 24 janvier 1787, a eu pour parein M. Me. Philippe le *Gorret* de Ponvouas, ſénéchal de le Zoualet, & pour mareine Renée Mauricette de la Boiſſiere, ſon ayeule.

2°. Scipion Hyacinthe-Joſeph-Marie Pic de la Mirandole, né le 7 décembre 1787, a eu pour parein François-Hyacinthe Pic, ſon ayeul & pour marreine dame Joſephe-Petronille *Perroult*, ſon ayeule.

Nicolas-Marie Pic de la Mirandole, écuyer, fils de Jean-Louis & de Marie-Anne *Clech*, a épouſé 1°. Anne de *Rocheazre*; 2°. Jacquette de *Ségur* de Chaumillas; 3°. Helene-Sebaſtien-Renée de *Tropgoff* de Coattalio:

Il a eu du premier lit, 1°. Jean-Malo Pic de la Mirandole, écuyer, né le 12 février 1734, enſeigne des vaiſſeaux, à Breſt.

Et du deuxiéme lit, 2°. Nicolas-Joſeph Pic, mort jeune, & du troiſiéme lit; 3°. Scipion-Marie Pic de la Mirandole, né le 11 août 1747, fut garde marine, à Breſt, & décéda âgé de 21 ans, ſur une frégatte naufragée en 1767; il avoit eu par ſes ſervices une penſion de 400 l., que l'on con-

ſerva à la mere, en mémoire des ſervices ſignalés de ſon fils.

PISSELEU. Jean de Barbanſon, ſeigneur de Varennes, auquel, ſuivant par arrêt du parlement de Paris du 11 de ſept. 1581, entre lui & dame Charlotte de *Piſſeleu*, héritiere par bénéfice d'inventaire de feu dame Anne de Piſſeleu, vivante ducheſſe douairiere d'*Eſtampes*, & maître Thomas de *Rochefort*, avocat au Parlement, & Louis de *Souſbmermont*, exécuteur du teſtament de la ducheſſe d'Eſtampes, & autre arrêt intervenu entre lui & ladite Charlotte de Piſſeleu, du 23 ſeptembre 1582, laquelle ducheſſe avoit droit par tranſport, de demoiſelle Renée de *Pocaire*, veuve de défunt Louis de *Valens*, d'une rente à elle conſtituée par le prevôt des marchands le 28 avril 1564, dont ledit Barbenſon donna quittance en 1586.

PONTE, très-haut & très-puiſſant ſeigneur, monſeigneur don Philippe-Marie *Ponte*, comte de Scarnafis, chevalier grand croix & commandeur de l'ordre royal & militaire de St. Maurice & de St. Lazare, gentilhomme de la chambre de ſa majeſté le Roi de Sardaigne, & ſon ambaſſadeur en France, décédé paroiſſe St. Sulpice, 23 avril 1788.

* PRUINES, noble Guillaume de Pruines, ſieur de St. Orige, maréchal de logis en la compagnie de cavalerie du ſieur de Latour, capitaine major au régiment

de Vau, donna une quittance à Jean *Pois*, cavalier audit régiment, le 14 mai 1645.

PUISIGNAN, seigneurie en Dauphiné, fut érigée en marquisat, par lettres de novembre 1679, regiſtrées en la chancellerie des comtes de Grenoble le premier février 1684, en faveur de N.. *Chauderon*, seigneur de Puiſignan, lieutenant général de la fauconerie, & chef du vol pour le Milan, dont la sœur Genevieve Chauderon fut héritiere. Elle avoit épouſé Imbert *Camus*, seigneur de Bayols, dont le fils aîné, Jean Camus, marquis de Puiſignan, lieutenant général, fut tué à la tête du régiment de Languedoc en 1689. Il avoit été marié à N.. *de la Poype* de St. Julien.

Le cadet, comte d'Arginis, eſt mort en 1687, pere des deux comte d'Arginis, l'un mort en 1700, l'autre marié à la demoiſelle *Bontems*.

PUTTE, seigneurie en Brabant, fut érigée en baronnie, par lettres du 4 avril 1664, en faveur de Ferdinand de *Broegckhoven*, seigneur de Rithoven, bourguemaître de la ville de Bruxelles.

Q

QUERINAN, terre & seigneurie en Bretagne, érigée en vicomté en faveur de François de *Tremignon*, sieur de Querinan,

lieutenant du baron de la *Hunaudaye*, par lettres de janvier 1598, regiſtrées le 7 juin 1602.

QUERLEC ou Kerlec', lettres de création de baronnie & châtellenie pour le ſieur de *Kerlec* & Kéroſal, de décembre 1576, vérifiées le 2 octobre 1578.

QUESNOI (Charles-Lievin du) de Flandre, obtint érection de baronnie par lettres du Roi catholique de l'an 1668.

R

RICHEBOURG-les-Toureil, baronnie, laquelle étoit poſſédée par Marie-Anne *Goiſlard*, ſeigneur de Monſabert, conſeiller au parlement de Paris en 1666, dont la famille s'eſt rendue ſi célébre dans la robe, ainſi qu'on le verra dans la ſuite de cet ouvrage.

RIVIERE, ſeigneurie en Brabant, près de Bruxelles, fut érigée en Baronnie par lettres du 7 octobre 1654, en faveur de François de *Kindtſchot*, ſeigneur de Riviere, Jette, Ganshorn, Ham, Relegem, chevalier de l'ordre militaire de St. Jacques.

S

*SACQUESPÉE. Antoine de Sacqueſpée, écuyer, ſeigneur de Selincourt, commiſſaire ordinaire de l'artillerie & lieutenant aux camps & armées du Roi, conduit par monſeigneur le duc de Mayenne & M. de Guiche, grand maître & capitaine général de ladite artillerie, donna une quittance à Thomas *Bourderel*, tréſorier de la ſomme de cent écus ſols, le 10 janvier 1586, & ſcella de ſes armes, qui ſont de Sacqueſpée.

SADIRAC. La terre de Crouſeilles en Béarn, dans le quartier appellé le Haut-Viebilh, a donné ſon nom à une petite contrée & à des ſeigneurs, dont M. de Marca fait mention dans ſon hiſtoire de Béarn. Elle eſt compoſée des villages & hameaux de Crouſeilles, Laſſere, Laugaſſons, Betrac, Haget & Lapédes. Cette terre entra vers la fin du onzieme ſiecle dans la maiſon de *Sadirac*; Manaut, ſeigneur de Sadirac, qui la poſſédoit en 1320, affranchit ſes habitans du droit de ſervitude, leur donna des coutumes & leur affieva ſes domaines. Elle entra dans la maiſon de *Monteſquiou*, par le mariage d'Anne de Sadirac, héritiere avec Arnould de Monteſquiou, ſeigneur de

Sales en l'an 1551, & Françoise de Montesquiou leur petite ou arriere-petite-fille, la porta avec celle de Sadirac, & les autres de sa maison, dans la maison de *Miossans*, par son mariage avec Bernard de Miossans, seigneur de Samsons, fils de Bertrand de Miossans, seigneur de Samsons, & de Jeanne de Lari; ce Bertrand avoit pour aïeul, Gaillard de Miossans, chevalier, seigneur de Samsons, qui fut caution de la dot promise à Johanot d'*Augaâ*, fille de en Gratiâà, seigneur d'Augaâ, & de Bearnisse de Miossans, par son contrat de mariage du premier avril 1441, avec Johnot de *Navailles*.

Angélique de Miossans, héritiere de Samsons, de Sadirac & de Crouseilles, porta ces terres à Antoine, marquis de *Lons*, son mari. Pierre-Ignace de Lons, leur petit fils, vendit Crouseilles en 1737, à N... de *Dombideau*, conseiller au parlement de Navarre, en faveur de qui le roi l'a érigée en baronnie, par lettre du mois de février 1753. Le sieur Dombideau a eu plusieurs enfans de N... de *Capdeville* son épouse, il est d'une anciene famille d'Oloron en Béarn. On conserve dans les archives de cette ville des mémoires par lesquels il paroît qu'ayant été ravagée par les maures, cinq braves hommes de Camfrane en Arragon, vinrent la rérablir. La tradition donne à la famille de Dombideau, un de ces hommes pour auteur.

SAINCRIC, Saint-Cric ou Saint-Cricq, famille de Bordeaux, originaire du Béarn, qui remonte à Thadée Saincric, négociant en gros, qui ayant embraſſé l'état du commerce maritime, a rempli ſucceſſivement les places des conſul & de juge de la bourſe, celles de directeur de la chambre du commerce, d'adminiſtrateur des hôpitaux, & enfin de jurat de ladite ville de Bordeaux, & n'a rien laiſſé à déſirer dans ces différentes adminiſtrations du travail, de la ſageſſe & du zèle que demande le public dans ceux qui en ſont chargés; après ces ſervices, & ſe trouvant

dégagé des soins qui avoient fait long-tems son objet dans les places dont il avoit été honoré ; il ne cessa point d'être utile au public, & continua d'employer son crédit dans les occasions où le peuple en eut besoin, & surtout ès années 1709, 1710 & 1712, qu'il fit venir des pays étrangers, cette quantité considérable de bled dont le roi fait une honorable mention dans les lettres de noblesse de cette famille, & qu'il fit distribuer au prix coûtant au peuple qui souffroit depuis long-tems toutes les horreurs de la plus affreuse disette, & sur-tout dans le cruel hiver de 1709 ; chacun sait de quelles calamités la France fut affligée en général, & la ville de Bordeaux en particulier, dont une partie périt de faim & de misere. Thadée Saincric reçut pendant le cours de ces trois annés, par ses correspondans, de divers endroits de l'Europe, neuf cent quarante-huit bâtimens chargés de bled (1), qui

(1) Ceux qui ne connoissent pas l'étendue du crédit et des ressources d'un négociant en gros, tel qu'étoit Thadée Saincric, auront peut-être peine à concevoir qu'un seul particulier ait pu se procurer des secours aussi abondans ; mais outre que ce patriote bienfaisant étoit puissamment secondé dans son entreprise par le corps municipal et la place de Bordeaux, qui l'aidoient de leurs fonds, il jouissoit encore dans les pays étrangers, comme dans sa patrie, d'une confiance sans bornes que lui avoit mérité sa probité et son exactitude ; si bien qu'il trouvoit parmi ses concitoyens diffé-

évalués seulement à cinquante mille livres chacun, faisoient en totalité un objet de près de quarante-huit millions (1). Le feu roi Louis XIV, pour recompenser son zèle & des services aussi importants, lui offrit des lettres de noblesse : Mais Thadée Saincric n'ayant eu en vue que le service du roi & de la patrie, par un désintéressement rare, remercia sa majesté, n'accepta point la noblesse dont elle l'honoroit, & se crut assez recompensé de l'honneur qu'il s'étoit acquis en la servant; se contentant seulement, pour ne pas déplaire à ce monarque, de recevoir une médaille d'or, que sa majesté lui envoya en 1710, sur laquelle est fait mention du secours qu'il avoit procuré à la ville de Bordeaux (2). Sa patrie, pour honorer

---

rentes denrées qu'il donnoit aux étrangers en échange des grains qu'ils lui apportoient ; aux uns, des cargaisons de sucre, café, indigo, &c. ; aux autres, des cargaisons de vins et eaux-de-vie de Bordeaux ; et enfin des savons, huiles et autres marchandises du Levant. Par ces différens viremens de parties, ce citoyen respectable trouvoit des facilités pour rendre à l'état et à la patrie, des services aussi nombreux qu'importans.

(1) Pour peu que ce généreux patriote eût voulu mettre à profit son entreprise, la seule commission de cette importation de bled lui auroit valu, à 2 pour cent seulement, près de 950000 livres : mais loin d'ambitionner aucun bénéfice, il abandonna tout aux pauvres.

(2) Cette médaille du poids de 182 liv., contient, du côté de la face : LUDOVICUS XIV. D. G. FR.

& perpétuer la mémoire de cet acte de bienfaisance & de patriotisme, a fait placer son buste avec une inscription honorable, dans la principale salle de l'hôtel-de-ville, dite des hommes illustres, & le roi Louis XV pour assurer à la prospérité de Thadée Saincric une illustration digne de ses services, a accordé au mois d'août 1733, à Pierre-Noël Saincric, son fils, des lettres de noblesse, qui rappellent & qui transmettent à la postérité le souvenir des services & des vertus que le roi Louis le Grand a reconnu dans Thadée Saincric. Ce vertueux citoyen est mort à Bordeaux, le 7 décembre 1731, âgé de 77 ans & 8 mois, & avec la plus juste réputation d'un homme rempli de religion, de probité & d'humanité pour les pauvres; il fut inhumé dans l'église de St. Remi, sa paroisse, lieu de sa sépulture. Il a eu de son mariage avec Anne *Collomb*, son épouse, contracté le 25 février 1685, décédée le 11 août 1694, âgée de 34 ans & sept mois, trois garçons & trois filles. L'aîné Thadée Saincric, second du nom, né le 26 décembre 1687, est mort sans avoir été marié; *Pierre Noël*

ET NAV. REX. avec l'effigie de ce Monarque; sur le revers, la légende : *Commercium Burdigalensis 1720.* Et un type représentant une libéralité, et dans l'exorgue, on lit cette inscription latine :

« *Viro optimo Thadeo Saincric, civitati suæ* » *totique à Deo patriæ, contrà duram anni 1709,* » *hyemem famemque, opitulato* ».

qui suit, & Jean Saincric, nés jumeaux, le 25 décembre 1689. *Jean Saincric* a été prêtre & chanoine du chapitre de Cadillac & curé de Poudensac, & est mort à Bordeaux, âgé de 66 ans.

Pierre-Noël Saincric, auquel le roi a accordé des lettres de noblesse, seigneur de Fiets de Malvirade & de Corbin en Guienne; « a suivi les exemples de son pere, & a » étendu son commerce dans toutes les parties de l'Europe & de l'Amérique; a été » appellé au consulat, à la direction de la » chambre du commerce, à l'administration » des hôpitaux, & à participer en qualité de » jurat, à la conduite des affaires d'une ville » qui s'est signalée par les monumens qu'elle » a fait élever & par les marques éclatantes » de son attachement & de son affection au » service de sa majesté ». C'est ainsi qu'il est fait mention des services de Pierre Noel Saincric, dans ses lettres d'anoblissement, données à Versailles au mois d'août 1733, enregistrées en la chambre des comptes de Paris, le 17 novembre suivant, en la cour des aides & finances de Guienne, le 31 juillet 1734, & en l'élection de Bordeaux, le 24 août suivant, & dans lesquelles sa majesté dit: « sans que pour » raison ledit sieur Saincric, ses enfans, » postérités & descendans puissent être tenus » de nous payer, & à nos successeurs rois, » aucune finance ni indemnité, dont à quelque somme qu'elle puisse se monter, nous » leur en avons fait & faisons don par ces-

» dites présentes, & sans qu'ils puissent être » troublés ni recherchés pour quelque rai- » son & prétexte que ce soit, à la charge » par eux de vivre noblement & sans dé- » roger, &c. ».

Pierre-Noël Saincric mourut subitement en la terre de Corbin, le 14 février 1770, âgé de plus de 80 ans, universellement regretté par tous les gens de bien, & fut inhumé dans l'église de Sainte-Eulalie d'Embarés, sa paroisse, où il avoit sa sépulture. Il épousa par contrat passé devant *Parran*, notaire à Bordeaux, le 20 janvier 1720, Marguerite-Thérese *Labat*, native du duché de Fronsac, fille de Pierre Labat, receveur dudit duché, & de demoiselle Marguerite *Ayma*: présens Isaac la Lanne, bourgeois, marchand de Bordeaux; Jean *Nougarede*, praticien de Fronsac; Jean *Lattes*, Me chirurgien.

De ce mariage sortit; 1°. Jean qui suit; 2°. Marguerite Saincric. 3°. N.. de Saincric, marié avec postérité.

Jean Saincric, second du nom, écuyer, né le 29 décembre 1733, eut pour parein Jean Saincric, son oncle, représenté par Thadée *Colomb*, & pour mareine demoiselle Marie Saincric, tante; il a marché sur les traces de ses ancêtres, a embrassé comme eux, l'état du commerce maritime, a fait quelques campagnes sur mer & plusieurs voyages de longs tours, en qualité de capitaine de marine, tant pour le service du roi, que sur les vaisseaux de son pere. Il a épousé par contrat passé devant *Bordier*

notaire au Cap Isle St. Domingne, le 23 janvier 1771, demoiselle Jeanne de *Graffard* d'Ornay, native de la paroisse Notre-Dame de la nativité de la Cul, fille de feu messire Louis de Graffard d'Ornay, écuyer, habitant du quartier de la grande Riviere, décédé le 10 mai 1768, & de dame Anne d'*Anicourt*: présens, Me Augustin *Gautier* de la Gauterie, procureur en la juridiction du Cap, tuteur de la demoiselle; Paul *Coupigny*, tuteur principal; N... vicomte de *Choiseul*, brigadier des armées, commandant de cette Isle; N... de *Tremais*, commissaire général, subdélegué & président des deux conseils; messire de *Rainaud*, commandant de la Légion de S. Domingue, chevalier de S. Louis; N... *le Gras*, procureur général du conseil supérieur; & du côté de la demoiselle N... Coupigny, & de dame Vincente-Antoinette de *Graffard* d'Ornay, beau-frere; Jean-Baptiste *Baudu*, audiencier du conseil supérieur, dame Françoise *Mesteyer*, son épouse; Me Jean-Pierre *Beaujouan*, procureur ès juridictions, & dame Françoise *Coupigny* son épouse; demoiselle Charlotte *Baudu*.

De ce mariage sont issus: 1°. Antoine Guillaume-Pierre-Thadée Saincric, écuyer, né à Blois, en mai 1785, a eu pour parein messire Guillaume *Huault* des Moriers, chanoine, grand chantre de ladite église; & pour mareine, dame Antoinette-Geneviéve *Chuppin*, veuve de messire N... de

Mauſſion de Candé, conſeiller de grand chambre du parlement de Paris.

2°. Pierre-Thadée Saincric, écuyer, né à Blois, le 26 mai 1786, baptiſé le même jour, a eu pour parein N... *Landais*, & pour mareine Jeanne-Alexandrine-Victoire Saincric, ſa ſœur.

3°. Jeanne-Alexandrine-Victoire Saincric, née au Cap françois, le 29 octobre 1774, a eu pour parein Jacques *Marot*, capitaine des Carabiniers des milices du Cap, & pour mareine, Alexandrine Graffard, ſa tante.

4°. Pauline-Eliſabeth Saincric, née au Cap, le 3 mai 1776.

5°. Catherine-Joſephine Saincric, née au Cap, le 7 août 1778, a eu pour parein, Jacques *Rouſſelot*, notaire au Cap, & pour mareine Catherine *Jolly*, veuve de René-Jean-François *Bouché*, commandant au quartier du Cul.

Les armes d'argent, à deux ancres de ſable, paſſées en ſautoir, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, deux épis de bled de même, paſſés en ſautoir derriere l'écu, & pour cimier une gerbe de bled d'or, en mémoire des ſecours importans en bled que Thadée Saincric procura à la ville de Bordeaux, ès années 1709, 1710 & 1712, l'écu timbré d'un caſque de profil. Voyez l'armorial de France. T. I. regiſtre ſecond, page 482.

SAINT GIRON en latin Sancto Girone, en la province d'Auvergne, maiſon noble & des plus anciennes, où eſt ſituée une terre de même nom ; on ignore ſi c'eſt cette terre qui lui a donné ſon nom, ou ſi c'eſt elle qui l'a donné à la terre, quelques-uns penſent au contraire, qu'elle le tire d'une petite ville de même nom, ſituée ſur les frontieres d'Eſpagne, dont elle poſſédoit la ſeigneurie. Quoiqu'il en ſoit, on verra ici que ceux de ce nom doivent être placés au rang des premieres maiſons de la province, l'une de celles qui abondent le plus en bonne nobleſſe, & quoique ceux du nom de St. Giron ne ſoient pas encore parvenus à raſſembler tous leurs

titres, l'on verra que sa noblesse est incontestable depuis le 14e siécle.

Ses armes sont de gueules à trois pals d'or, que l'on a écartelé au 2 & 3, de *Chauvigny* de Blot, qui est écartelé au 1 & 4 d'argent au lion de gueules, au 2 & 3 d'or, à trois bandes de gueules, supports 2 licornes d'argent.

Noble homme messire Guillaume de St. Giron, chevalier, rendit foi & hommage au chapitre de Brioude, de plusieurs cens & rentes à lui appartenant, au lieu de Saint-Giron, tel que les avoit possédés Jean de Saint-Girod, le 2 après la fête de St. Pierre, l'an 1313.

Noble homme, messire Dalmas de Saint-Giron, chevalier, rendit foi & hommage de tout ce qu'il possédoit en la seigneurie de St. Giron, à messieurs du chapitre de Brioude, le 15 novembre 1389.

Celui-ci eut pour fils noble homme, Guillaume de St. Giron, habitant du lieu de la Motte, marié par contrat du 19 novembre 1392, à noble Marguerite de *Hauteville*, fille de noble homme Gerard de Hauteville, seigneur dudit lieu, & veuve de noble homme Firmin de *Valhehis*. (Original aux archives du château d'Auval, près Vic le comte en 1787.)

Noble homme Jean de St. Giron, Damoiseau, seigneur dudit lieu, fit un échange avec Durand *Bernard*, en 1457.

Noble homme, Guillaume de St. Giron

fit un échange avec Jean *du Four*, le 13 mai 1510, il en fit un autre avec Jean de *Molmeyrie*, le 6 novembre 1527, reçut un contrat de rente de Laurent *Prigetre*, le 12 septembre 1530, fit un éhange avec Jean Jacques de *Bourbiere*, le 9 octobre 1530.

Epousa, 1°. Antoinette *du Peyroux*; 2°. Gabrielle *Vachiere* ou Vachere. Il eut du premier lit, 1°. Jacques qui suit, & du second lit; 2°. Jean qui suivra: & pour autres enfans, 3°. Jacques; 4°. Piliberte; 5°. Etienne qui suivra; 6°. Claude de St. Giron, mariée à noble homme, Claude de *Ceſternes*; 7°. Anne de St. Giron, mariée à noble homme, Louis de *Ceſternes*, lesquels partagerent la succeſſion de leur pere, avec noble homme Guillaume de *Vergezat*, ſeigneur de Bréal, curateur de ſes freres mineurs, par acte paſſé devant Pierre de *Vaulx*, notaire royal à Montferrand, le 15 mars 1544.

Jacques de St. Giron, ſeigneur de Bouchiran, fils de Guillaume & d'Antoinette *du Peyroux*, ſa premiere femme, épouſa le 10 décembre 1531, demoiſelle Anne *Bonnamy*, dont il eut:

Philippe de St. Giron, écuyer, ſeigneur de Bouchiran, épouſa le 22 décembre 1563, Antoinette de *Guilhem*, dont:

François de St. Giron, ſeigneur de Bouchiran, épouſa le 22 janvier 1588, Lantile de d'*Antil* de Ligonet, dont:

Gaſpard de St. Giron, écuyer, épouſa le

26 novembre 1632, Bonne de *Glarenes*, dont :

Jean de Saint-Giron, écuyer, seigneur de Bouchiran & de Vernassal, maintenu dans sa noblesse, par l'intendant de Riom, en 1666, épousa le 7 octobre 1659, demoiselle Anne de *la Roque*.

Seconde branche.

Noble homme Jean de St. Giron, fils de Guillaume, & de Gabrielle *Vachiere*, sa seconde femme, épousa par contrat passé devant *Jourdain*, notaire de Memoirac, paroisse d'Ausat en Auvergne, le 29 août 1559, demoiselle Jeanne *Fabre*, fille de M. Jean Fabre, seigneur de Tavernolles, & de demoiselle Blanche de *Besse*, sa veuve; assistée de noble homme Hugues de Besse, écuyer, sieur de Mallepayer, son oncle; présens : Jacques de *la volpilliere*, sieur du Cloc, Jean de *Boutelier*, sieur de Boissiere; Louis *du Chesne*, sieur de St. Giron en partie, & Philippe de Saint-Giron. De ce mariage sortit Philippe qui suit :

Noble Philippe de St. Giron, seigneur de Tavernolles, dans la paroisse de Saint-*Didier*, fit faire une enquête de sa naissance, le 18 décembre 1614, pour laquelle furent ouis noble Gilbert d'*Ouradour* écuyer, sieur de la Perche, âgé de 50 ans; Gilbert d'*Auriouze*, écuyer

sieur & baron de Cucé, âgé de 50 ans; noble Pierre de *Combettes*, seigneur de Chatelet, âgé de 70 ans; noble Antoine de *Boissieux*, sieur de Bouschard, âgé de 75 ans; noble Pierre de *la Roque*, sieur de Vedrave, âgé de 74 ans; Jean *Besson*, laboureur, âgé de 55 ans; Vidal *Crismario*, maréchal, âgé de 60 ans; Jean *Cohuche*, Sabottier, âgé de 55 ans, qui tous certifierent son ancienneté, sur quoi il obtint un arrêt de la cour des aides de Clermont-Ferrand, qui le maintint dans sa noblesse, le 24 décembre 1614; il transigea le 15 juillet 1602; épousa par contrat passé devant *Colombe*, notaire à Seghol, le 7 décembre 1597, Etiennette-Catherine de *Palladue*, fille de feu noble Pierre de *Palladue*, & de demoiselle Lucie de *la Vallette*, présens: nobles Gilbert d'*Auriouze*, sieur de Saint-Quentin, François de la *Rousse*, Jean de la Vallette, sieur dudit lieu, Alexandre de la *Rousse*; Jacques de la Rousse; Bertrand de *Courviosée*, sieur de Molforacies; Me Antoine *Berauld*.

La demoiselle Palladue étant veuve reçut une quittance de sa portion de contribution pour le ban & arriere ban, le 16 juillet 1637.

Elle fit une donation entrevif de ses biens à son fils, le 10 novembre 1633, obtint une sentence en l'élection de Ganat, le 17 juin 1634, elle obtint une sentence des commissaires des impositions des tailles, le

30 décembre 1656, & laissa pour fils, Charles qui suit :

Noble Charles de St. Giron, écuyer, sieur de Tavernolles, servit le roi sous les ordres du baron de Canillac, suivant deux certificats du 15 mars & 15 avril 1639, fut maintenu dans sa noblesse par sentence des commissaires députés par le roi, rendue à Clermont-Ferrand, le 6 mai 1658, fut marié par contrat passé devant *Descorches*, notaire royal à Baussat, le 25 février 1642, à demoiselle Gilberte *du Saunier*, fille de Jacques du Saunier, écuyer, sieur de Cheillaret & Baussat, & de défunte demoiselle Gabrielle du *Perier*, assisté de noble Jean *du Sauzet*, écuyer, sieur dudit lieu, chargé de procuration de la dame de St. Giron ; présens : nobles & vénérables personnes Jacques de *Bourdelles*, & Marc de la *Valette*, comtes de l'église de St. Julien de Brioude ; Noble Damien de *Pelliert*, écuyer, sieur de la Rousse ; noble Jean de *Bourdelles* ; noble Pierre de Saulnier ; noble François-Michel de *la Salle* ; noble François *du Saulnier*, sieur de la Courdon ; honorable homme Pierre *Amariton*, lieutenant-général à Nouvelle ; de ce mariage sont issus, 1°. Louis qui a continué la postérité ; 2°. André de St. Giron, marié à N... de *Besse*, dont Claude de St. Giron, marié à demoiselle Jeanne de *Baucheret*, dont pour fils unique & dernier de sa branche, messire Antoine-François Xavier de St. Giron

de Vernasalle, né le 25 janvier 1751, ecclésiastique.

3°. Marguerite; 4°. Louise; 5°. Gilbert; 6°. André de St Giron, qui furent mis sous la tutelle de Louis de *Saulnier*, écuyer sieur de la Beaume, qui fut maintenu pour eux dans leur noblesse, par jugement de Jean le *Camus*, intendant de Riom, du 9 décembre 1669.

Noble Louis de St Giron, écuyer, sieur de Tavernolles, servit au ban de la noblesse d'Auvergne, suivant un certificat de Claude d'*Alegre*, marquis de Baunois, grand sénéchal d'Auvergne, commandant la noblesse du haut & bas Auvergne, du 3 décembre 1674; il fut de nouveau maintenu dans sa noblesse avec ses freres & sœur, par jugement de Claude *le Blanc*, seigneur de Passy, intendant d'Auvergne, du 10 avril 1706; il épousa demoiselle Gilberte *Sauret*; dont il eut 1°. Charles, qui suit; 2°. messire Jean-Baptiste de St Giron, écuyer, sieur de Tavernolles; 3°. Marguerite; 4°. Eléonore de St Giron, qui partagerent les biens de leur pere, par acte passé devant *Boudet*, notaire à Aires, le 22 décembre 1719; présens messire Pierre de St Giron, écuyer, prêtre, curé de Luzillac.

Messire Charles de St Giron, chevalier, sieur de Tavernolles, marié par contrat passé devant *Boudet*, notaire royal à Luzillat, le 24 juillet 1721, à demoiselle Elisabeth d'*Alexandre* de Rouzat, fille de Gilbert d'Ale-

xandre, Alias de Rouzat, écuyer, ſieur de la Palut & Duverger, & de dame Anne de *Vinſſat*, préſens : Antoine d'Alexandre, Alias de *Rouzat*, chevalier, ſeigneur de Larmoniere & de Vendegre en partie; Nicolas *Ozanne*, ſieur de la Tour, conſeiller, juge en la juriſdiction des dépôts des ſels de Maringues ; Claude-Joſeph d'Alexandre de Rouzat, écuyer, ſieur des Voiſſieres, frere; Joſeph-Antoine d'Alexandre de Rouzat, écuyer, ſieur d'Andelot frere; Jean *Cohade*, officier du régiment de Beauvoiſin, couſin du futur; Jean d'*Acher*, prêtre, curé de Luzillat, Antoine *Harlaud*, marchand; Jean *Roux*, écuyer, ſieur de Brets, gendarme du roi.

De ce mariage, eſt iſſu 1°. Pierre, qui ſuit; 2°. Antoine; 3°. Jean-François de St Giron.

Meſſire Pierre de St Giron, chevalier, ſeigneur haut juſticier de la grande & petite Armoniere, a rendu foi & hommage au roi devant les tréſoriers de France, pour la terre de l'Armoniere, le 23 juillet 1764, a rendu aveu & dénombrement de ladite terre, le 17 juillet 1765, marié par contrat paſſé devant *Rouher*, notaire royal au bourg de St Gerand-le-Puy en Bourbonnois, le 18 mai 1762, à demoiſelle Amable de *Chauvigny* de Blot, fille de haut & puiſſant ſeigneur, Joſeph de Chauvigny de Blot, chevalier, comte de Salles, & de dame madame Louiſe de Rollat de *Puy-Gaillon*, préſens : meſſire Claude-Joſeph d'*Alexandre* Alias de *Rouzat*,

chevalier, seigneur des Voissieres, oncle; messire Joseph-Antoine d'Alexandre Alias de Rouzat, chevalier; haut & puissant seigneur Gilbert-Michel-Joseph de Chauvigny de Blot, chevalier, seigneur de Jarie, St Allire de Vallence, frere; dame madame *Valette* de Rochevert, son épouse; messires Sébastien & Claude de Chauvigny de Blot, freres; messire Jacques *Marion*, oncle de la future; messire Denis *Deltour*, curé de St Alire; Pierre *Cornet*, sieur de Chaptard, bourgeois; Jacques Cornet, greffier; messire Antoine de *St Giron*, curé de Cheval Bignon; messire Jean-François de St Girond, curé de Ris, freres du futur.

De ce mariage, est issu messire Marie-Joseph-Antoine de St Giron, chevalier, né paroisse de Luzillac, le 16 décembre 1767, a eu pour parein, messire Joseph de Chauvigny de Blot, & pour mareine, demoiselle Antoinette de St Giron, sa tante, d'abord officier au régiment d'Orléans, dragons.

Noble Etienne de St Giron, écuyer, seigneur dudit lieu, fils de Guillaume & de Gabrielle de Vachiere, rendit foi & hommage au chapitre noble de Brioude, de la terre de St Giron, qu'il a eu de Guillaume, son pere, le 16 décembre 1553; il épousa N... dont il eut 1°. Michel, qui suit; 2°. Antoinette de St Giron, mariée à noble Maximilien de *Carbonnel*, écuyer, seigneur Dollery.

Noble homme Michel de St Giron, écuyer, seigneur dudit lieu, épousa demoiselle Louise de *Rochefort*, laquelle étant veuve & tutrice de ses enfans, transigea avec noble Maximilien de Carbonnel, par acte passé devant François le *Roux*, garde, tenant le scel royal, & honorable homme Me Gabriel *Polit*, lieutenant du bailli & juge de l'église de Brioude, le 26 février 1573.

De ce mariage, sortit 1°. Noël; 2°. Pierre; 3°. Claude de St Giron, mariée par contrat passé devant Pierre *Fontanon*, notaire royal en la ville de St Germain Lembrond, élection de Montferrand, le 10 novembre 1570, à noble Antoine du *Chariol*, seigneur de Bourdelle, fils de noble Antoine du Chariol, seigneur de Collanges, & de demoiselle Catherine de *Challon*; présens : noble Pierre du Chariol, frere, seigneur de Cousances; noble homme Antoine de *Chauny*, seigneur de Lès; noble homme Gilbert de *Challus*, seigneur de la Grange; Maximilien de *Carbonnel*, seigneur Deyry; Jean de *Lespinasse*, seigneur du Passage; Antoine de *la Reynerie*, seigneur de Mauriat, honorable homme Me Anne *Apchon*, greffier de Collanges; Julien *Panel*, praticien; 4°. Antoinette de St Giron.

* SAINT PAUL, noble Jean de St Paul, seigneur de Bonneval en Albigeois, fit un contrat, d'accord avec messire Pierre de *Mazerant*, procureur du roi de saint Affrique, le 25 janvier 1652.

SAINT RAMBERT, petite ville du Bugey, fut érigée en marquisat par lettres d'Emanuel Philibert, duc de Savoye, du 5 octobre 1576, en faveur d'Amé de *Savoye*, son fils naturel, lequel vendit ce marquisat à Henri de Savoye, duc de Nemours, par contrat du 21 octobre 1601.

SAINT VALLIER, seigneurie en Dauphiné, fut acquise de la maison de Poitiers en 1584, par Jean de la *Croix* de Chevriers, bisaïeul de Pierre-Félix de la Croix, capitaine des gardes de la Porte. Ce fut en faveur de celui-ci que la terre de St Vallier fut érigée en comté par lettres du mois d'avril 1687, enregistrées au parlement de Dauphiné, la même année.

SAINT VENANT, ville dans l'Artois, fut érigée en titre de comté par lettres du roi catholique du 17 décembre 1655, en faveur & considération des services de Maximilien d'*Ostrel* de Lierre, mestre de camp d'une terce d'infanterie de dix compagnies Walones, bailli & capitaine de la ville de St Omer, conseiller du conseil de guerre de S. M. catholique, qui épousa le 6 juillet 1666, Marie-Anne-Thérese de *Thienne*, fille de George de Thienne, baron de Broue, dont naquit Jacques-Théodore d'Ostrel-de Lierre, comte de St Venant, baptisé le 16 octobre 1672.

SECONDIGNI-*sur-Chise*, en Poitou, diocese & intendance de Poitiers, parlement de Paris élection de Niort où l'on compte 185 feux.

Cette baronnie fut érigée en comté par lettres de juin 1566, regiſtrées au mois de juillet ſuivant, en faveur d'Artus de *Coſſé*, ſeigneur de Gonnor, maréchal de France, ſurintendant des finances, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, de Touraine & d'Orléanois, mort le 15 janvier 1582. Sa fille aînée Renée de Coſſé, comteſſe de Secondigni, étant morte en 1622 ſans enfans, de Charles de Montmorenci, duc de Damville, le comté de Secondigni paſſa à ſon neveu Louis de *Gouffier*, duc de Rouannois, fils de ſa ſœur Jeanne de Coſſé, dame de Gonnor.

SEGONZAC, en Périgord, dioceſe & élection de Périgueux, parlement & intendance de Bordeaux, où l'on compte cinquante-un feux.

Cette terre & ſeigneurie en Périgord, que Madeleine *Vigier* apporta en dot l'an 1572, à ſon mari Raimond *Bardon*, gentilhomme de Périgord, duquel deſcendoit Marc, comte Bardon, en faveur duquel la terre de Segonzac fut érigée en baronnie, par lettres de février 1623, regiſtrées au parlement de Bordeaux, le 27 mai ſuivant. Il eſt biſaïeul de François-Louis de Bardon, ſeigneur & baron de Segonzac, de Plazac & de ſaint Michel, marié le 24 février 1702, à Antoinette de la *Roche Aimon*, dont :

1. Marc comte Bardon, baron de Segonzac, ſeigneur de Pardoux, marié l'an 1728

avec Marie *du Puy* de Lorvol, mere de François-Louis de Bardon, baron de Segonzac, seigneur de Pardoux, né en 1733.

2. Jean-Baptiste, chanoine & comte de Brioude.

3. Pierre de Bardon de Segonzac.

SÉGUR : maison noble de Lorraine, originaire de Languedoc, porte écartelé au premier & quatriéme d'argent au lion rampant de gueules; au deuxiéme & troisiéme d'azur.

La transmigration de cette famille en

Lorraine, nous met dans l'impossibilité de dire actuellement à quelle des branches de la maison *Ségur*, répandues en Languedoc, Guienne & Périgord, &c. elle appartient; mais sa filiation authentiquement prouvée, remonte à :

Noble Antoine de *Ségur*, vivant en 1586, fut marié à Marguerite *Auriole*, dont les armes sont d'argent au figuier de Sinople, chargé d'un auriol d'or, & dont il eut entr'autres :

Noble Guillaume de Ségur, seigneur de Graniage, né le 23 novembre 1609, eut pour parein noble homme Guillaume *Dufos* & pourmareine Denise *Fournier*, fut mentionné dans la maintenue de 1684; il épousa le 17 novembre 1644, Jeanne de *Bayssier*, originaire de Cahors (1), & mourut à Toulouse, le 17 septembre 1674, fut inhumé dans l'église des révérends peres Cordeliers; il laissa entr'autres :

Messire Jean de Ségur, écuyer, né à Toulouse le 26 février 1659, baptisé le 16 mars suivant, ayant pour parein Jean *Roux*, recteur de Cassaubolles, au diocèse de St. Pons, représenté par Dominique de Bayssier, & pour mareine Jeanne de Ségur;

(1) En 1626, vivoit Jean de *Baissier* ou de *Baysset*, président à l'élection de Cahors, qui fut premier consul de ladite ville; et en 1650, François, curé de S. Laurent de la même ville, aussi président à l'élection.

il fut officier au régiment du Roi dragons, fut maintenu dans sa noblesse & comme originaire de Languedoc, par ordonnance de M. de *Charnel*, intendant de Metz, du 2 décembre 1684, fut marié par contrat passé devant *Thiry* notaire, le 4 mai 1680, célébré le 19 du même mois, à demoiselle Sébastienne *le Blanc*, dont les armes sont d... fille de noble Nicolas le Blanc, écuyer capitaine pour le service de S. A. R. Charles V, de Lorraine, ensuite son maître d'hôtel, & de damoiselle Claude de *Villaucourt*, qui décéda le 5 avril 1691, fut inhumée dans l'église d'Oron, au pied de la chaire, fille de noble Antoine de Villaucourt, écuyer, dont les armes sont d'or, parti d'azur, au lion de l'un en l'autre lampassé de gueules, & de Catherine de *Riviere* (1), morte le 9

(1) Fille de Messire Jean *Merle de Riviere*, écuyer sieur de Riviere, officier des gardes du duc Charles III de Lorraine, qui porte d'azur, au massacre de cerf d'or, au chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable, et de Catherine de *Salonne*.

Le pere d'Antoine étoit Demenge de *Villaucourt*, écuyer, officier des gardes de S. A. épousa Marthe *Fournier*, fille de noble Jacob Fournier, dont les armes sont d'argent, à trois pals de gueules & un écusson d'or, chargé d'un muffle de léopard de gueules, posé en abîme; & de Pernette de *Fricourt*. Et l'aïeul d'Antoine de Villaucourt, étoit noble Claude de Villaucourt, prévôt de Château Salins, qui avoit été officier des gardes du corps du duc François premier, & premier prévôt de marche; en laquelle qualité, il enleva de son château, & fit

avril 1674, inhumée dans l'église d'Oron, devant l'autel notre-dame du Rosaire; présens audit contrat, messire *Fonbeauzard* & messire d'*Auffeville*, capitaine & lieutenant audit régiment, fondés de la procuration de Jeanne de *Bayffier*, mere du futur; & du côté de la future, messire Nicolas de *Besannes*, écuyer, sieur d'*Estrepy*, seigneur de Neufcheres & autres lieux, dont les armes sont d'azur semé de besans d'or au

---

prisonnier le comte de *Saverden*. Il mourut en 1586, et avoit épousé Jeanne *Perrin*, fille de noble Gerardin Perrin, gouverneur de la Saline de Château Salins, qui porte de sable à un lion en pal d'or, soutenu d'un chevron renversé, et de Jeanne Parisot.

Cette famille existe dans Jean-César de Villaucourt, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine des grenadiers, commandant un bataillon du régiment de Royal Comtois, ensuite lieutenant colonel dudit régiment, puis lieutenant de Roi de la citadelle d'Arras; marié à Charlotte-Madeleine *Fournier de Macheville*, dont les armes sont d'azur, à un pal d'or, chargé de deux tourteaux de gueules, un en chef & un en pointe, et surchargé d'un écu de gueules en cœur, chargé d'un cor de poste d'or, flanché d'or, à une tête de lion d'azur, armée, lampassée et couronnée d'argent, fille de Nicolas Fournier, baron de *Neideck*, gentilhomme ordinaire de S. A. R. et de Barbe *Rousselot d'Hédival*, dont il eut, entr'autres Thérese de Villaucourt, née en 1706; mariée par contrat passé le 27 octobre 1731, à Jean Joseph, comte de *Marimprey* de *Villefont*, chevalier, seigneur de Romécourt et de Xermaménil, dont les armes sont d'azur, à la face d'or, chargée de trois étoiles de gueules. Devise: *Pro fide pugnando*.

lion d'argent, cousin paternel (1); messire Dominique de Villaucourt, écuyer, cidevant lieutenant; messire Jacques de Villaucourt, écuyer, capitaine pour le service de S. A. de Lorraine; messire François de Villaucourt, écuyer, officier de la saline de Châteausalins, ses oncles & cousin, maternels; & messire Louis de *Falaise*, écuyer, capitaine au régiment d'Herbouillet, dont les armes sont d'azur à une colombe éployée d'argent, la tête posée en barre, & accompagnée d'une étoile de même à d'extre de l'écu, parent (2).

---

(1) Issu de Pierre, seigneur de Besannes, en partie, descendu de Guillaume de Besannes, chevalier, qui eut pour fils, Jean, seigneur de Besannes, conseiller d'Alphonse de France, comte de *Poitiers*, qui accompagna ce prince, l'an 1268, au voyage de la Terre Sainte. Nicolas de Besannes, seignenr d'Estrepy, avoit épousé Marie *Duplessis*, fille de Maurice, seigneur de Château Brahim, capitaine des gardes du duc de Lorraine, et de Claude de *Salonne*. Renaud, seigneur de Besannes, lieutenant colonel au régiment de S. Etienne, épousa Anne de *Boutillac*, fille de Joseph, baron de Semeuse & de Louvigny, et d'Eléonore de *Beaumont*.

(2) Descendu de noble Jean de *Falaise*, sergent major au gouvernement de Benfeld en Aussay, pour le service de l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg, marié à Judith *Baudin* de Salonne, avec laquelle il est mentionné dans un contrat de vente de l'an 1591, fille de noble Jean Baudin de Salonne, qui porte d'azur, à une hamade d'or en

De ce mariage ſont iſſus :

1°. Jean qui continua la poſtérité :

2°. Damoiſelle Marguerite de Ségur, née le 10 décembre 1688, mentionnée comme co-héritiere dans le teſtament de ſon couſin, Meſſire Bernard *Dufort*, ſeigneur de Bideſ-

---

face, accompagnée de trois macles de même, deux en chef & une en pointe, et de noble damoiſelle Catherine de *Falqueinsteins*. Ils ont eu, entr'autres; 1°. une fille mariée en 1615, à messire Claude de Villaucourt, écuyer; 2°. François de Falaiſe, oncle à la mode de Bretagne, de damoiſelle Claude de Villaucourt, femme de Nicolas le Blanc, à cauſe de Jean de Salonne, et de Catherine de Fa queinteins (biſaïeux de ladite damoiſelle de Villaucourt), lieutenant-colonel du régiment du comte de Ligneville, pere d'Anne-Louis de Falaiſe, lieutenant colonel de cavalerie dans les troupes de Charles V, puis dans celles de S. M. I, mourut commandant de Braunau en Baviere, où ſe voit ſon tombeau de marbre, élevé par les habitans de cette ville, qui fait honneur à ſa mémoire & à ſa famille. Il avoit épouſé Marie de *Spelrz*, fille du colonel de ce nom, dont deux fils; l'aîné fut colonel de S. M. I. De cette maiſon étoit auſſi Nicolas, baron de Falaiſe, chambellan du duc Léopold de Lorraine; qui fut fait colonel commandant du Prince Emmanuel de Savoye, pour le ſervice de S. M, I.; enſuite major général & commandant à Olmutz, capitale de Moravie. Il épouſa en 1700, Marianne, baronne de *Berfaldt*, dont poſtérité, & il étoit fils de Nicolas-François de *Falaiſe*, qui eut la jambe emportée d'un coup de canon au ſiege de Treves; & qui continua de ſervir en qualité de lieutenant-colonel de cuiraſſiers dans les troupes de S. M. I.; enſuite

troff, grand prévôt de l'insigne église & chapitre noble de St. Diez, du 9 septembre 1721, & fondateur de l'hôpital St. Jacques de la ville de Dieuze; fut mariée par contrat passé, le 28 septembre 1718, à Jacques-Antoine *Husson*, (né le 11 octobre 1699, eut pour parein Jacques de Lescu, représenté par Charles Husson, deuxiéme du nom, son frere, capitaine pour le service de S. A. de Lorraine, ensuite religieux de l'ordre de R. P. Capucins, & pour mareine Anne-Françoise de Toupet, femme d'André de *Xousse* Gruyer), fils de Charles premier du nom (1), & de damoiselle Charlotte

---

gentilhomme ordinaire de *Leopold*, premier duc de Lorraine.

(1) Son bisaïeul étoit Antoine Husson, originaire de la Bourgogne, qui vivoit à Rozieres en 1590, où il étoit ingénieur en chef, marié à damoiselle Anne de Bruyeres (Pierre de Bruyeres, écuyer, vivoit en Lorraine en 1450); dont Antoine d'*Husson*, second du nom, prévôt de la ville de Rozieres, maintenu par S. A. Achilles de Lorraine, dans les prérogatives de noble, le 14 mai 1641, épousa Marie Clément de la Lorre, dont les armes sont d'or, à un griffon de sable, tenant en ses pattes de devant, un bâton noueux de gueules, fille de noble Claude-Clément de la Lorre & d'Anne de *Gouthier*. Elle étoit cousine germaine du R. P. Dom Dieudonné Clément, abbé de Longeville, & elle descendoit de noble Etienne Clément de la Lorre, prévôt de la ville d'Ancerville en 1510. Ils eurent un fils Nicolas-François Husson, licentié

Vincent de la Feuille [1], préſens audit contrat Charles Huſſon officier des ſalines de Dieuze pere; Charles *Guyon*, ſeigneur de Lorette; Claude *Beguin*, ingénieur en chef à Marſal, parent; noble Jean de Ségur, lieutenant en la prévôté de Châ-

---

en droit, avocat à la cour ſouveraine, lieutenant de Bailli à Dieuze, qui épouſa le 14 Octobre 1659, Barbe de *Sobelle*, fille de Jean de Sobelle, gouverneur des Salines dudit Dieuze, lieutenant de prévôt à Rozieres, enſuite capitaine pour le ſervice de S. A. & de Françoiſe de *Hey*. La demoiſelle de Hey avoit pour elle, ſes hoirs & ayans cauſe, siege & place dans la nef de la paroiſſe de la ville de Dieuze, comme on le voit par un contrat du 11 Juin 1639, passé devant Me Guyon, tabellion général.

(1) La damoiſelle Vincent de la *Feuille* eut deux freres, le premier religieux, & le ſecond accompagna S. A. Charles V de Lorraine, lorſqu'il étoit généraliſſime des troupes impériales qui étoient alors en guerre contre les Turcs. Sa fille Marguerite Vincent de la Feuille fut mariée à meſſire Alexis de Roguier, conſeiller à la cour de Lorraine, qui porte de ſable au lion rampant d'argent, armé & lampaſſé de gueules, l'écu bordé d'or; dont Charles-Nicolas de Roguier, chevalier, doyen des conſeillers de la chambre des comptes de Nancy, aujourd'hui exiſtant, marié en premieres noces à damoiſelle de *Rouot*, dont les armes ſont d'azur, à la face d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, & accompagnée de trois roſes d'or, fille du ſecrétaire d'état de Stanislas, roi de Pologne; & en ſecond, à damoiſelle de *Marcol*, dont les armes ſont d'azur, au lion paſſant d'or,

teaufalins, frere ; Jean-Pierre Gaillard & Pierre Bugnon.

Ladite damoiſelle de Ségur décéda le 15 février 1737, fut inhumée le lendemain dans l'égliſe paroiſſiale de Dieuze, devant la chapelle St. Anne, lieu de la ſépulture de la famille ; elle avoit été penſionnée du duc Léopold, en faveur des ſervices importants que ſes ancêtres maternels avoient rendus aux princes de Lorraine dans le parti des armes.

De ce mariage ſont nés, 1°. Antoine-Maurice Huſſon de Sobelle, capitaine pour le ſervice de la Reine de Hongrie, tué dans une bataille par un corp de canon.

2°. Nicolas-François Huſſon de Clairval, officier au régiment de Royal Allemand, fut reformé comme n'étant point né Allemand, puis conſeiller du Roi en l'hôtel commun de la ville de Dieuze ; il épouſa Françoiſe *Vivet*, fille de Philippes, receveur des finances en ladite ville, dont cinq enfants ; l'aîné ci-devant officier au régiment de Luxembourg, poſſeſſeur des lettres-patentes délivrées par les Minimes de la province de Lorraine, ſous la date du 23 janvier 1680, qui déclarent les ancêtres Huſſon fondateurs

---

au chef de gueules, chargé de trois croissans d'argent, fille de Philippe-Paſcal de *Marcol*, chevalier, procureur général du Parlement de Nancy, dont des enfans du premier & du ſecond lit.

& fondatrices d'une chapelle dans l'église de ces religieux en la ville de Dieuze; où lesdits Minimes doivent faire dire tous les jours à dix heures une messe basse, & à dix heures & demie les fêtes & dimanches; sous peine, s'il y manquent pendant trois jours de suite, de voir les héritiers autorisés par le titre même de la fondation, à revendiquer leurs droits, & à se faire restituer par lesdits religieux les biens & sommes qui ont été légués à cet effet; le même titre reconnu & confirmé au chapitre général de l'ordre tenu à Marseille, le 5 août 1685.

3°. Damoiselle Marie-Anne-Catherine *Hussson* (1), née le 17 octobre 1731, eut pour parein Dominique *Gaillard*, officier au service de France, puis capitaine des chasses de Stanislas, Roi de Pologne, son cousin germain, & pour mareine Barbe *Ritter*. Elle fut mariée par contrat passé devant Me. *Serva* notaire, le 20 juin 1763, à Louis de *Laigue*, d'une ancienne famille de Dauphiné, dont les armes sont de gueules semées de grosses gouttes d'eau d'argent, à trois trangles ondées de même en chef. Devise: *En Arrouſſant*, fils d'André de Laigue natif de

(1) Elle avoit encore deux freres consanguins, Paul-Grégoire & Antoine-Narcisse *Husson*, le premier, capitaine pour le service de l'empire; & le second, capitaine pour le service de la Reine de Hongrie, morts tous deux sans alliance.

Lyon (1) & de damoiselle Nicole *Lom-*

(1) Nous ne ne savons point encore précisément à quelle époque cette branche est venue s'établir en cette ville ; mais on verra qu'il y a plus de deux siécles, par le certificat délivré au fils de Louis de *Laigue*, et dont voici la copie.

« Les prévôt des marchands et échevins de la ville » de Lyon, certifions à tous qu'il appartiendra, » que Jean de Laigue fut élu et nommé le 21 dé- » cembre 1587, conseiller-échevin de cette ville ; » qu'il prêta serment en cette qualité le 19 janvier » 1588, et en remplit les fonctions depuis cette » époque, jusqu'au 21 janvier 1592. Au moyen de » quoi, tant lui que ses descendans ont dû et doi- » vent jouir des droits et privileges de noblesse et » autres concédés par nos Rois, à ceux qui ont » passé par les charges et dignités consulaires de » cette ville ; certifions aussi que les armes dudit » Jean de Laigue inscrites sur le tableau armorial » consulaire de cette ville, sont de gueules, semé » de grosses gouttes d'eau ou larmes d'argent sans » nombre, à trois trangles d'argent ondées en chef, » telles qu'elles sont figurées en marge des présentes; » attestons en outre que parmi les citoyens qui » ont rempli *le service de* l'échevinage, *il en est un* » *très-grand nombre qui, avant d'y être appellés,* » *étoient déja nobles, et jouissoient des privileges* » *attachés à cette qualité.*

» En foi de quoi nous, Louis *Tolosan de Mont-* » *fort*, chevalier, prévôt des marchands ; Jean-Ma- » rie *Ravier*, avocat en parlement et aux cours de » Lyon ; Claude-François *Fayolle*, aîné ; Jacques » *Imbert-Colomès* ; et Joseph *Steinmann*, échevins susdits ; avons à la réquisition de sieur Antoine- » Louis de *Laigue*, délivré le présent certificat pour » lui servir et valoir ce que de raison, lequel nous » avons signé, fait contresigner et sceller du sceau » aux armes de cette ville et communauté.

bard (1); présens audit contrat messire Droz *de Louvier*, écuyer, commissaire

---

» Fait à Lyon au consulat, le 12 Juin 1788. » Signé *Tolosan de Montfort*, *Ravier*, *Fayolle* » aîné, *Imbert-Colomès et Steinmann*. Plus bas est » est écrit : par le consulat ; signé *Morin* fils, avec » paraphe ».

Par un autre certificat délivré le 4 juillet 1788, audit sieur Antoine-Louis de Laigue, par M. l'abbé *Coupé*, garde des titres et généalogies de la bibliotheque du Roi à Paris ; il appert que *messire Guillaume de Laigue, chevalier, étoit capitaine du chastel de Segur, l'an 1404, après Pâques*, & que ce titre original en parchemin, scellé de deux signets en cire vermeille, est déposé à ladite bibliotheque du Roi.

(1) Nicolle *Lombard* étoit tante de noble Nicolas-Joseph Lombard, dont les armes sont de gueules à deux étendarts d'or adossés et posés en sautoir, lieutenant au régiment de Portugal, pour le service de l'Impératrice Reine de Hongrie, lequel se distingua d'une maniere tout-à-fait honorable dans plusieurs batailles, et particulierement dans le combat du 16 juin 1746 ; devant la ville de Plaisance en Italie ; où étant à la tête d'un piquet de cavalerie qu'il commandoit, il enleva deux drapeaux des ennemis, et s'empara d'une redoute qui étoit bien défendue, et se retira major en 1770. Il épousa à Nancy, damoiselle de *Collenel*, dont les armes sont d'or, à deux chevrons de gueules, crenelés d'azur, accompagnés de deux roses aussi de gueules, boutonnées d'argent en chef, et d'un croissant montant en pointe ; fille de Charles-François de Collenel, chevalier, baron de Fontet, procureur général de la chambre des comptes de Lorraine, et conseiller d'Etat, et d'Elisabeth-Ursule *le Febvre*, fille de Charles-François le Febvre, chevalier, pro-

ordinaire des guerres, cousin du futur; Jean-Baptiste *Henriet* & Antoine *Georget*, intéressés dans les affaires du Roi, beaux-freres; Antoine-Louis le *Vasseur*, conseiller du Roi & son procureur, ami; & du côté de la future, damoiselle Anne-Alexis de *Theilliers*, fille du baron de Theilliers, seigneur de Morlin & Guinzelin, seconde femme de Jacques-Antoine Husson, belle-mere [1]; Nicolas-François Husson, officier au service de France, frere; Antoine-Narcisse Husson, capitaine au service de la Reine de Hongrie, frere consanguin; Joseph Bugnon, officier des salines de Dieuze; Dominique *Bugnon*, officier de Hussards,

---

cureur général de la chambre des comptes de Lorraine et de Bar, et conseiller d'état, qui porte pour armes d'azur, à trois pals d'argent, surmontés d'un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or; dont damoiselle de Lombard, fille unique, non encore mariée en 1787.

(1) Elle avoit un frere qui étoit colonel du régiment du grand duc de Toscane, et grand croix de l'ordre de Marie-Thérese, et un grand oncle, Paul-Martin de *Theilliers*, conseiller de la grand'chambre des finances de S. M. I. qui fut fait chevalier, et ensuite baron du S. Empire, par lettres en forme de diplome, des 10 mai 1695 et 10 juin 1701, dont les armes sont écartelées au premier et quatrieme d'or, à l'aigle éployé de sable, membré de gueules et couronné d'or, la tête de l'aigle contournée; au 2 et 3 d'azur, au cerf bondissant au naturel, accolé de gueules, bordé d'argent; le cerf du troisieme quartier contourné, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

puis lieutenant des chaſſes de Dieuze, couſins iſſus de germain ; Jean-Baptiſte *Morel*, avocat à la cour ; & François-Hyacinthe *Mathis*, auſſi avocat à la cour & ancien lieutenant en la prévôté de ladite ville de Dieuze, amis.

De ce mariage eſt iſſu, Antoine-Louis de Laigue, dernier mâle de la branche de Dauphiné, né le 30 août 1765, a eu pour parein Antoine Georget, & pour Mareine damoiſelle Eliſabeth de Laigue, ſa tante ; il eſt vivant à Paris, ſans alliance, en 1788.

Noble Jean de Ségur, ſecond du nom, fils de Jean & de Sébaſtienne le Blanc, né le 9 décembre 1680, fut baptiſé le 25 janvier 1681, ayant pour parein Jean de *Hacquerel*, chanoine de l'égliſe de St. Etienne de Vic, & pour Mareine Henriette le Blanc, ſa tante ; il épouſa Catherine *Antoine*, dont :

Meſſire Germain de Ségur, né le 24 mai 1708, baptiſé le 26 du même mois, eut pour parein meſſire Germain de *Viart*, écuyer, prévôt gruyer en la prévôté de St. Avold, & pour Mareine Barbe *Ouvrand*, femme du ſieur de *Vergance*, lieutenant de prévôt ; il fut lieutenant général de Châteauſalins, puis prévôt général de ladite ville, en 1755 ; maintenu dans ſa nobleſſe, par arrêt de la chambre des comptes de Nanci, des 21 & 24 février 1759, marié à demoiſelle N.. Mathis, dont :

1°. Etienne qui ſuit :

2°.

2°. Dominique, chevalier de Ségur, passé officier major dans l'Inde, où il est mort sans alliance.

3°. Damoiselle Anne-Marie de Ségur, mariée à noble Duplatel Duplateaux, seigneur de Chevaux, dont les armes sont d'argent, au chevron d'azur, chargé de cinq larmes d'or, & accompagné de trois plateaux de gueules, deux en chef & un en pointe, morte sans enfants.

Messire Etienne de Ségur, écuyer, né le 31 juillet 1734, eut pour parrein Jean-Etienne Mathis, conseiller au bailliage de Dieuze & pour Marreine demoiselle *Boufnon*; il entra volontaire dans le régiment le Bourgogne cavalerie, en 1755, passa ensuite dans la gendarmerie, puis lieutenant en second du régiment Royal Lorraine infanterie, le 16 janvier 1759; marié le 20 mai 1767, à demoiselle Marie-Thérese de *Bruyeres*, dont les armes sont d'or au lion de sable la queue fourchue passée en sautoir, fille de Marc-Antoine de Bruyeres, chevalier, lieutenant de cavalerie originaire de Languedoc, & de Marie Cordier: prénens audit mariage, Dominique, chevalier de Ségur, lieutenant du régiment de Nancy, frere; François chevalier de Bruyeres, cadet au Roi de Pologne, aujourd'hui chevalier de St. Louis, frere de la future; dont est issu:

Charles-François-Xavier de Ségur, écuyer, né le 23 septembre 1774, a eu pour parrein

Charles-François-Xavier de la *Roche-Girault*, major d'artillerie, & pour mareine Catherine-Emilie de *Forget*, dame de *Hemeſtroff*.

* SELVE, dame René de *Montmirail*, veuve de défunt meſſire Odet de Selve, chevalier, conſeiller du Roi à ſon conſeil privé, tutrice & curatrice de François-Lazare & Cecile de Selve, enfans mineurs dudit défunt & d'elle, & encore nommée procuratrice de demoiſelle Lucrece de Selve, jouiſſante de ſes droits, leſdits François-Lazare, Cecile & Lucrece, légataires de défunt Me. Jaques de *Meſgier*, prieur de St. Gaultier, diocèſe de Bourges, d'une rente à lui conſtituée par le prévôt des marchands, le 10 mai 1564, dont elle donna quittance le 5 juillet 1582.

SENNEVIERES, érigée en baronnie par lettres de mars 1582, regiſtrées le 21 juillet 1583, en faveur de Gabriel de Tranchelion, ſeigneur dudit lieu.

SERQUEUX, en Normandie, diocèſe, parlement & intendance de Rouen, élection de Neuf-Châtel, ſergenterie de Galle-Fontaine, où l'on compte 3 feux privilégiés & 63 feux taillables, terre & ſeigneurie, érigée avec celle de la Superie, en baronnie par lettres de juin 1653, regiſtrées le 7 ſeptembre 1654, en faveur d'Hilaire, marquis de Laval-Lézai.

SERRES, Charles Serres, juge du pays de Vi

varais, anobli par lettres du mois de juin 1612, regiſtrées le 5 décembre.

SILLI, terre & ſeigneurie en Normandie, dite le Pleſſis-Emergard, fut unie avec les fiefs d'Oſulci, des Autieux, Lachi, St. Jouin & Trihan, & érigée en marquiſat par lettres de juillet 1665, regiſtrées au parlement de Rouen, en faveur de Jacques *Vipart*, chevalier, ſeigneur de Silli, meſtre de camp d'un régiment d'infanterie, fils de Gilles Vipart, baron de Silli, & Jacqueline de *Gruel* de Touvoye, ſa deuxiéme femme; Gilles Vipart, ſeigneur de Silli, étoit iſſu au neuviéme dégré d'Yves Vipart, chevalier, de Seigneur la Viparderie en la Vicomté d'Auge, ſous le régne de Philipe Auguſte.

Le marquis de Silli, decédé le 22 janvier 1709, âgé d'environ 85 ans, avoit épouſé en 1661 Françoiſe le *Comte* de Nonant, niere de Jacques-Joſeph Vipart, marquis de Silli, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ſes armées, mort ſans alliance le 19 novembre 1727, laiſſant tous ſes biens à ſa ſœur Marie-Anne Vipart de Silli, décédée ſans alliance, le 27 octobre 1747, à l'âge de 80 ans. Elle a laiſſé tous ſes biens à Léon *Madaillan*, marquis de Laſſay, petit-fils de Suſanne de Vipart, marquiſe de Sainte-Croix, lequel étant mort en octobre 1750, ſans laiſſer de poſtérité, tous les biens qu'il avoit hérités de mademoiſelle de Silli, ont paſſé aux deux fils du duc de Lauraguais ſes arrieres-neveux.

Gabriel-François Vipart, écuyer, seigneur de Neuilli, devenu le chef du nom & des armes de sa maison par la mort du marquis de Silli, transigea par acte passé à la Guadeloupe, le 12 décembre 1724, avec messire Jacques-Claude de *Bragelongne*, écuyer, demoiselle Marie-Barbe de Bragelongne, autorisée de François-Nicolas *Neron* de *Verpré*, son mari; Charles-Théodore de Bragelongne, écuyer sieur de Boisripaux & demoiselle Elisabeth Françoise de Bragelongne, tous quatre enfans de défunt Claude-René de Brangelongne, écuyer & de Alette *Boivin*, sa veuve, remariée au sieur de Vipart; il avoit épousé à la Guadeloupe, le 3 octobre 1707, Alette *Boivin*, dont:

I. François-Augustin de Vipart, écuyer seigneur de Neuilli, lieutenant d'infanterie, né le 7 décembre 1708, marié le 29 avril 1732, à Marie-Jeanne *Houé*, dont:

1. François-Nicolas, né le 17 avril 1736, sénéchal de la noblesse de la Guadeloupe, marié à N.. *Neron* de Beaucaire, dont postérité:

2. Jacques-Joseph, né le 28 juin 1738.

3. Charles-Louis-Hector, né le 15 novembre 1743.

4. Denis-Augustin, né le 20 septembre 1747.

5. Marie-Elisabeth, née le 15 janvier 1734.

6. Sophie-Antonine, née le 18 janvier 1740.

7. Suſanne-Adélaïde, née le 4 février 1742.

8. Eulalie-Barbe, née le 11 août 1750.

II. Nicolas de Vipart, écuyer, ſeigneur de Beaumont, lieutenant d'infanterie, a épouſé, 1°. le 26 janvier 1739, Marie le *Mercier* de Beauſoleil; 2°. le 23 janvier 1747, Marie-Thereſe *Claſſe*; ſes enfans ſont:

1. Marie-Françoiſe, née du premier lit le 13 novembre 1739, mariée à N... de *Boubers*.

2. François-Nicolas, né du deuxiéme lit le 29 décembre 1748.

3. Marie Thereſe-Eliſabeth, née le 16 octobre 1750.

* SOULAGES, noble Jean-Paul de Soulages, ſeigneur de Roubal & Lauras, petit fils de Jean de St Jean d'*Alcas*; préſent au contrat d'accord paſſé entre Antoine-Pierre Reines, dudit St. Jean, le 19 mai 1655.

Noble Paul de Soulages, ſieur de Roubal, fit une obligation au profit de François *Reinaldi* de St. Affrique, le 11 mai 1657, où eſt témoin noble Paul de *Soulages*, ſieur de Fabreges & de Valhauſi; il donna une quittance à Jean *Galzin* & Antoine *Giles*, le dernier mars 1663; préſent noble Antoine de *Liziers*, ſieur de Baulin.

T

TARTEREAU, maison noble & très-ancienne, originaire de Languedoc, & connue dès le XIe siécle, sous le nom de la Croix. Sa filiation ne monte que jusqu'à l'an 1320, qu'elle s'établit en Brie, où elle prit celui de *Tartereau*, par les seigneuries dont elle y fit acquisition, & depuis celui de Berthemont, par l'alliance d'une demoiselle de ce nom, qui fit passer cette terre dans cette famille, comme on va le voir.

Jean de Tartereau, chevalier, seigneur du fief de Tartereau & de deux autres, situés au territoire de Brie-Comte-Robert, fit un abandon d'une portion de ses biens à Artus son fils, par acte passé sous le scel de Jean de *Cormeillole*, garde du scel de la châtellenie de Senlis, le 10 mars 1381; il rendit foi & hommage au roi, l'an 1385, comme il est rapporté au livre des antiquités de Corbeil, & eut pour fils Hartus qui suit.

Hartus, chevalier, seigneur de Tartereau & autres fiefs, situés au territoire de Brie-Comte-Robert, épousa, l'an 1433, demoiselle *Perdrielle*, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Perdrielle, dont est issu :

Jean de Tartereau, second du nom, chevalier, seigneur de Tartereau de la Grivelle

qui épousa, l'an 1479, demoiselle Hartus-Adam *des Champs*, fille d'Hartus, chevalier, seigneur des Champs, conseiller ordinaire du roi, dont :

Noble homme Guillaume de Tartereau, chevalier, seigneur de la Grivelle, des Ormetaux, de Montanglos, de Carrefours, de Perdrielle, de Comblaville, fut déclaré noble de race par les commissaires départis par le roi, pour la recherche de la noblesse, en 1516, & prouva que Jean son ayeul étoit noble, extrait de noble lignée, faisant profession des armes. Il épousa en 1512, demoiselle *le Tellier*, fille de messire Robert le Tellier, & de demoiselle Nicole *le Bertier*, dont il eut Nicolas de Tartereau, chevalier, seigneur de Boisval, de la Grivelle & des Ormetaux du Tremblay, qui fut marié avec Louise *Choart*, fille de Jean Choart, chevalier, seigneur d'Espinel, commandant une compagnie d'Ordonnance, & de dame *le Clerc*, fille de messire le Clerc, chancelier de France, dont il eut :

Messire Louis de Tartereau, chevalier, seigneur du Tremblay, gentilhomme de la chambre de Henri IV, capitaine pour sa majesté des ville & château de Corbeil, capitaine de 50 hommes d'armes, marié par contrat passé devant *Dupont* & le *Breton*, notaires à Brie-Comte-Robert, le premier juillet 1564, à noble demoiselle Marie de *Berthemont*, fille de messire Charles de Berthemont, chevalier, seigneur d'Egrefin &

de Trois-Maiſons, capitaine des gardes du corps d'Henri III, ſon ambaſſadeur en Pologne, où il mourut, & de noble demoiſelle Marie *Picart*, niéce de Louiſe Picart, femme de Chriſtophe-Baron de *Baſſompierre* & de Beaudricourt, grand maître d'hôtel & chef des fianaces du duc de Lorraine, & colonel de 150 reiſtres, pour le ſervice du roi, & auſſi niéce de Magdeleine Picart, femme de Jean d'*Eſquetot*, chevalier, pere de Charlotte d'Eſquetot, mariée à Charles de *Coſſé*, maréchal de France.

Du mariage de Louis de Tartereau avec Marie de Berthelemont (1) eſt iſſu :

Felix de Tartereau, chevalier, ſeigneur

---

(1) La terre, ſeigneurie et village de Berthelemont est située à six lieues de Paris, au bout de la forêt de Montmorency. Elle étoit possédée par M. le marquis de Novion, qui la vendit à M. le comte de Montmorency.

Jean de Berthemont fut échanſon du duc d'Orléans qui lui fit don, en considération de ſes ſervices de trois écus d'or, ſuivant un titre du mois de décembre 1464, et de janvier 1469, qui est entre nos mains, et ſuivant les regiſtres de la tréſorerie dudit duc, qui ſont à la chambre des comptes de Paris.

Le même duc fit don à Jean de Berthemont, ſon écuyer, de la ſomme de quatre écus d'or pour aller aux noces de Berthaut de Berthemont ſon frere, en 1464. *Orig.* Et ledit Berthaut de Berthemont étoit hommes d'armes de la grande ordonnance, ſous la charge de M. de Torcy, ſuivant une montre faite à Caen, le premier avril 1451. Orig. à la bibliotheque du Roi.

de Berthemont & de Noirmontice, ſubſtitué aux nom & armes de Berthemont, fut lieutenant pour le roi, des ville & citadelle d'Argenton & de Ham en Picardie, fut envoyé à Mantoue, où il fit les guerres d'Italie, dont il eut un certificat, le 26 avril 1630, ſigné de Charles, duc de *Mantoue*, qui atteſte qu'il s'étoit montré dans toutes les occaſions en brave chevalier. Il épouſa par contrat du 28 ſeptembre 1632, demoiſelle Léone de *Marle*, fille de meſſire Jean de Marle, chevalier, ſeigneur de Fourcille (ou Foucille), gentilhomme ordinaire de la chambre de monſeigneur le prince de Condé, dont :

Jean-Claude de Tartereau, chevalier, ſeigneur de Berthemont, marié en 1664, à demoiſelle Barle de *Chantemerle*, fille de meſſire de Chantemerle, chevalier, ſeigneur de Courtary & de Vertaux, & de demoiſelle Anne d'*Aix*, dont ; 1°. Jean-François qui ſuit ; 2°. Auguſtin Tartereau, ſieur de Berthemont ; 3°. Louis.

Jean-François de Tartereau, chevalier, ſeigneur de Chantemerle, ayant ſervi dans les gentilshommes en qualité de cadet, & de-là capitaine au régiment de Liniers, où il reſta depuis 1692 juſqu'à la paix de Riſwik en 1703 ; paſſa dans celui de Picardie, fut maintenu dans ſa nobleſſe conjointement avec ſes freres, avec François Tartereau, ſieur de St. Germain, Louis Tartereau, ſieur de Magny, & Catherine-Françoiſe Tartereau, freres & ſœur, par ordonnance

des commissaires généraux, du 3 septembre 1700 ; il épousa en 1716, Dorothée l'*Anci*, fille de messire l'Anci, conseiller du roi, dont : 1°. Jacques Ignace qui suit ; 2°. Edme qui suivra.

Jacques-Ignace de Tartereau, chevalier, seigneur de Berthemont, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de St. Louis, a épousé par contrat, le 26 septembre 1749, Elisabeth-Gabrielle *Tarboicher* de Brezé, fille de Nicolas Tarboicher, écuyer, dont Charles Emé Tartereau, comte de Berthemont, chev. Chef de nom & armes, ancien mousquetaire de la premiere compagnie, actuellement capitaine de cavalerie.

Edme Tartereau de Berthemont, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, épousa N... dont : 1°. François qui suit ; 2°. demoiselle N... de Tartereau de Berthemont, élève de la maison royale de Saint-Cyr.

François de Tartereau de Berthemont, chevalier de St. Lazare, officier au régiment de l'Isle de France.

Armes de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois tourterelles d'or, deux en chef & une pointe. Cimier : une croix de gueules, devise, *ad omnia fidelis frangor nec possum frangi.*

TEUFFLES. Jeanne de *Villiers*, femme de Louis de Teuffle, écuyer, sieur du Pré, autorisée par justice, obtint une sentence du bailliage de Senlis, rendue par Louis

de *Montmorency*, chevalier, seigneur, baron de Bouteville, gentilhomme de la chambre du roi, mestre de camp d'un régiment de gens à pied françois, capitaine des Chevaux-Legers, bailli & gouverneur de Senlis, contre sondit mari, le 6 juin 1579, pour pourvoir à l'entretien de deux enfans qu'elle en avoit eu depuis 13 ans qu'elle étoit mariée &c. Original chez M. le Comte *le Blond-Bois-Poussin.*

TEYRARGUES, seigneurie érigée en baronnie, par lettres de 1583, en faveur de Jacques de *Budos*, vicomte de Portes, &c. puis en vicomté, par lettres de décembre 1613, en faveur d'Antoine-Hercule de Budos son fils.

THIEFFRIES, ou *Thieffry*, *Thieffrye*, maiſon noble, originaire des Pays-Bas, laquelle a long-tems été attachée au ſervice des ſouverains & empereurs de la maiſon d'Autriche, dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de la maiſon de France, par *Sainte-Marthe*, imprimée en 1646, Tom. II. p. 234, dans l'hiſtoire des chevaliers de la toiſon d'or, par *Morice*, héraut d'armes, page 57; l'hiſtoire des ſouverains de l'Europe, Tom III. page 331, & l'hiſtoire de Cambraiſis, par Carpentier.

Par diplome de Joſeph ſecond empereur des Romains, dicté en latin, donné à

Vienne, le 2 janvier 1788, sa majesté a élevé la maison de *Thieffrye* à la dignité de comte du St. Empire, en s'exprimant ainsi : « Etant persuadée que la splendeur » de la majesté royal n'éclate jamais davan- » tage que lorsqu'elle sçait recompenser avec » magnificence, ceux qui se rendent dignes » de ses biensfaits, plus donc nous sommes » élevés que la dignité impériale, plus » nous voulons élever nous même la valeur, » soit personnelle, soit héréditaire, & rap- » procher de notre trône, par des titres & » des dignités sublimes, afin que non- » seulement elle éclate aux yeux de tous, » par les honneurs qui lui sont dus, mais » pour les engager à se rendre dignes de » récompense aussi magnifique, &c. Ayant » donc été humblement exposé par Félix- » Gaspard-Hiacinthe-Joseph de *Thieffries*, » capitaine au régiment de cavalerie de » Bourgogne, du séréniſſime roi de France. » De quelle illustre & ancienne famille il » est descendu, & quels importans services » ont rendu ses ancêtres à nos prédécesseurs » les comtes de Flandres, les empereurs » d'Allemagne, les archiducs d'Autriche, » ce qu'attestent les titres & diplômes qui » leur ont été accordés à cet égard, nous » ayant lui-même prouvé de nouveau, de- » puis lesdits services de ses ayeux & spécia- » lement dans la personne de Jacques de » *Thieffries*, qui fut au service de Phi- » lippe, dit *le Hardy*, comte de Flandres,

» leur mérite insigne, leur zèle particulier » pour la cour impériale & la majesté » d'Autriche, & que son antique & illustre » noblesse avoit été reconnue & corroborée » en 1550, de l'empereur *Charles Quint*, » par diplôme particulier à son ayeul Jean » de *Thieffries*, il désiroit ardamment lui-» même de bien mériter de nous & du St. » Empire Romain, qu'ainsi il pourroit être » en notre bonté & bienveillance impériale, » & qu'il nous supplioit de daigner lui con-» férer la dignité de comte du St. Empire » Romain.

» A ces causes, nous créons, disons & » nommons nos vrais comtes du St. Empire » Romain, & nous décorons du titre & di-» gnité de comte ou de comté, Félix-Gas-» par d-Hiacinthe-Joseph de *Thieffries*, sus-» nommé & tous ses enfans & descendans » en légitime mariage, de l'un & de l'autre » sexe, en lignes directe, &c. avec attribu-» tion des armes qu'il portoit déjà, savoir : » d'*argent à 4 jumelles de gueules posées* » *en bande*, & *accompagnée de 9 mer-*» *lettes de même*, *posées 3 en chef*, *3 au* » *milieu & trois en pointe* (1), couronne » de comte du St Empire, surmonté de » 3 casques, sommés le premier & le troi-» sième d'une couronne de marquis, le

(1) Histoire des chevaliers de la toison d'or par *Maurice*, page 57, article de Bourgogne.

» deuxiéme d'un bourlet, le premier ayant » un vol banneret pour cimier, le deuxiéme » une merlette de ſable, le troiſiéme deux » étendars en bannieres, les piques d'or, » les bannieres d'argent, chargées d'une » merlette de ſable, ſupports, deux griffons » d'or. »

La filiation ſuivie de cette maiſon remonte à :

I. Jacques de *Thieffries*, écuyer, ſeigneur de Thieffries, fut employé en 1392, pour le fief de *Thieffries* & du Bus, dans la liſte des fiefs tenus de la Salle de l'Iſle.

On lui donne pour fils :

II. Martin de *Thieffries*, écuyer, ſeigneur de Thieffries, du Bus & de la Rondiere, qualifié de gentilhomme d'ancienne extraction par Sainte-Marthe, fut marié à dame Richarde de *la Plancque*, dont les armes ſont d'*azur à la croix, engrelée d'argent, au franc canton, écartelé d'argent & de ſable*, à cauſe de laquelle il rendit un dénombrement, le 16 juin 1452, à monſeigneur le duc de Bourgogne, d'un fief à elle échu par la mort de défunt Adrien des *Plancque*, ſon pere ; de ce mariage ſortit ; 1°. Jacques qui ſuit ; 2°. Catherine de Thieffries, qui eut pour enfans naturel de Philippe-le-*Bon*, duc de Bourgogne ; 1°. Baudouin, bâtard de Bourgogne, ſeigneur de Falais, de Bredam, de Sommerdick,

né à l'Isle en 1545 (1), épousa en 1508, Marie *Manuel* de la Cerda, dont une nombreuse postérité ; 2°. Antoine, seigneur de Bevres, qui eut avec son frere, la conduite d'une armée navale, que le duc, leur pere envoyoit en Afrique contre les Maures ; ils furent légitimés par le pape pour pouvoir succéder aux états de leur pere (2) ; ledit Antoine étoit oncle de Marie de *Bourgogne*, épouse de l'empereur *Maximilien*, qui porta dans les maisons d'Autriche, les duchés de Bourgogne, de Brabant, de l'Hotier, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres, les comtés de Flandres, de Bourgogne, d'Artois, de Hainault, de Hollande, de Zelande, de Namur, de Charolois & de Malines.

Du mariage de Martin avec Richarde de la *Plancque*, sortit Jacques qui suit :

III. Jacques de *Thieffries*, écuyer, rendit aveu & dénombrement au comte de Flandres, d'un fief, lieu & manoir, franc-aleu, relevant de la châtellenie, de l'Ille, le 18 décembre 1468, épousa par contrat passé devant *Wingle*, notaire à l'Ille, le 10 juin 1469, demoiselle Agnès de *Vrediere*, dont les armes sont de *gueules à trois merlettes*

(1) Histoire des maisons souveraines de l'Europe, imprimée à Paris en 1738, in-4°. tome 3, page 331.

(2) Histoire de France, par Sainte Marthe, tome 2, page 934.

d'or, *posées* 2 & 1, fille d'Antoine de *Vredriere*, écuyer.

De ce mariage sortit Guillaume François qui suit.

IV. Noble homme Guillaume-François de *Thieffries*, écuyer, seigneur de la Riviere, fut mentionné dans l'aveu & dénombrement rendu par Jean son fils, le 14 juin 1559, fut marié par contrat passé devant le *Mahieu*, notaire à Lille, le 22 mai 1518, à demoiselle Marguerite *Castelain*, dont les armes sont de *gueules au château à deux Donjons d'argent*, fille de Charles *Castelain*, chevalier, & de Marie de *Nondel*.

De ce mariage sortit Jean qui suit.

V. Noble homme Jean de *Thieffries*, écuyer, seigneur de Thieffries, fut reconnu noble & maintenu dans sa noblesse par l'empereur Charles V, qui s'exprime ainsi dans un diplôme en latin.

Charles V, par la miséricorde de Dieu, empereur des Romains, toujours Auguste roi d'Allemagne, d'Espagne, de Jérusalem, d'Hongrie, de Dalmatie, &c. salut en notre cher & fidel Jean de *Thieffries*; comme il est de notre devoir de rendre justice à tous & chacun en particulier, des fideles sujets de notre empire & de leur accorder tous les honneurs qu'ils méritent, tant pour les services qui ont été rendus par leurs ancêtres, ayant tous pour agréables ceux que les vôtres nous ont rendus à nos pré-

déceſſeurs comtes de Flandres, depuis 200 ans qu'ils ont ſervi par terre & par mer, en paix & en guerre, ainſi que vous nous l'avez inconteſtablement prouvé par bons & ſuffiſans titres donnés par nos prédédeſſeurs qui feroient mention, entr'autres du courage intrépide & fidelité inviolable de Jacques de *Thieffries*, vivant au ſervice de Philippe-*le Hardy*, comte de Flandres, ayant conſtaté & reconnu l'ancienne nobleſſe de vos ayeux de notre propre mouvement, avec connoiſſance & d'après pleine délibération du conſeil des princes, des comtes, des barons & de tous nos chers ſujets du Saint-Empire, & de notre plein pouvoir impérial & ſcélé pour la juſtice, nous voulons & mandons que vous Jean de *Thieffries*, jouiſſiés, vous & vos enfans de l'un & de l'autre ſexe, qui naîtront en légitime mariage, à l'infini, de toutes les prérogatives, des honneurs dévolus à la plus ancienne nobleſſe, & voulons que vous ſoyez reconnu pour tel dans tous les lieux de la terre de notre domination, ſans qu'il ſoit beſoin de faire de nouvelles preuves, tant en jugement que dehors, tant en matiere ſpirituelle que temporelle eccléſiaſtique que profanes, telles qu'elles ſoient, que vous jouiſſiez de tous priviléges, fonctions, droits, libertés dont jouiſſent les gentilshommes des plus anciennes races du St. Empire Romain, que vous ſoyez admis & reçu par-tout où ils ſont admis & reçus, de coutume ou de droit & ſoyez

idoine pour tous ce que dessus, & jouissent tous ceux qui sont honorés de titre de *Chevalier* : mandons de plus à tous & chacun en particulier, tant ecclésiastiques que séculiers, prélats, ducs, marquis, comtes, barons, & nobles, féodals, vassaux, commandans, gouverneurs, procureurs, avocats, official, juges royaux, conseillers, roi d'armes, ambassadeurs, citoyens, communautés, enfin tous sujets du St. Empire Romain, de quelque prééminence, dignité, état, grade, ordre ou condition qu'ils soient, que nous vous avons reconnu pour tel, d'après la preuve que vous faites; qu'il ne vous trouble & vous laisse jouir paisiblement de tout ce que dessus, déclaré & chargé par les contrevenans d'être taxés à dix marcs d'or, pour peine, dont moitié sera irrémissiblement appliquée à notre fisc impérial, ou à nous, & l'autre à la partie lesée; en foi de quoi nous avons signé ces lettres de notre main, & fait apposer notre scel : donné en notre ville d'Ansbourg, ce 3 août 1550, de notre régne impérial le 30e. & de nos royaumes le 35e. Signés *Carolus*, & plus bas, signé A *Perrenot*, & scellé.

Ledit Jean de *Thieffries* donna une procuration, par acte passé devant Pierre *Dupont*, notaire de Lille, le 10 mars 1575, pour faire toutes ses affaires, relief de ses fiefs, aveu & dénombrement de gouverner ses biens jusqu'à son retour de la guerre; il fit une vente d'une maison, située rue St.

Pierre à *Waignon*, à lui échu par le trépas de Marie de *Caſtelain*, ſa tante, au ſeigneur de *Breucq*, par acte paſſé devant *Moreau*, notaire du lieu, le 12 décembre 1575 : il fut marié à demoiſelle Marie *du Boſquiel* ou *Boſquiele*, décédée le dernier décembre 1609, dont les armes ſont *d'azur au franc canton d'argent, chargé d'un écureuil de ſable*, fille de Pierre du *Boſquiel*, écuyer, laquelle ſe remaria à Me Charles de *Herlin*, docteur ès droits, & rendit aveu en cette qualité de veuve & d'épouſe, au comte de Flandres, le 10 octobre 1592, pour le fief de la Rive, ſitué à Marquette ; elle fit une acquiſition de Pierre de la *Haye*, fils de feu Jean, ſieur dudit lieu, & de demoiſelle Marie de *la Cambe* dite *Ganthois*, du fief du Vieux-Bas, le 23 juin 1609 ; elle rendit aveu & dénombrement en 1620, en la châtellenie de Lille, du fief d'Engrin qu'elle avoit acquis de Jean *Prud'homme*, écuyer, ſeigneur du Roux, de demoiſelle Marguerite de *Bertrangle*, ſa femme.

De ce mariage ſortit Antoine qui ſuit.

VI. Meſſire Antoine de *Thieffries*, écuyer, ſieur de la Boutillerie, de *Thieffries*, Hallebecq, Larondiere, fut compris comme noble & fils de Jean, & comme déchargé du franc fief dans le compte rendu en la châtellenie de Lille, par Jerôme de *Brabant*, ſeigneur de la Varie, conſeiller du roi au conſeil provincial de Flandres, & meſſire

Philippe *le Prevoſt*, chevalier ſieur de Seules, conſeiller, maître ordinaire en la chambre des comptes de Lille, commiſſaire à ce député, en l'année 1585, 1586 & 1587. Il acquit de meſſire Florent, comte de *Berlaymont*, la terre & ſeigneurie de la Boutillerie, le 25 janvier 1612, fit un abandon d'un fief noble, en faveur de Jean *du Boſquiel*, écuyer, ſieur de Gadines, Jacques du *Boſquiel*, écuyer, ſieur de Laverdinet, & de demoiſelle Marie *du Boſquiel*, freres & ſœurs, ſes couſins, dont ils rendirent aveu & dénombrement au comte de Flandres, le 4 ſeptembre 1615; il fut marié à demoiſelle Marie *le Vaſſeur*, dont les armes ſont de *gueules à trois faſces ondées d'argent, au lion de même, brochant ſur le tout*, fille de Jean *le Vaſſeur*, & de Marie *Fourmeſteaux*, laquelle étant veuve fit une vente, par acte paſſé devant Jacques *Wareſquiel*, notaire en Flandres, le 14 août 1614, d'une rente de cent florins, à laquelle s'eſt obligé meſſire François de *Haynin*, chevalier, ſeigneur de *Breucq*, habitant de Montreuille, & dame Françoiſe de *Sauvage*, ſa femme, au profit deſdits le *Vaſſeur*, pere & mere, à meſſire Maximilien de *Haynin*, chevalier, ſeigneur de Breucq; elle acquit d'Antoine ſon fils, 1800 verges de terre, par contrat paſſé devant Nicolas *Waignon*, notaire à Lille, le 2 juillet 1615; elle fut mentionnée dans un aveu & dénombrement rendu au comte de

Flandres, le 6 septembre 1615, par Antoinette *Dragon*, fille de Jean, licentié ès droits, pour le fief de Herbuterne.

De ce mariage sortit Antoine qui suit.

VII. Noble homme, messire Antoine *Thieffries*, écuyer, seigneur de la Boutellerie, Hallebecque, de Thieffries, commandant un régiment pour le service de S. M. l'archiduc, puis capitaine au régiment de *Robabilla*, fut compris dans le compte du domaine de Lille de l'an 1610, à cause du relief du fief de le Rive, à lui échu par le trépas de Marie *du Bosquiel*, sa grand'-mere, advenu le dernier décembre 1609; il acquit de messire Philippe *du Chastel*, chevalier, seigneur de Beauvales, Bellefontaine, grand bailli de la terre & seigneurie de Wavrin, & de Me Rolland de *Beaumaret*, procureur de haut & puissant seigneur, messire Florent, comte de *Berlaymont* & de la Laing, sénéchal de Flandres, baron de Hierges, Beauraing, Vawrin, chevalier de la toison d'or, la terre & seigneurie de la Boutillerie, par acte passé le 25 janvier 1612, présens: Jean *Denis*, docteur ès droit, lieutenant général; de messire Christophe de *Sarrazin*, chevalier, seigneur de Lamberfat, bailli de Lille; Me Hippolite *Petitpas*, écuyer, licentié, ès-droits, seigneur de *Gamans*; Jean le *Vasseur*, licentié ès droits, sieur de Babodinghes; Martin *Durivaige*, licentié ès-loix; il fit une vente à sa mere par contrat passé devant Nicolas *Waignon*, notaire à

Lille, le 2 juillet 1615; il donna avec ſon épouſe, une procuration à Jean *Dupont*, procureur général des archiducs, pour lever leurs rentes & héritages, le 19 juin 1618, & fit ſon teſtament devant *Duprenne*, notaire à Bruxelles, le 10 octobre 1618, en faveur d'Antoine, ſon fils; de Marie, ſa fille & de ſon épouſe.

Ledit Antoine, fut marié par contrat paſſé devant du *Prenne*, notaire à Bruxelles, le 14 mars 1616, à demoiſelle Renée d'*Alten*, aſſiſtée de meſſire Georges d'*Alten*, commandant d'un régiment, dont les armes ſont de *gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roſes tigées & feuillées d'argent*; laquelle étant veuve & tutrice de ſes enfans, donna une procuration paſſée devant les échevins de la ville d'Enghien, le 13 janvier 1632, à Nicolas *Dufour*, avocat en la cour à Mons, & à François *Duponſeau*, réſident à Valenciennes, pour recevoir les choſes y contenues, & leſdits procureurs fournirent en cette qualité leur déclaration au conſeil du Hainaut, le 20 avril 1633.

De ce mariage, ſortit, 1°. Antoine, qui ſuit; 2°. Marie, mentionnée dans les actes des 10 octobre 1618, 13 janvier 1632 & 20 avril 1633.

VIII. Noble homme, meſſire Antoine de *Thieffrye*, écuyer, ſeigneur de Malken, fut mentionné dans les teſtamens de ſon pere, du 10 octobre 1618, fut mis avec ſa ſœur, ſous la tutelle de leur mere, ſuivant la procu-

ration du 13 janvier 1632, & la déclaration du 20 avril 1633; il donna une quittance auxdits procureurs d'une conſtitution de rente à laquelle eſt obligé ſire Claude de *Haynin*, ſieur de Warlincq, demeurant à Valenciennes, conſtituée au profit de ladite d'*Alten*, ſa mere, par acte paſſé devant les hommes du fief de Hainault, le 28 février 1637; il fut mentionné dans une foi & hommage rendue en la ville de Valenciennes par demoiſelle Catherine de *Fremicourt* veuve de Nicolas de *Bury*, le 27 octobre 1650; il obtint un mandement de Philippe roi de Caſtille, adreſſé au bailli de Lille à l'encontre de Marie de Thieffrye, ſa ſœur le 30 avril 1655, fut marié par contrat paſſé devant de *Witte*, notaire à Bruxelles, le 9 août 1650, à demoiſelle Marguerite-Louiſe d'*Alten*, fille de défunt meſſire Hugue d'*Alten*, chevalier, & de défunte dame Marie *Rodick*; préſent: Jacques-Joſeph, baron de *Dona*; N... *Vindigrets*, tuteur de la demoiſelle, laquelle étant veuve, fit un abandon des biens de ſon mari, à ſon fils, le 13 ſeptembre 1683.

De ce mariage ſortit Jacques, qui ſuit.

IX. Jacques *Thieffrye*, écuyer, ſieur de Layens, demeurant à Cambray, accepta le 13 ſeptembre 1683, l'abandon que lui fit ſa mere, le même jour des biens de ſon pere; prit une des lettres de nobleſſe créées par édit du mois de mars 1697, quoiqu'iſſu de famille noble; obtint un arrêt de la cou

d

du parlement de Tournay, contre Françoise *Betry*, veuve de Jean *Corbizet*, le 12 mai 1701; rendit foi & hommage devant les tréſoriers de France de Lille, le 14 mai 1715, de la terre & ſeigneurie de Roeulx, échue à ſon épouſe par l'avis viduel de Barbe Thérese *Grumelier*, veuve du ſieur de *Boutignie*; fut mentionné avec ſon épouſe dans l'arrêt du conſeil d'état du 5 ſeptembre 1735, marié par contrat paſſé devant *Migeon*, notaire à Valenciennes, le 20 avril 1689, à demoiſelle Théodore-Lucie-Joſephe *Delfeuille*, dont les armes ſont *écartelé au* 1 *& 4 d'argent à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'argent*, au 2 & 3 d'argent *à trois têtes de cerf de ſable* 2 & 1, fille de feu Nicolas-Théodore Delfeuille, écuyer, ſeigneur de Boutegniez, & de demoiſelle Thérese *Grumelier*; & laquelle étant veuve & héritiere des ſieurs Grumelier, ſes oncles, pourſuivit un procès que ſon fils termina en 1755 & décéda le 5 février 1730.

De ce mariage, ſont iſſus, 1°. Jacques de Thieffryes.

2°. Henri-Joſeph, qui ſuit.

X. Meſſire Henri-Joſeph, Alias, Henri-Joſeph-Denis ou Henri-Denis de *Thieffryes*, chevalier, ſeigneur de Roeulx, demeurant à Valenciennes, rendit foi & hommage au roi en ſon bureau des finances de Lille, le 30 janvier 1730, prit l'inſtance d'un procès

après le décès de sa mere, obtint un arrêt du conseil d'état, le 5 septembre 1755; il rendit foi & hommage au Roi en son bureau des finances de Lille, le 5 mai 1758, fut marié par contrat passé devant François *Préseau*, & Pierre-Joseph *Serres*, jurés échevins, & *Waroquet*, notaire à Valenciennes, le 19 mai 1736, à dame Marie-Anne *Lexin*, dont les armes sont de *sable au chevron d'or, accompagné de trois trompes de même en chef & d'un lion d'argent en pointe;* veuve de Pierre-Joseph *Taffin*, écuyer, seigneur de Baudignies, conseiller du roi, lieutenant général des ville & Chatellenie de Bouchain, & fille de Charles Baudry *Lexin*, seigneur du Sarteau, ancien juré échevin de cette ville, & de demoiselle Marie-Josephe *Laisné*, dame de Jumel; présens, David de *Haynin*, licentié, ès-loix, juré échevin en charge, Jean-Baptiste *Lexin*, seigneur de la Mothe, aïeul, Pierre *Taffin*, conseiller, secrétaire du roi, près le parlement de Flandres, beau-frere; Gilles Joseph de *Wallers*, seigneur de Sautain lieutenant prévôt & ancien juge & consul Nicolas-Dominique le *Lievre*, consul, beaux freres & oncles.

De ce mariage, sortit 1°. Louis-Denis Hiacinthe-Joseph de Trieffries, chevalier seigneur de Rux, de Beauvoir en Cambraisis, de Boucli, de Beauvaincourt, Hamelle, Lequesne-*Fontaine*, né... en 174... d'abord officier au régiment de Poitou, i

fanterie, meſtre de camp en 1782, lieutenant aide major des cent gardes ſuiſſes de la garde du roi, le... chevalier de ſaint Louis, né... 1780, marié à demoiſelle N.. de *Scorion*, veuve douairiere de N... *Renaud*, vivans ſans enfans.

2°. Meſſire Félix-Gaſpard Hiacinthe-Joſeph le Thieffries, chevalier, ſeigneur de Beauvoir, Romain, la Mothe, Buſſi, né & baptiſé paroiſſe de Rœulx, dioceſe d'Arras, le 7 juillet 1751, eut pour parrein Gaſpard-Joſeph *le Bouque* de Carondelée, & pour marreine, Anne *le Comte* de la Yenſe; fut nommé lieutenant au régiment de Bourgogne, cavalerie, le... rendit foi & hommage au roi en ſon bureau des finances de Lille, conjointement avec ſa mere le 7 juillet 1773; fut nommé capitaine dans ledit régiment, par commiſſion du 3 juin 1779; a fait ſes preuves de nobleſſe remontant à Martin de *Thieffryes*, devant meſſire Charles-Jean *Beyaels*, ſeigneur de Sitaert, conſeiller del'empereur, roi d'armes, dit toiſon d'or & chef de la chambre héraldique aux pays-bas & meſſire Gilles-Ange *Labina*, écuyer, ſeigneur de Beauſſen, & Philippe *Okelly*, rois & hérauts d'armes, le 22 janvier 1787; a été créé comte du St Empire romain, le 20 janvier 1788.

V

* VALETTE, noble Simon de Valette, ſieur de Leveſſac, reçut une quittance de noble Pierre de *Goudon*, ſieur de Predreſec, le 19 juin 1651.

Noble Antoine de Valette, ſieur de Montagne d'Alſon, fit une inveſtiture en faveur de Gabriel de *Roqueferre*, de l'acquiſition par lui faite de Paul *Biſer*, le 20 avril 1652.

VALGRAND, ſeigneurie érigée en baronnie, par lettres de novembre 1648, regiſtrées au parlement le 27 du même mois, & en la chambre des comptes, le 15 décembre ſuivant, en faveur de René d'*Almeras*, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris.

VALROMEY. Le comté de Châteauneuf fut érigée en marquiſat, ſous le nom de Valromey, par lettres de février 1612, en faveur d'Honoré d'*Urfé*, mort ſans poſtérité vers l'an 1624; il eſt auteur de l'ingénieux roman d'Aſtrée.

VAUREAL, ſeigneurie en Brie, érigée en baronnie, par lettres de janvier 1656, regiſtrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris, les 28 février & 14 juillet ſuivans, en faveur d'Antoine *Guerapin*, maître ordinaire en la chambre des comptes

de Paris, chevalier de St Michel, puis conseiller d'état, mort le premier février 1677. Il avoit épousé Madeleine *Texier*, mere de Michel-Antoine Guerapin de Vaureal, en faveur duquel la seigneurie de Belleval en Champagne, élection de Châlons, fut érigée en comté l'an 1676. Il fut capitaine aux gardes françoises, puis un des lieutenans de roi en Champagne, & mourut à quatre-vingt-deux ans, le 16 mai 1729, ayant eu de Françoise *Fretel* de Bazoches, décédée le 14 mars 1708, Louis-Gui Guerapin de Vaureal, évêque de Rennes, ci-devant ambassadeur auprès du roi catholique, qui l'a fait en 1745, grand d'Espagne.

* VERDUN, Me Claude de Verdun, chanoine de l'église Notre-Dame de Paris, fit une constitution de rente sur l'hôtel-de-ville de Paris, le 8 mai 1564, & en donna quittance les 26 juillet 1582 & 22 janvier 1583.

Me Claude de Verdun, chanoine de l'église de Paris, tuteur & curateur des enfans de feu Me Nicolas de Verdun, vivant conseiller du roi, intendant de ses finances, qui avoit droit de Me François *Olier*, notaire & secrétaire du roi, d'une rente à lui constituée par le prévôt des marchands, le premier mai 1564; en donna quittance les 23 juillet 1582 & 22 janvier 1583.

VERRIERES, seigneurie érigée en baronnie par lettres d'Octobre 1569, regîstrées le 4 décembre 1570, en faveur d'Adam de *Goulon*, sieur de Varennes.

VIANGE, seigneurie dans l'Autunois, fut érigée en marquisat, par lettres de mars 1723, regiſtrées en la chambre des comptes de Dijon, le 12 décembre 1724, en faveur de Claude de *Morey*.

Fin de la ſeptieme Partie.

TABLE

DES matieres, des terres & des personnes titrées, des généalogies & des noms de famille compris dans les 6e & 7e parties de cet ouvrage.

Il faut observer que les lettres capitales qui suivent les noms de famille, signifient P. principauté, D. duché, M. marquisat, C. comté, V. vicomté, B. baronnie, S. seigneurie, F. fiefs.

Les chiffres 1r., 2e., 3e., 4e., 5e., 6e, 7e. désignent le volume dans lequel il est parlé des terres ou des généalogies compriſes dans l'une de ces sept parties.

On a préféré réunir ces trois tables de matieres, des terres & des noms de famille, en une seule, pour faciliter les personnes qui, malgré la marche & l'ordre que nous avons observé dans les volumes précédens ne pouvoient retrouver les indications. Les mots en petite capitale DÉSIGNENT qu'on trouve la généalogie.

ABANCOURT, S. 6e. page 196, généal. 4e. part.

ABARCA, généal. 6e. 83

ABARIA, généal. 6e. 84

Abbadie, 6e 201, 245

Abbeville, ville, 6e. 6

ABBONEL, 7e 183
ABERE, B. 3e. part.
ABILLON, généal. 4e.
Abin, 6e. 84
ABLAING, 6e. 84
ABLEIGES, C. 1re. part.
ABONDE, généal 4e. part.
ABOT, généal. 4e. part.
ABOVILLE, généal. 4e. part.
ABRAHAM, généal. 6e., 1, 84
ABRAM, généal. 4e. part.
ABSOLUT, généal. 3e. part.
ABZAC, généal. 4e. part.
ACCART, généal 4e. part.
ACCARY, 6e. 85
ACHER en Lorraine, généal. 5e. part.
Acher, 7e. 414
ACHERES, M. 1re. part.
Achey, 6e. 179
Achy, M. 7e. 398, 273
Acier, 6e 99
ACIGNÉ, M. 3e. part. 6e. 401
Acigny, 6e. 198
Acquigny, B. 7e. 61
Acraigne, S. 7e. 171
ACRÈS, généal. 5e.
Acy, S. 7e. 3
ADAM, généal. 6e. 85, 363, 7e. 321
Adhemar, 7e. 339, 345, 346
ADONVILLE, généal. 4e. part.
Adorne, 7e. 371, 107
ADRETS, B. 4e. part.
Aeres, 7e. 232
Aertsens, 7e. 157
Aetan, 6e. 85
Affetadi, 7e 117
AFFOUX, B. 2e. part.
AFFRIQUE, C. 6e. 242
AGAY, généal. 4e.
AGAY, C. 1re. part.
Agantici, 6e. 410
AGEN, C.D. 3e. part.
Agniencourt, S. 7e. 336
Agoult, 7e. 339, 334, 62 335, 6e. 213
Aguerre, 6e. 113

Aguſſeau, 6e. 388, 411, 7e. 20
Aguilard, 6e. 319
Aguiſy, 6. 127
Aidie, 6e. 395
Aignan, 6e. 319
AIGREMONT, C. 5e. part. 6e. 224
Aigron, 7e. 266
Aigueſplats, 7e. 66
Aiguieres, S. 6e. 360
AIGUEBOURSE, généal. 4e.
AILLY, 7e. 128, 6e. 114, 156, S. 421
Aîneſſe, droit d'aîneſſe, 6e. 9
Ainier, 6e. 37
Ainod, S. 6e. 85
Aix, 7e. 441
Aix-Meſmi, 7e. 181
AIX, B. 1re. part.
AKEN, 6e. 85
ALAIS, V. 6e. 86
Alamont, 7e. 257
ALARD, généal. 4e. part.
Alas, S. 6e. 168
ALBENAS, 6e. 92
ALBERT, M. 4e. part.
Albert, 7e. 89
Albert-Luynes, 7e. 331
Alberti, 7e. 366
Alberto, 7e 70
Albiac, 6e. 220
ALBIGNAC, généal, 4e. part. 6e. 293
ALBIS-GISSAC, généal. 6e. 92, 320
Albon, 6e. 174, 377
ALBOY, généal. 5e. part.
Albret, 6e. 267, 340, 368, 7e. 114
Albret-Mioſſens, 6e. 400
Alcheidt, 6e. 102
ALDART, généal. 5e. part.
ALDER, généal. 5e. part.
Aldobrandin, 7e 377
Alegre, 7e 413
ALENC, M. 3e. part.
ALENÇON, C. 1re.
Aleur, S. 6e. 244
ALEXANDRE, généal. 4e. part. 7e. 413
ALFONSE, généal. 4e. part.
Aliemazt, 6e. 157
Alignan, 7e. 347
Aligny, C. 6e. 189
Aligre, 6e. 403, 237, 295

Alis, 6e. 262
ALICHAMP, généal. 4e. part.
Alizy, S. 6e. 105
ALLEGRAIN, généal. 4e. part. 7e. 25
Allemagne, 7e. 338
Allemand, 7e. 62
Allemont, 6e 124, 127, 130
Allenduy, 6e. 112, 127
Alleret, B. 6e. 291
Allés, 6e. 195
ALLEVARD, B. 1re. part. C. 3e. part.
ALLIOT, généal. 6e. 103
Allorge, 6e. 78
ALLUYE, B. 1re. part.
ALMERAS, généal. 4e. part. 7e. 460
ALNEQUIN, généal. 6e. 104
ALORGE, généal. 4e. part.
ALOUE, généal. 5e. part.
Althemare, 7e. 236
Alten, 7e. 435
Althon, B. 6e. 85
luye, 6e. 218
ALVERADO, généal. 5e. part. C. 5e. p.
Alveres, B. 6e. 142
Alyer, 6e. 320
AMANSE, V. 5e. part. 7e. 222
Amariton, 7e. 412
AMAT, généal. 1re. part. 6e. 149
Amauroux, 7e. 359
AMBIALET, V. 3e.
AMBLY, M. 2e part. généal. 6e. 105
Amboise, 6e. 218, 7e. 2
AMBONVILLE, 5e. part. 224
AMBRES, M. 4e part.
Ambrieres, B. 6e. 208
AMEDOR, C. 5e. part.
AMELOT, généal. 6e. 135, 391, 198
Amelroy, 7e. 211
AMERMONT, B. 3e. part.
AMERVAL, généal. 6e. 155
Amezaga, 6e. 153
Ami, 7e. 145
AMIENS, C. 4e. part. 6e 21
Amiraux, 6e. 25
Amont, 6e. 136

AMOR de Sorio, généal. 6e. 165
Amortiſſement des franc-fiefs, 6e. 44, ordonnance pour l'amortiſſement, 50
AMOURS, 4e. part. 6e. 198
Ampilly, C. 6e. 242
AMPROUX, généal. 6e. 165
Ampus, M. 6e. 391
AMY, M. 4e. part.
Ancezune, 6e. 339
Ancienville, 6e. 224
ANCRE, M. 4e. part. 7e. 191
Ancy, S. 7e. 350
Andaure, S. 6e. 97
ANDELOT, M. 5e. part.
ANDEVANNES, B. 3e. part.
Andrault, 6e. 358
Andoine, 6e. 381
ANDOUINS, B. & généal. 2e. part. 7e. 14
Andrault, 6e. 308
Andrault-Langeron, 6e. 181
ANDRÉ en Lorraine, 6e. 166
ANDRÉ-MONTFORT, 6e. 165
Anduſe, 7e. 227, S. 6e. 86
Anecdote, 7e. 373, 364
AMFREVILLE, C. 1re. partie.
Angeau, S. 6e. 284
Angenouſt, 6e. 348, 347, 343, 7e. 259
ANGERVILLE, B. 3e. part. 6e. 25
Angevin, 6e. 395
Angier, 7e. 216
Anglars, S. 6e. 43
Anglefort, S. 6e. 228
* ANGLURE, B. 2e. part. 6e 373, 225, 123, 167, 124.
ANGO, généal. 6e. p.
Angoulême 6e. 348
ANHALT, P. 2e. part.
ANJOU, C. 5e. part. 6e. 6, 3, 336, 7e. 249
Aniſſe, 6e. 136
ANISY, C. 6e. 168
ANLEZY, C. 6e. 168
AULNAY, B. 6e. 207
ANNAPES, C. 4e. part.
ANNÉ, généal. 6e. 181
ANNEBAUT, M. 5e. p.

Anneville, S. 6. 404
Annoblissemente par l'hommage, 6e. 10; par lettres, 10, 12; par les fiefs, 11, 13, 18, 77; d'un fief, 18; d'un bâtard, 7e. 249.
ANSOUIS, B. 3e. part.
ANSTRUDE, B. 1re. part.; généal. 6e. 81; 7e. 280
ANTHÉS, généal. 4e. part.
ANTHON, B. 1re. & 3e. part. 6e. 192
Antibes, S. 6e. 360
Antil. 7e. 409
ANTIGNY, M. 3e. part.
Antilly, S. 7e. 163
ANTIN, B, 1re. part.
ANTOINE en Provence, 6e. 194
ANTOINE en Lorraine, 6e. 192
ANTOINE, généal. 4e. part. 7e. 432
Antoing, S. 6e. 55
ANTONELLE, généal. 5e. part. 6e. 287
Apchier, 6e. 340
APCHIER, B. 2e. part.
APCHON, 2e. part. B. 3e. part 7e. 416, 223
Apparot, 7e. 135
APPIGNÉ, V. 1re. p.
APPLAINCOURT, 6e. 194
Apt, S. 6e. 62
AQUA (de Laigue) 7e. 355
Acquêts, nouveaux acquêts, par qui payés, 6e. 31
AQUIGNY, B. 3e. part.
Aquin, 7e. 150, 320
Aquino, 7e. 378
Aquitaine, 6e. 6
Arberg, 6e. 374
Arboué, S. 6e. 365
Aic, M. 6e. 148
Arcambale, 6e. 164
ARCELOT, M. 1r. S. 6e. 318
Arche, 6e. 357
Archiac, M. 7. 10
Arcis, 6e. 372
Arcussia, 7e. 62
Arcy, 7e. 338
Ardaillon, 7e. 68
ARDEMBOURG, 6. 198
Ardennes, 6e. 198

ARECHES, M. 5e.
Areluy, 6e. 195
ARENNE, généal. 6e. 199
Argeio, 6e. 219
Argence, M. 6e. 177
ARGENS, M. 3e. part.
ARGENSON, M. 3e. part.
ARGENTAL, B. 2e. part.
Argenteau, 7e. 257
ARGEVILLE, 7e. 134 V. 1re. part.
ARGIGNY, C. 1re. part.
Arginis, C. 7e. 395
Argouges, 2e. 284
Arguennes, B. 6e. 199
Arlatan, 6e. 213, 360
Armagnac, 6e. 318, 7e. 84
ARMAND, 4e. part. 7e. 313
Armenonville, M. 6e. 151
ARMINVILLIERS, C. 6e. 199
ARMOISES, généal. 5e. part.
ARNAC, B. 5e. part.
ARNAL, généal. 5e. part.
Arnaud, 6e. 176
ARNAUD, généal. 6e. part. 200
ARNAUD en Languedoc. 6e. 200
Arnauld, 6e. 374, 7e. 272
Arnaut, 7e. 207
ARNOLET, généal. 2e. part.
Arnoult, 6e. 255
Arondel, 6e. 25
Arpajon, 6e. 299, 347, 391, 411
Arquata, M. 7e. 308
Arrac, 7e. 188
Arragon, 6e. 276
Arre, B. 6e. 293
ARRICAN, B. 6e. 200
ARRIEN, B. 6e. 201
Arrieres-Vaſſaux, leur origine, 6e. 6
ARSCHOT, D. 5e. part. 6e. 24
ARTEAGE, M. 5e. part.
Arthuis, 6e. 277
Artigoty, 6e. 149
ARTIGUES, 6e. 201
ARTIN en Lorraine, 5e. part.

Artois, 6e. 213, 21, Coutume d'Artois, 35
Arvenſon, B. 6e. 214
ARVIEU, B. 1re. part.
Arzac, 6e. 394
Arzilieres, B. 6e. 173
ASFELD, B. 3e. part.
ASNIERES, M. 5e. part.
ASNOIS, B. 3e. part.
Aſpremont, 6e. 118
ASSAT, B. 1re. part. 6e. 205
ASSCHE, M. 1re. part.
Aſſelin, 6e. 237
Aſſemblées de la nobleſſe : ceux qui ont droit d'en être, 6e. 20
ASSERAC, M. 1re. part.
Aſſignies, 7e. 141
Aſſonleville, 7e. 288
ASTER, V. 2e. part.
Aſtorc, 7e. 64
Aſtorg, 7e. 289, 101
Aſtorgue, 7e. 64
Aſtouaud, S. 6e. 371
Athann, 6e. 212
Attel, 6e. 324
ATTIGNEVILLE, B. 6e. 304, 2e. part.
AUBAGNE, B. 2e. part.
Aube, 6e. 335
AUBENAS, B. 6e. 205
Aubergue, 6e. 253
Auber, 6e. 237
Aubert, 6e. 121, 207
Aubertin, 7e. 132
*Aubery, 6e. 206
AUBESPINE, 3e. part.
Aubeterre; 7e. 153
Aubigné, 7e. 159
Aubin, S. 6e. 295
Aubonne, 7e. 266
AUBOURG, généal. 2e. part.
Aubriot, 7e 20
Aubués, S. 7e. 284
Aubuſſon, 7e. 187
Auci, 6e. 332
Audel, S. 7e. 20
Audenarde, V. 7e. 161
AUDIMAR, 6e. 206
Auditeurs de la chambre des comptes de Paris, 6e. 343, 366; 7e. 20, 21, 127, 117, 120, 318, 322, 326, 81, 294, 303.
Augaa, 7e. 398

AUGES, V. 6e. 207
Auget, 7e. 294
Augny, S. 7e. 319
Aulas, 7e. 136
Aulcerre, S. 6e. 388
Aulede, 6e. 98
Aulnai, S. 6e. 396
Aultri, 6e. 333
Aumale, 6e. 80
Aumale, C. 6e. 235
AUMONT, généal. 5e. part. 6e. 141, 170, 400
Aunay, 6e. 24
Auneux, 6e. 226
AUNOY, M. 5e. part.
Auràin, S. 7e. 76
Aure, 6e. 276
Aurelien, 6e. 3
AURIGNY, M. 5e. part.
Aurillac, 6e. 347
AURIOL, 6e. 208, 7e. 420
* Aurillot, 6e. 208
Auriouze, 7e. 410, 411
Ausonville, 6e. 24
Ausseville, 3e. 422
AUSSONNE, M. 5e. part.
Austain, S. 7e. 83
AUTEUIL, C. 5e. part.
Autherive, 7e. 65
Autieux, S. 7e. 435
AUTREY, C. 5e. part.
AUTRY, C. 6e. 209
AUVRAY-S.-Remy, 4e. part. 6e. 209
Aux-Epaules, 7e. 247
Auxi, 7e. 8
AUXI-le-Chateau, B. 5e. part. 6e. 9
Auzitz, S. 6e. 299
Auzole, 7e. 14
Avalon, V. 6e. 388
Avandono, 7e. 350
Avaray, M. 6e. 267
Avarh, 7e. 136
Avart, 7e. 136
Avaugour, 7e. 249, C. 6e. 320
AVAUX, la ville, C. 1re. part.
Avaynes, 7e. 180
AVEJAN, B. 1re. part.
AVELIN, B. 3e. part.
Aveline, 7e. 302
Avenieres, S. 6e. 169
Averhoult, 6e. 111
AVERNAS, B. 5e. part.
AVRANCHES, C. 5e. part.
AYELLE, 6e. 210

Ayma, 7e. 404
AZAY, V. 6e. 211
Azy, 7e. 119, 49

BABEAU, 1re. part.
Babou, 7e. 149
Baccalau, 7e. 147
BACHELLÈ, 4e. part.
BACIOCCHI, 4e. part. 7e. 286
Bade, 7e. 208
Badeins, S. 7e. 391
BADEN, M. 2e. part.
BADEROT, 5e. part.
Bades, 7e. 219
Badet, 7e. 127
Badorot, 7e. 242
Badouvilliers, 6e. 366
BAERT, 5e. part.
BAGARD, 4e. part.
Bagnolet, S. 7e. 260
Bailencourt, 6e. 325
Baille, 6e. 420
BAILLEAU-le-Pin, B. 1re. part.
Bailleul, 6e. 73, 384, 182; 7e. S. 237
Baillis, 6e. 23
BAILLIVY, 4e. part.
BAINVILLE, 4e. part.
Balais, 6e. 106
Balaisse, S. 6e. 253
Balasé, S. 7e. 114
BALASTRE, C. 5e. part.
BALAY, M. 2e. part.
Balb. 7e. 312
Baldu, 7e. 262
Balfour, 6e. 184
BALHAN, généal 5e. part.
BALINCOURT, M. 5e. part.
Balingan, S. 7e. 89
Ballecourt, 6e. 222
Ballicque, 7e. 352
Balsac, 6e. 253
* Ban & arriere ban, 96 169, 193, 411, 413, 2e. 4e. & 5e. part.
Banastre, 7e. 218
BANDEVILLE, M. 2e. part. S. 6e. 124
BANSIERE, 4e. part.
Banverand, 6e. 178
Baoult, 7e. 218
Baquet, 6e. 17, 44, 29
BAQUEVILLE, C. 5e. part.
Bar, 7e. 239, 187, 337, 56, 321, 6e. 175, 399
Baranchio, 6e. 15
Barail, 7e. 360
Barbara, 7e. 346

Barbére, C. 5e. part.
Barberie, 7e. 208
Barbet, 6e. 339
Barbezieres, 7e. 152
Barbillat, 7e. 143
Barbot, 6e. 263
Barc, 5e part.
Barcelone, S. 6e. 223
Bard, S. 6e. 168
Barde, 5e. part.
Bardet, 6e. 121
Bardon, 7e. 418
Bardonnenche, 6e. 423
Bardouvillers, 6e. 76
Barentin, 7e. 82
Bargeme, S. 7e. 334
Barjac, 7e. 226
Barjemont, C. 5e. part.
Barillon, 6e. 388, 243, 150; 7e. 137, 217
Barilly, 6e. 112, 113
Baringue, 7e. 85, S. 16
Baronius, 6e. 57
Barons, d'où ils tirent leur origine, 6e. 8
Baroque, S. 7e. 146
Barotte, 6e. 431
Barquil, S. 7e. 66
Barral, 2e. part. C. 1ere part.
Barre, M. 5e. part.
Barreme, S. 7e. 334
Barrin, 6e. 269, 287
Barry, 7e. 321
Bartelier, 3e. part.
Barterot, 7e. 42
Barthelemy, 6e. 256
7e. 25
Barthali, 6e. 176
Bartole, auteur, 6e. 19
Barvely, 6e. 113
Barville, 6e. 77
Baschy, 7e. 86
Basire, 6e. 77
Basoches, S. 6e. 388
Bason, 3e. part.
Bassompierre, 3e. part. 6e. 228, 244, 306, 427, 7e. 440, 128
Bastarnay, 6e. 287
Bastien, 6e. 102
Bataille, 6e. 311, 172
Batard légitimé, 6e. 320, 249
Batral, 7e. 137

Bauclain, 6e. 102
BAUCAIRE, B. 5e. part.
Baucher, 6e. 68
Baucheret, 7e. 412
Bauchet, 6e. 60
BAUDEAN-Parabere, 5e. part.
Baudet, 7e. 120, 121
Baudin, 7e. 423
Baudoin, 6e. 325
Baudory, S. 6e. 98
Baudouin, 7e. 317, 361, 319
BAUDRY, 4e. part.
BAUDRICOURT, M. 3e. part.
Baudu, 7e. 405
Bault, 6e. 268
Baunay, 6e. 175
Baufart, S. 7e. 95
Bauterſhem, 6e. 259
Bautru, 7e. 329
Baux, 7e. 333
BAVELINGHEM, C. 1e^re part.
Bavet, 6e. 108
BAVILLE, M. 2e. part.
BAY, M. 5e. part. C. 6e. 194
BAYEEHEM, B. 4e part.
Bayencourt, 6e. 195 157
BAYLENS, 4e. part
BAYON, M. 3e part.
Bayſſier, 7e. 422 42
Bazadois, 6e. 39
Bazene, S. 31
Bazin, 7e. 382 23
Baſoche, B, 6e. 26
Bazogers, 6e. 38
BAZON, 3e par
Béarn, 7e, 113, 21 6e. 31
BEAUCHAMP, M. 2 part.
Beauchamp, S. 6 32
Beauclair, 6e. 29
Beaudernault, S. 7 15
Blaudoin, 6e. 329 25
Beaudricourt, B. 4
BEAUFFORT, B. 1e part. C. 1e^re par 4e. part. 6e. 314 55, 86, S, 7 319,

BEAUFFREMONT, B. 1ere part. S. 6e. 374
BEAUCHARNOIS, 2e. part.
BEAUJEU, C. 4e. part.
BEAUJEU-Asnois, 3e. part.
Beaujeu, 6e. 129, 6
Beaujouan, 7e. 405
Beaulaire, S. 7e. 436
Beaulieu, S. 6e. 359, 387, V. 430
Beaumanoir, 7e. 145, 314, 6e. 268, 199
BEAUMANOIR, M 6e. 211
Beaumaret, 6e. 454
Beaumont-sur-Oise, C. 6e. 88
Beaumont, 6e. 280, 277, 213
BEAUMONT en Auvergne, V. 6e. 217
BEAUMONT Ville, & C. 6e. 212
BEAUMONT, C. 6e. 212
BEAUMONT en Touraine, C. 6e. 217
BEAUMONT en Gatinois, C. 6e. 217
BEAUMONT en Provence, C. 6e. 213
BEAUMONT Rambouillet, C. 6e. 220
BEAUMONT, 7e. 423, 2, 187
BEAUPOIL-St-Aulaire, 5e. part. 7e. 315
BEAUPRÉ, B. 6e. 223
BEAUPREAU, M. 2e. part. D. 6e. 56
Beauraing, B. 7e. 454
Beaurecueil, S. 6e. 317
Beauregard, S. 6e. 374, 405; 7e. 159
BEAUREPAIRE, C. 4e. part.
Beauvais, S. 7e. 126
Beauval, 7e. 240
Beauvarlet, 6e. 158, 159, 8e. part.
Beauvau, 6e. 427, 333, 248, 228
BEAUVAU, M. 2e. partie.

Beauville, 6e. 314
Beauvilliers, 6e. 338, 7e. 215, 225
BEAUVOIR, 5e. part. 6e. 387, S, 168
BECDELIEVRE, M. généal. 2e. part. 7e. 131, 59, 139
Bechameil, 7e. 151
Bechereau, S. 7e. 322
Bechon, 6e. 161
Becquain, 7e. 125
Bedé, 7e. 325, 319
Bedel, S. 7e. 32
Beduers, 6e. 38
Beer, 6e. 258
Begon, 6e. 283, 334
Begue, 6e. 291
Beguin, 6e. 335, 7e. 426
BEINES, M. 2e. part.
BELABRE, M. 5e. part.
Belcastel, B. 7e. part. S. 6e. 299
Belcier, 6e. 14
Belfray, C. 6e. 132
BELHEM, B. 6e. 254
Believre, V. 6e. 269
Belin, 6e. 160
Bellay, 6e. 68
Bellefontaine, S. 7e. 251
Belleforeſt, 6e. 67
Bellegarde, 7e. 230
Bellemare, 7e. 186
Bellenave, 6e. 170
Bellenger, 7e. 131
Bellengliſe, S. 6e. 156
Bellet, 7e. 81
BELLEVAL, C. 7e. 460
Belleville, S. 7e. 255
Bellievre, 7e. 61
BELLE-ISLE, M. 2e. part.
* Bellon, 7e. 343
Belloy, B. C. 6e. 254
Belmont, S. 7e. 242
Belos, 7e. 164
BELOT-Vilette, 6e. 254
BELOT Dupezay, 6e. 254

Belot, M. 2e. part.
Belsunce, 6e. 121
Beluge, S. 6e. 166
Belver, 7e. 211
Belvezer, 7e. 107
Belzunce, 7e. 137, 6e. 268
Benaon, C. 5e. part.
Benavent, 1ere part.
Benoy, 6e. 255
Bennet, 7e. 202
Benoist, 7e. 322, 319
Beon, 6e. 323, 147
Berail, 1ere. part.
Berard-Montalet, 6e. 91
Beraudin, 7e. 264
Berauld, 7e. 411
Berault, auteur, 6e. 18, 346, 7e. 262
Berault, 7e. 255
Beranville, 7e. 254
Berbis, 7e. 58, 6e. 387
Berenger, 7e. 333, 6e. 385
Berfaldt, 7e. 424
Berg, 7e. 311
Berger, 7e. 398
Bergeron, 7e. 319
Bergh, S. 7e. 209
Berghe, C. 6e. 257
Berghes, 6e. 199
Bergheyck, C. 7e. 258
Bergh-Opzoom, M. 7e. 259
Bergoughac, S. 6e. 293
Beringhe, S. 6e. 267
Beringhem, 6e. 199
Berlaymont, 7e. 453, 6e. 108, S. 109
Berleghem, B. 259
Berman, 7e. 171
Bermand, 6e. 339, 408
Bermond, 6e. 86
Bermondet, 6e. 341
Bermudas, 7e. 203
Bernard, 7e. 297, 408
Bernage, 7e. 34
Bernard-Balainvilliers, 6e. 364, 7e. 165, 8e. part.
Berne, 7e. 264

BERNECOURT, B. 3e. part.
Berneſq, 7e. 38
BERNEUIL, V. 3e. part.
Berneval, 6e. 262
Berneville, 7e. 213
BERNIER-Pierrevert, 2e. part.
Berniere. 6e. 116, 7e. 46
BERNIÈRES, M. 5e. parr.
Bernon, S. 7e. 173
Bernieule, S. 7e. 296
Berquetot, S. 7e. 218
Berryer; 6e. 26
Bertancourt, S. 6e. 154
Bertangle, S. 6e. 324
Bertaut, 6e. 206
BERTET-la-Gorce, M 2e. part. 5e.
Berthel, 7e. 32
BERTHEMONT, 7e. 439
Bertichares, 6e. 392
Bertoul, 6e. 325
Bertrand, 7e. 9
BERTRAND en Lorraine, 5e. part.
BERTRAND en Languedoc, 5e. par
Bertrange, 6e. 45
Bert, leur origine 6e.
Berwick, 7e. 379 6e. 27
Beſannes, 6e. 42
BESENVAL, 2 part.
Beſigny, S. 7 31
Beſnage, 7e. 19
Beſnes, 7e. 2
Beſons, 7e. 22
Beſplas, S. 6 20
Beſſa, 7e. 7
Beſſe, 7e. 410 41
Beſſey, 7e. 1
Beſſon, 7e. 41
Bethencourt, 7e. 5
BETHISY, 2e. par 6e. 6
Bethune, 7e 9, 93 6e. 397, 42
Bethune-Balfour, 6 18
Betrac, S. 7e. 39

:try, 7e. 457
EUGHEM, V. 6e. 259
EU, C. 5e. part.
EUREY, B. 1ere part.
:uſe, 7e. 47
EUSEVILLE, S. 7e. 237, C. 5e. part.
EUVRON, M. 7e. 260
:uzelet, 6e. 351
EUZELIN, 5e. part.
:vilaqua, 7e. 367
:ville, 6e. 339
:viller, S. 6e. 373
:vu, 6e. 250
:ydael, 7e. 459
EYER, B. 3e. part.
:yne, M. 6e. 288
:zançon, 6e. 261
:zanne, 6e. 189
:ziade, 6e. 267, 7e. 150
:zons-Maiſon, M. 7e. 234
araſſio, S. 6e. 15
Bichancourt, S. 6e. 408
Biche, 5e. 156
BIDESTROFF, B. 3e. part.
Biermdacle, S. 7e. 107
BIERRES, C. 6e. 26
BIGARD, 4e. 5e. part. 7e. 163
Bignon, 6e. 359, 357, 9, S 7e. 152, 385
Bigotteau, 7e. 267
Billard, 6e. 307, 7e. 18, 170, 325
Billard-Loriere, 7e. 324
Billette, 7e. 207
Billy, 6e. 262
Binans, 6e. 390
Bineau, 7e. 384
BINET, 6e. 284, 7e. 263
BIOULE, C. 5e. part.
BIRAN, M. 1ere part.
Birlaud, 7e. 152, 153
BIRON, D. 6e. 263

Bizer, 7e. 460
Bissel, S. 7e. 296
Bisseuil, C. 7e. 148
Bissy, S. 6e. 304, 312
BISTHOVEN, 6e. 264
Bitaud, 6e. 362
Bizi, M, 6e. 396
Bizoton, 6e. 335
Blade, 7e. 207
Bladies, S. 7e. 240
BLAESVELDT, B. 6e. 264
Blaignac, S. 6e. 395
Bligny, 7e. 206
Blais, S. 7e. 380
BLAISI-le-Haut, M. 1ere part.
Blanbaron, 7e. 189
Blanc-du-Bos, 6e.
Blanchard, 6e. 110
Blanchefort, 6e. 197
Blanchegorge, 6e. 112
Blanchet, 7e. 12
BLANGERVAL, C. 3e. part.
Blansac, B, 6e. 357, 7e. 176
BLARU, M. 6e. 26
Blasy, 7e. 7
Blaye, 7e. 38
Blecourt, S. 7e. 22
BLENAC, C. 6e. 26
BLENDEQUES, C. 2e. part.
Blennes, S. 7e. 5
Blerancourt, 7e. 16
Bleron, S. 7e. 13
Blevaincourt, S. 7e. 30
BLINAYE, V. 5e. part.
BLISSON, 6e. 26
Blistain, 7e. 24
BLOCQUEAUX, 9e. 26
Blois, 6e. 281, 282, 7e. 25
BLOISSE, 1e. part.
Blon, 7e. 18
Blondel, 6e. 403, 432, 7e. 34
Blont, 7e. 18
BLOOTACKER, 6e. 26
Blossac, 6e. 2

Blot, B. 5e. part.
Blottefiere, 7e. 19
Bocherel, 2e. part.
Bocquet, 7e. 268, 6e. 424
Bodin, 6e. 7
Boeilh, B. 6e. 266
Bogarde, C. 5e. 267
Boham, 6e. 127, 126, 114, 125, 118
Boheme, 6e. 7
Bohun, 6e. 24
Bojardi, 7e. 367
Bois, 7e. 268
Boisbaudri, S. 7e. 47
Boisbelle, P. 2e. part.
Bois-de-Lamothe, M. 3e. part.
Bois-de-Lamuſſe, M. 2e. part.
Bois de Laroche, V. 6. 267
Boiseon, C. 6e. 268
Boisgeffray, M. 6e. 269
Boiſgelin, 7e. 341
Boigelot, S. 7e. 238
Boiſhardy, 7e. 393
Boiſleroi, S. 7e. 126
Boiſleve, 6e. 22
Boiſmarie, S. 7e. 383
Boiſpouſſin, S. 7e. 183
Bois-Riocourt, 4e. part.
Boiſrobin, S. 7e. 132
Boiſchot, 7e. 57
Boiſſet, 7e. 89
Boiſſette, 6e. 165
Boiſſiere, S. 7e. 410
Boissiere, B. 1ere part.
Boiſſieu, 6e. 8, 7e. 411
Boissivon, 4e. part.
Boiſſix, 7e. 160
Boiſſy, S. 7e. 294 B. 6e. 245
Boiſſy-St-Léger, S. 7e. 126
Boissy, M. 3e. part.
Boiſtaud, 6e. 289
Boiſtel, 7e. 164

Boiſſandeau, S. 7e. 329
Boiſval, S. 7e. 439
Boit, 6e. 429
Boitel, 6e. 161, 164, 163
Boivin, 7e. 436
Bochard, B. 4e. part.
Bologne, 6e. 226, 224
Bombarde, 6e. 151
Bombelles, 4e. part.
Bombon, C. 6e. 269
Bomets, S. 7e. 118
Bommy, S. 7e. 89, 6e. 158
Bon, 7e. 346
Bonacorſi, 6e. 63 7e. 365
Bonaert, B. 6e. 272
Bonardy, généal. 4e. part.
Boncourt, S. 6e. 224, 7e. 142
Boneem, B. 6e. 273
Boneſtable, B. 6e. 260
Boniface, 4e. part.
Bonifacio, 6e. 3
Bonivert, B. 6e. 272
Bonles, B. 7e. 181, S. 115, 6e. 274
Bonnamy, 7e. 409
Bonnard, 7e. 169
Bonnefontaine, S. 7e. 176
Bonneedy, 6e. 274, 7e. 92
Bonnegarde, B. 7e. 188
Bonnet, 7e. 41, 348
Bonneval, S. 7e. 416
Bonnier, 7e. 193
Bonnieres, 7e. 328, 2e. part.
Bonnot, 7e. 154
Bontemps, 6e. 369, 414, 7e. 395
Bonval, S. 7e. 85
Bonyneau, 7e. 126
Boos, 7e. 31
Bora, 7e. 111
Borda, S. 7e. 24
Bordaux, 2e. part. 6e. 388, 7e. 2
Borderie, 7e. 14
Bordes, S. 6e. 42
Bordier, 7e. 302, 40
Borelly, 7e. 32
Borgne, 7e. 30

Borgia, 6e. 340
Borgne, généalog. 1ere part.
Borie-Blanque, S. 7e. 94
Borinhac, 6e. 363
Bornhem, B. 1ere part.
Bornival, B. 6e. 286
Borrey, 2e. part.
Borst, S. 6e. 301
Bosc, 5e. part. 6e. 319
Boschet, V. 6e. 188
Bosco, 7e. 29
Bosies-les-Masseries, S. 6e. 344
Bosquiel, 7e. 452
Bosredon, 6e. 300
Bossan, 7e. 56
Bôschaert, 6e. 286
Bossu, 6e. 173, 155, 25
Bothereel, 1ere part.
Boubers, 7e. 207, 437
Boulogne, 7e. 387
Bouc, M. 2e. part.
Bouchage, B. 6e. 286
Bouchard, 6e. 177, 406
Bouchavesnes, S. 6e. 195
Bouché, 7e. 406
Bouché, 6e. 421, 12, 7e. 54
Boucher d'Orsay, 7e. 327
Boucherat, 6e. 411, 325, 243, 257, 7e. 317
Boucheron, 6e. 350
Bouchet en Provence, 6e. 287, S. e. 294
Bouchiran, S. 7e. 409
Bouchoudt, B. 6e. 288
Bouchove, C. 6e. 288
Bouclans, M. 4e. part. 6e. 289
Boudet, 1ere part. 7e. 415
Boudet en Orléanois, 5e. part.
Boudet en Lorraine, 5e. part.
Boudier, 7e. 31, 166
Boudins, 6e. 289

Bouer, 6e. 295
Bouës, M. 6e. 389
Bouesseau, 5e. part.
Bouexic, V. 2e. part.
Bougard, 7e. 136
Boumier, M. généal. 1ers part. 6e. 211 & 7e. 173
Boulager, 6e. 198
Boulaine, 6e. 39
Boulainvilliers, 7e. 3 56
Boulbon, C. 6e. 489, 7e. 338
Boulmers, 6e. 360, 290, 213
Bouligneux, C. 6e. 173
Boullainvilliers, 7e.
Boullard, 7e. 166
Boullay, 4e. part.
Boullé, 7e. 286
Boullonnois, 6e. 162
Boulogne, 6e. 262
Bouquin, 7e. 151
Bourbiere, 7e. 409
Bourbon, 7e. 87, 36, 124, 6, 7e. 339, 298
Bourbon-Bullet, 6e. 172, 340
Bourbon-Condé, 7e.
Bourbon-Lancy, 6e. 400, 392
Bourbon-la-Marche, 6e. 370, 377
Bourbon-Laroche sur Yon, 6e. 394
Bourbon-Roussillon, 7e. 3
Bourbon-Vendôme, 6e. 318
Bourbonne, M. 6e. 212
Bourbonnois, 6e. 222
Bourcier, 6e. 272
Bourcier-Amerval, 2e. 4e. part.
Bourdeaux, 6e. 288
Bourdeilles, 7e. 218
Bourdelles, S. 7e. 412, 416, B. 6e. 291
Burderel, 7e. 397
Bourdon S. 6e.
Bouré, 6e.
Bourg-Achard, 6e. 292, S.
Bourg-Chedreuil, 7e. 341
Bourg de Valence, 6e.
Bourgeois, 6e. 180
Bourgeois, les Bour

geois décharges des subsides, 6e. 14, quelles sont leurs exemptions, 35, ce titre ne déroge pas à noblesse 347, ce titre est pris par la haute noblesse 7e 27, ne déroge pas à noblesse, 29

Bourges, 6e. 393

Bourgogne, 6e. 106, 108, 376, 6e. 4, 196, 7e. 448

Bourgogne en Normandie, 6e. 292, 297

Bourgeville, 7e. 57

Bourguignon, 7e. 55

Bouriot, 7e. 338

Bourlon, 7e. 327

Bournay, S. 7e. 25

Bournazel, M. 6e. 297

Bourran, 6e. 300

Bourré, 6e. 76

Boutrelier, 7e. 238

Bourris, B. 6e. 300

Boursault, C. 6e. 168

Boursonne, V. 6e. part. 4

Bourville, 7e. 59

Bousbere, B. 6e. 301

Bouscaut, 6e. 189

Bouschard, S. 6e. 411

Bousmon, 7e. 433

Boussac, V. 6e. part. S. 6e. 94

Bousseval, 7e. 54

Boutaud, 6e. 278, 279

Boutavans, M. 2e. part. 25

Boutcilliers, 6e. 410

Boutelier, 7e. 345

Boutenac, 7e. 129

Boutet, 7e. 86

Boutieres, C. 1ere part. 457

Boutigmé, 7e. 413

Boutillac, 7e. 186

Boutin 7e. 304

Bouton, 6e. 414

Boutresse, S. 6e. part. 2e.

Bouttéville, D. 6e. 199

Bouvart, 7e. 428

Bouvet, B. 3e. part.

Bouvier, 3e. part.
Bouville, S. 6e. 207
Bouvot, 6e. 311
Bouweiller, M. 6e. 301
Bouwens, 7e. 326
Bouzey, C. 1ere, 3e. part.
Boyelé, 6e. 280
Boyer, 7e. 308, 277, 40, 6e. 174
Boyer d'Argens, 3e. part.
Boyvin, 5e part.
Bozas, M. 4e. part. 7e. 178
Brabant, 7e. 452
Brachet, 2e. 4e. part.
Bragelongne, 6e. 253, 436
Bragny, B. 6e. 303
Braiges, S. 6e. 267
Branback, 6e. 225
Brancas, 6e. 422, 428 332
Brancas-Céreste, 1ere part. 7e. 339
Brandebourg, M. 2e. part.
Branques, S. 7e. 287
Braque, 6e. 251
Brasigny, S. 7e. 80
Brassac, B, 6e. 303
Brassay, 7e. 147
Brassens, M. 7e. 325
Braston, 6e. 127
Braux, 1ere part. 7e. 206
Bray, 4e. part.
Brazelac, S. 7e. 44
Breal S. 7e. 409
Breant, 7e 319
Breck, 7e. 338
Breda, 6e. 259
Bredam, S. 7e. 80
Breganson, M. 6e. 317
Brehan, 7e. 249
Brein, C. 6e. 317
Breneau, S. 7e. 269
Brenne, 6e. 269
Brenoncourt, S. 7e. 296
Brens, B. 6e. 318
Brequigny, 7e. 302
Breslay, 7e. 139
Bresseau, 1ere part.
Bressey, 6e. 132
Bressieux, 7e. 335
Bressolles, 7e. 223
Bresson, 6e. 361
Bressoncourt, 6e. 249
Brest, 7e. 298

Bretagne, 6e. B. 320, 7e. 250
Breteauville, B. 6e. 275
Bretel, 7e. 95
Breteuil, V. 7e. 3, 5e. part.
Breton, 6e. 320, 193
Brettes, 7e. 346
Breucq, S. 7e. 452
Breuil, S. 6e. 366
Breval, M. 6e. 174
Brevecq, V. 7e. 180
Brevedent, 7e. 156
Breves, C. 6e. 320, 7e. 145
Brevillevert, C. 6e. 321
Brezé, M. 2e. part. 6e. 56, 7e. 9, 246
Briaille, C. 7e. 172
Briard, 7e. 136
Brias, 7e. 136
Brichanteau, 6e. 147
Briçonnet, 6e. 144
Brie, M. 2e. part.
Briel, 6e. 321
Brielly, 6e. 321
Brienne, généal. 6e. 322, C. *idem.*
Briet, 7e. 86
Brievete, 7e. 211
Brillaut, 6e. 262
Brigeot, 6e. 323
Brilhac, 7e. 113
Brinon, M. 3e. part.
Brinvillers, M. 2e. part.
Briois, 6e. 324
Brion, 6e. 143, 7e. 19, 240, S. 150
Briord, C. 6e 324
Briquebec, B. 6e. 269
Briqueville, 7e. 159, 235
Brissac, D. 2e. part.
Brissart, 6e. 311
Brives, 7e. 149
Broc, 7e. part.
Brocas, 5e. 146
Brochainville, S. 7e. 144
Broco, 7e. 91
Broeck, M. 6e. 329
Broegchoven, 7e. 395
Broglie, D. 2e part. 7e. 215
Broissia, M. 3e. p.

Bronchorst, 6e. 418
BRONSTADT, B. 1ere part.
Broquies, S. 6e.
Brosse, M. 7e. 151
Brosses,
Brossa, S.
BROU, B. 1ere, 3e. part. 6e.
Brouc, B. 7e. 417
BROUCKHOVEN, 6e. 258
Broullebernia, S. 6e. 346
Brouillart, 6e.
BROUSSEL, 5e. part. 6e. 134
Brousley, S. 7e. 58, 143
BROUWET, 6e. part. 330
Broye, 6e. 372
Broze, 6e. 161
BRUC, 4e. part.
Bruebach, S. 7e. 296
Bruges, 6e.
Brulart, 6e. 348,
Brulé, 7e.
Brullé, 6e. 343, 7e. 268
Brully,
Brumen, 6e. 76
BRUN, 4e. part.
Brunault, S.
BRUNEL, B. 6e. 7e.
Bruneau, M. 6e. 7e.
Brunelles, B. 6e. 145
Brunet, 7e. 264, 265
BRUNET-Panat, 3e. & 4e. part. 6e. 74
BRUNET-Evry, 5e. part.
Brunieres, S.
Bruny, 7e.
BRUYERES-le-Chatel, V. 2e. 5e. part. 7e. 425, 433
Bryart, 7e.
Buatz, 7e. 331
Bucher, 6e. 281
Budée, 6e.
Budos, 7e. 443
Buffevand, 7e.
Bugnon, 7e. 427,

Buhot-Haron, S. 7e. 5
Buisson-Bournazel, 6e. 298, 299
Bulckaert, 7e. 115
Bullecourt, 6e. 223
BULLEGNEVILLE, C. 6e. 331
BULLI, M. 5e. part.
BULLION, 3e. part. 6e. 413
BULLON, B. 3e. part.
Bureau, 6e. 347, 7e. 264
Bureau des finances, officiers des bureaux des finances 7e. 294, 305
Burel, 7e. 36
Bucwald, 7e. 312
BURIN-Riquebourg, 4e. part.
BURLE-Curban, 6e. 334
Buron, S. 7e. 275, 195
Burselin, 7e. 385
Bursy, 7e. 194
BURY, C. 6e. 338, 7e. 456, 387
Bus, 6e. 38
BUSANÇOIS, C. 6e. 337
BUSANCY, M. 2e. part.
Buskeure, S. 7e. 328
BUSSELOT, 6e. 339
BUSSET, C. 6e. 340
Busseul, 6e. 170, 304
BUSSI-le-Chatel, M. 2e. part.
BUSSIERE, B. 6e. 343
Bussillet, 7e. 131
BUSSY, 6e. 343
Bussy-Castelnau, 6e. 241
Bustanzy, 7e. 137
Busteiden, 7e. 181
Bute, 6e. 188
Butkeley, 6e. 270
Butte, 7e. 31
BUYS, 6e. 343
Buzelet, 6e. 343

Cabanes, 7e. 347
CABRERES, S. 6e. 370, C. 343
Cabries, S. 7e. 335
Cabris, M. 6. 216
Cabrol, 6e. 95

Cachedenier, 6e. 344
CADARS, V. 3e. part. 6e. 420
CADENET, V. 5e. part. S. 7e. 334, 337
Cadillac, 6e. 268
CADIOT, généalog. 6e. 345
Cadouane, 7e. 102
Cadrieu, 6e. 300, 7e. 277
CAGNES, M. 6e. 360
Cahouet, 7e. 126
Caieul, 6e. 374
Caillac, S. 6e. 298
CAILLEBOT, 5e. part.
CAILLY, M. 5e. part.
CAIRE, 1ere part 7e. 358
Calangerre, S. 6e. 420
Caliere, 6e. 353
CALLAC, B. 5e. part.
Callot, 6e. 121
Calonne, 6e. 267
CALVIERE, 2e. part.
Calvignac, 6e. 303
Calvimont, 7e. 43
Calvinet, B. 6e. 368
CALVISSON, M. 2e. part.
* CAMBEFORT, 7e. 363
CAMBERNON, 6e. 363
CAMBIS, 7e. 219, 6e. 371, 88
CAMBRAY, 6e. 364
CAME, B. 5e. part.
Campagne, 7e. 208
Campeau, S. 7e. 90
CAMPMAS, 1ere part.
Campredon, S. 6e. 362
CAMUS, 5e. part. 7e. 394
Candale, 7e. 13
CANDAU, M. 6e. 364
CANDÉ, V. 5e. part.
Cange, 6e. 386
Cangot, 7e. 47
Canillac, 6e. 86
CANLERS, 6e. 365
CANON, 6e. 367
CANONNE, 6e. 367
Canonville, S. 7e. 237, 61
Cantaleause, S. 6e. 9

CANTECROIX, C. 5e. part.
Canteleu, 7e. 260
Cantin, S. 7e. 90
Capdenac, 7e. 363
Capdeville, 7e. 398
CAPENDU, 3e. & 4e. part.
Capet, Hugues-Capet, 6e. 28
Capitouls, 6e. 397
Capperon, 6e. 63
Caprado, M. 7e. 216
Carabins, espece de troupe, 7e. 207
Caradet, 7e. 334
Caraffe, 7e. 371
Carbonials, S. 6. 344
Carbonnel, 7e. 415, 416
Carbonnieres, 7e. 187
CARCADO, B. 3e. part.
Carcenac, 6e. 390
CARCÉS, C. 5e. part.
CARENCY, M. 3e. part.
CARDAILLAC, 7e. 345
6e. 298, 344, 411 5e. part.
CARDEVAC, 1re. part.
CARDON-Vidampierre, 1re. part.
Carel, 7e. 158
Carenthie, 6e. 25
CARHEIL, V. 5e. part.
CARLADÉS, V. 7e. 368
Carlat, V. 318, S. 368
Carlier, 6e. 160
CARLOO, B. 3e. part.
CARMAIN, C. 6e. 368
CARMAN, M. 3e. part.
Carné, C. 7e. 254
Carnetin, S. 6e. 135
Carnin, 7e. 21
Caron, 6e. 188
Carpentier, 7e. 136
Carrefours, S. 7e. 439
Carrel, 7e. 139
* Carrelier, 6e. 197
Carriere, 6e. 101, 7e. 76
Carrieul, 6e. 329
Carrion, 7e. 307
Cartelage, 6e. 51
CARUYER, 6e. 369

Carville, B. 7e. 59, 356
Carvoisin, 6e. 398, 7e. 361
Casamajor, 6e. 201
Cascastel, S. 7e. 345
Casenave, 6e. 401
Caseriove, 7e. 84
Cases, 7e. 73
Cassagnet, 6e. 85
Cassagnoles, S. 7e. 131
Casse, S. 7e. 29
Castagnede, 7e. 382
Castagnier, 6e. 159
Castaignon, 6e. 126
Castayrols, B. 3e. part.
Castelain, 7e. 449
Castelane, 6e. 391
Castelbajac, 6e. 395
Castellan, 7e. 245
Castellane, 4e. 5e. part. 7e. 151, 335, 334, 333, 62, 6e. 361
Castellane-Norante, 6e. 214
Castelli, 7e. 57
Castelmaure, S. 7e. 345
Castelmoron, M. 7e. 50
Castelnau-Mauvisiere, 2e. part.
Castelnau, M. 2e. part. 6e. 410
Castelpers, 6e. 411, 420
Castera, M. 6e. 389
Castet, 7e. 78
Castille, B. 1re. part.
Castille, 7e. 295
Castillon, 1re. part. 6e. 288, 215
Castres, C. 6e. 370
Castries, M. 2e. part.
Castro, 7e.
Catellan, 7e. 73
Catheoulte, 6e. 379
Cauchon, 6e. 118, 118, 7e. 236, 302
Caulaincourt, M. 1re. part.
Caulers, 6e. 365
Caumont, 6e. 314, S. 314, 7e. 97, 44
Caumont-la-Force, 6e. 152
Caumont-Lauzun, 7e. 329
Causans, M. 6e. 377
Caussat, 7e. 242, 345

Cauzet, S. 6e. 300
Cavelet, 7e. 204
Cavelier, 6e. 110
Cayro, 7e. 303
Cays, 6e. 362
Cazaledes, 7e. 346
Cazan, 7e. 382
Cazaux, 7e. 382
CAZILLAC, B. 1re. p.
Caderon, S. 7e. 62
CELI, C. 6e. 411, 5e. part.
CELLES, B. 5e. part.
Celormand, 7e. 136
Cenalis, 6e. 57
Cenaret, 6e. 410
CERCEY, B. 5e. part.
CERESTE, B. 1re. part.
Cerfons, 7e. 136
Cerfontaines, S. 6e. 156
Ceri, 7e. 377
Cerjat, 7e. 231
Cerisay, 6e. 77, 76
CERNAY, B. 2e. part.
Certaines, 6e. 189
CESTAIROLS, B. 6e. 372
Cesternes, 7e. 409
Cesy, B. 6e. 69
CEULLET, 6e. 431
Choart, 7e. 326
Chabannes, 6e. 290, 7e. 2 & 3
CHABANNOIS, P. 2e. part. 6e. 369
Chabot, 6e. 220, 337, 7e. 223
CHABRILLANT, généal. 2e. part.
CHACENAY, B. 6e. 372
Chabanay, 7e. 17
Chaillon, 7e. 18
CHAILLOT, M. 5e. part. 6e. 187
Chaillou, 7e. 179
Chailly, S. 7e. 295
CHALAIN, V. 6e. 374
CHALAIS, P. 2e. part.
Chalançon, 7e. 227
CHALANT, S. 6e. 299, 374, C. 1re. 3e. part. 7e. 374
Chalency, 6e. 173
Chalendry, 6e. 110
CHALIGNY, C. 3e. part.
Challenge, 7e. 61
Challon, 7e. 416
Challudet, 6e. 213
Challus, 7e. 416
Chalon, 7e. 331, 166

Chaloup, S. 6e. 281
Chalons, V. 6e. 169
Chambellans du Roi, 6e. 347, 346, 170, 7e. 335
Chambery, 7e. 229
CHAMBLEY, B. 2e. part.
CHAMBON, 6e. 39, 7e. 375
CHAMBONAS, M. 5e. part.
Chambonnet, S. 6e. 414
CHAMBORANT, généal. B. 5e. part.
Chambre des comptes, Officiers de la Chambre des comptes de Paris, 6e. 51, 138, 7e. 146, 305
Chambre du Roi, officiers de la chambre du Roi, 6e. 115, 7e. 179
CHAMBRIERES, V. 5e. part.
Chameulles, S. 7e. 20
Chamillart, 7e. 126
Champagne, 6e. 6, 375, S. 375
Champagne-Suze, 7e. 176
Champaigne, 6e. 386, 7e. 297, 224
Champaris, S. 6e. 266
CHAMPCENETS, M. 2e. part.
Champdenis, S. 7e. 263
Champfeu, 7e. 18
CHAMPFLEUR, V. 37
Champin, S. 7e. 27
Champia, 7e. 32
Champion, 7e. 15
CHAMPLITTE, C. 6e. 375, 7e. 5
Champloiseau, 7e. 348
CHAMPLOST, B. 4e. part.
Champrier, S. 7e. 18
Champs, 6e. 297
CHAMRON, C. 6e. 377
CHANANEILLES, généal. 5e. part.
Chanbellan, 7e. 26
Chancelier de France anobli, 6e. 2

Chandenay, S. 6e. 124
Chandevigne, S. 6e. 382
CHAUDION, 1re. part. 6e. 211
Chandon, 7e. 172
Changement de nom, 6e. 376, 375; 7e. 62, 213, 17, 277, 101, 102, 97; de nom & armes, 7e. 272, 337
Changy, 6e. 119, C. 427
Chanlecy, 7e. 222
Channe, 6e. 190
Chantemerle, 7e. 441
CHANTOSME, M. 6e. 131, 5e. part.
Chantoiseau, 6e. 146
CHAPLAIN, généal. 3e. part.
CHAPELAINE, B. 1re. part.
CHAPPEDELAINE, 6e. 37
Chapon, 6e. 353
CHART, 4e. 5e. part.
CHAPUIS, M. généal. 5e. part.
Chaput, 6e. 349
Chaquense, S. 6e. 398
Charenton, S. 6e. 324
Chareton, 7e. 125
Chargeres, 6e. 188, 171
Chariol, S. 6e. 290, 7e. 416
CHARITE, M. 5e. part.
CHARLEMESNIL, M. 6e. 385, S. 236
Charlet, 7e. 325
CHARLEVAL, M. 2e. part.
CHARLEVILLE, P. 2e. part.
Charlot, 6e. 22, 104
Charlus, B. 7e. 214, 348
CHARMES, C. 6e. 385
Charmolue, 6e. 366
Charnai, B. 7e. 292
Charnel, 7e. 421
CHARNY, C. 5e. part. 6e. 187, S. 304
Charolles, 6e. 38
CHARON, 5e. part. 7e. 199
CHAROST, D. 4e. & 5e. part.

CHARPENTIER en Lorraine, 6e. 385
Charri, 6e. 285
Charrite, 7e. 14
CHARS, B. 5e. part.
Chartier, 6e. 362
Chartraire, 6e. 262, 212
CHARVET, 6e. 365
CHASLUS, C. 5e. part. B. 6e. 341
Chassanée, 6e. 10
Chassenay, 6e. 415
CHASSEPOT, 1re. p.
Chassonville, M. 6e. 268
Chassy, S. 7e. 320
CHATEAUBOURG, C. 6e. 386
CHASTEAUVILLAIN, C. généal. 5e. part.
Chastelet, S. 7e. 131
Chastelier, 7e. 265
Chaslus, 6e. 171
Chastenay, S. 6e. 392
CHASTENET, 5e. part.
Chatard, 6e. 38
Chateaudun, 6e. 6, V. 6e. 289
CHATEAUFREMONT, M. 2e. part.
Chateaugontier, 6e. 24
CHATEAULAR, M. 2e.
CHATEAUMEILLAN, C. 5e. part.
Chateauneuf, M. 6e. 199
CHATEAUNEUF le Charbonnier, M. 6e. 386
CHATEAUNEUF le Rouge, M. 2e. part.
CHATEAUNEUF sur Loire, M. 2e. part.
Chateauregnard, S. 7e. 3[illegible]
CHATEAURENAUD, M. 2e. part.
CHATEAUTIERS, C. 6e. 386
CHATEAUVIEUX, 5e. part.
Chateauvilain, 6e. 24 C. 148
Chatelain, S. 6e. 156
Chatelains, fief, 6e. 8
CHATELET, D. 2e. S. 7e. 411
Chatelet, Officiers de cette jurisdiction, 6e 146, 7e. 362
CHATELUS, C. 6e. 387, 7e. 390

hatelux, 7e. 18
hatenal, 7e. 55
HATILLON, S. 6e. 375, B. 7e. 389
hatillon, 7e. 3, 300
hatillon-sur-Indre, B. 6e. 152
HATRES, M. 6e. 399
haudaire, S. 7e. 335
hauderon, 7e. 395
hdugy, 6e. 180
HAULNES, C. 6e. 392
haumeil, 6e. 208
HAUMONT, 6e. 392, S. 257
haumont, B. 6e. 129, 131, S. 317
hauny, 7e. 416
haulle, 7e. 136
HAUSSIN, M. 6e. 391
hauvel, 6e. 49, 7e. 45
hauvelin, 6e. 307, 397, 7e. 126
hauvet, 6e. 282, 267
HAUVETON, 2e. part.
HAUVIGNY, 6e. 32, 5e. part.
Chauvigny Blot, 7e. 414, 408
Chauvin, 6e. 189
Chauvirey, B. 6e. 132, 7e. 220
Chaux, M. 11
CHAVAGNAC, C. 6e. 392
Chavailles, S. 7e. 179
Chavalet, S. 6e. 405
Chavanay, S. 7e. 382
Cheillaret, S. 79
CHEMILLE, B. 6e. 56, C. 393, 240
Chenier, S. 7e. 264
CHENOISE, M. 2e. part.
Chenu, 6e. 60, 68, 69, 70
Chépi, S. 7e. 134
Chepoix, 6e. 171
Cherade, 6e. 367
Cheré, 7e. 319
Cherin, 7e. 324
Cheronnac, S. 6e. 215
Chery, S. 6e. 119
CHESSY, C. 5e. part.
Chevade, 7e. 176
Chevalaud, 6e. 281
Chevalier, 6e. 40, 334, 684

Chevalier, 7e. 271, 294
CHEVALIER en Lorraine, 6e. 394
Chevalier, création d'un chevalier, 6e. 201
Chevaux, S. 7e. 433
Chevens, S. 7e. 83
Chevers, 7e. 273
Cheverus, 7e. 382
Cheyrau, 6e. 188
Chevreuse, 6e. 276
CHEVRIERS, M. 6e. 304, 7e. 47
Chevriers, 6e. 282
CHILY, M. 5e. part.
Chimay, 6e. 222
Chiron, S. 7e. 264
Chiſſé, 6e. 395
CHIVRÉ, 5e. part.
Chizay, S. 6e. 396
Choan, 6e. 94
Choart, 6e. 149, 7e. 84, 439
Choiſeul, 7e. 301, 405
CHOISEUL, 6e. 223, 227, 226, 373
CHOISEUL-Buſſiere, 6e. 387
CHOISEUL-Chevigny, 7e. 224
Choiſeul-Lanques, 7e. 171
Choiſeul-Traves, 6e. 171
CHOISY, 4e. part. 7e. 207, 137
CHOISY-aux-Loges, C. 2e. part.
CHOLET, M. 5e. part. B. 6e. 36
Chopin, 6e. 37
Chorus, 7e. 51
Choudy, 7e. 36
Chouet, 7e. 24
Chouppe, S. 6e. 260
Chourſes, 7e. 159
Chriſtyn, 7e. 25
Chuppin, 7e. 405
Cibo, 7e. 37
Ciclier, 6e. 17
Cieutat, 7e. 101
Cilly, 6e. 130, 115
Cipieres, B. 6e. 383
Ciporani, 7e. 6
Ciré, S. 7e. 132, B 6e. 286
Ciret, 7e. 30, 282
Citran, 7e. 42
CIVRAC, M. 6e. 395
CIVRAI, C. 6e. 396
Cizet, 6e. 280
Clabaut, 6e. 195

CLAERHOUT, B. 7e. 396
Clairon, 7e. 278
CLAPIER, 4e. part. 6e. 216, 7e. 341, 62
Claret, 7e. 62
Clarieu, B. 6e. 394
Claſſe, 7e. 359, 437
Claſy, S. 6e. 115
Clavel, 7e. 77
CLAVESSON, M. 2e. part.
Clech, 7e. 387
Clemens, 6e. 391, 7e. 123
CLEMENT, 6e. 398, 7e. 425, 199
Clerambault, 7e. 53
Clercy, 6e. 163
CLERE, M. 6e. 366
Clerel, 7e. 61
Clerfait, C. 5e. part.
Clerlande, S. 7e. 5
CLERMONT, C. 6e. 398
Clermont, 6e. 77, 70, 69, 24, 55, 54, 410, 7e. 53
Clermont-Amboiſe, 6e. 376, 237, 7e. 270
Clermont-Duboſc, 6e. 372
Clermont-Lodeve, 7e. 337
Clermont-Tallard, 7e. 173
Clermont-Tonnere, 6e. 341, 7e. 141, 53
Clernery, S. 9e. 409
Cleron, 7e. 94
CLERVAUT, B. 2e. part. M. 6e. 400
Clervaux, S. 7e. 176
Cleverley, 7e. 204
Cleves, 7e. 115
CLINCHAMP, C. 5e. part. S. 6e. 379
Cliſſon, 7e. 188
CLOOTS, B. 6e. 400
Clovis, ſon mariage 6e. 4
Clumans, S. 7e. 333
Clugny, 6e. 189, 7e. 216
CLUYS, B. 5e. part.
COAREZE, B. 6e. 400
Cochet, 6e. 262
Cocle, 6e. 272
Cocqueborn, 7e. 280
Codde, 7e. 23

Copt, 6e. 401
Copolet, M. 2e. part.
Coetion, V. 6e. 401
Coetlogon, 7e. 253, 2e. part.
Coetmadeuc, B. 6e. 401
Coetquen, M. 2e. part. 6e. 401
Cogney, 6e. 198
Cohade, 7e. 414
Cohuche, 7e. 411
Cohorne, 1re. part.
Coiffard, 7e. 40
Coiffi, 7e. 224
Coigny, D. 2e. part.
Coislin, M. 2e. part.
Colbert, 8e. part. 7e. 84, 126, 150
Colenbuen, 6e. 401
Coleſſon, 6e. 408
Coligny, 6e. 177, 390, 7e. 299
Colin, 6e. 320
Colins, C. 6e. 402
Collanges, S. 7e. 416
Collas, 7e. 388, 389
Collas-Longprey, 6e. 40
Collas, 5e. part.
Collenel, 7e. 43
Collette, 6e. 6
Colligno, 4e. part
Colligny, 7e. 29
Collinet, 6e. 40
Colloni, 7e. 40
Cologne, 7e. 10
Coloma, C. genea 3e. part.
Colomb, 6e. 2
Colemberg, B. part.
Colombier, S. 6e. 191, 38
Colomby, S. 6
Colomiès, S. 7
Camarin, C. part.
Combes, S. 7e. 1
Combettes, 7e. 4
Comblans, M. 6
Comblegny, V. 7
Combles en Lorraine, 6e. 485
Comborn, V. 6e. 21

Ombour, C. 6e. 410
Ombremon, S. 1re 61, 410
OMBRET, 6e 310
OMBRONDE, C. 5e. part. M. 6e 142
Omere, 7e. 65
Omin, 7e. 270
Ominges, 7e. 85, 6e. 300
Ommandaine, 6e. 362
Ommissaires d'artillerie, 7e 395
Omnene, 6e. 275
Ompain, 7e. 134
OMPANS, C. 6e. 411
Ompere, 7e. 194
Omposte, S. 7e. 264
ONCHES, M. 5e. part. 6e. 25
ONCINIO, 4e. part. 6e. 160
Oncordia, 7e. 363
Ondé, 6e. 37, 7e. 136
Ondest, 7e. 221
Onfirmation de Noblesse, 6e. 38, 43
Onfiscation de biens, 6e. 379, 7e. 113
Onflandey, B. 6e. 302
Conflans, 6e. 284, 131
CONFOLANT, C. 5e. part.
Conighen, 7e. 279
Connetables, 6e. 24
CONNY, 6e. 412
Connidon, 6e. 278
CONROI-le-Chateau, M. 418
Conseillers au parlement de Paris, 7e. 19, 213, 199, 204, 49, 308, 240
Conseillers exempts du franc-fief, 6e. 34
Constans, 7e. 75
Constantin, 7e. 26
Contenot, 7e. 317
Contresol, S. 6e. 415
Conty, 7e. 100
CONZIE, 1re part. 6e. 178
Coolle, S. 6e. 116
COOLMAN, 6e. 400
Cools, 7e. 164
CORAIL, 5e. part.
CORBECK-Overloo, 6e. 420

CORBECK, B. 6e. 420
Corbeville, S. 7e. 119
CORBIERES, B. 5e. part. S. 7e. 338
Corbizet, 7e. 457
Corbons, S. 6e. 360
Corcoral, 6e. 420, 194, 7e. 241
Cordes, 7e. 17
Cordier, 7e. 433
Cordon, 6e. 187
Cordoue, 7e. 235
Corio, 7e. 367
Coriolis, 6e. 422
Cormaillon, 6e. 176
Cormeillole, 7e. 438
Cormis, 6e. 317
CORMONT, 6e. 421
Corneillan, 6e. 299, 7e. 287, 122
CORNET, 6e. 421, 325, 7e. 415
Cornilian, C. 7e. 57
Cornuau, 6e. 180
Cornus, S. 6e. 428, 102
Correcteur des comptes de Paris, 7e. 427, 20, 117
Correges, 7e. 102
Corregio, 7e. 375
Corsain, S. 7e. 167
Corswarem, 7e. 23
Cortais, 6e. 2
Corteville, 6e. 391, 7e. 19
Corvelet, 7e. 17
Cosnac, 7e. 21
Cosne, M. 6e. 18
Coson, 6e. 25
Cossé, 7e. 418, 44
Cossins, S. 8
Cossu, 7e. 42
Coste, 6e. 10
Coste-Simiane, 6 38
Corel, 7e. 19
Cotelle, 7e. 198 19
Cotentin, 6e. 31
Cotuns, 6e. 21
Coucape, 7e. 32
Couches, S. 7e. 32
COUCHÉ-Verac, M 2e. part.
Coucy, 6e. 6, 23 16
Coudray, S. 7 31
COULLEMONT, B. 6e 42
Coulonce, B. 7 18
Coupeller, 6e. 16

CUPIGNY, C. 1ere part., 7e. 405
CUR, 5e. part.
Cur des aides, officiers de la cour des a des, 6e. 398, 141, 296, 176, 7e. 31 319, 326,
Cur des monnoies, officiers de cette cour, 6e. 250, 7e. 25
CURBIERES, B. 6e. 264, 422
CURBONS, M. 6e. 422
CURBOUZON, B. 6e. 424
CURCELLES, M. 5e. part. S. 7e. 292
Curcenay, S. 6e. 386
CURCOL, 6e. 224, 225
CURCY, M. 6e. 425
Curdemanche, 7e. 360
CUREGES, 7e. 22
CURGERON, M. 5e. part.
Curonel, 6e. 162
Curs, S. 7e. 188
Coursan, B. 6e. 172
COURSEULLE, M. 6e. 425
COURSON, C. 5e. part.
Courtary, S. 7e. 441
COURTANVAUX, M. 2e. part.
Courtery, S. 7e. 152
Courtin, 6e. 348
Courtines, 6e. 96
Courtois, 7e. 241
COURTOMER, M. 2e. part.
Courval, V. 6e. 129
COURVILLE, M. 6e. 426
Courviosée, 7e. 411
Cousan, S. 6e. 221
COUSANCE, M. 2e. part. S. 6e. 249
Cousin, 6e. 383, 93
Cousinet, 7e. 294, 190
Coussey, C. 7e. 254
Coutier, 6e. 179
COUTRAY. Pradel, généal. 3e part.

Coutume d'Anjou, 6e. 35
Coutume de Meaux, 6e. 36
CONVONGES, C. 6e. 426
Couyeres, S. 6e. 403
Covet, 6e. 217, 362
COYE, M. 2e. part.
Crabault, 6e. 346
CRAFTON, 6e. 428
Cramans, S. 7e. 22
Cramoyan, S. 7e. 124
Cranſac, S. 6e. 299
CRAON, B. 2e. part. 6e. 8, 7e. 289
Craſſons, 6e. 420
CRÉ, B. 6e. 428, S. 7e. 91
Création des fiefs, 6e. 5
Crechquerault, 7e. 390
Creiffe, 7e. 279
Creil, 6e. 143
Crenolles, S. 7e. 47
Crequy, 6e. 196, 197, 7e. 217, 234
Creſac, 6e. 428
Creſcherel, 7e. 230
Creſpin, 6e. 24
Creſtiennot, 7e. 19
Creton, 7e. 11
Crevant, 6e.
Creuve, S. 6e. 27
Creux, S. 7e. 26
Crignon, 6e. 9
Criſmario, 7e. 41
Criſtophe, 7e. 14
Croezes, 6e. 327, 7
CROEZINCK, 6e. 4
CROFTON, 6e. 41
CROISET, 3e. pa
Croiſmare, 7e. 15
CROISSY, M. 2e. 1
CROISY, généal. 7 317, 6e. 255, 25
CROIX, C. 3e. pa
Croix, 7e. 33
CROIX-Waſqueha C. 6e. 43
Croixmare, 7e. 3
Croizet, 6e. 43
Cros, 6e. 9
Croſne, S. 6e. 33
Croſville, S. 7e. 23
CROUSEILLES, B. 6 39
Croy, 6e. 73, 212 222, S. 381, 7e. 11 12

CRO

CROY-Arschot, 5e. part.
CROY-Havre, D. 2e. part.
Croy-Rieux, 6e. 301
Crozat, 6e. 146, 233,
CRUYCHENBOURG, C. 6e. 431, 259
Crussol, 6e. 175, 411
Cubry, S. 7e. 305
Cucé, B. 6e. 411
Cues, 6e. 133
Cugnac, 7e. 314, 100
CUI, B. 1re. part.
Cujas, 6e. 23, 10
Cuilly, 6e. 106, 107
CUINCHI le-Prevost, B. 6e. 431
Cuisy, S. 6e. 245
Culan, 6e 281
CULEMBOURG, C. 5e. part.
Cullan, 6e. 283, 284
Cumont, 6e. 116
CUMPTICH, B. 6e. 432
Cuny, 6e. 385
Curfol, 7e. 32, 42
Cussin, 6e. 432
Cussy, S. 6e. 403
CUSTINE, M. 2e. part.
CUVELIER, B. 6e. 432
Cuvicmont, S. 6e. 85
Cuxac, 7e. 348

DAESBECKE, 5e part.
Dagobert, 7e. 348
DAGONVILLE, S. 6e. 408, B. 2e. part.
Dagoubert, 7e. 194
Daguen, 6e. 277
Dillon, 6e. 77, 7e. 185
Daleme, C. 6e. 306
DALHEIM, B. généal. 1re. part.
DAMARSIT, 1re. part.
Dalmas, 6e. 318
Damas, 6e 320, 7e. 48, 221, 298, 279
DAMAS-Anlezy, 7e. 299, 6e 169
DAMAS-d'Antigny, 1re. part.
Damas-Thianges, 7e. 298
Damballe, 6e 408
DAMBLAIN, B. 2e. part.
Damigny, S. 7e. 234
Damman, 7e. 333

DAMMARTIN, C. 1re. part. 7e. 277
Damoin, 6e. 256
Damoiſeau, 7e. 168, 169
Dampierre, 6e. 110, S. 421, 7e. 165
DAMPIERRE, C. 2e. & 3e part. 6e. 319
DAMVILLE, D. 5e. partie.
DANEAU, 7e. 4
Daneels, 6e. 420
Danemarc, 6e. 7
Danés, 7e. 189
Dangu, B. 6e. 397
Dangy, S. 7e. 197
Danican, 6e. 146
Danicourt, 7e. 405
Daniel, 7e. 189
DANNEMARIE, B. 7e 4
DANOIS, 2e. part.
Danparant, S. 7e. 178
Danyen, 7e. 106
D'Argentré, 6e. 17
Dars, 7e. 382
DARTIGUE, 6e. 202
Daſſier, 7e. 183
Daulphin, 7e. 4
Daun, 6e. 233
Dauphiné, 6e. 13, 54
Dauſſendes, S. 7e. 345
DAUVET, M. 7e. 5, 6e. 295, 180, 218, 295
Day, V. 7e. 25
Dazy, 7e. 119
Debat, 7e. 114
Deczevede, 7e. 385
Dedon, 7e. 92
Delart, 7e. 177
Delfe, 6e. 301
Delfeuille, 6e. 457
DELFT, 7e. 9
Delné, 7e. 392
Delperier, 7e. 45
Delrio, 7e. 9
Deltour, 6e. 415
Demas, 6e. 397
Demians, S. 7e. 231
DENGUIN, B. 7e. 10
Denis, 7e. 454, 218
Dentergen, S. 7e. 8
Derand, 6e. 21
Derp, 6e. 101
Dreſnay, 7e. 385
DESACRES, 5e part.
DESANGLES, B. 2e part. 7e. 220
Des-Arches, 6e. 108
DES-ARMOISES, 5e part.
DES-AYVELLES, 6e

111, 130, 115, 122
Desbarres, 6e. 170
DESBAUX, M. 7e. 80, 6e. 63
Desbordes, 7e. 10, 382
DECAMP, 7e. 10
DESCHAMPS, 6e. 108, 109, 257, 7e. 439
DESCHIENS, 7e. 10
Descordes, 6e. 281
Descorches, 7e. 412
DESCOUBES, 3e. part.
Des-Ecoutes, 6e. 295
Des-Essarts, S. 7e. 134; 6e. 157, 160
Desforges, 6e. 349
DESFOSSÉS, 2e. part. 7e. 276, 11
Desgaudiere, 7e. 269
Desgois, 7e. 227
DESGROUSILLIERS, 7e. 25
Deshayes, 6e. 77
Desjardins, 6e. 104
Desinnocens, 7e. 66, 361
Deslach, 7e. 346
DESMARAIS, 4e. part.
DESMARES, B. 7e. 13
DESMANET, 7e. 12
Desmarets, 6e. 221, 397
Desmarins, 6e. 123
Desnots, 6e. 383, 393, 7e. 121
Desnoyers, 7e. 144
Des-Ondes, 7e. 227
Despallieres, 6e. 415
Desplaces, 7e. 13
Desplanques, 7e. 447
Després, 6e. 40, 142, 7e. 251, 222, S. 188
Despruelle, 6e. 375
Desquiey, 6e. 380
Desrioux, 7e. 258
Desroches, 6e. 23
Desrueaux, 7e. 176
DES-SALLES, 331, 126, 229; 7e. 299
Desselieres, 7e. 136
Destouches, S. 7e 144
DES-URSINS, B. 7e. 13, 371, 315
Desvigneaux, S. 7e. 266
Desvignes, 7e. 175
Deucourt, 6e. 281
DEUILLY, B. 1re. part.
Dialon, 7e. 136

DIDONNE, B. 2e. part.
DIDOT, 5e. part.
DIETRICK, 3e. part.
Dieul, 7e. 136
DIEUSSE, B. 2e. part.
Dieval, S. 7e. 141
Diez, 6e. 250
Dignac, 7e. 167
Digoine, 6e. 170, 175
Digne, 6e. 361
Dijon, 6e. 377
Dilles, 7e. 136
Dinan, V. 6e. 269
DINEMATIN, 7e. 17
Dio, 6e. 173, 177, 7e 87
DION-le-Mont, C. 5e. part.
DISIMIEU, C. 5e. part.
Dilferte, 6e. 300
Dittieres, 6e. 413
DOAZIT, B. 7e. 13
Doinville, 6e. 261
Dole, 7e. 152
Dolleaque, S. 6e. 361
DOLOMIEU, M. 2e. part. C. 3e. part.
DOMBES, P. 2e. part.
Dombideau, 7e. 398
DOMMARTIN, B. 3e. par. 7e. 16
Dompmartin, S. 7e. 205
Dona, 7e. 456
Don, fait par le roi, 6e 4
Donezan, 7e. 42
Dongelberg, 6e. 420
DONI, 2e. part.
Donzy, 6e. 26
Dorat, 7e. 1
Dorches, S. 23
DORÉ, 5e. part. 7e 13
Doreau, 7e. 38
DORESMIEUX, 7e. 21 6e. 36
Doria, 6e. 360, 36
Doriolle, 6e. 7
Dorly, 6e. 26
DORMANS, M. 2e part.
Douairon, 7e. 15
Douart, 6e. 26
DOUAY, 5e. part.
DOUBLET, 2e. part
DOUGLAS, 5e. part
Doulizon, S. 6
20
Doulset, 6e. 10

Doumi, B. 7e. 102, 21
Dourlac, 6e. 178
Dorneul, 6e. 263, 264
Douzon, 6e. 300
Draci, S. 7e. 295
Draci-le-Fort, C. 2e. part.
Draeck, 7e. 107
Dragon, 7e. 454
Draud, 6e. 265
Dressier, C. 7e. 22
Dreux, 8e. part. 6e. 164, 298, 315, 60, 2
Drouart, 7e. 22
Drouhet, 6e. 279
Droulin, 7e. 156
Druy, B. 1re. part. V. 7e. 175
Duban-de la Roche, C. 3e. part.
Duban, 7e. 96
Dubarail, 7e. 360
Dubavet, 6e. 63
Dubec, 6e. 43, 301
Dubellay, 6e. 67, 65, 7e. 65, 53, 297
Dubies, 7e. 290
Duboc, 7e. 389
Duboille, 6e. 392
Dubois, 6e. 295, 260, 357, 359, 131, 167
Dubois, 7e. 180, 136, 19, 21, 197, 33, 12, 166
Dubois en Flandre, 7e. 23
Dubois-Beranger, 6e. 382
Dubois de Frennes, 4e. part.
Dubois de Gasque, 6e. 300
Dubois-Riocourt, 3e. part.
Dubosc, 6e. 39
Dubosquiel, 7e. 23
Dubouchet, 6e. 582, 17e. 159
Dubourg, M. 6e. 292, 79
Dubourg, 4e. part. 7e. 178
Dubreil, 7e. 247
Dubreuil, 7e. 35
Dubuisson, 5e. part.
Ducas, S. 6e. 344
Ducause-Nazelles, M. 2e. part.
Duchailar, 7e. 226
Duchariol, 7e. 416
Duchateau, 6e. 339
Duchesne, 7e. 282
Duchastel, 2e. part. 7e. 24, 454

DUCHASTEL-Blangerval, 3e. & 4e. part.
DUCHASTEL-Haut-Bourdin, 1re. part.
DUCHASTELER, M. 7e. 24
Duchaſtelet, 6e. 373
Duchaſtelet, 6e. 426, 133, 248, 242
DUCHATELET, 1re. 2e. part. 7e. 290, 301, 171, 16
Duché, 6e. 288
Ducheſne, 6e. 72 7e. 198, 410
Ducheſnoy, S. 6e. 114
Duclozel, 6e. 161
Ducourneau, 7e. 325. Les armes ſont d'or, à la montagne de gueules, à deux lions grimpans de même, au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de 2 étoiles à 5 pointes de même; deviſe: *Avi pro patriâ ſanguinem fuderunt.*
Ducreſt, 6e. 297
Dudeffend, 6e. 149 390, S. 6e. 17
Dudeffend, 7e. 123 17
DUDESERT, 5e. part
Dudrac, 6e. 147, 7e 2
Dudreſnay, 7e. 38
Dudreſſier, 7e. 2
Dueſe, 6e. 36
Dufaur, 6e. 31
Dufay, 6e. 324, 28 117, 29
Dufay, 7e. 305, 24
Dufilhou, 7e. 3
DUFLOS, 7e. 1
Dufols, S. 2
Dufort, 6e. 339, 7 321, 4
Dufos, 7e. 4
Dufour, 6e. 25, 7 2
DUFOUR, 1ere pa 6e. 409, 230 4
Dufreſnoy, 7e.
DUGAILLARD, B. part.
Dugard, 7e. 3
DUGAST, 4e. part. 2
Dugleſquin, 7e. 1
Dugua, 7e.

Dugué, 6e. 176, 335, 7e. 128
Dugueſclin, 6e. 275
Duhallai, 7e. 298
Duhaillet, 7e. 86
Duhamel, 6e. 228, 156, 159, S. 196
Duhan, 6e. 252, 7e. 131
Duhar, 6e. 365
DUHAUTOY, M. généal. 3e. part. 6e. 409
Duhommet, 6e. 24
Dujardin, 7e. 361
Duiſbourg, V. 7e. 252
Dulau, S. 7e. 14
Dulion, 7e. 216
Dulyon, 7e. 25
Dumaine, 7e. 299
Dumaine-Dubourg, 6e. 174, 7e. 299
Dumas, 7e. 338
DUMAS en Lorraine, 5e. part.
Dumaſcaut, 7e. 298
Dumeſnil, 6e. 198, S. 343, 7e. 155
Dumeſnildot, 7e. 192
Dumets, 7e. 321
Dumoncel, 7e. 247
Dumont, S. 6e. 387, 7e. 108, 236, 374
Dumont-St Eloy, 6e. 325
Dumoulin, 6e. 57, 9, 2
DUMOULIN, 7e. 25
Dun, S. 7e. 218, 399
Dundenet, 6e. 408
Dunois, C. 7e. 219, 256
Dupac, 7e. 391
DUPARCQ, 4e. part.
Dupaſquier, 7e. 17
Dupaſſage, S. 6e. 284
DUPERIER en Provence, 2e. part.
DUPERIER d'Uſſau, 1re part.
DUPERIER en Guienne, 7e. 26, 412
Dupeyroux, 7e. 409
Dupin, 6e. 262
Duplace, 7e. 114
Dupleix, 6e. 66, S. 343
Duplatel, 7e. 433
Dupleſſis, 6e. 219, 7e. 144, 272, 423, S. 249, 222

Duplessis-Bertrand, C. 6e. 129
Duplessis Chatillon, 5e. part.
Duplessis-Piquet, 6e. 366
Dupont, 7e. 451, 432, 455, 231
Duponseau, 7e. 455
Duport Guichard, 5e. part.
Duportal, 7e. 186, S. 6e. 356
Duporte, 7e. 287
Dupouget, 7e. 186, S. 104
Duprael, 6e. 403
Duprat, 7e. 264
Dupré, 6e. 142, 148
Dupré, 7e. 47, S. 442
Duprenne, 7e. 455
Dupuis, 6e. 163, 198
Dupuy, 6e. 346, 368; 256 293, 7e. 419
Dupuy-St Martin, 4e. part.
Dupuy-Montbrun, 4e. part.
Duquesne, M. 7e. 45, 192
Duquesnoy, B. 7e. 396, 47
Durand, 7e. 267; 270
Durandy, 7e. 265
Durant, 7e. 46, 136
Duras, M. 2e. part. S. 6e. 395
Durat, 5e. part.
Duraynier, 7e. 83
Durbois, 7e. 11
Durenque, S. 6e. 295
Duret, 6e. 265
Duretal, C. 2e. part.
Durey, 7e. 5
Durfort Boisfieres 1re part. 6e. 29
Durfort-Civrac, 6e. 395, 38
Durieu, S. 6e. 428 7e. 12
Durivaige, 7e. 45
Durocher, B. 7e 47, 6e. 41
Duroux, 7e. 8
Durovey, 6e. 11
Duroizel, 6e. 22
Dureau, 7e. 28
Dusaillant, M. 6e 21

Dusarray, 6e. 416
Dusaulget, 4e. part.
Dusaunier, 7e. 412
Dusauzet, 7e. 412
Dutaillan, S. 7e. 42
Dutertre, 6e. 256, S. 7e. 388
Duthil, V. 7e. 47
Duthor, B. 3e. part.
Dutillay, S. 6e. 140
Dutillet, 6e. 67, 7e. 100
Dutour, 6e. 413
Dutreppe, 6e. 115, 111
Dutrésor, 7e. 190
Dutriguel, 6e. 383
Dutrou, 7e. 283
Duval, 6e. 325, 404, 89, 7e. 269
Duval-Fontenay, 2e. part.
Duval-Dampierre, 3e. part.
Duvau, 6e. 347
Duverger, 6e. 347
Duverne, 7e 348
Duvivier, 7e. 49
Dux, 7e. 49
Dyo, 7e. 298

Eaux & forêts, 7e. 132, voyez maître des eaux & forêts.
Ebrard, 1re part.
Echarson, 6e. 105
Echauffour, B. 7e. 49
Echevin, 6e. 346
Eclans, B. 7e. 51
Eclense S. 7e. 22
Ecreux, S. 6e. 387
Ecuyers héréditaires, 6e. 25
Edouard, 7e. 385
Effiat, M. 2e. part.
Egmont, 7e. 51, 112
Egrefin, S. 7e. 439
Elbeuf, B. 6e. 56
Elissem, B. 7e. 51
Elite, 7e. 151
Elixem, B. 7e. 51
Elleville, S. 7e. 119
Elter, C. 7e 52
Elves, V. 1re. part.
Emagny, S. 7e. 290
Embres, S. 7e. 245
Embry, S. 7e. 345
Emé, 2e. part.

Emenard, S. 6e. 383
Emeni, B. 6e. 387
Emille 6e. 66
Enghien, 6e. 323, 7e. 163
Englebermer, 7e. 312
ENNETIERES, 3e. part.
ENTRECASTAUX, M. 3e part.
Entremont, B, 7e. 230
Eparts, S. 7e. 135
EPINAC, C. 7e. 52
L'Epinay, S. 7e. 135
EPINETTE, 2e. part.
EPINEUIL, C. 7e. 53
EPINOY, C. 7e. 55, 19, 6e. 365
Erard-le-Gris, 7e. 49
Erection, l'érection d'une terre ne passe pas à l'acquéreur, 6e. 28
ERMENONVILLE, V. 7e. 56
ERPS, C. 7e. 56
Erouval, 6e. 201
Erquery, 6e. 38, 39
ERRARD, 7e. 57
Erville, S. 7e. 321
ESBARRES, B. 7e. 58
Escalin, 6e. 317
ESCALONA, D. 2e. part.
Escanevelle, 6e. 127
Escaufour, S. 7e. 357
Esche, S. 7e. 333
Esclapons, 7e. 62
Esclaux, 7e. 22
Esclebecq, S. 7e. 58, 128
ESCORAILLES, M. 2e. part.
Escordal, S. 6e. 115
ESCOUBÉS, 3e. part.
ESCOUBLEAU, 7e 149
Escuire, 6e. 85
ESKELSTBEKE, B. 7e 58
Eskergue, 7e. 56
Eslech, 7e. 38
ESMALEVILLE, M. 7e. 59
Esmé, M. 7e. 121
Esne 1re part. 221
ESNEVAL, B. 7e 60

Espagne, 6e. 32
Espaigne, F. 6e. 39, 278, 279
Esparron, M. 6e. 62, 334
Espiard, 2e part. 7e. 216
Espie, C. généal. 3e. part. 7e. 63
Espinasse, 6e. 95
Espinay, 5e. part.
Espinchal B. 2e. 6e. 393, 7e. 214 part.
Espinel, S. 7e. 439
Espinette 4e. & 5e. part.
Espinousse, M. 2e. part.
Espinoy, 6e. 116
Esquenot, 7e. 430
Essenlai, B. 1ere part.
Esseville, S. 7e. 163
Essex, C. 7e. 235
Est, 6e. 88, 7e. 377, 376, 379, M. 2e. part.
Estampes, 4e. part. 6e. 15, 418, C. 1e. 6, 7e. 394
Estapus, 6e. 418
Esterno, C. 4e. part.
Estiaux, M. 3e. part.
Estienne, 7e. 77
Estissac, D. 2e. part.
Estivaux, 6e. 114, 108
Estorgues, 6e. 364
Estoque, 6e. 64
Estoublon, M. 3e. part.
Estourmel, 6e. 116, 115
Estouteville, 6e. 76
Estrade, 6e. 240
Estrepagny, B. 3e. part.
Estrepigny, S. 6e. 109
Estresses, 4e. part. 7e. 291
Estreville, S. 7e. 301
Estut, 5e. part. 7e. 286
Etandart, 3e part.
Etats-généraux, 6e. 382, 52
Etorno, 4e. part.
Etreval, C. 4e. part.

ETHERBECKE, B. 7e. 78
Eudes, 6e. 26, 7e. 236
Eulde, 7e. 135, 136
EUVEZIU, C. 4e. part.
EUZENOU, 5e. part.
EVERBEGNE, B. 7e. 78
EVERLONG, 7e. 79
EVERLY, M. 4e. part.
EVERSDICK, 7e. 79
EVRARD, 6e. 131, 7e. 79
Evreux, 6e. 276
EXARDE, 7e. 79
EXIDEUIL, M. 4e. part.
Expilly, 6e. 2
Eyguezier, 7e. 334
Eymar, 7e. 361
EYNATTEN, B. généal. 1re part.
Fabas, S. 6e. 93

FABERT, 1re part.
FABRE, 7e. 410, 4e. part.
Fabrege, S. 7e. 437
Faget, 7e. 22, 188, 301
Faing, 7e. 129
FAJOLE, 1re part.
Fait hiſtorique, 6e. 7
Falaiſe, 7e. 194, 423, 424
Falcos, 7e. 175, 5e. part.
Falcquemont, C. 6e. 244
Faleiche, 7e. 21
FALETANS, M. 3e. part.
FALLES, B. 7e. 80
Falqueinſtin, 7e. 424
Fantonville, C. 7e. 248
Fardeau, 6e. 160
Faret, 6e. 361, 7e. 104
FARONVILLE, C. 4e. part. 7e. 324
Fatin, 7e. 41, 42
Faucher, 6e. 224
FAUCON de ris, 5e. 6e. part. B. 7e. 338
Fauchet, 6e. 64
FAUGE, 6e. 6, B. 4e. part.
Faulin, M. 6e. 149

aulquemont, C. 6e. 306
aultrin, 6e. 125
aure, 6e. 320
aure-Montoriol, 7. 70
auris, 6e. 288
avas, 7e. 334
averin, 6e. 198
AVERNIER, 2e. part.
Faverolles, 7e. 81
avier, 6e. 242
avieres, S. 7e. 181
avre, 7e. 264
ay, 6e. 117, 7e. 241
aye, 7e. 54
AYE-Garlande, 5e. part.
ayel, 7e. 3
ayolle, 6e. 429
AYOLLES, M. 7e. 81
écamp, 7e. 236
elines, S. 7e. 131
elix, 7e. 313
eltres, 6e. 361
eneſtranges, 7. 16
enneur, 7e. 54
ENOYL, M. 3e. part.
eny, 7e. 194
Fera, 6e. 210
Fere, B. 6e. 87
Ferès, 7e. 136
Fermé, 6e. 154
Fermont, S. 7e. 90
FERRARE, M. 2e. part.
Ferrary, 7e. 321
FERRÉ, 7e. 82
Ferrero, 6e. 178
Ferriere, 6e. 215
Ferrier, 7e. 245
FERRIERES, M. 2e. part. 6e. 260, S. 7e. 132
Ferry, 6e. 178
FESTRAEST, 7e. 83
Feuillet, 6e. 282
FEUQUIERES, M. 2e. part.
Fevret, 6e. 261
Feydit, 6e. 176
Ficquelemont, 6e. 332
Fiefs, recherche ſur les fiefs, 6e. 1 défenſe de les aliéner, 21, d'acquérir des fiefs nobles 38, 29, 13; un roturier peut être dépouillé des fiefs, 28, quand les fiefs ſont réunis au do-

maine, 36, qui en a fait vuider les mains, 36, en quelle occasion on est affranchi de la recherche des fiefs, 57
Fielding, 7e. 202
FIENNES, 2e. 4e. part. 7e. 82, S. 112
Fierepe, 6e. 262
Fieubet, 7e. 295
Fillon, 7e. 139
FIMARCON, 7e. 84
FINIEL, 5e. part.
Fiquelmont, 6e. 124
Fiquet, 7e. 136
Firmin, 7e. 136
Fissancourt, 6e. 262
FISSON, 7e. 12, 86
Fitraich, 7e. 208
Fitsjames, 6e. 269, 7e. 379
Fitte, 7e. 324
FLACCIEU, B. 7e. 87
FLAMARENS, M. 3e. part.
Flambard, 6e. 357, 358
Flandre, 6e. 62, 51, 7e. 2
Flantsenlandt, 7 25
FLACOURT, M. 2 7e. part. 25
FLAYOSC, M. 2 part.
Flecheres, B. 7 8
FLETRES, C. 1e part.
Fleurs de lys, concession de fleur de lys, 7e. 05
Fleuriau, 6e. 177 316, 152, 7 15
Fleurie, 6e. 10
FLEURY, 6e. 417, 7 136, 37
Fleville, S. 7e. 1
Flogni, S. 7e. 5
Florac, S. 6e. 17
Florainville, 6e. 24
Floras, S. 7e. 29
Florimon, B. 7 8
FLORIOT, 7e. 87 142
Florit, 4e part.
Flotte, 6e. 360, 7e 175
FOIX, 6e. 369, 7e

187, 113, 2e. & 4e. part.
Foix-Meilles, 7e. 338
Folcalquier, 6e. 213
Fombert, 6e. 371
Fonbeauzeard, 7e. 422
Fondalon, S. 7e. 245
Fontaine, 7e. 226
Fontaine-Bire, 6e. 154
Fontaine-Guerin, 7e. 150
Fontaine-Leveque, 4e. part.
Fontaines. 7e. 185
Fontanon, 7e. 416
FONTENAY, C. 7e. 88, 286
FONTENAILLES, M. 7e. 88
Fontenay, S. 7e. 195
FONTENAY-Mareuil, M. 2e. part.
Fontenelles, 7e. 254
FONTENOIS, C. 4e. part.
FONTETE, B, 2e. part.
Foquet, 7e. 136
Foras, S. 7e. 232
Forbin, 6e. 361, 290, 7e. 288, 338, 339
Forcadel, 7e. 332
Forcalquier, 7e. 278
Forcelles S. 7e. 254
Foreſt, 6e. 372
FORESTA, 5e. part. 7e. 339
Foreſtrieux, 6e. 352
Forges, S. 7e. 144, 6e. 382
Forget, 6e. 321, 7e. 434, 226
Formanoir, 6e. 164
Formentin, S. 7e. 163
FORS, M. 2e. part.
Forſans, 6e. 364
Fortia, 6e. 174
Fortspici, 7e. 28
FOS-AMPHOUX, M. 7e. 89
Foſſe, 7e. 136
FOSSES, 4e. part.
FOSSEUX, C. 7e. 89
Foſierès, S. 7e 346
Fouard, 7e. 362
FOUCAUD, 4e. part. 7e. 315

Foucauld, 6e. 319, 267, 7e. 387
Foucaut, 7e. 18
FOUCHER, 7e. 127, 151, 2e, part.
FOUCHER Circé, M. 2e. part.
Foucquaut, 6e. 262
FOUQUES. 7e. 89
Foucquet, 7e. 273
FOUDRAS, 6e. 386
Fougerais, S. 7e. 319, 325
FOUGERAY, M. 2e. part.
FOUGERES, B. 7e. 91, 6e. 117
Fougeu, 7e. 53
FOUILLEUSE, 2e. part. 7e. 247
FOULTOURTE, V. 7e. 91
Fouques, 6e. 293
FOUQUET, 2e. part. 6e. 374, 7e. 174
Fourcillle, S. 7e. 441
Fourel, 7e. 20
FOURIER, 7e. 91
Fourille, M. 6e. 320
Fourment, 6e. 258
Fourmeſtreaux, 7. 433
Fourneau, 6e. 431 25
Fournès, M. 7e. 10
FOURNIER en Lorraine, 1re part. 7e. 93
Fournier, 6e. 343 7e. 420
FOURNIER, 4e. part
Fourrbn, 6e. 267, 7e 127
FOURQUEVAUX, M 2e part.
Fouſſemagne, S. 7e 121
Foy et homage, ſa ſignification, 6e. 4
Fradet, 6e. 292
Fraguier, 7e. 4
France, 6e. 36, 288 353, 354, 7e. 2
France, Orléans, 6e. 396
FRANEAU, 7e. 95
Francs-fiefs, 6e. part. ne cherche des francs-fiefs, 195, par qui payé, 31, payés par un annobli, 32, quand ils ont été levés, 36, 41, 42, or-

donnance pour les lever, 45, 46, déclaration pour les francs-fiefs, 50, pour en vuider les mains, 41, instruction pour les lever, 36, qui en est exempt, 34, anobliſſement par les francs-fiefs, 77
FRANCHET, M. 7e. 94
Francieres, 6e. 224, S. 7e. 167
François, 7e. 11
FRANCONVILLE, M.
Franqueville, 7e. 357, S. 90
FRAQUEMONT, C. 1ere part.
FRANQUE, B. 7e. 9
FRANQUETOT, 5e. part.
Franſinghem, 6e. 21
FRANZEN, B. 7e. 95
FRAULA, V. 4e. part.
FREMAULT, 7e. 95
Fremery, S. 7e. 133
Fremicourt, 7e. 456
Fremin, 7e. 428
FREMONT, 4e. part.
FRENNES, 7e. 96
Frere, 6e. 148
FRESNEL, B. 4e. part.
FRESNOY, 2e. part. 7e. 11
Freſſeville, 6e. 77
Fretel, 7e. 460, 6e. 156
Freteville, S. 7e. 163
Fretoy, S. 7e. 116
Frety, S. 7e. 318
Freville, B. 7e. 59
FREZEAU-Lafrezeliere, 2e. part.
FREZIN, C. 2e.
FRIANT, 5e. part.
Fricourt, 7e. 421
Frignes, 7e. 146
FROBERG, C. 7e. 299
FROISSARD-Broſſia, M. 2e. part.
FROLOIS, C. 7e. 96
Fromaget, 7e. 186
FROMENT, 1re part.
Fromentel, S. 6e.

FRONSAC, D. 2e. part. 6e. 22
FRONTENAY, M. 7e. 95
Frottier, 6e. 6e. 337
Froulai, 6e. 393, 208, 315
Fruchet, 356
Fulcrand, 6e. 293, 94
Fulgoſe, 6e. 57
Fulque, 7e. 341
FUMEL, V. 7e. 97, 177
Furcy, 7e. 392
Fuſſey, 6e. 250
Fuveaux, S. 334
Fyot, 7e. 274

Gabas, S. 7e. 114, 101
GABASTON, B. 7e. 22, 101
Gabillon, 6e. 129
GABRIAC, B. 7e. 102
Gacé, B. 6e. 269
Gachiſſan, 7e. 188
Gachot, 7e. 293
Gadines, S. 7e. 453
Gadipaut, 7e. 383
GAGEM, S 7e. 105, 108
Gaguin, 6e. 66, 57
Gajan, S. 6e. 92
GAILLARD, 2e. part. 7e. 53, 427, 428, 20
Gairaud, 6e. 94
Galard, 7e. 44
GALARD Braſſac, 6e. 303
Galatrave, 6e. 293, 94
GALIBERT, 4e. part.
Galice, 7e. 320
Galinée, S 7e. 249
GALLARD, 2e. par.
Gallard-Béarn, 6e. 353
GALLARDON, M. 3e. part.
GALLERAND, M. 2e. part.
Galles, 7e. 356
Gallion, 6e. 261
Gallo, 7e. 235
Gallois, 6e. 142, 7e. 4, 271
Gallo-Salmanca, 7e. 329
Gallot, 7e. 46
Galran, 6e. 392
Galtier, 6e. 95, 7e. 46

Galzin, 7e. 437
GAMACHES, M. 2e. part.
Gamans, S. 7e. 454
GAMBOIS, M. 2e. part.
Gamin, 6e. 143
GANÇAI, V. 5e. part.
Ganchery, 7e. 109
GAND, 7e. 109, 129
Gandonniere, S. 6e. 382
Gange, B. 1ere part.
Ganguiere, 7e. 124
Gannais, S. 7e. 328
Gannay, 6e. 304
Gannes, 6e. 38
Gantès, 7e. 340
Ganthois, S. 452
Gar.-Tisti, 6e. 3
Garceval, 6e. 93, 7e. 228
Gard, 7e. 319
Garnier-Salin, 6e. 265
Garrault, 6e. 206
Garoussa, S. 7e. 66
Gasc, 7e. 43
Gaschier, 7e. 322
Gaschot, 7e. 264
Gaspard, 6e. 376
Gassé, 6e. 313 403
Gastien, 6e. 136
GASSION, M, 4e. part. 6e. 177, 7e. 284
Gast, 7e. 136
Gaten, 7e. 359
GATHOVIUS, 7e. 109
Gaubert, S. 6e. 422
GAUCOURT, 5e part.
Ganay, 6e. 171
GAUDECHART, 4. part. 7e. 110
GAUDEL, 4e. part.
Gaudieres, 7e. 42
Gaudin, 6e. 266, 7e. 340
Gaullon, 6e. 383
Gaulthier, 6e. 421
Gauther, 7e. 38
GAUTHIER, 7e. 111, 4e. part. 6e. 324, 7e. 405
GAUTHIER-Chiffrevast, 4e. part.
Gauthier de Siber, 6e. 347, 7e. 28
Gauthois, 7e. 183
Gauvinge, 7e. 264
Gauvin, 7e. 95, 109
Gaynot, 6e. 344

Gayot, 7e. 170
Gazetan, S. 7e. 60
Gedoin, 6e. 294
Gelas, 7e. 223
Gemetuit, S. 7e. 236
Genas-S.-Laurent, S. 6e. 192
GENÇAI, V. 7e. 113
GENCIEN, M. 2e. part.
Gendarmes, leur ancienneté, 6e. 28, 192
GENDEREST, B. 7e. 113
GENDT, 7e. 111
Geneve, 6e. 320,
Genevieres, 6e. 325
Genicourt, S. 6e. 333
GENINS, 7e. 113
Geniſac, S. 7e. 34
GENLIS, M. 2e. part.
Gennes, 6e. 241, S. 7e. 90, 341
Geuſac, S. 7e. 44
Gentet, 7e. 268
Gentilshommes ordinaires de la chambre du roi, 6e. 88, 158, 168, 167, 175, 253, 257, 265, 269, 298, 225, 7e. 439, 207, 206, 330, 54, 58, 47, 306, 236, 230, 179, 241, 315, 199
Geoffroy, 6e. 121, 7e. 294, 46, 70
Geoffroy-Coiffy, 7e. 294
Georges, 7e. 70
Georget, 7e. 431
Gerdereſt, B. 6e. 266
Gerard, 7e. 124
Geres, 7e. 41
GERMINEY, 5e. part.
GERMINI, C. 4e. part. M. 6e. 249, S. 248, 7e. 17
Gervais, 7e. 23
GESVES, B. 7e. 114
Geulx le Malcien, S. 7e. 260
Geyer, 7e. 312
GHAISNES, C. 7e. 115
GHESELIN, 7e. 115
GHEUS, 7e. 115
Ghiberchies, S. 7e. 129

hiſelin, 6e. 301
HISTELLES, C, 7e. 117, 6e. 418
iany, 7e. 339
ibault, S. 7e. 124
ibert, 7e. 50
idoine, 6e. 343
IEN, C. 1ere part.
iffard, 6e. 187
igault, 7e. 241
IGOT, 7e. 136, 117
ilbert, 7e. 216
ilbert-Voiſins, 6e. 189
iles, 7e. 437
ILLENT, 4e. part.
ILLES, 5e. part. 7e. 57
illette, C. 6e. 362
illevoiſin, S. 6e. 296
imois, V. 7e. 85
ineſtet, 6e. 299
inneti, 7e. 388
irancourt, S. 7e. 18
irard, 6e. 140, 7e. 104, 380
irard du Chaillan, 6e. 57
Giraud, 6e. 283, 7e. 267
Gires, 7e. 194
Giret, 6e. 404
Gironde, 7e. 291, S. 44
Giſſac, S. 6e. 94
Gindice, 7e. 378
Giverſac, C. 7e. 100
Gives, 7e. 20
Giveſte, 6e. 266
GIVRY, B. 6e. 167, M. 4e. part.
Glaires, S. 7e. 296
Glandevés, 6e. 361, 424, 7e. 334, 335, 338
GLAVENAS, B. 2e. p.
Gleon, 7e. 346
Glimes, 6e. 259, 268
Glinus, 7e. 109
Gloceſter, 6e. 24
Gloots, 7e. 151
Gobelin, 7e. 173
Goberr, 6e. 284, 7e. 266, 267
Gobin, 7e. 343
Godefroy, 6e. 150
GODEMAR, 7e. 117
GODERVILLE, B. 5e. part.
Godet, 7e. 117

GODIN, B. 7e. 118, 168
Gourot, 7e. 156
Goffard, 7e. 356
Goiſlard, 7e. 396, 6e. 206
Gombaud, 6e. 265
GOMBERVAUX, B. 7e. 118, 6e. 331
Gomel, 6e. 156
Gondaut, 6e. 416
GONDRECOURT, C. 1re part. 7e. 22
Gondt, 6e. 108
Gonnor, S. 7e. 418
Gontaut, 6e 370, 344, 263
Gonzague, 7e. 251, 373, 366, 368, 6e. 115
GORDES, M. 4e. part.
Gordon, 6e. 184
Gormeville, S. 7e. 194
GOSÉE, 5e. part.
Goſſon, 6e. 157
GOTTIGNIES, 7e. 118, B. 2e. part.
Goudin, 6e. 94
Goudon, 7e. 461, 459
Goué, 7e. 118
GOUFFIER, 2e. par 6e. 233, 364, 34 245, 176, 7e. 248 418, 12
Gouhier, 9e. 17
Goujon, 6e. 20
GOULAINE, M. 2 part.
Goumargue, 7e. 18
GOUNNER, 7e. 11
GOUPILLIERES, M 7e. 11
GOURCY, C. 4e. par 7e. 25
Gourdin, 6e. 32
Gourdon, 7e. 280, 28
Gournay, S. 6e. 14
Gournezon, S. 7 8
GOURRY, 7e. 12
GOUSSAINVILLE, M 3e. part.
Gout, 7e. 4
Gouthier, 7e. 41
Gouvets, 6e. 3
GOUY, 7e. 3
GOUYN, 7e. 8
GOUEKE, B. 7e. 12
GOYON, 4e. part. 6 261, 7e. 26
GOZON, 7e. 121 1

racht, 7e. 52
raffard, 7e. 405
railly, 7e. 28, 6e. 347
rainbouville, 7e. 134
raincourt, B. 6e. 430
ralée, 6e. 73
ralhe, 6e. 96
ramat, B. 6e. 370
rambois, S. 7e. 338
rammat, B. 6e. 344
RAMMONT, M. 5e. part. 6e. 302, 329, 7e. 220
ramon, 6e. 390, 7e. 122
ramvezon, M. 6e. 391
rand Bailli, 7e. 316
range-Battelieres, 6e. 293
RANCEY, 1re part. 6e. 373
rand-Beaufort, 7e.
g. conseil, 6e. 318, 152, 397, 334, 146, 148, 211, 140, 240, 150, 144, 7e. 302, 251, 362
Grandjean, 7e. 322
Grandpré, 6e. 349
GRANDVELLE-Fouffemagne, C. 7e. 122
* Grandvilliers, 6e. 197
Graniage, S. 7e. 420
Grandseigne, 6e. 174
GLANDSEILLE, M. 4e. part.
Grantrie, 6e. 206
Gras, 7e. 329
Graffe, 6e. 362, 7e. 288, S. 101
GRASSE-BAR, 1ere part.
Gratens, S. 7e. 101
Gratereau, 6e. 359
GRATET, 3e. part. 6e. 287
GRAVE, P. 7e. 112, 7e. 346
GRAVEZON, M. 7e. 123
Graville, M. 6e. 88, 77
Greber, 6e. 223
Greffet, 6e. 423
Gremecey, 6e. 339
Gremonville, 6e. 61, 267

Grenette, 7e. 184
Greny, S. 6e. 245
GREOUX, M. 2e. part. S. 6e. 361
Gresigny, S. 7e. 166
GREZIEU, C. 7e. 24
GRIBAUVAL, M. 7e. 124, S. 328
Grieu, 6e. 144
Grifeuil, 6e. 287
Grigny, S. 6e. 394
GRIELE, 3e. part. 6e. 288
Grillot, 6e. 121
GRIMALDY, 6e. 360, 237, 368, 7e. 10
GRIMAUD, 4e. part.
GRIMBERGHE, V. 7e. 125
Grimod, 7e. 155
Grimont S. 7e. 90
Grisgonelles, 6e. 23
Grivel, 6e. 342
GROESBECK, 1ere part.
Groges, S. 6e. 359
Grognard, 6e. 423
GROLÉE, C. 5e. part. 7e. 231
Grolier, 7e. 48
Gron, 7e 195
Gros, 6e. 208
GROSBOIS, M. 7
Grossay, S. 7e.
Grosmenil, S.
Grosselieu, 7e.
GROSSOLLES, 3 part. 6e.
Grouches, 7e.
Gruel, 6e. 316, 214
Grumelier, 7e. 4
Gruson, 6e. 3
GRUTERE, B.
Gué, 7e. 2
Gueau, 7e.
GUEIDAN, M. 1e part.
Guellinck, 6e. 2
GUEMENÉ, P. part.
GUENEGAUD, part.
Guentrange, S. 7
Guerapin, 7e.
Guerey, S. 7e.
Guerguy, 7e.
Guernisat, 7e.

Guerrier

Guernonval, S. 7e. 58
Guerin, 6e. 281, 257, 7e. 92
GUERIN, 5e. part.
Gueroult, 6e. 257
Guerre, 6e. 409
Guesclin, 7e. 132
GUESTEPLANE, B. 7e. 127
Guestre, 7e. 178
Guaux, 6e. 26
Gayrosse, B. 7e. 127
Guibal, 7e. 131
Guibert, 7e. 236, 265
Guibray, S. 7e. 238
GUICHART, 5e. part. 7e. 390
Guidon, 6e. 25
GUIENARD, 5e. part.
Guiffart, 7e. 61, 189
Guigon, 7e. 158
GUILBAUT, 7e. 127
Guilhem, 7e. 409
Guillaud, 7e. 262
Guilleaudeau, 6e. 284
Guillaumanche, 6e. 290
Guillaume, 7e. 246
Guillebert, 6e. 329
Guillemain, 6e. 295
Guillemer, 6e. 112
Guillermain, 6e. 387
Guillet, 7e. 166, 185
Guilli, C. 7e. 389, 386
Guillois, 7e 322, 386
Guimart, 7e. 123
GUINES, C. 3e. part. 7e. 182
Guiran, 6e. 287
Guiraud, 6e. 94
Guiret, 6e. 112
Guise, 6e. 112, 7e. 4
GUISCARD, M. 2e. part.
Guistres, S. 6e. 284, 282
Guitard, 6e. 95
Guiton, 7e. 261
Guybert, 7e. 262
Guienne, 6e. 262
Guyon, 7e. 426
Guyot, 6e. 121, 134, 7e. 19
Guyot-Chenizot, 6e. 398
Guyton, 7e. 262, 261

Habert, 6e. 139, 7e. 127
Hacquerel, 7e. 432
Hacqueville, 6e 366
Haemstéede, 7e. 141

Haget, S. 7e. 397
HAGHEM, V. 5e. part.
Hailly, S. 6e. 324
Heinecourt, 6e. 323
HAISMENSTROF, C. 4e. part.
Halbert, 6e. 39
Hali, 6e. 227
Halleville, 6e. 107
Hallaing, S. 7e. 106
Halwin, 7e. 128, 205
Hamal, 6e. 244
Hamel, 7e. 136
Hamelot, 7e. 265
HAMES, C. 7e. 128, 60
Hamon, 7e. 135
HAN, 4e. part.
Hanapier, 6e. 176
Hangest, 6e. 112, 8, 197, 7e. 110
HANGOWART, B. 7e. 12
HANGOUART, 3e. part.
Hannel, 7e. 205
HANNONVILLE, C. 1re. part.
[illegible], 7e. 22
[illegible]COURT, 6e. 1[illegible]
Harang, 7e. 197
Harau, 6e. 266
HARAUCOURT, 1re. part. 6e. 426, 427, 306
Harcourt, 6e. 27, 76, 32, 260
HARCOURT, C. 7e. B. 86, 256, 128, 234, 151, 184
Harbonnieres, S. 6e. 196, 418
Hardecourt, S. 6e. 19
Hardoiseau, 7e. 26
Hardoncourt, 7e. 31
HARDY, 2e. & 4e. part.
Hardy en Lorraine 4e. part.
Hardy, 6e. 4
HARGEVILLE, 4e. part.
Harlay, 6e. 117, 17, 411; 7e. 2
Harland, 7e. 4
Harelay, 6e. 11
Haroue, 7e.
Harouel, S. 6e.
HASSELT, C. 7e.
Hasurel, 7e.
HALLE, 4e. part.

Haubert, espece de fief, leur origine, 6e. 8
HAUDION, C. 7e. 129
HAUSEN, 7e. 130
HUSSONVILLE, C. 1re. part. 6e. 145
HAUSSY, 7e. 130, 6e. 150
HAUTBOURDIN, V. 1re. part.
Haut & puissant seigneur, qualité, par qui prise, 7e. 144
Hauteclere, 7e. 31
HAUTEFORT, M. 4e. part. 5e. 7e. 214
Hauterive, S. 7e. 177
Hauteroche, S. 7e. 264
Hauteville, 6e. 275, 156, 7e. 201, 468
HAUTOY, 3e. part.
Hautot, 7e. 236
HAUTPOUL, M. 7e. 130
Hautune, B. 6e. 304
HAUVRET, 4e. part.
Havre, 3e. 222
HAVRAINCOURT, M. 1re. part.
HAY, 7e. 154, 131
HAYNAULT, 7e. 132
Haynin, 7e. 456, 458, 454
Hazarel, 7e. 202
Heau, 7e. 384
Hebat, 7e. 136
Hebecourt, S. 7e. 5
Hedey, 6e. 358
Hedouville, 6e. 60
Heduens, ancien peuple, 6e. 4
HELL, 4e. part.
Helenvilliers, S. 7e. 160
Helin, 7e. 136
Helman, 6e. 258
Helvedus, 6e. 7
HEM, M. 2e. part.
Hemart, 7e. 322
Hemeri, 6e. 210
Hemestroff, S. 7e. 434
Heming, 7e. 203
HENARD, 7e. 132
Henes, 6e. 104
Henin, 7e. 350
HENNEQUIN, 4e. part. 6e. 256, 374, 7e.

HENNEZEL, 4e. part.
Hennin-Lietard, 7e. 313, 181
Hennon, 6e. 161
HENRICHEMONT, P. 2e. part.
Henriet, 7e. 431
HENRY, 7e. 133, 262
Herbais, 7e. 356
Herbaut, S. 7e, 60
Herbery, 7e. 134
Herbouville, 7e. 217, 161
HERENT, B. 7e. 134
HERICI, B. 7e. 134
Hericourt, 6e. 126
Herlaet, B. 6e. 420
Herlin, 7e. 451
Herment, 7e. 134
Hernaut, 6e. 77
Hernen, 7e. 212
Heron, S. 7e. 61
HERSENT, 7e. 134
Herſin, 6e. 221
HERVY, B. 7e. 134
Hervieu, 6e. 140
Heſecques, C. 1re. part.
HERZELLES, M. 7e. 135
Heulde, 7e. 335
Heuſſe; 6e. 384
Heuſſecourt, S. 7e. 90
Hey, 7e. 161, 426
Heymerſdorff, 7e. 296
Heyſſen, 7e. 311
Hierges, B. 7e. 454
Hiermes, 7e. 168
HIEROSME, 7e. 136
HIGUERES, B. 7e. 137
Hilerin, 7e. 320, 321
Hirſinghen, S. 7e. 296
Hirvoix, 7e. 265
Hoboken, B. 7e. 137
Hochede, 6e. 158
Hocquetot, fief anobli, 6e. 18
HOENS, B. 7e. 137
Hoffeliſe, 7e. 94
Holland, 6e. 57
Hommage; ce qu'il ſignifie, 6e. 9
Homeaux, S. 7e 43
Homon, 8e. 25
Hongrie, 6e. 212
Honoré, 7e. 324, 425
HONSBROUCK, C. 7e. 131
HONT, 7e. 131
HOOCHEVOOST, B.

4e. part. 6e. 419
Hopelande, S. 6e. 12
Hoquet, 6e. 136
Horne, 6e. 250
Hostin, 7e. 384
Hotman, 6e. 421
Hotot, 6e. 24
Houallet, 7e. 322
HOUDETOT, M. 5e. part. 7e. 138, 218, 184, 138
HOUDEVILLE, B. 1re part.
Houdin, 7e. 360
Houé, 7e. 436
Houetteville, 6e. 261
Houlier, 6e. 202
Houel, 6e. 63
Houelle, V. 6e. 430
Houelsefort, 6e. 77
Houssin, 7e. 196
HOUTHEM, B. 7e. 139
Houtoy, S. 7e. 357
Houy, 6e. 321
HOVE, B. 7e. 140
Huart, 7e. 53
Huau, 7e. 385
Huault, 7e. 405
Hubert, 6e. 43, 7e. 327
Hucquetieres, S. 7e. 160
HUE-Miromenil, 1e. part.
HUE-Vermanoir, 2e. part.
HUERIBLOC, 7e. 100
Hully, S. 6e. 187
HUGO, 7e. 146
Hugueville, V. 7e. 163
Huguiny, 7e. 271
Hulluc, S. 6e. 328
HUMBECKE, C. 7e. 140
HUMIERES, 2e. part.
Huppi, B. 7e. 124
HURAUET-Vibray, 10e. part. 6e. 356
Huré, 6e. 39
Hurel, 6e. 321, 403
Huriel, B. 6e. 320
Hurepel, 7e. 2
Husson, 6e. 425, 428, 264, 242
HUTEAU, 6e. 319
Huys, 7e. 327
Huybert, 7e. 141
Huybrechets, 7e. 141
Huz, 7e. 143
Hyerres, S. 7e. 126
Hyolet, 6e. 109
Jabrun, 6e. 101
Jaci, 7e. 315

JACOBS, 7e. 142
JACQUART, 7e. 117
JACQUIER, 7e. 142
Jagnot, 7e. 58
Jalencourt, S. 7e. 409
JALESNE, M. 4e. part.
Jallet, 6e. 132
Jammes, 7e. 66
Jamoigne, B. 7e. 129
Jandun, S. 6e. 111
JANSON, M. 2e. part.
Jaquelot, 6e. 415
Jarie, S. 7e. 415
Jariel, 7e. 44
Jarousseau, 6e. 283
JARSAILLON, B. 6e. 144
JARZE, M. 7e. 144, 6e. 321
Jasse, 7e. 154
Jaubert, 6e. 395, 7e. 315
Jaume, 6e. 347
JAUSSELIN, 7e. 145
JAVILLAC, 4e. part.
Icard, 7e. 123
Jean, 7e. 133
Jeannin, 7e. 195
Jeheu, 6e. 349
JERPHANION, 3e. part.
Jeuzac, S. 6e. 377
Igney, S. 7e. 271
Igonem, 7e. 347
Junies, 7e. 44
Iles, S. 6e. 375
Illan, 6e. 286
IMBERT, 7e. 429, 4e. part.
Immelot, 6e. 273
IMMERSELLE, V. 148
IMPDEN, B. 7e. 148, 181
Indevillers, S. 7e. 296
Infreville, S. 7e. 61
INTEVILLE, 6e. 123, 125, 373, M. 2e. 4e. part.
Investiture de fief, 6e. 10, 11; pouvoir de donner l'investiture, 14, maniere de la faire, 21
Joannet, 6e. 358
Joas, 7e. 42
Jobinville, 6e. 163
Joinville, 6e. 24
Jollet, 6e. 413
Jolly, 6e. 417, 256, 406, 263
JOLY, 1re. part. 7e. 361
Jomse, 7e. 186

Jonchery, S. 6e. 241, 187
Jonsac, 6e. 280
Jonquoy, 6e. 237
Jourdain, 7e. 64
Jourlain, 7e. 262
Josse, 7e. 65
Jossel, 7e. 77
JOUBERT, 4e. part. 7e. 315
Jouc, S. 7e. 227
JOUFFROY, M. 4e. part.
JOUGLA, 4e. part.
Jouis, 6e. 250
Joumart, 7e. 299
Jourdain, 7e. 410
Jourland, 6e. 125, 127
Jours, B. 6e. 123
Jousseran, 7e. 34
Jouvenel, 6e. 270
JOUY, C. 7e. 149
Joyeuse, 6e. 123, 125, 7e. 222
Jrouer, S. 6e. 252
Jsche, B. 6e. 244, 172
Jsermia, 7e. 14
Jsces, 6e. 382
Jsles-d'or, M. 4e. part.
Jsoart, 6e. 423
ITRE, M. 5e. part.
Jubainville, S. 6e. 158
Jubert, 6e. 389, 7e. 189, 61, 247
JUBERT-Bouville, 6e. 396
Juge, 6e. 256
Jujane, 7e. 385
JUILLY-le-Chatel, C. 7e. 153
JULIEN Pegueirolles, 4e. part.
Jussac, 6e. 131
Jussas, 6e. 353
Juvenie, B. 7e. 315
IVETOT, P. 6e. 57, 70, 238
Ivory, 6e. 113
Ivoy, S. 6e. 170
Izarn, 6e. 372

KAER, B. 1re. part.
KAERBOUT, 1re. part.
KAIRE, 1re. part.
KAMBOURG, V. 1re.
Karaudru, 6e. 382
KEANDALE, 6e. 182
Kemps, 3e. 202
Kent, C. 7e. 202
Kerangoues, 7e. 387
KERCADO, B. 5e. p.

Kerenhaller, 6e. 26
Kergoet, 7e. 389
Kergroades, 6e. 99
Kerkhove, 7e. 106
KERLEC, B. 7e. 396
KERMAN, 3e. part.
Kermeſſonet, 6e. 401
Kerninon, 7e. 302
Kerrenbroeck, 7e. 125
Kerrot, 7e. 386, 390, S. 392
Kerſeſſin, 7e. 390
Kervern, S. 7e. 390
Keverſonet, 7e. 389
Ketteller, 7e. 80
Klein, 7e. 311, 208
Klerquel, S. 7e. 389
Kiltaſchot, 7e. 396
Koler, 7e. 86
KOUKS, C. 1re. part.
Konigſegg, 7e. 57
KOPTE, 4e. part.
Kunſberg, 6e. 215

LAAS, 7e. 14, B. 154
Labadie, 7e. 267, 154, 27
Labai, 7e. 22
Labalme, S. 7e. 87
LABALME, C. 1re. partie.
LABARDE, 6e. 143, 7e. 240, 5e. part.
Labarge, 7e. 233
LABARRE, M. 5e. part. 6e. 104, 226, 7e. 326, S. 19
Labarthe, V. 7e. 97, 383
Labaſte, S. 6e. 345
Labaſtide, S. 7e. 154
LABASTIE-Arvillars, M. 2e. part.
LABATTERIE, 7e. 154
Labaudronniere, S. 7e. 321
Labaulme, 7e. 136
LABAUME, 7e. 399, 165
Labaume-Monuevel, 7e. 224, 6e. 248
LABAUNE, 7e. 154
LABAZOCHE, B. 7e. 154
LABBÉ, 6e. 249, 254, 304, 155, M.
LABBÉ en Normandie, 7e.
Labeleriere, S. 7e. 85

LABERARDIERE, 5e. part.
LABERGEMENT, B. 2e. part.
LABERLIERE, B. 1re. & 3e. part.
Labert, 7e. 136
LABINA, 3e. part. 7e. 157, 459
Labintinaye, 7e. 391
Lablachere, S. 6e. 166
LABLINAIS, V. 5e. part.
Laboiſſiere, S. 7e. 297, 391
Labonde, 7e. 303
Labonneterie, S. 7e. 385
LABORDAGE, M. 4e. part.
Laborde, 7e. 145, 358
LABORDE, M. 6e. 377, 7e. 157, B. 4e. part.
Laboueſſiere, S. 7e. 132
LABOULAYE, M. 2e. part.
LABOURBE, M. 6e. 148
LABOURDONNAYE, M. 1re. & 4e. part. 6e. 184, 491, 7e. 38
Labouriere, S. 6e. 188
Laboutilleric, S. 7e. 451
Labretonniere, 6e. 343
LABRETESCHE, M. 4e. part.
Labreuille, S. 6e. 282
Labrideraye, 6e. 384
Labriere, S. 7e. 331
Labroſſe, 6e. 277, S. 7e. 265
LABUME, 2e. part.
LABUSSIERE-Maulde, M. 2e. part.
LABUSSIERE-Tillet, M. 2e. part.
Lacalm, 6e. 95
LACAMERA, V. 7e. 182
Lacaſe, S. 7e. 217
Lacaſſaigne, 6e. 38, 298
Lachambre, 6e. 173
Lachamp, S. 7e. 226
Lachapelle, B. 6e. 431, C. 7e. 54, S. 241

Lachapelle-Bertrand, S. 7e. 152
LACHAPELLE-la-Reine, B. 2e. 4e. 5e. part.
LACHARCE, M. 4e. part.
LACHASSAIGNE, B. 7e. 183
LACHASTIERE, B. 6e. 267
Lachatre, 7e. 258, 314
LACHAUME, B. 7e. 183
LACHESNELAYE, M. 4e. part.
Lachetardie, 7e. 378
Lachevalerie, 7e. 176
Lachi, S. 7e. 435
Laclayette, 6e. 173
Lacolombiere, S. 7e. 387
Lacombe, S. 7e. 226, 6e. 353
Lacoſte, 7e. 169, 160
Lacote, M. 6e. 181
LACONDAMINE, 7e. 158
Lacouée, 7e. 338
Lacour, 7e. 135
Lacour de Grazay, S. 6e. 384
Lacourade, S. 7e. 82
Lacourdon, S. 7e. 412
Lacroix, 7e. 438, 266, S. 6e. 428
LACROIX-Chevries, 6e. part. 394, 7e. 477
LACROIX-Evry, 4e. part.
Ladamere, S. 7e. 263
Ladeveſe, 7e. 103
Ladigardiere, 7e. 194
LADOBIAIS, M. 2e. part.
LADRIENAIS, V. 7e. 160
Ladvenant, 7e. 163
LAERNE, B. 5e. part.
Lafaille, 6e. 259, 7e. 328
Lafaiſſe, 7e. 14
LAFARE, 5e. part. 6e. 91
Lafargue, 7e. 188
Lafay, S. 7e. 412
Lafaye, 7e. 82
Lafere, S. 7e. 235

LAFERE, C. 7e. 160
Laferriere, S. 7e. 265
LAFERRIERE-Baiffe, M. 2e. part.
Laferté-Aleps, S 6e. 370
LAFERTÉ-Beaulézarnois, M. 2e. part.
Laferté-Chauderon, 6e. 25
LAFERTÉ-Frenel, B. 160
Laferté-Langeron, B. 6e. 181
Lafeuillée, S. 7e. 96
Lafitte, 7e. 171, 324
LAFITTOLE, M. 5e. part.
Laflachère, S. 7e. 48
LAFLOCELIERE, M. 2e. part.
Lafont, 7e. 31
Lafontaine-Verton, 6e. 133
Laforge, 6e. 156
Laforeſt, 6. 12, 7. 165
Lafoſſardiere, S. 7e. 197
Lafoſſe, S. 7e. 194
Lagaillarde, 7e. 218
LAGALISSONNIERE, M. 2e. part.
Lagarde, 7e. 248
LAGARDE, M. 2e. part. B. 7e. 317
LAGARDE Chambonas, 5e. part.
Lagarde S. Angel, 6e. 354
Lagaſeſte, S. 7e. 30
LAGASNACHE, M. 4e. part.
Lagaudinaye, S. 7e. 253
Lageard, 6e. 354
LAGNY, B. 7e. 160
Lagoardiere, 7e. 384
LAGORCE, 5e. part.
LAGOY, M. 4e. part. 7e. 253
LAGRAND-Barre; M. 5e. part.
Lagrandmaiſon, S. 6e. 111
Lagrange, S. 7e. 171, 180, 416

Lagrange, 6e. 339, 7e. 136, 186
Lagravelle, S. 7e. 263
Lagreyre, 7e. 34, 36, 39
Lagrilliere, S. 7e. 290
Lagrivelle, S. 7e. 439
LAGUEPIE, B. 2e. part.
LAGUERCHE, C. 336, M. 4e. part.
Laguerre, 6e. 197
Lagueſle, 7e. 330
Laguiche, 7e. 298
Laguieſe, 7e. 234
Laguillotiere, S. 7e. 181
Laguinardiere, S. 7e. 193
Lahalle, 7e. 358
Lamaide, 6e. 108
LAHAYE, 7e. 161, 452, 161, 261, 7e. 129, 321
Lahaye-Dupuy, S. 7e. 305
LAHAYE en Artois, 7e. 161
LAHAYE Heſecques, 2e. part.
Laheurie, S. 7e. 184
Lahitier, 6e. 208
Lahuchaudiere, B. 7e.
Lahunaudaye, B. 7e. 253, 396
Lajaille, 7e. 389
Lajovi, S. 6e. 423
LAIGLE, B. part.
LAIGUE, 7e. 335, 336, 428
Lajoix, 7e. 186
Laiſe, S. 6e. 57
Laiſné, 7e. 356, 385, 7e. 325
LAISNÉ-Bruyeres, 2e. part.
Lajumeliere, S. 6e. 56
LAIZER, C. 2e. part.
LALAING, C. 7e. 161
Lalande, 7e. 18
Lalane, 7e. 18
Laleu, 7e. 316, 317
Lalive, 7e. 439
Lallemand, 6e. 339,

180, 323, 246, 60, 245, 7e. 22, 120
Lallier, 6e. 84
LALONDE, M. 7e. 162, 6e. 40
Lalone, 6e. 281
Lalouche, S. 7e. 265
Laloue, 6e. 283
Lalouette, 6e. 23
Lalussardiere, S. 7e. 265
Lamaillieres, 6e. 38
Lamagdeleine, 6e. 312, 171, 7e. 166
Lamagnanie, 7e. 186
Lamarche, 6e. B. 25
Lamarck, 7e. 16, 247
Lamareuille, 6e. 350, 352
Lamarteau, S. 6e. 110
Lamartiniere, S. 6e. 200
LAMAZELLIERE, M. 5e. part.
Lamastre, C. 7e. 48
Lamaugere, S. 6e. 255
LAMAURE, B. 7e. 248
Lamaury, 7e. 348
Lambert, 6e. 280, 295, 293, 255, 7e. 163, 81, 30, 317, 229
LAMBERT en Normandie, 7e. 163
Lamberville, S. 7e. 194
Lambery, 7e. 194
Lamenue, 6e. 171
Lamercerie, S. 6e. 352
Lameth, 6e. 158
Lami, 7e. 173
Lamigottiere, S. 7e. 266
Lamirandole, 7e. 363
Lamocque, 6e. 110
Lamoignon, 7e. 383
Lamolere, 7e. 36
Lamontagne, 6e. 252, 282
LAMORRE, 7e. 205
Lamote, S. 6e. 299

Lamothe, S. 6e. 412, 196, 7e. 29
Lamothe-Harcourt, M. 5e. part.
Lamothe-Houdancourt, 5e. part. 6e. 129
Lamothe-Lezeau, M. 4e. 2e. part.
Lamothe-St.-Heraye, M. 5e. part.
Lamothe, S. 7e 322, 165, 58, 6e. 100, 262
Lamothe, M. 4e. part.
Lamothe-Cesni, S. 6e. 260
Lamothe Rouvroy, S. 7e. 168
Lamouche, 7e. 21
Lamoulinette, S. 7e. 267
Lamoussardiere, 6e. 351
Lamoussaye, M. 4e. part.
Lamure, 6e. 387
Lanchals, 7e. 80
Lanci, 4e. part. 7e. 442
Lancosme, M. 5e. part.
*Landais, 7e. 406
Lande, 6e. 219
Landelles, B. 6e. 253
Landepoustre, 6e. 382
Laneuville, C. 6e. 134, S. 7e. 10
Lange, 7e. 370, 6e. 131
Langlois, 7e. 128, 304, 135, 359
Langon, B. 7e. 163
Languedoc, recherche des francs-fiefs en Languedoc, 6e. 39
Lanne, B. 7e. 164
Lanoue, 4e. & 5e. part.
Lanques, B. 7e. 171
Lantenay, B. 6e. 148, M. 7e. 172
Lantien, 7e. 136
Lapallu, 6e. 220, 219, 173, 39, S. 7e. 331
Lapaupardiere, 7e. 153

Lapedes, S. 7e. 397
Laperche, S. 7e. 410
Laperriere, 7e. 32, S. 221
LAPERRIERE, M. 7e. 173
Lapichotiere, S. 7e. 267
Lapille, 7e. 270
Lapillette, S. 6e. 293
Lapinet, 6e. 208
Laplace, 6e. 354, 65
Laplaine, S. 7e. 94
Laplanche; 6e. 425, 267, 7e. 173
Laplancque, 7e. 447
Laplatiere, 7e. 165
Lapleſſe, 6e. 257
Laplume, 7e. 166
Laporte, 6e. 353, 359, 356, 278, 7e. 173, 177, 160
Laporte-aux-loups, 6e. 354
LAPOTHERIE, C. 7e. 174
Lapoype, 7e. 395
Laprevoſtiere, S. 6e. 348
Laqueille, 6e. 170, 341
Lara, 6e. 275
Laraillis, 6e. 202
Laramas, S. 6e. 413
Larborie, 7e. 127
Larcher, 7e. 136
Larchier, 7e. 162
Larchy, 6e. 123
LARDENOIS de Ville, 7e. 174
Larambaudieres, S. 7e. 132
Lareſte, S. 6e. 189
Lareynerie, 7e. 416
Lari, 7e. 398
LARIC, C. 7e. 174, 7e. 422
Larique, 7e. 242
Lariviere, 6e. 175, 328, 7e. 19, 3, 124, 285, 302, 449, 34
LARIVIERE-Warmes, 7e. 175
Larmoniere, S. 7e. 414
Larobletiere, S. 7e. 263

Laroche, 7e. 219, 323, 286, 7e. 147, 298, 20
LAROCHE, C. 7e. 176, M. 4e. part.
Larocheaymon, 7e. 418
LAROCHE-ANDRI, B. 7e. 176, 6e. 315
Larochebeaucourt, 6e. 315
LAROCHE de Gennes, V. 7e. 175
LAROCHEFONTAINE. B. 7e. 176
Larochefoucauld, 7e. 315, 265, 341, 6e. 289, 373, 126, 75
Larochegiffard, 6e. 174
Larochegiraud, 7e. 434
Laroche-Huon, S. 7e. 385
LAROCHE-Montaud, M. 7e. 176
Laroche-Pichemer, S. 7e. 144
Laroche S. André, 7e. 153
Larochelle, 6e. 345, 346, 7e. 262
Laroche-Simon, S. 7e. 176
Larochette, 6e. 376
LARODDE, 1ere part.
LAROIRIE, V. 7e. 176
Larongere, M. 7e. 292
Laroque, 7e. 28, 410, 411, 145, 194
Laroque, S. 6e. 93, 7e. 195
LAROQUE-Timbault, B. 7e. 177
LAROQUETTE, B. 3e. part.
Larosiere, S. 6e. 293, 7e. 158
LAROUE, B. 7e. 178
Larousse, 7e. 411
Larsan, S. 7e. 36
LARTAUDIERE, M. 7e. 177
Larthurie, S. 7e. 199
Lasalargue, S. 7e. 32
Lasalle, 6e. 350, 365, S. 7e. 324, 412
LASALLE, B. 7e. 177, 6e. 91, M. 5e. part.

Lasalle-Colinet, 6e. 405
Lasandray, 7e. 384, 386
Lasaux, 7e. 209, 34
Lascabonnes, S. 7e. 383
Lascaris, 6e. 360
Lascour, 7e. 340
LASELLE, C. 7e. 177
Lasipierre, S. 7e. 81
Laspausignes, S. 7e. 346
LASSAY, M. 7e. 435, 4e. part.
Lasserre, S. 7e. 397
Lasteiie, 6e. 216
Lasure, S. 6e. 12
Lat, 6e. 348
Lataniere, S. 6e. 383
Latanniere, 7e. 95
Lathaumassiere, 7e. 28
Lathem, 7e. 141
Latouche, 7e. 54
Latour, 7e. 291, 333, S. 334
Latour en Voivre, 7e. 23, 6e. 198
LATOUR-Gouvernet, 4e. & 5e. part. 7e. 307, 177, 6e. 292
Latour-Oliergues, 7e. 85
Latour-Occors, 7e. 224
Latour-S.-Quentin, 7e. 241
LATOURNELLE, M. 2e. part. 6e. 289, S. 6e. 215
Latraushandiere, S. 7e. 92
Latreille, 7e. 386
Latresne, S. 7e. 30
Latrimoille, 7e. 332
LATROUSSE, M. 2e. part.
Lattes, 7e. 404
Latilliere, 7e. 179
LATUDE, 1re. part.
Latuse, 6e. 114
Lau, 7e. 285, 287
Laubese, S. 7e. 147
LAUBESPINE, 2e. M. part. 7e. 179
Laudebert, S. 6e. 349
Laugassons, S. 7e. 397

Laugeois, 6e. 98
Laugere, 6e. 359
Laugier, 6e. 422
Launai, S. 7e. 292, 149, 131, 383, C. 321
Launay 7e. 180
Launoy, 6e. 114, 258, 7e. 57
Laur, 7e. 22, 187
Lauren, 7e. 30
LAURANCIN, M. 2e. 4e. part.
LAURENS, 5e. part.
Laurent, 6e. 363
LAURENTSAR, C. 7e. 180
Laurier, 7e. 381
LAURIS, 5e. 103, 384, S. 6e. 334, B. 2e. part.
Lautrec, 7e. 223, 6e. 368
Lauverniac, 7e. 35
Lauziere, 6e. 411
Lauzun, S. 7e. 147
Lavacquerie, S. 7e. 90
LAVAL, D. 2e. part. 7e. 112
Lavalette, 6e. 314, 350, 7e. 412, 411, 245
LAVALLÉE, 4e. part. 6e. 375
Lavallerie, 7e. 91
LAVARDIN, M. 4e. part.
Lavaulx, 7e. 304
LAVAUR, 5e. part. V. 7e. 291
Laveau, 7e. 268
Lavauguyon, S. 6e. 395
Lavedan, 7e. 113
Laveiſſiere, 7e. 103
Laverdinet, S. 7e. 253
Lavergne, 7e. 39
LAVERNE, C. 5e.
Laverrien, S. 7e. 50
LAVIEFVILLE, M. 4e. part.
LAVIEUVILEE, 6e. 301, 173, 7e. 246, D. 5e. part.
Laville aux Bois, S. 6e. 409
LAVILLEDIEB, M. 7e. 181
Lavolpilliere, 7e, 4e.
LAWSTINE, V. 7e. 181
LAXION, M. 5e. part.

Layat, 6e. 295
Layrac, 7e. 65
Layre, 7e. 239
Lazarens, 7e. 325
Lazarne, S. 7e. 382
Lazuyer, 6e. 256
Leadres, 6e. 242
Leane, 6e. 158
Learne, B. 7e. 211
Lebachellier, 7e. 196, 198
Lebart, 7e. 253
LEBAS, 6e. 289, 404, 7e. 46
Lebaſcle, 7e. 54
Lebedoul, 6e. 98
LEBEGUE, 4e. part. 7e. 89
Lebertier, 7e. 439
Lebey, 6e. 200
Lebiham, 7e. 298
Leblanc, 7e. 413, 421
LEBLOND, 7e. 182, 442, 6e. 168
Leblond Bois-Pouſſin, 7e. 163, 266
LEBŒUF-Milet, 5e. part.
LEBON, 7e. 180, 182
LEBORGNE, 1re part. 6e. 223
Leboſſu, 7e. 173
Leboucher, 6e. 159
Lebourgoing-Faulin, 6e. 149
Lebourgoing, 6e. 297
Lebouque, 7e. 459
Lebouteillers, 7e. 132
* Lebreton, 7e. 143, 439
Lebrunet, 6e. 226
Lecambe, 7e. 183, 152
Lecamus, 7e. 413, 6e. 294
Lecanu, 7e. 194
Lecarlier, 6e. 164
* Lecaron, 6e. 198, 7e. 4
Lecarpentier, 6e. 60
Lecat, 6e. 295
Leclerc, 7e. 386, S. 439
LECLERC-Leſſeville, 1re part. 7e. 332
Lecluſe, 6e. 187
Lecocq, 6e. 77, 7e. 119, 140
LECOIGNEUX, 5e. part.
Lecointe 6e. 432
Lecomte, 6e. 256,

7e. 33, 459, 183, 191
LECOMTE Nonant, 4e. 5e. part. 7e. 435
Lecordier, 7e. 163
Lecorne 7e. 136
Lecorre, 7e. 386
Lecoutturier, 7e. 248
L'Écuyer, 6e. 407
Ledain, 6e. 11
LEDANOIS, 2e. part. 6e. 426
Ledevin, 6e. 158
Leefdael, B. 6e. 458
Lefaé, 6e. 77
Lefebvre, 6e. 432, 7e. 136, 272, 362, 470, 92
Leferron, 6e. 308
Lefevre, 4e. 157
LEFEVRE-Chanteau, 6e. 4
Lefevre-Ormeſſon, 7e 296
Leflameng, 6e. 76
Leflament 6e. 161
LEFLIE, 7e. 183
Lefolaquier, S. 102
Lefort, 5e. 188
Lefourmier, 7e. 111
Legac, 7. 388
Legallard, 7e. 171
Legambe, 7e. 185
Legaraumer, 7e. 173
Legeay, 6e. 262
Legendre, 6e. 153, 262
LEGENTIL, 1re part.
Legerriat, 6e. 262
Legonidec, 7e. 132
Legorret, 7e. 393
LEGOUX, 6e. 129, 172, 304, part.
Legrain, 7e. 362
Legrand, 6e. 409, 406
Legras, 7e. 334. 7e. 405
LEGROS, 7e. 183
Leguillon, 7e. 385
LEHARDY, 2e. part.
Lehars, 6e. 101
LEHENRI, 7e. 183
LEHOMMET, B. 7e. 184
LEHOUSSAI, M. 7e. 184, 4e. part.
Lejade, 7e.
Leiceſter, 6e.
Leieune, 7e.
Leiſquevin
LEISSEN
M

elieur, 7e. 207, 303, 232
e Lievre, 6e. 320, 7e. 153, 458
elong, 6e. 353
elorrain, 7e. 326
ELUC, M. 4e. part.
ELUDE, C. 7e. 185
em, 7e. 211
emahieu, 7e. 449
EMAIRET, 2e. part.
emaire, 6e. 383
emaître, 7e. 318, 6e. 149
emaître, 6e. 11, 239
emenacant, 6e. 255
emanſel, 6e. 77
emarchand, 7e. 61
emaſle, 6e. 256
emeneuſt, 7e. 302
emeni, S. 7e. 22
EMERCIER, 7e. 185, 437, 76
emerchier, 6e. 328
emeſle, 7e. 135
emoniez, 7e. 136
emonde, 6e. 262
emurinel, 6e. 77
emuſnier, 7e. 176
EMUY, M. 312
LENEUF-Sourdeval, 3e. part.
Lenfermat, 6e. 189
Lenoble, 7e. 387
Lenoir, 6e. 104 7e. 166, 321, 324
LENOLÉ, 6e. 185
LENONCOURT, 6e. 373, 427, 7e. 17, 1re part.
Lenormand, 6e. 261
Lonorment, 6e. 257, 7e. 165, 316
LENS, 3e. part.
Lentage, 6e. 187
Leon, 7e. 27
Léonard, 7e. 139
Lepare, S. 6e. 324
Lepage, 6e. 125
LEPARMENTIER, 7e. 185
Lepaulmier, 7e. 135, 136
Lepeigné, 7e. 305
Lepelletier-la-Houſſaye, 6e. 145
LEPENES, M. 7e. 185
Lepeultre, 6e. 240
Lepicard-Perigny, 6e. 145
Lepicart, 7e. 308

Lepinay, 7e. 136
Lepine, 6e. 256
Lepinette-Lamairat, 2e. part. 6e. 295
Lepoivre, 6e. 222
Lepreſtre, 7e. 385
Lepretre, 7e. 269
Leprudhomme, 6e. 321, 7e. 211
Leprevost, 6e 333, 7e. 186
Leprevoſt, 6e. 136, 147, 7e. 453, 186, 318, 322
Lequeux, 7e. 165
Lerate, 7e. 186
Lerepaire, B. 7e. 186
Lerique, 6e. 326
Leroi, 6e. 219, 88
Leroy-Chavigny, 5e. part.
Leroi-Lapotherie, 7e. 174
Leroufſeau, 7e. 391
Leroux, 6e. 404, 7e. 136, 416
Leroux, 7e 187
Leroux-Eſneval 7e 61
Leroy-Lapothetie 7e. 195
Leroy, 7e. 18
Lés, 7e. 41
Leſauclieu, 7e. 13
Lescalopier, 9e part. 7e. 32
Leſcamouſſier, 7e 30
Leſcavard, 7e. 16
Leſcouet, 6e. 18
Lescun, B. 18
Lescure, B. 7e. 188 34
Lescuyer, 6e. 150 7e. 16
Lesecq, 1re part.
Leſellier, 7e. 9
Leſenechal, 5e. part 6e. 24, 18, 7e 17
Leſens, 6e. 7
Lesens-Morſan, 1re part.
Leſne, 6e. 295, 356
Leſnier, 7e. 3
Leſpere, 6e. 257
Leſpinaſſe, 7e, 416
Lespinette, 4e. part.
Leſqve, 7e. 282
Lestang, M 4e 7e. 89, 6e. 28

Letandart-Angeville, 3e. 5e. part.
Letang, 7e. 399
LETELLIER, 7e. 439, 6e. 63
Letendart, 7e. 125
Letexier, 6e. 162
LETHIL, M. 7e. 189
LETIMEUR, M. 4e. part.
Letoile, S. 7e. 182,
LETONNELIER, 4e. 5e. part. 6e. 271, 137
Letouf, 6e. 387 7e. 298
Letourneur, 7e 46
Letraon, 7e. 389
Letre, S. 6e. 389
LETRESOR, 7e. 190
Leuger, 7e. 154
LEUVILLE, M. 4e. part.
Levacher, 7a. 266, 317, 316, 6e. 257
Leval, 6e. 223
Levallois, 7e. 194
Levasseur, 6e. 432, 431, 296, 327, 7e. 454, 58, 431
Levavasseur, 6e. 293
Levayer, 7e. 327
Leveneur, 6e. 177, 7e. 55, 54
Leveque, 6e. 206, 7e. 195
LEVERROC, B. 7e. 204
Leveque, 7e. 89, 6e. 262
Leviandier, 6e. 77
Levieux, B. 7e. 230,
Levis, 6e. 340; 25, 26, 148, 7e. 214, 255, 221, 97
Levoix, 7e. 204
LEVONCOUT, B. 7e. 204
Lexin, 7e 458
LEYSCHOT, B. 7e. 205, 235
Lezé, S. 7e. 23
LEZET, M. 5e part.
Leziquem, 6e. 387
Lhopital, 6e. 415, 147, 148, 7e. 125, 48
LHOSTE, 7e 205
Lhuillier, 7e. 446
Liancourt, 7e. 195, M. 375
Liard, 7e. 322
Liberchies, C. 7e. 129

Libotte, 7e. 210
Lichtervelde, 7e. 210
Liedet, 7e. 117
Liele, S. 6e. 375
Lieres, V. 7e. 212
Lietaire, 7e. 271
Lieudé, 1re part.
Lieufranc, S. 7e. 224
Liffermeau, V. 7e. 213
Ligne, 7e. 16, 3e. part.
Lignerac, B. 7e. 213
Ligne-Aremberg, 7e. 212
Ligneris, M. 5e. part.
Ligniere, S. 6e. 328
Lignieres, 6e. 223
Ligneville, 1ere part. 7e. 248
Ligny, 6e. 197
Lillefort, S. 7. 35
Limange, 7e. 206
Limenton, 6e. 413
Limeuil, S. 6e. 304
Limoges, 6e., 6, 216
Limours, C. 5e. part.
Linden, 6e. 419
Linieres, B. 4e. part. 7e. 324
Liques, 2e. part.
Lisbourg, M. 2e. part. 7e. 80
Lisle, S. 7e. 266, 6e. 391
Lisleau, S. 6e. 264
Lisle-Jourdain, B. 5e. part.
Liſtrof, S. 7e. 304
Livenne, 6e. 285
Livet, B. 7e. 61
Livrée, habillement des domeſtiques, ſon origine, 6e. 16
Livry, M. 7e. 215
Lixieres, S. 7e. 17
Liziers, 7e. 437
Lizon, S. 7e. 196
Loches, S. 6e. 220, 7e. 179
Locmaria, M. 4e. part.
Loges, S. 7e. 150
Londrecbe, B. 7e. 215
Losquenchiers, 1re part.

LOMEAC, C. 7e. [illegible], 6e. 189
Loiseau, 6e. 5
Loisel, 6e. 136
Lomagne, 7e. 84, 16
* Lombard, 6e. 290, 178, 7e. 288, 429
Lombecke, 6e. 431
* Lomenie, 6e. 257, 323, 7e. 411, 290, 317
Londe, S. 7e. 163
Lonet, 7e. 136
LONGCHAMP, B. 7e. 217, 5
Longeuil, 6e. 179, 7e. 54, 136
LONGJUMEAU, M. 2e. part.
Longpré, S. 7e. 319
Longuejoue, 7e. 180
LONGUEVAL, 6e. 160, B. 7e. 217, 80
LONGUEVILLE, D. 7e. 219, 254
Longuet, 7e. 232
Longuin, S. 7e. 174
LONGVI, B. 2e. part. [illegible]
Lonny, S. [illegible] 17
LONS, B. 7e. 219, 188, 398, 6e. 423
Looz-Corswaren, 7e. 328
LOPPÉS, 5e. part. 6e. 259, 7e. 94
LOPPIN, 2e. part.
Lopriac, 6e. 401
Loquet, 7e. 59
Lorin, 6e. 77
LORIOL, 1re. part.
Lorne, 7e. 285
Lorquin, B. 6e. 306
Lorraine, 6e. 115, 7e. 250, 295, 256, 9, 114, 295, 159
Lorris, 6e. 39
Lorthoy, S. 7e. 217
Lorvaier, 7e. 136
Lory, 6e. 262
Loschi, 7e. 364
Lostanges, 8e. 319
Lottier, 6e. 262
Louans, S. 6e. 248
Loubates, 7e. 224
Loubeirat, 7e. 228
Loubens, 6e. 299, 7e. 15
Loubressac, B. 6e. [illegible] 270
Loudon, 7e. 233

LOUET, 7e. part. 241, 136
Louis, 7e. 359
Loulaigne, 6e. 349, 7e. 350
LOULANS, M. 5e. part.
Loumagne, 7e. 101
Louppi, C. 171
Loupris, 7e. 35
Lours S. 7e. 208
LOUVART, 3e. part.
Louvel, 6e. 371
* Louvencourt, 6e. 198
LOUVERVAL, 5e. part.
Louviers, 6e. 97, 333, 395; 7e. 430
LOWESTEIN, 6e 283
Loyaux, 7e. 221
Loys, 6e. 249
Loyson, 7e. 269
Luat, S. 7e. 124
Lucas, 6e. 2, 9
Luc-Majour, 7e. 32
Lucreau, 7e. 37, 38, 34
LUDE, C. 2e. part. 7e. 185
LUDRES, 3o. part. 6e. 333
Lugolis, 6e. 160
LUGNY, V. 221
Luillier, 303
Luines, 158
Lulli, S. 7e. 129
Lumbres, C. 7e. 83
Lunas, S. 7e. 104
LUNAY, B. 7e. 225
Luneray, S. 7e. 218
Lurchy-le-Chatel, S. 6e. 169
LUSIGNAN, M. 7e. 224
LUSSAN, C. 1re. part.
* Luſſau, 6e. 198
Luſtrac, B. 6e. 295, 7e. 228
Lutzelberg, 7e. 172
Luxembourg, 6e. 323, 147; 7e. 323, 112 172, 164, 239
Luyer, 6e. 112
Luyſet, 7e. 23
LIHUS, C. 7e. 22
Lyon, 7e. 2
Lyonne, 6e. 14
Maas, S. 7e. 12
MABLY, V. 7e. 12
Machault, 7e. 24
Macheco, 6e. 291 7e. 16
Maclin, 7e. 4

Madaillan, 7e. 435
Madrouet, 7e. 148
MAFFLÉE, B. 7e. 225
Maffre, 6e. 95
MAGNAC, B. 2e. part.
MAGNANE, M. 4e. part.
Magneux, 6e. 256
Magnoville, S. 7e. 192
Magny, 7e. 143, 441
Mahé, 7e. 386
Mahuet, 7e. 254
Mahuſſon, 7e. 78
Maignac, S. 6e. 352
MAIGNART, 5e. part. 6e. 141, 270
MAIGNELERS, M. 4e. part.
Maignen, 6e. 285
MAIGRET, 7e. 226
Malheurat, 6e. 416
MAILLAN en Languedoc 7e. 226
MAILLAN de la Caze, 7e. 227
MAILLANE, M. 4e. part.
MAILLANS en Breſſe, 7e. 228
Maillard, 6e. 366, 354, 128, 102, 7e. 232
Maillart, 7e. 12
MAILLEBOIS, M. 4e. part. 7e. 352
MAILLÉ-Brezé, 4e. part. C. 7e. 233, 115
MAILLÉ-Kerman, 3e. 4e. part.
MAILLERONCOURT, M. 7e. 233
Maillet, 6e. 155
Maillette, 6e. 405, 7e. 78
MAILLIARDOR, M. 2e. part.
MAILLOC, M. 7e. 233
MAILLY, C. 2e part. 6e. 197, 7e. 53
Maincourt, S. 6e. 328
Maine, C. 6e. Recherche du franc-fief dans le Maine, 40
Maintenant, 6e. 409
MAINTENON, M. 2e. part.
Mairie, privileges de la mairie, 6e. 349
Mairot, 6e. 198
MAISONS, M. 7e. 234

Maiſon du Roi, 7e. 179. Voyez le mot des différens noms des places de chez le Roi.
Maiſonſeulle, 7e. 48
Maiſonval, S. 7e. 158
Maiſy, S. 6e. 238
Maître de l'artillerie, 6e. 346, 347
Maîtres ordinaires en la chambre des comptes de Paris, 6e. 366, 294, 295, 7e. 294, 19
Maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel, 6e. 256, 243, 320, 374, 146, 145, 144, 151, 148, 150, 140, 141, 139, 209, 38, 39, 7e. 395, 398, 150, 207, 213, 50, 326, 10, 246
Maître des eaux & forêts, 6e. 349
Maîtres d'hôtel du Roi, 6e. 263, 7e. 213, 215, 234, 318, 4
Maizieres, S. 7e. 238
Makau, 7e. 325
Malanande, 7e. 163
Malaſpina, 7e. 367
Malaſteta, 7e. 367, 371
MALDEGEN, 7e. 205, C. 235
MALEMOUCHE, 4e. part.
Malepart, 6e. 324
MALES-les-Bruges, B. 7e. 235
MALESPANI, M. 2e. part.
MALESTROIT, 1re. part.
Malet, 7e. 358
Malizieu, 7 258
Maliveiny, 6e. 217
Malle, B. 7e. 94
MALLÉLOY, C. 4e. part.
Mallemains, 7e. 60
Mallepayer, S. 410
Mallet, 6e. 293, 7e. 158
Malleville, 6e. 40, 7e. 227
Mallier, 7e. 184, 6e. 268
Malmeſon, S. 6e. 113
Malmy, S. 6e. 105, 111

Malo, 6e. 335
Malomesnil, S. 7e. 327
Malpierre, S. 6e. 332
Malvoisin, 7e. 86
Malvoisine, S. 6e. 170
Manas, 6e. 314
Manauban, S. 6e. 39
Manchecourt, S. 6e. 432
Mancini, 6e. 174, 7e. 251
Mandelot, 7e. 54, 166
Mandinelly, 7e. 64
Mandy, 6e. 122
Mandhuy, 7e. 193
Mandye, 6e. 123
Manere, 6e. 355
Manessier, 7e. 90
Manevilette, S. 7e. 252
Mange, S. 6e. 226
Mangot, 6e. 150
Maniban, 7e. 215
MANICAMP, C. 7e. 235
Manneville, 7e. 199, 6e. 385
MANFEVILLE-Legoupil B. 7e. 238
MANNEVILETTE, C. 5e. part.
Mannoury, 7e. 136
MANŒUVRE, B. 2e. part.
Manonville, B. 7e. 172
Manouel, 6e. 166
Manousse, 6e. 202
Manriques, 6e. 276
Mantes, 6e. 77
MANTOUE, 7e. 441, M. 2e. part.
MANTRY, C. 7e. 238
Mannel, 7e. 448
MARAINVILLE, C. 1ere part.
Marc, 6e. 256, 363
Marca, 7e. 102, 397
Marcant, 7e. 135
Marcé, B. 6e. 269
Marchais, 7e. 35, 321
Marchand, 6e. 411, 413, 282, 7e. 358, 167, 263
Marcés, S. 7e. 290
Marches, S. 7e. 230
Marcheseuil, 6e. 188
Marcheville, 7e. 58

Marcilly, S. 6e. 169, B. 171
Marcol, 7e. 426
Marconnet, S. 6e. 284
Mardogne, S. 6e. 344, M. 88
Marechal, 6e. 170
Marechaux, 6e. 25
Mareilles, 7e. 153
MARESCHAL, 5e. p.
Mareſcot, 7e. 136
Mareuil, S. 6e. 196, 147, 7e. 283
Marey, S. 7e. 166
Margat, 7e. 265
Margottes, S. 7e. 5
MARGUERIT, M. 7e. 238
Maricourt, 7e. 277
Marien, 7e. 133
MARIGNANE, 2e. part.
Marigny, S. 6e. 338, 7e. 5, 199
MARINGH, 7e. 239
MARION, 7e. 285, 415, 1re. part.
Markais, 6e. 195
Marle, 6e. 262, 7e. 441, 80, S. 239
Marles, C. 7e. 239, M. 6e. 92
Marly, C. 6e. 180, 24, 64
MARMINE, 1re. p. 6e. 129
MARNAY, M. 4e. part.
MARNIX, 1re part.
MAROLLES, S. 7e. 126, M. 7e. 23, 5e. part.
Marot, 7e. 406
Marqueſy, 7e. 340
Marquette, S. 7e. 52
Marquigny, S. 6e. 106
Mars, S. 7e. 173
Marſac, B. 6e. 300
Marſan, 6e. 314, 7e. 14
Marſeilles, S. 6e. 371
Martel, 6e. 283, 284, 7e. 169
Martigny, C. 6e. 252, 7e. 133
MARTIGUES, V. 7e. 240
MARTIMPREY, 2e. part. 7e. 422
Martin, 6e. 397, 262, 142, 7e. 65

Martineaux, 7e. 360
Martinozzy, 6e. 87
Martres, 7e. 240
Martzel, 6e. 225
Mas, 6e. 397, 209, 7e. 154
Mascaut, 7e. 298
MASCLAS, B. 7e. 241
MASCRANY, 1ere part.
Masgranet, S. 6e. 94, 420
Masmejan, 6e. 94
Masquarel, 7e. 236
Masrougne, 6e. 356
MASSELIN, 7e. 241
Massin, 7e. 245
Massignan, 7e. 347, 104
MASSIP, 4e. part. 6e. 298
Massognes, 6e. 358
Massol, 6e. 149
Masson-Plissay, 7e. 50
MASTAN, B. 1ere part.
Matharel, 7e. 84
Mathieu, 5e. 193, 103
Mathis, 7e. 433, 432
MAUBEC, B. 7e. 245
MAUBRANCHES, B. 5e. part.
Maucher, 6e. 126
Maugiron, 7e. 296
MAULDE, 6e. 223, P. 245, 58
MAULEON, 6e. 371, 226, 7e. 85
MAULEVRIER, C. 7e. 246, 248
Maumont, 7e. 214
MAUNY, V. 7e. 248
Maupas, S, 6e. 387
Maupel, 7e. 345
MAUPEOU, 1re part. 6e. 300, 7e. 321, 326
Maupertuis, 7e. 360
MAURIGARD, M. 2e. part. 6e. 141
Maurevet, C. 6e. 333
Mauriat, S. 7e. 416
MAURON, B. 7e. 248
Maury, 6e. 316

Mauſſion, 7e. 406
MAUVESIN, B. 1re 2e. part.
Mauveſis, 7e. 327
MAXIMIEU, B. 5e. part.
MAYENNE, B. 7e. 249
Mayer, 7e. 358
Maynard, 7e. 251
Mazancourt, 6e. 129
Mazarin, 7e. 251
Mazerant, 7e. 416
Mazieres, 6e. 284
Mazurier, S. 7e. 120
MEAUX, C. 7e. 251, 239, 6e. 347, coutume de Meaux, 38
Medicis, 6e. 64, 7e. 252
MEERBECK, B. 7e. 252
MEERZEMAKER, 7e. 252
MEGOUEZ, M. 7e. 292, 5e. part.
MEJANES, M. 7e. 252
Meillac, 6e. 276
Meillet, 6e. 194
Meironet, 6e. 386
MEJUSSAUME, V. 7e. 253
Melac, S. 7e. 103, 122
Melancquo, S. 6e. 15
MELIAND, 1re part.
MELIGNY, B. 7e. 254
MELIN, 7e. 316, M. 255
Melle, S. 6e. 396
Mellet, 7e. 147, 148
Mello, 6e. 170, 175, B. 7e. 249
MELS, B. 1ere part.
MELS BROECK, B. 1re part.
MELUN, 6e. 372, 275, 4, 26, 72, 7e. 55, 329, 152, V. 255
Melvieux, S. 7e. 104
Menard, 7e. 251
MENARS, M. 2e. 5e. part.
Meneſſere, 6e. 250
MENIL-Lieubray, B. 2e. part.
Menillet, S, 7e. 19
Meniſſon, 7e. 206

Menitau, S. 6e. 382
Menneville, S. 6e. 5
Mennevret, 7e. 282
Menochius, 6e. 9
Menon, 7e. 88, 292
MENOU, 6e. 180, M. 2e. part.
Meplain, 6e. 416
Merault, 7e. 323
Merbrick, 6e. 113
Merche, 7e. 212
MERCY, C. 7e. 257
MECGELINECK, 7e. 257
Mergey, 6e. 118
Merichon, 6e. 346
Mericourt, S. 7e. 324
Merle, 7e. 421, 6e. 141
Merlers, 6e. 219
Merloto, 6e. 220
Mernault, 7e. 264
Merode, 6e. 333
MERY, M. 4e. part.
Mescant, 7e. 298
Mesgiere, 7e. 434
MESGRIGNY, 4e. part. 7e. 256
MESLAY-le-Vidame, C. 7e. 258
MESMES, 1re, 4e. part.
Mesnil, B. 6e. 248
Menildot, 7e. 192
Mesnil-Garnier, 7e. 301
Mesnil-Lambert, S. 7e. 195
Mesples, 6e. 201, 7e. 101
Messer, 7e. 151
Messey, 6e. 171
MESSIMI, C. 7e. 258
Mesteyer, 7e. 405
Mestreau, 7e. 262
Mezy, 6e. 39
Meulan, 6e. 6, 154
Meulbecque, B. 6e. 258
MEULENCRE, 7e. 259
Meuriaud, 6e. 357
MEURISSE, 7e. 159
Meuse, B. 6e. 248
Meuvy, B. 6e. 244
Meven, 7e. 275
Mevouillon, 7e. 334, 335

Meynier, 6e. 423
Meyran, 7e. 253, 4e. part.
Mezerey, 6e. 67
Mezieres, M, 4e. part.
Michau, 6e. 283
Michel, 6e. 92
Michelbecque, S. 7e. 341
Michelin, 6e. 102
Michelis, 7e. 103
Michon, 7e. 260, 259, 6e. 343, 348, 2e. part.
Midonet, 6e. 115
Miette, 7e. 194
Mignoneau, 7e. 261, 267
Migeon, 7e. 457
Millhaud, V. 7. 270
Milleraie, S. 6e. 176
Millet, 7e. 270
Milmont, S. 6e. 144
Mimeure, M. 7. 273
Minard, 7e. 136
Minut, 6e. 370
Miossens, 6e. 364, 7e. 398, 114, 220
Mirebeau, M. 2e. part. 7e. 224, 6e. 281
Mirebel, M, 4e. part. S. 6e. 298
Miramont, 5e. part.
Miran, 7e. 75
Miremon, S. 6e. 314
Mireville, S. 7e. 192
Miromesnil, M. 2e. part.
Miron, 7e. 179
Misnie, M. 2e. part. 6e. 25
Mison, 7e. 313, 4e. part.
Missan, 7e. 41
Mistrail, 7e. 297
Mitte, 5e. part.
Miziere, 7e. 263
Moens, B. 7e. 274
Moers, 7e. 52
Moestrof, B. 7e. 275
Moges, M. 7e. 275
Moigneville, M. 4e. part.

Moiſſens, C. 6e. 238
Moiſſac, 7e. 290
Mol, 7e. 134
Molé, 7e. 103, 109, 206
Molinet, B. 3e. part.
Molinier, 6e. 101
Molitard, B. 7e. 125
Mallan, S. 7e. 63
Molmeyrie, 7e. 409
Mols, 7e. 275
Momejean, S. 6e. 166
Momen, 7e. 188
Monaix, 6e. 400
Monay, S. 6e. 171
Monbleron, 6e. 196
Monceau, S. 6e. 119, 95
Moncaux, 6e. 160, 333, S. 7e. 5e. part.
Monchi-le-Chatel, B. 7e. 276, 7e. 217
Monciel, M 7e. 277
Monclat, 7e. 353
Moncrif, 7e. 278
Moncucq, 7e. 29
Mondenard, B. 2e. part.
Moneins, B. 7e. 283 127
Moneſtai, 7e. 139
Monetoi, S. 7e. 53
Mongin, 6e. 416
Monglat, M. 4e. part.
Monguers, B. 1re part.
Monnevile, S. 6e. 223
Monnoier 1ere part. 7e. 284
Monny, 7e. 136
Monpillat, 7e. 43
Mons, M. 4e. part.
Monſabert, S. 7e. 396
Monſire, 6e. 293
Monſnier, 7e. 282
Montagne, 7e. 284
Montagnol, S. 7e. 46
Montagu, S. 6e. 320, 7e. 331
Montaigu, 6e. 169, 7e. 348, B. 101
Montaiguillon, M. 5e. part.
Monteinard, 1ere part.
Montal, B. 7e. 284, S. 6e. 415

Montalan, S. 7e. 56, 318
Montalé, B. 4e. part. 7e. 286
Montalin, B. 9 6e. 112
Montamat, 7e. 287
Montanay, S. 7e. 296
Montanci, B. 7e. 328
Montanglos, S. 7e. 433
Montarnaud, 7e. 346
Montardy, 6e. 352, 357
Montauban, 6e. 267, 7e. 213, 90, 75
Montaud, 7e. 176
Montauger, M. 7e. 294
Montault, 7e. 401, 7e. 264, 262
Montauriol, S. 6e. 100
Montauroux, M. 7e. 288
Montausier, B. 4e. part.
Montausin, S. 7e. 296
Montazet, 6e. 99
Montbaret, B. 7e. 289
Montbartier, V. 7e. 284, 289
Montbazon, C. 7e. 289
Montberon, 6e. 175
Montboillon, B. 7e. 290
Montboissier, 6e. 87, 55, 7e. 184, 4e. part.
Montbriant, B. 2e. part.
Montbron, C. 7e. 290, S. 176
Montbrun, M. 4e. part. 6e. 165, V. 7e. 291
Montcalm, 7e. 102, 122
Montcavrel, M. 4e. part.
Montchevriers, S. 7e. 292
Montclera, M. 7e. 291
Montcley, B. 7e. 291
Montclus, M. 2e. part.
Montcornet, S. 239

MONTCONIS, 6e. 172, B. 1re part.
Montdidier, 6e. 196
Montdoubleau, S. 7e. 149
Montecherecuto, C. 7e. 371
MONTECLER, M. 7e. 291, 305
MONTELLIER, C. 7e. 293
Montenay, 7e. 124
MONTESQUIOU, 2e. part. 6e. 201, 365, 7e. 397, 97
Montet, S. 7e. 86
Montety, 6e. 100
MONTAYNARD, 6e. 386, 2e. part.
Montfalcon, 7e. 81
Montfaouc, 6e. 87
MONTFERRAT, M. 2e. part.
Montforent, S. 7e. 59
Montfort, C. 6e. 173, 8, 27, 370, S. 7e. 187
MONTFORT-le-Rotrou, M. 1ere part.
MONTFURON, M. 5e. part.
Montgaillard, 6e. 282
MONTGAUGER, M. 7e. 294
Montglat, B. 6e. 347
Montgommery, 6e. 8, 304, 7e. 256
Monthion, B. 7e. 294
Montholon, 7e. 248
Monthulé, 7e. 293, 295
MONTJEU, M. 7e. 295
Montignac, S. 7e. 42
Montigny, S. 7e. 90
Montjolly, S. 7e. 328
Montjouvant, 6e. 173
MONTJOYE, C. 6e. 269, 7e. 295
Montisagano, 7e. 368
Montlaur, 6e. 92
Montleans, C. 7e. 296
MONTLEARD, 3e. part.
Montlesun, 7e. 84
Montlon, S. 7e. 380

Montluc, 6e. 369, 7e. 273
Montmain, M. 7e. 273
MONTMELIAN, M. 5e. part.
MONTMIRAIL, M. 7e. 297, 434
Montmorency, 6e. 272, 427, 8, 207, 87, 254; 7e. 217 440, 443, 31, 9, 2, 89, 4.
MONTMORILLON, 1re part. 6e. 341
MONTMORON, C. 7e. 297
MONTPEIROUX, B. 7e. 298, 6e 177
MONTPEZAT, M. 2e. part. 7e. 44, 426
Montredon, S. 6e. 96
MONTRESOR, 7e. 190, 299, S. 6e. 217
Montreuil, S. 6e. 252
MONTREUIL-Largile, B. 7e. 49
Montreux, S. 7e. 122
MONTREVEL, C. 7e. 299
Montrichard, 7e. 96
Montron, S. 7e. 296
Montrouſſel, 6e. 160
Mont-Saint Pierre, S. 6e. 168
Mont-Saint-Quentin, 6e. 196
Monſaulnin, 7e. 284
Monurt, S. 7e. 44
Mora, 7e. 188
Morainvilliers, 7e. 245
MORANCÉ, C. 7e. part.
Morangis, S. 6e. 243
MORANT, M. 7e. 301
Moreau, 6e. 72, 7e. 320
Moreau-Beaumont, 7e. 155
MOREAU en Flandre, 7e. 303
Morel, 6e. 115, 352, 7e. 301, 432
MOREL-Colombe, 2e. part.
Moreſtel, S. 6e. 287
MORE[illegible], 4e. part
MORETON, 2e. part. 7e. 272

Morey, 6e. 252, 7e. 461
Moriau, 7e. 199
Morice, 7e. 444
Morin, 6e. 257, 7e. 135, 303
MORIN en Normandie, 7e. 303
Morison, 7e. 263
Morisseau, 7e. 265
Morizet, 7e. 10
Morlhon, 6e. 293, 298
Morlincourt, S. 7e. 118
Morlin, S. 7e. 431
Mornay, 7e. 237, 327
Morogues, 6e. 104
Morry, 7e. 265
MORSELE, B. 7e. 304
MORTAGNE, P. 2e. part.
Mortemer, 7e. 217
Morterai, S. 221
Morvau, 7e. 390
MORVILLIES, C. 7e. 304
Motier-la-Fayette, 6e. 107
Motnoiron, S. 7e. 296
MOTTEVILLE, C. 7e. 304
Mouchard, 7e. 169
Mouchinet, 7e. 164
Moudran, 7e. 65
Mouellet, 6e. 118
Mouflans, S. 7e. 238
Mousle, 6e. 151
Mouljean, 7e. 78
Mouligny, S. 7e. 132
Moulines, 7e. 343
Mouliniere, S. 7e. 348
Moulins, B. 7e. 54
Moureiles, S. 7e. 262
MOURET, 2e part.
Moureuil, 7e. 188
Mously, 7e. 173
Monstuejols, 7e. 227, 228
MOUTHIER, M. 7e. 308
Mouton, 6e. 262
MOUZAY, V. 7e. 305
Moy, 6e. 289
Muranvaux, B. 6e. 249
Murat, V. 6e. 318, 7e. 189
MURAT, 1re. 4e. 5e. part.

Murat-Leſtang, 7e. 175
Mure, 7e. 213
MURRAY, B. 7e. 306, 183
MURVIEL, B. 7e. 307
Muſeau, 7e. 308
MUSIEL, 7e. 308
Muſnier, 6e. 12
Muſſat, 7e. 365
MUSSET en Lorraine, 4e. part.
Muſſey, 6e. 103
Muſſy, 6e. 187
MUT, M. 7e. 312

Nabyrac, 7e. 87
NACHTECAEL, 7e. 313
Nadaillac, B. 7e. 186
Naentello-Nanteau, 6e. 219
NAGES, B. 1re. part.
Nagues, 6e. 208
NAMUR, M. 2e. part.
NANCAY, C. 7e. 313
Nangis, 6e. 8
Nant, S. 7e. 308
Nanteau, 6e. 219
Nantes, 6e. 194
Nanteuil, 7e. 3, 6e. 8
NANTIA, V. 7e. 318
Nanton, 6e. 174
Nantouillet, S. 6e. 180
Napolon, 6e. 362
Narbonne, 6e. 100, 6, 7e. 85
Naſſau, 6e. 371, 418
Naturaliſation, 7e. 380
Nau, 7e. 269
Naucaze, 7e. 299
Naujac, S. 7e. 105
Navailles, B. 7e. 262, S. 6e. 369, 7e. 22, 398
NAVARRE, 6e. 257, 7e. 315, 319
Naviette, 6e. 407
NAVIGHÉER, 7e. 325
Nay, 6e. 323, 7e. 222
NAYS, 6e. 364
Néau, 6e. 291
NEDONCHEL, M. 2e. part. 6e. 157
NÉERYSCHE, B. 7e. 326
Negreaux, S. 6e. 213
NEGREPELISSE, C. 5e. part.
Neiret, 7e. 246
Nemillon, S. 7e. 57

Nepveu, 7e. 292
Neron, 7e. 436
Nesmond, 6e. 348
NETTINE, V. 7e. 327
NETUNIERES, B. 7e. 327
NETZ, 7e. 326
Neucheſe, 6e. 305, 317, 308, 7e. 58
Neufchatel, 7e. 16, 264, 219
Neufchelle, S. 7e. 327
NEUF-Sourdeval, 3e. part.
NEUFVILLE, 4e. 5e. part. 7e. 328
Neufviſy, S. 6e. 113, 115
Neuilli, S. 7e. 436
Neuman, 7e. 311
NEUVILLE, M. 7e. 327, 6e. 381 111, 7e. 236
NEVELE, B. 7e. 328, 6e. 259
Nevers, 6e. 6, 108
NEYDECK, B. 1re. part.
NEYS, 6e. 364
Nibles, S. 7e. 334
Nichelle, 7e. 203
Nickoll, 7e. 202
NICOLAY, 3e. part. 6e. 144, 7e. 315, 318
Nicolle, 6e. 404, 7e. 135
Nieulant, 6e. 273
NIEURLET, C. 7e. 328
Niger, 6e. 3
Niley, 6e. 253
Niſmes, 6e. 256
Nivernois, 6e. 51
Noailles, 7e. 28, 277, 214
Noalhes, 7e. 28
Noble homme, qualité, par qui priſe, 7e. 27; les nobles récompenſés par les fiefs, 6e. 28, les nobles compris aux rôles des francs-fiefs, 32, une femme noble mariée à un roturier, 33; les nobles récompenſés par les fiefs, 28; quels privileges on attribue aux nobles, 33
Noblet, 7e. 317, 320

NOBLET-Anglure, M. 2e. part.
Nogaret, 7e. 179
NOGENT-le-Roy, C. 7e. 328
NOGENT-Lartau, 5e. part.
NOGUÉS, 1re. part. 6e. 205, 7e. 114
NOINTEL, M. 5e. part.
NOIRMONT, M. 7e. 329
NOKERE, B. 7e. 329
NOLLANT, 4e. part.
Nonant, 7e. 9
Nondel, 7e. 449
NOOL, 7e. 329
NOOT, 3e. part. 7e. 162, 106
Normendie, 6e. 55, 56, 348
NORTHOUT, 4e. partie.
Nosier, 6e. 95
Nosieres, S. 7e. 178
Nouastre, S. 7e. 289
Nougarede, 7e. 404
NOURRY, 6e. 320
NOUST, 7e. 329
Nouveau, 7e. 117
Nouveaux-acquêts, 6e. 49
Novion, 7e. 440
Novis, 6e. 166
Noyelle, 7e. 80, 90
Noyers, 7. 144
Nozieres, S. 6e. 166
Nuelles, S. 6e. 280
NUFFEL, 7e. 330
Nunes-Calares, 7e. 71
Nuys, B. 6e. 189, 7e. 216
NYERT, 2e. part.

O, 6e. 179, 7e. 24, 330
Obremont, S. 7e. 217
Ochon, 7e. 390
Oconnor, 6e. 429
ODDINET, 5e. part.
Offroicourt, S. 7e. 172
OGIMONT, V. 1re. p.
GGNIES, 7e. 332, 6e. 196
Oneville, S. 7e. 133
Oiſi, M. 7e. 141
Okelli, 7e. 459
Olier, 7e. 461
OLIERES, M. 5e. part.
Oliſy, S. 6e. 106
Olivari, 6e. 362

Olivet, S. 7e. 297
OLIVIER, 7e. 254
OLIVIER-Leuville, 4e. part.
Ollaſtin, 7e. 77
OLLIER-Nointel, 1re. part.
OLONNE, C. 7e. 332
Olriot, 6e. 199
Olſene, 7e. 80
Ombreval, S. 7e. 328
Ondes, 7e. 227
ONGNIES-Coupigny, 1re part.
ONS-en-Bray, C. 2e. part.
OOMBERGE, V. 7e. 332
OPPUERS, B. 7e. 333
ORAISON, 7e. 333, 335, 6e. 289
ORANGE, P. 2e. part.
ORCEAU-Fontete, 2e. part.
Orciſſe, S. 6e. 384
Orcel, 6e. 363
ORDRE, B. 1re. part.
Ordre, chevaliers de l'ordre du Roi, 6e. 361, 298, 225, 224, 241, 318, 325, 122, 176, 197, 88, 171, 170, 115, 14, 7e. 173, 179, 1, 300, 292, 241, 217, 222, 253, 292, 85, 88, 358, 47, 50, 337, 60, 149, 216, 214, 206, 144
Ordre, chevaliers de l'ordre de Malte, 6e. 171, 172
Ordre, chevaliers de S. Lazare, 6e. 171
Orge, 6e. 172
ORGERES, B. 7e. 341
Origine d'Ardembourg, 6e. 198
d'Ardennes, 6e. 198
d'Arenne, 6e. 199
d'Aubery, 6e. 206
d'Audimar, 6e. 206
de Bailleul, 6e. 73
de Beringhem, 6e. 199
de Boucher, 6e. 12
de Colon, 6e. 402

Origine de Conny, 6e. 412
de Caruyer, 6e. 369
d'Eſpie, 7e. 63
de Foucques, 7e. 90
de Gobelin, 7e. 173
de la Foreſt, 6e. 12
de Ledain, 6e. 11
de Melun, 6e. 72, 4
de Muſnier, 6e. 12
de Renty, 6e. 73
de Saincric, 7e. 399
de Sanglier, 6e. 73
de Sanzay, 6e. 20
Origine de la livrée, 6e. 16
Origine de la nobleſſe, 6e. 9
Origine des fiefs, 6e. 1re. 3, 5
Origny, 7e. 206, 6e. 125, 164
Orlandiny, 7e. 231
Orléans Longueville, 7e. 256, 219
Orlonac, S. 7e. 122
Ormeteaux, S. 7e. 439
Ormoy, C. 6e. 269
ORNACIEN, M. 4e. part.
Ornezan, 7e. 85
Orognen, 7e. 220
ORSAINVILLE, C. 7e. 341
Ortaffa, 7e. 347
Orto, 6e. 3
OSMONT, M. 5e. part.
Oſſat, 7e. 376
Oſſonville, 6e. 331
Oſtroc, 7e. 417
Oſtun, 6e. 388
Oſulcy, S. 7e. 435
Oude, 6e. 394
OUDENHOVE, 6e. 394, 7e. 341
OUESSANT, M. 4e. part.
OULX, C. 7e. 341
Ouradour, 7e. 410
Ourches, 7e. 58
Ourſel, fief anobli, 6e. 18
Ourſin, 7e. 125
Ouroy, 6e. 343
Ouvrand, 7e. 432
Ouzain, 6e. 336

OWER-Heembercke, B. 7e. 341
OXFORD, M. 2e. part.
Ozanne, 7e. 417
OZILLAC, B. 4e. part.

Pacey, 6e. 39
Paget, 7e. 362
Pailot, 6e. 384
PAILLOUX, 7e. 342, 348
Pain, 6e. 431
PAJOT, 2e. part 7e. 294
PALAVICINY, M. 2e. part.
Palladue, 7e. 411
PALLANT, 5e. part.
Paleologue, 6e. 81
Pallerenot, 6e. 343
Pallier, 7e. 386
Pallu, 7e. 150
PALLUAU, C. 5e. part.
Palludello-Lapallu, 6e. 219
Palme, 7e. 331
Palomar, C. 7e. 255
Pamart, 7e. 357
Panat, 6e. 410
Panel, 7e. 416
Pannetier, 6e. 26
Pannreville, S. 7e. 59
Papendrecht, 7e. 116
Papillon, 6e. 173
Pappin, 6e. 158, 169
Paradis, 7e. 281
Paranges, 7e. 48
Parat, 6e. 271
PARAY-le-Fraizy, B. 5e. part.
Parcey, S. 7e. 277
Pardaillan, 6e. 396, 7e. 14
Pardiac, C. 6e. 318, 7e. 84
Pardien, 7e. 58
Pardoux, S. 7e. 418
Parfondrue, 6e. 109
PARISIS, 7e. 349
PARISO-Bernecourt, 3e. part.
Parisy, 7e. 282
Parlement, officiers de la cour du parlement de Paris, 6e. 150, 144, 146, 147, 365, 347, 375, 394,

256, 76, 208, 206, 136, 139, 141, 142, 7e. 258, 259, 105, 113, 119, 325, 330, 25

PAROY, M. 1re part.

Parpres, S, 6e. 155

Parran, 7e. 404

Partarieu, 7e. 101

Paſtey, 7e. 136

Partiet, 7e. 50

PASCAL, M. 7e. 361

Paſchal, 7e. 230

PAS-Feuquieres, 7e. 91, 220, 2e. part.

Paſquielles, 7e. 351

Paſquier, 7e. 17, 6e. 4

Paſſades, 7e. 227

Paſſages, C, 7e. 223, 416

Paſſemar, 6e. 96

Paſſy, S. 7e. 264, 413

Paſtorel, 6e. 95

PASTOURELLE, B. 1re part.

Patart, 7e. 262

Patry, 7e. 195

Paty, 7e. 40

Paucheron, 7e. 132

Paulet, 6e. 363

Paulhac, 7e. 67

Paulmier, 6e. 429

Paully, S. 6e. 116

Paulte, 6e. 350, 349

Pauwens, 6e. 85

Pavageau, 6e. 162

Pavant, 7e. 136, 38

Pavie, 7e. 262

Pavilly, S. 7e. 60

Pazzy, 6e. 88

Payen, 6e. 381

Pechay, S. 6e. 398

PECHPEIROU, 5e. part. 7e. 15

PEGUEIROLLES, M. 4e. part.

Pegurier, 7e. 362

Peirat, 7e. 131

Peleus, 7e. 18

Peliot, 6e. 356

Pelaſſy, 6e. 417

Pellault, 7e. 93

Pellegrue, 7e. 214

Pelletus, 6e. 2

Pellineux, 7e. 131

Peliſſier, 7e. 346

Pellot, 7e. 35

Pemolier, 7e. 15
PENNES, M. 7e. 186
Penon, 7e. 361
Penſes, C. 7e. 302
Penthievre, P. 7e. 250, D. 6e. 22
Perard, 6e. 171, 416
Perceil, S. 6e. 250
PERCEVAL, 4e. part.
Percy, 6e. 25
Perdrielle, 7e. 438
Perdrier, 6e. 160
Perers, S. 7e. 91
Peret, S. 7e. 345
Perichon, 7e. 389, 387
Perier, 7e. 26
Perigord, 6e. 6
Perieles, 7e. 84
Perion, 7e. 390
Perme, 7e. 53
Pernet, 7e. 388
Pernin, 6e. 44
Peroil, S. 7e. 82
Peronneau, 6e. 278
Perrachon, 6e. 337
Perrau, 7e. 390
Perrault, 7e. 392
Perray, S. 7e. 303
PEREFEU, M. 4e. part.
Perrenot, 7e. 451
Perrier, 6e. 255
PERRIER-Duſſau, 2e. part.
Perrin, 7e. 422
Perruquet, 6e. 412
Perſan, 6e. 147
Pertes, S. 6e. 106
Pertuis, S. 6e. 387
Peruſſy, 2e. part. 6e. 335
PESTELS, 3e. part. 7e. 362
Petit, 7e. 208, 311
Petitpas, 7e. 454
Petival, S. 7e. 294
Petremol, 7e. 161
Petret, 7e. 136
Petrey, 7e. 51
Peupoullon, 7e. 392
Peyre, 7e. 284
Peyron, 7e. 29
PAYSAC, M. 2e. part.
Peyrres, C. 6e. 362
PEZÉ, M. 2e. part.
Pezenas, C. 6e. 87
Pezron, 7e. 390
PFAFF, 3e. part.
PHILBERT, 5e. part.
Philibert, 7e. 86
PHELIPPE, 4e. part.

7e. 320, 323, 324, 6e. 262, 265
Phelippeaux, 7e. 159
Pic de la Mirandole, 7e. 363
Picardet, 7e. 258
Picart, 7e. 440
Pichon, 7e. 204
Picolomini, 7e. 376
Picot, 6e. 392
Pidaul, 6e. 384
Piebouquet, S. 6e. 92
PIEMONT, P. 2e. part.
Pierre, B. 6e. 304, 7e. 319
Pierre-Buffiere, B. 6e. 215
Pierre-Fontaine, 6e. 290
Pierrepont, 7e. 194
Pierres, 9e. 200
Pignan, M. 5e. part.
Piis, 7e. 29
Pilcher, 7e. 202
Pin, S. 7e. 290
Pina, 7e. 71
Pinard, 7e. 76
Pinart, 7e. 179
Pinault, 7e. 153
PINCZON, 3e. part.
Pinel, 6e. 404
PINON, 3e. part. 6e. 367, 296
Pins, 7e. 44
Pinson de la Martiniere, 6e. 65
Pintaud, 7e. 267
Pio, 7e. 367
Piolenc, 7e. 423
PIOCHARD, 3e. part.
PIQUET, 4e. 5e. part. 7e. 253
Piray, 7e. 290
PIZANY, M. 2e. part.
Pisseleu, 6e, 325, 7e. 394
Pivron, 6e. 200
Plain, 6e. 414c 413
Plaineboſc, S. 6e. 56
Plaiſian, S. 6e. 363
Plançon, 7e. 18
PLANCY, M. 3e. part.
PLANES, M. 5e. part.
Planques, S. 6e. 221 199
Plantade, 6e. 417
Plantais, S. 6e. 415
Plaſſac, S. 176
Plazac, S. 418

Pleaux,

Pleaux, S. 214
Pledran, V. 6e. 268
Pleſſis, 6e. 26
Pleſſis-aux bois, S. 6e. 245
PLESSIS-Chateaubriand, M. 4e. part.
Pleſſis-Emengard, S. 7e. 435
Pleſſis-Senechal, S. 7e. 47
PLEUC, 4e. part.
Plichancourt, S. 6e. 408
Plieux, C. 7e. 302
Ploffoin, 6e. 189
PLUMARTIN, M. 4e. part.
PLUSQUELEC, 3e. part.
Pobrea, 7e. 44
Pocaire, 7e. 394
Pochon, 6e. 207
Poignant, 6e. 43
Poirot, 6e. 193
Pois, 7e. 395
Poiſſon-Vendieres, 7e. 238
Poiſſy, 6e. 25
Poitiers, 6e. 394, 390, 304, 7e. 246 423
POIX, P. 2e. part. 6e. 197
POLIGNAC, D. 2e. part. 6e. 278, 279, 223
Polit, 7e. 416
POLLALION, 4e. part.
Pomarede, 6e 93, 96, S. 7e. 148
Pommeray, S. 322, 320
Pommerval, S. 238
Pompierre, S. 6e. 428
Pompignan, 6e. 318
PONCET, 6e. 136, 4e. 2e. part.
Poncher, 6e. 374
Poncy, 7e. 340
Pont, 6e. 278, 266, 7e. 383, 101
Pont, 6e. 193
PONT, M. 4e. part.
Pont deCamarès, S. 6e. 94
Pont-Saint-Pierre, 7e. 40
Pont-Rennepont, 6e. 249
Pontallier, 6e. 376
PONT-Amouſſon, M. 2e. part.
PONTCALLET, M. 4e. part.

Ponte, 7e. 394
Pontenier, 6e. 248
PONTEVÉS, M. 4e. part. 7e. 312, 334, 335
Pontherger, S. 6e. 404
Pontis, 7e. 333
Porcet, 6e. 412
Porcinette, 6e. 424
Porgier, 7e. 28
Portail, 7e. 19
Portal, 7e. 35
Portes, M. 6e. 88, V. 7e. 443
Portier, 7e. 262
Portugal, 6e. 374, 7e. 2e. 109
Poterat, 6e. 397
POTIER-Gefvres, 2e. part. 6e. 317, 395, 7e. 152
Potier-la-Teraffe, 6e. 370
Poueguen, 7e. 389
Pouilli, S. 20, 171
POULAIN, 4e. 5e. part. 6e. 262, 7e. 154
Poullet, 6e. 355, 359
Poupardin, 7e. 320
Pourpris, S. 6e. 180
Pourrieres, C. 6e. 424
Pourroi, 6e. 292
Pouffemothe, 7e. 135
Pouvoir d'anoblir, 6e. 10
POUYVET; 5e. part.
Poyrier, 7e. 322
Pracomtal, 6e. 179
Prade, 6e. 253
Prademont, S. 7e. 386
Praderes, S. 6e. 94
Prand, 6e. 264
Prayet, S. 6e. 292
Preaux, S. 7e. 320
Preiffac, 7e. 284
Prelle, 7e. 166
Premieux, 6e. 170
Premont, S. 7e. 272
Preſeau, 7e. 457
Preteval, 6e. 396
Preverand, 6e. 414, 416
Prevoſt, 6e. 185, 140, 7e. 119
Prie, 6e. 337
Prieur, 6e. 165
Prigetre, 7e. 309
Pringnet, 6e. 161
Privilege particulier, 6e. 372, ſingulier, 388
Protin, 7e. 272, 92

Prud'homme, 7e. 212, 452, 6e. 406
Pruines, 7e. 394
Prunelé, 7e. 18, 125, 60
Pſeaulme, 6. 399
Puecfages, S. 6e. 96
Pui, 7. 105
Puibaſcle, S. 7e. 254
Puidoux, S. 6e. 254
PUJO, 5e. part.
Pujols, S. 6e. 410, V. 90
Puiſieux, V. 7e. 236, C. 7e. 180
PUISIGNAN, M. 7e. 395
Puiſſande, 6e. 51
Puiſſant, 6e. 159
Puivineux, S. 7e. 265
Pullenoy, 6e. 426, 7e. 272, 428
Pulligny, S. 7e. 171
Puſſort, 7e. 207
Puteis, 6e. 220
Puto:, S. 7e. 218
PUTTE, B. 7e. 395
Puybarſac, S. 7e. 44
Puygaillon, 7e. 414
Puygenſac, S. 214

Quain, S. 7e. 263
Quaroube, 6e. 223
Quarré, 6e. 189
Quatrebarbe, 7e. 292
Quatremere, 7e. 324
QUEILLE, 5e. part.
Quentin, 7e. 82, 101
QUENTIN-Champcenets, 2e. part.
QUENTIN-Champlots, 4e. part.
QUENTIN-Saint-Ange, 5e. part.
Querhoen, 7e. 388
QUERIEU, M. 4e. part.
QUERINAN, V. 7e. 398
QUERLEC, B. 7e. 396
Queſne, 7e. 46
Quetif, 6e. 255, 256
Queux, 6e. 278
QUEVILLY, M. 4e. part.
Quincy, V. 3e. part. 6e. 296
Quincize, S. 6e. 297
Quingé, S. 6e. 375
Quinqueran, 7e. 338 6e. 361
Quirielle, S. 6e. 416

Rabanon, S. 6e. 417
Rabodanges, 6e. 153

Rabutin, 6e. 172
RACAPE, 4e. part.
RADE, 5e. part.
Rader, 6e. 405
Ragueau, 6e. 50
RAGNY, M. 4e. part.
Raguin, 7e. 321
Raigecourt, 6e. 249
Raimond, 7e. 383
Rainaud, 7e. 405
Rainci, S. 7e. 215
Rambervilliers, 7e. 310
Rambouillet, 7e. 133, 6e. 221
Rambures, 7e. 4
Ramecourt, 6e. 221
Rampont, 7e. 271, 6e. 126
Ranchot, S. 7e. 94
Rançonet, 6e. 315
Ranconnel, 6e. 339
Rannes, 7e. 106, 6e. 37
Rans, S. 7e. 94
Ranulfus, Renaud, 6e. 219
Raoulx, 6e. 290
RARAY, M. 4e. part.
RASTIGNAC, M. 4e. part.
Rappouel, 7e. 24
Ravenel, 7e. 159, 6e. 241
RAVENSBERGHE, B. 2e. part.
Ravier, 7e. 429
RAVIERE, 5e. part. 7e. 321
Raviol, 7e. 136
Raye, 7e. 384
Raymont, 6e. 356
Raynal, 6e, 300
Raynaldy, 6e. 95
Raynier, 7e. 83
Real, 6e. 334
Rebrechien, S. 6e. 294
Rebuffe, 6e. 11
Rechain, S. 7e. 210
Rechem, 7e. 162
Recherche de Roiſſy, 7e. 192; de la nobleſſe, 7e. 359
Récompenſe donnée par le Roi, 6e. 5
RECOURT, 1re. part. 6e. 164, 7e. 111
Recy, S. 7e. 206
Redon, 7e. 34
Redoutte, 6e. 194
Refley, 7e. 263
Réformateur des poids, 6e. 26
Refuge, 7e. 25, 119

Regnaud, 6e. 357
Regnault, 7e. 135
REGNIER, 5e. part.
Regnouard, 7e. 240
REGUSSE, M. 5e. part.
Rehabilitation, 6e. 13, 40
Réhabilités, paient le franc-fief, 6e. 32
REHÉS, 5e. part.
Reilhac, 7e. 214
REINACH, 1re. part. 7e. 122
Reinaldy, 7e. 437
Reines, 7e. 437
Reix, B. 7e. 176
Rely, 6e. 324
Remberviller, 7e. 22
Remi, 6e. 161
Remesse, 7e. 211
Remy, 7e. 90
Renardet, 6e. 415
Renart, 6e. 220
Renasé, 7e. 118
Renaud, 6e. 358, 7e. 219, 458
RENAUD-Alenc, 3e. part.
RENOUART, 2e. part. 6e. 73, 171, 253, 7e. 131, 485
Repichon, 7e. 192
Requiston, 7e. 288
Restes, 7. 75
Rethel, 6e. 117
Revel, 6e. 273
Revigny, 6e. 368
REYNEL, M. 4e. part.
Reyneteau, 7e. 263
REZAY, C. 5e. part.
Riancourt, 6e. 110, 112
RIANS, M. 4e. 5e. part.
Ribayron, 7e. 248
Ribeuf, 7e. 236
Ribeyreis, 6e. 286
RICARD, 7e. 383, 315, 6e. 317, 4e. part.
Ricardelle, S. 7e. 346
Ricaudon, 7e. 37
Ricavi, 7e. 334
RICHARD-Ruffey, 3e. part. 6e. 193
Richard-Mesnil, S. 6e. 243
RICHEBOUURG-les-Toureil, M. 7e. 396
Riencourt, 6e. 19
Riets, 6e. 162
Rieux, 7e. 337, 6e. 282

Riffaude, S. 6e. 349
RIFFLART, 5e. part.
Rigollet, 7e. 186
Rigoulier, B. 7e. 177
Rimini, S. 371
Rimont, 6e. 171
RIOTHIER, B. 2e. part.
Rioux, 7e. 258
Ripaut, 6e. 76, 366
Riquenel, 7e. 138
Riquet-Bonrepos, 6e. 299
RIQUETTY, 6e. 213
Ritter, 7e. 310, 428
Rivery, 6e. 195
Riviere, 6e. 414, 331, 7e 421
RIVIERE, B. 7e. 396
Rivoire, 7e. 222
Robabilla, 7e. 454
Roberson, 7e. 38
ROBERT, 7e. 136, 69, 213
ROBERTET, 1re part. 6e. 336
Robillard, 6e. 206
Robiano, 7e. 117
Robin, 6e. 288
ROBLES, 4e. part.
Rochas, 6e. 422
ROCHE, M. 4e. part.
Rocheazre, 7e. 393
Rochebreuil, S. 6e. 265
Rochechouart, 6e. 223, 170, 174, 373, 7e. 237
ROCHEFORT, C. 2e. part.
Rochefort, 1re. part. 6e. 252, 7e. 178, 394, 416
Rochelair, 6e. 24
Rochelle, 7e. 262
Rochers, S. 6e. 378
Rochevert, S. 6e. 413
Rochon, 7e. 248
RODDE, 1re. part.
Roddes, 6e. 254
RODÉS, C. 5e. part.
Rodick, 7e. 456
RODNEY, B. 2e. part.
Roffignac, 6e. 175
Roger, S. 6e. 300
Rogier, 7e. 316
Rogres, 7e. 54
Roguier, 7e. 426
Rohan, 7e. 290
Roibon, S. 6e. 192
Roi des Romains, celui qui l'a été le premier, 6e. 3
ROISIN, M. 5e. part.
Roissy, 7e. 192

Roland, 7e. 186, 6e. 14, 76, 104
Rollan, 7e. 344
Rollecourt, S. 7e. 143
Rollet, 6e. 294
Rollin, 6e. 297
Romain, S. 7e. 172
Romanet, 6e. 240
ROMANS, C. 2e. part.
ROMECOURT, C. 5e. part.
Romegon, S. 6e. 264
Romer, 7e. 309
Romere, 7e. 331
Romieu, 7e. 282, 23
ROMILLÉ, 4e. part.
Romilly, S. 6e. 253
Rommecourt, 6e. 135
Roncheres, V. 6e. 426
Roncherolles, 6e. 152
Ronzay, S. 7e. 264
Roollet, 7e. 137
Rooze, 6e. 288
Ropers, 7e. 390
Roppe, S. 7e. 122
Roquebland, S. 6e. 344
ROQUELAURE 1re. part. S. 6e. 215
ROQUEMARTINE, M. 6e. part.
Roqueny, 7e. 236
Roquetaillade, S. 7e. 102
Rorté, M. 7e. 299
Ros, 7e. 345
Rosan, 7e. 44
Rose, 6e. 240
ROSEN, 6e. 302, 226
Rosset, S. 6e. 223
Rosieres, 6e. 334, S. 7e. 304, 305
Roslin, 6e. 153
Rosnay, 7e. 263
Rosny, 7e. 205
Rospiecs, 7e. 384
Rosset, 6e. 361
ROSSET-Fleury, 5e. part.
Rossignol, 6e. 62
Rosyth, B. 6e. 183
ROSTAING, C. 6e. 336, 7e. 152
Rotrou, 7e. 21
Rottembourg, 6e. 302
Rouais, 7e. 199
Rouch, 7e. 346
Roucherel, 7e. 163
Roucy, 6e. 125, 123
Roud, 6e. 285

Roudefougeres, S. 7e. 275
Rouerck, 6e. 427
Rouen, 6e. 347
Rouergue, 6e. 370, 298
Rouffiac, C. 6e. 357, S. 7e. 345
Rougefontaine, S. 7e. 81
Rougiers, S. 7e. 335
Rouher, 7e. 414
Rouhier, 6 .349, 354
Rouillac, 6e. 331
Rouillé, 6e. 349, 7e. 88, 150
Rouillé-du Coudray, 6e. 245
Rouillet, 7e. 320
Roulers, V. 6e. 254
Rouot, 7e. 426
Rouſele, S. 107
Rouſſeau, 6e. 351, 353, 352, 190
Rouſſel, 6e. 425, 198, 365
Roussel-Goderville, 5e. part.
Rousselet, 7e. 294, 2e. part.
Rouſſelot, 6e. 339, 406, 422
Rouſſenac, S. 6e. 299
Roussillon, C. 5e. part.
Rouſſy, 6e. 106
Rouvroy, 6e. 395
Roux, 6e. 176, 7e. 131, 414, 420
Roux-Gaubert, 6e. 422, 6e. 292, 7e. 220, 174
Rouvellet, 6e. 95
Rouvroy, 6e. 262, 7e. 111
Rouyn, 7e. 204
Rouzat, 7e. 414
Roye, 6e. 8, 40
Royer-Mérainville, 1re. part.
Rozan, S. 6e. 395
Rozancourt, S. 7e. 391
Rozay, M. 4e. part.
Rozieres, 4e. part. 6e. 124
Ruault, 6e. 66
Rubat, 4e. part.
Rubempré, 7e. 78, 124
Ruchaud, 6e. 283
Ruedesbach, S. 296
Ruelan, 7e. 47
Ruerte, S. 7e. 17

Ruffec, B. 6e. 268
Ruffo, 6e. 360
Rugles, B. 6e. 173
Rully, S. 6e. 297
Rumling, 7e. 209, 310, 311
RUMONT, 6e. 223, 3e. part.
Rupé, la-Rochel, 7e. 219
RUPELMONDE, 7e. 354, C. 2e. part.
Rupt, 6e. 304
Ruſques, 7e. 384
Rutant, 6e. 409
Ruyſſchen, 7e. 52
Rym, 6e. 254

Sablé, M. 4e. part.
Sableaux, S. 7e. 262
Sablonieres, M. 6e. 241
Sabran, 7e. 325, 334
Sacqueſpée, 7e. 125
Sade, 6e. 360, 7e. 51
SADIRAC, B. généal. 7e. 297
Saget, 7e. 358
Saguerre, 7e. 251
SAHUGUET, 1re. part.
Sailly, 7e. 196
Sainctont, 7e. 30
SAINCRIC, 7e. 399
Saingrain, 6e. 202
Saint Acheul, S. 7e. 90
Saint-Affrique, S. 6e. 98
Saint-Aignan, 6e. 55
Saint-Allire, S. 7e. 415
Saint-Amadour, 6e. 223
Saint-Amand, 6e. 265
Saint-Amour, 6e. 170
SAINT-ANDEOL, S. 7e. 105, M. 4e. part.
Saint-Ange, B. 5e. part.
Saint-Aout, S. 6e. 292
SAINT-AUBIN, M. 5e. part. S. 7e. 236, 187
Saint-Avit, 7e. 75
Saint Belain, 6e. 343
Saint-Belin, 6e. 224
Saint-Blaize, 6e. 427
SAINT-BRICE, M. 4e. part. B. 6e. 267
SAINT-CANAT, B. 2e. part.

Saint-Cerny, 6e. 263
SAINT-CHAMANS, 4e 5e part., S. 7e. 214
SAINT-CHRISTOPHE, B. 5e. part.
Saint-Giergues, S. 6e. 87
Saint-Cire, S. 7e. 119
Saint Cricq, 7e. 101
Saint-Cricq, 7e. 220
Saint-Denis, S. 7e. 156
Saint-Didier, S. 7e. 297
Saint-Donat, S. 6e. 192
Saint-Etienne, S. 6e. 15
Saint-Fargeau, S. 7e. 3
Saint-Felicien, S. 7e. 178
Saint-Felix, S. 6e. 368, 318
Saint-Floris, 6 157
Saint-Forgeux, M. 6e. 174
Saint-Fort, S. 7e. 43, 6e. 280
Saint-Georges, 7e. 222, S. 275
Saint-Germain, 6e. 140, 261, 7e. 18, 64
SAINT-GERMAIN, B. 3e. part.
SAINT-GERMAIN-Apchon, 3e. part.
SAINT-GERMAIN-Beaupré, M. 4e. part.
Saint-Germain-le-desiré, B. 7e. 125
SAINT-GERVAIS, V. 1re. part.
SAINT-GIRON, 7e. 407
Saint-Grain, 6e. 202
Saint-Greffe, 6e 358
Saint-Hermine, 6e. 279, 282
SAINT-HILAIRE, C. 1re. part.
Saint-Janvrin, S. 6e. 197
Saint-Jacques, S. 7e. 318
Saint-Jean, 7e. 245
Saint-Jean d'Angeli, 6e. 347
Saint-Jean de Buran, S. 7e. 345
Saint-Ignon, 6e. 114, 7e. 245
Saint-Jou S. 7. 435
Saint-Jus, 7e. 38

Saint-Ixmes, S. 7e. 5
Saint-Latger, 7e. 65, 6
Saint-Laurent, S. 7e. 287
Saint-Leger, 6e. 277
Saint-Legier, 6e. 282
Saint-Leonard, S. 7e. 156, 6e. 229
Saint-Loup, S. 54
Saint-Macaire, 6e. 423
Saint-Macari, 7e. 220
SAINT MAIXANT, M. 4e. part S. 6e. 396
Saint-Martin, S. 6e. 324 248, 7e. 18, 164, M. 224
SAINT-Martin-Pallieres, M. 5e. part.
Saint-Martin-Cancelade, S. 7e, 102
Saint-Mathieu, V. 6e. 215
Saint-Maurice, S. 7e. 322, 6e. 314
SAINT-MAURIS, M. 5e. part.
Saint-Medard, S. 7e. 133
Saint-Meme, 7e. 333
Saint-Mexent, S. 7e. 124
Saint-Michel, S. 6e. 94
Saint-Michel-du-Bois, S. 7e. 115
SAINT-NECTAIRE, 3e. part. 6e. 55
Saint-Offange, 7e. 145
Saintonge, 6e. 347, 265
Saint-Orige, S. 7e. 394
SAINT-PAUL, M. 1re. part. C. 2e. 5e. part.
Saint-Paul, 6e. 175, 416
Saint-Peran, 7e. 390
Saint-Pouange, M. 150
SAINT-PRIEST, V. 5e. part.
Saint-Privat, S. 6e. 90, 361
Saint-Rambert, M. 417
Saint-Remi, S. 7e. 294, 6e. 228
SAINT-REMY-Valois, 1re. part.
Saint-Romain, S. 6e. 192

SAINT-SAULIEU, 2e. part.
Saint-Sauveur, S. 7e. 198
Saint-Sernin, B. 7e. 228
Saint-Severin, 6e. 323, 7e. 139, 334
Saint-Simon, 7e. 9
SAINT-SIMON-Courtomer, 2e. part.
SAINT-SORLIN, B. 2e. part.
SAINT-VALIER, C. 7e 417, 6e. 395
SAINT-VENANT, C. 7e. 417
SAINT-VERAIN, 3e. part.
Saint-Veran, S. 7e. 103
Saint-Viance, M. 6e. 216
Saint-Victor, S. 7e. 104
Saint-Vincent, 6e. 112, S. 288
SAINT-VRAIN, M. 2e. part. 6e. 296
Saint-Waſt, S. 7e. 74
Saint-Xere, B. 6e. 266
Sainte-Aldegonde S. 7e. 328
Sainte-Claire, S. 7e. 231
Sainte-Croix, 6e. 102
Sainte-Marthe, 6e. 66 7e. 444
Sainte-Maure, 6e. 218, 315, 251, 396, 7e. 11, 168, 289
Sainte-Pariſe, S. 6e. 170
Salabery, 6e. 154
Salandres, S. 6e. 50
Salazard, 6e. 413
Salernes, S. 7e. 334
Salettes, 7e. 7
Salieres, 6e. 239
SALIGNAC, 7e. 57
Salins, M. 6e. 265
Salle, S. 6e. 412
SALLES, 6e. 331
Sallazard, 6e. 373
Salme, 6e. 25
SALMON, 4e. part.
Salnove, 6e. 127
Salonne, 7e. 423
SALUCES, M. 2e. 3e. part. 6e. 318
Saluſſes, 6e. 192
Salvan, 6e. 95
Salvert, B. 6e. 143
Salviati, 7e. 376

SAMFIGNY, C. généal. 5e. part.
Samsons, S. 7e. 398
Sanaperis-Sanapier, 6e. 219
Sanceau, 6e. 264
Sancerobe, 6e. 249
Sancerre, 7e. 2
Sanche, 6e. 208
Sancieres, 6e. 227
Sanglier, 6e. 73
Sanguin, 7e. 215
Sans, S. 7e. 253
Sanfons, C. 7e. 220, 6e. 433
Sanfloy, S. 6e. 432
Santberghe, S. 7e. 162
Santeni, S. 7e. 126
Saqueſpée, 7e. 397
Sarente, 7e. 15
Sardy, S. 6e. 175
Sarlet, 6e. 119
Sarmont, S. 7e. 296
Sarrazin, 7e. 454
Sarrebruche, 6e. 366
Sarred, 7e. 56
Sars, 6e. 328
Sart, 6e. 274
Saſſangy, C. 6e. 171,
Saſſenage, 6e. 174 7e. 293, 297,
Sandricourt, S. 6e. 60
Sauret, 7e. 391; 413
Saut, B. 7e. 188
Sautour, 6e. 252
Sautraut, 6e. 356
Sauvage, 6e. 453, 41, 170
Sauvaing, 6e. 346
Sauvion, 6e. 178
Sauvebœuf, S. 6e. 215
Saule, 7e. 165
Saulnier, 7e. 412, 413, 6e. 255
Sault, 6e. 205
Saultoy, 6e. 168
SAULX, 6e. 338, 106, 173, 7e. 285, 224, 145
Saunier, 6e. 161, 7e. 412
Sauzay, 6e. 20
Sauze, 7e. 266
SAVARI, 6e. 320, 418, 7e. 145
SAVARY-Lancoſme, 5e. part.
Saventhem, B. 7e. 57
Savignon, 6e. 116
Savigny, 6e. 244, 7e. 248, 172
Savoie, 6e. 320
Savoiſy, 6e. 388
Savonnieres, S. 7e. 23

Savoye, 6e. 396, 318, 7e. 417
Say, 7e. 235
Scaffa, 4e. part.
Scaliger, 7e. 369
Scarnafis, C. 7e. 394
Scarron, 1re. part.
Scauffour, 6e. 221
Schacwyck, 7e. 358
Schets, 7e. 137
Schietere, 7e. 141
Schinckle, 7e. 212
Schmid, 3e. part.
Schsonhove, 7e. 181
Schorne, 7e. 161
Scohier, 6e. 73
Scorion, 7e. 458
Scotearn, 7e. 136
Sebbeville, M. 4e. part.
Secondigny, C. 7e. 417
Secrétaires du Roi, 6e. 352, 293, 7e. 29; exempts du franc-fief, 6e. 34
Sedan, 6e. 113
Segonzac, B. 7e. 418
Segrie, 7e. 164
Segro, 7e. 172
Seguier, 3e. part. 7e. 206, 331
Segur, 6e. 282, 7e. 393, 419
Seillon, M. 4e. part.
Selincourt, S. 7e. 397
Selle, 5e. part.
Selles, 6e. 222, 7e. 362
Selve, 7e. 434
Sempy, 1re. part.
Semeuse, B. 7e. 423
Semur, 6e. 171
Senlis, 6e. 25
Senaide, S. 7e. 304
Senarpont, S. 7e. 217
Senas, B. 4e. part.
Senault, 7. 14
Sénéchaux, 6e. 370, 376, 395, 265, 298, 216, 23, 7e. 113, 222
Seneille, S. 7e. 208
Senevoy, 7e. 165
Senheim, 7e. 311
Sennevieres, B. 7e. 434
Sens-Morsan, 1re. part.
Septeme, S. 6e. 392
Serainvillers, S. 6e. 222
Seramelot, 7e. 335

Sercey, 7e. 279, 96
Serocourt, 7e. 172
SERQUEUX, B. 7e. 434
SERRES, 7e. 434, 457
SERRIERES, C. 5e. part.
Serva, 7e. 428
Service rendu au roi, 7e. 268
Seve, 7e. 87
Sevigné, 7. 297
SEYMANDY, 5e. part.
Sforce, 7e. 174
Sheremien, 7e. 130
Siart, 7e. 136
Sichamp, S. 6e. 297
Sicard, 6e. 357
Sicauld, 6e. 413
Siens, S. 7e. 231
SIGNIER, 3e. part.
Sigogne, S. 6e. 285
Sigoyer, S. 7e. 333
SILLERY, M. 4e. part.
SILLI, M. 7e. 435
SIMIANE, 4e. part. 6e. 377, 7e. 62
Simon, 6e. 416
Simonnet, 7e. 5
Simonnin, 6e. 410
Simonny, 6e. 407
Sinon, 6e. 226
Sionneau, B. 6e. 153
Siqueville, S. 7e. 18
Sire, qualité, son origine, 6e. 8
SEYMANDY, 1ere. part.
Snoy, 7e. 333
Sobelle, 7e. 142, 426
Socco, 7e. 255
Sogues, 7e. 136
Soise, S. 6e. 119
Soissons, V. 7e. 239
Solages, 6e. 285
Solanges, S. 7e. 273
Soleil, S. 7e. 48
Sombernon, B. 6e. 148
Sommerecourt, S. 7e. 428
Sommievre, 6e. 242, 7e. 244
Sonnet, 6e. 134
Sonot, 7e, 136
Sons, 6e. 112
SORANS, M. 4e. part.
Sorbey, 6e. 110
Sorci, C. 7e. 250, 6e. 248
Sordet, 7e. 167

Sorel, 6e. 157
Sorgues, B. 7e. 308
Soribes, 7e. 345
Soſſin; 7e. 340
Sotomaior, 7e. 255
Souaſtres, C. généal. 2e. part. S. 7e. 328
Soubsmermont, 7e. 394
Soucelle, 7e. 46
Souchay, B. 7e. 183
Soucy, S. 7e. 324
Souher, B. 6e. 179
Soulages, 7e. 228, 437
Souveraineté, par qui priſe, 6e. 7
Souvré, 7e. 170
SOYON, P. 2e. part.
Spanghem, 7e. 106, 109
Splauck, 6e. 226
Spifame, 6e. 375
Spinola, 7e. 308, 379
Spoix, B. 7e. 224
Sponde, 6e. 57
Stains, 6e. 25
STAINVILLE, 6e. 127, 226, 227, 426, 1re. & 5e. part.
Stalis, 7e. 212
Steenhuy, S. 7e. 212
Steinmann, 7e. 429
Stembor, 7e. 139
Steneufel, S. 7e. 234
Sterling, 7e. 110, 202
Stock, 7e. 130
Strang, 6e. 184
Strignon, 6e. 25
Stroſſy, 7e. 229
Stuart, 7e. 282, 279, 6e. 183, 175
Suac, 7e. 227
Suarés, 7e. 378
Sublet, 7e. 327
Subſtitution de nom & d'armes, 6e. 378, 228, 7e. 138, 240, 257, 61
Sucy, S. 7e 126
Sucquet, 7e. 52
SUFFRIN, 2e. part. 6e. 287
Suhart, 6e, 381, 32
Superie, S. 7e. 434
Surirei, 7e. 294
Suſanne-la-Chaſte, 6e. 7
Suſmion, 7e. 108
Suzemont, S. 6e. 226, 135
Swieten, 6e. 272
SYE, V. 3e. part.
Syon, 7e. 232

abard, 7e. 64
abourot, 7e. 216
aconnet, 6e. 414
affin, 7e. 458
ailbout, 7e. 198
aillebourdeau, 7e. 264, 265
ailly, 6e. 108, 7e. 247
ALARU, V. 2e. part.
ALEYRAND, 4e. part.
Talmey, S. 6e. 376
TALMONT, P. 2e. part.
Talon, 7e. 103, 92, 341, 326
Tancarville, S. 7e. 256, 6e. 24, 26
Tanei, S. 7e. 48
Tanus, S. 6e. 100
Tapin, 7e. 136
Tarboicher, 7e. 442
Tardieu, 7e. 216
Tarradeau, S. 7e. 362
Tarride, C. 7e. 255
TARTEREAU, 7e. 438, 6e. 154
Taschereau, 6e. 317
Taurelli, 7e. 371
Tavernolles, S. 7e. 410
Taye, 7e. 121
Tempreux, S. 7e. 95
Tenances, B. 6e. 227
Tenches, S. 6e. 116
Tenremonde, 6e. 226
Terback, 6e. 273
Terborh, S. 7e. 125
Terlon, 6e. 93
Terrat, 6e. 131
TERRAUBE, M. 2e. part.
Terride, S. 7e. 85
Terrier, 7e. 233, 278
Terrien, 6e. 70
Terfac, 7e. 43
Tertamen, S. 7e. 125
Tervueren, V. 7e. 252
Teffier, 7e. 198
TESTU Balincourt, 5e. part.
Teufles, 7e. 442, 90
Teulade, S. 7e. 15
Texier, 7e. 460, 326
TEYRARGUES, V. 7e. 443
Thaurie, 6e. 115
Theilliers, 7e. 431
Thelfée, 6e. 125
Theriat, 6e. 10
THERON, 4e. part.

THESAN, 1re. part. 6e. 90, 410
Thesis, 6e. 137
Thessier, 6e. 309
Thezac, 6e. 314
Thianges; 7e. 168
THIARD, 6e. 304
Thibaud, 7e. 33
Thibault, 6e. 167, 207, 7e. 33, 303
THIBAULT-la-Rochetulon, 2e. part.
Thibault-la-Carte, 7e. 150, 6e. 153
THIBUVILLIERS, 4e. part.
THIEFFRIES, 7e. 444
Thienloye, S. 6e. 196
Thiennes, 6e. 396, 7e. 417, 110
Thieret, 6e. 405
Thierion, 6e. 407
Thiersaut, 7e. 327
Thieuville, S. 7e. 237
THIL, M. 7e. 125, 5e. part.
Thiroux-Montregard, 6e. 240
Thiry, 7e. 421
Thoardo, S. 6e. 15
Thoire, 6e. 26
Thoisy, 7e. 166
Tholle, 7e. 26
Thomerot, 7e. 14
Thomas, 6e. 381, 115, 7e. 9
THOMASSIN, 6e. 118, 7e. 290, en Bourgogne & Provence 1re. part.
Thorn, S. 7e. 31
Thou, 7e. 258, 37
THOUARCÉ, B. 4e part.
Thoury, S. 6e. 412, 114
Thubin, 7e. 263, 264, 265
THUISY, M. 4e. part. 6e. 209
Thulden, 7e. 139
Thun, 7e. 356
Tierçan, S. 7e. 47
Tiercelin, 6e. 386, 176, 178, 7e. 151
Tiffault, 7e. 66
Tiger, 6e. 112
Tildonc, C. 7e. 161
Tilladet, S. 7e. 85, 284
Tilli, 6e. 260
TILLIERES, C. 2e. part.
Tilloux, S. 7e. 19

Tilly, 6e. 264, 7e. 61
Tionville, 7e. 218
Tiraqueau, 6e. 9, 97, 15
Tiron, 6e. 95
Tiſon, 6e. 177, 265
Tocane, S. 7e. 81
Toccy, 6e. 171
Toſſu, 6e. 156,
Toignel, 6e, 108
Toloſan, 7e. 429
TONNAY-Charente, 2e. part. 6e. 24
Torci, 7e. 54, 166
Torpes, S. 7e. 290
Torrejon, C. 6e. 83
Tortavio, Tortevoye, 6e. 219
Touden, S. 7e. 59
Touloujon, 6e. 376
Toulouſe, 6e. 93
Toupet, 7e. 22, 425
Tournaiſis, 7e. 125
Tournay, 6e. 6
Tournebu, 6e. 57, 7e. 61
Tournefort, 7e. 269
Tournel, 6e. 410
Tournemine, 7e. 253
Tournemire, S. 7e. 103
Tournoi, 7e. 336
Tournon, 6e. 26
Tours, 6e. 67
Tours-Sainte-Pariſſe, S. 6e. 373
Tourteron, S. 6e. 116
Tourville, 7e. 250, 198
TOURZEL, M. 2e. part. 6e. 340
TOUSTAIN, 3e. part. 6e. 210
Toutens, S. 7e. 208
Touvenot, 7e. 159
Tragin, 7e. 136
Tramecourt, S. 6e. 257
TRANS, M. 1re. part.
Tranſtamare, 6e. 375
Traves, 6e. 131, 7e. 298
TRAYNEL, B. 4e. part.
Trebas, S. 7e. 105
Tresboc, 7e. 67
Treceſſon, 7e. 132, 254
TREFFORT, M. 4e. part.
Tremais, 7e. 405
Tremigon, 7e. 395
Tremigon, 7e. 132
Tremilly, S. 7e. 206
Treſeguet, S. 7e. 388

TRESMES, D. 2e. part.
Tresnel, 7e. 91
Tréſoriers de France, 6e. 347, chargés de la recherche des francs-fiefs, 41
TRETON, 5e. part. 6e. 165, 206, 142, 431, 261, 7e. 154, 4, 251, 81, 321
Treville, C. 7e. 284
Trian, 7e. 334
Trie, 6e. 129, 7e. 2, 277, S. 277, 268
Trihan, S. 435
Trincant, 6e. 57
Trithemiey, 6e. 7
Trivulce, 7e. 371
Trois-Maiſons, S. 7e. 440
Tronſon, 7e. 115
Tropgoff, 7e. 393
Truchenu, S. 7e. 62
Trumelet, 6e. 126, 125
Tubieres, 7e. 214
Tuffin, 7e. 176
TILLY-Orceau, M. 2e. part.
Tulſeau, 7e. 154
Turbilly, C. 7e. 2
Tureau, 6e. 2
Turenne, 6e. 30
6, 7e.
Turgis, 7e. 1
Turmeliere, 7e. 2
Turpin, 6e. 30
7e. 1
Turqueville, S. 6
2
TUAY, M. 4e. par
Tuſſeau, 7e. 15
Uffelle, 7e. 34
Ulm, 7e. 31
Univen, 7e. 2
Upie, S. 7e. 22
Upton, 6e. 1
Urban, C. 7e. 34
Urfé, 7e. 46
Urſins, 7e. 37
Urre, 6e. 33
USSAU, B. 1re. part
Uſſon, S. 6e. 396
Uzel, V. 6e. 401
Uzemain, S. 7e. 172
Uzès, S. 7e. 333
Vacart, 7e. 91
Vacher, 6e. 362
Vachere, 7e. 409
Vachereau, 7e. 294

ACHERES, M. 2e. part.
achire, 7e. 409
acieux, 7e. 360
adot, 6e. 262
aignon, 7e. 275
aillant, 7e. 204, 6e. 2, 175
ailoles, S. 6e. 344
AIR, C. 4e. part.
airolles, S. 6e. 344
aivres, B. 7e. 298
Val, B. 7e. 213
Valadi, 6e. 372
Valages, S. 7e. 317
Valbelle, 7e. 339
Valcourt, S. 7e. 10
Valdens, 7e. 188
Valeaux, 7e. 131
Valenciennes, 6e. 6
Valencina, M. 6e. 83
Valencourt, S. 7e. 196
Valengin, S. 6e. 374
Valens, 7e. 394
Valentinois, 7e. 159
Valery, S. 7e. 50
Valesco, 6e. 24
Valets de chambre du Roi, 6e. 200, 207, 309
Valette, 7e. 459, 415, 6e. 413
Valfera, S. 6e. 85
VALGRAND, B. 7e. 460
Valhausi, S. 7e. 437
Valhelis, 7e. 408
Vallages, S. 6e. 255
Vallat, 7e. 102
Vallée, 6e. 256
Valleiot, 7e. 299
Valliere, 7e. 319
Vallod, S. 7e. 228
Vallot, 7e. 189
Valmeranges, S. 6e. 245
Valoger, 7e. 321
Valois, 6e. 86, 87, S. 7e. 132
Valon, 7e. 273
Valopuy, S. 7e. 89
Valromey, S. 7e. 89
Valsh-Serrent, 6e. 241
Valusin, S. 7e. 300
Valvron, S. 6e. 414
Vandeloves, S. 6e. 94
Vander-Berghe, 6e. 257
VANDER-Noot, 3e. part.
Vandeville, S. 7e. 251
Vannaires, S. 7e. 96

Vannaiſe, 6e. 39
Vantadour, 7e. 84
VARAGNE, 5e part.
VARAMBON, M. 4e. part.
Varangubec, S. 7e. 184
VARAX, C. 5e. part.
Varenne, 7e. 169, 48
Varennes, S. 6e. 399, 7e. 168
Varenquebec, B. 6e. 27
Varfuſée, S. 6e. 196
Varick, 7e. 141
Variquel, 7e. 136
Vars, S. 6e. 357, 358
Vaſſé, 6e. 381
Vaſſal, 7e. 42, 348
Vaſſal-lige, ſes devoirs, 6e. 8. Vaſſal ſimple, ſes fonctions, 8
Vaſſan, 6e. 215
Vaſſaux, leur différence, 6e. 6. Origine du vaſſelage, 5
Vaſſo, 7e, 285
VASTAN, M. 4e part.
Vaſtault, 7e. 38
Vaubadon, 7e. 13
VAUBELLE, 4e. part.
Vauchamp, S. 6e 395
Vaucinghe, 6e. 4
Vaucoret, 7e. 282
Vaumelles, S. 7e. 278
Vaudemont, C. 6e. 241
Vauden, 6e. 286
Vaudetar, 6e. 148, 147
Vaudrey, 6e. 302, 7e. 277
Vaufray, S. 7e. 296
Vaulthier, 7e. 254
Vaulx, 7e. 409, 297, B. 51
VAULX en Dauphiné, 3e. part.
VAUREAL, 7e, 460
Vauſſin, 7e. 107
Vautier, 7e. 121
Vautras, 7e. 136
VAUVENARGUE, M. 4e. part.
Vauville, S. 7e. 196

auvry, B. 6e. 308, 304
aux, 7e. 290, 217
aux, 6e. 290, 43, 178, S. 90, 7e. 290, 217, S. 153
auzé, S. 6e. 114
avasseur, fief, 6e. 8
Veaux, 6e. 115
Vecquenand, 6e. 260
Vedrave, S. 7e. 411
Veer, 6e. 236
Veillan, 6e. 175
Velaine, S. 7e. 333
Vel, S. 7e. 189
Vellegnan, 7e. 188
Vendegre, S. 7e. 414
Vendeuil, C. 7e. 53
Vendome, 6e. 6, 370
Veneurs, 6e. 25
Venoix, S. 6e. 402
Ventadour, 6e. 170, 175
Venterol, 7e. 334
Vento, 7e. 185
Vequemans, 7e. 52
Verain, 6e. 175
Verchere, 7e. 318
Verchin, 6e. 23
Verdale, M. 6e. 299
Verdat, 6e. 413
Verdelet, 7e. 44
VERDERONN, M. 4e. part.
Verdun, 6e. 399, 461
Vere, 6e. 24, 313
Vergance, 7e. 432
Vergezat, 7e. 409
Vergy, 6e. 376, 25, 7e. 3
Vernede, 7e. 263
Vernencourt, 6e. 331
Vernet S. 7e. 663, 26
VERNEUIL, V. 6e. 197, M. 4e. part.
Vernhes, 6e. 100
Vernhet, 6e. 428
Vernoy, 7e. 296
Venensale, S. 7e. 388
Veronneau, 7e. 265, 388, 266
Veronne, S. 7e. 216
Verpré, 7e. 436
Verreyckem, 6e. 274, 7e. 149, 180
Verrezckem, 7e. 115
VERRIERES, B. 7e. 461
Versainville, S. 7e. 238
VERSOI, B. 4e. part.
Versoris, 6e. 296

Vertaux, S. 7e. 441
Verthamont, 7e. 43
Vertus, C. 6e. 320
Veſe, 6e. 368
Vetine, 6e. 127
VEYNES, 6e. 292
Vezanne, S. 6e. 190
Viala, S. 7e. 102
Vialard, 6e. 63
Vialart, 6e. 136
Vialat, S. 6e. 166
VIDANGE, M. 7e. 461
Viart, 6e. 134
Viaud, 7e. 266
Vibrac, S. 7e. 357
VIBRAYE, M. 4e. part.
Vic, 6e. 368, 7e. 56
VICHI, 6e. 377, 340
Vichi-Chamron, 6e. 39
Vicq, 7e. 52
Vidard, 7e. 14
Vidaud, 6e. 192
Vieilchaſtel, 7e. 111, 56
Vieilpont, 6e. 261
Viel, 7e. 174
Viela, B. 7e. 21
Vienne, 6e. 112, 197, 330, 253, 40, 67, 399
VIENNE d'Antigny, 3e. part.
Vierville, 261
Vieux, 7e, 236
Vieuxchaſtel, 7e. 388
Vieuxpont, 7e. 302
Vigeiſuliet, 6e. 108
Vigier, 7e. 418
Viglevano, 7e. 370
vigneron, 6e. 160
Vignes, B. 7e. 188
Vignod, 7e. 230
Vignolles, 6e. 334
VIGOUROUX, 3e. part.
Vihic, 7e. 188
Vilaine, S. 7e. 18
Vilar, 7e. 347
Villahier, S. 7e 131
Villancourt
Villange, 6e. 277
VILLARS, 6e. 26, 312, B. 7e. 144, 241
Villaucourt, 7e. 421
Ville, 6e. 223, 269
Villebouzin, S. 7e. 155
Villebreſme, 6e. 366, 77
Villegas, 6e. 260, 7e. 140
Villehier, 6e. 262

VILLELAURE, B. 5e. part.
Villelongue, 6e. 128, 114, 112, 113,
Villemomble, C. 6e. 336
Villemon, 7e. 177, 135
Villenes, S. 7e. 176
Villeneuve, 6e. 424, S. 7e. 126, 385, 345, 118
VILLENEUVE-Ansouis, 3e. part.
VILLENEUVE-Megrigny, M. 4e. part.
VILLENEUVE-Trans, 1re. part. 7e. 337
Villeneuve-Vence, 6e. 361, 360, 7e. 63
Villepainte, 7e. 260
Villeparvis, S. 7e 50
Villermont, S. 7e. 255
VILLEROY, M. 4e. part. 7e. 159
Villers-au-Teſtre, C. 7e. 51
Villers, S. 7e. 61
Villetas, S. 7e. 150
Villette, 7e. 49, 6e. 159
Villevault, 7e. 152
Villier, 6e. 292
Villiers, S. 6e. 109, 104, 7e. 320, 144
Villiers, 6e. 39, 104, 7e. 442
Vimeur, 6e. 334
Vinacourt 6e. 324
Vinai, S. 7e. 189
Vincende, 6e. 346
VINCENS-Mancens, 6e 371
Vincent, 7e. 426
Vinci, B. 328
Vindegrets, 7e. 456
VINS, M. 4e. part.
Vinſſat, 7e. 414
VINTIMILLE, 4e. part.
Vion, 7e. 111
Vipardiere, S. 7e 435
VIPART, 7e. 435, 360, 160
VIRIVILLE, M. 4e. part.
Vironchaux, S. 7e. 90
VIRY, 5e. part.
Viſart, 6e. 334
Viſemal, 7e. 97
Viſcher, 7e. 109

Viſmes, B. 7e. 217
Vitelli, 7e. 375
Vitrimont, S. 6e. 406
VITRY, D. 5e. part.
VIVIAN, 4e. part.
Vivien, 6e. 409, 393
VIVIEN en Lorraine, 4e. part.
Vivier, 7e. 384
VOGUÉ, 6e. 206, 7e. 124, 1re. part.
Voiſſieres, S. 5e. 415
Volden, 7e. 157
VOLLANT, 2e. part. 6e. 406
Volvire, 6e. 268
Vorgerey, S. 7e. 231
Vougny, 6e. 151
VOUGY, 2e. part B. 222
Vous, 6e. 409
Voyer, 7e. 175, 306, 302
Vrediere, 7e. 448, 23
Vroycande, 6e. 260
Vulmont, S. 7e. 272
Vyon d'Herouval, 6e. 15, 55
Wagimont, 7e. 452
Waignon, 7e. 452, 454, 453
Wailly, S. 7e. 128
Walcourt, 7e. 129
Wallers, 7e. 458
Wambecke, S. 6e. 431
Warcoin, B. 6e. 418
Wareſquiel; 7e. 453
Warigny, 6e. 110,
Waroquet, 7e. 457
Waroquier, 6e. 221, 199, 206, 168, 7e. 423
wartigny, 6e. 132
WATOU, C. 6e. 301
Wattrigant, 7e. 354
Wanquetin, 6e. 233
Waumele, 3e. part. 6e. 294
Wavrans, 7e. 115
Wavrin, 7e. 51
Waems, 6e. 183
Welden, 7e. 129
Wels, 7e. 211
WEN, 7e. 221
Werchin, B. 7e. 335
Werde, 6e. 284
Werquignuil, S. 6e. 432
Werve, 6e. 272
Werven, 7e. 148
Weſemale, 6e. 259
Wicq, 6e. 432
WIGNAÇOURT, 1re. part.

Willerval, C. 6e. 162
Wilte, 6e. 225, 310
Wineghem, S. 7e. 129
Wingle, 7e. 448
Wingtfeildt, 6e. 162
WISCHER, 5e. part.
Woerne, 6e. 259
Worst, 7e. 215
Wrée, 6e. 272
Wrinbourg, 7e. 124

Xaubourel, 7e. 93
Xavier, 7e. 164
Xaviere, 6e. 273
Xousse, 7e. 425

YDECHEM, 6e. 301, 7e. 127
YVERSEN, 4e. part. 7e. 346
Yvonet, S. 7e. 299

Zamet, 7e. 288
Zevallos, S. 7e. 350
Zugmanrel, S. 7. 94
Zurlauben, 6e. 250

N. B. Il est necessaire de voir les tables de chaque volume.

Fin de la table.

Le privilege se trouve dans les autres parties.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de M. le Garde des Sceaux, *les sixieme & septieme parmies du Tableau généalogique, historiuue, &c. de la Noblesse, par M. le Comte de Waroquier*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression & la publication. A Paris, le 10 Décembre 1788.

DE KERALIO.

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21928 8104